Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule

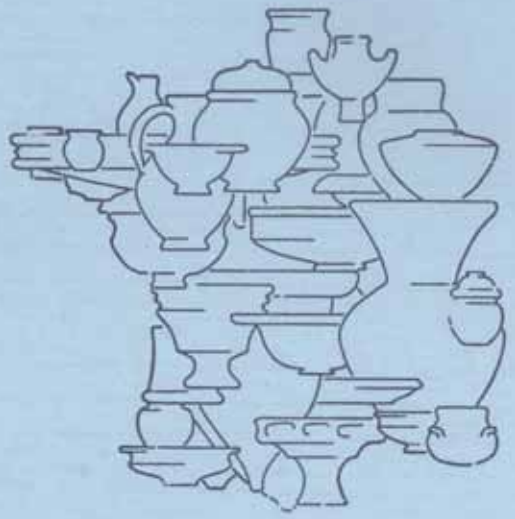

ACTES DU CONGRÈS DE TOURNAI

28 - 31 MAI 1992

* LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE
* ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES EN GAULE

Textes rassemblés et présentés par Lucien RIVET

décembre 1992

SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'ETUDE de la CÉRAMIQUE ANTIQUE en GAULE

Association régie par la loi de 1901.

Créée en 1962 sous l'appellation **G.E.C.A.G.**

(Groupe d'Etude de la Céramique Antique en Gaule)

Restructurée en 1973 sous l'appellation **S.F.E.C.A.G.**

Présidents d'honneur

Jean-Jacques HATT (président-fondateur, de 1962 à 1978)

Hugues VERTET (président, de 1978 à 1984)

Composition du Bureau

1990-1993

Philippe BET, Patrick BLASZKIEWICZ, Armand DESBAT, Colette LAROCHE,

Yves RIGOIR, Lucien RIVET, Sylvie SAULNIER, Christian VERNOU.

SOCIÉTÉ
FRANÇAISE
d'ÉTUDE
de la CÉRAMIQUE
ANTIQUE
en GAULE

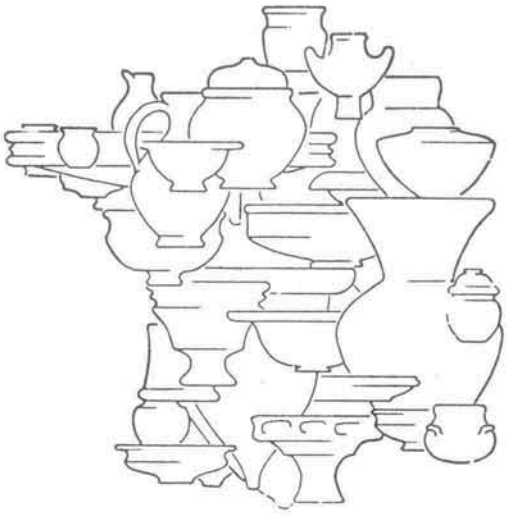

ACTES DU CONGRÈS DE TOURNAI

28 - 31 MAI 1992

* LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE
* ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES EN GAULE

Textes rassemblés et présentés
par Lucien RIVET

décembre 1992

C'est la première fois qu'un congrès de la SFECAG avait lieu hors de nos frontières et la décision qu'il convint de prendre pour s'engager dans un tel projet ne se fit pas sans quelque appréhension, car si nous restions en terre gauloise, à portée de baliste de la contrée des Atrébates, nous pouvions craindre quelques difficultés d'ordre pratique.

A Tournai, il n'en a rien été et tout s'est parfaitement déroulé, grâce aux personnes et aux institutions que nous remercions bien vivement :

- Raymond BRULET, Professeur à l'Université de Louvain-la-Neuve et Chercheur au Fonds National de la Recherche Scientifique, pour le rôle qu'il a joué, aussi bien pour la mise en place des différentes phases organisationnelles que pour l'élaboration du programme scientifique. Pour ce faire, il a su s'entourer d'une équipe que nous ne pouvons manquer de saluer chaleureusement :
- Marianne DELCOURT-VLAEMINCK, Présidente de la Société Tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie ;
- Diane POLLET ;
- Dominique DELPORTE ;
- Xavier DERU.

Tous ont oeuvré, non seulement pour la mise en place de ce congrès, mais aussi pour la réalisation d'un certain nombre d'exploits, en particulier pour réaliser deux expositions, l'une à la Banque Bruxelles Lambert sur la "Céramique des III^{e} au VI^{e} siècles à Tournai", l'autre à la Maison de la Culture sur la "Céramique gallo-romaine".

Nous souhaitons également remercier les conférenciers qui ont ouvert le congrès :

- Monsieur André MATTHYS, Inspecteur Général des Monuments, Sites et Fouilles de la Région Wallonne ;
- Monsieur le Professeur Joseph MERTENS, Directeur de l'Académie Belge à Rome, pour son exposé sur "L'interaction culturelle dans les provinces septentrionales de la Gaule belgique à l'époque romaine, "colonisation ou colonialisme".

S'ajoutent à ces personnalités les organismes suivants :

- les Autorités de la Ville de Tournai, représentées par le Premier Echevin, Monsieur Roger DELCROIX ;
- les Universités de Louvain, dans le cadre d'un programme de recherches "Pôles d'attraction interuniversitaire" du Service de Programmation de la Politique Scientifique ;
- les responsables et le personnel technique de la Maison de la Culture, pour les facilités pratiques qu'ils nous ont accordées et pour la gentillesse de leur accueil ;
- la Société Tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie ;
- les Editions CASTERMAN (Tournai) ;
- la télévision communautaire NO-TELE.

Les expositions ont été organisées par ou avec le concours :

- du Service des Arts Plastiques du Ministère de la Communauté Française de Belgique ;
- de la Banque Bruxelles Lambert ;
- du Centre de Recherches d'Archéologie Nationale de l'Université de Louvain-la-Neuve.

Pour l'excursion, nous avons bénéficié des compétences et apprécié l'accueil de :

- Messieurs Guy DE BOE, Directeur de l'Instituut voor het Archeologisch Patrimonium et André ALLARD, Directeur de Recherche au F.N.R.S., pour la visite du parc archéologique d'Ename (Gand) ;
- Monsieur Leonce DEMAREZ, sur l'Archéo-site de Blicquy-Aubechies, pour les commentaires sur la conduite des cuissons et les défournements de céramiques.

Evidemment, nous remercions aussi tous les orateurs de ce congrès qui représentèrent la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Italie, la Belgique (Flandre et Wallonie) et différentes régions de France.

On se souviendra que nous étions accompagnés, lors de ce congrès, par la musique de "L'Amour des Trois Oranges" (Scherzo et Marche, dans les versions de 1929 et 1936) de Sergei Prokofiev, sous la conduite de Serge Koussevitzky.

Pour l'organisation du congrès comme pour la réalisation de ce volume, nous avons bénéficié des subventions des instances suivantes :

- le Fonds National de la Recherche Scientifique ;
- le Service de Programmation de la Politique Scientifique de Belgique ;
- le Ministère de la Communauté Française de Belgique, Direction Générale de la Formation et de l'Enseignement Artistique, Service des Etudes et de la Recherche Scientifique ;
- le Ministère de la Communauté Française de Belgique, Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- le Ministère de la Communauté Française de Belgique, Service du Patrimoine Culturel.

Outre la tenue de ce congrès international, en Belgique, l'année 1992 aura représenté, pour la S.F.E.C.A.G., un autre événement d'importance : celui qui marque un anniversaire. En effet, c'est en 1962 que fut créé, par le Président Jean-Jacques HATT, le G.E.C.A.G. qui, en 1973, se transformera en S.F.E.C.A.G.

Enfin, comme toujours, les Actes du congrès ont été réalisés par nos soins, avec l'aide constante de Sylvie SAULNIER et grâce au matériel et aux conseils de Philippe BET. Ils bénéficient également de l'aide pratique de A. et G. BET et de Daniel GRAS ; il est (in)utile de dire que nous les remercions grandement.

Le Président de la S.F.E.C.A.G., Lucien Rivet

SOMMAIRE

I. LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE

Une belge précoce, équivoque et bi-culturelle 9

Raymond BRULET
La céramique gallo-belge : problématique 11

Jan Kees HAALEBOS
La céramique belge à Nimègue 17

Hugo THOEN
La céramique belge dans l'ouest de la Belgique 29

Marie TUFFREAU-LIBRE
La céramique gallo-belge dans le nord de la France 33

Tahar BEN REDJEB
Production et consommation de la céramique gallo-belge en Picardie et en Champagne 47

Alain VANDERHOEVEN et Geert VYNCKIER
Stratigraphies du Ier siècle à Tongres et céramique belge 59

François REINERT
Les débuts de la céramique gallo-belge en pays trévire :
l'exemple des sépultures dites "aristocratiques" 71

Claire MASSART, avec la participation de Joseph MERTENS
Les ateliers de potiers gallo-romains en Lorraine belge 83

Xavier DERU et Marc FELLER
La céramique gallo-belge d'Argonne 91

Martine JOLY et Philippe BARRAL
Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie 101

Yvan BARAT, Patrick BLASZKIEWICZ et Didier VERMEERSCH
La céramique gallo-belge dans le grand Ouest (Normandie, Ile-de-France) : état de la question 131

Karen E. WAUGH
The distribution of *terra nigra* in the Southern Limesvorland of Germania Inferior/Secunda 151

Hervé SELLES
Premières caractérisations des productions de *terra nigra* et de *terra rubra* à Chartres au Ier siècle 163

Martine GENIN, Marie-Odile LAVENDHOMME et Vincent GUICHARD
Les influences méditerranéennes dans le répertoire des céramiques grises de Roanne (Loire)
au Ier siècle avant J.-C. et au Ier siècle après J.-C. 181

Eléments pour une synthèse sur la céramique gallo-belge 189

II. ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES EN GAULE

Jacques BERATO
Propos sur la datation par la céramique des sites du Ier siècle avant J.-C. dans le centre Var 199

Isabelle DORAY
Des coupes sigillées à anses en boucle en Vaucluse : remarques sur la chronologie et la diffusion des Haltern 14 205

Laura ALLAVENA
La céramique à vernis noir en Italie septentrionale à l'époque d'Auguste et ses rapports avec la Gaule 211

Anne BOCQUET, Dominique LADURON et Fabienne VILVORDER
Carte d'identité physico-chimique des céramiques fines engobées produites dans les ateliers de Cologne et de Trèves 223

Catherine GODARD
Une réserve de céramiques de l'époque de Claude à Vienne (Isère) 239

Eric BERTRAND
Les amphores d'un vide sanitaire du Ier siècle à Lyon (Saint-Just) 265

Frank VERMEULEN
Céramique non tournée du Haut et du Bas-Empire en Flandre sablonneuse (Belgique) 279

Wim DIJKMAN
La diffusion de la terre sigillée décorée à la molette dans la vallée mosane (IVe-Ve siècles) 291

Liste des participants 299

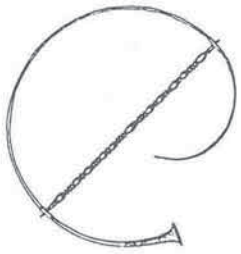

I. LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE

UNE BELGE PRÉCOCE, ÉQUIVOQUE ET BI-CULTURELLE

Quoi de plus vague pour les céramologues qu'une vaisselle se réclamant à la fois du répertoire de la terre sigillée italique et reproduisant des modèles de la céramique gauloise ?

Néanmoins, son appellation procède toujours aujourd'hui du concept général élaboré, à la fin du XIX^{e} s., par les archéologues allemands, comme si elle représentait, sous Auguste, le premier révélateur d'une synthèse culturelle en voie de réussite.

Et les faits archéologiques plaident en faveur de sa diffusion très précoce dans les milieux favorisés : sépultures aristocratiques, cantonnements militaires frontaliers, zones urbaines.

Elle a de quoi séduire : pour l'incorporer dans les typologies plus éloignées, on la rebaptisera gallo-belge ; dans le doute, on fera appel à la couleur de sa robe, noire ou rouge, pour la désigner.

Mais à bien la considérer, elle devient équivoque. A priori, chacun la connaît et la reconnaît. Pour peu qu'on s'y intéresse dans le détail, elle semble fuir ou s'offrir à nous sous une infinité de facettes.

Est-elle à table ou dans la cuisine ? Est-elle produit de luxe ou vaisselle courante ? Constituait-elle des services ? Est-elle locale ou régionale ? Sa technologie est-elle à prendre en compte pour discriminer des courants commerciaux ? En outre, sa longévité pose problème : l'accepte-t-on jeune et la refuse-t-on dès qu'elle devient centenaire ?

A son propos, un consensus minimum s'est fait jour parmi les céramologues : elle représente un phénomène particulier, lié aux premiers temps de la Romanisation, dont l'impact s'estompe à la fin du I^{er} s. de notre ère. En outre, de bonnes typologies, des estampilles, quelques ensembles fermés et des associations de matériel, permettent une approche raisonnable. Mais au-delà ? Dès qu'elle est traitée en quantitatif ou par le biais de l'examen des pâtes et des techniques, elle nous pose des problèmes insurmontables.

En retenant pour thème régional l'abord de cette céramique, les organisateurs ont eu le souci de réexaminer un certain nombre de questions en rapport avec une vaisselle dont l'importance n'échappe à personne dans les niveaux gallo-romains du nord de la Gaule. Dans cette perspective, un appel a été lancé à quelques protagonistes de ces problèmes, se situant dans les zones concernées, sans hésiter à recourir à la compétence de céramologues venus d'horizons géographiques situés en périphérie de la Gaule. C'est à eux que revient aussi le mérite du succès de la manifestation.

Le tour d'horizon a concerné la Grande-Bretagne, la vallée rhénane néerlandaise et allemande, la région des Trévires, les ateliers et les sites de référence de l'intérieur du pays, dans le nord de la Gaule, en France et en Belgique.

Sans apporter de solutions définitives à la variété des problèmes posés, un autre mérite de ce congrès a été sans doute de les avoir débattus, dans une perspective de recherche internationale : on y a mieux perçu, je l'espère, les démarches suivies par les céramologues de pays voisins, on a eu l'occasion de visionner des sites importants pour lesquels notre connaissance était plutôt livresque.

Que retenir de cette journée régionale ?

Les communications présentées peuvent avoir contribué à appréhender la place qu'occupe cette céramique dans les camps militaires, son association avec des ensembles fermés, sa production, sa commercialisation, et à nous informer sur la recherche en cours dans les régions.

La prise en compte des installations frontalières de Nimègue nous a rappelé la précocité de cette vaisselle, tout en nuançant certains points de vue traditionnels : la céramique belge y demeure, pour les époques anciennes, un produit de luxe, assez rare, qu'il convient d'interpréter à la lumière de l'influence militaire.

L'environnement de cette céramique et son association avec des gisements bien datés, ressortent de mieux en mieux, grâce à l'étude de grandes séries quantitatives qui sont élaborées en milieu urbain, à Chartres et à Tongres, par exemple, ou dans les grandes nécropoles trévires. Le quantitatif permet de préciser son importance relative dans des stratigraphies multiples et pour chaque période ; ainsi à Tongres, la place réduite qu'occupe la céramique belge à certaines périodes, autorise à mieux cerner sa période de popularité.

Quelques zones de production, relativement mal connues, comme l'Argonne, ont donné lieu à des communications qui ont mis à disposition un matériel neuf. Tandis qu'en matière d'étude du phénomène de la commercialisation de

la céramique belge, les sites anglais auxquels il a été fait mention, constituent des éléments majeurs de référence, pour apprécier la circulation de la céramique gauloise.

Le tour d'horizon de nos connaissances, au plan des régions, est demeuré, quant à lui, trop partiel pour déboucher sur une vue de synthèse.

Quant aux débats engagés en fin de la journée, on peut dire qu'ils montrent le grand intérêt que les céramologues portent à la céramique gallo-belge. Ils la considèrent comme un fossile chronologique de qualité mais ils demeurent perplexes devant la multiplication des pâtes et des techniques qui caractérisent une céramique peu homogène. Il faudra bien un jour, à l'échelon régional, mettre en œuvre des travaux discriminant les céramiques gallo-belges ayant fait l'objet d'un commerce lointain des céramiques à débouchés limités. C'est la seule démarche qui permettrait de sortir de l'impasse. Mais c'est un projet ambitieux, un peu trop sans doute, lorsqu'on connaît les moyens à disposition des archéologues chargés de la rédaction des rapports de fouilles, pour qui la typologie et le tessonier à usage local, constituent les seuls outils accessibles à bref délai.

Raymond BRULET

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Raymond BRULET

LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE : PROBLÉMATIQUE

Dans les publications françaises, elle est traditionnellement appelée "céramique gallo-belge". C'est du moins la terminologie en usage depuis 1928, à la suite d'une étude que lui consacre Georges Chenet, pour le nord-est de la Gaule[1].

A en juger par les travaux récents, cette dénomination est toujours adoptée dans les régions méridionales de la Province de Belgique, en Picardie[2], en Champagne[3], en Lorraine[4], en Alsace[5], voire au-delà, en Normandie par exemple[6].

A plus longue distance, à Besançon dans la pointe sud de la Province[7], l'utilisation du terme s'estompe, parce que le contexte géographico-historique n'est plus le même et parce que la *terra rubra* y fait largement défaut.

Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la *Belgica*, le terme de gallo-belge devenant appellation incontrôlée, la réminiscence aux travaux septentrionaux demeure présente dans l'utilisation de la dénomination "*terra nigra*", voire "*terra rubra*". Dans le centre de la Gaule, on a recours à l'appellation "*terra nigra*"[8] et en Armorique, à celle de fumigée[9], parce que s'affrontent mieux ici la problématique de la définition et la problématique du critère technique[10].

Plus au sud, en Aquitaine par exemple, les formes rappelant le répertoire gallo-belge traditionnel y sont parfois classées au sein des ensembles de céramiques communes[11].

En Allemagne et aux Pays-Bas, en revanche, elle est appelée "céramique belge", une dénomination à laquelle ont recours les auteurs des rapports sur les fortifications élevées en territoire germanique à la période augusto-tibérienne, comme Haltern[12], Obera-

---

1 G. CHENET, Céramiques d'Argonne. Fours de potiers gallo-belges et leurs réutilisations funéraires, dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 22, 1928, p. 11-26 ; *Id.*, Fours à poterie gallo-belge d'Argonne et de Bavay, dans *Pro Nervia*, 4, 1928, p. 65-73.

2 T. BEN REDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme), I. La céramique gallo-belge, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 1985, p. 143-176.

3 Non exhaustivement : J. FROMOLS, L'atelier céramique à Sept-Saulx, dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 33, 1939 ; M. TUFFREAU-LIBRE, L'industrie de la céramique gallo-belge dans la vallée de la Vesle, dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 74, 2, 1981, p. 81-93 ; M. CHOSSENOT, L'industrie de la céramique gallo-romaine au I^{er} siècle de notre ère en Champagne, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 71-72.

4 G. CHENET, L'industrie céramique gallo-romaine et gallo-belge en Argonne, dans *Revue des Etudes Anciennes*, 40, 1938, p. 251-286 ; D. HECKENBENNER *et al.*, La céramique dite gallo-belge à Metz et Eincheville Le Tenig (Moselle), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 15-19.

5 J.-J. HATT, B. SCHNITZLER, La céramique gallo-belge dans l'est de la France, dans *Céramique antique en Gaule, Actes du colloque SFECAG de Metz* (1982), *Studia Gallica II*, 1985, p. 79-105.

6 P. DAVID, P. BLASZKIEWICZ, Les estampilles sur céramique gallo-belge en Normandie - I^{er}-II^{e} s., dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 51-67.

7 C. LAROCHE, La céramique "*terra nigra*" de Besançon. Fouilles de Saint-Jean, 1982, dans *SFECAG, Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 145-154.

8 C. BEMONT, *Terra nigra* trouvée à Vichy (Allier), dans *Gallia*, 30, 1972, p. 149-166 ; Y. MENEZ, Les céramiques fumigées (Terra Nigra) du Bourbonnais, dans *Revue Archéologique du Centre*, 28, 1989, p. 117-178.

9 Y. MENEZ, Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule, dans *Cahiers de Quimper antique*, 2, 1985.

10 A ce sujet, cf. La production dans le Centre de céramiques de type "gallo-belge", Table-Ronde de Lezoux, 6 et 7 août 1988.

11 M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes d'Aquitaine*, Paris, 1979.

12 S. LOESCHCKE, Keramische Funde in Haltern, Ein Beitrag zur Geschichte der augusteischen Kultur in Deutschland, dans *Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen*, 5, 1909, p. 258-305.

den[13], Rödgen[14], Hofheim[15], et sur les sites militaires frontaliers comme Neuß[16] et Nimègue[17], notamment.

La paternité du terme revient à Hans Dragendorff qui, à partir de 1895, isole une production céramique et tente de justifier l'appellation qu'il propose par le fait qu'elle prend en compte une vaisselle qu'il estime fabriquée en Gaule belgique, parce qu'elle prend ses racines dans la culture celtique de La Tène et qu'elle ne peut avoir de lien avec le monde germanique[18].

On devine bien là quelle est sa préoccupation : il tente d'expliquer l'apparition massive et soudaine, notamment dans la région de Trèves et le long des frontières de la Germanie libre, d'une céramique dans laquelle ne transparaît aucune influence germanique.

Et même si la justification historique qui accompagne la terminologie est rapidement controuvée par lui-même[19], l'appellation subsiste et subsistera encore longtemps. De quoi donner à réfléchir à tout candidat inventeur de vocable céramologique.

Au surplus, et pour une longue période, la dénomination de céramique belge s'appliquera à une variété très hétéroclite de vaisselle.

Tant l'école allemande, depuis la publication de Haltern en 1909[20] que l'école hollandaise, avec Holwerda en 1941[21], regroupent sous cette appellation des produits hétérogènes telles que vaisselle estampillée imitant la sigillée, céramique fine, céramique de morphologie laténienne et grosses casseroles en pâte rugueuse.

Il est intéressant de noter qu'entre 1909, année de la parution du rapport de Haltern, et 1942 qui voit l'édition de celui d'Oberaden[22], Siegfried Loeschcke n'opère aucune modification dans sa manière d'approcher la céramique belge.

Si l'on ajoute les disparités techniques innombrables, nous sommes donc en présence d'une catégorie de céramique fourre-tout, comprenant vaisselle de table et batterie de cuisine, dont le seul dénominateur commun est celui d'un horizon chronologique très ancien, à l'origine, qui a malheureusement été considérablement élargi par la suite.

Dans les années soixante-dix, le concept de la céramique belge tend à évoluer dans le sens d'une utilisation plus restrictive de cette terminologie. Cette préoccupation apparaît bien dans les rapports de Neuß et notamment dans celui consacré à l'étude du matériel provenant des fours[23], où de surcroît le classement des formes tient compte davantage des caractéristiques techniques.

Avec Hans-Günther Simon pour le site militaire de Rödgen[24] et surtout avec Renate Ludwig à propos du site funéraire de Schankweiler publié en 1988[25], une autre approche est engagée : la céramique belge imitant la sigillée se trouve nettement dissociée de la vaisselle belge de table, aux formes d'origine régionale.

En Belgique, depuis 1944, les chercheurs distinguent les imitations de terre sigillée italique des formes autochtones, au sein d'une céramique qu'ils continuent d'appeler belge non par fierté nationale mais parce qu'ils dépendent très largement des travaux allemands[26]. Le rejet des vases de cuisine ne s'opère pas rapidement.

Les travaux les plus récents ont mis en évidence un certain nombre d'ateliers, tandis que dans les sites de consommation, la tendance est à développer des classifications effectuées sur la discrimination des techniques[27].

En Suisse, à la suite de W. Drack, en 1945, on sait que le terme n'a pas droit de cité et que toute l'attention s'est portée sur le phénomène d'imitation de la terre

---

13 C. ALBRECHT, *Das Römerlager in Oberaden und das Uferkastell in Beckinghausen an der Lippe*, 2, 2, Veröffentl. aus dem Städt Museum für Vor-und Frühgeschichte, Dortmund, 1942.

14 H. SCHÖNBERGER et H.-G. SIMON, Römerlager Rödgen (Limesforschungen, 15), Berlin, 1976.

15 E. RITTERLING, Das frührömische Lager bei Hofheim im Taunus, dans *Ann. des Vereins für Nassauische Altertumskunde*, XL, 1913.

16 Ph. FILTZINGER, Die römische Keramik aus dem Militärbereich von Novæsium (etwa 25 bis 50 n. Chr.), Novæsium 5 (Limesforschungen, 11), Berlin, 1972 ; M. VEGAS, Die Augustische Gebrauchskeramik von Neuß et A. BRUCKNER, Gebrauchskeramik aus zwei augustischen Töpferöfen, dans *Novæsium VI* (Limesforschungen 14), Berlin, 1976.

17 J. H. HOLWERDA, *De Belgische waar in Nijmegen*, (Beschrijving van de verzamelingen in het Provinciaal Museum G. M. Kam Te Nijmegen), Nijmegen, 1941.

18 H. DRAGENDORFF, Terra Sigillata. Ein Beitrag zur Geschichte der griechischen und römischen Keramik, dans *Bonner Jahrbücher*, 96-97, 1895, p. 86-97.

19 H. DRAGENDORFF, *Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen*, 3, 1903, p. 79.

20 S. Loeschcke, *op. cit.*, note 12.

21 J. H. Holwerda, *op. cit.*, note 17.

22 S. Loeschcke, *op. cit.*, note 13.

23 Ph. Filtzinger, *op. cit.*, note 16.

24 H. Schönberger et H.-G. Simon, *op. cit.*, note 14.

25 R. LUDWIG, Das frührömische Brandgräberfeld von Schankweiler. Kreis Bitburg-Prüm, *Trierer Zeitschift*, 51, 1988, p. 51-422.

26 H. VAN DE WEERD, Inleiding tot de Gallo-Romeinsche archeologie der Nederlanden, Antwerpen, 1944 ; W. VANVINCKENROYE, Gallo-Romeins aardewerk van Tongeren (Publicaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum, 44), Tongres, 1991.

27 Non exhaustivement : S. J. DE LAET *et al.*, *Oudheidkundige Opgravingen en Vondsten on Oost-Vlanderen*, VIII, Kultureel Jaarboek voor de Provincie Oost-Vlaanderen, Gent, 1978 ; R. BRULET *et al.*, *Braives Gallo-Romain, I, II, III et IV* (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université de Louvain, 26, 36, 46, 77), Louvain-la-Neuve, 1981, 1983, 1985 et 1990 ; R. Brulet *et al.*, *Liberchies 1, vicus gallo-romain. Bâtiment méridional et la Fontaine des Turcs* (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université de Louvain, 54), Louvain-la-Neuve, 1987.

sigillée précoce[28], même si des ateliers anciens, comme celui de Vidy, ont fabriqué simultanément des imitations de terre sigillée et d'autres céramiques qui n'en dérivent pas. Daniel Paunier, par exemple, distingue les formes imitant des prototypes en sigillée des formes sans prototype en terre sigillée[29].

En Grande-Bretagne, la référence au site de Colchester demeure d'actualité, où Hawkes fondait déjà sa discrimination sur des différences techniques[30]. L'approche des archéologues anglais s'est affinée, ces dernières années, dans les mêmes termes, à Colchester même et à *Verulamium* notamment à la suite des travaux de Valery Rigby[31].

Le contexte n'est pas traditionnel puisque cette céramique ne sera diffusée en masse que très tardivement. Il n'empêche qu'elle a déjà été commercialisée et fabriquée dans la région de *Verulamium* et de Colchester, avant 43.

L'avantage des archéologues anglais est de disposer de contextes funéraires de la fin de l'Age du Fer, plus tardifs bien sûr sur l'île, qui sont alimentés par des ateliers continentaux gallo-romains[32].

Ensuite, les archéologues anglais partagent avec leurs collègues français, l'appellation générique de gallo-belge pour cette céramique ; dénomination qui va subir des aménagements à la suite des travaux de Valery Rigby qui discrimine les trouvailles faites à Verulamium par exemple, en quatre groupes cohérents, sur la base d'analyses de laboratoire, surtout en recourant à l'examen pétrographique et à l'activation neutronique : la vaisselle de Gaule centrale, de Gaule belgique, du nord de la Gaule et de Germanie Inférieure et les produits locaux.

Pour autant que la démonstration soit sans faille, on dispose donc ici d'une classification plus commode qui s'appuie sur des caractéristiques de pâtes et qui lie les vases à une aire de provenance déterminée.

Ce premier tour d'horizon met donc en évidence, si besoin était, le caractère inapproprié du terme parce que cette céramique a aussi été fabriquée en dehors de la Gaule belgique et parce qu'elle désigne souvent, sans trop de précision, une gamme très étendue de productions.

Si l'on considère la céramique belge sous l'angle des techniques dans lesquelles elle a été façonnée, on découvre là aussi matière à insatisfaction.

La sous-classification de *terra nigra* et de *terra rubra*, la plus répandue, est plus élémentaire encore que celle du terme générique de céramique belge. Parce que cette distinction ne repose que sur une discrimination sommaire sur la couleur extérieure du produit fini et ne permet même pas d'établir le mode de cuisson.

Au pire, la *terra nigra* peut désigner tout ce qui est noir. Ne trouve-t-on pas au V^{e} s. de la *terra nigra* dénommée tardive et germanique dans les territoires situés entre le Neckar et le Main, à l'est du Rhin[33] ?

A y regarder de plus près, on voit au contraire une variété de pâtes et de traitements de surface.

Dans une aire géographique qui correspond à l'Armorique, Yves Ménez a différencié plus de 200 pâtes différentes.

La finesse des parois ne peut être utilisée comme critère, elle dépend du type de récipient. Quant à la couverte, tous les traitements sont permis. En haut de gamme, on peut distinguer un engobe tant sur la *terra nigra* que sur la *terra rubra*.

La fumigation est évidemment répandue sur des céramiques noires ou grises, ce qui a entraîné Yves Ménez à retenir ce critère pour dénommer les productions qu'il a étudiées[34]. Le lissage de la surface est fréquent.

Si l'on combine tous ces paramètres, les meilleurs classements opérés sont locaux et on peut voir que les techniques de la *terra nigra* et de la *terra rubra* sont loin d'être les seules utilisées.

A Nimègue, il est question du classement suivant : la céramique rouge, orange, jaune, avec ou sans couverte dans la couleur de la pâte ou non, de la céramique noire[35].

A Schankweiler, on distingue jusqu'à trois techniques distinctes au sein des productions de *terra rubra*[36]. A Tongres, cinq[37].

---

28 W. DRACK, Die helvetische Terra Sigillata-Imitation des I. Jahrhunderts n. Ch., *Schriften des Instituts für Ur- und Frühgeschichte des Schweiz*, 2, 1945.

29 D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève* (Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 9), 1981, p. 32 et p. 216-217.

30 C. F. C. HAWKES, M. R. HULL, *Camulodunum, First report on the Excavations at Colchester, 1930-1939* (Reports of the Research Comm. of the Soc. of Antiquaries of London), Oxford, 1947.

31 Pour les nouvelles fouilles de Colchester : R. NIBLETT, *Sheepen : an early Roman industrial site at Camulodunum, Council for British Archaeology* (Research Report, 57), Londres, 1985 ; pour *Verulamium*, I.M. STEAD et V. RIGBY, *Verulamium, The King Harry Lane Site* (English Heritage, Archaeological Report, 12), Londres, 1989.

32 En milieu d'habitat, cf. par exemple : C. PARTRIDGE, *Skeleton Green. A Late Iron Age and Romano-British Site* (Britannia Monograph Series, 2), Londres, 1981.

33 R. KOCH, Terra-Nigra-Keramik und angebliche Nigra-Ware aus dem Neckargebiet, Fundberichte Baden-Württemberg, 6, 1981, p. 579 ; H. BERNHARD, Studien zur Spätrömischen Terra Nigra zwischen Rhein, Main und Neckar, dans *Saalburg Jahrbuch*, 40-41, 1984-1985, p. 34-120.

34 Y. Ménez, *op. cit.*, note 9.

35 J. H. Holwerda, *op. cit.*, note 17.

36 R. Ludwig, *op. cit.*, note 25.

37 M. VANDERHOEVEN, L'apport de la céramique à la connaissance de Tongres gallo-romain, dans *Céramique antique en Gaule, Actes du colloque SFECAG de Metz* (1982), *Studia Gallica II*, 1985, p. 22.

A Amiens, on voit cinq techniques de production des assiettes et jusqu'à neuf techniques pour les formes hautes, dans la seule *terra nigra*[38].

Le classement par catégories technologiques reste tentant et opérationnel. Mais il faut bien en saisir les limites à propos de la céramique gallo-belge. Elle demeure valable à l'échelon d'un site et au mieux pour une région très limitée, voire dans des conditions particulières. C'est ce qui crée toute la difficulté de l'approche de la céramique gallo-belge. Certaines stratigraphies ou certains ensembles clos permettent en effet de baser le classement sur les techniques de cuisson, sur les pâtes et sur les couvertes. Mais il y a des recherches intra-sites, par exemple dans un *vicus*, où la disparité est telle qu'un classement sur cette base devient inopérant, sans doute parce que le matériel s'étend sur des séquences chronologiques trop longues.

Dans le Centre, il a été aussi proposé de ne pas définir la *terra nigra* mais plutôt de voir si telle ou telle céramique pouvait en faire partie, en tenant compte de l'homogénéité de la pâte, de façon à ne pas y inclure un grand nombre d'ateliers qui ont produit de la céramique noire[39].

La recherche céramologique actuelle tente de mettre en évidence, pour chaque site important, une autonomie entre productions locales et importations.

Ceux qui s'y sont essayés ont obtenu de bons résultats.

Les travaux des archéologues anglais sont à citer en exemple.

A Besançon, la *terra nigra* se rapproche typologiquement aussi bien de la vaisselle du nord de la Gaule, que de celle du nord-est, du centre, de l'ouest, ce qui ne plaide pas en faveur d'une utilisation abusive de la typologie. Mais en revanche, un groupe d'importation semble se distinguer d'un groupe de production locale.

A Chartres, quatre grandes productions de *terra nigra* sont identifiées : les deux plus importantes correspondent aux importations de Gaule centrale, les deux autres sont locales.

Yves Ménez, pour l'Armorique, a bien séparé les arrivages d'Aquitaine, du centre de la Gaule et les produits locaux, avec des explications chronologiques à la clé.

Le souci de reconnaître et d'isoler une production régionale peut aller jusqu'à la création d'une nouvelle appellation, sur base de la couleur de la pâte. Citons anciennement la céramique à pâte gris clair[40] de Blicquy, ou jusqu'à la suggestion d'un code, citons la toute fraîche NPR en Ile-de-France[41].

Quoi qu'il en soit, un autre acquis de la recherche actuelle se dégage : les formes basses, les assiettes surtout, soit la vaisselle estampillée et celle qui imite la terre sigillée précoce, est le fait, au début du I^er^ s., de grands ateliers et fait l'objet d'un commerce à longue distance, tandis que les formes hautes, plus gauloises, sont davantage le fruit des ateliers locaux.

Il est vrai que l'étude des estampilles, couplée à des analyses de laboratoires, doit nous faire progresser dans la détermination des origines et permet, comme cela a été fait par Bernard Hofmann et Patrick Blaszkiewicz notamment, de suivre de grands marchés commerciaux, même si la répétitivité des estampilles dans plusieurs ateliers peut constituer un handicap[42].

Une autre manière de travailler passe par la discrimination chronologique.

La recherche sur les ensembles fermés donne aujourd'hui de bons résultats.

En milieu funéraire, la sériation des dotations par permutation matricielle, méthode trop peu utilisée, commence à livrer des informations extrêmement valables. On le voit à propos du cimetière de Hatert aux Pays-Bas et de Schankweiler en Allemagne[43]. Une sériation appliquée aux nécropoles trévires, belges et du nord de la France, en cours de réalisation par l'Université de Louvain, tout en proposant des phases chronologiques flottantes, met en évidence des répétitivités suggestives[44].

Il faut attendre aussi la multiplication des stratigraphies fermées, spécialement en milieu urbain. Elles peuvent servir à un classement plus fin, sans oublier que le point de vue technique ne sera pas valable en tous lieux[45]. Toute tentative d'explication sur l'appari-

---

38 T. Ben Redjeb, *op. cit.*, note 2.

39 La production dans le Centre de céramiques de type "gallo-belge", Table-Ronde de Lezoux, 6 et 7 août 1988 (Alain Ferdière).

40 S. J. DE LAET et H. THOEN, Etudes sur la céramique gallo-romaine de la nécropole de Blicquy (Hainaut). III. La céramique belge "à pâte gris clair", dans *Helinium*, 8, 1968, p. 3-21.

41 N. JOBELOT, D. VERMEERSCH, La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR). Une première approche, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 291-302.

42 B. HOFMANN, *Introduction à l'étude des marques sur vases gallo-belges*, Centre de Recherches Archéologiques du Vexin Français, 1983 ; P. David, P. Blaszkiewicz, *op. cit.*, note 6.

43 J. K. HAALEBOS, *Het grafveld van Nijmegen-Hatert. Een begraafplaats uit de eerste drie eeuwen na Chr. op het platteland bij Noviomagus Batavorum* (Beschrijving van de verzamelingen in het Provinciaal Museum G.M. Kam te Nijmegen), Nijmegen, 1990 ; R. Ludwig, *op. cit.*, note 25.

44 Centre de Recherches d'Archéologie Nationale de l'Université de Louvain (X. Deru).

45 A titre exemplatif, J.-L. MASSY, Les origines d'Amiens. Essai de chronologie d'après les découvertes de céramiques arétines, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 7, 1980, p. 115-136 ; J. ALLAIN *et al.*, Un dépotoir augustéen à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre), dans *Revue Archéologique du Centre*, 5, 3, 1966, p. 195-220 ; U. HEIMBERG, Colonia Ulpia Traiana. Die Früheste Keramik aus der Forumsgrabung, dans *Bonner Jahrbücher*, 187, 1987, p. 411-474 ; M.-A. HALDIMANN *et al.*, Aux origines de Massongex VS. Tarnaiæ, de La Tène finale à l'époque augustéenne, dans *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 74, 1991, p. 129-182 ; C. RICHARD, *Gué-de-Sciaux. Antigny, Vienne, Une ville gallo-romaine. Fouilles d'un sanctuaire* (Société de Recherches Archéologiques de Chauvigny, Mémoire, 4), 1989.

tion, le développement et la diffusion de la céramique gallo-romaine du Ier s., ne peut être opérée que sur base de la publication de pareils ensembles.

On connaît de nombreux travaux qui ont élaboré des horizons chronologiques. Sauf à être fastidieux, il m'est impossible de les reprendre ici.

Dans les ateliers eux-mêmes, cette discrimination fine n'est guère aisée à établir, dans la mesure où les productions peuvent s'étaler sur une période assez longue : dans la vallée de la Vesle, Thuisy fonctionne de -25 à +30 et Vertault, en Côte d'Or, de -12 à +55.

Les sites de référence chronologique sont rarement des ateliers. On manque furieusement d'un travail d'ensemble qui reprendrait, en confrontation, à l'échelle de la Gaule belgique, les séquences chronologiques qui fleurissent individuellement un peu partout dans les camps et milieux urbains et le matériel céramique associé, soit ici la céramique belge, de provenance extra-locale.

Dans le processus de diffusion de la céramique gallo-belge imitant des formes indigènes, quel rôle intermédiaire ont pu jouer les sites méridionaux[46] ?

Dans celui de la diffusion des prototypes de campanienne et de terre sigillée italique, comment faut-il réenvisager l'éclatement des centres de production qui s'est fait jour[47] ?

Dans le nord, quel est le rôle des sépultures aristocratiques trévires, dans la diffusion des produits nouveaux, notamment en référence aux tombes de Goeblingen, qui constituent la première manifestation de cette céramique ?

Le contexte le plus ancien dans lequel apparaissent les céramiques gallo-belges est celui des sépultures A et B de Goeblingen, datées des années 30-20 av. J.-C.[48].

Plusieurs générations suivent : celle des fours IV et VI de Thuisy, contemporaine du camp d'Oberaden[49], celle de l'horizon d'Haltern, celle de la fin du règne de Tibère, dans laquelle les ateliers rhénans comme Cologne[50] et de la vallée de la Vesle[51] jouent un grand rôle, celle de Claude matérialisée par l'horizon d'Hofheim[52], celle enfin de l'époque flavienne[53].

La carte de répartition des ateliers rend compte de quelques évidences pour le nord de la Gaule.

Le nombre d'ateliers connus pour la période augusto-tibérienne sur le *limes* est plus qu'une coïncidence[54]. En dehors des camps, cette céramique est rare et le restera même par la suite. En Suisse, d'ailleurs, les imitations précoces de terre sigillée de l'époque de Tibère, proviennent aussi majoritairement de sites militaires ou fortement romanisés comme Vindonissa et Augst.

Il faut insister sur le rôle joué par l'armée dans l'introduction de la céramique gallo-belge. Parce qu'il n'y avait pas d'industrie locale pour rencontrer la demande romaine, aux frontières, elle a été diffusée par celle-ci sous la double forme d'imitation de produits italiens et de copies de vaisselle laténienne, durant les campagnes d'Auguste[55].

Dans tout l'arrière-pays du *limes* –je pense ici au territoire de la Belgique actuelle– où fleurissent des ateliers belges, aucun ne peut être antérieur à la quatrième ou cinquième génération, surtout celle contemporaine de l'horizon de Hofheim.

Même si l'on insiste souvent sur l'ancienneté des fours de la région de Reims, on voit également que l'époque de pleine production est claudienne, à Courmelois et à Prunay.

L'apparition des ateliers n'est donc pas chronologiquement homogène au plan géographique.

De même, une question intéressante à se poser est celle de voir si la contemporanéité des formes indigènes et des formes importées est partout de rigueur.

Quels sont, à Chartres par exemple, les rapports chronologiques entre vaisselle importée de Gaule centrale et vaisselle précoce de tradition gauloise ? Seule l'approche quantitative sur de grandes séries peut permettre d'esquisser une réponse.

L'apparition de la céramique gallo-belge reste donc lente et progressive. Même si la terminologie est insatisfaisante, ce groupe de céramique rend compte d'un phénomène de symbiose exceptionnel : l'armée et l'aristocratie introduisent des formes d'influence campanienne et italique, mais le monde gaulois, loin d'assimiler servilement l'apport, imposera à son tour ses propres modèles.

Le déclin de cette céramique, observé si souvent dans les sites, a de nombreuses explications dont les plus convaincantes ne paraissent pas être le rapport avec

---

46 Evocation du rôle des sites de Toulouse, Bibracte, Roanne dans M. Vegas, *op. cit.*, note 16.

47 Une rubrique sur les produits d'imitation de la sigillée arétine, en gallo-belge, a été présentée dans E. ETTLINGER *et al.*, *Conspectus formarum terræ sigillatæ italico modo confectæ* (Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik, 10), Bonn, 1990, p. 23.

48 J. METZLER, Treverische Reitergräber von Goeblingen-Nospelt, dans *Trier Augustusstadt der Treverer*, Mayence, 1984, p. 87-99.

49 Occupation contemporaine en milieu urbain : par exemple à Amiens.

50 P. LA BAUME, Frührömische Töpfereien aus der Lungegasse, dans *Kölner Jahrbuch Vor-und Frühgeschichte*, 3, 1958, p. 26-54 ; *id.*, Ein Töpferöfen tiberischer Zeit "An der Rechtsschule" in Köln, dans *Kölner Jahrbuch Vor-und Frühgeschichte*, 6, 1962-63, p. 12-22 ; *id.*, Weitere Frührömische Töpferöfen in Köln, dans *Kölner Jahrbuch Vor-und Frühgeschichte*, 7, 1964, p. 7-13.

51 Atelier de Sept-Saulx.

52 Cf. aussi le fort de Rheingönheim : G. ULBERT, *Das frührömische Kastell Rheingönheim* (Limesforschungen, 9), Berlin, 1969 et les ateliers de Braives et de Vervoz en Belgique.

53 Sites contemporains : les fours de Blicquy et la nécropole de Baralle (Nord).

54 Rödgen, p. 117 et suiv. ; H.J. WILLEMS, *Romans and Batavians. A Regional Study in the Dutch Eastern River Area*, Amsterdam, 1986, p. 159 et suiv.

55 Pour les contextes militaires, cf. Ph. Filtzinger, *op. cit.* (note 16), p. 102-105 ; *id.*, *Invasion and Response : Pottery and the Roman Army*, BAR, B.S., 73, 1979, p. 99-106.

des événements militaires : la révolte des Bataves en 70 pour la région rhénane, les campagnes d'Agricola dans le nord de l'Angleterre.

Aux IIe et IIIe s., voire jusqu'au Ve s., les techniques de fabrication des vases en *terra nigra* ou fumigée survivent bien entendu mais elles n'offrent plus la même homogénéité. On connaît les raisons de la concurrence qu'affichent à ce moment des manufactures lointaines et superproductrices.

Comme la terra nigra n'est qu'une technique, cette technique ne sera jamais oubliée même si le IIe s. se caractérise par des productions dont le répertoire de formes anciennes s'amenuise et où l'on peut, en même temps, isoler un certain nombre de productions plus régionales, sans ambitions commerciales au long cours et qui prennent en quelque sorte le relais local.

Un chapitre reste à écrire, celui de la *terra nigra* tardive. On pourrait dire, au IVe s., que la terra nigra redevient une nécessité. La céramique produite en atmosphère réductrice pallie la disparition de la céramique fine engobée des ateliers rhénans. La situation est un peu la même dans les ateliers du Centre.

Elle copie non seulement les gobelets de la céramique vernissée mais aussi quelques prototypes de la terre sigillée argonnaise[56]. D'une manière générale, on voit deux techniques, celle qui a une surface brillante, celle qui est sommairement ou partiellement lissée.

La loi du genre, celle de l'introduction à un thème de congrès, m'a imposé une présentation trop générale, trop sommaire et trop schématique mais ce premier tour d'horizon peut continuer de susciter bien des questions.

56 Typologie présentée dans R. BRULET, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du Limes aux IVe et Ve siècles* (Trierer Zeitschrift, Beihetft 13), Trier, 1990, p. 46-76.

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Jan Kees HAALEBOS

LA CÉRAMIQUE BELGE À NIMÈGUE

I. INTRODUCTION[1]

Nimègue est devenue presque synonyme de céramique belge depuis l'importante publication de J. H. Holwerda[2] ; peu de sites aux Pays-Bas disposent d'une quantité aussi importante de ce type de céramique ; les différentes phases d'occupation au cours de la période romaine permettent, en outre, de classer ce matériel en tranches chronologiques.

Holwerda a tiré la définition de la céramique belge des publications allemandes. En 1895, K. Koenen avait isolé une catégorie de céramique qui, reposant sur une tradition laténienne "n'exprimait d'une manière pure ni les formes de vases italiques ni les formes autochtones mais où l'on pouvait reconnaître plus distinctement les caractères locaux plutôt que romains"[3]. Il signale également "que la céramique romaine de La Tène se rencontre surtout dans la zone des tribus celtiques et des tribus germaniques celtisées, en particulier dans les sites celtisés du Rhin Moyen et Supérieur. Tandis que dans les régions purement germaniques du Rhin Inférieur, en particulier dans les sites militaires, il apparaît que la céramique qui prédomine à l'époque augustéenne tardive présente des particularités plutôt italiques qu'autochtones".

Pour la dénomination de ce matériel, Dragendorff et Loeschcke ont utilisé le terme de céramique belge[4], tout en étant parfaitement conscients de son caractère imprécis et des problèmes posés par la détermination de la provenance de ce type de céramique ; c'est l'impression dégagée par cette citation tirée de l'ouvrage de Dragendorff : "que le nom de vase "belge" que j'avais alors suggéré[5], désigne vraiment le centre de fabrication, je le mets maintenant en doute. Ce nom devait indiquer un groupe de vases fins fabriqués en *terra nigra*, de terre grise ou de céramique rouge, qui se trouvent si souvent dans nos niveaux préhistoriques et qui sont liés par des relations multiples. Comme points communs, elles sont sans aucun doute de fabrication locale, souvent liées à la céramique pré-romaine, avec déjà une adaptation de la technique raffinée romaine, elles sont influencées par les formes romaines et essayent en partie d'imiter directement la céramique romaine, notamment la terre sigillée. Il faut encore étudier quels sont les groupes contemporains parmi ces céramiques, quelles sont les formes qui apparaissent toujours ensemble et que l'on puisse attribuer à une même production et quelle est la zone de répartition des espèces isolées. Provisoirement je conserve cette dénomination puisque chacun sait de quoi il s'agit"[6].

II. FORMES ET TECHNIQUES

Holwerda a établi sa classification de la céramique belge en combinant techniques et formes. Il fait la distinction suivante : céramique de la couleur de l'argile avec ou sans couverte (A), différents types rouge et orange ou *terra rubra* (BD et JK) et de la *terra nigra* (FH, LM)[7]. Quelques vases sont faits en céramique jaune (E) et pourraient, selon son avis, provenir de Heerlen

---

1 Traduction : Marianne Delcourt-Vlaeminck, Présidente de la Société Tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie.

2 1. J. H. HOLWERDA, *De Belgische waar in Nijmegen*, Beschrijving van de verzameling van het museum G.M. Kam te Nijmegen II, 's-Gravenhage, 1941.

3 K. KOENEN, *Gefäßkunde der vorrömischen Römischen und fränkischen Zeit in den Rheinlanden*, Bonn 1895, p. 69 et pl. IX-XI, n° 5.

4 H. DRAGENDORFF, Die Fundstücke aus dem großem Lager und dem Uferkastell, 1901-1902, Ausgrabungen bei Haltern II, dans *Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen*, 3, 1903, p. 79-81 ; S. LOESCHCKE, Keramische Funde in Haltern. Ein Beitrag zur Geschichte der augusteischen Kultur in Deutschland, dans *Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen*, 5, 1909, p. 258-305.

5 H. DRAGENDORFF, Terra sigillata. Ein Beitrag zur Geschichte der griechischen und römischen Keramik, dans *Bonner Jahrbücher*, 96-97, 1895, p. 87-97.

6 H. DRAGENDORFF, *op. cit.*, 1903, p. 79.

7 HOLWERDA, *op. cit.*, 1941, p. 12.

(Zuid-Limburg), où ils ne semblent pas avoir été fabriqués bien avant 100 apr. J.-C.[8]. A l'instar de Loeschcke, Holwerda engloba aussi dans le groupe "céramique belge" les vases grossiers que l'on appelle "kurkurn" (N) à cause de la structure de "liège" de leurs parois (Fig. 3, nº 4). Les exemplaires plus récents (Fig. 4, nº 9-11) de ce type sont souvent en céramique grise, à l'aspect fort proche des pots à cuire à parois rugueuses et que Holwerda désigne sous le terme de céramique pseudo *terra nigra*. La véritable céramique à structure de "liège" est souvent modelée et conserve, à l'intérieur, les traces irrégulières laissées par la main du potier.

Holwerda n'englobe pas dans la céramique belge la céramique dorée qui, cependant, porte parfois des estampilles de potiers qui ont également travaillé la *terra nigra*[9].

La céramique belge peut être divisée en deux grands groupes. D'un côté, les vases qui traduisent surtout des influences laténiennes, de l'autre, les assiettes et petites coupes qui imitent nettement des types romains. Ces dernières portent presque toujours une estampille de potier au nom fréquemment d'origine celtique. Les noms latins ou latinisés sont rares : Acutus, Graecus, Iovinus, Lucanus, Luculius, Senica et Silanus. Les vases, conformément à leur caractère non-romain, portent beaucoup moins de sigles. Ceux-ci apparaissent surtout sur les types plus récents qui se distinguent, en outre, par leur base, bien différente, évoquant un pied annulaire.

Outre les formes citées précédemment, on observe relativement peu de grands bols. La plupart imitent des types en terre sigillée comme le bol à collerette Ritt. 12 ou les bols décorés Drag. 29 et 37, et ne sont en usage qu'à partir du règne de Claude ou plus tard encore. Les bols Holwerda 55 (Fig. 4, nº 4-5), qui ne semblent pas être apparus plus tôt et qui sont restés en vogue durant une bonne partie du II^{e} s., se situent davantage dans la tradition de La Tène. La forme des exemplaires les plus récents est toutefois moins nette et la technique devient moins fine.

III. CHRONOLOGIE

Pour la classification chronologique du matériel, Holwerda s'est appuyé sur la césure observée dans le développement de Nimègue, suite à la révolte des Bataves[10]. Avant 70 existaient trois ou quatre éléments importants (Fig. 1) :

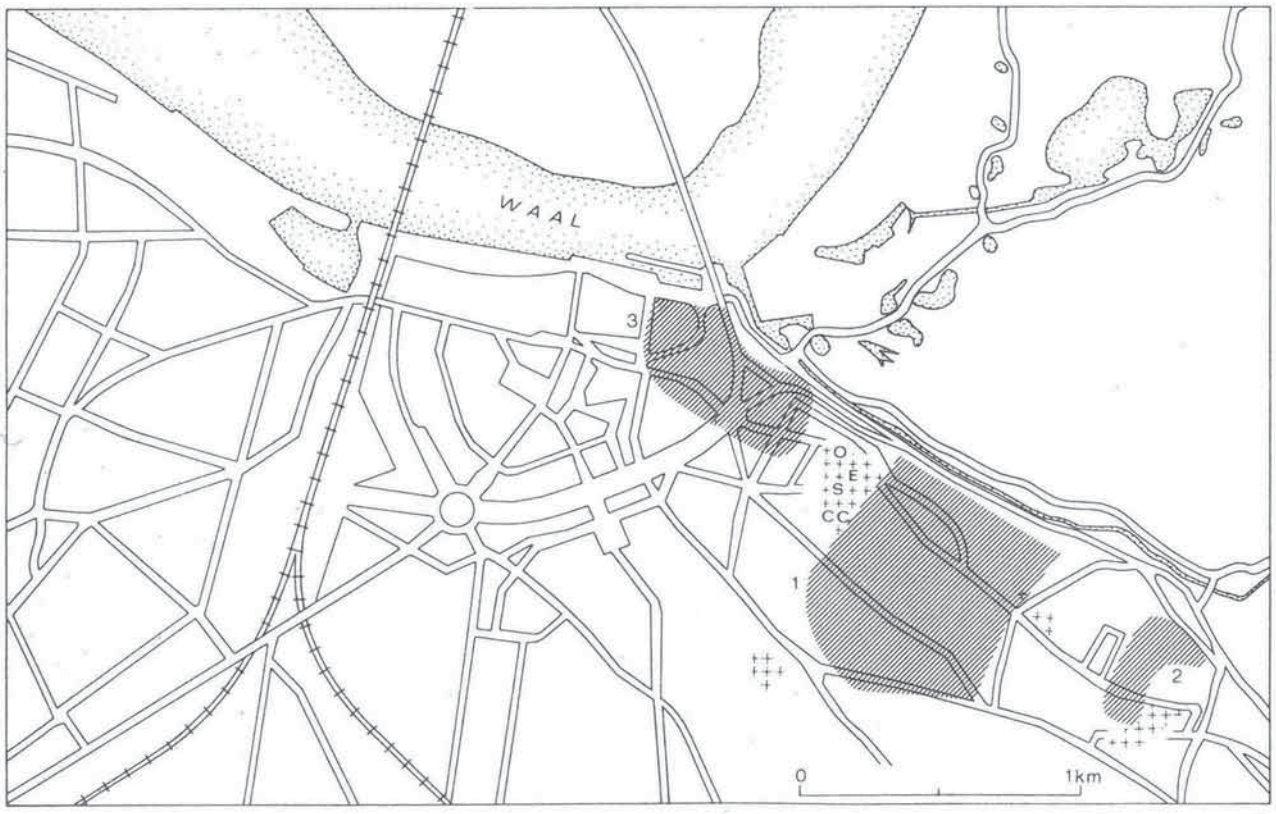

Figure 1 - Nimègue durant l'époque romaine précoce (dessin E. J. Ponten). 1 : le grand camp augustéen sur le Hunerberg ; 2 : fortifications sur le Kops Plateau ; 3 : *oppidum Batavorum* ; 4 : nécropole le long du Musée Kamstraat (O, E, S et CC).

8 HOLWERDA, *op. cit.*, 1941, 27, p. 109-110.

9 J. K. HAALEBOS, Zwammerdam-Nigrum Pullum. Ein Auxiliarkastell am Niedergermanischen Limes, dans *Cingvla III*, Amsterdam, 1977, p. 53 et pl. 30, C 4.

10 Voir au-dessus en premier lieu : A. V. M. HUBRECHT et A. M. GERHARTLWITIEVEEN (red.), *Auf den Spuren der Römer in Nijmegen*, Nijmegen 1979.

1. Le grand camp légionnaire sur le Hunerberg[11], vraisemblablement érigé en relation avec les opérations de Drusus en 12 av. J.-C. ou à une époque antérieure, et dont rien ne nous est parvenu dans la littérature antique. Son occupation a probablement été de courte durée. Holwerda n'était pas au courant de l'existence de ce camp.

2. A peine un peu plus récente, la fortification militaire de forme triangulaire du Kops Plateau, qui resta occupée par l'armée jusqu'à la révolte des Bataves[12]. Holwerda voulut y voir, à tort, *l'Oppidum Batavorum* cité dans les *Historiae* de Tacite, ville des Bataves incendiée par les insurgés en 70. La céramique provenant des fouilles d'Holwerda a été publiée en langue française par J. Breuer dans les *Oudheidkundige Mededelingen* de 1931[13].

3. Il faut sans doute rechercher actuellement cette ancienne ville batave aux alentours du Valkhof. Sous le règne de Tibère, il y avait un *castellum* d'environ 1,5 ha, en bordure orientale de ce site.

4. Le long de l'actuel Museum Kamstraat, sur le flanc occidental du camp militaire augustéen, se développa une nécropole (Fig. 1, O, E, S et CC). Holwerda signale qu'elle ne fut utilisée qu'à l'époque pré-flavienne. On peut considérer qu'elle servit principalement à l'inhumation des habitants de *l'Oppidum Batavorum* (Fig. 1, nº 3). Les tombes les plus anciennes pourraient toutefois être celles de légionnaires du camp (Fig. 1, nº 1). Les graffiti découverts révèlent quelques noms celtiques (SOLIMARI et CAMV[—], ainsi qu'un certain nombre d'origine latine (VIT[ALIS], NVMERIV[S], IVLIVS, PVD[ENS]. Un seul défunt paraît avoir possédé le statut de citoyen : C. Valerius Optatus[14].

Après la révolte des Bataves se créa une toute nouvelle situation dont les principales caractéristiques sont (Fig. 2) :

1. Un nouveau camp légionnaire sur le Hunerberg (Fig. 2, nº 1) avec, tout autour, l'habitat (Fig. 2, nº 2)[15] qui lui est associé et des nécropoles (Fig. 2, nº 8).
2. A quelques kilomètres de distance du domaine militaire, une occupation civile (Fig. 2, nº 4), qui donnera naissance ultérieurement à *Ulpia Noviomagus Batavo-*

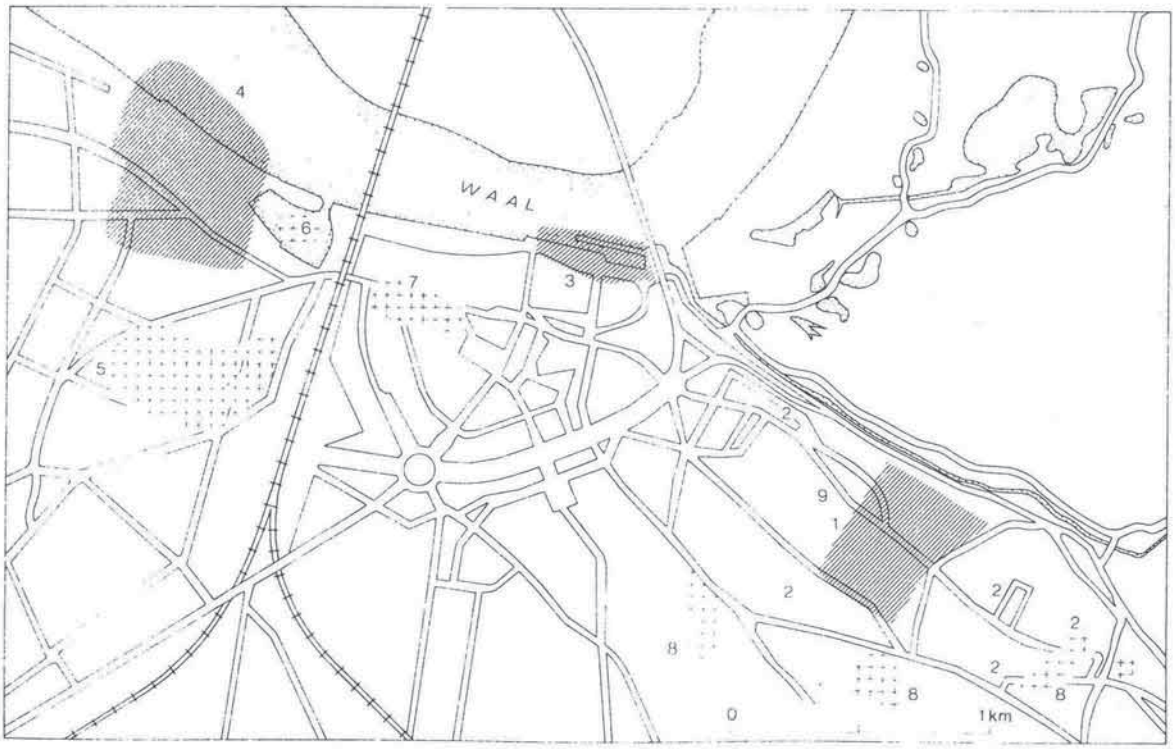

Figure 2 - Nimègue au milieu de l'époque romaine (dessin E. J. Ponten). 1 : camp légionnaire ; 2 : *canabae* ; 3 : débarcadère ; 4 : (*Ulpia*) *Noviomagus* ; 5-7 : nécropole à Hees et sépultures à l'endroit du Nieuwe Haven (aujourd'hui Waalhaven (6) et à l'intérieur de la ville actuelle (7) ; 8 : nécropoles autour du camp légionnaire ; 9 : chantier de fouilles sur le terrain de l'ancien Collège Canisius.

11 J. K. HAALEBOS, Das große augusteische Lager auf dem Hunerberg in Nijmegen, dans R. ASSKAMP (red.), *Die Römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus*, Münster, 1991, p. 97-107.

12 W. J. H. WILLEMS, Early Roman camps on the Kops Plateau at Nijmegen, dans V. A. MAXFIELD et M.J. DOBSON, *Roman Frontier Studies*, 1989, Exeter 1991, p. 210-214.

13 J. BREUER, Les objets antiques découverts à Ubbergen près Nimègue, dans *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, 12, p. 27-121.

14 P. STUART, Een Romeins grafveld uit de eerste eeuw te Nijmegen. Onversierde terra sigillata en gewoon aardewerk, dans *Beschrijving van de verzamelingen in het Rijksmuseum G. M. Kam te Nijmegen*, VIII, 's-Gravenhage, 1977, p. 69-71 ; cf. J. K. HAALEBOS, *op. cit.*, 1979, p. 218.

15 J. K. HAALEBOS, Die Legionscanabae in Nijmegen, dans A. MAXFELD et M.J. DOBSON, *op. cit.*, 1991, p. 184-187.

rum ou *Municipium Batavorum*[16]. La nécropole (Fig. 2, nº 5) toute proche constitue une importante source d'informations sur la céramique en Germanie Inférieure pendant le Haut-Empire romain[17].

La nécropole du Museum Kamstraat (Fig. 1, O, E, S et CC) joua un rôle prépondérant dans les interprétations d'Holwerda. L'endroit fut en grande partie pillé au début de ce siècle. Pour l'enregistrement des trouvailles, on divisa le terrain en trois secteurs, chacun étant délimité par des rues modernes : O, E et S. Il en existait, de plus, un autre (CC), dans l'enceinte du Collège Canisius, où les inventaires provenant des tombes isolées furent mieux conservés[18].

Holwerda a attaché beaucoup d'importance à cette division et considéré les subdivisions comme zones d'inhumations distinctes qui, selon lui, devaient permettre de préciser la datation de la céramique qu'on y a découverte. Comme Loeschcke, il trouva que les pièces les plus anciennes, correspondant à la céramique de Haltern, provenaient de O et les plus récentes, de S. Ces dernières remontaient à l'époque du *castellum* de Hofheim, attribuable au milieu du Ier s. Le secteur E occupait la position intermédiaire, ce qui donne la succession suivante :

O : 5/10 apr. J.-C. - 30

E : 20 - 40

S : 30 - 70

La zone CC, qui ne contenait que très peu de matériel ancien, a été laissée à l'écart.

En se basant sur l'étude des estampilles sur sigillées et de la céramique commune, Daniëls[19] et Stuart[20] ont démontré que la majeure partie des tombes datait du milieu du Ier s. et que le tout avait encore été en usage à une époque ultérieure. On observe cependant que O contient, proportionnellement, la plus grande quantité des objets précoces et CC la plus petite[21] ; O, en comparaison avec les autres secteurs de la nécropole, a livré deux fois plus de céramique belge (54,5 %)[22]. Il semble bien qu'on puisse observer le développement de la nécropole dans une certaine direction. Cependant, les renseignements dont nous disposons restent lacunaires étant donné la façon dont les tombes ont été vidées et du fait également de la délimitation artificielle des différents secteurs par des rues modernes.

Contrairement à l'opinion de Stuart et d'Holwerda, les tombes les plus anciennes pourraient bien être quelque peu antérieures au début de notre ère. On a, en effet, découvert sur une assiette arétine, l'estampille du potier Annius Crispus, déjà connue sur le site militaire précoce de Rödgen (12-8 av. J.-C.)[23].

IV. ORIGINE

La littérature moderne considère la céramique belge de la région du Rhin Inférieur comme un produit étranger, introduit dans le sillage des légions romaines[24]. Au cours de la deuxième décennie avant J.-C., les troupes romaines, avec leur intendance et leurs artisans, furent déplacées de l'intérieur de la Gaule vers la frontière avec la Germanie. On a mis en évidence de réelles influences venant du centre et du sud de la Gaule[25]. On a émis l'hypothèse qu'une partie de la toute première céramique belge utilisée en Germanie Inférieure a été réalisée dans des officines de potiers militaires à l'intérieur même ou à proximité des grands camps[26]. Aux Pays-Bas, on découvre rarement des assiettes et des coupes en *terra rubra* en dehors des contextes militaires. Les vases anciens (du type Haltern 84, 85 et 87) ont été plus répandus mais étaient loin d'être courants à la campagne[27]. C'est seulement dans la période flavienne, lorsque l'essor de la céramique belge se termine, que la *terra nigra* est répandue à plus grande échelle à l'extérieur des grands centres. C'est alors qu'apparaissent des fours qui ne sont plus exploités par ou pour l'armée[28] et que naissent des formes comme

---

16 J. K. HAALEBOS, Neues aus Noviomagus, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 20, 1990, p.193-200.

17 H. BRUNSTING, *Het grafveld onder Hees bij Nijmegen*, Amsterdam, 1937.

18 W.G.J.R. VERMEULEN, *Een Romeinsch grafveld op den Hunnerberg te Nijmegen (uit den tijd van Tiberius-Nero)*, Amsterdam, 1932. Durant les fouilles de ce terrain, le matériel est passé entre plusieurs mains : cf. M. P. M. DANIELS, *Noviomagus, Romeins Nijmegen*, Nijmegen, 1955, p. 329-330.

19 M. P. M. DANIELS, *op. cit.*, 1955, p. 305-320.

20 P. STUART, *op. cit.*, 1977, p. 75.

21 Selon mon compte rendu de P. STUART, *op. cit.*, 1977, dans *Bulletin Antieke Beschaving*, 54, 1979, p. 217-218.

22 Selon J.K. HAALEBOS, Het grafveld van Nijmegen-Hatert. Een begraafplaats uit de eerste drie eeuwen na Chr. op het platteland bij Noviomagus Batavorum, dans *Beschrijving van de verzamelingen in het Provinciaal Museum G.M. Kam te Nijmegen*, Nijmegen, 1990, p. 220, tabel 7.

23 P. STUART, *op. cit.*, 1977, p. 17, nº 3 ; voir J. K. HAALEBOS, *op. cit.*, 1979, p. 218 ; A. OXE et H. COMFORT, *Corpus vasorum Arretinorum*, Bonn, 1968, p. 17, nº 80 k, attestent que cette estampille apparaît à Neuss et Xanten mais pas à Haltern.

24 H. VON PETRIKOVITS, Der Wandel römischer Gefäßkeramik in der Rheinzone, dans H. von PETRIKOVITS, *Beiträge zur römischen Geschichte und Archäologie*, 1931 (bis 1974), Bonn, 1976, p. 498-499.

25 M. VEGAS, Die augustische Gebrauchskeramik von Neuss, *Limesforschungen*, 14, Berlin 1976, p. 1420 ; voir aussi H. DRAGENDORFF, *op. cit.*, 1895, p. 93, pour la *terra nigra* estampillée de *Gallia Narbonensis*.

26 S. LOESCHCKE, *op. cit.*, 1909, p. 276 ; M. VEGAS, *op. cit.*, 1976, p. 20 ; selon H. J. WILLEMS, *Romans en Batavians. A Regional Study in the Dutch Eastern River Area*, Amsterdam, 1986, p. 160, fig. 35. Pour la production des assiettes en céramique belge précoce à Nimègue, cf. la note 32.

27 H. J. WILLEMS, *op. cit.*, 1986, p. 161-162 ; cf. aussi J. K. HAALEBOS, *op. cit.*, 1990, p. 147, nº 3030, avec la bibliographie plus complète et les productions des fours de Braives et d'Arras.

28 M. P. M. DANELS, Romeinsch Nijmegen. II. Ulpia Noviomagus, dans *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, 8, 1927, p. 90-93 ; W. J. H. WILLEMS, A Roman Kiln at Halder, Gemeente St. Michielsgestel N.B., dans B.L. van BEEK *et al.* (red.), Ex Horreo, *Cingvla*, IV, Amsterdam, 1977, p. 7-217.

les "urnes à décor perlé" dont la distribution semble s'être limitée à la Germanie Inférieure[29].

V. FOUILLES RÉCENTES

Les grandes fouilles qui eurent lieu à Nimègue après la deuxième guerre mondiale ont certainement livré de la céramique belge en grande quantité mais une faible partie du matériel a seulement été publiée. Les fouilles les plus fructueuses ont été menées dans une partie de la nécropole du Museum Kamstraat : elles ont permis le relevé systématique d'un grand nombre de tombes[30]. Parmi les objets les plus anciens figure une assiette rappelant le matériel provenant de la tombe A de Goeblange-Nospelt, daté de la troisième décennie avant J.-C.[31]. Ce type d'assiette trahit l'influence de modèles en céramique noire campanienne.

Nous ne pouvons présenter ici que quelques sites.

Le grand camp légionnaire de l'époque augustéenne établi sur le Hunerberg (Fig. 1, n° 1).

Depuis 1987, l'Université Catholique de Nimègue a effectué des recherches sur le terrain de l'ancien Collège Canisius ; la fouille de cette partie des *canabæ* flaviennes de la *Legio X Gemina* (Fig. 2, n° 9) a déjà livré plus de 50.000 tessons de céramique. La céramique belge trouvée lors de ces fouilles ne représente même pas 5 % de l'ensemble. Une petite partie de cette céramique provient des fosses du camp augustéen antérieur au village militaire des *canabæ.* Comme signalé précédemment, ce camp a été vraisemblablement fondé au début de l'offensive de Drusus en 12 av. J.-C. ou quelques années auparavant et il semble n'avoir été en usage que très peu de temps.

La céramique belge provenant de ce premier camp fait partie des trouvailles les plus anciennes de ce type à Nimègue. Les formes se limitent principalement aux vases à parois de "liège" (Fig. 3, n° 4) et aux gobelets. Les assiettes ne sont représentées, en l'état actuel des fouilles, que par un fragment de bord et un autre, de paroi, de forme Holwerda 1944, type 87 (Haltern 73). Holwerda a signalé la présence de ratés de cuisson de ce type, provenant de Nimègue[32], et il se pourrait bien que ce genre d'assiette soit de fabrication locale. On en a découvert, en outre, dans les fours de Thuisy et de Sept-Saulx.

Parmi les gobelets prédominent ceux de forme cylindrique Holwerda, type 3 (Haltern 84) (Fig. 3, n° 13). La plupart diffèrent par la pâte et le décor de ce que l'on trouve normalement à Nimègue. Ils sont fabriqués en céramique dure, de teinte blanc-gris, et leur paroi intérieure est parfois recouverte d'un engobe rouge. Le décor consiste en fines bandes horizontales de petits casiers réalisés à la roulette.

Une petite partie de cette céramique provient des fossés du camp augustéen antérieur au village militaire.

Les autres formes de gobelets "à décor en arêtes de poisson" Holwerda 1, vases élancés Holwerda 11 et 18, bouteilles globulaires Holwerda 25 et 27, ne sont représentées que par un nombre infime de fragments de bords. On retrouve régulièrement des vases grossiers de type Holwerda 2 mais il conviendrait de les ranger dans le groupe des pots à cuire à parois rugueuses.

Les *canabae* de l'époque flavienne (Fig. 2, n° 2 et spéc. n° 9).

La majeure partie de la céramique provient des *canabae* où la céramique belge n'est pas mieux représentée (3 à 5 %) que dans le camp flavien de la *Legio X Gemina*. Les principales formes sont des gobelets à décor perlé Holwerda 28 (Fig. 4, n° 1-3) (22,8 %), les bols Holwerda 55 (Fig. 4, n° 4-5)(9,5 %), les plats Holwerda 81 (Fig. 4, n° 7-8)(10,0 %) et les pots à parois de "liège" (Fig. 4, n° 9-11)(20,1 %). En ce qui concerne le reste, quelques pièces seulement nécessitent un commentaire particulier.

Un certain nombre de fragments proviennent d'imitations en *terra nigra* de bols Drag. 29 dans lesquels on a remplacé les motifs en relief par des demi-cercles concentriques réalisés au compas (Fig. 4, n° 6). Ce groupe spécial de *terra nigra,* sur lequel J.E. Bogaers est le premier aux Pays-Bas à avoir attiré l'attention[33], n'est connu qu'en quelques endroits, bien que le nombre de sites repérés commence à augmenter depuis ces dernières années : Buren, Cuijk, Druten, Heel, St.Michielsgestel-Halder, Tiel-Wadenoijen[34], Venlo et Woerden. Le répertoire de formes n'englobe pas seulement des bols de tendance Drag. 29 mais encore, d'après une découverte effectuée à Nimègue, un gobelet biconique[35]. On en a trouvé de semblables dans le sud-est de l'Angleterre, où ils sont connus sous le nom de "London Ware". Leur production semble être restée limitée aux alentours de Londres jusqu'à la période allant de 90 à 140 environ mais elle a pu continuer dans le sud-ouest de la Grande-Bretagne[36]. Il semble cependant peu vraisemblable que la "London ware" britannique ait été exportée aux Pays-Bas. Certains indices montrent que de tels bols ont été fabriqués à Cuijk, au bord de la Meuse dans la province du

29 J. K. HAALEBOS, *op. cit.*, 1990, p. 150, n° 3280.

30 J. H. F. BLOEMERS, Das Gräberfeld westlich des großen Lagers, dans HUBRECHT en GERHARTLWITTEVEEN, *op. cit.*, 1979, p. 34-36.

31 J. METZLER, Treverische Reitergräber von Goeblingen-Nospelt, dans H. CÜPPERS, *Trier, Augustusstadt der Treverer*, Mainz, 1984, p. 89 et p. 92, A 10 et 31. Cf. aussi HOLWERDA, *op. cit.*, 1941, p. 53 et pl. XII, n° 635 (provenant du terrain O) : une forme plus profonde qui n'a plus aucun rapport avec les petites coupes du Service arétin I.

32 HOLWERDA, *op. cit.*, 1941, p. 67-68.

33 J. E. BOGAERS, Cuijk, dans *Nieuwsbulletin van de Koninklijke Oudheidkundige Bond*, 1966, p. 67 (= *Numnaga,* 13, 1966, p. 117) ; id., Tussen "castra" en "oppidum", *Numnaga,* 17, 1970, p. 100-101 avec la fig. 3.

34 R.S. HULST, Archeologische kroniek van Gelderland 1987, *Gelre*, 79, 1988, p. 190-191, fig. 9.

35 Pour la forme, cf. HOLWERDA, *op. cit.*, 1941, type 26.

36 G. MARSH, Early second century fine wares in the London area, dans P. ARTHUR et G. MARSH, *Early Fine Wares in Roman Britain*, B.A.R. British Series, 57, 1978, p. 123-124 ; N. HOLBROOK et P. T. BIDWELL, *Roman Finds from Exeter*, Exeter 1991, p. 165.

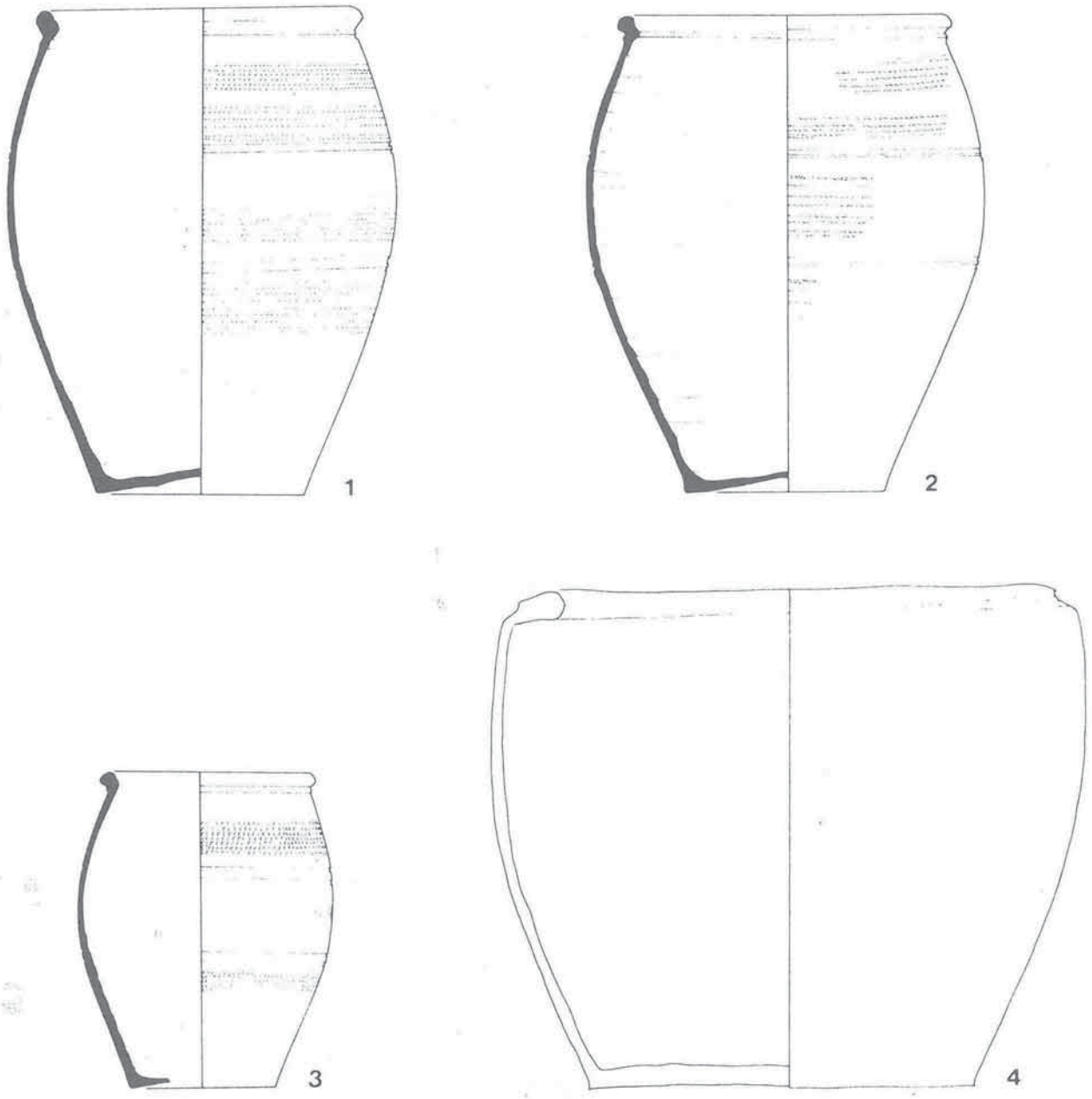

Figure 3 - Céramique belge des environs de 12 av. J.-C. provenant des structures augustéennes du Hunerberg à Nimègue (Ech. 1/3, dessins R. P. Reijnen).
1-3 : tonnelets Holwerda 1941, type 3, décorés au moyen d'une molette de petits casiers ;
4 : vase à parois de "liège" ou "kurkurn".

Brabant[37]. En dehors des Pays-Bas, il existe sur le continent quelques sites allemands (Cologne, Neuss, Okarben) et un en Belgique (Liberchies). Le décor est, en outre, connu par des découvertes du Tessin[38]. Il s'agit là d'une très fine *terra nigra* qui ferait davantage songer à de la céramique à parois minces plutôt qu'à de la céramique belge. La pièce représentée par Simonett diffère de par sa forme et doit être attribuée au règne de Tibère. Il semble donc douteux que de tels produits italiques puissent être considérés comme pro-

37 J. E. BOGAERS, *op. cit.*, 1966, p. 67. Pour une datation de l'époque de Claude des fours trouvés à Cuijk, ces coupes sont un argument insuffisant, de même que les trouvailles proches de gobelets dorés Hofheim 26C. Voir aussi la datation de ces gobelets dans J. K. HAALEBOS, *op. cit.*, 1991, p. 146, 3010.

38 Ph. FILTZINGER, Die römische Keramik aus dem Militärbereich von Novaesium (etwa 25 bis 50 n. Chr.), *Novaesium*, V, 1972, p. 19 et pl. 31, 67 ; HULST, *op. cit.*, 1988, p. 191 ; M. GUSTIN, dans R. BRULET, Liberchies I. Vicus galloromain. Bâtiment méridional et la Fontaine des Turcs, *Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain*, LIV, 1987, p. 114, n° 9-10 et 116, n° 36-37 ; Chr. SIMONETT, Tessiner gräberfelder, *Monographien zur Ur und Frühgeschichte der Schweiz*, III, 1941, 72, p. 7.

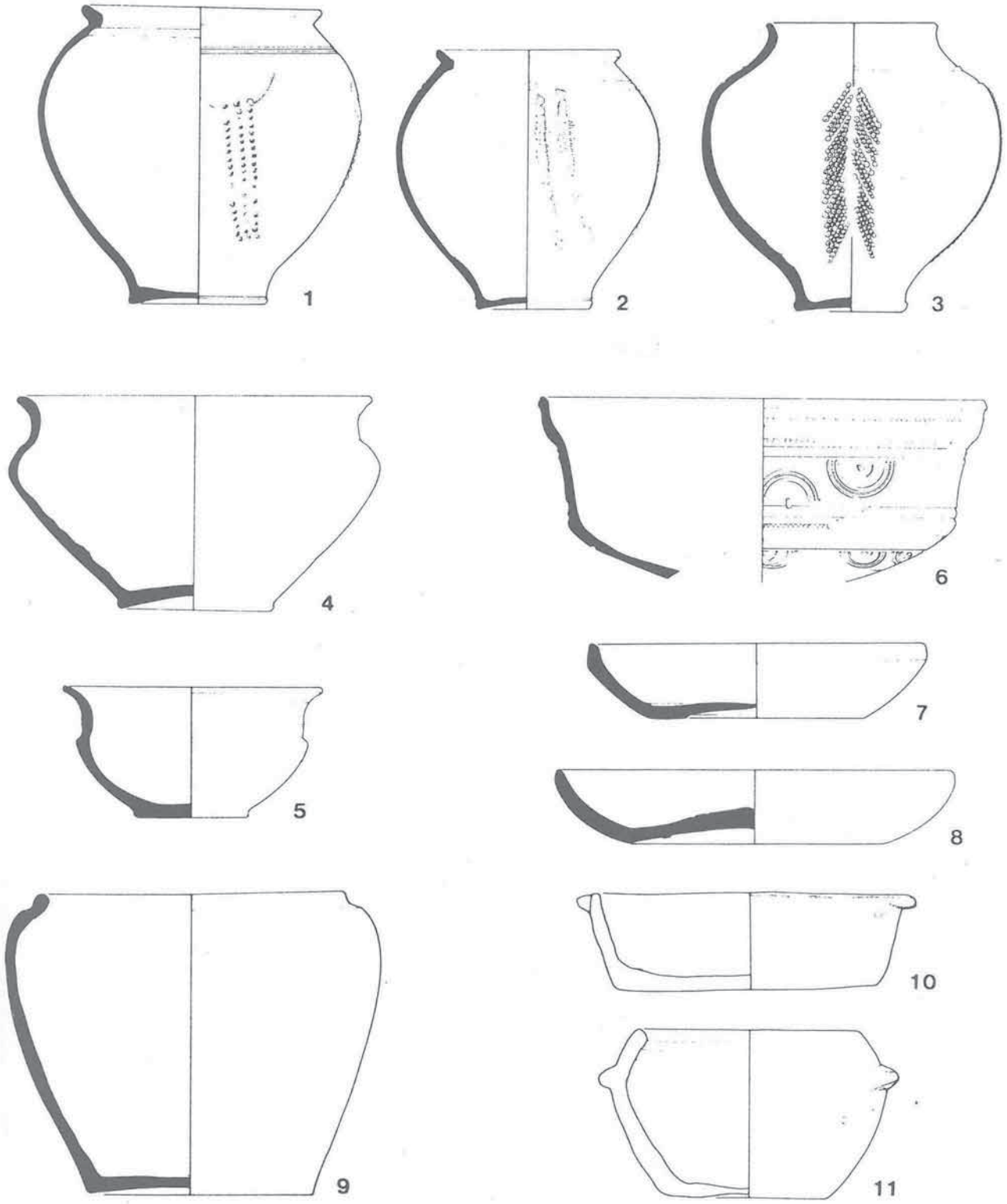

Figure 4 - Terra Nigra provenant des *canabae* flaviennes,
à l'ouest du camp de la *Legio X Gemina*, sur le Hunerberg à Nimègue (Ech. 1/3, dessins R. P. Reijnen).
1-2 : urnes à décor perlé Holwerda 1941, type 28 ;
3 : urne à décor perlé importée de Germanie Supérieure ; 4-5 : bols Holwerda 1941, type 55 ;
6 : imitation d'une coupe Drag. 29, décorée de demi-cercles concentriques exécutés au compas (dénommée "London Ware") ;
7-8 : assiettes Holwerda 1941, type 81 ;
9-11 : céramiques dérivées des vases à parois à structure de "liège" en pseudo *terra nigra*.

totypes de la "London Ware" en Germanie et en Grande-Bretagne.

Comme déjà signalé précédemment, les urnes à décor perlé (Fig. 4, n° 1-3) occupent la place la plus importante au sein des gobelets en *terra nigra* provenant des *canabae* et semblent s'être limitées à la Germanie Inférieure et à la partie septentrionale de la Germanie Supérieure. L'une d'elles diffère du type habituel par sa forme et son décor (Fig. 4, n° 3). Le bord est droit ; les rangées de perles ne sont pas organisées en rangées verticales ou diagonales mais en forme d'arêtes de poisson. Cette céramique doit avoir été importée de Germanie Supérieure[39], où elle a été produite jusqu'à l'époque d'Hadrien.

La nécropole de Nimègue-Hatert (Fig. 5 à 7).

En 1979 et 1980, on a eu l'occasion de fouiller une nécropole à Hatert, à environ 4 km au sud-ouest de la ville romaine *d'Ulpia Noviomagus* ; plus de la moitié des tombes étaient délimitées par un fossé. En se basant sur les inventaires, il a été possible, grâce au programme CEMETRY de I. Scollar (Bonn) de sérier les 226 tombes et de distinguer huit phases dans le développement de la nécropole. Les tombes les plus anciennes remontent à l'époque d'Auguste et de Tibère, les plus récentes, au III^{e} s.

Si l'on se réfère à la forme des tombes et à l'assortiment de la céramique, il semble qu'on ait inhumé au départ une population peu romanisée, dont l'origine probable se situerait dans les régions plutôt méridionales de la Gaule. L'utilisation de la sigillée ne fit son apparition que dans le courant du II^{e} s.

La céramique belge constitue à peu près 1/5^{e} de la céramique découverte dans cette nécropole, mais sa présence varie fortement au cours des différentes

PHASE	1	2	3	4	5	6	7	8	n° Fig.
Holwerda 3	6								5, n° 5
Holwerda 77/78	3								7, n° 3-4
Holwerda 27	2	1							6, n° 1
Holwerda 17	1								5, n° 6
Holwerda 26	1	5	5						5, n° 9
Holwerda 26			1	1					5, n° 10-11
Holwerda 25		1	1						5, n° 7
Holwerda 29		2							6, n° 7
Holwerda 31b		2	1						6, n° 8
Holwerda 27		1	4						6, n° 2
Holwerda 27 ?			1						
Holwerda 27			1	1					6, n° 3
Holwerda 81		1	3						7, n° 8
Holwerda 81			4	4					7, n° 6-7
Holwerda 81			2	4	2				7, n° 9
Holwerda 94			1	2	1				7, n° 11
Holwerda 75				1					7, n° 10
Holwerda 89				1					7, n° 5
Stuart 301			5	6					5 n° 1-3
Holwerda 28			20	10	2		1		6 n° 6
Holwerda 55			12	1					6 n° 14
Holwerda S5				2	1		1	2	6 n° 15
Holwerda 32				1					6 n° 11
Holwerda 31d				2	1				6 n° 9
Drag. 18				3	2				7 n° 1-2
Holwerda SI					1				6 n° 12
Holwerda S2							1	1	6 n° 13
Cruche dorée						1			5 n° 4
Holwerda 27						1	5		6 n° 4
Arentsb. 141						1	1		7, n° 12-13
Holwerda 31g							1		6 n° 10
TOTAL	13	13	61	39	10	3	10	3	

Tableau 1 - Aperçu des formes de céramique belge dans les différentes phases de la nécropole de Nimègue-Hatert. Datation approximative : phase I : 10-40 ; phase 2 : 40-70 ; phase 3 : 60-90 ; phase 4 : 90-120 ; phase 5 : 110-140 ; phase 6 : 130-160 ; phase 7 : 150180 ; phase 8 : 170-260 (?).

39 Selon H. SCHOPA, *Die Funde aus dem Vicus des Steinkastells Hofheim. Maintaunuskreis, I. Die Keramik ausser Terra sigillata*, Wiesbaden, 1961, p. 39 et 60 et pl. 5 et 23 ; H.G. SIMON, *Saalburg-Jahrbuch*, 25, 1968, p. 6 et note 13 ; P. TYERS, The poppy-head beakers of Britain and their relationship to the barbotine decorated vessels of the Rhineland and Switzerland, dans P. ARTHUR et G. MARSH, *op. cit.*, 1978, 86 vv. et H. SCHÖNBERGER et H.G. SIMON, Kastell Okarben, *Limesforschungen*, 19, 1980, 62 et 16, C 202.

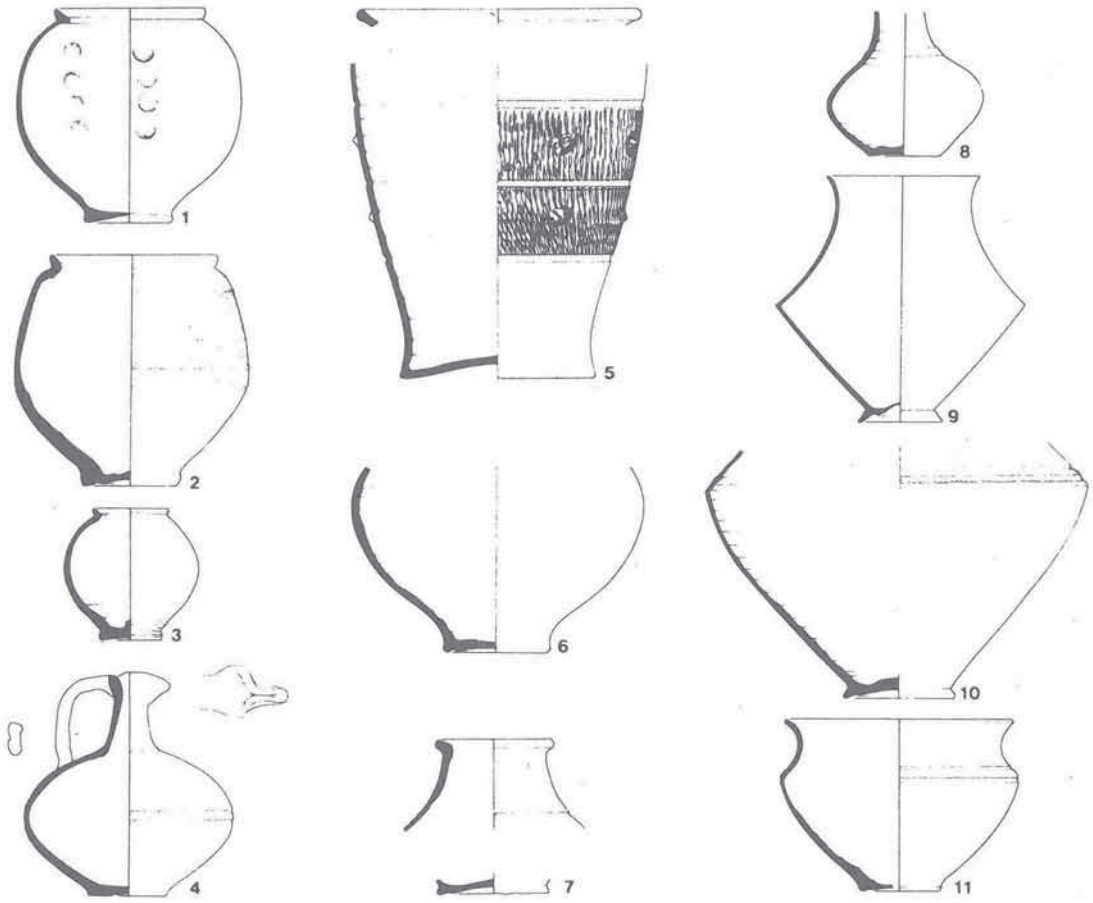

Figure 5 - Nimègue-Hatert 1979-1980. Types de céramique dorée (1-4), *terra rubra* (5) et *terra nigra* (6-11) (Ech. 1/5, dessins R. P. Reijnen et J.A.T.G. Thoonen).

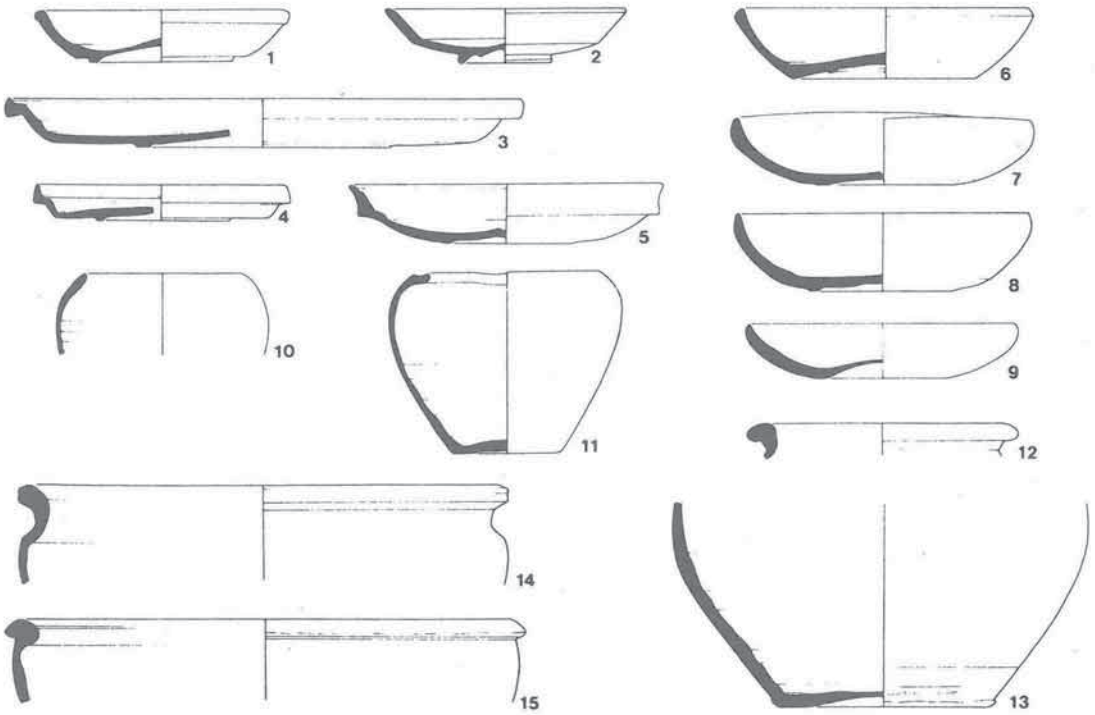

Figure 6 - Nimègue-Hatert 1979-1980. Gobelets (1-11) et coupes (12-15) en *terra nigra* (Ech. 1/5, dessins R. P. Reijnen et J.A.T.G. Thoonen).

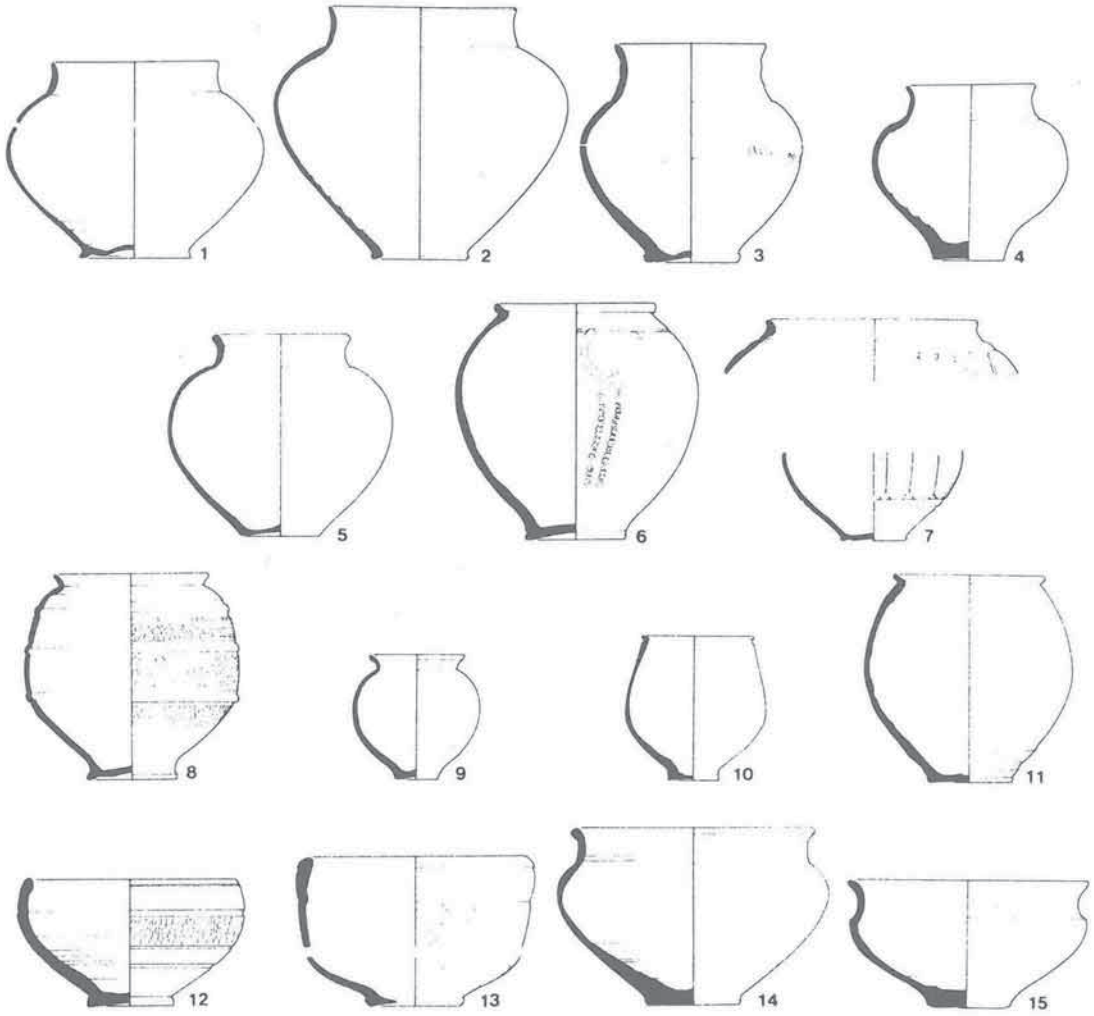

Figure 7 - Nimègue-Hatert 1979-1980. Assiettes en *terra rubra* (1-2) et en *terra nigra* (3-9), "kurkurnen" (10-11) et grands récipients en pseudo *terra nigra* (12-15)(Ech. 1/5, dessins R. P. Reijnen et J.A.T.G. Thoonen).

phases. Dans les phases les plus anciennes, la céramique du groupe belge représente de 1/3 à 1/2 de l'ensemble ; vers les années 100, ce pourcentage diminue pour atteindre moins de 1/5e. Par la suite, la céramique belge ne signifie quasiment plus rien. Ce développement s'accompagne d'une modification dans les formes produites. Au départ, on fabrique surtout des formes hautes, fermées, ou des gobelets ; à partir de la fin du règne de Néron, assiettes et bols s'observent de plus en plus. Ces derniers sont la seule forme de céramique belge qui persistera dans les tombes du IIe s. A Hatert, les assiettes belges sont remplacées pour la première fois au cours de cette phase tardive par des céramiques engobées, à parois rugueuses ou en terre sigillée. En général, on pourrait dire qu'à partir du IIe s. la céramique belge change de caractère. De céramique de table, elle devient une pseudo *terra nigra* grossière, qui ne se distingue pas des produits rugueux de la poterie commune.

VI. CONCLUSION

La présence importante de céramique belge dans les tombes de Hatert surprend par rapport à ce qui a été observé dans les camps augustéen et flavien du Hunerberg à Nimègue. Elle correspond parfaitement à la préférence pour ce type de céramique relevée dans la nécropole du Museum Kamstraat où, cependant, les assiettes prédominent et où les bols font presque totalement défaut.

Ce qui précède permet de croire que la céramique belge dans la région du Rhin Inférieur était comme une sorte de céramique introduite par des immigrants gaulois. Ce groupe d'individus, vraisemblablement peu romanisé au départ, avait aussi un goût plus prononcé pour ce type de produit que la population indigène (qui continua longtemps à fabriquer à la main ses poteries primitives) et que les militaires romains et les colons qui pouvaient disposer d'une autre céramique de luxe, importée ou non. Au cours du temps, on assista, d'une part, à une certaine romanisation de la céramique belge, s'exprimant à travers l'imitation de modèles en terre sigillée et, d'autre part, à une régionalisation se manifestant par l'augmentation et la propagation d'officines de potiers, ainsi que par l'apparition de formes spécifiques à la Germanie Inférieure.

DISCUSSION

Président de séance : G. DE BOE

***Guy DE BOE** : Vous dites que l'abondance de céramique belge sur le site du cimetière de Hatert pourrait témoigner de l'arrivée d'immigrants gaulois un petit peu plus romanisés que les gens habitant sur place ; avez-vous d'autres données qui pourraient confirmer cette hypothèse : je pense aux types de maisons, à la dispersion de l'habitat...*

***Jan Kees HAALEBOS** : Je pense qu'il y a deux témoignages. Le premier est la forme des tombes, d'un type presque inconnu chez nous, avant la période romaine. Il faut réfléchir à l'origine de cette influence. Le deuxième n'est pas seulement la quantité de céramique belge mais surtout l'assortiment des céramiques utilisées sur ce site : peu de sigillée, beaucoup de céramique belge et d'autres choses. Il me semble que l'assortiment de céramiques est à peu près le même que dans le sud-est de la Belgique.*

***Guy DE BOE** : Mais le type de structures que vous avez dans votre cimetière de Hatert, que vous considérez comme étant peu connues, actuellement, à l'époque pré-romaine -et on commence, avec les recherches récentes, à les trouver un peu à gauche et à droite, aussi bien dans le Brabançais septentrional que dans le Limbourg belge-, est quelque peu plus ancien que ce que vous avez à Hatert.*

***Tahar BEN REDJEB** : Puis-je savoir si les données fournies par les nouvelles fouilles de Nimègue permettent de conforter la typologie et la chronologie qui étaient présentées par Holwerda ?*

***Jan Kees HAALEBOS** : C'est actuellement une question très difficile. Il faut dire qu'au point de vue de la typologie, il n'est pas nécessaire de faire des changements mais on peut attendre de l'étude de la nécropole du Musée Kamstraat qu'elle apporte des précisions sur la datation. Mais c'est à d'autres personnes que moi de répondre. La seule nouveauté consiste en ces gobelets cylindriques qui sont d'un type, non pas nouveau, mais d'une fabrication totalement inconnue dans la collection d'Holwerda. Et je demande à tous, ici, si cette fabrication est connue quelque part en Gaule : la pâte est grise et très dure.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Hugo THOEN

LA CÉRAMIQUE BELGE DANS L'OUEST DE LA BELGIQUE

Dans cette communication, nous présentons les résultats de nos recherches effectuées dans la plaine maritime belge (les polders maritimes) et la région adjacente pléistocène (Fig. 1).

Contrairement aux polders de l'Escaut, situés dans la partie nord-est de la Flandre orientale (le pays de Waes) et dans le sud de la Hollande (Flandre zéelandaise orientale), la plaine maritime belge a connu une occupation gallo-romaine très importante (Thoen 1978 et 1987). Celle-ci remonte au Haut-Empire, c'est-à-dire entre les années 70 et 270 apr. J.-C. environ. Trois périodes peuvent être distinguées :

1. Une première période, de 70 à 100 apr. J.-C. : cette occupation flavienne, encore réduite, est limitée aux dunes anciennes (La Panne) et aux marais salés.

2. Une deuxième période, allant de 100 à 170 apr. J.-C. : cette occupation antonine couvre plus ou moins la même zone que la période précédente, mais montre déjà une légère pénétration dans les tourbières immergées adjacentes.

3. Enfin, une troisième et dernière période, entre 170 et 270 de n. è. : c'est la période de prospérité, avec une occupation très dense dans les dunes anciennes, sur les marais salés et dans la région tourbeuse immergée. Seules les tourbières actives et marécageuses resteraient totalement inhabitées (cf. les Polders de l'Escaut).

La prospérite de la plaine maritime est due aux activités économiques liées essentiellement à l'exploitation de la mer, entre autres, la production du sel, dont témoignent par exemple les marais salants de Zeebrugge et les fours à sel de Leffinge, près d'Ostende (Thoen 1986).

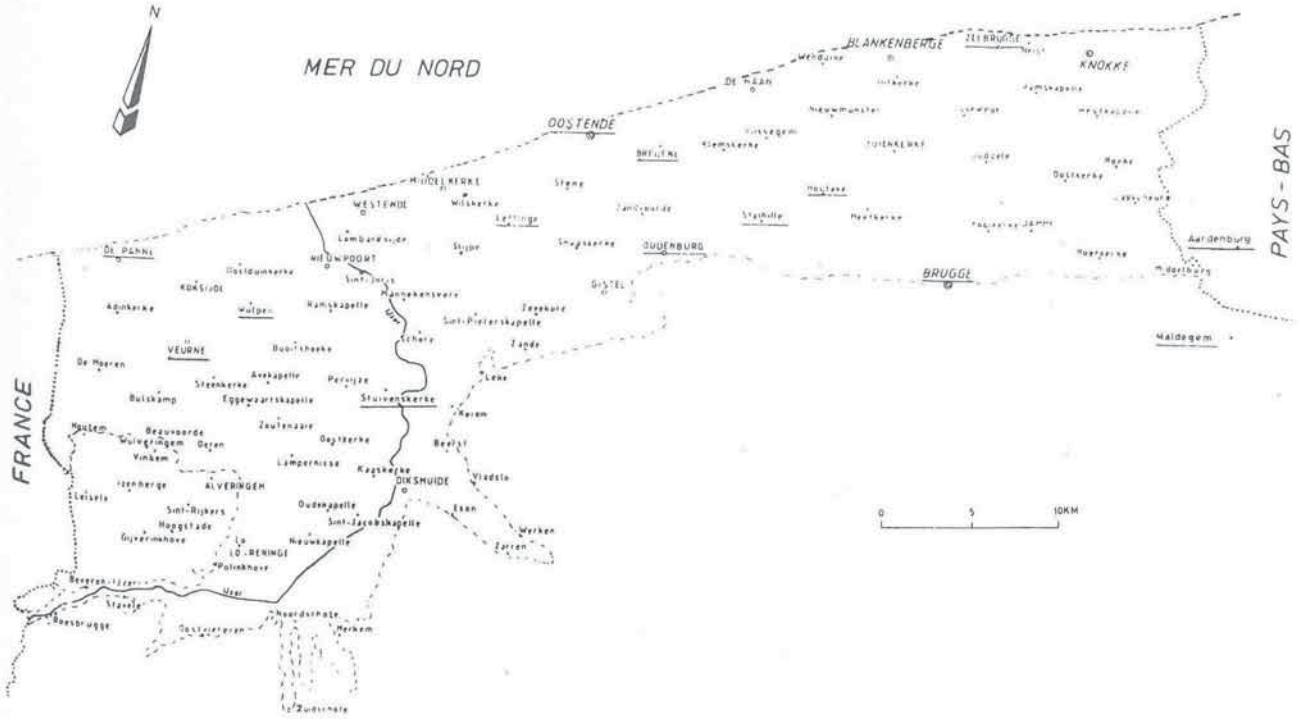

Figure 1 - Carte de la plaine maritime belge (les sites mentionnés dans le texte ont été soulignés).

Hormis quelques sites d'habitat bien datés, comme par exemple Bredene (époque flavienne), Leffinge (fin IIe-début IIIe s.) et le site portuaire de Bruges (IIIe s.), ce sont surtout les nécropoles qui nous ont livré un bon nombre de contextes clos et bien datés (Thoen 1978, p. 78-83).

Quant à la céramique belge, tous les vases sont fabriqués en *terra nigra*, la *terra rubra* manquant complètement. Certains vases sont de type classique, d'autres sont plutôt typiques pour la région étudiée et datent essentiellememt des IIe et IIIe s.[1].

Il y a onze types au total, dont les plus caractéristiques se retrouvent sur la Fig. 2 :

Type 1 : écuelle de forme très simple (une évolution tardive du type classique Holwerda 81f).

Elle se rencontre sur la côte à Raversijde/Mariakerke et à Bruges, en bordure de la région pléistocène. D'après le contexte de Bruges, elle date du IIIe s.

Type 3 : vase à profil cordiforme, également de type classique Holwerda 27c.

Il se retrouve seulement dans la nécropole de Bredene mais, malheureusement, hors contexte précis. D'après la nécropole de Blicquy (Ht.), ce type de vase peut être daté de l'époque flavienne jusqu'au IIe s.

Type 4 : ce gobelet à paroi arrondie appartient au type Holwerda 58a, daté du IIe s. Cette chronologie est confirmée par la nécropole de Blicquy. La nécropole de Huise-Lozer (Flandre orientale), datant généralement de l'époque flavienne et du IIe s., a livré deux vases de ce type. D'après la nécropole de Thuin (Ht.), ils se rencontrent encore en plein IIIe s.

Dans la plaine maritime, on connaît des exemplaires dans les nécropoles d'Ostende, de Furnes et de Bredene. Le contexte d'Ostende date du IIIe s., celui de Furnes des IIe-IIIe s.

Type 5 : ce type de gobelet est probablement une évolution tardive de notre type 3.

Il y a trois vases de ce type, tous fabriqués dans une technique typiquement tardive. Ils ont été retrouvés à Bruges, à Stalhille et à Houtave. Le contexte de ce dernier site date de la fin du IIe-première moitié du IIIe s.

Type 6 : ce type de gobelet à col bien marqué est typique pour la région. Les vases ont été fabriqués en *terra nigra* et en céramique commune. Les types en céramique belge sont souvent décorés de bandes lustrées.

On les rencontre également à Aardenburg (Hollande) et à Destelbergen (Flandre orientale), toujours dans des contextes datant de la fin du IIe s. et de la première moitié du IIIe s. Le type évolué se rencontre au Bas-Empire dans la nécropole d'Oudenburg, située en bordure de la région pléistocène.

Type 8 : gobelet à haut col. Il s'agit d'une imitation des gobelets en céramique vernissée du type Niederbieber 33a. De même que le prototype, ce gobelet en *terra nigra* est décoré de bandes guillochées.

Figure 2 - Les principaux types de céramique belge trouvés dans la plaine maritime belge (Ech. 1/4 ; d'après H. Thoen 1978).

1 Pour l'étude détaillée, cf. Thoen 1978, p. 167-173.

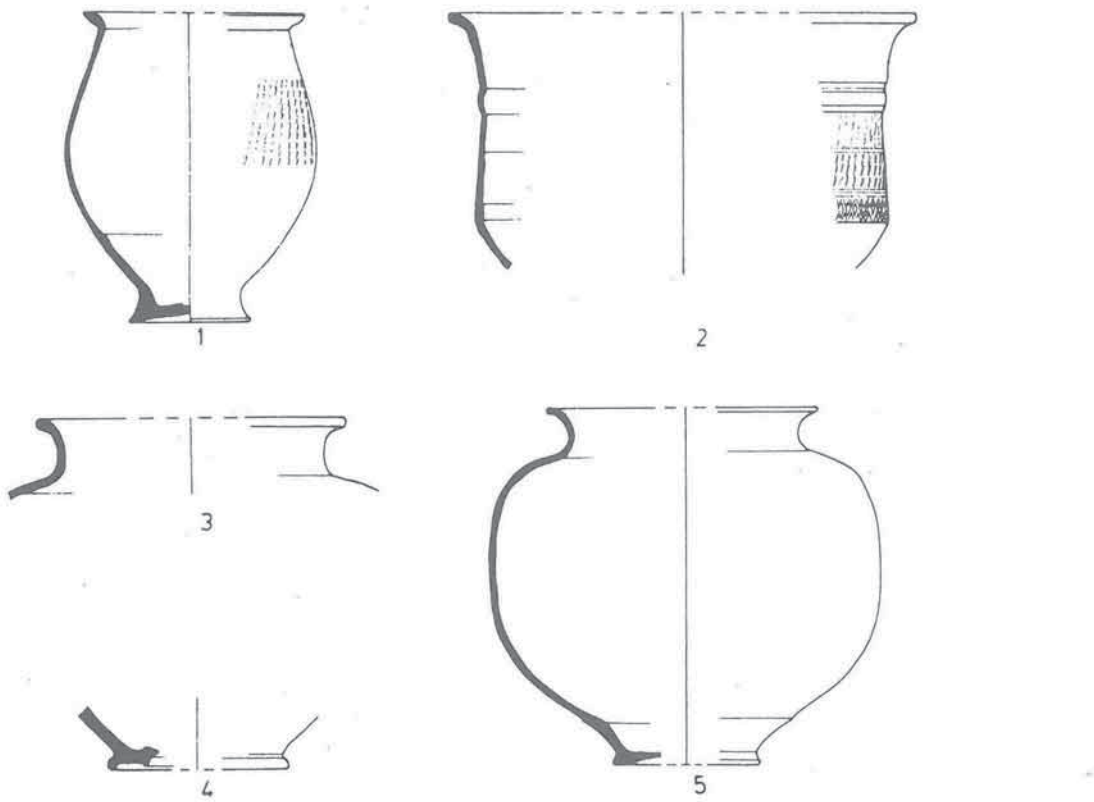

Figure 3 - Un lot de céramique belge provenant du camp romain de Maldegem, 171-172 apr. J.-C. (Ech. 1/3 ; d'après H. Thoen 1988).

Il y a deux contextes (Wulpen et Furnes) datant de la fin du IIe-première moitié du IIIe s. ; le contexte de Bruges date plutôt du milieu du IIIe s.

Type 9 : ce type de vase à haut col et à épaule ondulée ne se rencontre qu'à Ostende. Le col est également lustré et l'épaule montre une décoration à la roulette.

Le contexte d'Ostende date du troisième quart du IIIe s. Le type de vase est apparenté à certains vases tardifs de la nécropole d'Oudenburg, datant du Bas-Empire.

Type 10 : deux grands vases, décorés au guillochis sur toute la panse arrondie, sans col, à lèvre évasée et profilée, sont –à première vue– apparentés au type Holwerda 18, bien connu au Ier s. Ils sont pourtant exécutés dans une technique typiquement tardive et les contextes de Bruges et Stuivekenskerke datent ce type de gobelet plutôt du IIIe s.

Type 11 : grand vase à profil biconique et à lèvre bien marquée. Il s'agit sans aucun doute d'une imitation d'un prototype en argent[2].

Le seul exemplaire fut trouvé à La Panne et sort d'un contexte d'habitat datant de la fin du Ier s.-fin du IIe s.

Les fouilles des années 1960-1970 ont révélé que la région limitrophe pléistocène a également joué un rôle important dans le système défensif de la Gaule septentrionale.

Aux sites militaires bien connus de Aardenburg (Flandre zéelandaise, Pays-Bas) et Oudenburg (Flandre occidentale), fouillés respectivement par nos collègues J. A. Trimpe Burger (Trimpe Burger 1973 et 1992) et J. Mertens (Mertens 1962 et 1980), vient s'ajouter maintenant celui de Maldegem (Flandre orientale). L'importance de ce dernier site ressort du fait que le camp militaire peut être mis en corrélation avec les invasions des Chauques, connues par la *Vita Didii Iuliani* et datées dans les années 172-174 apr. J.-C. Le site fut abandonné peu après, probablement déjà en 175, quand l'empereur Marc-Aurèle lui accorda le consulat[3].

Voilà enfin un contexte bien précis et cerné pour le IIe s. La Fig. 3 montre quelques types de vases en céramique belge, trouvés dans les traces de chars d'un chemin de terre utilisé pendant la construction du camp[4]. Notons par exemple un type de gobelet apparenté au type vernissé bien connu (nº 1), un grand vase décoré également au guillochis (nº 2) et enfin deux vases plutôt de type classique (nº 3 et 4). Datation de ce contexte : 171-172 apr. J.-C.

2 Cf. par exemple le vase de Neerharen, actuellement au musée de Leyde (Pays-Bas).

3 Cf. en dernier lieu, Thoen 1991.

4 Pour la discussion de ce contexte, cf. Thoen 1988, p. 23-24 et fig. 11-13.

BIBLIOGRAPHIE

Mertens 1962 : J. MERTENS, Oudenburg et le Litus Saxonicum en Belgique, dans *Helinium*, II, 1962, p. 51-62.

Mertens 1980 : J. MERTENS, Recherches récentes sur le limes en Gaule belgique, dans W. S. HANSON et L. J. F. KEPPIE (ed.), *Roman Frontier Studies 1979 XII. Papers presented to the 12th International Congress of Roman Frontier Studies*, B.A.R., International Series 71, 1980, p. 423-470.

Thoen 1978 : H. THOEN, *De Belgische Kustvlakte in de Romeinse tijd. Bijdrage tot de studie van de landelijke bewoningsgeschiedenis*, Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren, XL, 88, Brussel, 1980.

Thoen 1986 : H. THOEN, L'activité des sauniers dans la plaine maritime flamande de l'âge du fer à l'époque romaine. Le sel des Ménapiens et des Morins, dans A. LOTTIN, J.-C. HOCQUET et S. LEBECQ (ed.), *Les hommes et la Mer de l'Antiquité à nos jours*, Actes du colloque de Boulogne-sur-Mer (juin 1984), dans Revue du Nord, nº 1 (spécial hors série), 1986, p. 23-46.

Thoen 1987 : H. THOEN (réd.), *De Romeinen langs de Vlaamse kust*, 1987.

Thoen 1988 : H. THOEN (avec la collaboration de B. AUGUSTYN, R. DE CEUNYNCK, R. LANGOHR, J. MERTENS et M. PIETERS, *The Roman fortified Site at Maldegem (East Flanders). 1986 Excavation Report*, 1988, Gent.

Thoen 1991 : H. THOEN, Le camp romain de Maldegem (Flandre orientale, Belgique) et les invasions des Chauques en 172-174 de notre ère, dans H. THOEN, J. BOURGEOIS, F. VERMEULEN, Ph. CROMBE et K. VERLAECKT, *Studia Archaeologica. Liber Amicorum Jacques A.E. Nenquin*, 1991, Gent, p. 185-200.

Trimpe Burger 1973 : J. A. TRIMPE BURGER, The Islands of Zeeland and South Holland in Roman Times, dans *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, 23, 1973, p. 135-148.

Trimpe Burger 1992 : J. A. TRIMPE BURGER, *Romeins Aardenburg*, Aardenburg, 1992.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : G. DE BOE

***Guy DE BOE** : Comme la chronologie du site de Maldegem est très fine, avec un terminus post quem et un terminus ante quem bien précis, la datation de la céramique que vous y trouvez correspond-elle à la chronologie généralement admise, pour cette période du IIe s., ou avez- vous constaté des différences ?*

***Hugo THOEN** : Je dois dire qu'il n'y a pas de grandes différences. Pour le IIe s., nous avons des datations larges : la première moitié, la deuxième moitié ou la période antonine. Ici, nous avons un camp datant entre 172 et 174 au plus ; les formes qu'on y trouve donc sont des formes classiques mais il y a aussi du matériel que je ne connais pas. On attend et on espère trouver plus de formes.*

***Guy DE BOE** : Et pour la question technique...*

***Hugo THOEN** : C'est tout à fait autre chose que la question technique que je vous ai expliquée pour la plaine maritime. Il y a une chose qu'il faut dire, c'est qu'une force militaire est venue et a apporté tous ces objets et je crois qu'il y a des affinités avec le pays d'Ardennes, qu'il faudra établir plus précisément.*

***Francis HOUBION** : Je voudrais savoir si ces fouilles ont déjà été publiées ou si elles sont en cours de publication ?*

***Hugo THOEN** : C'est une fouille du Séminaire d'Archéologie de l'Université de Gand et les commentaires ont été publiés dans la série "Scholæ Archaeologicæ". Il y a trois numéros pour les fouilles de 1984, 1985 et 1986 ; les autres années sont en préparation.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Marie TUFFREAU-LIBRE[1]

LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE DANS LE NORD DE LA FRANCE

INTRODUCTION

La céramique gallo-belge connue dans le nord de la France se rattache à un phénomène général au début de la période gallo-romaine. En effet, dès l'époque augustéenne, marquant ainsi une volonté d'assimilation, les potiers gallo-romains commencent à fabriquer des objets imitant les formes campaniennes, les sigillées arétines puis celles du sud de la Gaule, peu diffusées encore et peut-être trop coûteuses. L'imitation porte sur les formes, les pâtes, les signatures, et c'est ainsi que naissent les céramiques dites gallo-belges, la *terra nigra* et la *terra rubra*, fabriquées avec succès dans toute la Gaule romaine, produit neuf reflétant l'esprit romain, séduisant les Gaulois des régions récemment pacifiées. Leur production ne cesse d'augmenter dans la première moitié du I^er^ s., durant laquelle les ateliers continuent à développer les répertoires, à améliorer la qualité des pâtes.

L'expansion générale de ces fabrications sur le territoire gallo-romain, bien connue actuellement, nous conduit à revoir le problème de leur dénomination. Il semble en effet incongru de qualifier de "gallo-belges" les productions des régions du centre ou du sud-ouest. D'autre part, certains termes utilisés, "fumigée"[2] en Bretagne ou "savonneuse" dans le Sud-Ouest[3] présentent l'inconvénient de multiplier les appellations pour des produits analogues, engendrant ainsi des confusions dans les publications. Somme toute, le terme de *terra nigra* pour désigner les céramiques à surface noire et brillante et celui de *terra rubra*, caractérisant celles de couleur rouge, semblent les plus adaptés. Cependant, l'appellation historique "gallo-belge", bien que dépassée, peut demeurer commode, avec les restrictions mentionnées plus haut.

LE DÉBUT DU I^er^ SIÈCLE DANS LE NORD DE LA FRANCE (Fig. 1)

Les premiers tessons de céramique fine tournée de type gallo-belge (*terra nigra* et *terra rubra*) apparaissent dans les niveaux gallo-romains précoces (début de la période augustéenne), sur des sites ruraux comme celui des Tamaris à Seclin[4], ceux de Houplin-Ancoisne ou de Villeneuve-d'Ascq[5] (Nord). Sur ces derniers, les quelques tessons recueillis s'associent à des vases et bols de tradition gauloise, à décor peigné ou incisé, les uns modelés, les autres tournés (Fig. 2). Ils sont en très petit nombre et correspondent à des vases-tonnelets en *terra rubra* et aux formes les plus anciennes d'assiettes en *terra nigra*, imitées de la vaisselle campanienne, datés en Rhénanie de la période augustéenne (Gose 283)[6]. Cette forme est donc représentative, dans le Nord, des premières réalisations en *terra nigra*, dérivées des céramiques à vernis noir.

Les contextes urbains contemporains livrent un mobilier analogue, mais plus riche et plus varié. Les plus anciens niveaux reconnus à ce jour à Arras (Pas-de-Calais), sur le site de Baudimont, datés de la période augustéenne, recèlent un mobilier abondant, où les céramiques gallo-belges s'associent encore une fois à de nombreuses poteries modelées, mais aussi à des vases à paroi fine et à de la sigillée arétine (Fig. 3). Il est intéressant de noter qu'une partie importante des *terra nigra* et *terra rubra* ont une pâte micacée, indiquant là, avec certitude, une origine étrangère à la région. Parmi ces productions se retrouvent les formes d'assiettes citées plus haut et leurs variantes (Fig .3, n° 1). Ces assiettes à pâte micacée sont bien connues dans le Centre, à

1 CNRS UMR 126

2 Y. MENEZ, Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule, dans *Cahiers de Quimper Antique*, 2, 1985, 127 p., 44 pl. h. t.

3 M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979.

4 S. REVILLON, M. TUFFREAU-LIBRE, A. VADET, Le site gallo-romain précoce des Tamaris à Seclin (Nord), dans *Revue du Nord*, LXVIII, 1986, p. 37-64, 15 fig.

5 M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique gallo-romaine de Villeneuve-d'Ascq, *Revue du Nord*, 1989, 2, p. 57-60, 11 fig.

6 E. GOSE, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland* (Beihefte der Bonner Jahrbücher, 1), Köln, 1950.

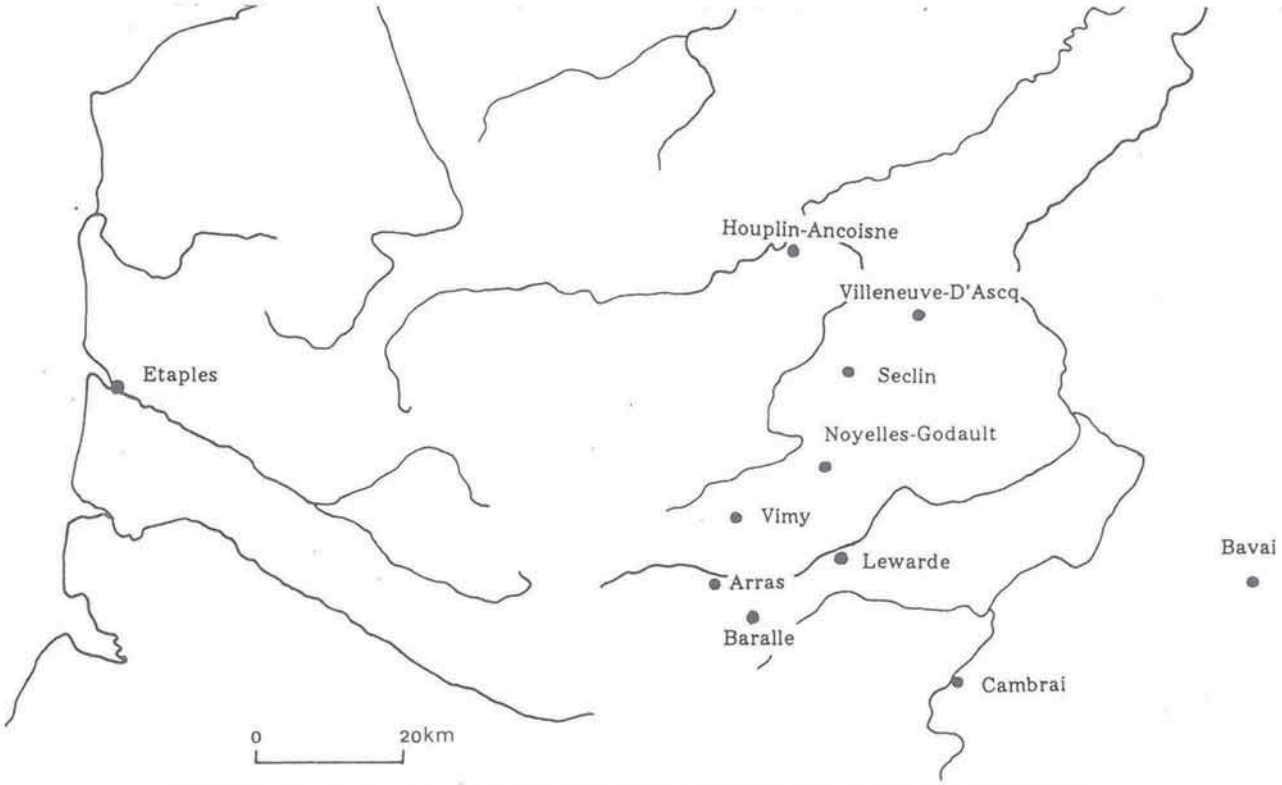

Figure 1 - Localisation dans la région du Nord des principaux sites mentionnés dans l'article.

Argentomagus[7], où elles sont abondantes dans les contextes les plus anciens, mais aussi dans le Bourbonnais[8], où elles apparaissent dès le début du règne d'Auguste pour disparaître sous Tibère.

Les ateliers connus au I^er^ s.

Les céramiques gallo-belges connues dans le Nord, dans cette première moitié du I^er^ s., semblent avoir plusieurs origines. Des analyses de pâtes menées sur des échantillons du I^er^ s. provenant des sites d'Arras et de la région environnante montrent l'existence de plusieurs groupes de fabrication. Les productions à pâtes micacées, probablement originaires du Centre, copiées ensuite dans des pâtes régionales, disparaissent très rapidement, après la période augustéenne ; elles sont absentes sur le site de Notre-Dame-de-Lorette à Arras (période Auguste-Tibère)[9]. A cette époque, la région doit être alimentée par des groupes d'officines situés en Champagne, dans l'Est ou encore en Belgique actuelle[10], indications que suggère l'étude des estampilles, mais aussi par des centres de production régionaux, la part respective de ces différents ateliers restant actuellement difficile à évaluer. Il faut par ailleurs signaler que la présence simultanée de marques de potiers identiques dans divers lieux de production incite à la prudence dans l'étude des phénomènes de diffusion. Ainsi, par exemple, on retrouve CANICOS à Bavai, Metz et Sept-Saulx.

Les ateliers de Bavai (Nord).

Plusieurs ateliers ont été reconnus à Bavai, situés pour l'essentiel au sud-ouest de la ville[11]. Le secteur des Sablières, essentiellement daté de la période Auguste à Claude, comptait plusieurs groupes de fours, ayant fabriqué des assiettes et des vases en *terra nigra*, des vases-tonnelets. D'autres ont été inventoriés : ceux du *Forum*, (de Claude à la fin du I^er^ s.) et du nouveau collège (d'Auguste à Néron) et surtout celui de la Fache des Neuf Fontaines, le mieux connu semble-t-il. Ce dernier a fabriqué de la céramique commune et de la *terra nigra*, depuis l'époque augustéenne, mais surtout de Claude à l'époque flavienne. La fabrication a porté sur des vases carénés de formes diverses, des assiettes, des bols et des tasses (Fig. 4).

---

7 M. TUFFREAU-LIBRE, G. LINTZ, étude en cours.

8 Y. MENEZ, Les céramiques fumigées (*terra nigra*) du Bourbonnais. Etude des collections de Néris-les-Bains et Châteaumeillant, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 1989, 28, p. 117-178.

9 M. TUFFREAU-LIBRE, A. JACQUES, La céramique gallo-romaine du I^er^ siècle dans le sud de l'Atrébatie, dans *Gallia*, 43, 1985, p. 127-145, 14 fig.

10 L. NEURU, Les potiers gallo-belges de la période augustéenne en Gaule belgique, Etat de la question, dans *R.A.E., Mélanges offerts à Marcel Lutz*, 1987, XXXVIII, p. 197-200, 1 fig.

11 La céramique gallo-belge conservée au Musée de Bavai, dans *Archéologie et Pédagogie, Lycée de Bavai*, n° 10, 1988 ; *id.*, 11, 1989 ; *id.*, 12, 1990.

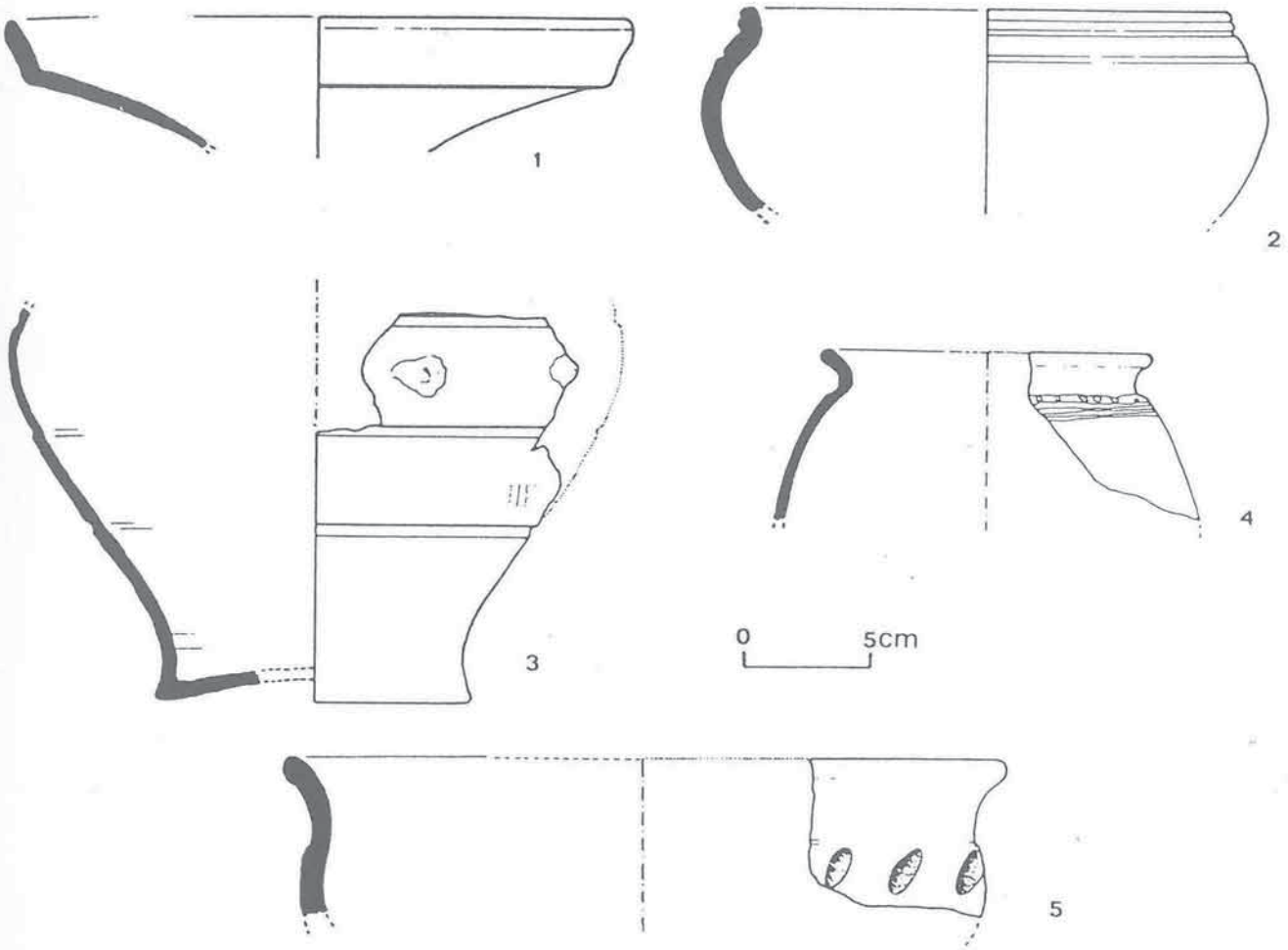

Figure 2 - Association de céramiques gallo-belges et de poteries modelées sur le site des Prés à Villeneuve-d'Ascq (Nord), période augustéenne.

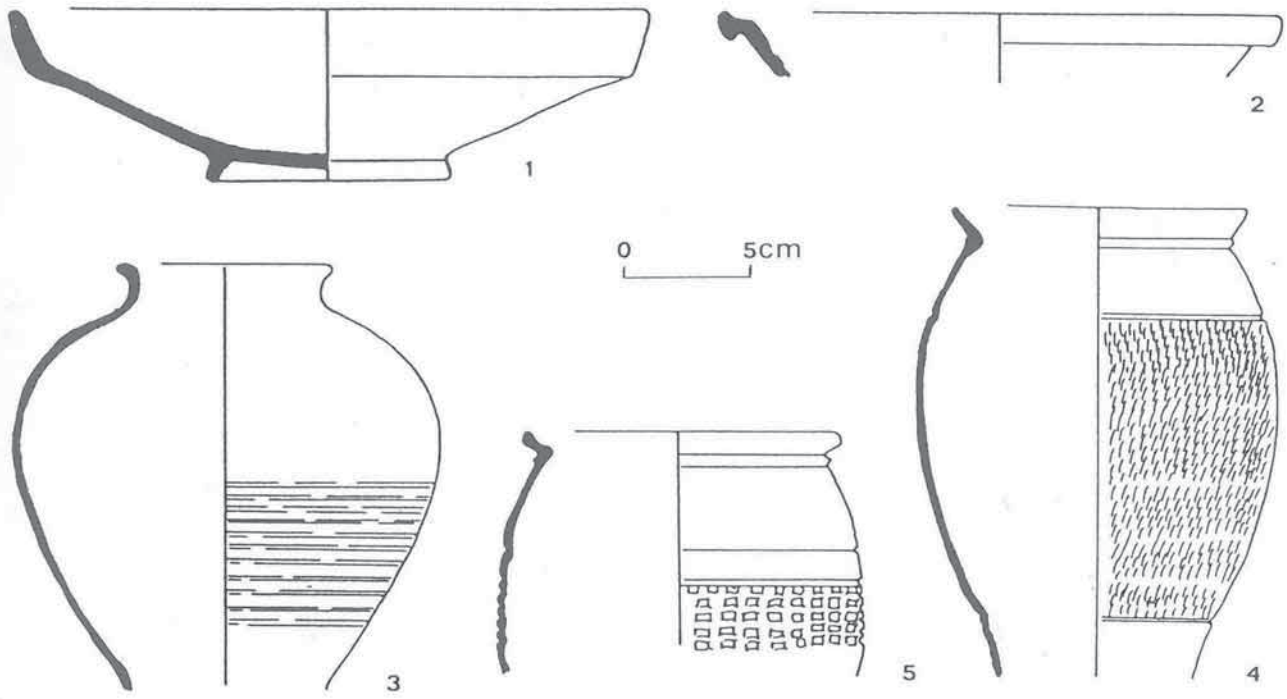

Figure 3 - Céramiques provenant des niveaux augustéens du site de Baudimont : *terra rubra* (1, 2, 4 et 5), terra nigra(3).

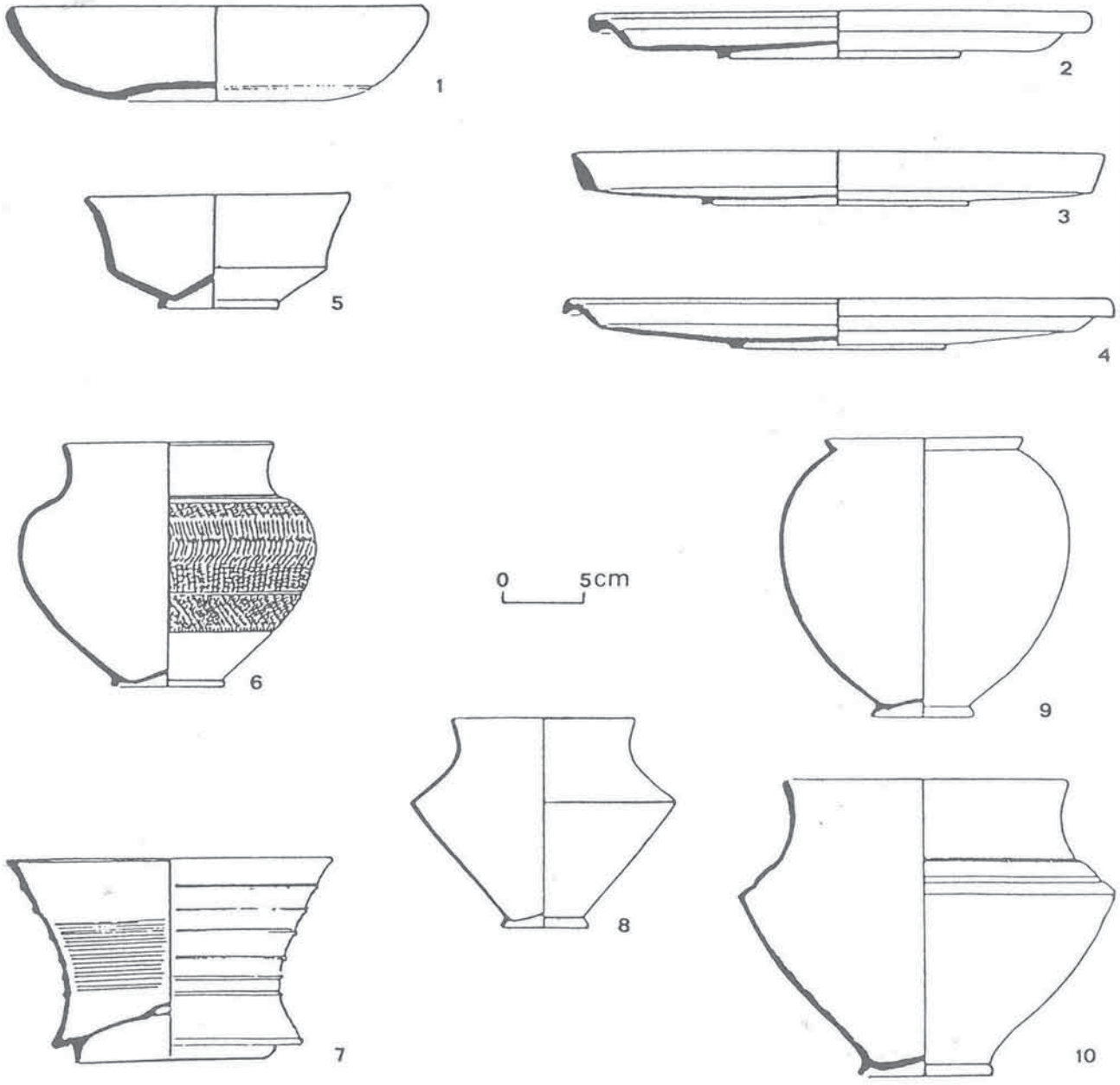

Figure 4 - Céramiques gallo-belges fabriquées dans l'atelier de la Fache des Neuf Fontaines à Bavai (Nord), de l'époque augustéenne à l'époque flavienne.

L'atelier d'Arras (Pas-de-Calais).

Une autre officine, datée de l'époque Auguste-Tibère, a été découverte à Arras, en 1967[12]. Le répertoire comporte essentiellement des vases-tonnelets en *terra rubra*, mais aussi des assiettes (Fig. 5).

Il semble donc que pour cette période, les centres de production se situent dans les villes, ce qui n'est pas particulier à la région du Nord, mais au contraire un fait général constaté ailleurs, à Saintes, Rennes, Metz[13]. On constate d'ailleurs un certain décalage entre les villes et les campagnes, indiquant une distribution plus précoce dans les centres urbains. Ainsi le site d'époque Auguste-Tibère de Notre-Dame de Lorette (Fig. 6), à Arras, a livré 23 % de céramique gallo-belge, contre 16 % à Remy (Pas-de-Calais) et ce n'est qu'à l'époque claudienne qu'on enregistre sur un site campagnard un pourcentage voisin de celui de la ville dans la période précédente (25 % à Hamblain-les-Prés). Parallèlement,

12 G. JELSKI, Une officine de potier gallo-belge à Arras, dans *Arras-Nemetacum et la partie méridionale de la cité des Atrébates,* 1986, p. 144-151.

13 J.-M. DEMAROLLE, Les conditions de la première implantation des ateliers médiomatriques, dans C. BEMONT, J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine* (*Documents d'Archéologie Française, 6*), 1986, p. 175-178.

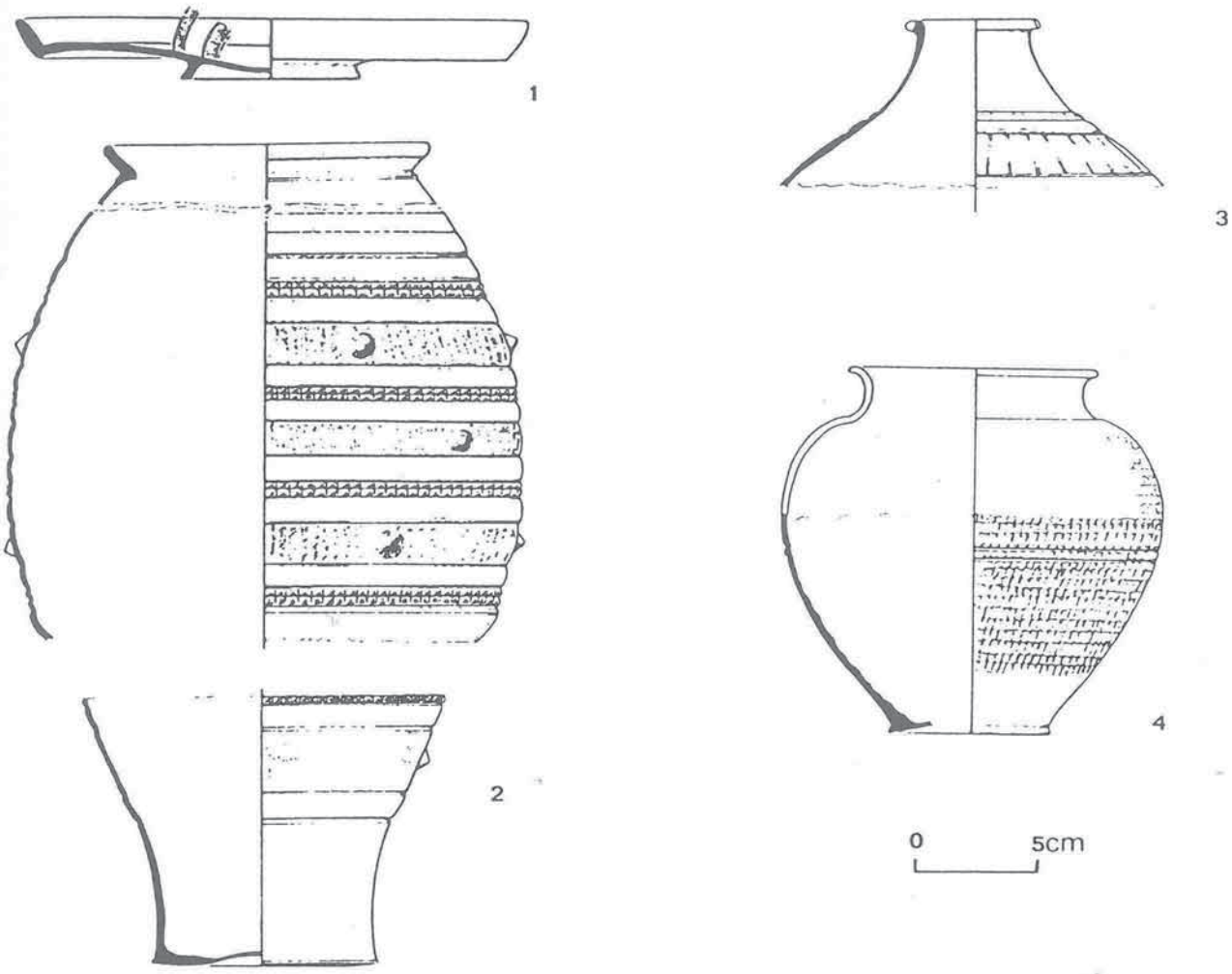

Figure 5 - Productions de l'atelier d'Arras (Pas-de-Calais), époque Auguste-Tibère.

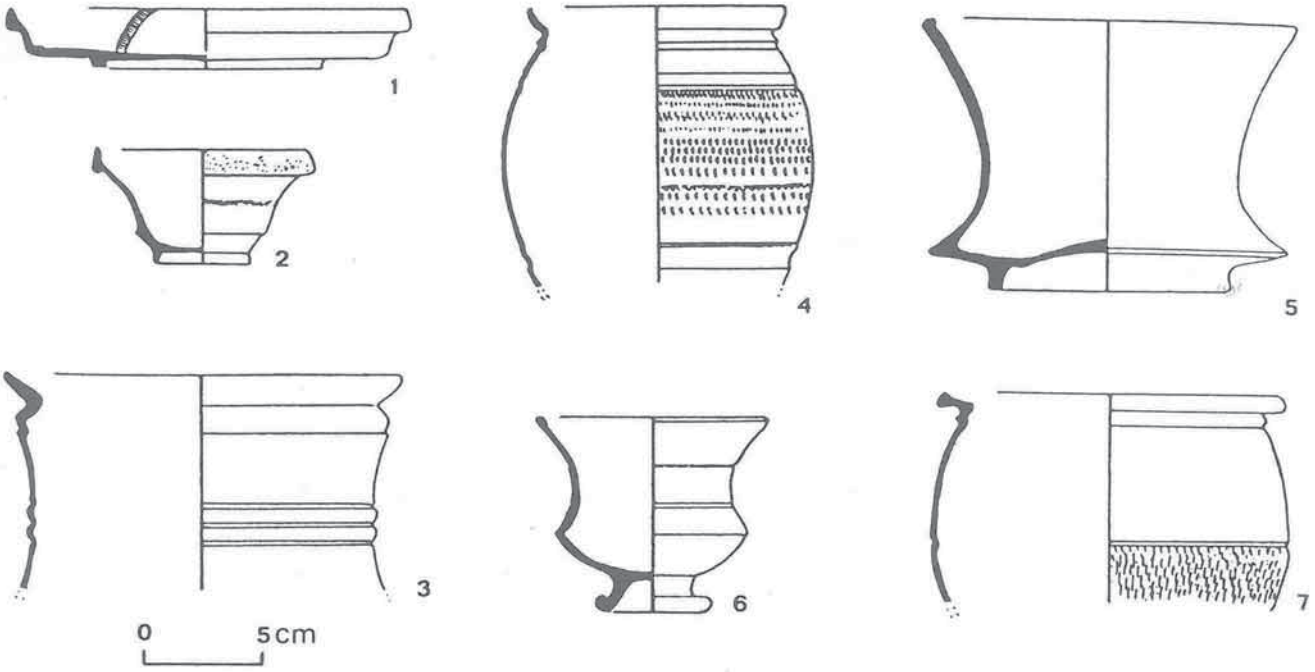

Figure 6 - Céramiques gallo-belges du site de Notre-Dame de Lorette à Arras, période Auguste-Tibère.

c'est dans les nécropoles, où la céramique gallo-belge occupe une place privilégiée, qu'on enregistre la plus forte représentation des *terra nigra* et *terra rubra* : 73 % à Vimy[14] et 41 % à Noyelles-Godault[15] (Pas-de-Calais).

Les formes.

La gamme typologique est très variée durant la période Auguste-Tibère, comme le montre le mobilier recueilli dans la nécropole de Noyelles-Godault (Fig. 8).

Pour les formes basses (assiettes, coupes, bols, tasses), l'inspiration a été essentiellement romaine et il s'agit presque toujours d'une copie systématique des services de céramique sigillée. Au contraire, pour les formes hautes, à côté des objets copiés des vases à paroi fine, le répertoire gaulois a été repris et transformé pour aboutir à des créations originales : vases et bouteilles à panse ronde ou ovoïdes, très moulurés, à pied évidé, décorés de guillochis et de motifs au peigne, vases carénés et à piédestal. Les vases-tonnelets ovoïdes, moulurés, guillochés et ornés de boutons collés, fabriqués en *terra rubra*, sont également spécifiques de cette époque.

L' ÉVOLUTION AU HAUT-EMPIRE

L'évolution des formes.

Les formes du répertoire augustéen évoluent rapidement, certaines d'entre elles étant progressivement abandonnées et remplacées. La *terra rubra* disparaît la première, après l'époque claudienne, ce qui peut s'expliquer par une forte concurrence entre la sigillée et ce produit qui l'imite trop directement. La *terra nigra* diminue aussi après l'époque claudienne, son répertoire se transforme et se réduit. Ainsi, sur le site de Foncquevillers (Pas-de-Calais), daté du dernier quart du I^{er} s., la céramique gallo-belge n'atteint plus que 10 %, tandis qu'apparaissent les formes nouvelles qui vont caractériser le Haut-Empire : bols carénés et vases tronconiques à décors de bandes lissées parallèles. La céramique gallo-belge d'Amiens (Somme) indique une évolution comparable[16] : on y signale, pour le premier tiers du I^{er} s., 42 % de céramique. Les proportions sont de 35 % au deuxième tiers du I^{er} s. et de 23 % sous le règne de Néron pour tomber à 15 % dans le dernier tiers du I^{er} s. En fait, au cours du I^{er} s., on passe d'un répertoire où se côtoyaient les formes gauloises traditionnelles et celles d'inspiration italique à un répertoire gallo-romain aux formes nouvelles, originales, fabriquées dans des pâtes gris clair.

Cette évolution est particulièrement sensible sur la nécropole de Baralle (Pas-de-Calais)[17] qui s'étend de la période claudienne au début du II^{e} s. et nous apporte des renseignements précieux, qu'il faut cependant considérer avec la prudence qui est de mise dans les milieux funéraires. Il a été possible de discerner quatre phases dans les sépultures, ce qui permet de suivre l'évolution de la céramique gallo-belge. Durant la première phase, datée de la période claudienne, elle atteint 64 %, dont 12 % de *terra rubra*. Puis, durant la seconde phase, qui s'étend de la période claudienne jusqu'en 70 apr. J.-C., elle diminue (52 %), tandis que la *terra rubra* disparaît complètement. L'évolution se poursuit dans le dernier quart du I^{er} s. où le pourcentage descend à 41 %. C'est alors qu'apparaissent les céramiques sigillées et celles à enduit rouge pompéien. Durant la dernière phase de la nécropole (90 à 110), la proportion des céramiques en *terra nigra* (Fig. 7) n'est

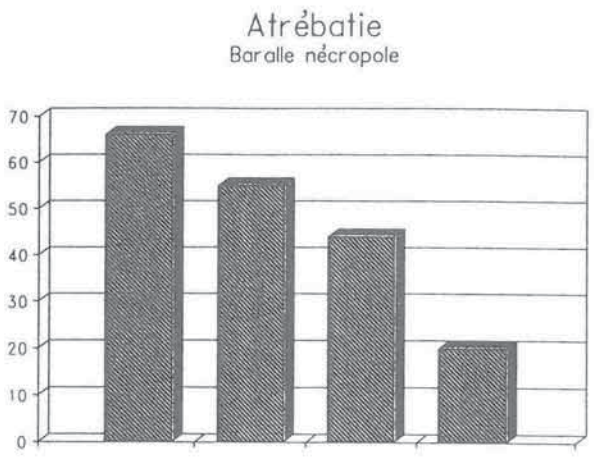

Figure 7 - Diminution progressive, au cours du I^{er} s., de la céramique gallo-belge dans la nécropole de Baralle (Pas-de-Calais).

plus que de 20 %.

Les formes reflètent également cette évolution. Durant la phase I, sont encore présentes de nombreuses fabrications en *terra rubra* : formes basses et tonnelets guillochés, ornés de boutons collés, spécifiques des productions du nord de la Gaule. Les formes fabriquées en *terra nigra* apparaissent plus variées : assiettes, vases à paroi arrondie, ovoïdes, carénés, bouteilles (Fig. 9 et 10). Plus tard, lors de la phase II, les formes les plus archaïques disparaissent, mais on retrouve une grande variété de formes basses, ainsi que des vases à parois arrondies et carénées, des bouteilles (Fig. 11). Durant la phase III, on note surtout une évolution dans les formes des vases carénés dont la carène devient arrondie et moulurée (Fig. 12, n° 1 à 14). Peu de formes sont présentes durant la dernière période d'occupation (Fig. 12, n° 15 et 16).

La fabrication au II^{e} s.

Au début du II^{e} s. ne subsistent que quelques formes en *terra nigra*, certaines dérivées du répertoire du I^{er} s., les autres, nouvelles et communes au répertoire en pâte grise dont l'émergence se situe dès le troisième quart du I^{er} s. Connues sur des sites d'habitat du II^{e} s., elles semblent être d'origine régionale. Leur pâte est

14 E. MONCHY, *Sépultures du Ier siècle ap. J.-C. à Vimy*, 71 p., 30 fig.

15 J.-M. BASTIEN et P. DEMOLON, Villa et cimetière du I^{er} siècle après J.-C. à Noyelles-Godault (Pas-de-Calais), dans *Septentrion*, 5, 1975, 35 p., 23 fig.

16 T. BEN REDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme), dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1985, 3-4, p. 143-176.

17 C. HOZDEZ et A. JACQUES, La nécropole à incinérations de Baralle (Pas-de-Calais), dans *Nord-Ouest Archéologie*, 2, 1989, 225 p.

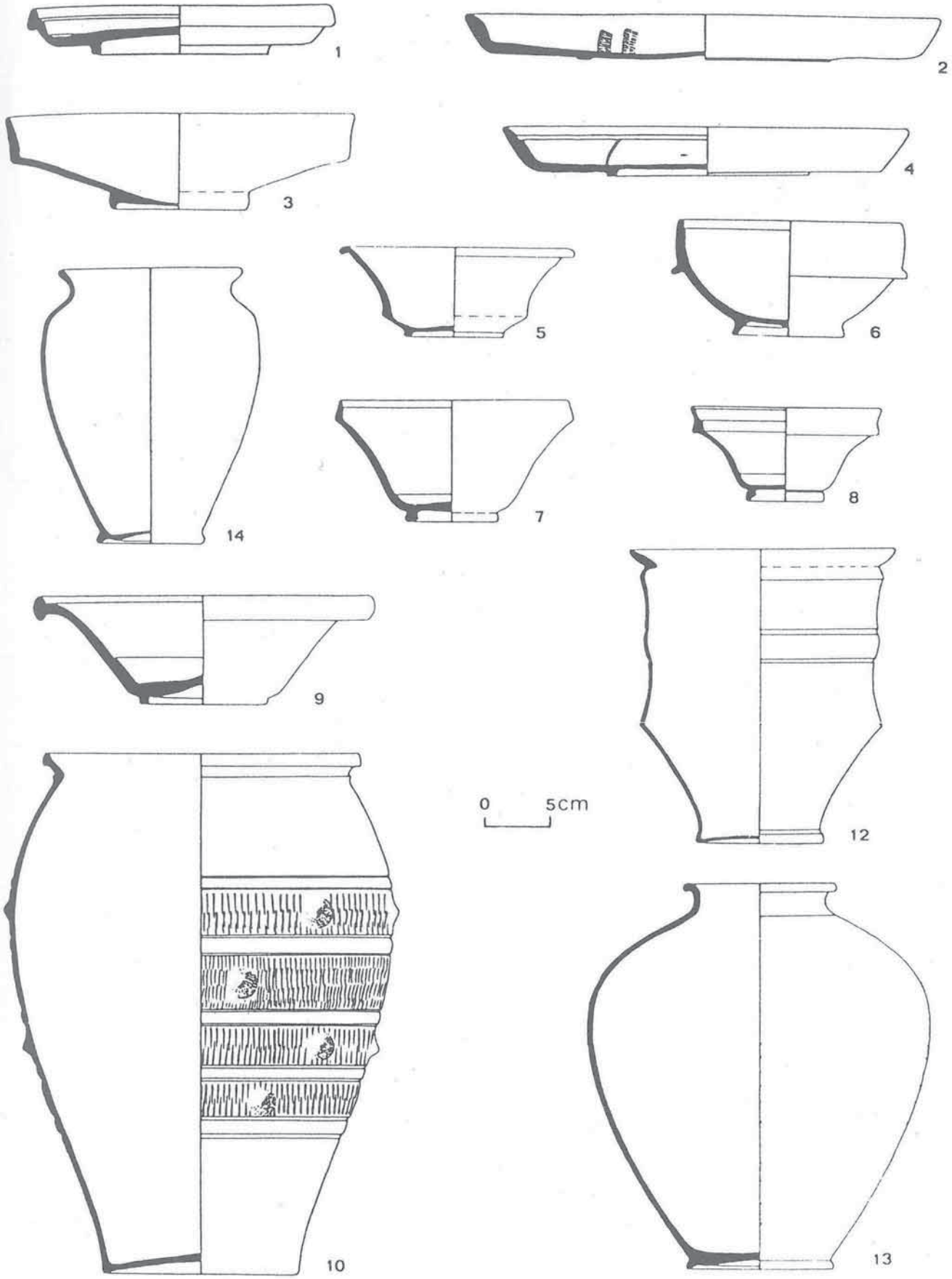

Figure 8 - Formes de la période Auguste-Tibère dans la nécropole de Noyelles-Godault (Pas-de-Calais).

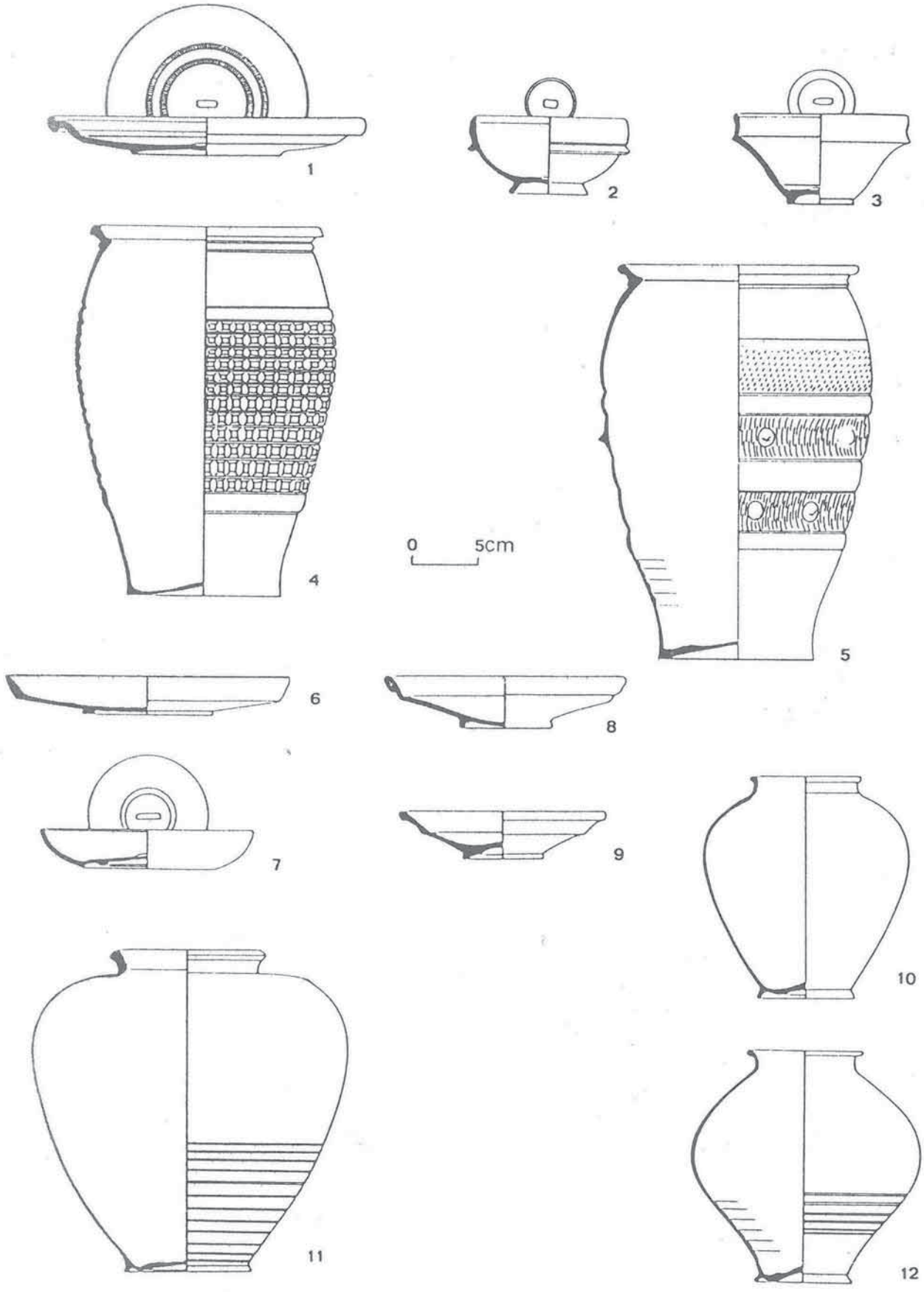

Figure 9 - La céramique gallo-belge de la phase I (période claudienne) de la nécropole de Baralle (Pas-de-Calais). 1 à 5 : formes réalisées en *terra rubra* ; 6 à 12 : formes réalisées en *terra nigra.*

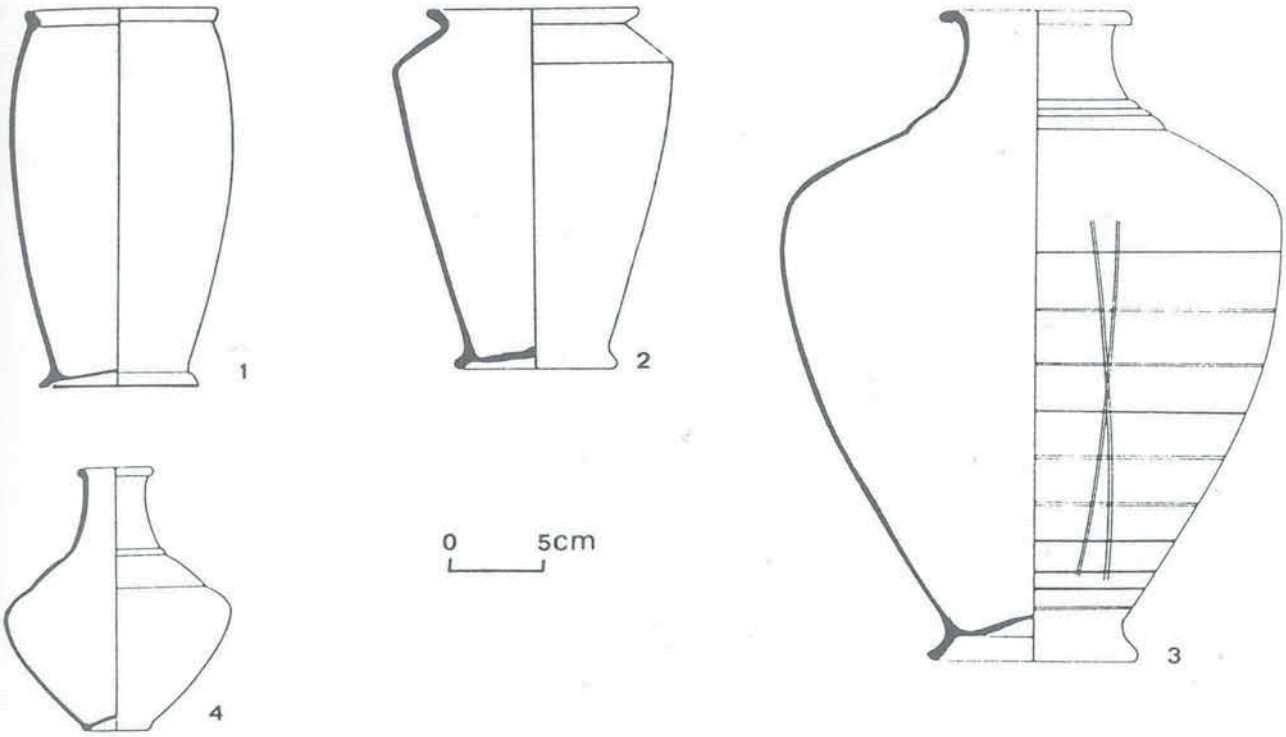

Figure 10 - La céramique gallo-belge de la nécropole de Baralle (Pas-de-Calais), phase I (période claudienne) : formes réalisées en *terra nigra*.

fine, identique à celle du Ier s., mais la surface diffère légèrement de celle du Ier s., présentant un aspect noir marbré. Une officine découverte récemment près de Cambrai[18], aurait fabriqué des *terra nigra* dans une période située vers la fin du Ier s. et le début du IIe s. En effet, à côté d'un répertoire varié de céramiques communes apparaissent quelques formes en *terra nigra* : des assiettes à bord mouluré, ou à paroi carénée, dérivées des formes anciennes, des vases carénés, proche de ceux connus durant la phase III de Baralle (Fig. 13, nº 1 à 4). Cette officine, dont l'importance est difficile à apprécier, mais dont l'implantation laisse supposer qu'il s'agit d'une installation étendue, s'inscrit dans le mouvement général à la fin du Ier s. qui voit l'expansion des grandes officines régionales comme Labuissière, La Calotterie. Ces ateliers s'installent en dehors des villes, en raison de l'importante surface de leurs installations et viennent suppléer les petits centres artisanaux du Ier s., situés à l'intérieur des villes romaines.

Il semblerait donc qu'une fabrication de céramiques en *terra nigra* perdure au IIe s., avec un éventail de formes restreint, production accessoire et non plus principale des ateliers de potiers du Haut-Empire. Ces formes sont présentes sur les sites du IIe s. : Arras, Lewarde (Nord), Etaples, Arras (Pas-de-Calais)[19] (Fig. 13, nº 5 et 6) et apparaissent encore dans les niveaux du IIIe s., de façon résiduelle. Ce caractère résiduel est difficile à apprécier. En effet, dès la fin du IIIe s. apparaît à Arras une production renouvelée de *terra nigra* qui connaît dans cette ville et la région environnante une expansion importante au IVe s.

LA *TERRA NIGRA* TARDIVE

Définition.

L'existence de la *terra nigra* tardive a été signalée depuis longtemps en Gaule du Nord. En Rhénanie, E. Gose note, après une présence limitée au IIe et au IIIe s., une émergence nouvelle de la *terra nigra* au IVe s., avec une diffusion restreinte[20]. Même chose aux Pays-Bas, à Tongres où les types 22, 23, 24, 25 recensés par W. Vanvinckenroye, datés de la fin du IIIe s. au début du Ve s., sont fabriqués en *terra nigra*[21]. Ce terme de *terra nigra*, appliqué aux productions tardives présentant des caractères analogues à celles du Ier s., n'appelle donc pas la discussion, sinon de la part de ceux qui méconnaissent la littérature étrangère, et désigne parfaitement cette fabrication du Bas-Empire, dont la filiation est évidente.

18 La fouille de l'officine de Cambrai a été récemment effectuée par Denis Gaillard, que je remercie vivement pour les renseignements qu'il m'a communiqués.

19 M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique commune gallo-romaine dans le Nord de la France (Nord, Pas-de-Calais)*, P.U.L., Lille, 1980, 277 p., 123 fig.

20 E. GOSE, *op. cit.*, p. 24-25.

21 W. VANVINCKENROYE, *Gallo-romeins aardewerk van Tongeren*, Gallo-romeins Museum, Tongeren, 1967, 70 p., 26 pl. h.t.

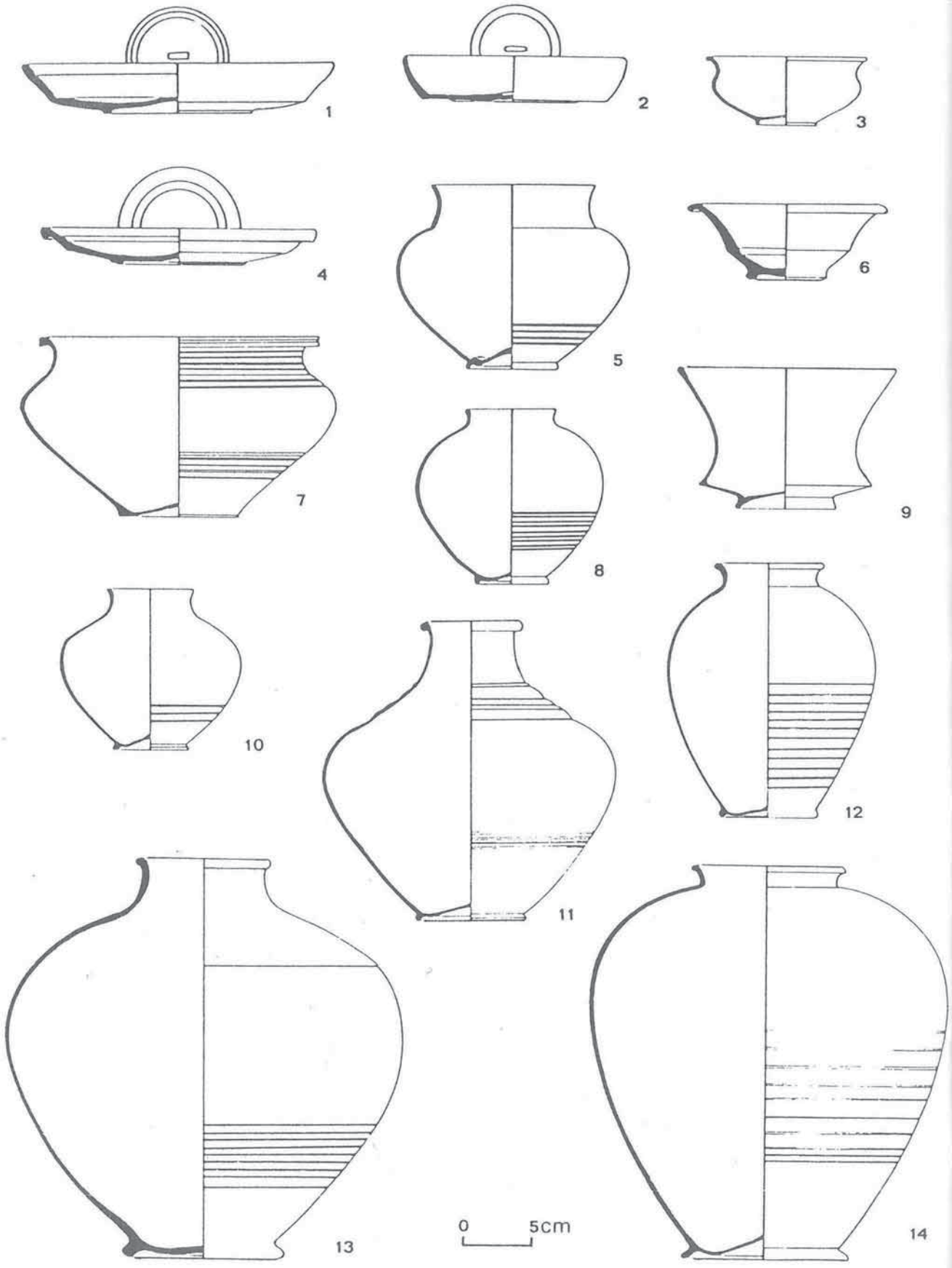

Figure 11 - La céramique gallo-belge de la nécropole de Baralle, phase II (période claudienne à 70 apr. J.-C. environ) : formes réalisées en *terra nigra*.

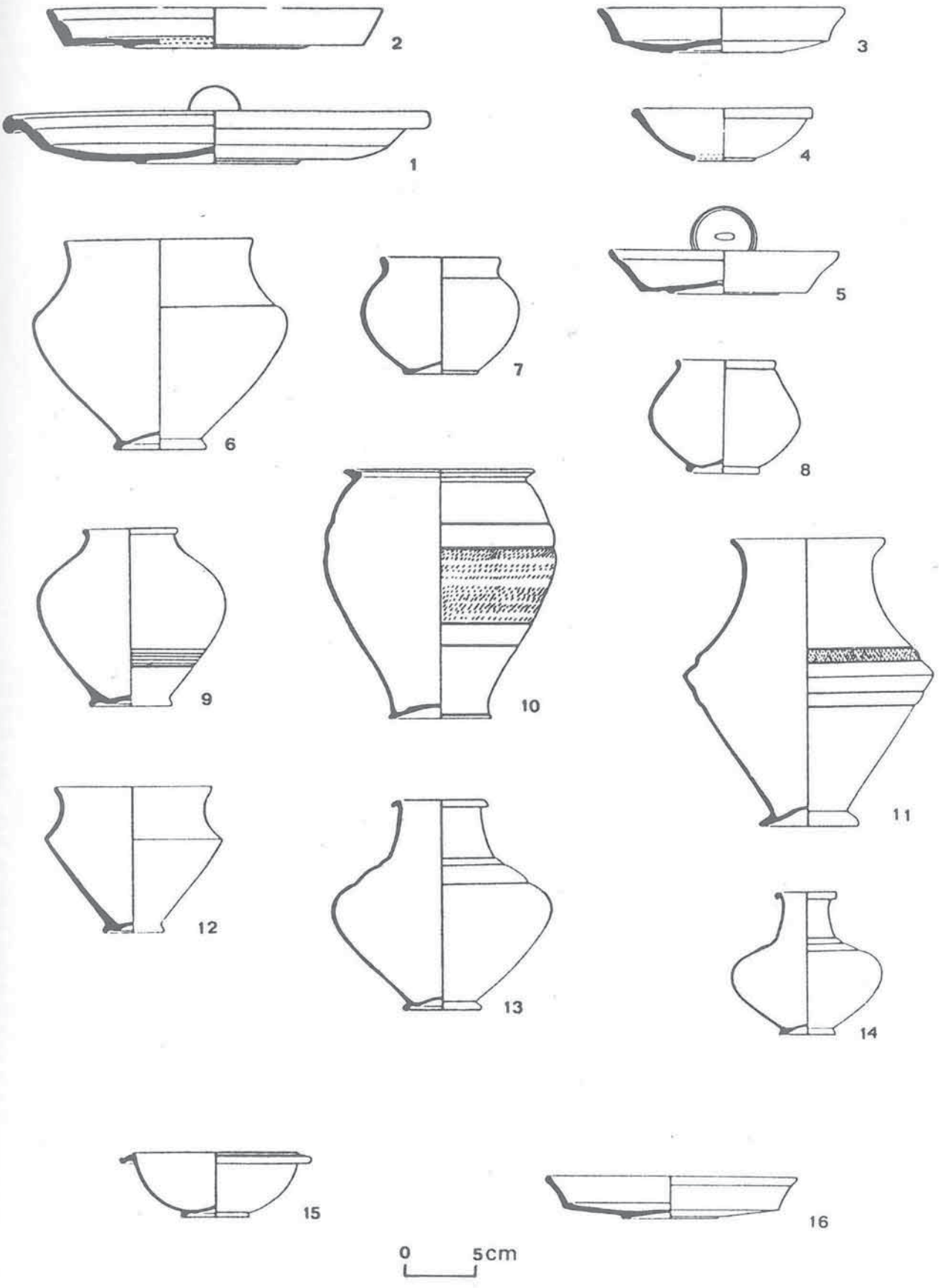

Figure 12 - La céramique gallo-belge de la nécropole de Baralle. 1 à 14 : phase III (70 à 90 apr. J.-C. environ) ; 15 et 16 : phase IV (90 à 110 apr. J.-C. environ). Formes réalisées en *terra nigra*.

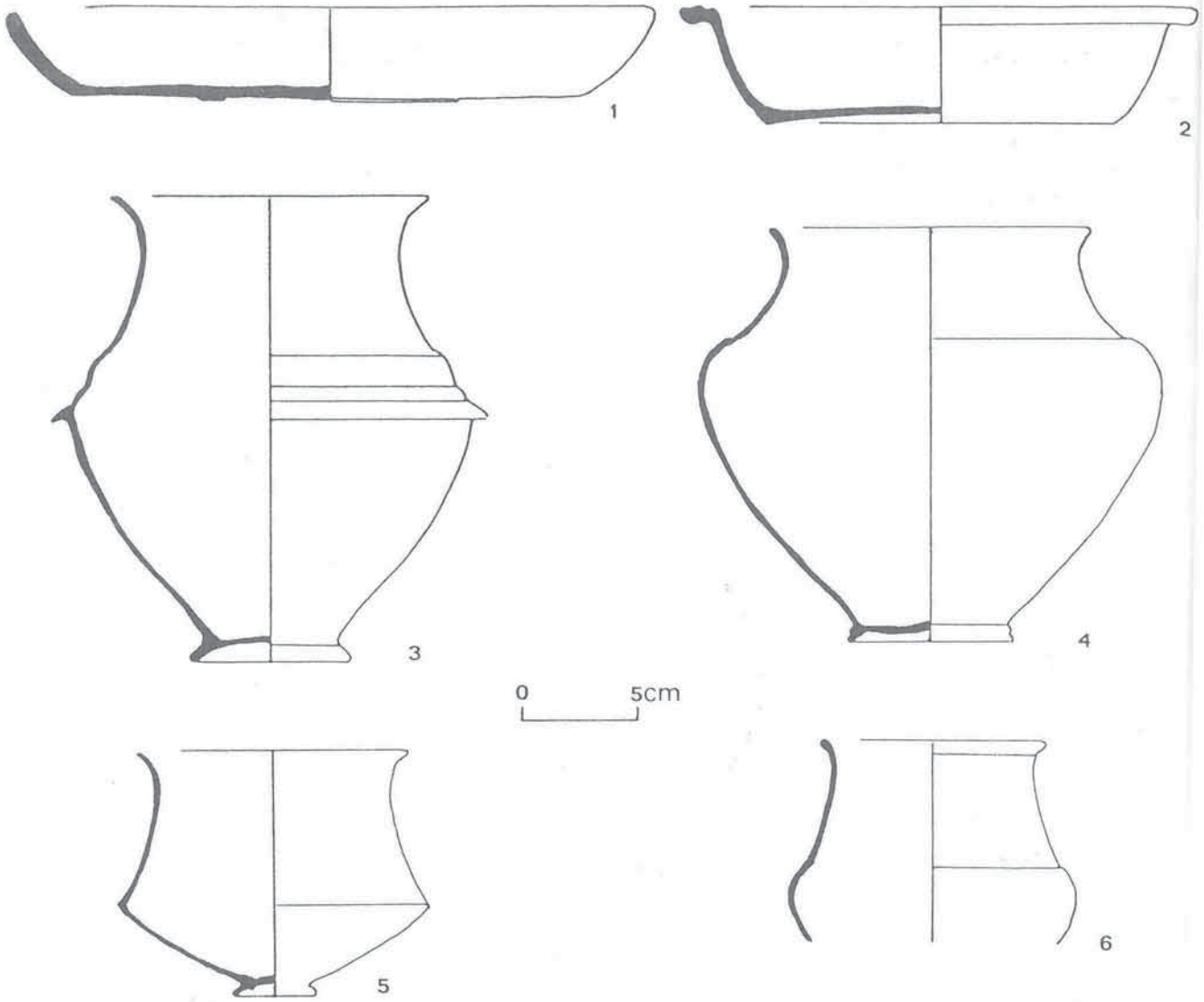

Figure 13 - 1 à 4 : Formes en *terra nigra* fabriquées dans l'atelier de Cambrai (Nord) (fin du I^er s., début du II^e s.) ; 5 et 6 : formes réalisées en *terra nigra*, courantes sur les sites du II^e s. du nord de la France.

La *terra nigra* tardive dans le nord de la France.

Dans le nord de la France, des productions en *terra nigra* sont signalées sur le site de Bavai à la fin du IV^e et au début du V^e s.[22]. Il en est de même à Arras où, à côté des formes rhénanes, apparaît une production d'origine régionale. Des formes en *terra nigra* tardive avaient été découvertes pour la première fois en Atrébatie à Villers-au-Bois et attribuées au III^e s., en l'absence d'éléments de datation précis. En fait, elles semblent apparaître à Arras vers la fin du III^e s. car elles sont signalées pour la première fois dans un puits daté de cette période. Leur représentation augmente ensuite au cours du IV^e s. pour atteindre un maximum à la fin du IV^e s. et décroître ensuite[23].

La *terra nigra* tardive découverte à Arras a un aspect comparable à celle du I^er s., noir, lisse et brillant. Les décors utilisés se composent exclusivement de séries de guillochis disposés en bandes et ceux d'inspiration gauloise ont désormais disparu. Les parois des vases sont généralement plus épaisses. Si les analogies techniques semblent frappantes, les comparaisons s'arrêtent là car le répertoire des formes se différencie complètement de celui du Haut-Empire : il ne concerne pratiquement que des formes hautes, distinction essentielle par rapport aux productions du I^er s., et n'est pas original puisque la presque totalité des formes reconnues sont fabriquées indifféremment en pâte ordinaire, gris clair lustré, ou en *terra nigra*. Les premières

22 F. LORIDANT, La céramique commune au début du V^ème siècle à Bavai (Nord), Fouilles du cryptoportique du forum, premier bilan , dans *La céramique du Bas-Empire en Gaule belgique et dans les régions voisines* (résumés), table ronde de céramologie gallo-romaine, Arras, 1991, 62 p.

23 M. TUFFREAU-LIBRE, A. JACQUES, La céramique du Bas-Empire à Arras (Pas-de-Calais), *Gallia*, à paraître.

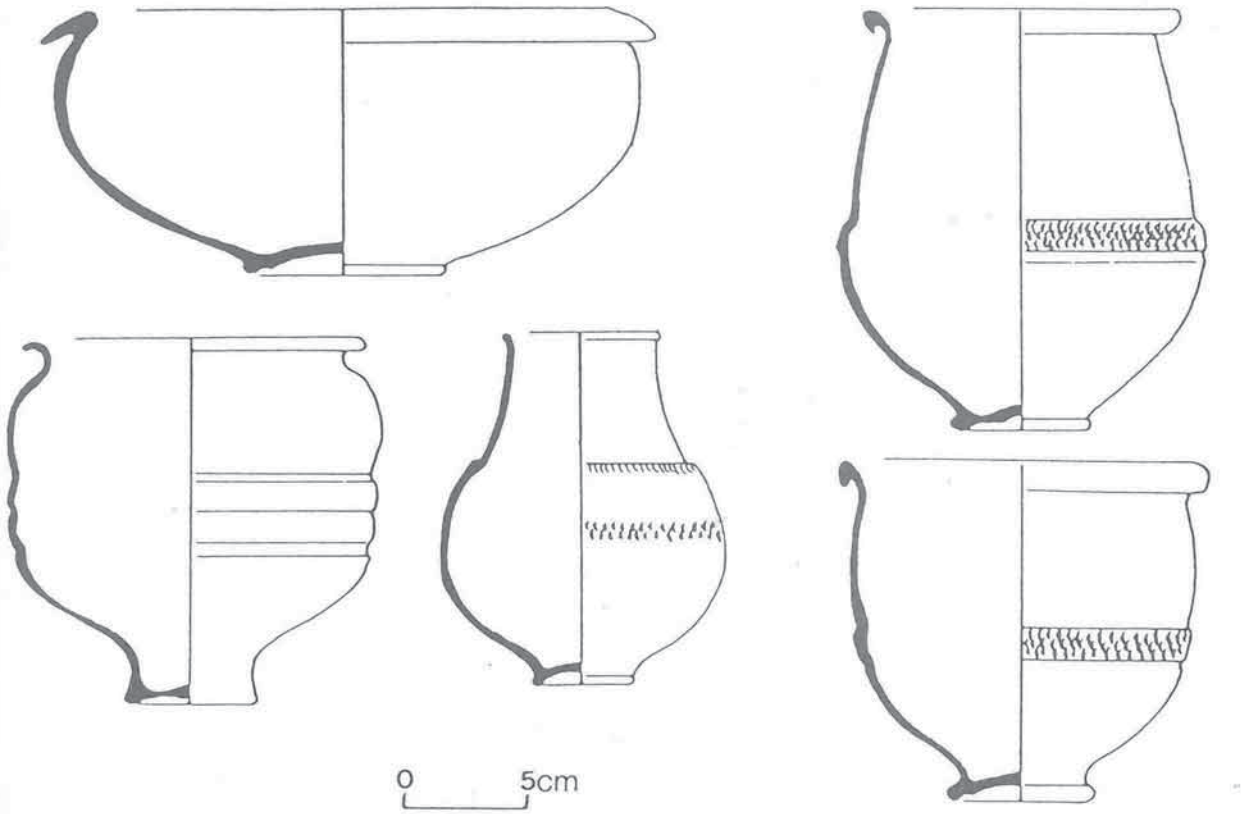

Figure 14 - Formes réalisées en *terra nigra* au IV^e^ s., connues à Arras (Pas-de-Calais).

formes dérivent des vases et marmites tronconiques. Il faut y ajouter un bol à panse ronde. Puis, après la première moitié du IV^e^ s., la gamme s'enrichit avec des formes bilobées, des bouteilles tronconiques, des vases à panse ronde de petite taille, de style rhénan (Fig. 14).

Une analyse des pâtes de cette production, réalisée par le laboratoire du Musée du Louvre, a donné d'intéressants résultats[24]. Ces analyses ont été effectuées sur un échantillonnage comprenant, d'une part, un lot de céramiques en *terra nigra* du I^er^ s. (période Auguste-Claude) provenant d'Arras et de sites campagnards voisins, d'autre part, sur des céramiques du IV^e^ s. provenant du site de la Préfecture à Arras et de celui de Villers-au-Bois. Les résultats essentiels portent sur plusieurs points. Au I^er^ s., plusieurs groupes de production peuvent être distingués, qu'il s'agisse de tessons provenant de la ville ou de la campagne. Par contre, au IV^e^ s., toutes les céramiques appartiennent à un groupe unique (Arras et Villers-au-Bois). D'autre part, un des groupes du I^er^ s. a des analogies frappantes avec celui du Bas-Empire. Quelques conclusions peuvent être tirées de ces analyses.

D'une part, la *terra nigra* tardive retrouvée à Arras peut être considérée comme la reprise, sinon la prolongation des fabrications du Haut-Empire. Il est possible que les ateliers ayant fabriqué les groupes de *terra nigra* identiques au I^er^ et au IV^e^ s., n'aient jamais cessé complètement d'exister. La présence dans les niveaux du milieu du III^e^ s. de tessons de *terra nigra*, rares certes, peut être interprétée soit comme d'origine résiduelle soit comme le signe d'une production très réduite mais toujours existante. Puis, à la fin du III^e^ s., c'est une production abondante aux formes renouvelées qui réapparaît, correspondant peut-être à une reprise de l'atelier, qui peut éventuellement être replacée dans un contexte général de retour aux traditions du début du I^er^ s.

La présence au Bas-Empire d'un seul groupe de production, l'abondance de cette céramique à Arras et sa diffusion dans la région voisine laissent supposer que cette fabrication est d'origine locale, du moins pour les formes typiquement régionales, peut-être située à Arras même. En effet, la *terra nigra* tardive ne semble pas avoir été fabriquée à Labuissière[25]. Les vases à panse aplatie moulurée, caractéristiques à Arras, sont absents du répertoire de cette officine qui a certes produit des formes analogues à celles des *terra nigra* mais dans des pâtes ordinaires.

Il faut signaler que la présence de fabrications en *terra nigra* au Bas-Empire ne se limite pas à la région du Nord. Des fabrications similaires existent à Saclay (Es-

24 A. LECLAIRE, M. TUFFREAU-LIBRE, La *terra nigra* tardive à Arras (Pas-de-Calais), dans *La céramique du Bas-Empire en Gaule belgique et dans les régions voisines* (résumés), table ronde de céramologie gallo-romaine, Arras, 1991, 62 p.

25 M. TUFFREAU-LIBRE, Un four gallo-romain à Labuissière (Pas-de-Calais), dans *Gallia*, 38, 1980, p. 293-309, 15 fig.

sonne)[26], ainsi qu'en d'autres parties de l'Ile-de-France et sont aussi reconnues dans l'Indre à Chézelles[27] et *Argentomagus*[28] et en Eure-et-Loir à Dambron[29].

CONCLUSION

Cet aperçu général de l'évolution de la céramique gallo-belge dans le Nord nous montre l'expansion, au début du Ier s., d'une production de qualité, d'inspiration italique, progressivement remplacée, une fois les techniques romaines assimilées, par un répertoire régional moins soigné, fabriqué en grand nombre. De fabrication majoritaire, elle devient, au début du IIe s., production secondaire dans les ateliers de céramique commune.

Représentative du début de la période gallo-romaine, elle connaît cependant, à travers la *terra nigra*, des prolongements durant toute la période gallo-romaine, et même un certain renouveau à la fin du Bas-Empire.

DISCUSSION

Président de séance : R. P. SYMONDS

***Robin SYMONDS** : Lorsque tu donnes des pourcentages, quel est le système de quantification ?*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Les pourcentages sont effectués, d'une part, sur des habitats et, d'autre part, sur des nécropoles. Sur les nécropoles, le problème ne se pose pas parce que ce sont des objets entiers. Sur les habitats, ce sont des comptages d'après les formes entières et les bords, après collage, ce qu'on appelle "Nombre Minimum d'Individus".*

***Tahar BEN REDJEB** : Tu fais aller la terra nigra assez tard, presque jusqu'en plein Ve s. Quelles sont les analogies qu'on peut avoir entre cette céramique tardive et la céramique gallo-belge du Ier s. ? On a vu que le répertoire des formes n'avait quasiment rien à voir avec la céramique du Ier s. ou du début du IIe s. Au niveau de la texture, de la technologie, y-a-t-il un certain nombre de rapports qui permettent de dire que ces céramiques tardives sont de la terra nigra ou de la pseudo terra nigra ?*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Oui, tout à fait. C'est ce que j'ai dit, peut-être brièvement : la surface est tout à fait identique à celle de la terra nigra du Ier s., de même que la pâte ; l'aspect général est tout à fait identique. Les décors se rapprochent fortement : il s'agit de décors de guillochis. La seule différence est que les parois sont un tout petit peu plus épaisses.*

Les analyses dont j'ai parlé ont montré une identité frappante entre un groupe du Ier s. qui avait été identifié à Arras et un groupe du IVe s. provenant aussi d'Arras. Ce qui pourrait suggérer une reprise de la production, sinon une continuité, et le phénomène n'est pas isolé puisqu'on le retrouve ailleurs dans la région ainsi que dans d'autres régions. Il semble que les répertoires ne soient même plus régionaux mais quasiment locaux. Ces productions tardives participent d'un phénomène général qui consiste en un retour à des fabrications traditionnelles du Ier s. ; apparemment, après une période de diminution des productions, qui se situerait dès le IIIe s., on a ce retour, au IVe s.

***Patrick BLASZKIEWICZ** : J'aimerais savoir si les vases-bobines que tu as présentés sont des productions locales ou des importations et, dans ce cas, d'où proviennent-ils et comment les dates-tu ?*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Le vase-bobine à baguette provient de l'officine des Neuf-Fontaines à Bavai. Il aurait été, semble-t-il, fabriqué dans cette officine.*

***Patrick BLASZKIEWICZ** : Et la datation ?*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Le problème est que cette officine, qui a été fouillée dans les années soixante, n'est pas précisément datée, entre la période claudienne et la période flavienne, avec un début de production durant la période augustéenne. Mais je ne peux pas donner une date plus précise pour ce vase-bobine ; il semblerait qu'il s'agisse, quand même, d'une des formes les plus précoces.*

---

26 D. GIGANON, M. TUFFREAU-LIBRE, Le site gallo-romain et mérovingien des Marnières à Saclay (Essonne), dans *Bulletin du Vexin Français*, 1981, p. 109-125, 11 fig.

27 G. COULON, M. TUFFREAU-LIBRE, Un ensemble clos de l'Antiquité tardive à Chézelles (Indre), dans *Revue de l'Académie du Centre*, 1991, p.84-100, 10 fig.

28 G. COULON, S. DEYTS, G. LINTZ, J.-L. ROCHE, D. TARDY, L'aire cultuelle des Mersans à *Argentomagus*, Saint-Marcel, (Indre), l'apport des fouilles de 1982, dans *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 1991, 107

29 A. FERDIERE (dir.), Fouille de sauvetage du site gallo-romain de la "fosse Dieppe" à Dambron (Eure-et-Loir). Le mobilier du fond de cabane du Bas-Empire, dans *Revue Archéologique du Loiret*, 2, 1980, p. 38-55, 12 fig.

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Tahar BEN REDJEB[1]

PRODUCTION ET CONSOMMATION DE LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE EN PICARDIE ET EN CHAMPAGNE

I. INTRODUCTION : LE TERME

Faute de mieux et surtout pour ne pas créer de confusion en proposant une nouvelle terminologie pour ce groupe, je me suis résolu à utiliser ce terme de "gallo-belge" qui a été adopté par de nombreux chercheurs et qui est utilisé, géographiquement et chronologiquement, pour définir la céramique produite et commercialisée, principalement dans la Gaule belgique et en Germanie, du règne d'Auguste jusqu'à la période flavienne.

Il souffre cependant de quelques insuffisances. Des pâtes décrites comme gallo-belges dans la terminologie anglaise peuvent être belges en Germanie ou imitations de sigillée en Suisse. Dans le Centre ou en Aquitaine, on parle de céramique savonneuse, sans doute eu égard à la texture de ce type de céramique. Pour ajouter à la confusion, tout type de céramique, pourvu qu'il soit de couleur noire, a parfois également été appelé *terra nigra*, ce qui explique qu'on en rencontre, dans les publications, dans des ensembles datés du III^{e} s., voire du IV^{e} s.

Comme le remarquaient des archéologues britanniques, le terme gallo-belge n'est pas particulièrement heureux comme indicateur de la localisation des ateliers de fabrication de cette céramique puisque celle-ci a été utilisée, aussi bien que produite, dans l'Angleterre actuelle. Si le répertoire indigène local a contribué à fournir des prototypes, il ne faut pas négliger d'autres régions comme l'ouest et le centre de la Gaule d'où sont probablement dérivés les vases-tonnelets. Les influences méditerranéennes qui ont pu emprunter la vallée du Rhône ne sont pas à négliger, tout comme la céramique campanienne. Le fait même d'imiter une partie du service de table arétin n'est pas spécifiquement propre à la région dite "gallo-belge" même si celle-ci est élargie à l'Angleterre.

Nous appliquons donc, en Picardie, cette terminologie à un groupe aisément reconnaissable, que ce soit par la technique de fabrication ou par l'éventail des formes proposées qui, pour la plupart, sont communes à une bonne partie du nord-ouest de l'Europe. Globalement, les récipients dont la surface doit être lissée pour mériter le label de gallo-belge, se répartissent, selon la couleur de la surface, en *terra nigra* et *terra rubra*. Présent dès Auguste, ce groupe verra son déclin s'amorcer sous le régime de Néron avec l'arrivée en masse des productions à pâte sableuse. Seuls quelques types survivront sous les Flaviens pour disparaître définitivement au début du II^{e} s.

II. LES ATELIERS

Depuis les années 1930, quelques ateliers ont été fouillés plus ou moins partiellement, nous apportant un lot d'informations qui ne nous permettent cependant pas d'avoir une idée précise de leur organisation[2]. Pour un certain nombre d'entre eux, les publications ne nous renseignent d'ailleurs que fort peu sur leur répertoire typologique et sur l'évolution de celui-ci. Néanmoins, un certain nombre de constantes peuvent être dégagées.

1. Les ateliers champenois.

Les fours des ateliers champenois sont parmi les mieux connus (?), notamment grâce aux fouilles de la vallée de la Vesle. Si l'on pressent que leurs produits ont probablement été exportés sur une assez vaste région, un important travail d'analyses reste à effectuer.

a. Les ateliers de la Vesle.

Les ateliers de la Vesle, ayant fait l'objet d'un article récent[3], nous n'y reviendrons pas en détail ici. Rappelons-en simplement les principales caractéristiques :

---

1 Service Régional de l'Archéologie, Picardie.

2 Reims est ainsi la seule officine pour laquelle un plan d'ensemble a été publié.

3 M. TUFFREAU-LIBRE, L'industrie de la céramique "gallo-belge" dans la vallée de la Vesle (Marne), dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 2, 1981, p. 81-93.

- L'atelier de Thuisy[4], découvert en 1934, est probablement le plus ancien (Auguste-Tibère). Six fours y furent découverts. Ils appartiennent au type à laboratoire circulaire sans sole surélevée, à simple (fours I et II ; fours IV et V[5]) ou double alandier (fours III[6] et VI), au type à laboratoire circulaire, simplement taillés dans la craie[7].

- L'atelier de **Sept-Saulx**[8], découvert en 1938, lui semble de peu postérieur (Tibère-Claude). Trois fours ont été fouillés : four à laboratoire ovale maçonné[9] sans sole surélevée et alandier unique (fours 1 et 2) ou double alandier (four 3).

- L'atelier de **Courmelois** (fin Tibère-Néron ?), découvert en 1932, a permis d'étudier 5 fours qui appartiennent tous au type à laboratoire sans sole et à double alandier.

b. L'atelier de Reims[10].

Les fouilles effectuées lors de l'aménagement du parc Saint-Rémi, de 1970 à 1976, ont permis la mise au jour d'un ensemble de fours de potiers et de fosses taillées dans la craie. Ces structures ont été en partie détruites par l'implantation de murs modernes (Fig. 1).

Les fours.
Les 13 fours de potiers –circulaires et ovales– fouillés étaient disposés en 4 groupes : au nord, 2 fours ; au centre, un four isolé pourvu de deux alandiers ; à l'écart, 6 autres dont 2 se recoupaient ; au sud enfin, un ensemble de 4 fours dont l'un avait été détruit pour permettre la construction d'un four ovale.

Les orientations sont variables, l'ouverture à l'ouest dominant cependant. Il en est de même des dimensions : les fours du nord-ouest ont un diamètre nettement plus faible. Si tous, à une exception près, étaient installés dans une fosse taillée dans la craie, les parois étaient tantôt d'argile enduite ou de briques crues recouvertes de plaquettes de terre cuite dressées sur chant, tantôt de tuiles, simplement enduites ou doublées de plaquettes de terre cuite, tantôt enfin de pierres, briques et tuiles associées sans liant ni enduit. La sole avait presque toujours disparu. Le plus grand (diam. intérieur : 1,50 m), ouvrant au nord-est sur un foyer et une chaufferie taillée dans la craie, a conservé la base des piliers de soutien de la sole, construits en fragments de *tegulae*.

En 1976, des structures nouvelles sont apparues : des fours à sole de plan circulaire avec alandier multiple, qui constituaient un type inédit sur le site.

L'interprétation chronologique de ces ensembles est malaisée ; tout au plus l'usage de l'argile ou des briques crues paraît-il plus ancien que celui des briques ou tuiles de remploi.

Les structures annexes.
Les fours entouraient, par petits groupes, un espace central qui ne comportait guère que quelques trous de poteaux et pouvait constituer une aire de travail et de circulation.

A proximité des fours, spécialement à l'ouest du groupe nord, à l'ouest et à l'est du groupe sud, ont été mises au jour des fosses de taille variable, approximativement carrées ou circulaires, certaines profondes de plus de 3 m. Une dizaine d'entre elles ont été fouillées.

Une structure rectangulaire peu profonde paraît correspondre à un fond de cabane ou d'appentis.

La production.
Les fours et fosses alignés au nord ont fourni la plus grande partie du mobilier, essentiellement de la *terra nigra* et de la *terra rubra* avec des marques sur assiettes (une douzaine de marques ARANTEDV sur des plats –comme les quelques 30 marques ATISSV découvertes, dans le même quartier, en 1918–), ainsi que des cruches et de grands vases à pâte blanche.

A cette production en gallo-belge succède, au II[e] s., la fabrication de "craquelée bleutée" et de cruches à pâte blanche.

Datation.
La vie de l'atelier paraît s'étendre au moins du I[er] s. à la première moitié du III[e].

c. L'atelier de La Villeneuve-au-Châtelot[11].

L'implantation de l'officine s'explique par l'abondance et la qualité des argiles locales. Au lieu-dit "La Poterie", un centre important a fait l'objet de recherches en

---

4 J. FROMOLS, L'atelier céramique de Thuisy découvert et fouillé par M. Bry, dans *Société Archéologique Champenoise*, 1938, p. 49-60 et 78-98.

5 Les fours IV et V disposent d'une chaufferie commune. Ils n'ont eu aucun revêtement interne et les traces de feu ne sont visibles que dans le tiers inférieur.

6 A noter l'emploi de maçonnerie pour la construction de ce four, ainsi que l'utilisation de *tegulae* pour paver la sole.

7 A ceux-ci, s'ajoute le four VII, découvert en 1942, mais dont la description, telle qu'elle a été faite par M. Bry, pose problème. Au vu du croquis publié, il semble que nous ayons affaire –sous toute réserve– non pas à un, mais à deux fours d'orientation opposée qui se sont recoupés. Ils disposaient d'une chaufferie et d'un laboratoire sans sole. Si tel était le cas, une banquette creusée dans le substrat naturel permettait d'accéder à la chaufferie du four 7a, d'une longueur totale de 1,45 m et dont la sole se trouvait à 1,50 m de profondeur. La sole était recouverte d'un dallage de tessons placé directement sur la craie. Le gueulard, large de 0,35 m et haut de 0,35 m, était limité de chaque côté par deux tuiles Quant au four 7b, creusé moins profondément, il disposait d'une chaufferie rectangulaire de 0,90 x 1,35 m. La sole était construite en terre cuite. Deux canaux semi-circulaires entouraient une petite plate-forme de 0,40 m de diamètre, surélevée de 0,05 m, que traverse un canal médian. Fait rarissime, ces deux fours, du fait de leur profondeur, possédaient, intacte, la voûte de leur laboratoire. Elle était constituée d'un dôme de terre (probablement temporaire) édifié sur une ossature de branches, dont on retrouva des fragments carbonisés : M. BRY, L'atelier céramique de Thuizy (Marne) : le four VII, dans *Gallia*, 1944, p. 229-232.

8 J. FROMOLS, L'atelier céramique de Sept-Saulx, dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 1939, p. 31-77.

9 La méthode de construction du four 2 est originale : le potier s'est servi de deux moitiés entières d'*ollae* pour construire l'armature intérieure de son four. Une grosse pierre plate placée au sommet de la voûte la fermait.

10 *Gallia*, 29, 1971, p. 295-296 ; *Gallia*, 31, 1973, p. 410 ; *Gallia*, 33, 1975, p. 407 ; *Gallia*, 35, 1977, p. 408.

11 *Gallia*, 22, 1964, p. 297 ; *Gallia*, 25, 1967, p. 281-283 ; *Gallia*, 22, 1964, p. 297 ; *Gallia*, 31, 1973, p. 407.

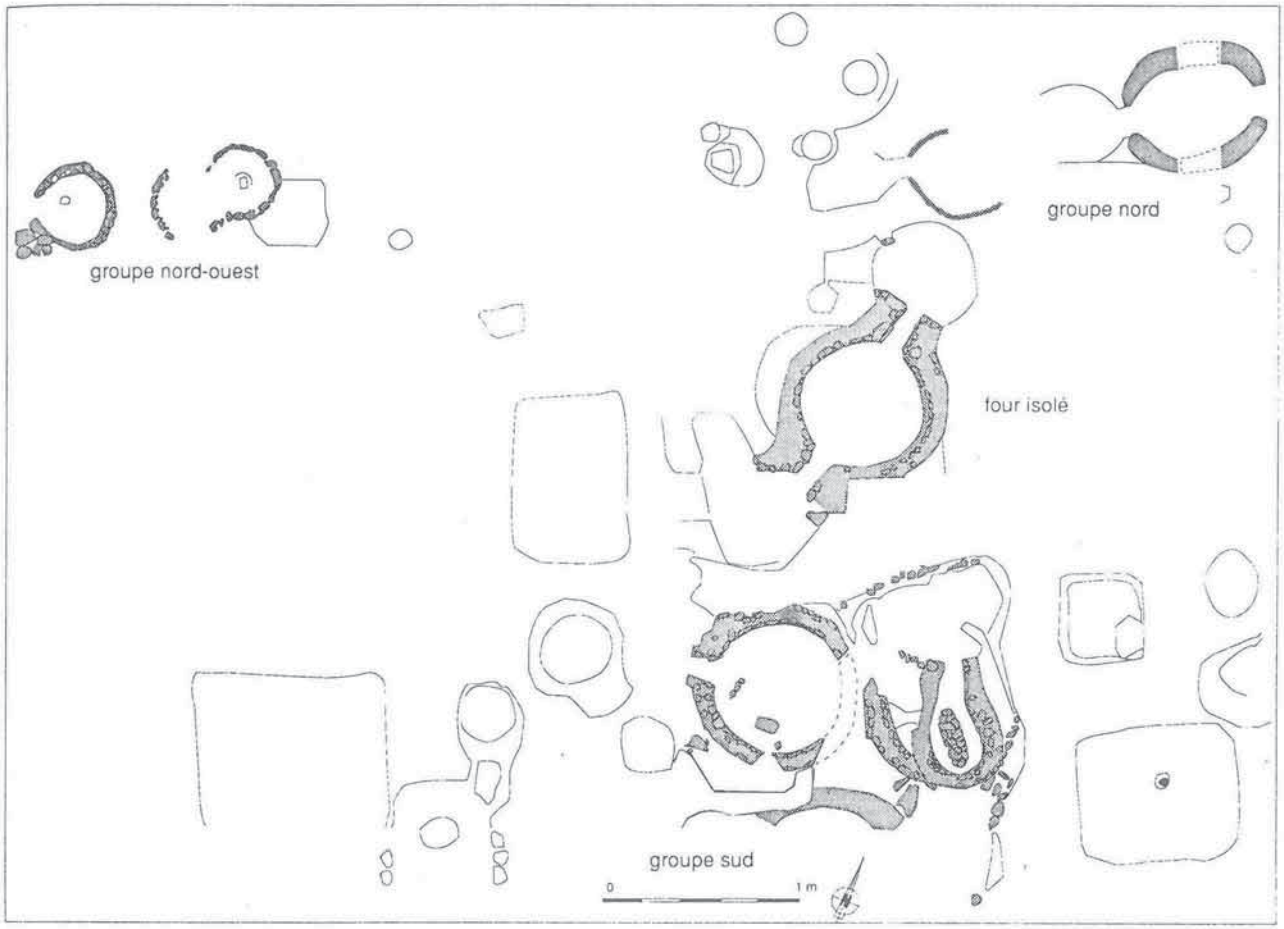

Figure 1 - Reims, quartier Saint-Rémy.
Croquis d'implantation, d'après Gallia, 29, 1971, p. 297, fig. 33.

1936-1937, en 1965 et en 1971-1972. Plus d'une dizaine de fours et de nombreuses substructions ont ainsi été découvertes.

Les fours.

Creusés dans la craie et de forme circulaire, les fours se composaient d'un alandier assez étroit dont les piédroits étaient formés de murets en pierre brute. Les parois du laboratoire étaient faites de débris de céramiques ou de tuiles noyés dans l'argile. La sole, faite d'argile tassée, était percée de carneaux rectangulaires ou circulaires ; elle reposait sur un pilier médian. La voûte reposant sur une couronne faite d'un muret et d'empilement de ratés de cuisson était montée en argile et détruite, sans doute, à chaque défournement.

Un espace de 0,10 à 0,15 m, ménagé entre la brèche calcaire et la maçonnerie du four 1, avait été bourré avec de la glaise, afin d'éviter toute déperdition de chaleur. Les fours 2 à 7 étaient construits surtout en terre glaise et en tessons de poterie. L'utilisation de petites briques et de morceaux de tuiles ainsi que de petits blocs de grès étant limitée à la sole et à ses assises, aux fondations et gueulards.

Il a également été dégagé un four double, assez mal conservé, dont les parois étaient constituées par des ratés de cuisson.

L'un des fours dégagés en 1963 présentait, autour de l'alandier, des cavités circulaires, profondes de 0,40 m à 0,50 m creusées dans l'argile. Il s'agissait peut-être de trous de poteau permettant de soutenir un abri devant l'alandier ?

Le drainage était assuré autour des fours par des tranchées remplies de tessons.

Les structures annexes.

Les fouilles de 1937 ont permis de dégager une cave, quatre puits et une vaste tessonnière.

Le décapage systématique a révélé l'existence d'aires de séchage : des poteaux, dont subsistent les trous, soutenaient une charpente à l'air libre.

L'observation aérienne a été pratiquée au cours de chaque campagne. Elle a permis de repérer le réseau des voies à l'intérieur du quartier industriel. Une sorte de chaussée, rejoignant sans doute la voie qui traversait l'atelier du nord au sud, une quinzaine de mètres à l'ouest, a ainsi pu être dégagée.

La production.

L'organisation du travail s'est précisée ainsi peu à peu : elle semble avoir comporté une série d'ateliers équipés pour toutes les phases de la fabrication et assez étroitement spécialisés.

Les fabrications sont très variées : bols à collerettes, écuelles, poêlons à manche en terre grise craquelée

voisinent avec des gobelets du type d'Aco, des petits vases goudronnés ou à mamelons barbotinés, bouteilles et cruches.

Datation.

Il semble que l'atelier de La Villeneuve fonctionnait dès la seconde moitié du I^er^ s. et ait connu une assez longue période d'activité.

Signalons enfin les découvertes à **Fontaines-Denis**(1936), d'un four circulaire en briques, couvert en coupole, "appartenant au groupe des fabrications gallo-belges" et à **Damery**[12] (1948) d'un four de potier, très démoli, de "type gallo-belge" qui a livré des tessons de plats, d'assiettes et de cruches du I^er^ s. apr. J.-C. Des fours ont également été découverts à **Bergères**, **Morains** (fours ronds à double alandier) et **Champillon** (Marne)

2. Les ateliers picards.

Aucun atelier "gallo-belge" d'importance n'a été fouillé en Picardie et nous sommes bien incapable d'indiquer une origine pour la plupart de nos céramiques. Furent-elles produites localement, régionalement ou importées des ateliers de la Marne, voire des ateliers de la région de Trèves ou de Cologne ?

a. L'atelier de Noyon[13].

Située à la périphérie nord-ouest de la ville antique, cette officine a été découverte lors du creusement de tranchées de canalisation le long de la voie Amiens-Soissons.

Le choix de l'emplacement de l'officine fut dicté par un certain nombre de facteurs.

Le sable nécessaire au dégraissage de l'argile se situait dans le voisinage immédiat et le combustible devait se trouver en abondance. Quant à l'approvisionnement en argile, il était possible grâce aux affleurements d'argile plastique sparnacienne, présents en versant le long de la vallée de la Verse et de la vallée de l'Oise, entre les limons lœssiques de plateaux et les alluvions récentes de fonds de vallées. Ces affleurements, actuellement masqués par la terre végétale et les dépôts de colluvions, surmontent dans les mêmes gisements les marnes de Sinceny et les sables de Bracheux. De tels affleurements existent, entre autres, juste au-dessus de Noyon, à proximité immédiate de l'atelier.

En 1982, nous avons pu réaliser une nouvelle tranchée de 46 m de long sur 1,80 à 3,60 m de large jusqu'au niveau du terrain vierge. Plus de deux mètres de niveaux et remblais archéologiques ont pu être observés. Ils correspondaient, pour la plupart, à des remblaiements le long de la pente (argile et déchets de l'officine).

Aucun four n'a été repéré. Les seules structures consistaient en quelques fosses creusées dans le terrain naturel. L'une de celles-ci, prise en partie dans la stratigraphie, correspondait à une fosse de décantation (utilisée ensuite comme tessonnière). Elle était comblée avec des ratés de cuisson et des matériaux provenant de la démolition d'un four (fragments de sole). Le matériel de cette fosse indique une production de céramique gallo-belge et de céramique à pâte claire (cruches et mortiers).

La production (Fig. 2).

Le matériel, datable de la seconde moitié du I^er^ s., présente un échantillonnage de la production d'un des fours de l'officine. Il consiste essentiellement en *terra nigra* et compte uniquement des formes fermées. Aucun sigle n'a été relevé.

Les pâtes :

Six pâtes différentes ont été observées à l'œil nu, indiquant avant tout des types de cuisson différents :
TN 1 : moitié intérieure rouge brique, moitié extérieure grise, surface brun-noir à noir ;
TN 2 : pâte rouge brique, surface brun-rouge à noir ;
TN 3 : pâte grise, surface brun-noir ;
TN 4 : pâte grise à noire cendreuse, franges rouge brique, surface gris foncé à noir ;
TN 5 : pâte grise, surface rouge ;
TN 6 : pâte rouge, surface rouge.

Ces deux dernières pâtes correspondent à des surcuissons. Le traitement de surface est toujours le même : lissage extérieur et intérieur uniquement sur la lèvre interne.

Les formes :

1 - Type Amiens 25 : urne-tonnelet, à panse ovoïde et à lèvre éversée ; la panse de ce type est habituellement décorée.

2 - Type Amiens 38 : urne biconique à paroi fine.

3 - Type Amiens 39 : urne ovoïde. Col concave relié à la panse par un ressaut ; lèvre constituée par un éversement plus ou moins important du col.

4 - Type Amiens 41 : urne en courbe continue, à col concave et lèvre formée par un éversement du col.

5 - Type Amiens 47a : gobelet à col court, subvertical.

6 - Type Amiens 48 : bouteille à lèvre rejetée vers l'extérieur, à crochet. Deux variantes sont représentées : l'une (48b) à lèvre moyennement rejetée et l'autre à lèvre fortement rejetée (48c). La hauteur du col varie autour de 6,5 cm. L'union col-lèvre se fait par une ou deux moulures, ou par un simple ressaut. L'union col-panse se fait également par une ou plusieurs moulures. L'épaule est décorée de bandes lissées, de décors au peigne, de guillochis ou d'excisions.

Les décors :

Les décors appartiennent exclusivement à des fragments d'épaules de bouteilles. On distingue des décors au peigne formant des ondulations, des décors au peigne de lignes verticales ou obliques et enfin des guillochis associés à des excisions qui sont les décors les plus couramment rencontrés.

A partir d'un échantillon aussi restreint, il est illusoire de vouloir apprécier la production de céramique gallo-belge à Noyon. Le tableau ci-dessous indique la fréquence des différentes formes représentées ainsi que

12 *Gallia*, 12, 1954, p. 115.

13 T. BEN REDJEB *et al.*, Une agglomération secondaire des Viromanduens : Noyon, (Oise), dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1992, p. 37-110.

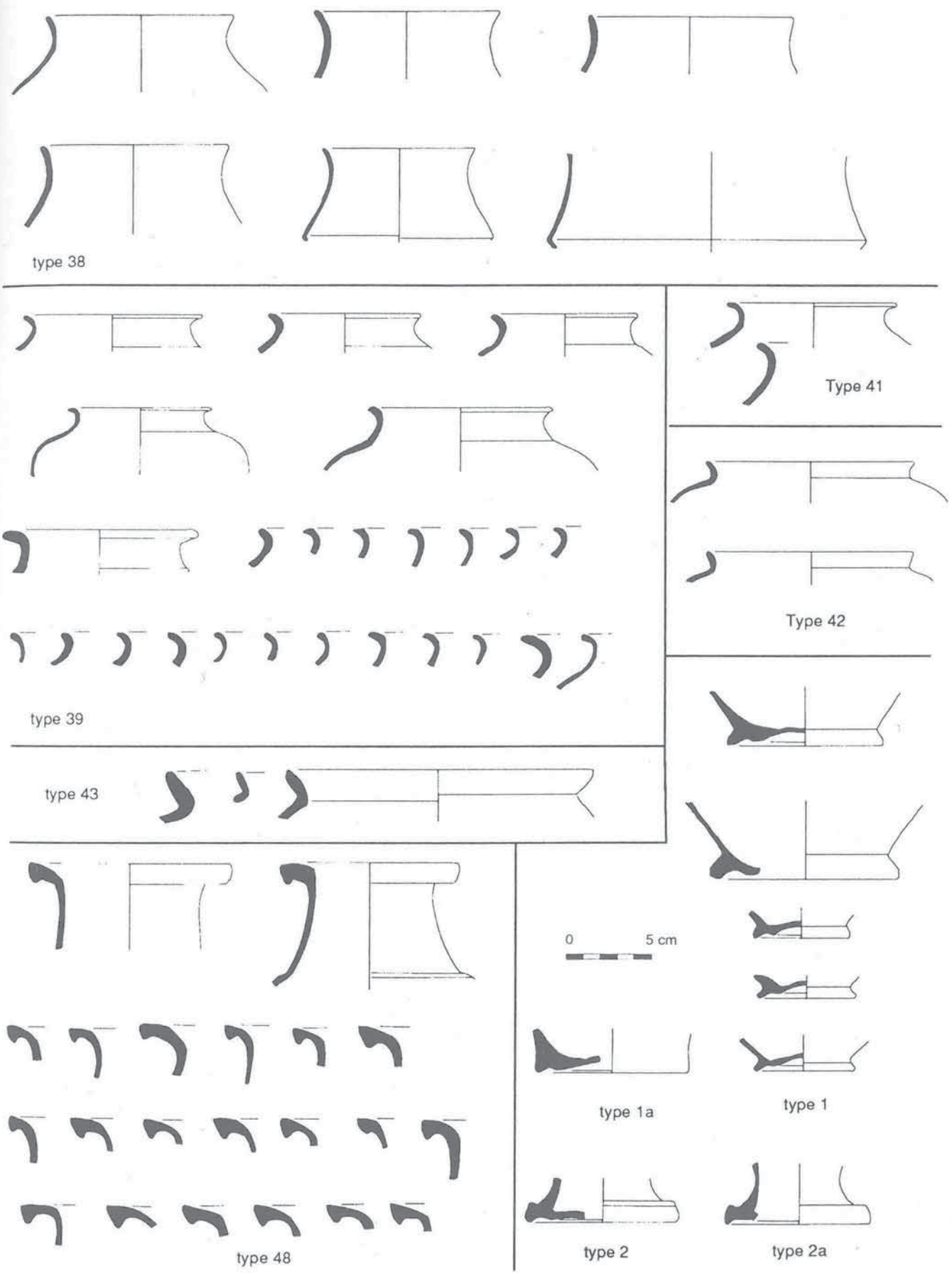

Figure 2 - Productions gallo-belges de Noyon.

les différents types de pâtes. Seules six formes sont présentes dont trois dominent nettement (formes 48, 39 et 38). Aucune assiette ou coupe n'a été retrouvée. Les formes 25, 41 et 47 ne semblent représenter qu'une production accessoire. On notera également que la TN2 représente plus de 50 % des pâtes.

Type	tn1	tn2	tn3	tn4	tn5	tn6	Total	Diamètre
25		3		1		4		130-275
38a		13	4	2	4	8	31	80-130
39		23	6	1	2	2	34	85-140
41 ?				1		1	2	95
47a		1		1		2		100-120
48		3	3	1			7	85-145
48b	3	17	4	6			30	85-120
48c	1	1	2	5			9	100-140
Total	4	61	19	18	6	11	119	

b. L'atelier de Vauclair[14].

Deux fours de potiers gallo-belges ont été mis au jour en 1967 et en 1968.

Les fours.

Le four A : le laboratoire, de forme ovale, (mesures intérieures : 1,36 m x 1 m ; profondeur : 1,48 m) était construit en moellons informes liés à l'argile jaune dont subsistaient plusieurs assises sur le côté sud. Il était revêtu intérieurement d'une couche de terre cuite compacte, fortement rougie par la chaleur, dont l'épaisseur varie entre 6 et 10 cm.

La sole en terre cuite était dotée d'une rigole périphérique de 0,15 cm de large et de 0,12 m de profondeur.

L'alandier, partant en direction sud-est, était entièrement conservé sur une longueur de 0,60 m. Son ouverture est évasée et a un diamètre de plus ou moins 0,15 m, constant sur toute la longueur. Les parois intérieures du conduit étaient également entièrement en terre cuite lissée avec soin.

De l'alandier partant en direction nord, il ne restait que l'entrée, évasée.

A l'intérieur du laboratoire se trouvaient des briquettes de terre cuite, irrégulières, épaisses de 3 cm. Certains fragments un peu plus grands montraient une forme légèrement concave. Ils proviennent probablement de l'effondrement de la superstructure du four.

Nous avons peu de renseignements sur les chaufferies.

Le four B, (diamètre intérieur du laboratoire : 0,57 m x 0,87 m), construit sur un modèle analogue, nous apporte des renseignements supplémentaires.

Au niveau de l'assise supérieure du laboratoire existaient plusieurs pierres, liées à l'argile, rougies par le feu, recouvertes, vers l'extérieur, d'argile crue. Contre ce muret, la paroi interne de terre cuite rougie subsistait sur une hauteur maximum de 0,25 m. La rigole périphérique a une largeur constante de 8 cm. En deux endroits de la sole, se trouvaient des pierres grises qui semblent appartenir à un massif. Il était distant du four précédent d'environ 150 m. Il est fort probable que d'autres fours devaient exister dans l'intervalle, oblitérés par les constructions postérieures.

La production.

L'essentiel de la production consiste en de la céramique grise non lissée ou de tradition indigène. La *terra nigra* proprement dite n'est représentée que par des gobelets carénés Amiens 38, des bouteilles Amiens 48a. On note également une faible présence d'assiettes Amiens 9 et 10, sans toutefois pouvoir affirmer qu'il s'agit d'une production locale.

Datation.

La période d'activité de ces fours semble se situer dans la seconde moitié du II^{e} s.

3. Une technologie relativement homogène.

La remarquable homogénéité technique des fours de la première moitié du I^{er} s. est à remarquer, puisque la plupart présentent un laboratoire dépourvu de sole surélevée, alimenté par un ou deux alandiers opposés (Fig. 3).

Ces fours sont dérivés des fours en silo[15], dont ils diffèrent par la présence d'une chambre chemisée d'argile et d'une chaufferie propre. Même s'ils étaient utilisés apparemment simultanément, le four à double alandier présentait quelques avantages. La taille du laboratoire, globalement plus importante, permettait un chargement plus conséquent. La création d'une zone froide à l'arrière du four disparaissait.

Pour faciliter le passage de l'air chaud à travers les fours et permettre à la chaleur de circuler sous le niveau inférieur des vaisselles, il est probable que ces dernières étaient empilées sur des supports divers[16]. Quelques aménagements internes pouvaient permettre une meilleure maîtrise des cuissons. C'est le cas de la rigole qui ceinturait la "sole" des fours de Vauclair. Dans le four VI de Thuisy, cet aménagement est plus élaboré. Une plate-forme en terre cuite, circulaire, entourée par une gouttière périphérique comme à Vauclair, était, en plus, divisée en deux par un canal médian situé dans l'axe des alandiers. Ces aménagements avaient pour but de faciliter la circulation de l'air chaud au centre du laboratoire. C'était également le but des déflecteurs présents à Courmelois (four 1).

Il est intéressant de mettre en relation le développement de ces fours avec l'émergence puis l'extension de la céramique gallo-belge. Les potiers champenois, en particulier ceux de la vallée de la Vesle, ont peut-être joué un rôle déterminant dans leur mise au point comme dans leur introduction en Angleterre où ils

14 E. LITT, Deux fours de potiers gallo-belges à l'abbaye de Vauclair (Aisne), dans *Revue du Nord*, 1969, p. 414 à 453.

15 Les fours IV et V de Thuisy en représentent une première évolution.

16 Dans le four IV, un chenet en terre cuite et un en grès devaient supporter une sorte de sole mobile qui ne laissait que les 2/3 supérieurs du laboratoire pour le chargement. Dans le four VI, les céramiques à cuire reposaient sur une plaque perforée en argile, rectangulaire, mais rien n'indique que cette plaque ne provient pas d'un four voisin. A Courmelois, les vases reposaient simplement sur des tessons ou sur l'ouverture d'un grand vase (four 4). Dans le four 5 du même site, 5 cloisons formées de *tegulae* fixées de chant compartimentaient la partie basse du laboratoire.

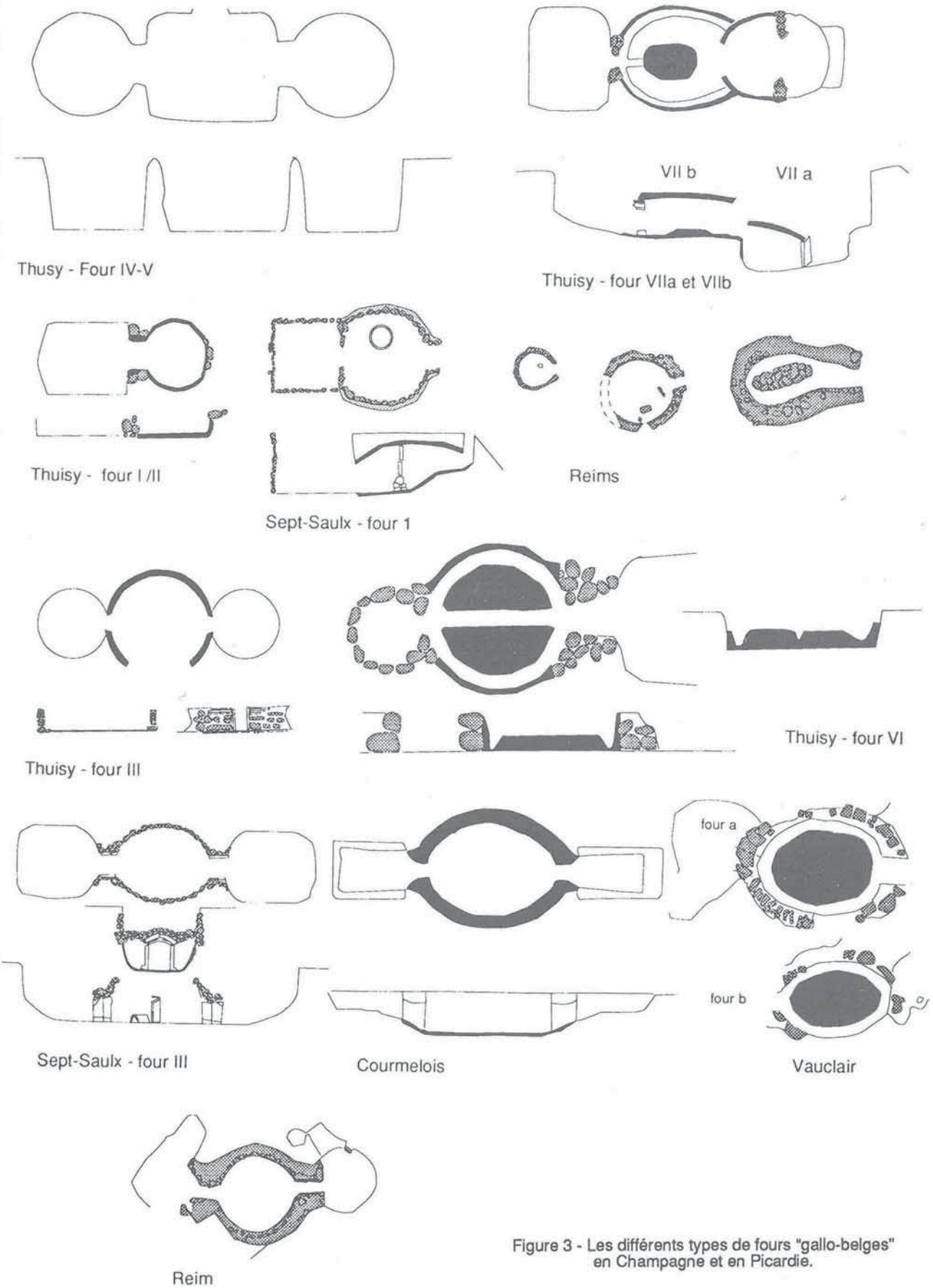

Figure 3 - Les différents types de fours "gallo-belges" en Champagne et en Picardie.

apparaissent dans les régions de la Bretagne possédant de fortes traditions de production dès la Tène III[17].

Ils couvrent une large fourchette chronologique allant de la fin du Ier s. au IVe s., comme le montre leur présence à Beuvraignes ou à La Calotterie[18].

Les fours à sole surélevée de Reims et de Villeneuve constituent une évolution des types précédents mais leurs relations avec la céramique gallo-belge reste difficile à saisir.

A la lecture des diverses publications, il est également difficile de déterminer si les potiers utilisaient des fours différents pour la cuisson de la *terra nigra* et de la *terra rubra*. Le problème est intéressant puisqu'il permet d'ébaucher des hypothèses sur la superstructure des fours, directement liée à l'atmosphère de cuisson voulue.

III. L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION

En 1985, lorsque nous avons publié un premier aperçu sur la céramique gallo-belge découverte à Amiens, notre préoccupation avait été de proposer un répertoire des principales formes rencontrées dans les niveaux du Ier s. et d'offrir ainsi, aux chercheurs locaux, un guide qui leur permettrait de reconnaître et dater le matériel qu'ils pouvaient être amenés à rencontrer dans les niveaux du Ier s.

Nous nous sommes également interrogés sur les proportions des différents groupes technotypologiques les uns par rapport aux autres. En raison de la faiblesse du nombre de sites étudiés, il convenait d'être prudent dans le maniement des résultats. Néanmoins un certain nombre de lignes-forces avaient pu être dégagées.

En 1987, nous avons publié un second ensemble, provenant cette fois d'un quartier artisanal d'une agglomération secondaire du département de l'Aisne, ce qui nous permettait d'avoir des éléments de comparaison avec l'étude précédente.

1. L'exemple d'Amiens [19].

Cette étude a été rendue possible grâce à l'examen de la céramique recueillie sur trois sites amiénois. Les fouilles de la Gare routière, notamment, ont permis d'étudier 85 ensembles s'étendant de la fin du règne d'Auguste au début du IIe s. Au total, 750 vases ont été dénombrés dont 488 ont pu être attribués à un type précis.

a. La place de la gallo-belge.

La céramique gallo-belge représente 25 % de l'ensemble de la céramique utilisée durant le Ier s.

Dans le premier tiers du Ier s., elle représente environ 42 % de la céramique utilisée à Amiens, dont environ 1/3 de *terra rubra*.

Dès le deuxième tiers du Ier s., elle semble déjà connaître une légère régression (35 %) qui va en s'accentuant à la fin du règne de Claude et surtout sous celui de Néron où elle ne représente plus que 23 %, ce qui correspond à l'arrivée en masse des productions grises sableuses en Picardie, ou craquelée bleutée en Champagne.

b. Le répertoire typologique.

Les pâtes : dans l'ensemble, la céramique amiénoise est constituée d'une argile plus ou moins fine, d'une dureté variable. Les inclusions les plus courantes contiennent du mica présent dans la pâte mais surtout visible en surface.

Pour la TN, les combinaisons de texture, de couleur, de dureté sont extrêmement nombreuses et rendent difficiles l'isolement de variétés spécifiques. Celle-ci est très dure, fine, dense avec ou sans inclusions de mica. Dans l'ensemble, ce sont les assiettes et les coupes qui présentent les meilleures qualités.

Les formes hautes, à quelques exceptions près, présentent un autre type de pâte. Seule la surface externe, base non comprise, ainsi que l'intérieur de la lèvre sont lustrés. Les pâtes sont de moins bonne qualité, plus friables, la surface ayant tendance à s'écailler suivant les conditions d'enfouissement. Mais ce qui est caractéristique, c'est la présence de pâtes "sandwich" indiquant une cuisson oxydante suivie d'une post-cuisson réductrice ou bien une cuisson réductrice suivie d'une post-cuisson oxydante avant l'enfumage final.

Il semble que cette différence entre formes ouvertes et formes fermées, si elle indique des différences de technique, peut éventuellement être le reflet d'ateliers différents.

Tout se passe comme si des ateliers de grande envergure produisaient une *terra nigra* typique, fortement standardisée à l'image de la sigillée, constituée principalement d'assiettes et de coupes exportées en grand nombre sur un très large territoire. Quant à la grande majorité des formes fermées, nettement plus fragiles et donc difficilement transportables, elles pourraient provenir d'ateliers moins éloignés, plus ou moins spécialisés dans ce type de récipients. Lorsqu'on examine la répartition géographique des types, on remarque l'existence de faciès régionaux pour les formes fermées, qui s'illustrent plus particulièrement par l'existence de modes décoratifs sensiblement différents selon les régions.

Pour la *terra rubra*, l'éventail des pâtes est moins important que pour la *terra nigra*. Signalons simplement un groupe de pâtes qui caractérisent essentiellement les tonnelets à panse guillochée et qui constituent une variété à part de *terra rubra* qui se remarque par la présence presque systématique d'un noyau gris.

En ce qui concerne les formes, les assiettes constituent environ 29 % de l'ensemble. Les coupes et bols

---

17 Pour la technologie et la répartition de ce type de fours en Grande-Bretagne, cf. V. G. SWAN, The pottery kilns of roman Britain, dans *Royal Commission on Historical Monuments, Suppl. Series 5*, 1984, p. 113-126.

18 Le pilier mentionné dans le four 1 de Sept-Saulx, plutôt qu'un soutien du dôme du four, pourrait également être un élément de déflecteur.

19 T. BEN REDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme) : I- La céramique gallo-belge, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1985, 3-4, p. 143-176 ; T. BEN REDJEB, La commercialisation de la céramique gallo-belge à Amiens, dans *R.A.E., Mélanges offerts à Marcel Lutz*, XXXVIII, 1987, p. 93-100.

sont beaucoup plus rares avec moins de 6 %. Quant aux formes fermées, elles dominent nettement avec près de 65 %. Le tonnelet guilloché (type 30), à lui seul, représente plus de 23 % de l'ensemble de la céramique gallo-belge.

Dès le début du règne de Tibère, la plupart des formes appartenant au répertoire étaient proposées sur le marché ambien. Cependant, bon nombre de formes ne connurent qu'un succès limité et ne furent que fort peu diffusées.

Toutes les formes fermées issues du répertoire de La Tène III sont en place dès la fin du règne d'Auguste ou de celui de Tibère. Mais la plupart semblent également n'avoir connu qu'une diffusion restreinte. Seul le type 30, après quelques tâtonnements, va connaître un énorme succès pendant près de 40 ans, à tel point que ses dérivés continueront à être produits jusqu'au III^{e} s., dans les ateliers de Beuvraignes notamment.

c. La mutation.

Dès Claude, les potiers gallo-belges ont donc dû procéder à une mutation de leur industrie, fortement concurrencée par les premières arrivées massives de sigillée du sud de la Gaule et par l'émergence d'un nouveau type d'industrie, la céramique grise sableuse.

Cette évolution va se caractériser par l'abandon des assiettes et coupes en *terra rubra*, désormais incapables de rivaliser avec la sigillée. Cela est très net pour les assiettes à paroi convexe qui furent exclusivement produites en *terra nigra*.

Elle se caractérise également par une limitation importante du répertoire. Désormais, les formes compliquées, aux reliefs délicatement modelés et sophistiqués laissent la place à des récipients plus rapidement produits en quantité industrielle et donc nettement meilleur marché.

Cependant, le déclin amorcé ne sera pas stoppé et dès le règne de Néron, on assiste à un effondrement de la céramique gallo-belge qui ira encore en s'accentuant durant la période flavienne. Le répertoire est alors extrêmement limité : une assiette (type 11), une coupe (type 16), le bol du type 18 et quelques gobelets et bouteilles.

Parallèlement à la concurrence de la céramique sigillée, la gallo-belge pâtira ensuite de la production massive des céramiques en pâte sableuse qui mettra un terme à son utilisation qui aura duré près d'un demi-siècle.

2. L'exemple de Nizy-le-Comte[20].

Les ensembles étudiés provenaient de la fouille d'une zone artisanale située à la périphérie de ce *vicus*. Au total, 32 ensembles représentant 1169 vases ont été étudiés. Vingt-six appartenaient à la première moitié du I^{er} s., principalement à la période augusto-tibérienne. Seuls un ou deux pouvaient appartenir à la période claudienne. Le hiatus observé pour la période flavienne nous privait d'un précieux jalon pour suivre l'évolution de notre matériel céramique.

a. La place de la gallo-belge.

La céramique gallo-belge est le groupe qui a été le plus utilisé. Bien que présente essentiellement durant la première moitié du I^{er} s., elle constitue près de 44 % de la céramique recueillie sur le site.

Si, durant la période augusto-tibérienne, plus d'un vase sur deux est en gallo-belge, dès Claude on note une baisse de sa fréquence puisqu'elle ne représente alors plus qu'un bon tiers. Nous retrouvons, grosso-modo, les mêmes chiffres que ceux rencontrés à Amiens. Au cours de la première moitié du II^{e} s., elle est tombée à moins de 2 % si on en croit les chiffres fournis par le seul ensemble daté de cette période.

b. Le répertoire.

510 exemplaires en gallo-belge ont été décomptés dont 270 ont pu être attribués à un type précis.

La *terra nigra* représente 60 % de ceux-ci, avec une nette prédominance de la TN 1, que constituent, en fait, la TN "standardisée", d'une qualité nettement supérieure aux autres variétés de pâte, et la TN 4A.

Un certain nombre de formes était produit exclusivement en *terra nigra*. Il s'agit des assiettes 5B, 7, 8, 9 et 10 ainsi que la plupart des coupes et bols. Il en est de même des urnes et des bouteilles.

La *terra rubra* et ses imitations (TR 4 notamment) représentent 40 % des gallo-belges, chiffre qu'on peut comparer aux 35 % observés à Amiens. Les pâtes les plus fréquemment rencontrées sont les TR 2 et les TR 3 qui montrent une pâte de texture homogène et un traitement de surface variable.

Certaines formes ne se rencontrent qu'en *terra rubra* : c'est le cas des assiettes 1 et 4, des gobelets 22, 23, 25 à 27. La TR 1 est exclusive des assiettes ainsi que la TR 2 dans sa grande majorité. Les gobelets 24 à 27 montrent une grande majorité. Les pâtes peuvent traduire diverses origines, dont certaines locales.

En ce qui concerne les formes, les assiettes constituent environ 27 % de l'ensemble, les coupes et bols environ 7 %, les formes hautes dominent nettement avec près des 2/3 du total.

A lui seul, le tonnelet 24 forme près d'un quart des récipients produits en gallo-belge.

D'une manière générale, la plupart des formes utilisées ne sont présentes qu'à un ou deux exemplaires, seuls quelques types semblent avoir été plus ou moins couramment employés (assiettes 4, 6, tonnelets 24 et bouteilles 41).

Comme nous l'avions relevé pour Amiens, il semble se confirmer qu'un nombre de formes ne connurent qu'un succès limité et ne furent que fort peu diffusées à l'intérieur d'un même site.

IV. CONCLUSION

Ces deux exemples montrent le rôle essentiel de la céramique gallo-belge durant la première moitié du I^{er} s. En fait, l'examen de la céramique recueillie sur d'autres sites picards, comme ailleurs, ne fait que

20 T. Ben Redjeb (avec la participation de l'AREAHRS), Une agglomération secondaire des Rèmes : Nizy-le-Comte (Aisne), dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1987, 1-2, p. 33-117.

confirmer cette analyse. Plus qu'aucun autre type céramique, la céramique gallo-belge a traduit la possibilité des populations gauloises à intégrer dans leur vie quotidienne les multiples apports qui se présentaient à elles.

Nous espérons que ce colloque aura été l'occasion d'amorcer des études interrégionales afin d'examiner d'éventuelles différences, que ce soit dans l'évolution chronologique du répertoire typologique ou dans la place globale de la céramique gallo-belge parmi l'ensemble de la céramique. Il nous a, par exemple, semblé qu'entre les départements de la Somme et de l'Aisne, les relations entre gallo-belge et sigillée ne sont pas les mêmes. D'autre part, nous manquons cruellement de données fiables sur les structures de productions, sur les acteurs qui les ont créées et développées, sur les liens qui ont pu exister entre les potiers du continent et ceux de la Bretagne, sur les circuits de commercialisation...

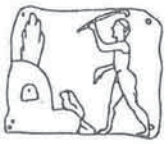

DISCUSSION

Président de séance : R. P. SYMONDS

***Robin SYMONDS** : Tout le monde parle de phases et de datations mais n'y a-t-il pas de problème de résidualité à cette époque ?*

***Tahar BEN REDJEB** : Pour t'apporter un élément de réponse, il est vrai que dans des ensembles plus tardifs, de la seconde moitié du IIe s., on rencontre de la céramique gallo-belge et là, effectivement, elle est résiduelle (de la même manière que dans les ensembles du début du Ier s., on rencontre de la céramique datée de la Tène III). J'exclus donc systématiquement cette céramique gallo-belge qui est résiduelle.*

***Robin SYMONDS** : C'est certain ?*

***Tahar BEN REDJEB** : Oui, dans la mesure où on a un certain nombre de facteurs pour pouvoir reconnaître ces céramiques résiduelles, ne serait-ce que leur état de fragmentation. Reste le problème des nécropoles : dans ce cas, la résidualité, enfin, la survivance des formes de gallo-belge, peut se poser avec plus d'acuité que sur les sites utilisateurs, dans les villes comme dans les campagnes.*

Je pense que si on va dans le détail, on s'apercevra, peut-être, d'une part, que la céramique gallo-belge représente un plus fort pourcentage que le reste de la céramique et, d'autre part, que certaines formes ont pu être utilisées plus longtemps. Mais une céramique gallo-belge trouvée dans un ensemble de la première moitié du IIe s. peut très bien dater d'une dizaine ou d'une vingtaine d'années auparavant.

***Didier BAYARD** : Pour répondre également à ta question, je pense que, en général, l'Histoire va dans un sens plutôt que dans un autre et il arrive donc plus souvent que le début du développement d'une industrie se note plus facilement que la fin. Plus on va dans le temps, plus on a de chance de trouver du résiduel ; et d'autant plus, ici, que cette industrie correspond à un certain nombre de ruptures, ruptures dans la céramique mais aussi ruptures dans les habitats : c'est le début de l'urbanisation. Tahar a parlé, tout à l'heure, du site de la Gare routière, à Amiens ; on est, là, en périphérie de la ville et ce site commence à être habité à un moment ; dans les fosses les plus anciennes de cette zone qui vient d'être urbanisée, le matériel n'est pas résiduel. Plus le temps passe, plus les chances de résidualité augmentent, c'est certain. C'est peut-être pour cela, je pense, que pour les périodes augusto-tibériennes, peut-être jusqu'au milieu du Ier s., on a peu de chances d'être ennuyé par ce type de contamination.*

***Xavier DERU** : Les datations que vous donnez pour les types provenant d'Amiens sont-elles fournies par les contextes stratigraphiques de la ville ou par les sites externes, comme ceux du limes ou de Colchester ?*

***Tahar BEN REDJEB** : Je l'ai précisé dès le départ : nous avons eu la chance de trouver des ensembles bien situés stratigraphiquement puisque la plupart se trouvaient sous une des voies du quadrillage urbain, datée du début de la période flavienne. La plupart de ces types de céramiques ont donc été trouvés dans des fosses d'extraction du limon qui a servi à construire les habitations, ces fosses ayant été rapidement remblayées. Il convient, également, de pondérer ces résultats dans la mesure où la grosse majorité des ensembles correspond, justement, à la période augusto-tibéro-claudienne et qu'on manque, peut-être, d'ensembles de la période flavienne, pour pouvoir affirmer ces résultats. Au niveau des pourcentages de la céramique gallo-belge pendant la période flavienne, il n'est pas exclu que si nous trouvions plus d'ensembles de cette période, le pourcentage de la céramique gallo-belge monte en proportion. Quant aux céramiques de Nizy-le-Comte, elles sont datées, essentiellement, soit par des comparaisons avec les sites d'Amiens ou les sites du limes, soit par les contextes stratigraphiques.*

***Robin SYMONDS** : En anticipant sur la "synthèse régionale", j'aimerais savoir quelle est la relation entre la terra nigra et la terra rubra ; j'ai un peu l'impression qu'on parle de ces deux céramiques comme si la relation était là pour définir des phases pour la datation alors qu'il y a, sans doute, une question de fonctions et de relations avec d'autres céramiques.*

***Tahar BEN REDJEB** : Au départ, il n'y a pas de différenciation bien nette entre la terra nigra et la terra rubra, dans la mesure où l'on rencontre les deux techniques, pour les mêmes types, essentiellement des assiettes, des coupes et un certain nombre de formes fermées. On note un appauvrissement du répertoire en terra rubra qui, curieusement, dans le cas d'Amiens, correspond à l'arrivée des sigillées. On peut se demander si, à partir du moment où les formes*

sigillées, qui étaient exactement les mêmes que les formes en terra rubra, à partir du moment où elles arrivent chez le consommateur, probablement à meilleur marché, les potiers gallo-belges ont dû s'adapter et ne plus produire que des formes en terra nigra, qui devaient demander des conditions de cuisson certainement moins rigoureuses ; à telle enseigne qu'après la période claudienne, on n'a presque plus de formes en terra rubra et qu'un certain nombre d'assiettes ne sont produites qu'en terra nigra.

Ceci dit, l'évolution de la terra rubra suit l'évolution de la sigillée arétine, puisque ce sont quasiment les mêmes types qui sont produits, la seule différence étant au niveau du pied où, dans la gallo-belge, on a un petit pied annelé alors que, dans l'arétine, on a un pied beaucoup plus haut. Sinon, tout y est : le sigle et les décorations intérieures.

***Bernard HOFMANN** : Pour en revenir à la question terra nigra/terra rubra, je crois qu'il n'y a pas grande différence, si ce n'est que les mêmes argiles peuvent être appelées de la terra nigra ou de la terra rubra en fonction du type de fours, donc des ambiances de cuisson régnant dans ces fours. C'est un problème purement technique. On parle de terra nigra mérovingienne, on parle de terra nigra précoce. Je suis persuadé qu'on en trouve partout, même sur le continent africain ou américain –on ne parlera pas de gallo-belge pour autant– ; il en est de même de la terra rubra.*

***Robin SYMONDS** : Vous voulez dire qu'il n'y a pas de différence de fonction sur la table ?*

***Bernard HOFMANN** : Je crois que c'est un problème mineur : à mon avis, il est beaucoup plus intéressant d'étudier l'évolution des formes et la chronologie, par l'étude du contexte.*

***Patrick THOLLARD** : Pour donner quelques éléments de réponse chiffrée, à Bavay, les seuls chiffres dont on dispose sont des comptages globaux, portant sur l'ensemble du matériel du musée, lequel recouvre des choses différentes. Toutes périodes confondues, la terra nigra représente 90 % de ce qui est comptabilisé et la terra rubra un peu moins de 10 %, avec un peu de marbrée. Après, il reste à interpréter ces chiffres.*

***Cathy SCHUCANY** : Un autre problème qui me semble assez important. On ne distingue pas nettement les productions de formes italiques, soit-disant les imitations de sigillée, et les productions de formes gauloises ; en Suisse, les formes italiques disparaissent beaucoup plus vite. Elles disparaissent à cause de la sigillée, vers le milieu du I^er^ s., tandis que les autres formes (les formes hautes, les gobelets, les pots...) sont produites beaucoup plus longtemps. Je pense qu'il faudrait distinguer cela beaucoup plus nettement. Je sais bien que ces formes ont été produites dans les mêmes ateliers mais il faut faire la distinction parce que ces deux productions ne poursuivent pas le même chemin.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Pour revenir à cette distinction terra nigra/terra rubra, je crois que le point essentiel –et cela a été évoqué plusieurs fois– est que la terra rubra est vraiment la copie la plus conforme des modèles italiques alors que la terra nigra emprunte aussi au répertoire celtique. Il est donc logique que la terra rubra disparaisse la première, dès qu'elle est trop concurrencée par des productions de sigillées ; tandis que la terra nigra a une production beaucoup plus variée, qui dure plus longtemps et, surtout, qui s'adapte.*

***Jan Kees HAALEBOS** : J'ai apporté avec moi deux tessons, tous deux de couleur rouge. Le premier tesson, je l'ai classé comme terre sigillée : il est d'une très mauvaise qualité ; l'autre, je le classe comme terra rubra, avec une estampille typiquement belge : la qualité est si bonne qu'on pourrait dire que c'est de la terre sigillée. Pouvez-vous me donner des critères pour faire la différence entre la terre sigillée de médiocre qualité et la terra rubra ?*

***Michel VANDERHOEVEN** : J'ai rencontré ce problème à Tongres, également. Il y a effectivement des tessons de sigillée et des tessons de terra rubra dont on ne sait pratiquement pas faire la différence.*

Quant à la couleur de la céramique, de la terra nigra et de la terra rubra, il me vient une réflexion à vous voir tous ensemble dans la salle. C'est bariolé car vous êtes tous habillés suivant vos goûts. Est-ce que, dans l'Antiquité, on n'achetait pas, également, suivant ses goûts ? Ne préférait-on pas, à un moment donné, une céramique rougeâtre puis, à un autre, on changeait d'avis, d'idées et de goûts, en passant à une céramique noirâtre. C'est le cas entre la campanienne et l'arétine. Il y a la terra rubra, au début, qui disparaît et laisse la place à la terra nigra. Puis il y a, pour la Belgique, une chute dans les importations de sigillées du sud et du centre de la Gaule et on voit brusquement apparaître la métallescente : et quand celle-ci commence à diminuer, on voit de nouveau brusquement la sigillée qui réapparaît.

***Robin SYMONDS** : La société romaine n'est pas une société aussi libre que la nôtre.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Alain VANDERHOEVEN[1]
Geert VYNCKIER[2]

STRATIGRAPHIES DU Ier SIÈCLE À TONGRES ET CÉRAMIQUE BELGE

I. LES TRACES D'OCCUPATION

Depuis cinq ans, l'Institut du Patrimoine Archéologique du Ministère de la Communauté Flamande de Belgique entreprend, en collaboration avec la Province de Limbourg et la Commune de Tongres, des fouilles de sauvetage dans cette ville. Tongres était à l'époque romaine la capitale de la *civitas Tungrorum*, une des plus grandes cités de la province de la Gaule belgique. Un des terrains fouillés récemment se situe de part et d'autre d'une rue du damier orienté nord-sud (Fig. 1). Sur ce terrain, nous avons trouvé, sur une superficie d'à peu près un demi-hectare, les restes d'une dizaine de niveaux d'occupation datant de la fin du Ier s. av. J.-C. jusqu'à la deuxième moitié du IIIe s. (Vanderhoeven *et al.* 1987 et 1991).

Cet article présente les composantes de la céramique d'époque pré-flavienne en général et de la céramique belge en particulier, découvertes dans les tranchées 1, 3 à 10 et 16 (Fig. 1)[3]. Quatre niveaux d'occupation sont reconnaissables :

1. Le premier niveau est encore difficile à interpréter (Fig. 2). Il date de la fin du Ier s. av. n.è. (deuxième ou, peut-être, plutôt, première décennie av. J.-C.). On y a notamment trouvé des fossés ayant contenu des poutres de fondation à côté d'un fossé de drainage, bordé d'alignements de petits trous de pieux appointés.

Certains pensent que ces éléments faisaient partie d'un camp militaire de l'époque de préparation des campagnes de Drusus et de Tibère (à partir de 12 av. J.-C.)(Vanvinckenroye 1992). On peut également avancer d'autres hypothèses à propos de ces traces. Il s'agirait de travaux d'infrastructure, avec notamment la construction d'un réseau de rues, liés à la création d'une ville civile, la capitale des Tongres. Cette ville aurait pu aussi connaître l'implantation de bâtiments logistiques et militaires à l'époque des guerres en Germanie.

2. La deuxième phase est plus claire (Fig. 2). Elle date de la fin du règne d'Auguste et de celui de Tibère. Il s'agit de maisons à deux nefs qui correspondent à une étable et à une partie habitée. Les plans de ce type de construction sont bien connus dans la région sablonneuse du nord de la Belgique et du sud des Pays-Bas : on en a repéré plus de 200 sur une trentaine de sites (Slofstra 1992). Les maisons de Tongres, orientées vers la rue du damier, sont reconnaissables aux pieux centraux qui supportaient le faîte de la construction. A deux endroits, nous avons retrouvé le sol même de l'étable, avec les empreintes de pattes de bovidés.

3. Au temps du troisième niveau d'occupation (Fig. 3), sous le règne de l'empereur Claude, on aménage pour la première fois les rues de Tongres, sur tout leur réseau, en déposant une couche de gravier. En même temps, les maisons à deux travées de la phase précédente furent remplacées par des constructions plus grandes. Nous n'avons pas encore de plans complets, mais à certains endroits, on peut quand même identifier, en reliant les trous de pieux, une subdivision en plusieurs pièces.

4. Pendant la quatrième phase (Fig. 3), datant de l'époque de Néron, ces maisons furent reconstruites. Les alignements de trous de pieux sont remplacés par des poutres de fondation. En outre, un certain nombre de maisons furent décorées de peintures murales. On remarque donc une romanisation des techniques de construction. La fin de la quatrième phase est marquée par un grand incendie qu'on met généralement en relation avec la révolte des Bataves, en 69/70.

---

1 Ministère de la Communauté Flamande de Belgique, Institut du Patrimoine Archéologique, St.-Maternuswal 11, 3700 TONGRES.

2 Ministère de la Communauté Flamande de Belgique, Institut du Patrimoine Archéologique, St.-Maternuswal 11, 3700 TONGRES.

3 Une première détermination de ce matériel a été faite en 1988 par M. Vanderhoeven, G. Vynckier et P. Vynckier. Les dessins sont de la main de M. Willaert et B. Pauly. Ce travail n'aurait pas pu être achevé à temps sans l'aide de Ph. Florens. En moins de deux semaines, il a ressorti le matériel de la réserve, malgré les grains de sable agaçants qui se sont glissés dans les rouages. M.-Cl. Gueury a relu le texte de cet article. A tous, nos sincères remerciements.

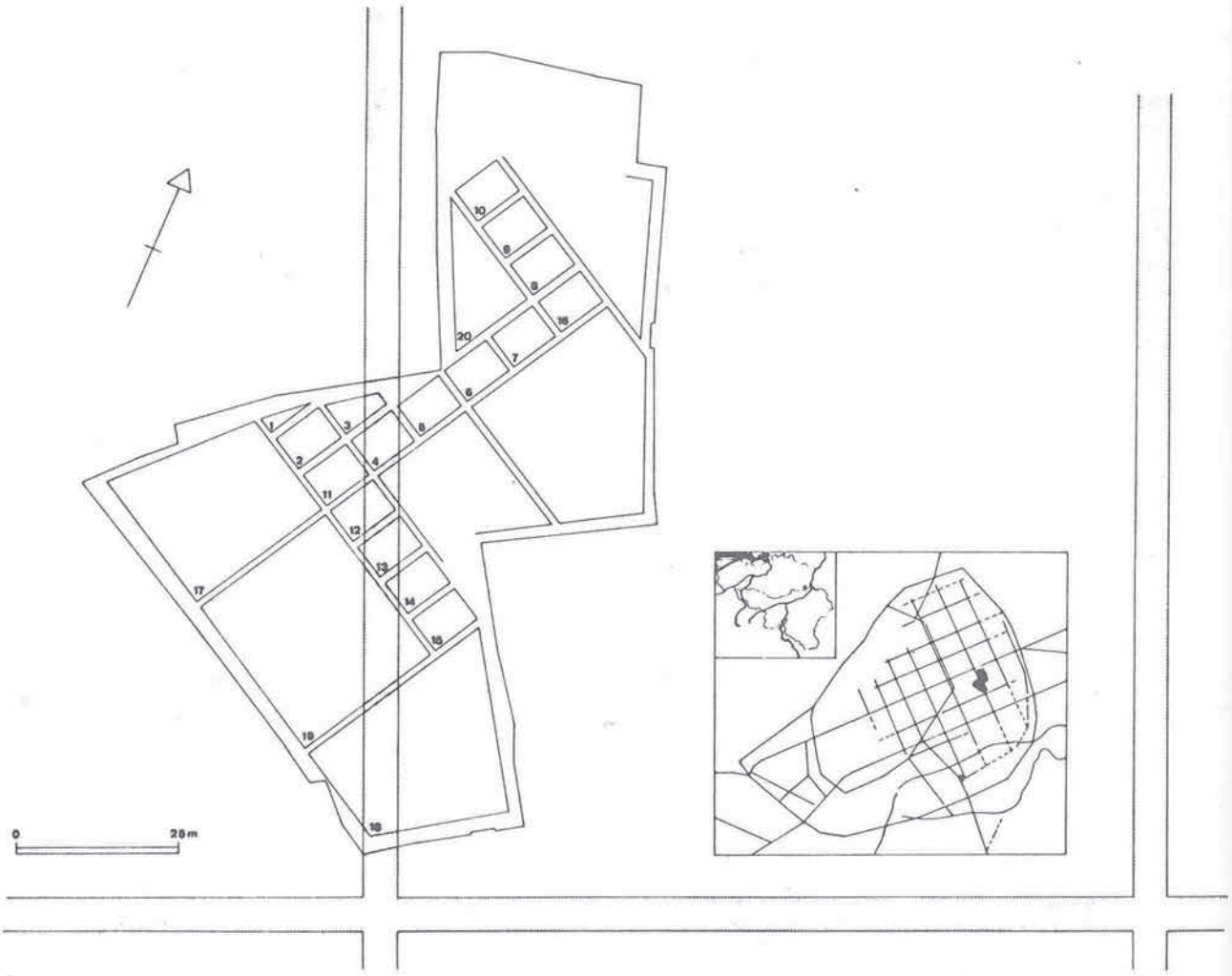

Figure 1 - Plan de la ville romaine de Tongres avec la situation du terrain de fouille et l'implantation des tranchées.

II. ÉTABLISSEMENT D'UNE CHRONOLOGIE RELATIVE ET ABSOLUE

Pour l'époque pré-flavienne, dans la zone des dix tranchées étudiées ici, nous disposons d'environ 9000 fragments de céramique, provenant de 80 contextes. La datation de ces contextes est fondée en partie sur la stratigraphie du site et son histoire et en partie sur le matériel archéologique fournissant la meilleure datation absolue : la terre sigillée et la céramique importée à paroi fine ou engobée. Certains, à propos de cette procédure, évoqueront un cercle vicieux : c'est la stratigraphie qui doit servir à dater le matériel mais, pour dater les couches, on recourt à l'aide du matériel. Nous pensons qu'il s'agit plutôt ici d'une interaction d'arguments. Quelques exemples peuvent le démontrer :

1. L'organisation civile et militaire d'Auguste dans le nord de la Gaule, avec notamment l'établissement du réseau routier, est un *terminus post quem* pour la première phase d'occupation (Mertens 1984, p. 42-44). Le matériel archéologique permet de préciser cette datation (Fig. 4). Grâce à lui, nous pouvons situer la première phase dans l'horizon de Oberaden, Rödgen et Dangstetten, c'est-à-dire vers l'an 10 av. n.è. (Von Schnurbein 1991).

2. La couche d'incendie de 69/70, due à la révolte des Bataves, est le *terminus ante quem* de la quatrième phase d'occupation. De fait, aucune certitude historique ne peut attribuer cette couche à la révolte –les textes qui décrivent celle-ci ne mentionnent pas la ville de Tongres– mais on rencontre les traces d'incendie en de nombreux endroits de la ville, sur une superficie de plus de 50 ha, et elle ne contient que du matériel pré-flavien (Vanvinckenroye 1985, p. 40). C'est donc un point de référence important dans l'évolution chronologique de Tongres.

3. Grâce aux observations stratigraphiques faites ailleurs dans la ville, nous savons depuis longtemps que la première couche de gravier des rues du damier romain de Tongres fut apportée à l'époque claudienne (Vanvinckenroye 1985, p. 35-36). Il n'y a pas de gravier dans le sous-sol naturel de Tongres. Du moment que nous trouvons du gravier dans un contexte, celui-ci date automatiquement de l'époque claudienne ou de plus tard.

4. Nous avons l'impression qu'au moment de l'incendie de 69/70, on était en train de remplacer une peinture murale par une autre dans une des maisons incendiées. Nous avons trouvé, sur le sol de l'habitation, parmi de nombreux fragments de chaux, un récipient

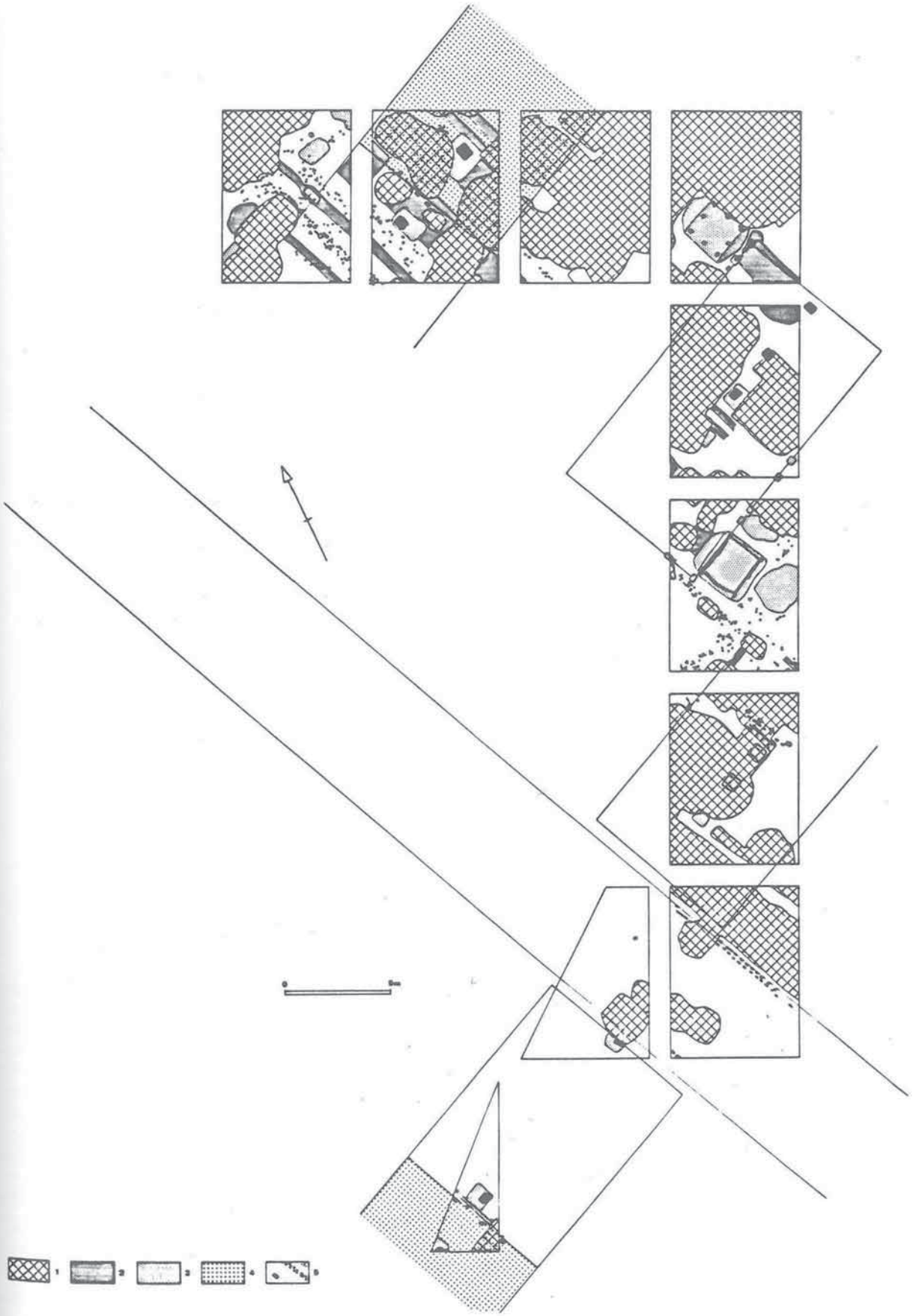

Figure 2 - Choix de tranchées montrant les traces d'occupation des périodes I et II.
1 : zone perturbée ; 2 : période I ; 3 : période II ; 4 : fonds d'étable ; 5 : trous de pieux.

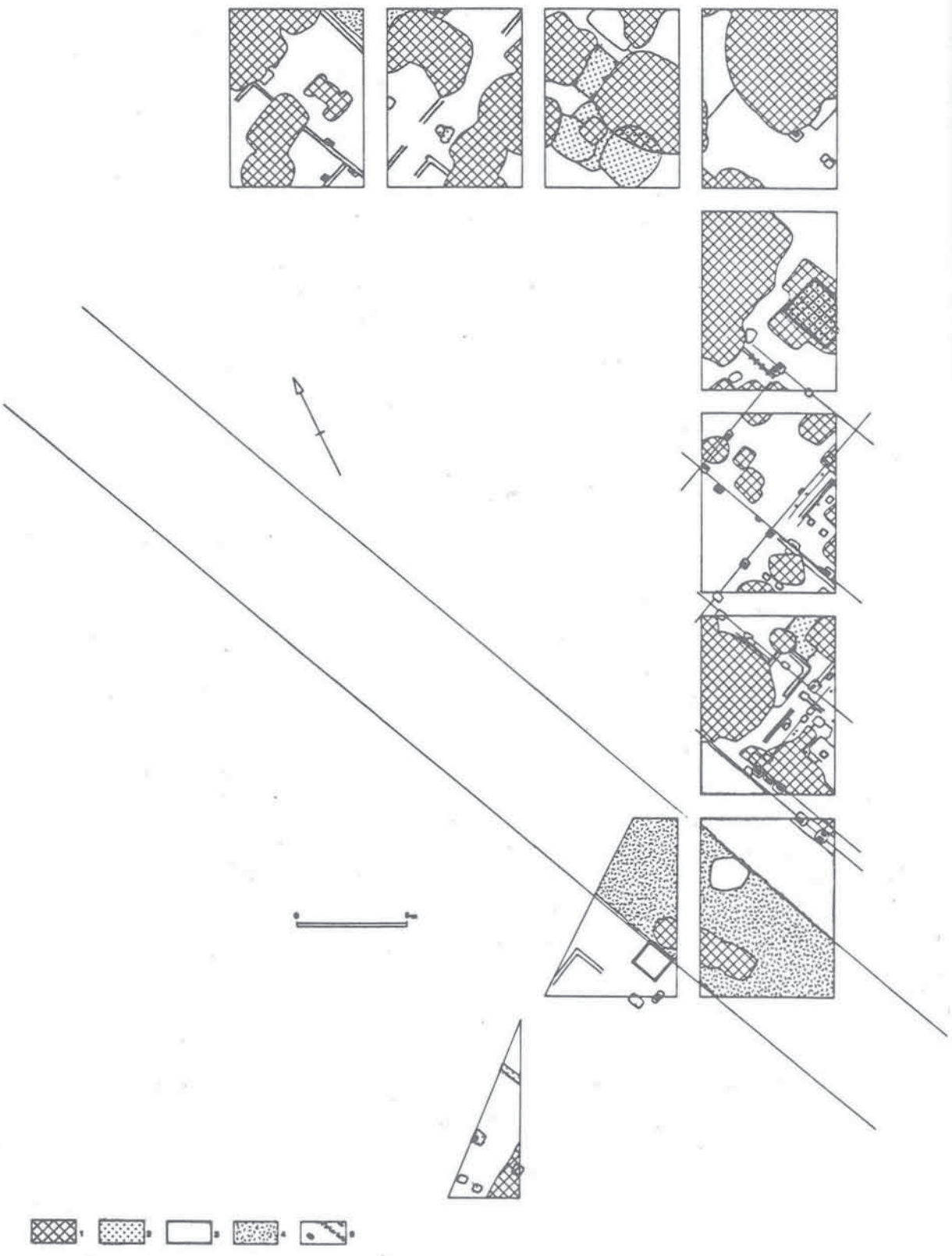

Figure 3 - Choix de tranchées montrant les traces d'occupation des périodes III et IV.
1 : zone perturbée ; 2 : période III ; 3 : période IV ; 4 : couche de graviers ; 5 : trous de pieux.

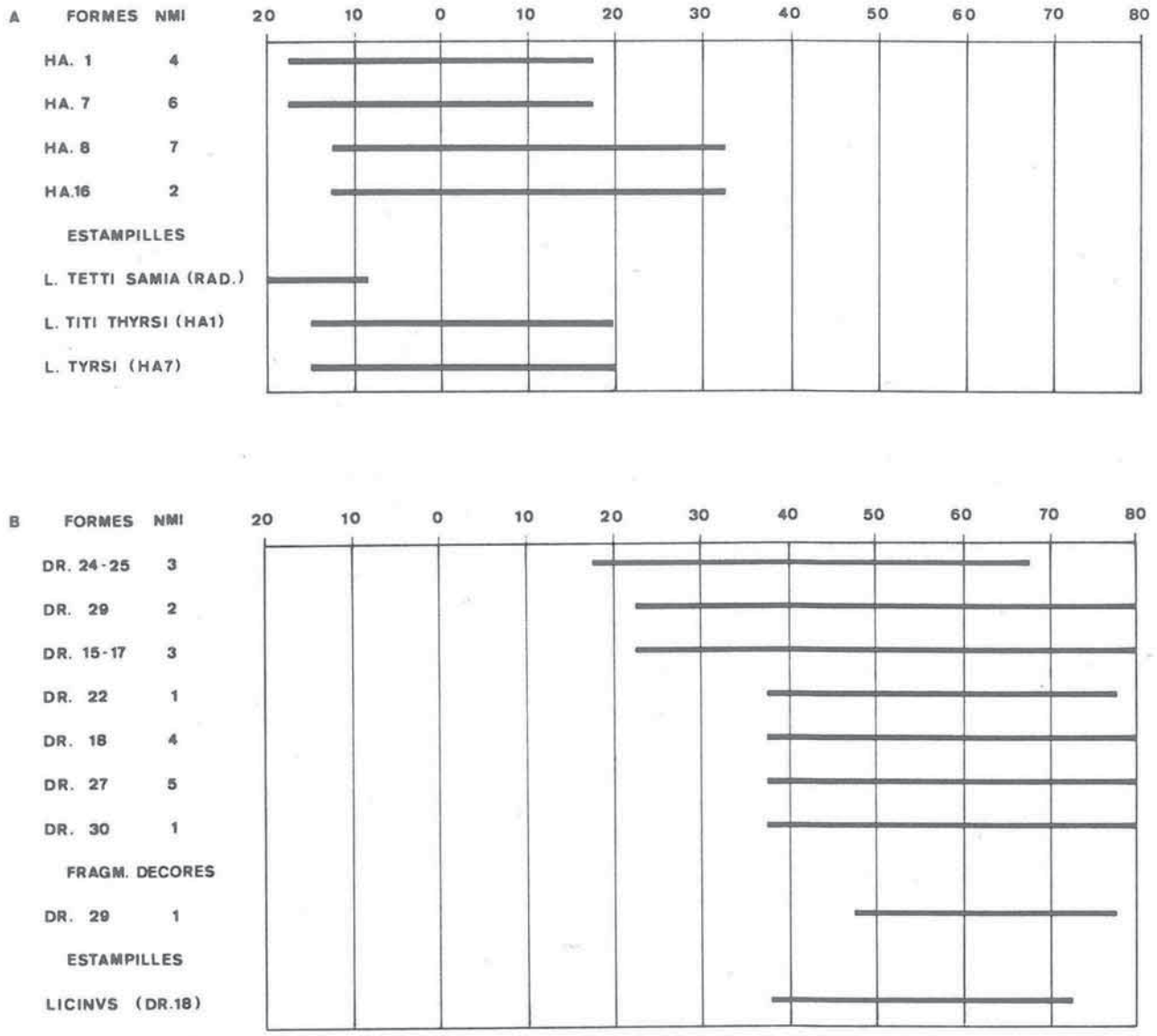

Figure 4 - Terre sigillée d'un contexte de la période I (A) et d'un contexte de la période III (B).

contenant de la peinture rouge et, dans quelques fosses à une quinzaine de mètres de cet endroit, un grand nombre de fragments de peinture murale. Dans la couche d'incendie qui recouvre ces trouvailles, beaucoup de fragments de peinture murale brûlés ont été repérés. On peut donc attribuer à la céramique de ces fosses une date très proche des événements de 69/70.

A ces exemples, on pourrait encore ajouter la stratigraphie horizontale. Des fosses trouvées à l'intérieur d'une maison ne peuvent généralement pas être contemporaines de l'habitation.

Tous ces éléments nous ont aidés à grouper les contextes pré-flaviens en quatre phases d'occupation :

- période I : ca. 10 av. J.-C. - ca. 10
- période II : ca. 10 - ca. 30
- période III : ca. 30 - ca. 50
- période IV : ca. 50 - ca. 70

III. PROBLÈMES DE COMPARAISON

Avant de commencer l'examen de la céramique en général et de la céramique belge en particulier, nous devons savoir si ces quatre phases sont comparables. Autrement dit, nous devons être sûrs que la nature de l'habitation est restée plus ou moins la même pendant les différentes périodes pré-flaviennes. Nous pensons que, malgré les différences dans les plans des constructions signalées ci-dessus, les quatre phases restent comparables. Le matériel nous apprend que, pour chaque période, nous nous trouvons sur un site de consommation. Des traces d'activités artisanales manquent. En outre, il s'agit d'habitations riches et "romanisées". La céramique indigène, faite à la main par exemple, est pratiquement absente. C'est le cas pour les habitations de la première phase qui avaient peut-être un caractère officiel, romain ou gallo-romain,

mais aussi pour les maisons à deux travées (phase II) et celles qui leur ont succédé (phases III et IV). Ces points communs sont visibles dans la céramique mais aussi dans la répartition des espèces animales et végétales qui ont été consommées sur le site. On peut donc conclure que les quatre niveaux d'occupation sont comparables.

IV. LE MATÉRIEL RÉSIDUEL

Un autre problème important, dont nous devons également rendre compte en fouillant un site urbain, est celui du matériel résiduel. Pour mesurer cette contamination du matériel plus ancien, nous nous sommes attachés au cas de la terre sigillée. Ainsi, nous avons sélectionné les contextes contenant plus de 10 % de sigillée résiduelle. La Fig. 5 montre l'exemple d'un contexte de la quatrième phase, contenant beaucoup de sigillée résiduelle.

Les Fig. 6A et 6B donnent les pourcentages de céramique belge par rapport à la totalité de la céramique (Fig. 6A) et par rapport à d'autres catégories de services de table, c'est-à-dire les services importés comme ceux en terre sigillée ou en céramique à paroi fine ou engobée (Fig. 6B). Les histogrammes et les lignes droites montrent les pourcentages basés sur la totalité des contextes ; les lignes pointillées les montrent après avoir omis le matériel des contextes contenant plus de 10 % de sigillée résiduelle. On aurait pu être plus sévère encore et abaisser la limite en dessous de 10 % mais, dans ce cas, il y aurait eu trop peu de matériel pour calculer des pourcentages. En effet, presque tous les contextes ont au moins un fragment de céramique qui peut être résiduel.

D'après ces graphiques, il est clair que les deux lignes ne diffèrent guère. L'évolution est devenue un peu plus prononcée après avoir omis les contextes contenant plus de 10 % de sigillée résiduelle. Mais on pouvait s'y attendre puisque, sans tenir compte des perturbations dues au matériel résiduel, une évolution était déjà visible. En omettant des contextes, "suspects d'être fortement contaminés", une telle évolution ne pouvait que s'accentuer. La conclusion est donc que, sur le site étudié, l'influence du matériel résiduel ne semble pas être aussi importante qu'on le supposait. Ainsi, les graphiques suivants seront basés sur le matériel provenant de la totalité des contextes.

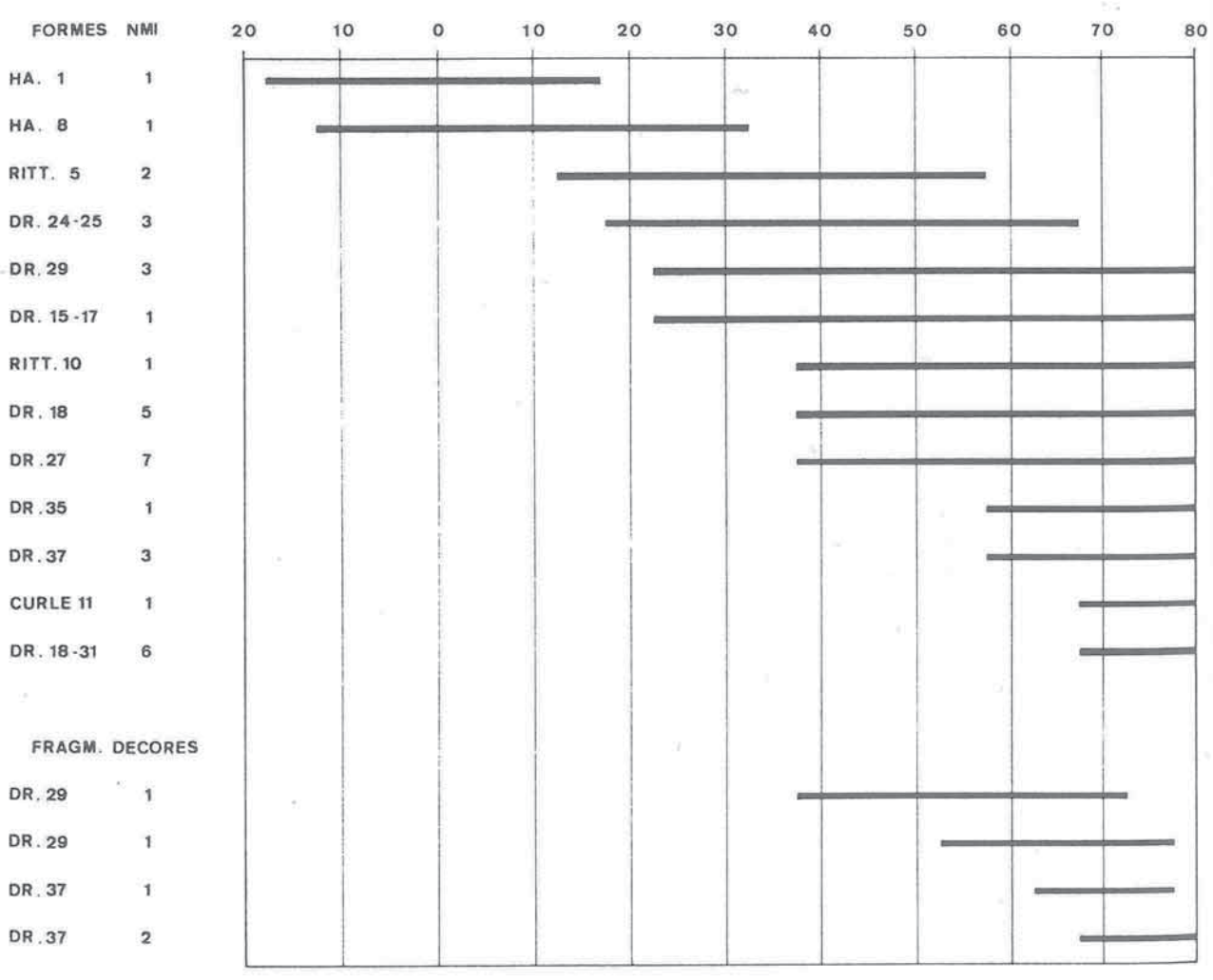

Figure 5 - Terre sigillée d'un contexte de la période IV.

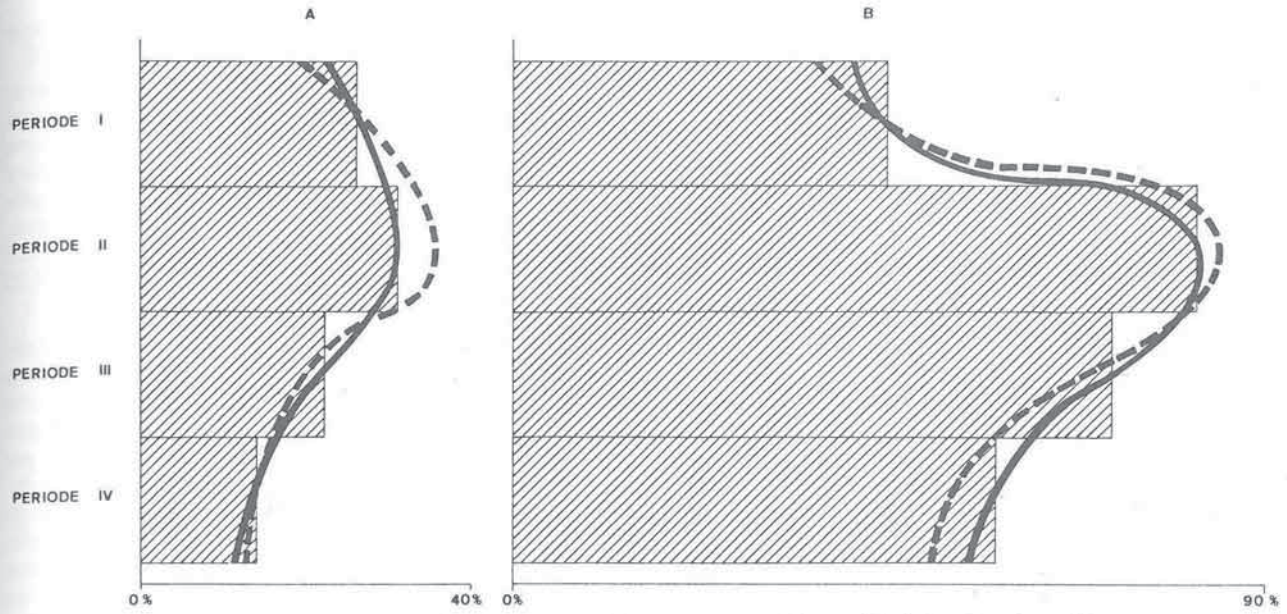

Figure 6 - Pourcentages de la céramique belge par rapport à la totalité de la céramique (A) et par rapport à la catégorie des autres services de table (B), basés sur tous les contextes (histogrammes et lignes droites) et après avoir omis les contextes avec plus de 10 % de sigillée résiduelle (lignes pointillées).

V. COMPOSITION DE LA CÉRAMIQUE

La Fig. 7 résume la composition générale de la céramique des quatre périodes. Les pourcentages sont basés sur le nombre de tessons. Une évolution à partir de la deuxième phase se dessine clairement, avec une diminution de la céramique belge, remplacée en partie par d'autres catégories de services de table (c'est-à-dire les services importés comme ceux en terre sigillée ou en céramique à paroi fine ou engobée) et en partie par d'autres céramiques importées (amphores et mortiers). Le pourcentage de la céramique commune reste plus ou moins constant. La composition de la céramique de la première phase est considérablement différente. Il y a, surtout, plus d'éléments appartenant à la catégorie des services de table importés. Cela indique que les premiers habitants du site n'étaient pas de la région, mais qu'il s'agit plutôt d'éléments romains ou gallo-romains. La Fig. 8 montre la composition interne

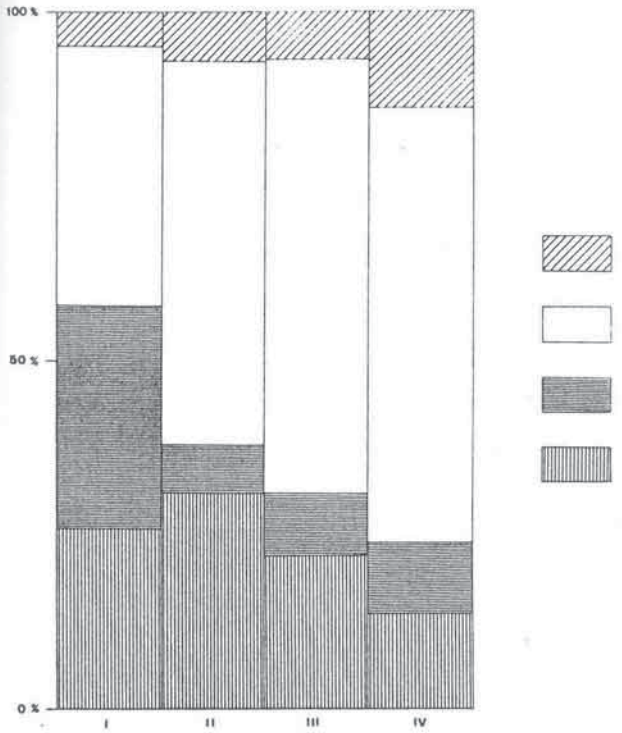

Figure 7 - Composition générale de la céramique.
1 : amphores et mortiers ; 2 : céramique commune ;
3 : autres services de table (terre sigillée et céramique à paroi fine ou engobée) ; 4 : céramique belge.

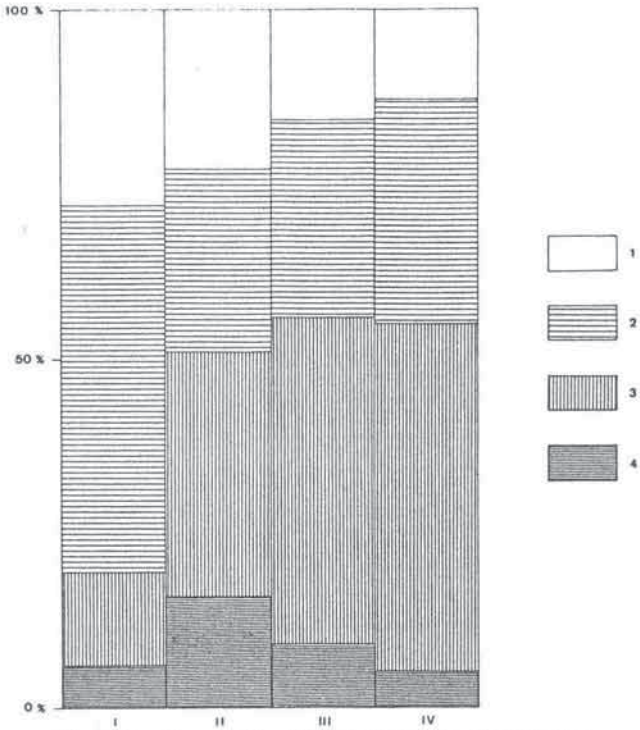

Figure 8 - Composition interne de la céramique belge.
1 : céramique faite à la main du type "kurkurn" ;
2 : urnes-tonnelets ; 3 : *terra nigra* ; 4 : *terra rubra*.

de la céramique belge. Cette fois-ci, les pourcentages sont calculés sur le nombre minimum d'individus. La subdivision de la céramique belge en quatre catégories est traditionnelle et basée sur l'étude de la céramique belge de Nimègue publiée par Holwerda (Holwerda 1941). Nous observons les mêmes phénomènes que sur la figure précédente : une différence entre la première phase et les trois autres, ainsi qu'une évolution à partir de la deuxième phase : diminution de la *terra rubra* et des formes du type "kurkurn" et accroissement de la *terra nigra* et des urnes-tonnelets.

VI. ÉVOLUTION DES FORMES

Le matériel étudié ici est encore trop restreint pour pouvoir présenter l'évolution de toutes les différentes formes en céramique belge. Les Fig. 9 et 10 ne donnent que le répertoire des formes en *terra rubra* (Fig. 9) et en *terra nigra* (Fig. 10) pour la totalité de l'époque pré-flavienne. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre minimum d'individus. Le pourcentage de chaque forme est indiqué par rapport à la totalité des formes déterminées en *terra rubra* ou en *terra nigra*. Les différents types sont désignés d'après la typologie de la céramique belge de Nimègue (Holwerda 1941).

Les Fig. 11 et 12 donnent, à titre d'exemple, un aperçu de l'évolution des assiettes. Il s'agit de la forme la mieux représentée quantitativement. Nous avons choisi une forme générale, non seulement parce que le nombre d'individus est trop limité pour calculer les pourcentages des formes individuelles, mais aussi parce que, à l'époque romaine, les habitants de Tongres n'ont évidemment pas acheté des formes du type HBW 20 ou HBW 81, mais des bols ou des assiettes.

La Fig. 11 montre l'évolution des pourcentages d'assiettes en *terra rubra* par rapport aux assiettes en *terra nigra*. Le fait que la *terra rubra* a toujours occupé une place minoritaire par rapport à la *terra nigra* n'est guère une surprise. La concurrence de la terre sigillée est généralement invoquée pour expliquer ce phénomène. La Fig. 12 donne l'évolution de quelques types spécifiques de ces assiettes. La forme la plus archaïque, HBW 77, qui est une imitation de la forme HA1 Service 1A en terre sigillée (Consp. 11), a circulé dans les périodes I, II et III. La forme HBW 78, qui est une imitation de la forme HA1 Service 1B/1C en terre

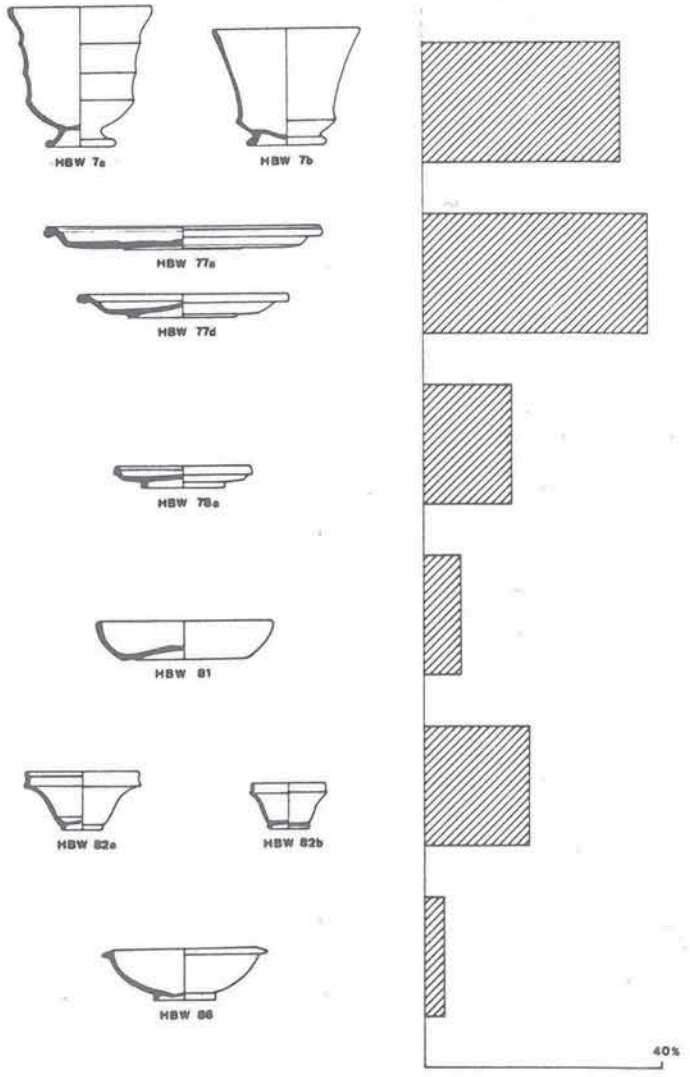

Figure 9 - Répertoire des formes en *terra rubra*, repérées dans la totalité des contextes pré-flaviens (les numéros font référence à la typologie de Holwerda, 1941).

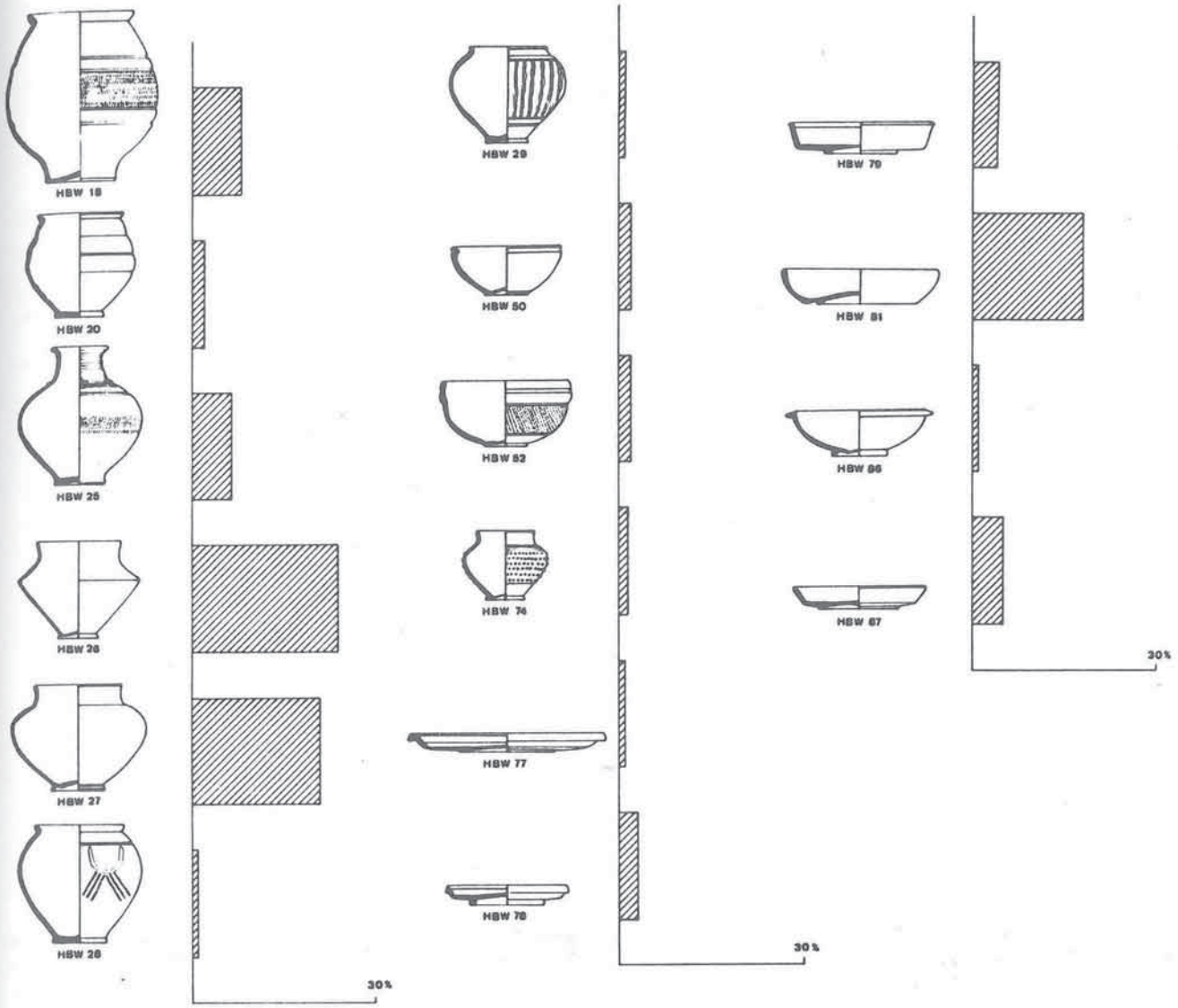

Figure 10 - Répertoire des formes en *terra nigra*, repérées dans la totalité des contextes pré-flaviens (les numéros font référence à la typologie de Holwerda, 1941).

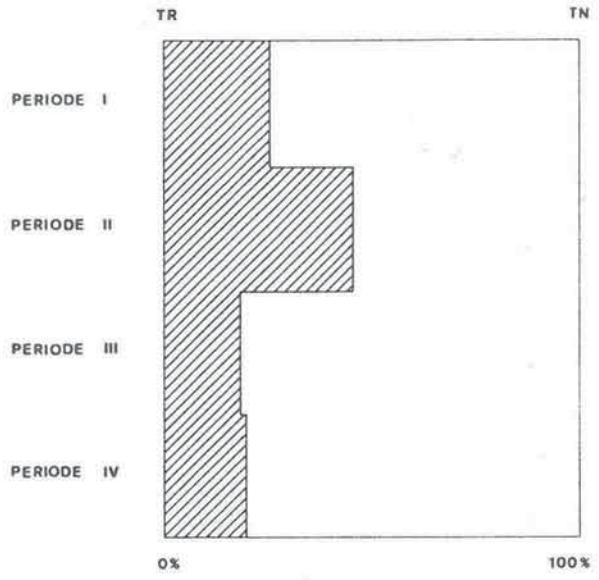

Figure 11 - Pourcentages des assiettes en *terra rubra* par rapport à celles en *terra nigra*.

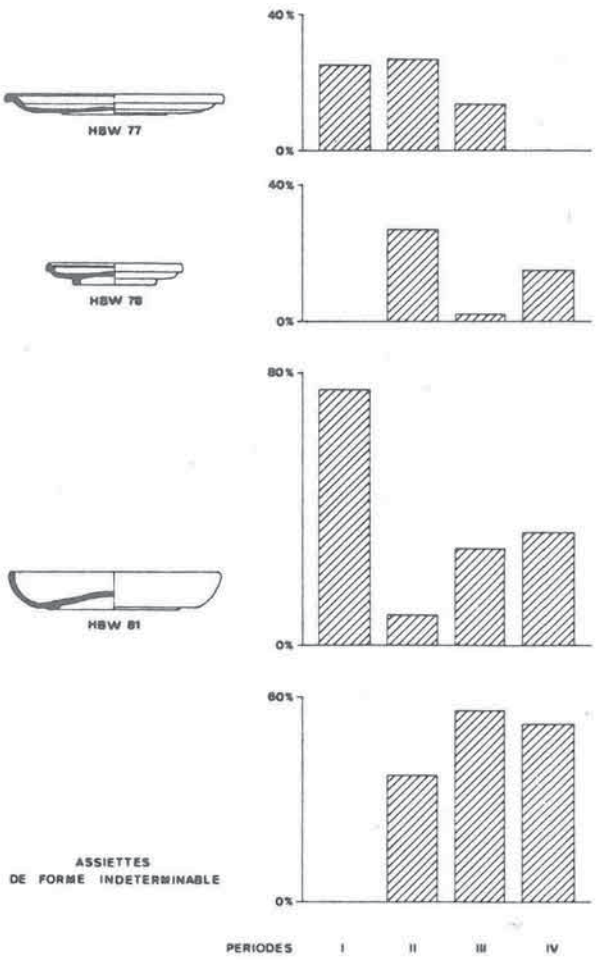

Figure 12 - Evolution des pourcentages de quelques types d'assiettes (les numéros font référence à la typologie de Holwerda, 1941).

sigillée (Consp. 12) se situe dans les périodes II, III et IV et pourrait être datée d'un peu plus tard. Enfin, la forme HBW 81 semble devenir plus populaire vers la fin de l'époque étudiée.

Mais il faut encore, une dernière fois, insister sur le fait que, pour la construction d'un tel graphique, le nombre d'individus est encore trop limité. Ainsi, par exemple, il n'y en a que quatre pour la première période.

VII. CONCLUSION

En conclusion, on peut dire que la recherche partielle que nous avons menée ici a montré que l'étude de la céramique, provenant de stratigraphies complexes, en fouilles urbaines, a une grande valeur, non seulement pour l'étude de la typochronologie, mais aussi pour la reconstruction des aspects socio-culturels, telle la détermination de la nature de l'occupation d'un site et de son évolution. Elle peut également contribuer à l'étude économique de la production et du commerce de la céramique belge, en se basant par exemple sur une détermination et une étude statistique des différentes pâtes. Nous espérons revenir un jour, dans un autre article, sur ces derniers aspects.

BIBLIOGRAPHIE

Consp. : E. ETTLINGER *et al.*, *Conspectus Formarum Terræ Sigillatæ Italico Modo Confectæ. Materialien zur römisch-germanischen Keramik*, 10, Bonn, 1991.

HA : S. LOESCHKE, Keramische Funde in Haltern, dans *Mitt. Alt.-Komm. Westfalen*, 5, 1909, p. 101-190.

HBW : J. H. HOLWERDA, *De Belgische waar in Nijmegen*, Beschrijving van de verzameling van het museum G.M. Kam te Nijmegen 2, 1941.

Mertens 1984 : J. MERTENS, Naissance d'une ville : Atuatuca Tungrorum-Tongres, dans "Les villes de la Gaule belgique au Haut-Empire", dans *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 1984, p. 41-48.

Slofstra 1991 : J. SLOFSTRA, Changing settlement systems in the Meuse-Dmer-Scheldt area during the early Roman period. Images of the past, dans *Studies in pre- en protohistorie*, 7, 1991, p. 131-199.

Vanderhoeven *et al.* 1987 : A. VANDERHOEVEN, R. VAN DE KONIJNENBURG et G. DE BOE, Het oudheidkundig bodemonderzoek aan de Kielenstraat te Tongeren. Interimverslag 1986, dans *Archeologia Belgica*, III, 1987, p. 127-138.

Vanderhoeven *et al.* : A. VANDERHOEVEN, G. VYNCKIER et P. VYNCKIER, Het oudheidkundig bodemonderzoek aan de Kielenstraat te Tongeren. Interimverslag 1987, dans *Archeologie in Vlaanderem*, 1, 1991, p. 107-124.

Vanvinckenroye 1965 : W. VANVINCKENROYE, *Tongeren Romeinse stad*, Tielt, 1965.

Vanvinckenroye 1992 : W. VANVINCKENROYE, Enkele beschouwingen over Tongeren in de Augusteïsche tijd, dans *Tongerse annalen*, 1, 1992, p. 1-10.

Von Schnurbein 1991 : S. VON SCHNURBEIN, Zur datierung der augusteïschen Militärlager, dans *Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus*, Bodemaltertümer Westfalens 26, 1991.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : H. THOEN

***Fanette LAUBENHEIMER** : Je tiens à remercier Alain Vanderhoeven pour ce magnifique exposé, ces superbes photos sur la fouille de Tongres, en particulier celles où on voit les pattes d'animaux dans les étables ; ce n'est pas une chose très courante. Je me permets de revenir sur la question du calcul résiduel des tessons ; vous dites que vous avez retiré des tessons résiduels.*

***Alain VANDERHOEVEN** : Je n'ai pas retiré les tessons résiduels ; j'ai retiré les contextes dont nous savions, en nous basant sur la terre sigillée, qu'il y avait plus de 10 % de matériel résiduel. C'est notre critère pour les omettre.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : C'est clair, merci.*

***Hugo THOEN** : Vous avez dit qu'il n'y a presque pas de matériel non tourné ?*

***Alain VANDERHOEVEN** : Le matériel fait à la main est absent.*

***Hugo THOEN** : C'est très intéressant car nous aurons, justement, une communication de mon collègue Frank Vermeulen sur la "Céramique non tournée du Haut et Bas-Empire en Flandre sablonneuse".*

***Alain VANDERHOEVEN** : En effet, c'est très curieux.*

***Hugo THOEN** : Il y aurait donc une grande différence entre votre contexte de ville et d'autres types de contextes, non urbains, en Flandre. On pourra poser le problème et tenter de le résoudre.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

François REINERT

LES DÉBUTS DE LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE EN PAYS TRÉVIRE : L'EXEMPLE DES SÉPULTURES DITES "ARISTOCRATIQUES"

I. LA PROBLÉMATIQUE EN RELATION AVEC LES CAMPS MILITAIRES RHÉNANS

La succession chronologique des plus anciens camps militaires rhénans de NEUß (16/15 av.-43 apr. J.-C.), OBERADEN (11-8 av. J.-C.), RÖDGEN (10-8/7 av. J.-C.), HALTERN (entre 7 av. J.-C. et 1 apr. J.-C. jusqu'à 9 apr. J.-C.), FRIEDBERG (14-16 apr. J.-C.) et HOFHEIM (depuis 40 apr. J.-C.), fournit les seules dates absolues qui nous permettent de suivre les différentes étapes de l'évolution de la céramique gallo-belge[1].

Par rapport à ces camps, la Trévirie –qui correspond de nos jours au sud de la Belgique, au nord-ouest de la Lorraine et au Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'à une partie de la Rhénanie-Palatinat et de la Sarre– occupe une situation géographique de Hinterland (Fig. 7). Ceci implique, en quelque sorte, une orientation de la recherche en céramique gallo-belge sur les formes répertoriées dans les camps.

Et pourtant, les quantités de céramique gallo-belge dans ces camps sont assez réduites : la plupart des formes hautes de "tradition La Tène", qui ne se trouvent déjà que rarement à Oberaden (93-101 et 103), sont absentes à Rödgen (Fig. 2). Le pourcentage des "imitations" en *terra belgica*, par rapport aux originaux en sigillée italique, à Rödgen, est de moins de 10 % pour les assiettes, et encore plus bas pour les tasses[2]. Ces imitations sont proportionnellement mieux représentées à Oberaden, mais leur nombre demeure relativement faible à Haltern, bien que bon nombre de nouvelles formes apparaissent (Fig. 1).

En pays trévire, les relations s'inversent : les formes gallo-belges sont très répandues et la présence de la sigillée italique, plus chère (?), est exceptionnelle. Est-ce que ceci est seulement dû à la proximité de la Trévirie de la zone de production présumée de la *terra belgica* ? La forte divergence même entre les camps d'Oberaden et de Rödgen semble prouver l'impact d'une liaison routière plus favorable. Encore ne faut-il pas négliger l'aspect de préférences et de goûts, liés peut-être aux habitudes alimentaires divergentes[3] d'une population indigène par rapport aux militaires italiques.

En conséquence, il n'est pas nécessairement étonnant de noter, dans les nécropoles gallo-romaines les plus précoces de la Trévirie, des formes peu ou pas représentées dans les camps militaires rhénans, tel le plat Oberaden 87.

D'autant plus que l'apparition de la céramique gallo-belge en Trévirie remonte au tournant entre la troisième et la deuxième décennie du I^er^ s. av. J.-C.[4] et devance ainsi de quelques années décisives les camps militaires. Ensemble avec les premières importations romaines (vaisselle en bronze, amphores, sigillée italique), la "*terra belgica*" y marque la fin de la période de La Tène et le début de la romanisation.

C'est ainsi que Lœschcke s'est déjà vu contraint d'avoir recours aux inventaires de tombes de la Trévirie

---

1 Un résumé de la recherche sur les camps militaires ainsi qu'une bibliographie et une chronologie récentes chez H. SCHÖNBERGER, Die Römischen Truppenlager der frühen und mittleren Kaiserzeit zwischen Inn und Nordsee, dans *Berichte RGK*, 66, 1985, p. 321. Les études céramologiques les plus importantes sont : S. LOESCHCKE, Keramische Funde in Haltern, dans *Mitt. Alt.-Komm. Westfalen*, 5, 1909, p. 101 ; Chr. ALBRECHT, *Das Römerkastell in Oberaden und das Uferkastell in Beckinghausen an der Lippe*, Dortmund, 1942 ; H.-G. SIMON, Die Funde aus den frühkaiserzeitlichen Lagern Rödgen, Freidberg und Bad Nauheim, dans *Römerlager Rödgen*, Limesforschungen 15, Berlin, 1976 ; M. VEGAS, Die Augustische Gebrauchskeramik von Neuß, dans *Novæsium VI*, Limesforschungen 14, Berlin, 1975 ; E. RITTERLING, Das frührömische Lager bei Hofheim im Taunus, dans *Nass. Ann.*, 40, 1912 (1913), p. 1.

2 H.-G. SIMON, *op. cit.*, p. 119.

3 Cf. aussi K. GOETHERT, Ein reiches Mädchengrab der augusteischen Zeit aus Elchweiler, Kreis Birkenfeld, dans *Trierer Zeitschrift*, 53, 1990, p. 272-273.

4 D'après les tombes de Gœblingen-Nospelt et la datation des originaux en sigillée et en campanienne, cf. H.-G. SIMON, *op. cit.*, p. 120.

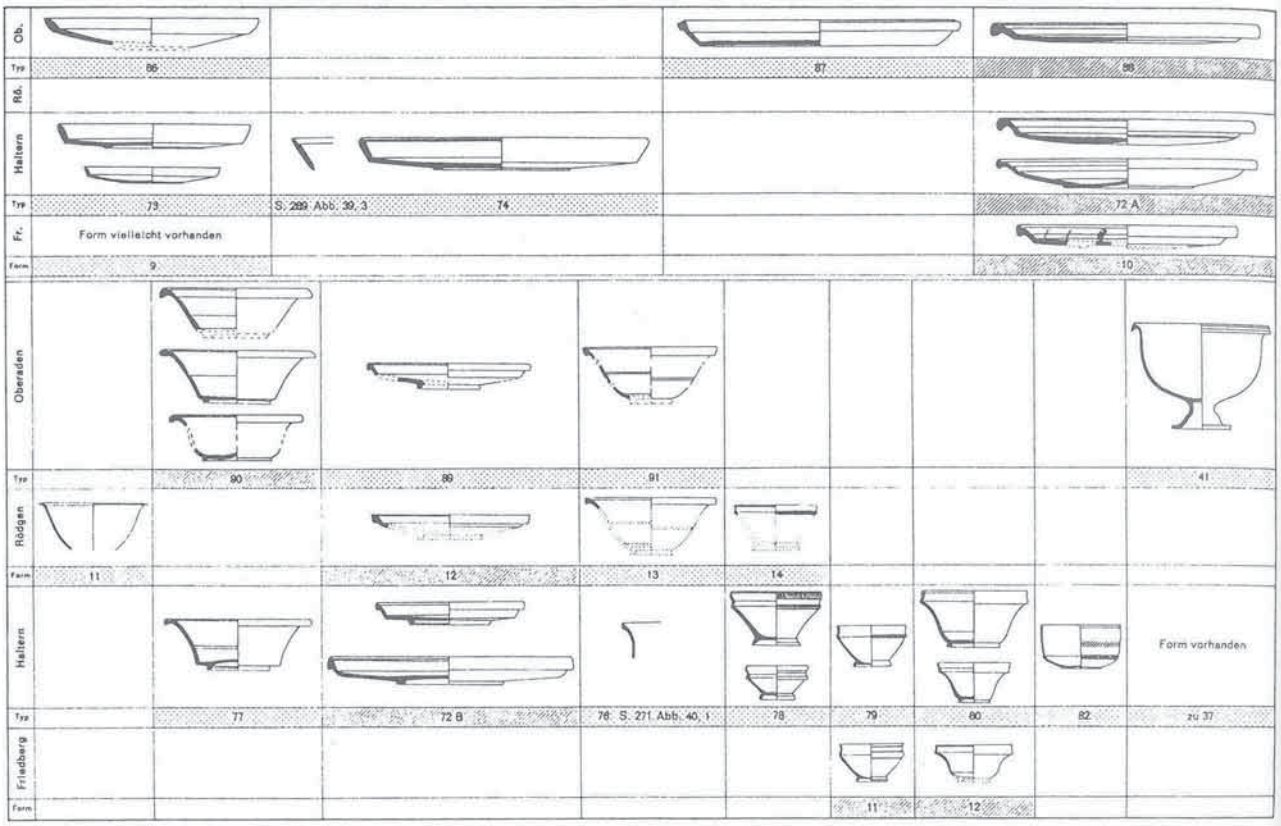

Figure 1 - Tableau comparatif des formes de céramique gallo-belge des camps militaires augustéens d'Oberaden, Rödgen, Haltern et du camp tibérien de Friedberg (Cf. H. G. SIMON, Die Funde aus den frühkaiserzeitlichen Lagern Rödgen, Friedberg und Bad Nauheim, dans *Römerlager Rödgen, Limesforschungen*, 15, 1976, Vergleichstafel 4).

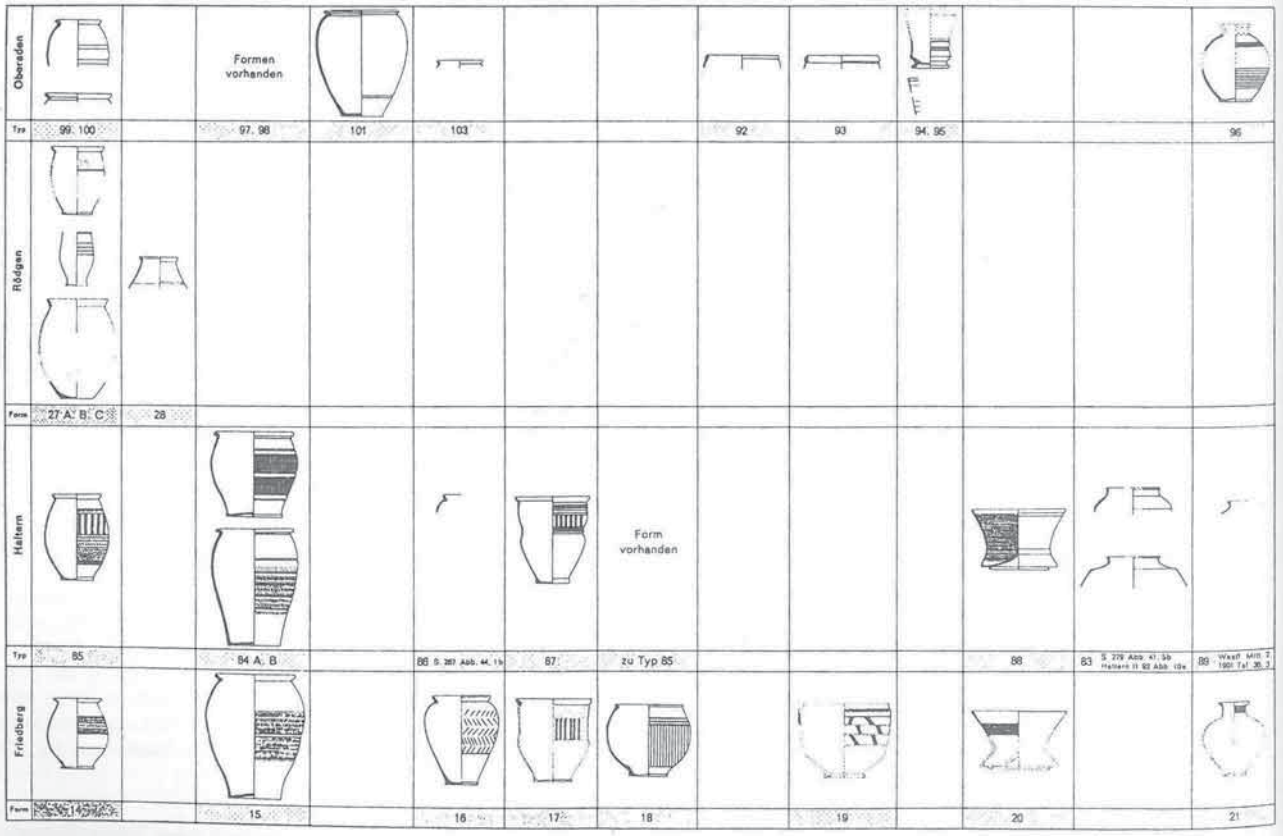

Figure 2 - Tableau comparatif des formes de céramique gallo-belge des camps militaires augustéens d'Oberaden, Rödgen, Haltern et du camp tibérien de Friedberg (Cf. H. G. SIMON, *op. cit.*, Vergleichstafel 6).

pour reconstituer les formes incomplètes d'Oberaden[5]. En tant que "Direktorialassistent" et chef de la section gallo-romaine du Rheinisches Landesmuseum à Trèves (1914-1947), il en était un profond connaisseur.

II. LA CONTRIBUTION DES SÉPULTURES "ARISTOCRATIQUES" : CARACTÉRISATION ET CHRONOLOGIE

Harald Kœthe qui lui succéda à ce dernier poste, en 1937/38, avait en quelque sorte montré le chemin en publiant la tombe privilégiée de Wincheringen[6]. Il était le premier à relever un certain nombre de tombes précoces trévires, à titre de comparaison, pour réaliser une étude plus approfondie du mobilier céramique de la région, en insistant particulièrement sur la forme du gobelet à arêtes ("Grätenbecher")(Fig. 3).

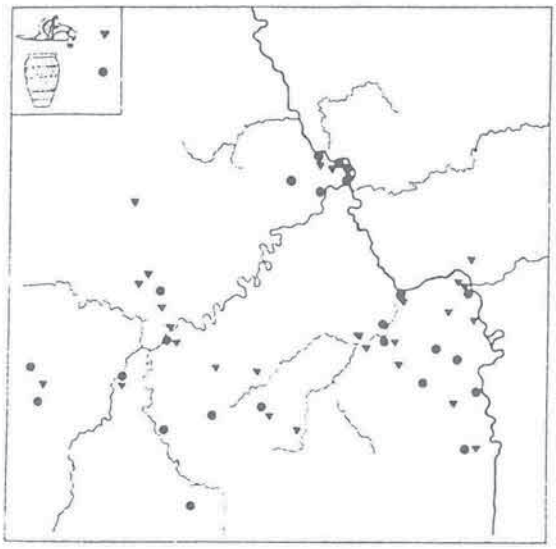

Figure 3 - Carte de répartition du gobelet à arêtes (selon H. KOETHE, W. KIMMING, Treverergrab aus Wincheringen, Ein Beitrag zur Trevererfrage, dans *Trierer Zeitschrift*, 12, 1937, fig. 11).

Mais si cet horizon côtoyait encore plus ou moins celui d'Oberaden, les tombes plus anciennes de Gœblingen-Nospelt (Thill 1967) nous confrontaient avec tout un ensemble de formes inconnues. Il revint à Alfred Haffner (1974) de saisir toute l'envergure de cette découverte, en l'insérant dans son "Ältester Gallo-Römischer Horizont" avec les autres tombes du "Trierer Land" et en le définissant de cette sorte[7] (Fig. 4-6).

Ainsi donc, l'utilité de disposer d'une série la plus continue que possible de tombes privilégiées à mobilier riche, qui permette de suivre l'évolution des types par comparaison des différents ensembles, est évidente. En effet, l'information qu'elles accumulent est, pour ainsi dire, complémentaire à celle des camps militaires.

Or, justement, un tel groupe, constitué d'une vingtaine d'ensembles, datant de la conquête de la Gaule à l'époque claudienne, avec une pointe à l'époque augustéenne moyenne, se trouve concentré au milieu du pays trévire (Fig. 7). Les mobiliers, caractérisés en particulier par la présence d'amphores et de vaisselle en bronze, sont composés en grande partie de produits céramiques. Tous ces objets sont déposés dans de spacieuses chambres funéraires (dimension maximum : 4 x 4 m) à coffrage en bois. C'est cette richesse de la sépulture qui nous incite à les mettre en rapport avec l'aristocratie trévire[8].

1. Epoque augustéenne précoce : Gœblingen-Nospelt (Fig. 4-6 et 7, nº 18).

On n'a plus besoin d'insister outre mesure sur les différents aspects de la succession chronologique des quatre sépultures de cavaliers de Gœblingen-Nospelt, devenue un classique de l'archéologie[9]. D'après le mobilier qu'elles comportent, la suite de la tombe C (sans amphores, formes purement laténiennes tardives) à la tombe D (présence d'une amphore Dressel 1), puis aux tombes A et, surtout, B, semble évidente. La tombe A est datée conventionnellement dans la troisième décennie av. J.-C., tandis que B pourrait se situer au début de la deuxième décennie av. J.-C.[10].

Dans la tombe A surgit, brusquement et sans précurseur, pour ainsi dire comme un produit fini et préconçu, ce nouveau produit qu'est la *terra belgica*. Si elle contribue, ici, pour seulement huit exemplaires, à un ensemble céramique de vingt-neuf pièces (Fig. 5, nº 2, 4b, 6 à 8, 10, 19 et 31), les proportions ne tarderont pas à s'inverser dans la tombe B : parmi plus de quarante céramiques, seulement deux écuelles et une bouteille peuvent encore être considérées comme de la céramique laténienne tardive (Fig. 6, nº 50, 57 et 61). L'absence de céramique italique, quelques pièces isolées mises à part (Fig. 5, nº 12 à 16 et Fig. 6, nº 25),

5 Cf. note 1.

6 H. KOETHE, W. KIMMIG, Treverergrab aus Wincheringen. Ein Beitrag zur Trevererfrage, dans *Trierer Zeitschrift*, 12, 1937, p. 44.

7 G. THILL, Die Metallgegenstände aus vier spätlatènezeitlichen Brandgräbern bei Gœblingen-Nospelt, dans *Hémecht* (Luxembourg), 19, 1967, p. 87 ; *Ibid*, Die Keramik aus vier spätletenezeitlichen Brandgräbern bei Gœblingen-Nospelt, dans *Hémecht*, 19, 1967, p. 199 ; A. HAFFNER, Zum Ende der Latenezeit im Mittelrheingebiet unter besonderer Berücksichtigung des Trierer Landes, dans *Arch. Korrbl.*, 4, 1974, 59 ff.

8 J. METZLER, Das Oppidum auf dem Titelberg und die spätkeltischen Adelsgräber des Umlandes, dans *Studien zur Eisenzeit im Hunsrück-Nahe-Raum, Symposium de Birkenfeld (1987)*, Trierer, 1991, p. 263 ; J. METZLER *et al.*, *Clemency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Luxembourg, 1991 ; F. REINERT, *Das frühkaiserzeitliche Gräberfeld von Nospelt-Kreckelbierg. Grab 1*, Thèse de maîtrise dactyl., Munich, 1989 ; F. REINERT, frühkaiserzeitliche "Fürstengräber" im westlichen Treverergebiet, dans *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*, Congrès de Mayence (18-20 février 1990), à paraître (fin 1992).

9 Cf. note 8.

10 J. METZLER, Treverische Reitergräber von Gœblingen-Nospelt, dans *Trier. Augustusstadt der Treverer*, Mainz, 1984, p. 82, et ici, 92 et 96.

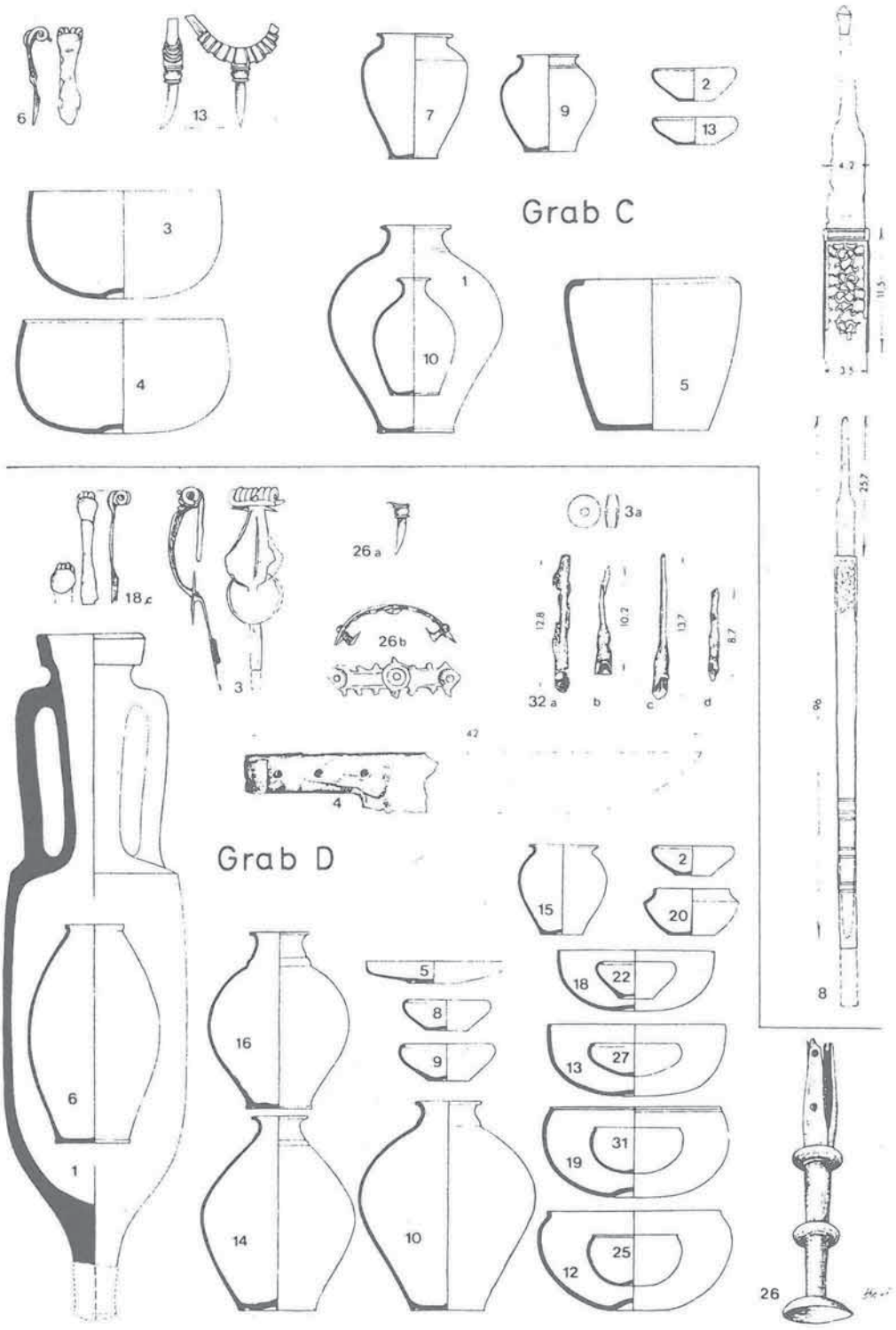

Figure 4 - Les tombes C et D de Gœblingen-Nospelt (d'après A. HAFFNER, Zum Ende der Latenezeit im Mittelrheingebiet unter besonderer Berücksichtigung des Trierer Landes, dans *Arch. Korrbl.*, 4, 1974, fig. 1).

traduit-elle une intention formelle ou n'était-elle pas accessible ? L'inventaire de la tombe B est dominé, d'une part, par le grand nombre d'assiettes à engobe intérieur rouge, pâte beige et à lèvre pendante de section plus ou moins carrée (douze exemplaires et des fragments, Fig. 6, nº 67, etc.) ; d'autre part, les gobelets-tonnelets de tradition laténienne sont les plus représentés. Les formes largement ovoïdes avec zones décorées à la molette et trois arêtes caractéristiques en barbotine sont particulièrement remarquables (Fig. 6, nº 36, 47, 59, 63, 65 ; trois sont en technique rouge-blanche et deux en *terra nigra*, qui ressemblent aux formes de la tombe A). Par ailleurs, citons deux gobelets à enduit rouge partiel extérieur, panse ovoïde et deux zones à décor à pointes de diamants ainsi que deux tonnelets élancés à lèvre pour ainsi dire oblique et à large zone grossièrement guillochée (Fig. 6, nº 43-48, 54 et 60).

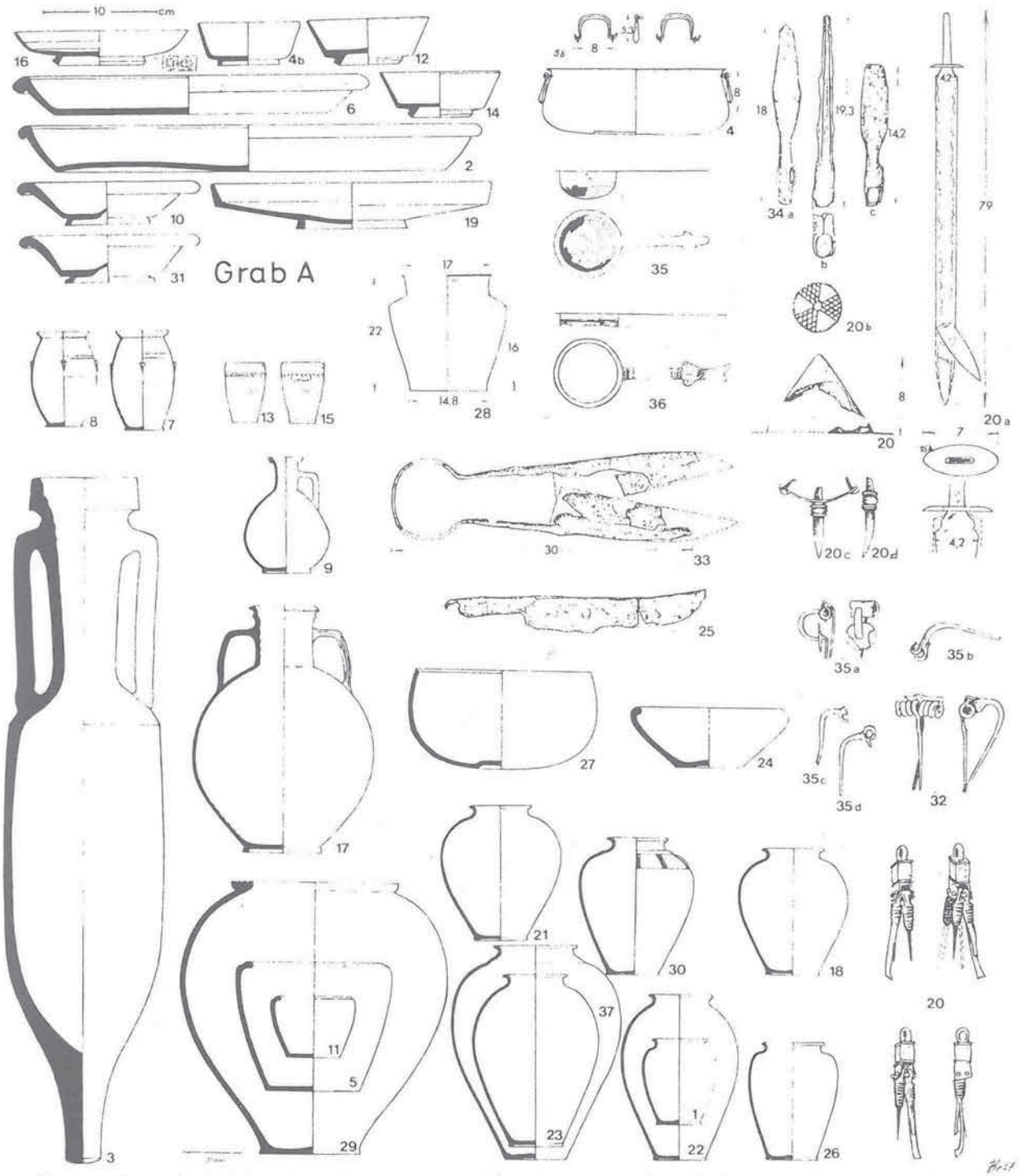

Figure 5 - La tombe A de Gœblingen-Nospelt (d'après A. HAFFNER, Zum Ende der Latenezeit im Mittelrheingebiet unter besonderer Berücksichtigung des Trierer Landes, dans *Arch. Korrbl.*, 4, 1974, fig. 2).

En résumé, notons que la majeure partie de la céramique a été produite en argile blanche, souvent avec enduit rouge, tandis que la *terra nigra* est plutôt rare. Il s'agit de grandes formes archaïques, d'une finition technique exceptionnelle, avec le plus grand diamètre dans la partie supérieure de l'urne. Beaucoup de ces récipients sont présents en paire ou en modules décroissants, reflétant l'idée de service. On accorde une importance particulière au décor : la molette a été largement utilisée (décor guilloché, pointillé et à pointes de diamants), et les larges bandes horizontales ont souvent été colorées en alternant le rouge et le blanc, tout à fait dans la tradition de La Tène.

2. Epoque augustéenne moyenne : Nospelt-Kreckelbierg 9 (1970) et Wincheringen (1937)(Fig. 7, nº 19 et 27, Fig. 8 et 9).

Dans ces deux tombes de femmes (la différence du mobilier par rapport aux tombes de guerriers de Gœblingen-Nospelt résulte-t-elle, en partie, de cette différence de sexe ?), très semblables, constituées d'un inventaire plus réduit que Gœblingen-Nospelt/tombe B, un certain appauvrissement des formes, de dimensions

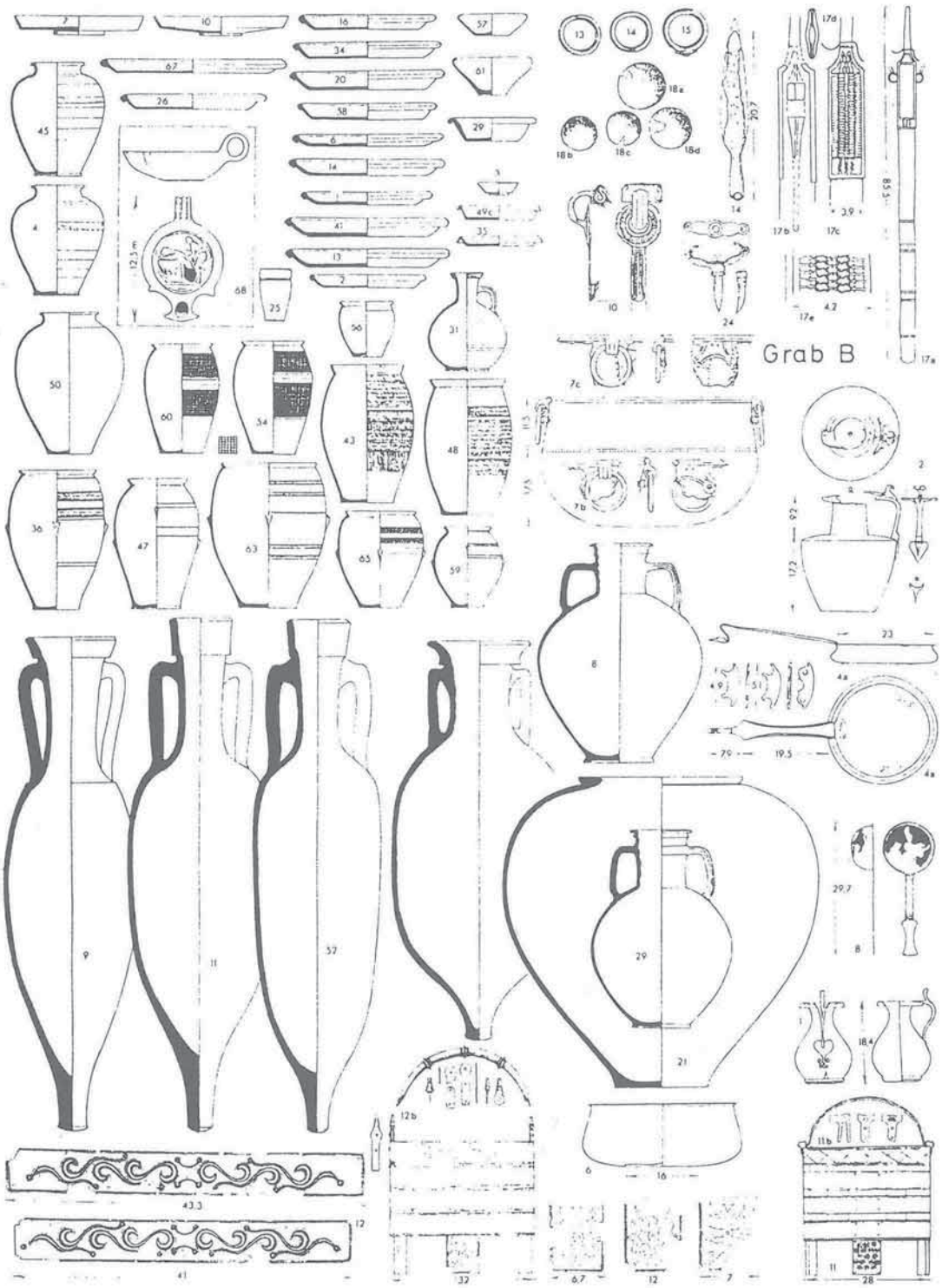

Figure 6 - La tombe B de Gœblingen-Nospelt (d'après A. HAFFNER, Zum Ende der Latenezeit im Mittelrheingebiet unter besonderer Berücksichtigung des Trierer Landes, dans *Arch. Korrbl.*, 4, 1974, fig. 3).

désormais plus réduites, et une grande uniformité sont apparents. Et pourtant, de par la datation proposée, autour de 10 av. J.-C., elles en sont éloignées seulement de quelques années.

Les produits archaïques de fabrication rouge-blanche dominent encore les quelques exemplaires de *terra nigra*. L'idée de la parité se trouve prononcée, cette fois, en ensembles à trois. Les tonnelets avec trois arêtes concentriques, pourtant très présents à Gœblingen-Nospelt, ont été remplacés à Wincheringen[11] par les

11 Pour Wincheringen, cf. H. KOETHE, W. KIMMIG, *op. cit.*, p. 44 ; concernant le gobelet à arêtes, cf. M. VEGAS, *op. cit.*, p. 20.

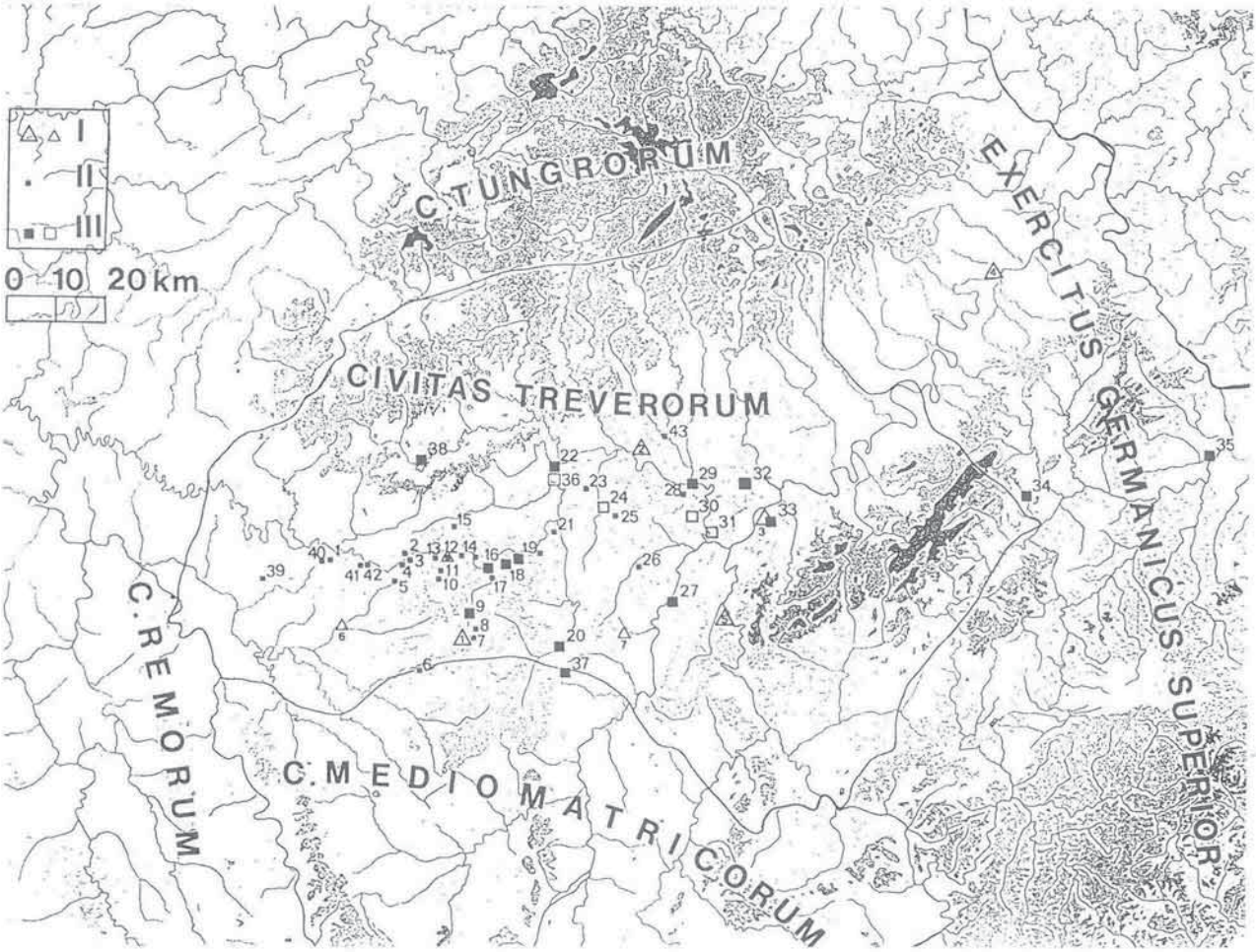

Figure 7 - Carte de répartition des nécropoles du Haut-Empire précoce dans la *civitas Treverorum*. I : *oppida* et *vici* ; II : nécropoles ; III : sépultures privilégiées (18 : Gœblingen-Nospelt ; 19 : Nospelt-Kreckelbierg ; 27 : Wincheringen, d'après F. REINERT, Nécropoles rurales romaines précoces dans l'ouest du pays trévire, dans *Monde des Morts et Monde des Vivants en Gaule rurale*, Congrès Archea-Ager, 6-9 février 1992, à paraître).

Figure 8 - La céramique de la tombe 9 de Nospelt-Kreckelbierg (G. THILL, 15 frühkaiserzeitliche Brandgräbe bei Nospelt (Kreckelbierg), dans *Hémecht*, 22, 1970, fig. 3).

nouveaux gobelets à arêtes plus évoluées (Fig. 9, nº 4), qui ne tarderont pas à devenir des classiques de la *terra belgica*. Cette forme, ainsi qu'une large et haute terrine à enduit rouge extérieur, sur haut pied et à paroi divisée par des rubans, sont caractéristiques pour cette phase (Fig. 9, nº 3). A nouveau, les deux produits (influencés par l'Est ?), d'une haute finition technique, sont sans précédent.

Si la tombe 9 de Nospelt-Kreckelbierg[12] (Fig. 10) est encore assez proche de Gœblingen-Nospelt/tombe B (surtout comparable par le nombre élevé d'"assiettes à fond plat, lèvre pendante à section carrée" et les tasses à paroi oblique), celle de Wincheringen semble déjà plus évoluée, avec ses tasses imitant la sigillée du Service I de Haltern, la rareté des assiettes à lèvre pendante, et le gobelet à décor à la molette de sections carrées hachurées, très à la mode à l'époque augusto-claudienne.

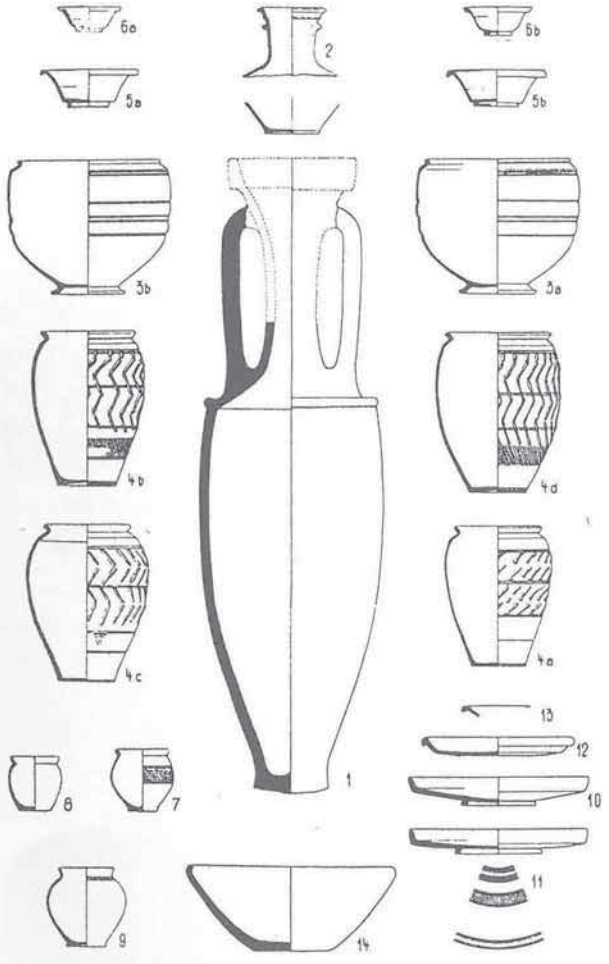

Figure 9 - La céramique de la tombe de Wincheringen (H. KŒTHE, W. KIMMING, Treverergrab aus Wincheringen, Ein Beitrag zur Trevererfrage, dans *Trierer Zeitschrift*, 12, 1937, fig. 2).

3. Epoque augustéenne plus tardive : Elchweiler.

Les exemples de sépultures privilégiées contemporaines de Haltern sont plutôt rares. La tombe d'Elchweiler (Fig. 10), datée autour de la naissance du Christ[13] (ainsi que les tombes normales de l'ouest du pays trévire), témoigne d'un certain nombre de formes pas ou peu représentées dans les camps (nouvelles formes, dues à l'influence de l'est du pays trévire).

L'absence des formes courantes (surtout les classiques de fabrication rouge-blanche), représentées dans les tombes les plus anciennes, est tout à fait remarquable. Bien que la haute terrine globulaire à large ouverture (Fig. 10, m) rappelle la forme de Nospelt-Kreckelbierg et de Wincheringen, il s'agit cependant d'une variante qui lui succède : l'enduit épais rouge foncé manque et le profil est beaucoup moins accentué, pour ainsi dire délavé.

Les formes ont atteint l'état définitif dans le processus de la réduction constante. L'apparition de gobelets en forme de cloches, un plus grand nombre de *terra nigra*, plus simples à produire, sont caractéristiques.

4. Epoque tibérienne précoce : Nospelt-Kreckelbierg 1 (Fig. 7, nº 19 et Fig. 11-12).

Cette impression se confirme dans cette tombe qui peut être datée vers 20 apr. J.-C. Plus aucune des formes initiales de l'époque augustéenne et moyenne n'y est représentée. On note cependant quelques parallèles avec la tombe d'Elchweiler, telle l'assiette à lèvre pendante et paroi intérieure profilée et le gobelet conique. Diversité et qualité des formes et des techniques (dominance de la fabrication à surface brillante fumée) ont encore été accrues. La coutume de déposer des paires d'une même forme s'est maintenue[14].

CONCLUSION : LE PROBLÈME DES PROVENANCES ET DES FABRIQUES

1. La céramique gallo-belge apparaît brusquement, en pays trévire, dans les tombes A et B de Gœblingen-Nospelt, vers 20 av. J.-C. Elle se compose de formes sorties, pour ainsi dire, du néant, nées d'un mélange de traditions italiques et laténiennes (par exemple, "Grätenbecher"). Une génération plus tard, à l'époque tibéro-claudienne, elle atteint déjà une position dominante sur le marché[15]. Bon nombre d'inventaires de tombes et de camps rhénans, tels Friedberg (tibérien) et Hofheim (claudien), témoignent de la richesse des formes et des décorations de la *terra belgica*.

2. L'esprit d'innovation est le plus développé à l'époque augustéenne, l'opposant au conservatisme parfois extrême de l'époque claudienne, au plus tard. Ceci pourrait être dû à la courte durée de production et

12 G. THILL, 15 frühkaiserzeitliche Brandgräber bei Nospelt (Kreckelbierg), dans *Hémecht*, 22, 1970, p. 97. Une nouvelle édition de cette importante nécropole, revue et corrigée, est en cours dans le cadre d'une thèse de doctorat de l'auteur à l'université de Munich.

13 Cf. K. GOETHERT, *op. cit.*, p. 272-273.

14 G. THILL, Frühkaiserzeitliche Brangräber bei Nospelt (Kreckelbierg), dans *Hemecht*, 21, 1969, p. 183 ; F. REINERT, *op. cit.* (note 8).

15 R. LUDWIG, Das frührömische Brandgräberfeld von Schankweiler, Kr. Bitburg-Prüm, dans *Trierer Zeitschrift*, 51, 1988, p. 51 et, dans ce cas, 147.

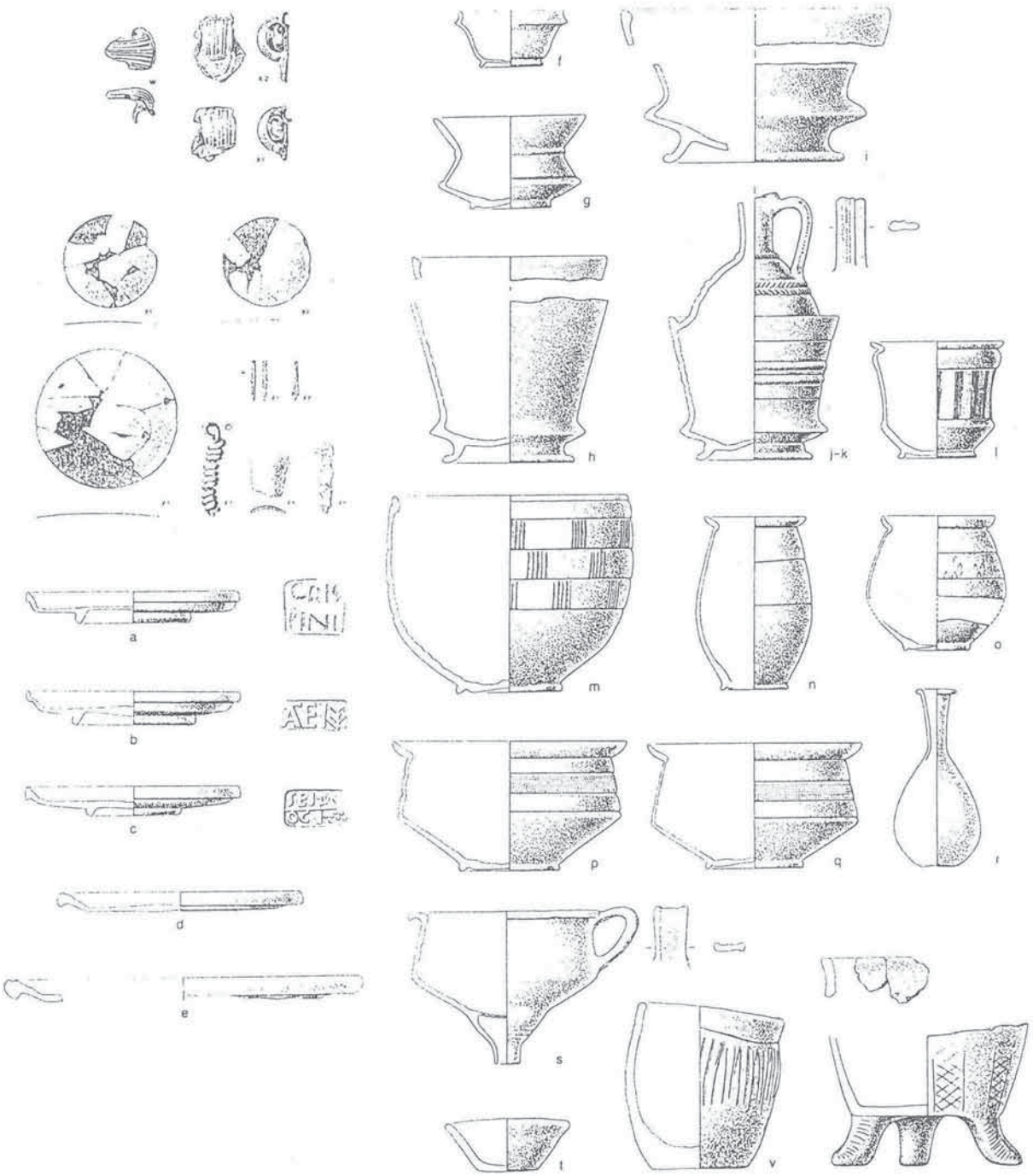

Figure 10 - L'inventaire de la tombe d'Elchweiler (K. GŒTHERT, Ein reiches Mädchengrab der augusteischen Zeit aus Elchweiler, Kreis Birkenfeld, dans *Trierer Zeitschrift*, 53, 1990, fig. 5, 6, 9, 10, 11).

d'expérimentation des débuts de cette céramique, entraînant un rythme assez accéléré de changement des formes. Cet aspect est encore souligné par l'analyse des camps de Neuß et Oberaden : bien qu'entre les deux il n'y ait qu'un bref écart chronologique, de quelques années, la composition des formes est assez différente.

La plupart des formes initiales ne sont pas destinées à une longue survivance (à l'exception du gobelet à arêtes), du moins pas en Trévirie, tandis que dans l'Atrébatie, certains types très similaires, en particulier l'urne-tonnelet à décor "en pointes de diamants" sont encore produits à la période claudio-néronienne[16].

3. La tradition veut que l'on place la zone de produc-

16 De nombreux parallèles sont cités dans R. BRULET, *Braives Gallo-Romain, II, Le quartier des potiers*, Louvain-La-Neuve, 1983, p. 148-158.

Figure 11 - Une partie de la céramique de la tombe 1 de Nospelt-Kreckelbierg
(G. THILL, Frühkaiserzeitliche Brangräber bei Nospelt (Kreckelbierg), dans *Hémecht*, 21, 1969, fig. 9).

tion de la *terra belgica* précoce, dont certaines formes montrent une forte ressemblance technique, en Champagne ou en Gaule centrale[17]. Nous voulons vérifier cette théorie, véritable "topos" de la recherche en *terra belgica*.

Afin d'attribuer une provenance probable à la *terra belgica* précoce, par manque de fours de potiers propres à cette période, nous devons nous baser sur l'aire de répartition des formes. Rares sont les types qui ont connu une zone de répartition plus large. Tel est le cas pour les tonnelets décorés d'une zone "en pointes de diamants" (Atrébatie) et ceux, apparentés, à appliques à mamelons. Mais ceci n'est qu'apparent puisque les formes ne sont pas tout à fait similaires (nombreuses variantes). D'autre part, elles ont souvent connu une production plus tardive[18].

17 M.VEGAS, *op. cit.*, p. 20 par exemple.

18 R. BRULET, *op. cit.*

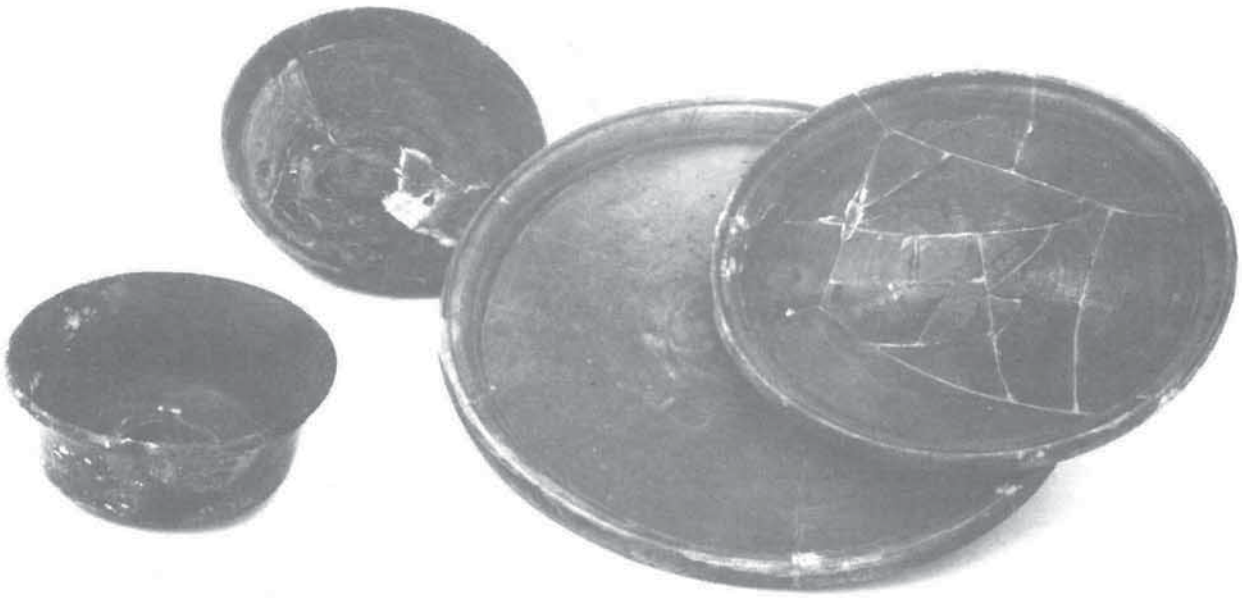

Figure 12 - Une partie de la céramique de la tombe 1 de Nospelt-Kreckelbierg
(G. THILL, Frühkaiserzeitliche Brangräber bei Nospelt (Kreckelbierg), dans *Hémecht*, 21, 1969, fig. 10).

Les assiettes à engobe rouge interne, au contraire, ne semblent nulle part aussi fréquentes qu'en pays trévire ou dans les tombes "privilégiées" ; on les trouve parfois par douzaines. La présence d'un seul exemplaire à Oberaden (type 87, Fig. 1) pourrait être expliquée par des différences chronologiques : à Neuß, pré-datant de quelques années Oberaden, elles sont plus fréquentes (relation 1/2 entre Oberaden 87 et 88[19]). On leur attribue généralement une provenance du sud ou du centre de la Gaule. Simon et Vegas les relient à des formes laténiennes de la Gaule qui dépendent d'assiettes à engobe rouge interne du bassin méditerranéen[20].

Cependant, d'autres formes que les assiettes, fabriquées selon la même technique à engobe rouge, comme les larges écuelles ou les gobelets à arêtes classiques, se limitent essentiellement au pays trévire (tandis que leurs successeurs sont bien plus répandus), ce qui indique une production régionale (Fig. 13). Pourquoi ne pas admettre un groupe de formes et d'ateliers régionaux en Trévirie, comme il en existe un en Atrébatie et ceci malgré l'absence, jusqu'à présent, de fours de potiers augustéens.

Il est en effet étonnant de constater la forte concentration des produits à engobe rouge dans la Trévirie centrale et occidentale, tandis qu'elle fait pour ainsi dire défaut à l'est, et plus à l'ouest, dans le pays des Rèmes et chez les Médiomatriques au sud. Est-ce seulement dû à l'état des recherches déficitaires des nécropoles, en Champagne et en Lorraine ?

4. Tout à fait remarquable est la disparition assez brusque de cette technique rouge-blanche et des formes correspondantes, surtout de tradition laténienne. Serait-elle liée à la fin de l'officine ou à des changements de relations commerciales ? ou tout simplement, est-ce un "succès" de la romanisation ?

Cependant ceci n'est vrai que pour le début de la production où le nombre de fabriques (plus centralisées) ne semble pas encore avoir été tellement haut et est plus limité régionalement. L'époque tibérienne est marquée par un pullulement de fabriques, avec certains centres importants, probablement autour d'Arlon et en Champagne.

5. Pourquoi la production a-t-elle été lancée ? Quel en était le moteur ?

La rareté de la céramique gallo-belge à Oberaden et Rödgen exclut que les débuts de la production soient à mettre en relation avec les besoins de la troupe. Le transfert de l'armée de la "Gaule interne" au Rhin n'était pas accompagné de manufactures de potiers belges, travaillant en grande partie pour les besoins de l'armée. Ceci ne change qu'à l'époque tibérienne[21].

Néanmoins, l'aristocratie a eu certainement des contacts avec les nouveaux produits romains et désirait des objets semblables, dans un temps où ces produits originaux (réservés à l'armée ?) était encore assez rares et coûteux. Leurs besoins, qui s'expriment encore dans les tombes, ont-ils été le moteur pour le développement de la *terra belgica* ? En tout cas, au début, la

19 M. VEGAS, *op. cit.*, p. 25.

20 H. G. SIMON, *op. cit.*, p. 167 ; M. VEGAS, *op. cit.*, fig. 10, 11, 12 et 16, n° 8-10, p. 58.

21 H. G. SIMON, *op. cit.*, p. 120.

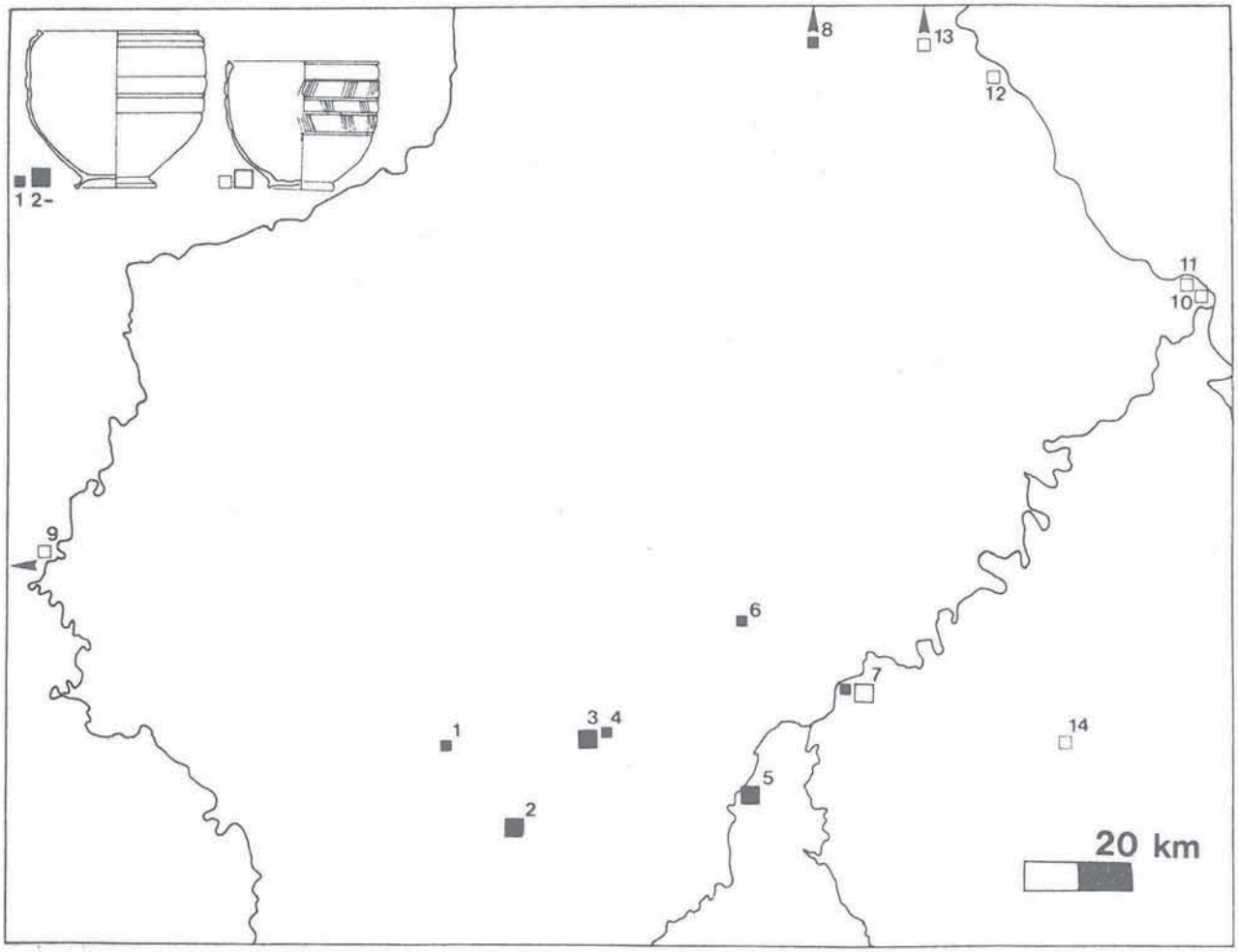

Figure 13 - Répartition de l'écuelle à enduit rouge externe du type Wincheringen et du type successeur d'Elchweiler (basée sur la Fig. 7).

nouveauté céramique a dû être assez rare, comme elle ne se trouve que parfois dans les tombes normales, et toujours seulement en quelques pièces isolées, à l'inverse des sépultures privilégiées. A l'époque augustéenne tardive et tibérienne, elle sera d'autant plus vulgarisée.

DISCUSSION

Président de séance : H. THOEN

***Hugo THOEN** : Ces tombes sont des contextes parfaitement clos où on trouve de tout : des vases en sigillée, des vases en céramique belge, des lampes, des armes... ; mais y-a-t-il des monnaies ?*

***François REINERT** : A Goeblingen-Nospelt, comme dans la plupart des tombes précoces, elles font défaut. Si on en trouve une, comme c'est le cas pour la tombe 9 de Nospelt-Kreckelbierg, avec sa monnaie d'argent de type ARDA au buste casqué, typiquement trévire, on ne sait pas la dater avec précision. En ce qui concerne la tombe 1 de Nospelt-Kreckelbierg, deux as de Lyon sont antérieurs d'une dizaine d'années à la céramique.*

***Hugo THOEN** : En fait, vous n'avez pas une liste de monnaies mais seulement quelques exemples ; et encore, ils sont celtiques.*

***François REINERT** : Oui, en partie.*

***Marc FELLER** : J'apporte un point de précision sur ce genre de matériel. Actuellement, je travaille sur un ensemble qui a été trouvé, à Metz, dans un quartier de la ville romaine. Il s'agit exactement du même type de matériel. Il semblerait donc qu'il faille aller voir du côté de la cité des Médiomatriques.*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Claire MASSART
Avec la participation de Joseph MERTENS

LES ATELIERS DE POTIERS GALLO-ROMAINS EN LORRAINE BELGE

A Gérard LAMBERT, Conservateur du Musée gaumais, décédé le 30 juin 1992.

Des fouilles déjà anciennes ont révélé trois établissements de potiers qui n'ont été jusqu'à présent que très partiellement publiés et dont le matériel céramique est conservé au Musée gaumais à Virton.

Séparée de la Hesbaye par la vaste étendue schisteuse et boisée de l'Ardenne, la Lorraine belge était à l'époque romaine en contact direct avec les centres de Reims et Trèves par une voie la traversant d'ouest en est. Le sud de la Belgique relevait, sous l'Empire, de la *civitas Treverorum*. Cette région connut, à partir du règne de Claude, un essor économique et social important attesté par les grandes nécropoles le long des chaussées et le développement d'agglomérations.

Des potiers s'installèrent dans le *vicus* d'Arlon établi au carrefour de la route Reims-Trèves et d'une voie venant de Metz en direction de Tongres, ainsi qu'à Saint-Mard (Virton), centre de marché et d'artisanat au cœur d'une région rurale, relié par des routes secondaires aux chaussées Reims-Trèves et Reims-Metz. D'autres officines furent découvertes à Hambresart, au nord de la commune de Virton et à Huombois sur la commune de Sainte-Marie-sur-Semois, près de routes menant à la chaussée Reims-Trèves, facteur important pour l'écoulement des produits finis.

Les fours d'Arlon, mis fortuitement au jour lors de travaux, n'ont pas fait l'objet de recherches et l'on ne possède aucun renseignement quant à leur date de fonctionnement et leur production. Ceux de Virton s'éta-

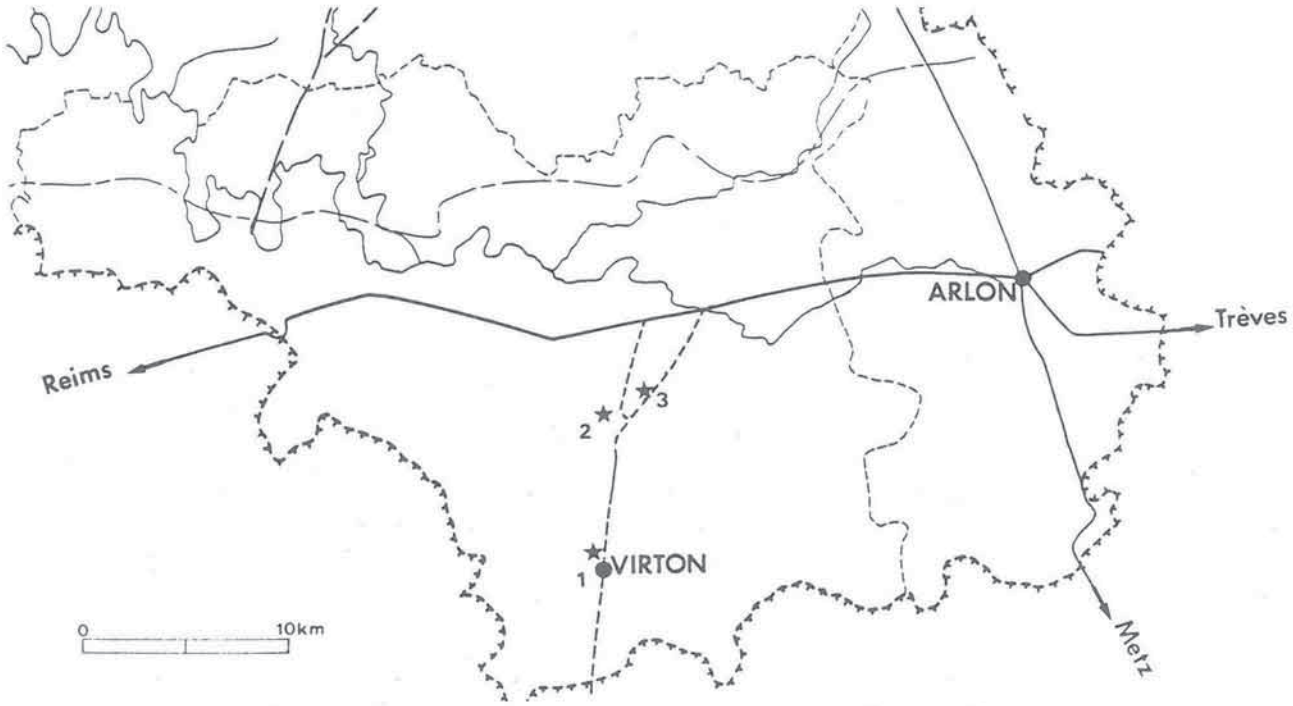

Figure 1 - Carte du sud de la Belgique avec situation des ateliers de potiers de Saint-Mard (Virton)(1), Hambresart (2) et Huombois (3).

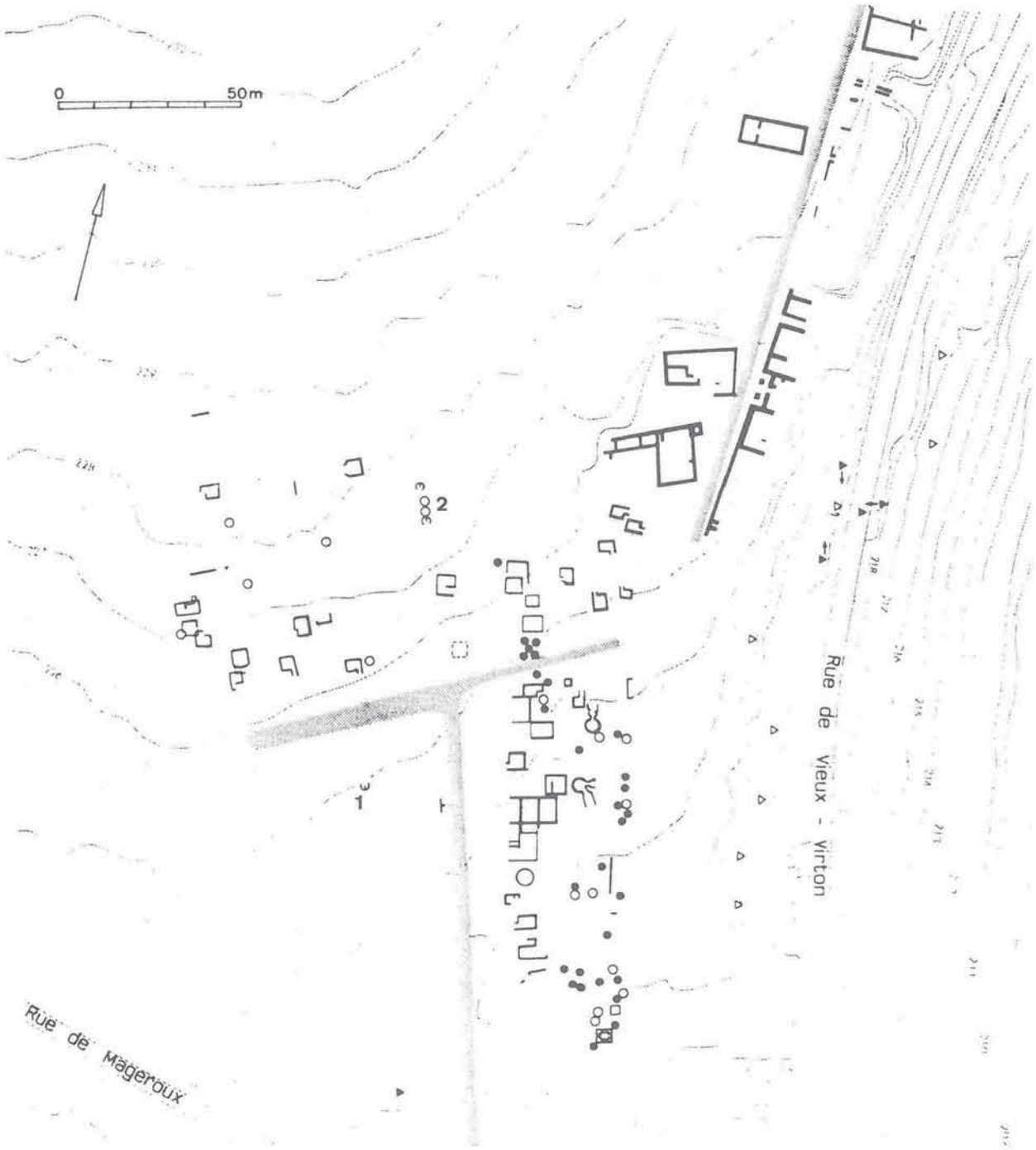

Figure 2 - Le quartier artisanal de l'agglomération romaine de Saint-Mard. Emplacement des fours 1 et 2.

blirent dans la seconde moitié du Ier s. à la périphérie nord de la bourgade[1], dans une zone qui conserva sa vocation artisanale jusqu'au IIIe s., comme l'attestent des fours à chaux et des vestiges du travail de l'os, de la corne et du métal. Au IIIe s., on y a même fabriqué en grande quantité de la "fausse" monnaie moulée. Ce quartier artisanal, desservi par une voie dallée est-ouest, était relié au centre de l'agglomération par une rue pavée, nord-sud, descendant vers le confluent des deux rivières, la Vire et le Ton. De l'officine de potiers, on ne connaît que trois fours. Un premier, dégagé en 1971 dans un jardin privé par le propriétaire mais non fouillé[2], est situé au sud de la voie. A plus de 70 m au nord, deux autres fours espacés de 6,50 m furent

1 C. MASSART, Le quartier artisanal du plateau de Mageroux, dans G. LAMBERT (dir.), *Archéologie entre Semois et Chiers*, Bruxelles, 1987, p. 93-100.

2 A. CAHEN-DELHAYE, Saint-Mard : cave et four de potier, dans *Archéologie*, 1, 1971, p. 20-21 et pl. II.

découverts en 1979, lors de fouilles de sauvetage (S.N.F.) dirigées par Mme Cahen, sur le plateau de Mageroux. Les potiers semblent ainsi s'être implantés en deux endroits distincts, au moins, du quartier. Une même dispersion fut constatée dans les *vici* de Braives et de Vervoz où les fours sont répartis de part et d'autre de la chaussée. L'un de ces fours de Saint-Mard était conservé sur une hauteur de 0,65 m ; l'autre était en grande partie détruit par des fosses postérieures. Après leur désaffectation, les fours ruinés et leur aire de chauffage servirent de dépotoirs aux déchets de la production (on y récolta quelque 160 kg de tessons), impliquant l'existence d'autres fours dans un voisinage immédiat. Les nombreux recollements entre des tessons rejetés, dans l'un des fours et ceux de l'autre, indiquent que les deux fours furent abandonnés en même temps.

Le site d'Hambresart fut découvert fortuitement en 1937 par un habitant de Fratin qui mit un four au jour. L'année suivante, le Musée gaumais en fouilla deux autres situés tout près du premier[3]. Les recherches n'ont pas été plus étendues.

C'est également une découverte fortuite qui révéla en 1912 l'atelier d'Huombois. Des recherches menées en 1954 par le S.N.F., sous la direction du professeur Mertens, permirent d'examiner cinq fours possédant chacun une aire de chauffe quadrangulaire, des dépotoirs et un bâtiment rectangulaire[4].

Le type et la technique de construction des fours sont identiques dans les trois officines. De plan circulaire et à tirage vertical, les fours comportaient une chambre de chauffe souterraine à paroi muraillée. A Saint-Mard et Hambresart, cette chambre était reliée à l'aire de chauffe par un conduit en pierre voûté dont les flancs s'élargissaient en demi-cercle à la gueule. A Huombois, tous les fours n'étaient pas à proprement parler muraillés mais renforcés de pierres çà et là. Dans le deuxième état d'un four ayant subi un changement d'orientation, la gueule était encadrée par un muret de façade. Dans les cas où elles étaient encore en partie conservées, les chambres de cuisson s'avérèrent également construites en pierres. Les soles reposaient sur un ressaut de la paroi de la chambre inférieure et étaient en outre soutenues par une cloison médiane faite d'argile et de pierres. Dans l'un des fours d'Hambresart, cette cloison était prolongée, vers l'entrée, par deux empilements de quatre bols à paroi très épaisse, séparés les uns des autres par des mottes d'argile. Ces bols hémisphériques sont tous identiques et d'un type qui n'apparaît pas dans les déchets de production. Les soles en argile avaient des diamètres oscillant entre 1,10 m et 1,35 m à Huombois, 1,50 m à Saint-Mard et 0,90 m et 1,20 m à Hambresart. L'une d'elles, à Huombois, était nettement constituée de grandes briques d'argile disposées en quatre rangées transversales ; l'espace entre les rangées n'était que partiellement obturé, ménageant une série de carneaux.

Les quelques monnaies récoltées sur le site d'Huombois sont de la seconde moitié du I^er^ s. ; c'est également la date fournie par l'analyse archéomagnétique. A Saint-Mard, une monnaie de Faustine II ou Lucilla (161-175), trouvée au sommet des dépotoirs, ne fournit qu'un *terminus* à la réaffectation de cette zone à d'autres activités.

Les lames minces réalisées sur des échantillons céramiques mécuits de Saint-Mard et Huombois révèlent une pâte fine et assez celluleuse, contenant des grains de quartz très fins et beaucoup de mica blanc en paillettes et petits fragments. On note également la présence de nodules de chamotte et de fines particules de matière charbonneuse. Cuite en milieu réducteur, la céramique offre toute la gamme des gris, la teinte étant généralement la même en surface qu'au noyau. Certaines formes cependant présentent une surface mieux lissée et d'un gris plus foncé. Quelques fragments attestent, par leur couleur beige ou orange, une réoxydation en fin de cuisson. A part quelques types bien lustrés, cette céramique est lissée sans grand soin ; certaines formes ne le sont pas.

La production des trois officines est semblable. Elle regroupe des types très courants à l'époque flavienne dans tout le nord de la Gaule mais également quelques formes qui semblent plus locales, peu ou pas représentées plus au nord et pour lesquelles on trouve des parallèles à l'est, dans la cité des Trévires.

Parmi les assiettes, la forme simple à paroi convexe est la mieux représentée sur les trois sites. Les assiettes à petite collerette oblique et bord extérieur très souvent rehaussé d'une bande de guillochis ou de rainures sont soigneusement lissées sur les deux faces (diam. 20 à 26 cm). Malgré leur abondance dans les trois ateliers, on n'en relève guère d'exemplaires dans la région (*vicus* de Saint-Mard et site d'habitat à Viville près d'Arlon), à Trèves et Cologne ainsi qu'à *Camulodunum*[5]. Ce modèle s'inspire du type évolué du Drag. 15/17 (Flaviens jusqu'à la fin du I^er^/début II^e^ s.). Des coupes similaires en sigillée se rencontrent encore dans la seconde moitié du II^e^ s. et au début du III^e^, à Rheinzabern notamment[6]. Les différentes variétés d'assiettes à paroi moulurée relèvent de types large-

3 G. MARTIN, Un établissement de potier belgo-romain du I^er^ siècle, à Hambresart (Virton), dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, LXX, 1939, p. 83-112.

4 J. MERTENS, M. GUSTIN et C. MASSART, Une officine de potiers gallo-romains à Huombois, dans G. LAMBERT (dir.), *op. cit.*, 1987, p. 111-115.

5 J. MERTENS et A. CAHEN-DELHAYE, Saint-Mard : fouilles dans le *vicus* romain de Vertunum (1961-1969), dans *Le Pays gaumais*, 31, 1970, Fig. 53, n° 203 ; J. NOEL, *Habitat et nécropole d'époque romaine à Viville (près d'Arlon)*, Suppl. à Vie Archéologique n° 11, Namur, 1983, pl. III, n° 56 ; K. GOETHERT-POLASCHEK, *Katalog der römischen Lampen des Rheinischen Landesmuseums Trier* (Trierer Grabungen und Forschungen, XV), Mainz, 1985, pl. 9, n° 122-123 ; C.F.C. HAWKES et M.R. HULL, *Camulodunum. First Report on the Excavations at Colchester, 1930-1939* (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, XIV), Oxford, 1947, pl. XLIX, type 10.

6 F. OSWALD et T.D. PRYCE, *An Introduction to the Study of Terra Sigillata treated from a chronological Standpoint*, London, 1920, pl. LXV, n° 6-7.

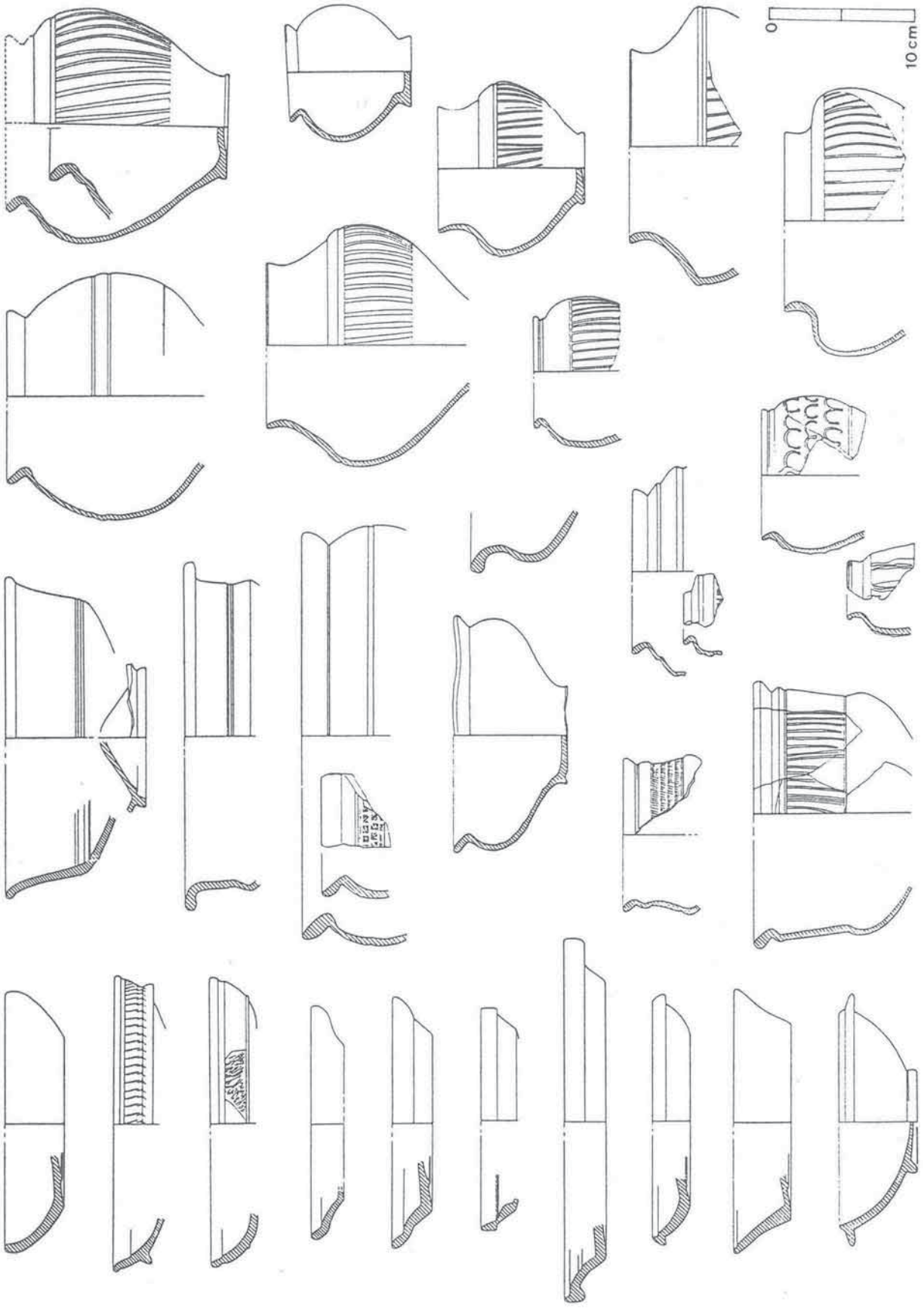

Figure 3 - Echantillonnage de la production de Saint-Mard.

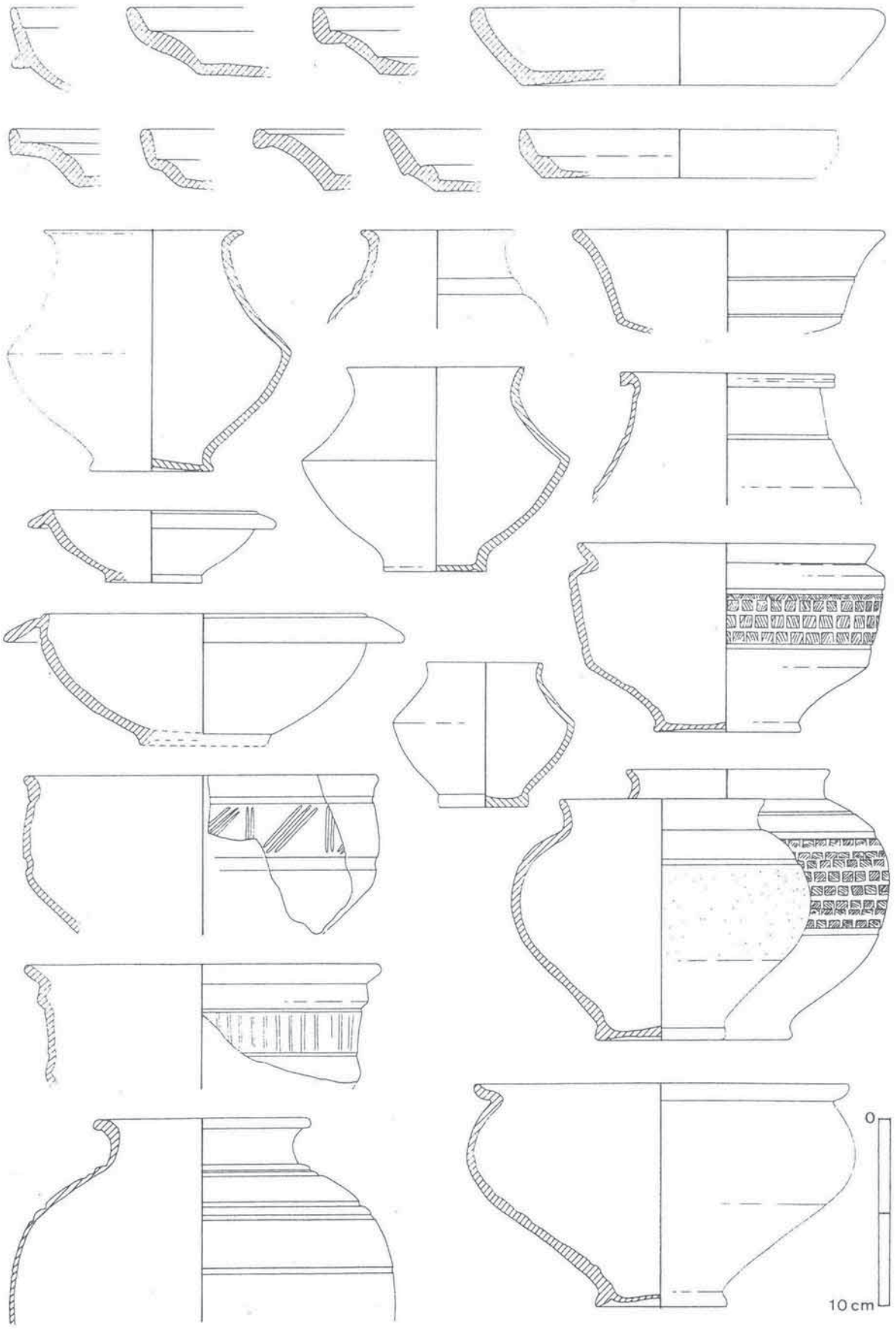

Figure 4 - Echantillonnage de la production d'Huombois.

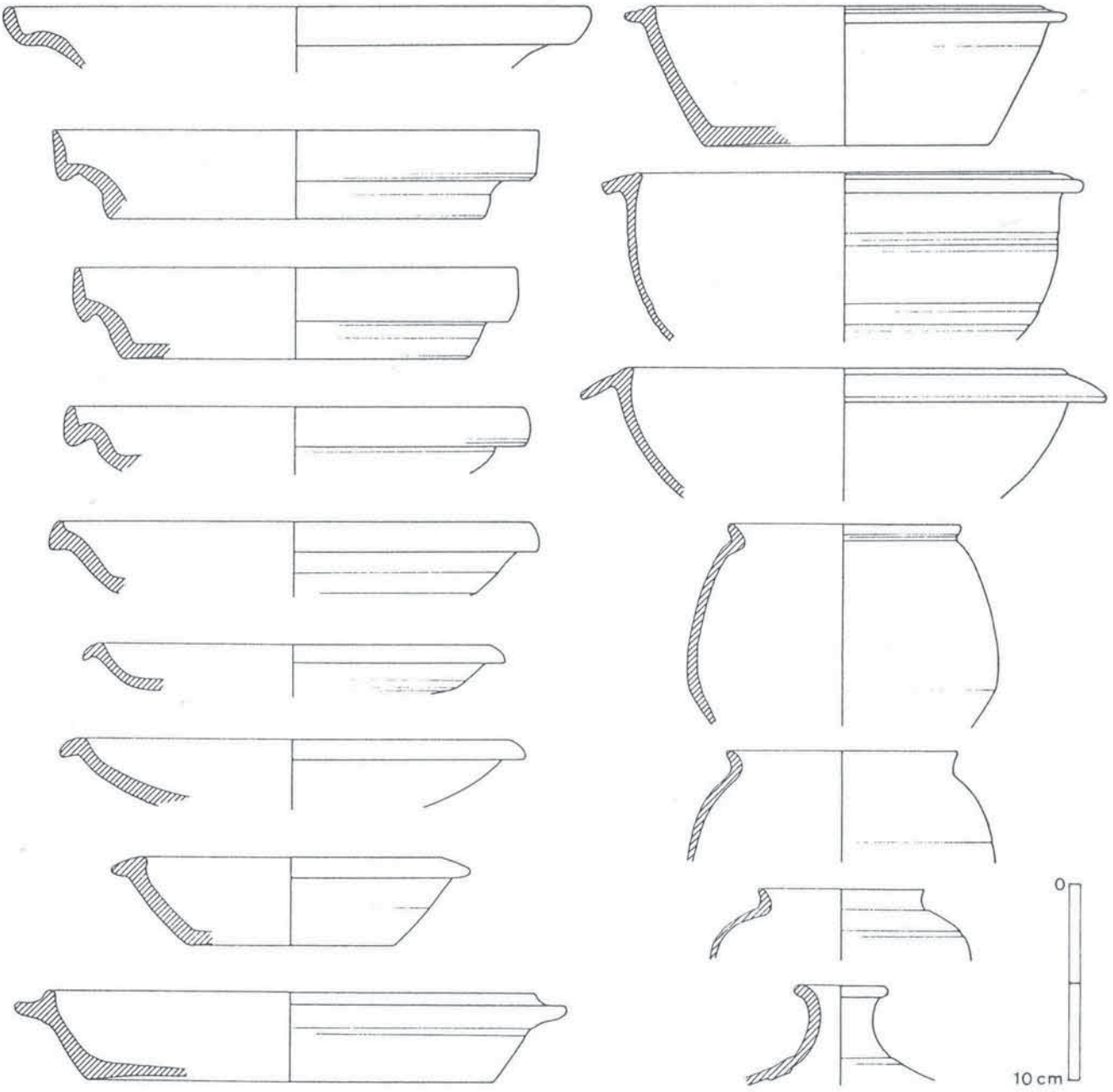

Figure 5 - Echantillonnage de la production d'Hambresart.

ment répandus dans la seconde moitié du Ier s. Certaines rappellent encore les plats de l'époque claudienne, d'autres annoncent les modèles du IIe s. Notons la présence, à Hambresart, d'assiettes à marli en gouttière (type Gose 242), à surface dorée. Des trouvailles, à Trèves, situent ce type dans la première moitié du IIe s.[7] ; c'est en effet à cette époque qu'il se répand. Dans une tombe de Compogne (Bertogne), il est associé à un Drag. 40[8].

Les ateliers ont produit diverses sortes de bols et jattes, parmi lesquels des bols à collerette Hofheim 129[9] et des jattes Hofheim 128 en grande quantité, ainsi qu'une variété assez large de gobelets dont les mieux représentés sont ceux à petit col concave du type

7 K. GOETHERT-POLASCHEK, *Katalog der römischen Gläser des Rheinischen Landesmuseums Trier* (Trierer Grabungen und Forschungen, IX), Mainz, 1977, pl. 14, n° 146 ; K. GOETHERT-POLASCHEK, *op. cit.*, 1985, pl. 15, n° 232.

8 H. REMY, *Le cimetière romain de Compogne-Bertogne. Trouvailles de 1985-86*, Bruxelles, 1987, tombe 1.

9 E. RITTERLING, Das Frührömische Lager bei Hohfeim im Taunus, dans *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung*, 40, 1912 (1913).

Hofheim 114. La plupart des gobelets ont la panse décorée. Les variétés à col concave sont le plus souvent ornées de traits lissés ; la forme Hofheim 125 est rehaussée de registres réalisés à la molette. De ce dernier type, il existe un format réduit, généralement uni, dans les déchets des trois ateliers et très commun dans les nécropoles régionales où l'on trouve également des modèles décorés à la molette. Les gobelets biconiques sont très nombreux à Huombois alors qu'ils font défaut, dans l'état actuel des recherches, à Hambresart et Saint-Mard. Dans le matériel d'Hambresart, c'est le gobelet-sac (Martin, type 9) qui est le mieux représenté ; il est pratiquement inexistant dans le matériel des deux autres officines (un fragment dans les fours de Saint-Mard où la forme est cependant présente dans l'habitat). Signalons encore des bouteilles, de grand et petit formats, des couvercles, des faisselles (à Saint-Mard), des fragments de cruches mais sans traces de mécuit et enfin, dans les trois ateliers, quelques fragments d'une céramique grossière, dégraissée à la coquille, et de petits *dolia* dont l'appartenance à la production locale reste hypothétique, bien qu'elle soit possible en raison de l'identité de pâte.

La production révèle une forte influence des ateliers rhénans, surtout des centres comme Trèves et Cologne. La grande homogénéité du répertoire des trois officines soulève un certain nombre de questions quant aux rapports que celles-ci ont dû entretenir (organisation économique commune ; sinon, répartition des marchés, etc.).

La typologie comparative provenant d'ensembles datés, extraits des nécropoles régionales et des couches d'habitat du I^er^ s. de l'agglomération de Saint-Mard, permet de proposer une période de fonctionnement pour ces ateliers de la fin du règne de Néron/époque flavienne au règne de Trajan. En effet, le répertoire est déjà différent de ce que l'on rencontre dans les sépultures plus anciennes de Hachy, Fouches ou Sampont. D'autre part, on voit apparaître des formes qui annoncent la céramique commune du II^e^ s., notamment des écuelles et des terrines à Hambresart et des coupelles[10] à Saint-Mard, four sud. Leur cuisson est généralement oxydante mais n'a plus rien à voir avec la *terra rubra*.

Notons enfin que certains modèles d'assiettes et de gobelets à pâte grise et surface lissée, apparentés aux productions gaumaises, perdurent dans les tombes ardennaises pendant la première moitié du II^e^ s. pour disparaître dans la seconde moitié avec la généralisation d'un dépôt associant des récipients en sigillée, céramique vernissée et commune[11].

NOTE

Les dessins ont été réalisés par Françoise Piette (M.R.A.H.) et Carmen Martin (Musée gaumais).

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : H. THOEN

***Hugo THOEN** : Avez-vous essayé de dater les fours par la thermoluminescence ?*

***Claire MASSART** : Cela a été fait pour le site d'Huombois, confirmant une datation fournie par les monnaies, également à un demi-siècle près (deuxième moitié du I^er^ s.). Or, il semblerait que cette production ne couvre pas toute la moitié du siècle ; la production ne débuterait qu'à partir des Flaviens, dans le dernier tiers du siècle, pour se poursuivre jusqu'au début du II^e^ s., puisqu'on voit apparaître, surtout à Hambresart, des formes d'écuelles, des formes qui annoncent déjà la céramique commune du II^e^ s.*

***Hugo THOEN** : Quels sont les types en terra rubra les plus ...*

***Claire MASSART** : Il n'y a pas de terra rubra mais uniquement de la terra nigra. En fait, à cette époque, la terra rubra n'apparaît plus. Comme on l'a dit, la terra rubra disparaît après le milieu du siècle même si on en trouve,*

10 Comme J. MOREAU-MARECHAL, La céramique gallo-romaine du musée d'Arlon, dans *Ann. Inst. arch. Lux.-Arlon*, CX-CXI, 1979-1980, Fig. 33, n° 5-6.

11 Même constatation dans d'autres régions rurales ; par exemple, les tombes de Cerfontaine (province de Namur), datées de la première moitié du II^e^ s., renfermaient encore un fort pourcentage de *terra nigra* : cf. J. BREUER, J. MERTENS et H. ROOSENS, Le cimetière gallo-romain de Cerfontaine, dans *Etudes d'Histoire et d'Archéologie namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy*, Namur, 1952, p .95-129.

occasionnellement, dans une tombe et dans un contexte plus tardif. En fait, on passe vraiment à la céramique commune qui est, d'ailleurs, moins soignée que la belle terra nigra de la première période.

***Tahar BEN REDJEB** : J'aimerais savoir si, dans vos ensembles, les formes que vous nous avez présentées sont attestées en même temps.*

***Claire MASSART** : Toutes les formes que vous avez vues proviennent des trois officines ; donc, par planches, il s'agissait soit de l'officine de Saint-Mard, soit de celle d'Hambresart, soit de celle d'Huombois. En fait, ce sont des formes très semblables et il a dû y avoir des liens très étroits entre les trois ateliers, bien qu'il ne soit pas possible de les déterminer car si une forme est vraiment très fréquente sur un site, cela ne veut pas dire qu'on l'a fabriquée uniquement à cet endroit et qu'elle n'a pas été fabriquée ailleurs. Mais il y une telle similitude qu'on peut placer les trois ateliers à la même époque.*

***Tahar BEN REDJEB** : Deuxième question, d'ordre plus général. On a vu, là, que la production de gallo-belge/terra nigra est associée essentiellement à des fours ovales. En Belgique, lorsqu'on a des productions de terra rubra bien déterminées, peut-on les associer à des fours de type rectangulaire ? En d'autres termes, peut-on penser que la gallo-belge/terra nigra est spécifique d'un type de four et la terra rubra d'un autre ?*

***Claire MASSART** : Non, je ne pense pas. A Braives, par exemple, tous les fours sont du même type et on y a fabriqué de la terra rubra, de la terra nigra et de la céramique dorée. En revanche, à une époque plus ancienne, on a, en Hesbaye, des fours à deux canaux de chauffe, des fours d'un type différent, qui sont allongés. Je crois que c'est en relation avec la chronologie.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Xavier DERU[1]
Marc FELLER[2]

LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE D'ARGONNE

INTRODUCTION

Bien que, dès le début des recherches archéologiques, des productions de céramique gallo-belge aient été révélées dans les ateliers d'Argonne, ces ateliers restent surtout connus pour leurs productions de sigillée du Haut et du Bas-Empire.

Déjà, Wilhem Unverzagt et Georges Chenet, dans leurs différents travaux sur la sigillée argonnaise, faisaient mention de ces découvertes, mais sans jamais s'y attarder.

C'est pourquoi nous allons maintenant tenter de revoir ces références anciennes à la lumière des données récentes. Nous rétablirons la carte des ateliers, nous décrirons les groupes technologiques et morphologiques et, pour finir, nous discuterons de la chronologie.

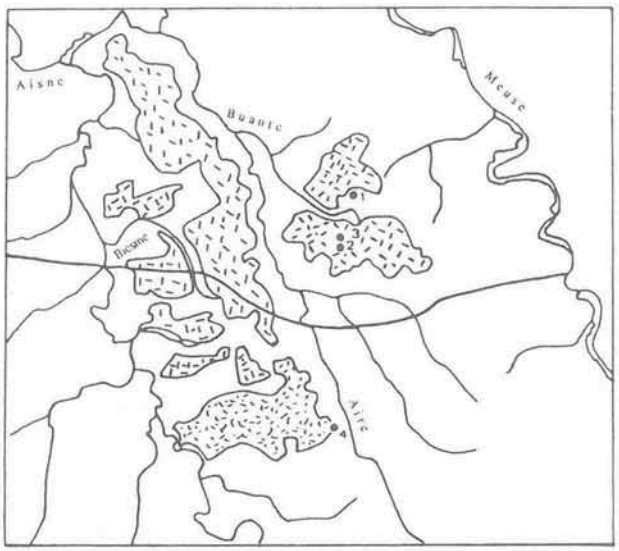

Figure 1 - Localisation des ateliers d'Argonne cités.
1 : Avocourt 3 ; 2 : Hesse 4 ; 3 : Hesse 6 ; 4 : Lavoye ;
Buante 3 : non localisé.

Dans la partie orientale de l'Argonne, les ateliers sont situés sur des plateaux entre les vallées de l'Aisne et de la Meuse. L'Aire et la Biesme sont les affluents de l'Aisne et la Buante est l'affluent de l'Aire (Fig. 1).

Du point de vue géologique, le substrat est composé d'une roche siliceuse, la Gaize, qui conditionne le couvert végétal. Les niveaux sous-jacents sont composés d'un étage albien d'argile, les argiles du Gault, et d'un étage inférieur de sable vert de l'infra-crétacé. Les affleurements argileux apparaissent sur les coteaux des vallées.

Dans l'Antiquité, la zone des ateliers appartenait à la cité des Médiomatriques mais à la limite du territoire des Rèmes. En outre, la région était traversée d'est en ouest par la route Reims-Metz et par une voie secondaire passant par le *vicus* de Lavoye.

LES ATELIERS ET L'ÉTAT DE LA RECHERCHE

Cinq ateliers, pour la plupart mentionnés par Chenet, attestent une production de céramique gallo-belge certaine (Chenet-Gaudron 1955, p. 15-29).

Dans la vallée de la Buante, au bois de Cheppy, l'atelier du Moulin de la cour, **Buante 3**, fut repéré par le colonel Walter pendant l'hiver de 1914/1915 (Unverzagt 1919, p. 6-7). Le matériel collecté par lui fut déposé au musée de Strasbourg et publié sommairement par Unverzagt en 1919.

L'atelier de **Lavoye** appartient à la vallée de l'Aire (Chenet 1928 et 1938). Couvrant une quinzaine d'hectares, il est situé sur un plateau en pente douce vers cette rivière. Cet atelier fut fouillé par le docteur Meunier de 1887 à 1925 et par Chenet de 1907 à 1922.

Trois fours de céramique gallo-belge y furent mis au

1 Centre de Recherches en Archéologie Nationale de l'Université Catholique de Louvain (Le texte qui suit présente des résultats de recherche du Programme "Pôles d'Attraction Inter-universitaires", mis en œuvre par le Service de Programmation de la Politique Scientifique). Je remercie le Professeur R. Brulet pour la relecture de ce texte.

2 Service Régional de l'Archéologie, Lorraine.

jour, tous sont circulaires à foyer unique et tirage vertical.

La sigillée retenant en grande partie l'intérêt de Chenet, la céramique belge n'est, dès lors, mentionnée que lorsqu'elle accompagne des productions de sigillée ou qu'elle a pour point commun le décor de celle-ci, en particulier celui à la molette.

Le matériel de ces fouilles est actuellement conservé au Musée des Antiquités Nationales. Pour l'heure, il n'a pas été réexaminé.

Faisant partie du groupe du massif de Hesse, les ateliers **Hesse 4** (Fontaine-aux-Chênes) et **Hesse 6** firent l'objet de recherches récentes. En effet, ces derniers furent repérés lors des prospections "à vue" décrites au congrès de Lezoux, en 1989 (Feller 1989).

Les productions de Hesse 6 ne peuvent être définies avec précision sur la base du matériel ramassé.

Au contraire, des recherches plus approfondies portèrent, par le biais de fouilles d'urgence, sur l'atelier de Hesse 4. Trois fours ont été entamés par le creusement d'un fossé forestier et, pour cette raison, ils présentent un mauvais état de conservation. Ils sont ovalaires avec banquette centrale, foyer unique et tirage vertical.

Le matériel recueilli en surface et pendant le dégagement a été compté, dessiné et décrit.

Dans la zone d'Avocourt Nord, en 1908, des sondages furent effectués par Chenet au niveau de l'officine des "Prix des Blanches", **Avocourt 3**. Récemment, un "ramassage systématique" et une prospection magnétique couvrirent le site (Feller 1989). En outre, en 1988, la mise en culture d'une prairie entraîna une fouille de sauvetage.

Cette fouille s'étendit sur environ 1000 m^2. Le sol fut ouvert en damier selon un quadrillage de 2 mètres sur 2, en vue d'obtenir une cartographie permettant de saisir la dispersion des types de matériel dans une perspective chronologique.

On mit au jour deux fours. Le premier est à tubulures et a vraisemblablement cuit des vases en sigillée. Le second est circulaire (environ 2 mètres de diamètre), à foyer unique et tirage vertical. Sa charge sera discutée par la suite.

Sur ces fours, des échantillons furent prélevés par Joseph Hus de l'Institut Royal de Météorologie de Belgique en vue d'analyses archéomagnétiques.

Le matériel archéologique du site est dominé par les productions de sigillées. Néanmoins, des produits apparentés à la céramique gallo-belge furent isolés sur base de leur technique et de leur forme. Comptages, descriptions techniques et dessins purent être effectués.

LE GROUPE TECHNOLOGIQUE ARGONNAIS

G. Chenet (Chenet 1938, p. 254) décrit la céramique gallo-belge des ateliers de Lavoye comme suit : elle est "d'une pâte beaucoup plus fine [que la céramique culinaire], sans dégraissant trop apparent et bien cuite, de teinte noir mat ou lustrée, blanchâtre, grisâtre, bleuâtre, jaunâtre ou orangée".

Le groupe technologique argonnais peut actuellement être redéfini à partir du traitement de surface, de la couleur et de l'aspect de la pâte sur base du matériel des ateliers Hesse 4 et d'Avocourt[3].

L'argile est siliceuse et fine (Picon 1973, p. 71-72). Elle comporte de petites inclusions de quartz (dont la quantité est difficile à évaluer) et de grains noirs (vraisemblablement de magnétite) de taille hétérogène et en présence clairsemée. Des foraminifères ont également été repérés mais en très faible quantité.

La pâte est dure pour la majorité des tessons, tendre pour les mécuits.

Les vases sont normalement cuits en atmosphère réductrice (mode B de M. Picon, 1973, p. 55-68).

La couleur habituelle de la surface (cuisson réductrice) est gris-brun clair à plus vif, ou gris-brun bleuté ; la pâte est grise, mais prend une teinte brun-ocre si elle est réoxydée. Lorsque la cuisson est accidentelle, soit oxydante, la surface est ocre-brun clair et la pâte ocre-brun, soit trop élevée, la surface est grise avec la couleur de la pâte en certains endroits, et cette dernière est jaune-brun.

L'aspect de la surface est généralement lisse à rêche selon la conservation, avec des inclusions visibles en surface.

A Avocourt 3, deux tessons, une petite bouteille (Fig. 9, n° 7.3) et une écuelle (Fig. 8, n° 3.7), présentent des traces d'engobe[4].

Dans l'atelier Hesse 4, il semble que la présence de magnétite et de foraminifère est supérieure à celle d'Avocourt, mais toujours inférieure à 10 %.

En outre, 29 échantillons de céramique trouvés à l'intérieur de l'atelier d'Avocourt furent analysés par fluorescence-X au laboratoire du C.R.P.G. à Nancy. Les résultats montrent que pour les productions locales, sigillée, belge et commune, la composition chimique ne diffère pas.

LES GROUPES MORPHOLOGIQUES

Wilhem Unverzagt, par référence aux camps d'Hofheim, présente les productions de l'atelier **Buante 3** au vu des ratés de cuisson (Unverzagt 1919, p. 6-7). Il s'agit de bouteilles et de pots à lèvre oblique décorés à la molette et de vases biconiques.

En ce qui concerne l'atelier de **Lavoye** (Fig. 2 et 3), Chenet livre un répertoire de formes plus étendu. En plus des pots à lèvre oblique (Fig. 2, n° 4.1 et 4.2), bouteilles (Fig. 3, n° 6.1) et vases biconiques (Fig. 3, n° 7.1), on y voit des écuelles décorées d'incisions ou à la molette (Fig. 2, n° 1.1 et 2.1), des vases à court col concave avec décor lissé (Fig. 2, n° 3.1 et 3.2) et des formes plus rares dont un vase bas fermé (Fig. 3, n° 8.1) et un autre haut et ouvert (Fig. 3, n° 9.1).

---

3 Cette description a été effectuée sur la base d'une observation à la binoculaire supervisée par Mme A. Boquet, géologue ; qu'elle en soit ici remerciée.

4 Les traces étant minces, nous nous sommes assurés de leur réalité par une recuisson de ces deux tessons.

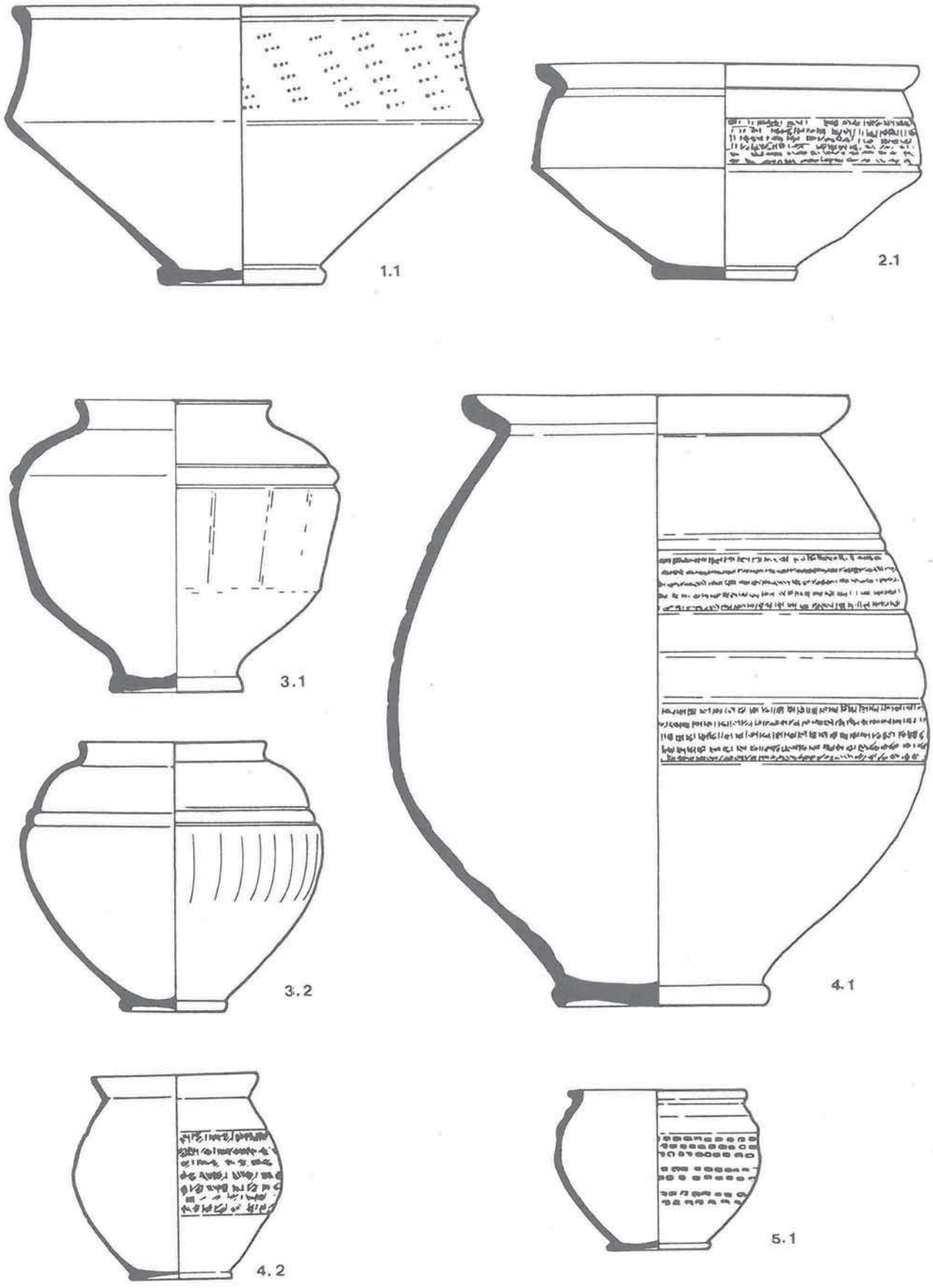

Figure 2 - Productions de l'atelier de Lavoye (d'après Chenet). Ech. 1/3.

N°	Dénomination	Type	Nombre	Raté
1.1 à 1.3	Assiette à paroi convexe	Hofh. 99	5 f., 2 b.	*
2.1 à 2.2	Bol à collerette imitation de Hofh. 12 en sigillée	Hofh. 129	7 b.	
3.1	Bol à lèvre oblique	Hofh. 128	3 b.	*
4.1 à 4.3	Pot à lèvre oblique	Hofh. 125/126	4 b.	
5.1 à 5.3	Pot à col concave	Hofh. 122	5 b.	
6 (non illustré)	Vase biconique	Hofh. 113	1 p., 1 b.	*
7 (non illustré)	Bouteille	Hofh. 120	17 p.	*

Tableau 1
(b. = bord ; f. = fond ; p. = paroi).

Chenet note que le décor à la molette est principalement composé de casiers hachurés, mais il en mentionne également d'autres avec "x croisetés".

Les bouteilles, présentées comme productions locales certaines, sont cependant isolées du point de vue chronologique.

Les productions de l'officine **Hesse 4**, quant à elles, sont définies à partir du nombre relatif d'un type et de la présence de ratés de cuisson (Fig. 4 à 6).

Le nombre restreint du matériel s'explique par le type d'intervention mené sur l'atelier (Tableau 1).

Il est possible de rattacher au type 5 des fragments de paroi comportant un décor incisé (3 p.) et d'autres sablés (5 p.). Le crépissage de ces derniers se compose de fins grains de quartz et de magnétite.

Les fragments de paroi de bouteille portent tous le décor caractéristique à la molette. Celui-ci, de bonne qualité, est formé de petits casiers hachurés.

En outre, il convient de signaler des productions de céramique commune, marmite (Gose 530) et de cruches engobées blanches (Gose 368/9 et 371).

Les productions de l'atelier des "Prix-des-Blanches" (**Avocourt 3**) ont été traitées sur base de leur technologie et de leur apparentement aux typologies traditionnelles définissant la céramique gallo-belge[5] (Fig. 7 à 9).

Des sigillées locales du Haut-Empire et des céramiques communes étaient associées à nos productions. Mais l'étude de ces céramiques n'est pas encore achevée (Tableau 2).

664 fragments de parois décorés à la molette peuvent, pour une bonne part, être rattachés aux bouteilles 7.1-5, bien que certains fragments indéterminables doivent appartenir aux écuelles 3.1-9.

On peut également ajouter 144 fragments de paroi à décor lissé aux vases à col concave 5.1-8.

Notons que les types d'écuelles 3.1-7 présentent un décor incisé ou un décor à la molette, de bonne qualité, alors que le type 3.8-9 ne porte qu'un décor médiocre à la molette.

La bouteille 8.1 appartient au même groupe technologique que les productions argonnaises, bien que sa surface conserve un lissé noir. Cependant, elle ne peut être identifiée avec certitude aux productions de l'atelier vu sa représentation unique. Elle trouve un parallèle dans l'atelier d'Huombois (Massart 1992).

N°	Dénomination	Type	Nombre	Raté
1.1 et 1.2	Coupe à marli imitation Drag. 35/36	hors typologie	4 b.	
2.1 à 2.2	Ecuelle à profil en S	hors typologie	2 b.	*
3.1 à 3.9	Ecuelle carénée et décorée app. Hofh. 127			
3.1 à 3.5	à lèvre détachée de la paroi et partie sup. de la paroi bombée		18 b., 2 f.	*
3.6 et 3.7	à paroi sup. droite avec sillon au-dessus du décor		10 b.	*
3.8 et 3.9	à lèvre attachée à la paroi et paroi sup. droite sans sillon		13 b.	*
4.1 et 4.2	Pots à lèvre oblique	Hofh. 125/126	5 b.	
5.1 à 5.8	Pot à col concave	app. Hofh. 114	334 b.	*
6 (non illustré)	Vase biconique	Hofh. 113	5 b., 25 p., 7 f.	*
7.1 à 7.5	Bouteille globulaire à lèvre pendante et décorée à la molette	app. Hofh. 120	4 b.	*
8.1	Bouteille à lèvre en bourrelet	hors typologie	1 b.	

Tableau 2
(app.= apparenté à ; b.= bord ; f.= fond ; p.= paroi).

5 Les typologies des camps germaniques, Oberaden, Haltern et Hofheim, et celles de Colchester et de Nimègue.

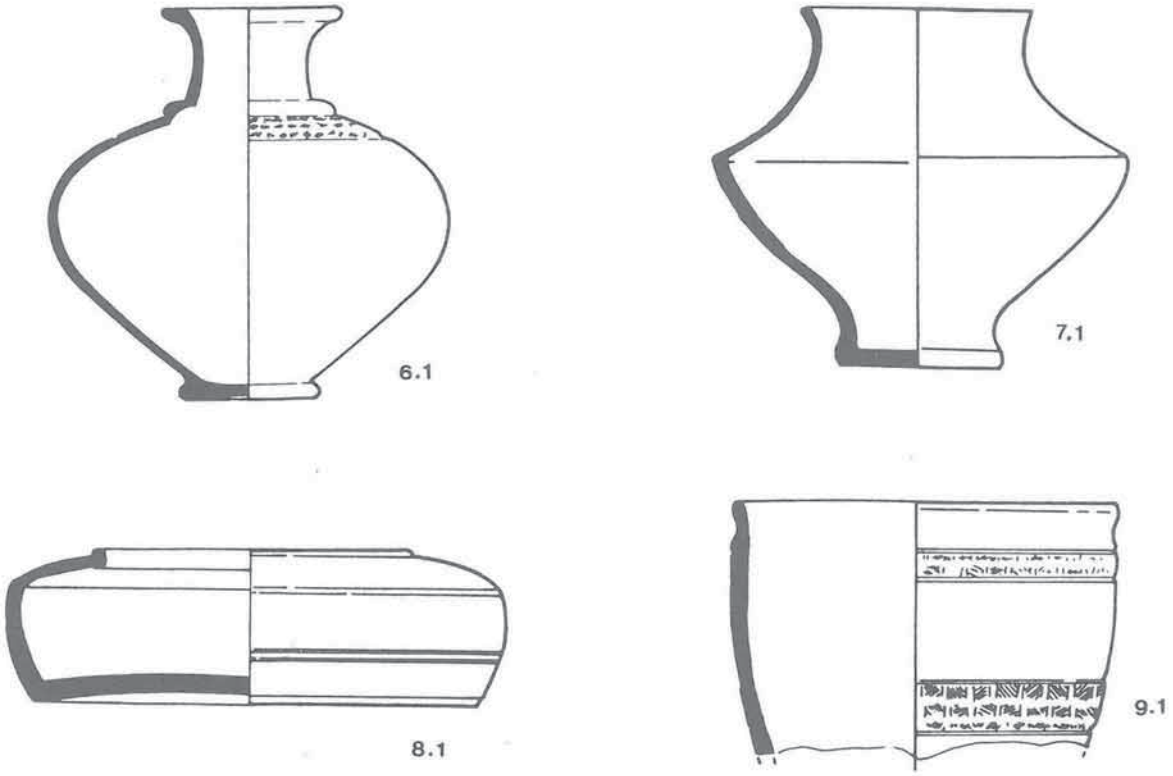

Figure 3 - Productions de l'atelier de Lavoye (d'après Chenet). Ech. 1/3.

Figure 4 - Productions de l'atelier Hesse 4. Ech. 1/3.

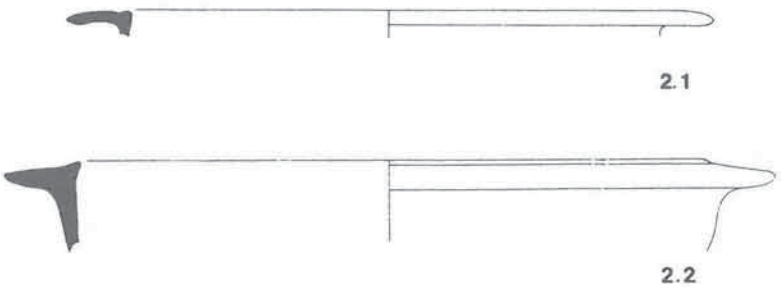

Figure 5 - Productions de l'atelier Hesse 4. Ech. 1/3.

CHRONOLOGIE RELATIVE ET ABSOLUE

Par référence au matériel d'Hofheim, Unverzagt date le matériel de **Buante 3** de la deuxième moitié du I^er^s.

Pour l'atelier de **Lavoye**, nous ne pouvons pas hasarder une période de production plus précise que celle définie par Chenet, le I^er^ s. Car celui-ci possédait des sources supplémentaires aux nôtres sur la fouille du *vicus* et de sépultures ; de plus, il n'est pas impossible que du matériel n'ait pas été présenté par l'auteur.

Dans le cas de l'atelier **Hesse 4**, nous pouvons entamer une discussion plus approfondie. En effet, nous connaissons le matériel dans sa totalité.

Ces productions appartiennent, comme les précédentes, à l'horizon d'Hofheim. Une bonne part du matériel de l'atelier se retrouve dans la nécropole de Schanckweiler où il est daté des phases 2/3, c'est-à-dire des règnes de Claude, de Néron et de Vespasien (Ludwig 1988). Dans une sériation que l'un des auteurs a effectuée à partir des nécropoles trévires, le matériel appartient aux phases 5/6, situées dans les années allant de 50 à 70.

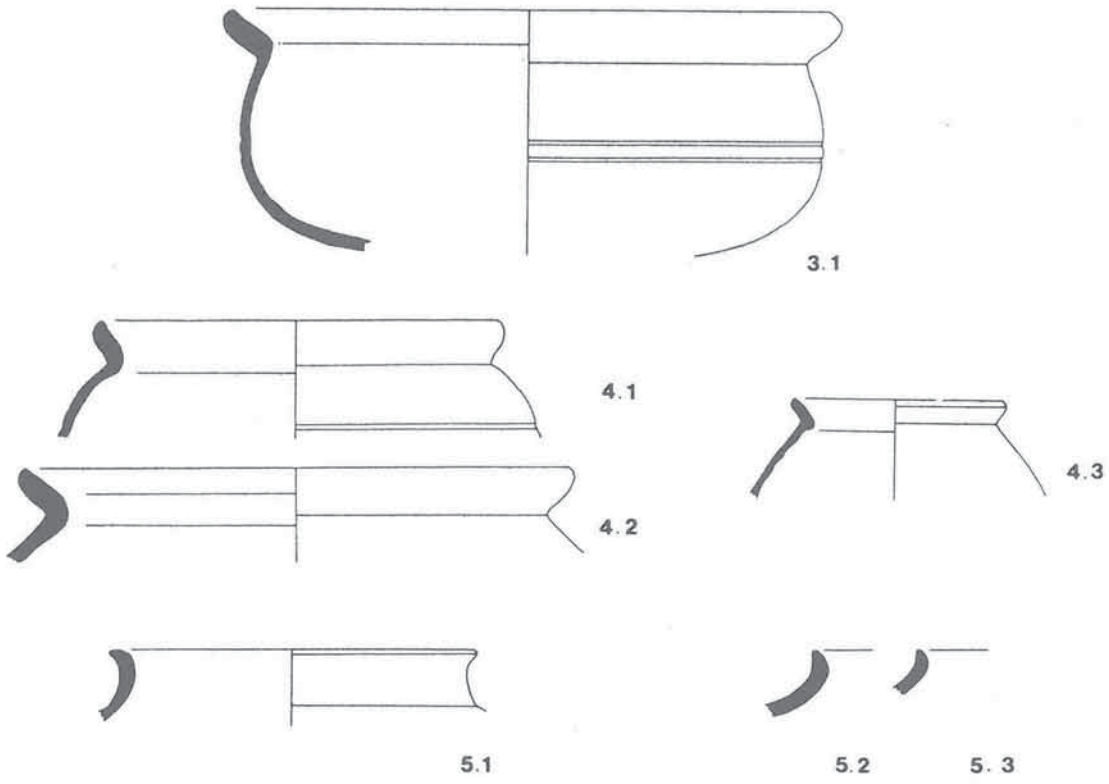

Figure 6 - Productions de l'atelier Hesse 4. Ech. 1/3.

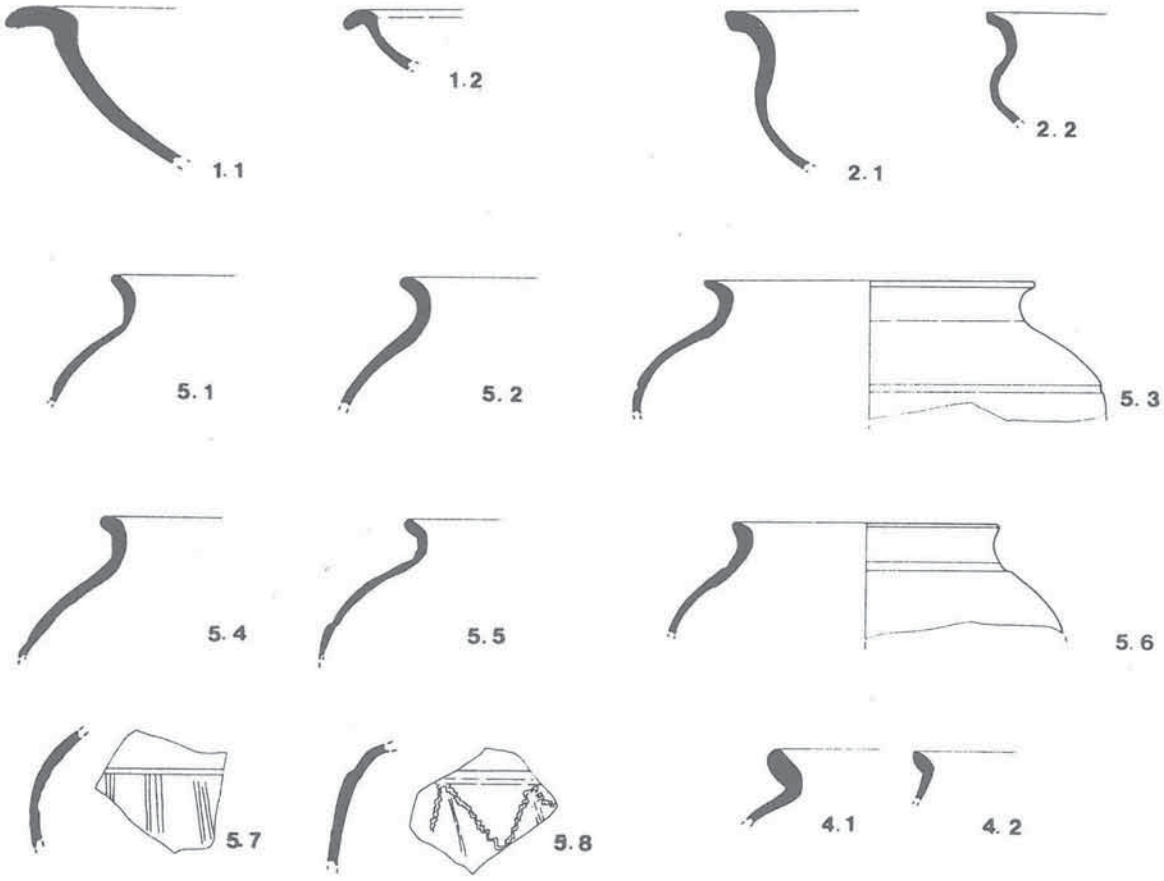

Figure 7 - Productions de l'atelier d'Avocourt. Ech. 1/3.

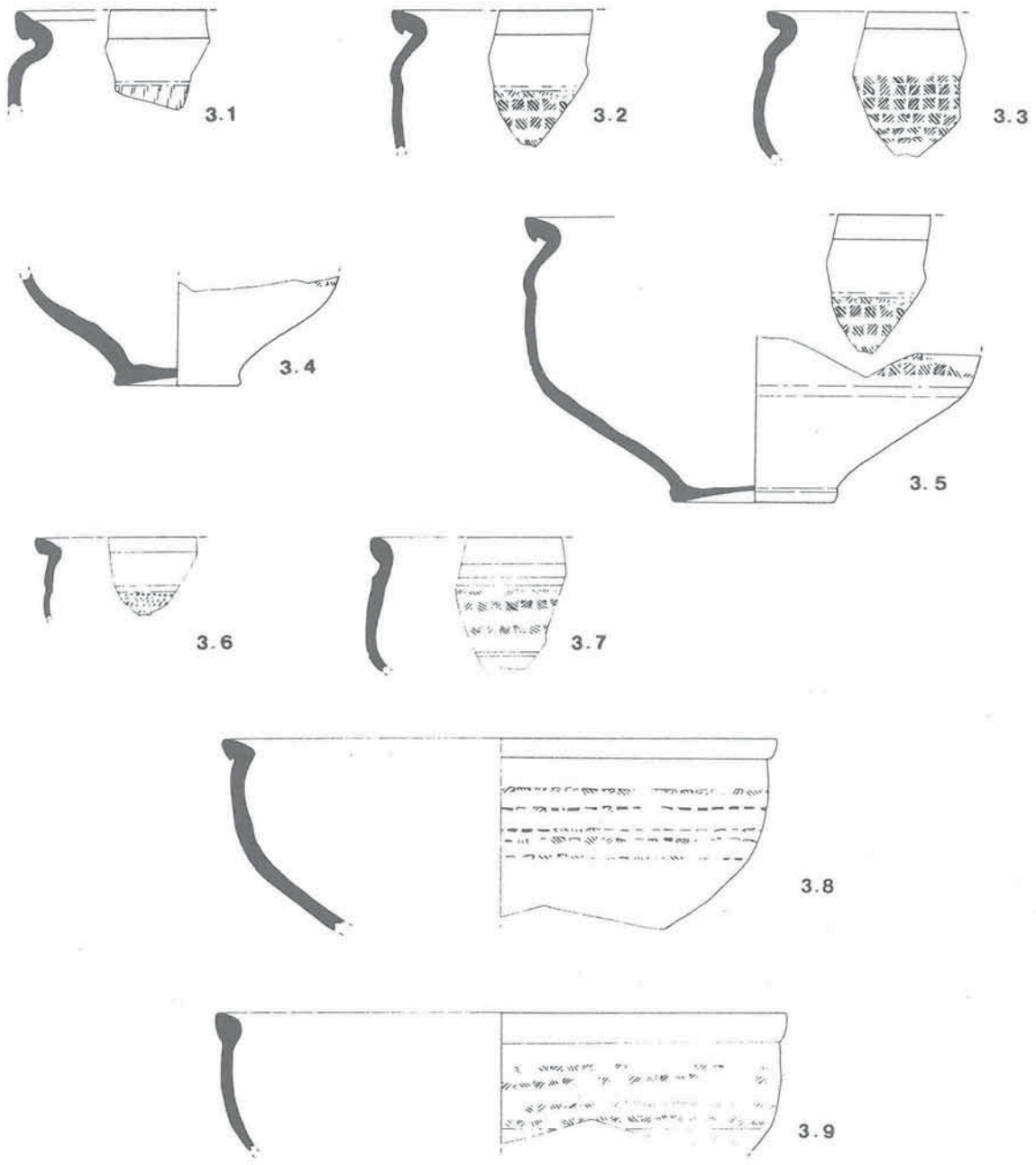

Figure 8 - Productions de l'atelier d'Avocourt. Ech. 1/3.

En Grande-Bretagne, dans les travaux de Kevin Green sur le matériel de Usk (Green 1979) et Valery Rigby (Rigby 1979) sur celui de Cirencester, ce matériel est daté de la même période, en particulier l'association de l'assiette Colchester 16 (= Hofh. 99) et de la forme Colchester 46 (= Hofh. 129).

Nous pouvons également comparer les productions d'assiettes, de vases à col concave sablé, de bols à collerette et de vases biconiques avec celles d'Huombois (Massart 1992), de Bliesbruck (Petit 1988) et de Florange (phases 1 et 2) (Legendre 1987).

L'atelier d'Huombois est daté, par archéomagnétisme, de la seconde moitié du Ier s.

L'atelier d'**Avocourt 3** comporte une partie du matériel entrant également dans les horizons typologiques de la seconde moitié du Ier s., ainsi les vases biconiques, les pots à lèvre oblique et la bouteille 8.1. Toutefois, ce matériel est peu représenté.

Le reste du matériel, cependant, quoique se rapprochant de certains types de céramique gallo-belge, s'en distingue par certains détails. Ainsi, les bouteilles peuvent se rattacher au type 120 d'Hofheim, les écuelles au type 127, les vases à col concave au type 114 du même camp.

L'atelier ne présentait pas de stratigraphie, toutefois la dispersion du matériel étudié ici permet de rattacher une grande partie de celui-ci au four 2. En effet, lors de la fouille, des épandages de rebuts de cuisson avaient été décelés à cet endroit. De plus, ce four contenait encore une partie de sa charge, des grandes cruches

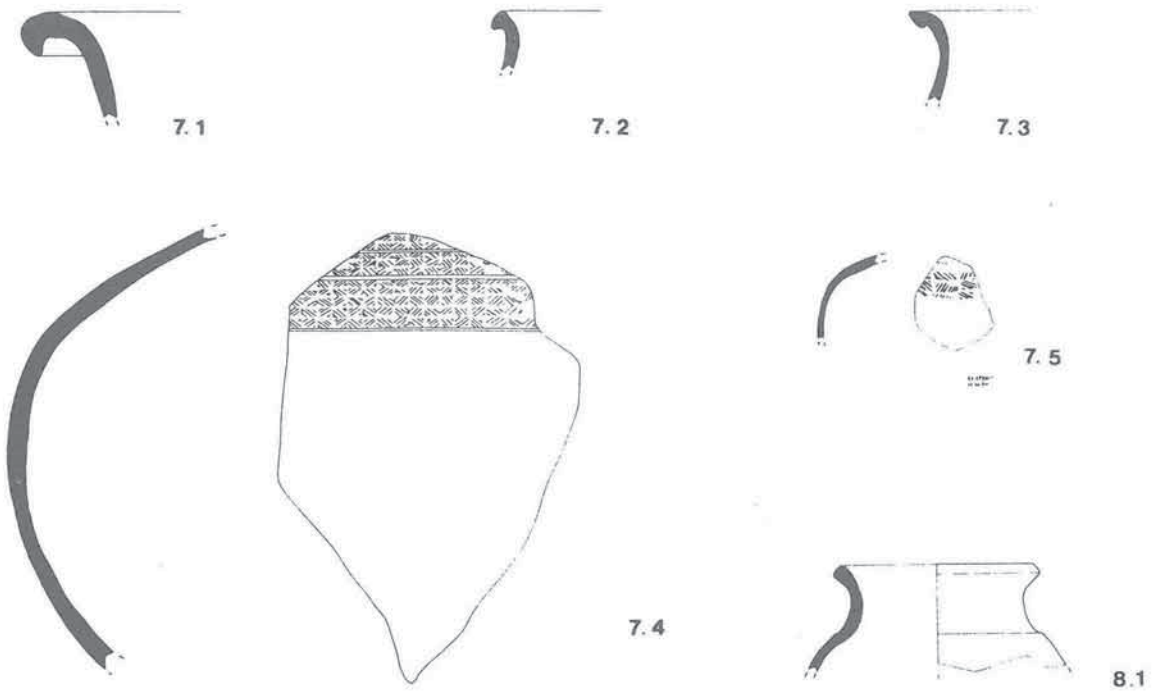

Figure 9 - Productions de l'atelier d'Avocourt. Ech. 1/3.

à deux anses et surtout les grandes bouteilles décorées à la molette.

Nous pouvons, dès lors, associer le four et le matériel qui a dû y être cuit.

Le four, comme nous l'avons dit, a fait l'objet de mesures archéomagnétiques. Le résultat, d'une grande fiabilité, donne les années 200-220 comme *terminus ante quem* de l'utilisation.

Cette datation est corroborée par l'association au matériel étudié de céramique sigillée locale du II^e^ s., Drag. 31, 37 et Curle 15.

Nous constatons avec surprise que cette datation rejoint celle de Chenet portant sur les bouteilles de Lavoye. Celle-ci était basée sur des contextes archéologiques de l'agglomération et sur un trésor monétaire du III^e^ s. découvert dans une bouteille semblable (Senon, Meuse).

CONCLUSION

Nous venons d'examiner les productions argonnaises de céramique belge et celles qui lui sont apparentées.

Il apparaît que les productions argonnaises du I^er^ s. ne constituent pas, du point de vue morphologique, un ensemble particulier. Elles semblent plutôt participer à un groupe régional plus vaste s'étendant sur toute la cité des Médiomatriques et peut-être sur celle des Trévires. En plus des ateliers argonnais, ce groupe comprendrait les ateliers gaumais (Massart 1992) et mosellans[6].

Une distinction des productions entre les différents ateliers ne pourra se baser, dès lors, que sur une analyse technologique fine. Celle-ci permettra de saisir la diffusion des produits de chaque atelier à l'intérieur et à l'extérieur de la région définie et de suspecter aussi l'existence d'ateliers non encore connus.

En ce qui concerne les céramiques apparentées à la gallo-belge d'Avocourt 3, il convient de les isoler de leurs prototypes à partir de leurs variantes morphologiques et de leur datation plus récente. Les recherches à venir détermineront la relation entre cette céramique et la céramique commune de l'atelier.

Enfin, il y a lieu de s'interroger sur la relation existant entre la céramique gallo-belge argonnaise et la sigillée ; ensuite, de comprendre son importance sur les sites de consommation.

Il semble que nous soyons mis en présence, d'une part, de productions antérieures à celles de la sigillée et, d'autre part, de productions contemporaines et, dès lors, complémentaires de celles-là.

En revanche, les sites d'habitat et de nécropole n'indiquent encore aucun lien quantitatif, chronologique ou fonctionnel entre ces céramiques. En Argonne, en effet, ces sites ne sont connus que par des fouilles anciennes et non publiées de façon méthodique.

De nouvelles fouilles menées en Argonne et dans les régions limitrophes nous permettront d'acquérir de nouvelles données. Ce travail s'inscrit comme un jalon dans l'étude céramologique de l'Est et en particulier dans celle des ateliers d'Argonne.

6 Ceux de Bliesbruck (Petit 1988), de Boucheporn (?)(Gallia 1968a), de Florange (Legendre 1987), de La Madeleine (Gallia 1968b) et du Hérapel (inédit).

BIBLIOGRAPHIE

Chenet 1928 : G. CHENET, Céramique d'Argonne. Fours de potiers gallo-belges et leurs réutilisations funéraires, dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 22, 1928, p. 11-26.

Chenet 1938 : G. CHENET, L'industrie céramique gallo-belge et gallo-romaine en Argonne, dans *Revue des Etudes Anciennes*, 40, 1938, p. 253-286.

Chenet-Gaudron 1955 : G. CHENET, G. GAUDRON, *La céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles*, 6e suppl. à *Gallia*, Paris, 1955.

Feller 1989 : M. FELLER, Céramique gallo-romaine d'Argonne. Les méthodes de prospection terrestre appliquées à la reconnaissance des ateliers du groupe du massif de Hesse et de la vallée de la Buante, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Lezoux*, 1989, p. 223-230.

Gallia 1968a : R. BILLORET, Informations archéologiques, dans *Gallia*, 26, 1968, p. 382-386.

Gallia 1968b : R. BILLORET, Informations archéologiques, dans *Gallia*, 26, 1968, p. 376-377.

Gose 1950 : E. GOSE, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland* (Beihefte der Bonner Jahrbücher, 1), Köln, 1950.

Greene 1979 : K. GREENE, *The Pre-Flavian wares. Report on the excavations at Usk 1965-1976*, Cardiff, 1979.

Legendre 1987 : J.-P. LEGENDRE, P. BUZZI, P. TRIMBUR, L'atelier de céramique commune gallo-romaine de Florange/Daspich (Moselle) : étude préliminaire de la production, dans *R.A.E., Mélanges offerts à M. Lutz*, XXXVIII, 1987, p. 169-178.

Ludwig 1988 : R. LUDWIG, *Das frührömische Brandgräberfeld von Schanckweiler, Kreis Bitburg-Prüm*, dans *Trierer Zeitschrift*, 51, 1988, p. 51-422.

Massart 1992 : Cl. MASSART, Les ateliers de potiers gallo-romains en Lorraine Belge, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992.

Petit 1988 : J.-P. PETIT, *Puits et fosses rituels en Gaule d'après l'exemple de Bliesbruck (Moselle)*, Bliesbruck, 1988.

Picon 1973 : M. PICON, *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Centre de Recherches sur les Techniques Gréco-Romaines, 2, Université de Dijon, 1973.

Rigby 1977 : V. RIGBY, *The Gallo-Belgic pottery from Cirencester*, *BAR*, S.30, Oxford 1977, p. 37-45.

Unverzagt 1919 : W. UNVERZAGT, *Terra sigillata mit Rädechenverzierung* (*Materialen zur römisch-germanischen Keramik*, 3), Bonn, 1919 (1968), p. 6-7.

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Martine JOLY
Philippe BARRAL

CÉRAMIQUES GALLO-BELGES DE BOURGOGNE : ANTÉCÉDENTS, RÉPERTOIRE, PRODUCTIONS ET CHRONOLOGIE

I. ANTÉCÉDENTS : CÉRAMIQUES FINES SOMBRES LISSÉES, DE LA TÈNE FINALE À L'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE (Fig. 2 à 4)

Une analogie certaine existe entre un groupe de production typique des sites de la Tène Finale et les céramiques dites *terra nigra* diffusées en masse à partir du changement d'ère.

Ce groupe se caractérise par la fabrication conjointe, suivant une technique peu éloignée de celle de la *terra nigra*, de formes celtiques et de formes directement inspirées du répertoire italique. L'apparition de ce groupe technotypologique se situe à la fin du IIe ou au début du Ier s. av. J.-C.

1. Définition : aspects technologiques.

Les céramiques laténiennes apparentées aux *terra nigra* ont en commun d'être tournées dans une pâte fine, généralement calcaire et de présenter une surface extérieure lissée, dont la teinte oscille entre le gris clair et le noir. Il existe de nombreuses variantes dans les teintes et les qualités de pâtes et de surfaces, mais les vases peuvent néanmoins être regroupés en deux catégories principales qui correspondent, grosso modo, à deux modes de cuisson différents :
- une céramique à pâte rougeâtre (tout ou en partie : section zonée) et surface fumigée, brun foncé à noir ;
- une céramique à pâte grise et surface gris clair à gris foncé.

A l'échelle régionale (Fig. 1), on constate la présence de ces deux groupes sur tous les sites de la Tène Finale, en relation avec un répertoire morphologique largement commun. Dans le détail, l'étude des sites de la vallée de la Saône (Mâconnais, Tournugeois, Verdunois) montre qu'à un même moment, dans le courant du Ier s. av. J.-C., il existe des variations sensibles dans la représentation de ces deux catégories, d'un secteur à l'autre. Mais une évolution chronologique d'ensemble peut être mise en évidence : les céramiques fumigées à pâte rouge ou section zonée, presque exclusivement représentées dans les couches d'occupation les plus anciennes (entre -150 et -120 à Verdun-sur-le-Doubs et à Mirebeau) sont peu à peu concurrencées par les céramiques grises homogènes au cours du Ier s. av. n.è. Ces céramiques fumigées, de tradition laténienne, encore bien représentées au début du règne d'Auguste (dernier quart du Ier s. av. J.-C.) ne disparaissent peu à peu, qu'après le changement d'ère. Enfin, c'est à partir des années -20/-15 que l'on constate la présence, en faible quantité, des céramiques à pâte gris-clair et surfaces ardoisées, dites *terra nigra* au sens strict.

2. Evolution du répertoire.

L'état actuel de la documentation ne nous permet de distinguer que trois phases principales :

- **la phase initiale** (La Tène D1 : 125-120 à 75-70 av.) est marquée par l'apparition d'imitations de formes italiques à vernis noir (CIVN). L'examen des sites de la vallée de la Saône montre que trois formes seulement sont concernées : une coupe profonde, imitant la forme en CIVN Lamb. 31 (Fig. 3, n° 26) ; une coupe plate, imitant la forme en CIVN Lamb. 6 (Fig. 2, n° 5) et une coupe plate imitant la forme en CIVN Lamb. 36 (Fig. 2, n° 3-4).

Ces imitations sont inégalement représentées : la coupe plate, imitation de Lamb. 6, est très marginale tandis que la coupe profonde, imitation de Lamb. 31, est, de très loin, la plus fréquente. On constate également des disparités géographiques importantes (par exemple à Verdun-sur-le-Doubs, les imitations de CIVN constituent à peine 3 % de la céramique locale, à Saint-Symphorien-d'Ancelles, plus de 15 %). En dehors de ces imitations, le répertoire se compose de formes basses (jattes à profil en S : Fig. 2, n° 12 et Fig. 3, n° 21-22 ; bols hémisphériques : Fig. 2, n° 14 et écuelles à bord rentrant : Fig. 2, n° 9-10, largement dominantes), et de formes hautes, sensiblement moins nombreuses (vases ovoïdes ou élancés : Fig. 4, n° 28-30, 32-33 et 35 ; vases-tonnelets : Fig. 4, n° 36).

- **les productions de la phase suivante** (La Tène D2 : 75-70 à 25-20 av.) sont difficiles à mettre en évidence par manque d'ensembles de référence. Les niveaux de cette période sont presque systématique-

ment perturbés par des occupations augustéennes (à Mâcon, Decize, Langres, etc.). Il en découle de fréquentes confusions entre les formes céramiques de ces deux périodes. Dans l'ensemble, le répertoire ne subit pas de modifications essentielles. Les formes issues des CIVN sont les mêmes que celles de la phase précédente. Les variantes assez nombreuses, discernables dans la forme du bord des coupes plates ne traduisent pas une évolution chronologique nette, ces variantes apparaissant dès la Tène D1. En ce qui

Figure 1 - Carte de la Bourgogne avec les sites mentionnés.

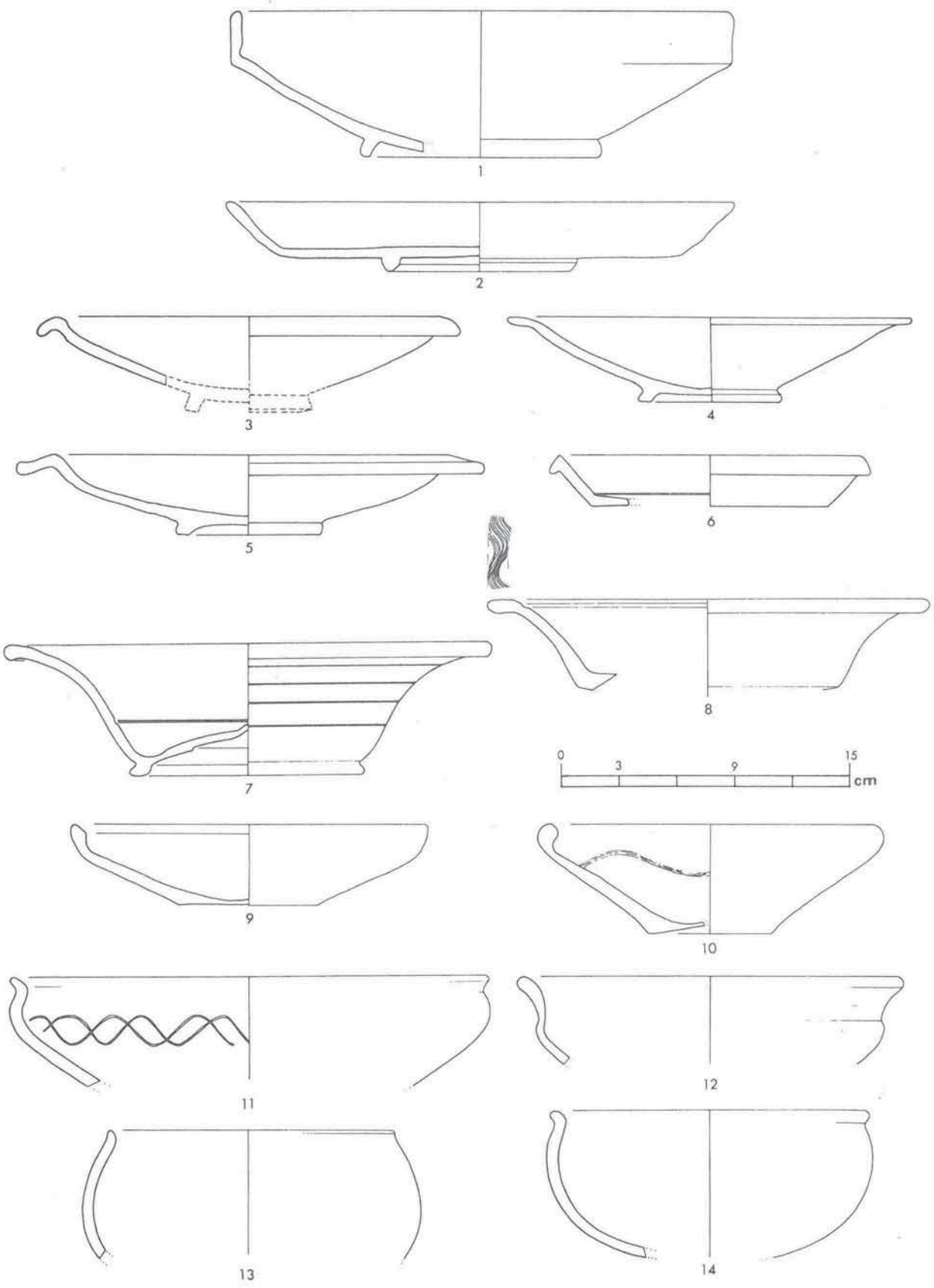

Figure 2 - Céramiques fines sombres lissées. 1-2 : assiettes à bord oblique ou vertical ;
3-5 : coupes plates à bord éversé ; 6 : assiette à bord éversé ; 7-8 : coupes basses ; 9-10 : écuelles à bord rentrant ;
11-12 : écuelles à bord éversé ; 13-14 : bols hémisphériques.
Provenances : 1, 13 : Decize 2 ; 2, 6-8 : Mont-Beuvray (8 : coll. anc. ; 2, 6-7 : d'apr. Almagro *et al.* 1991) ;
3, 9, 10, 14 : Verdun-sur-le-Doubs ; 4, 5 : Tournus (d'apr. Perrin 1975) ; 11 : Langres ; 12 : Saint-Symphorien.

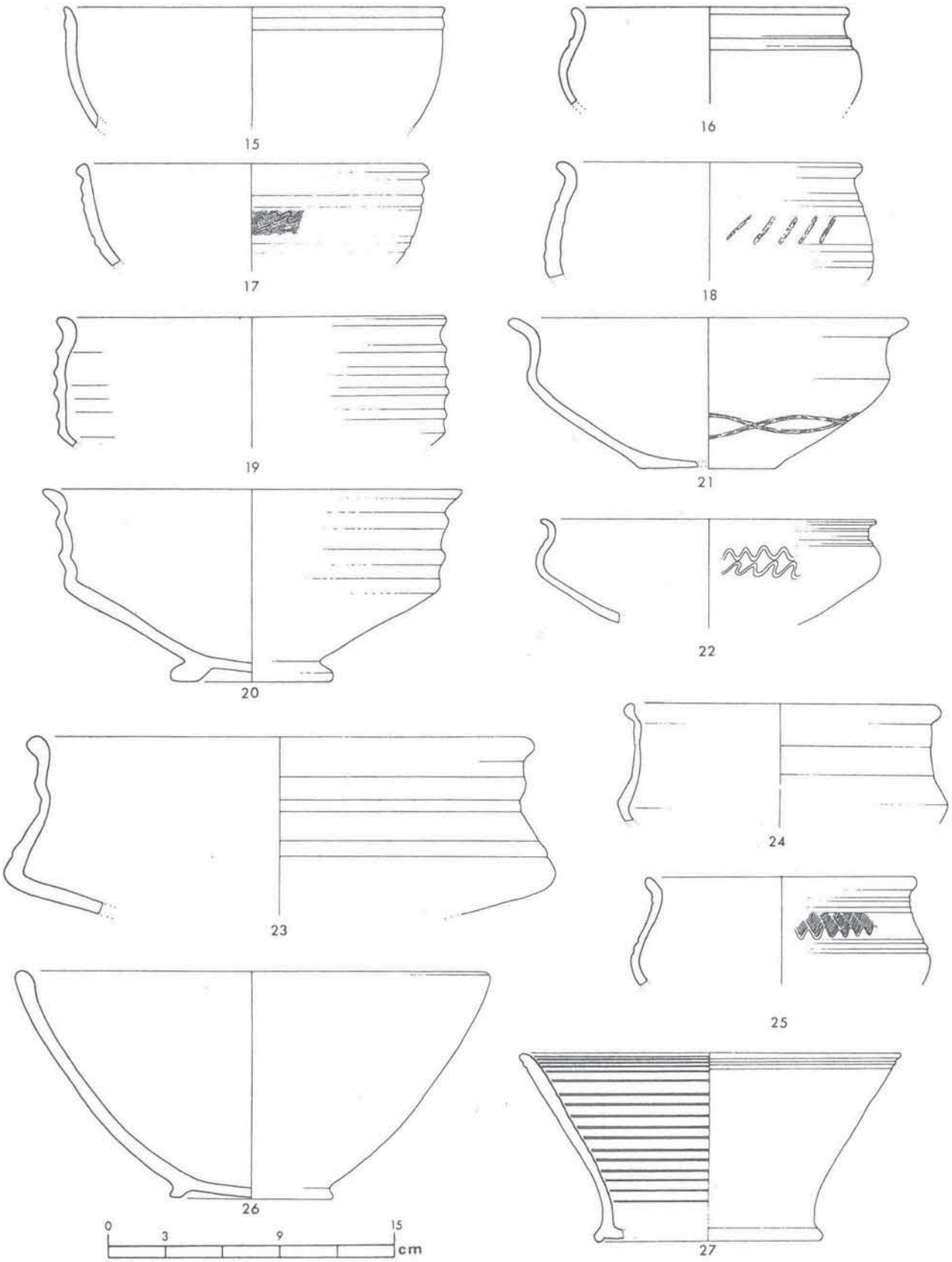

Figure 3 - Céramiques fines sombres lissées. 15-16 : bols hémisphériques à baguette ; 17-18 : bols hémisphériques à moulures et décors ; 19-20 : bols et jattes carénés à col mouluré ; 21-25 : jattes carénées ; 26 : coupe profonde ; 27 : vase-bobine.
Provenances : 15 : Braux ; 16 : Alésia (d'apr. Mangin 1981, pl. II) ;
17, 19, 27 : Mont-Beuvray (17, 19 : coll. anc. ; 19 : d'apr. Almagro-Gorbea, Gran-Aymerich, 1992, p. 94 ;
27 : d'apr. Almagro *et al.* 1991) ; 18, 22 : Mâcon 3 ; 24 : Decize 2 ; 25 : Poil ; 26 : Saint-Synphorien.

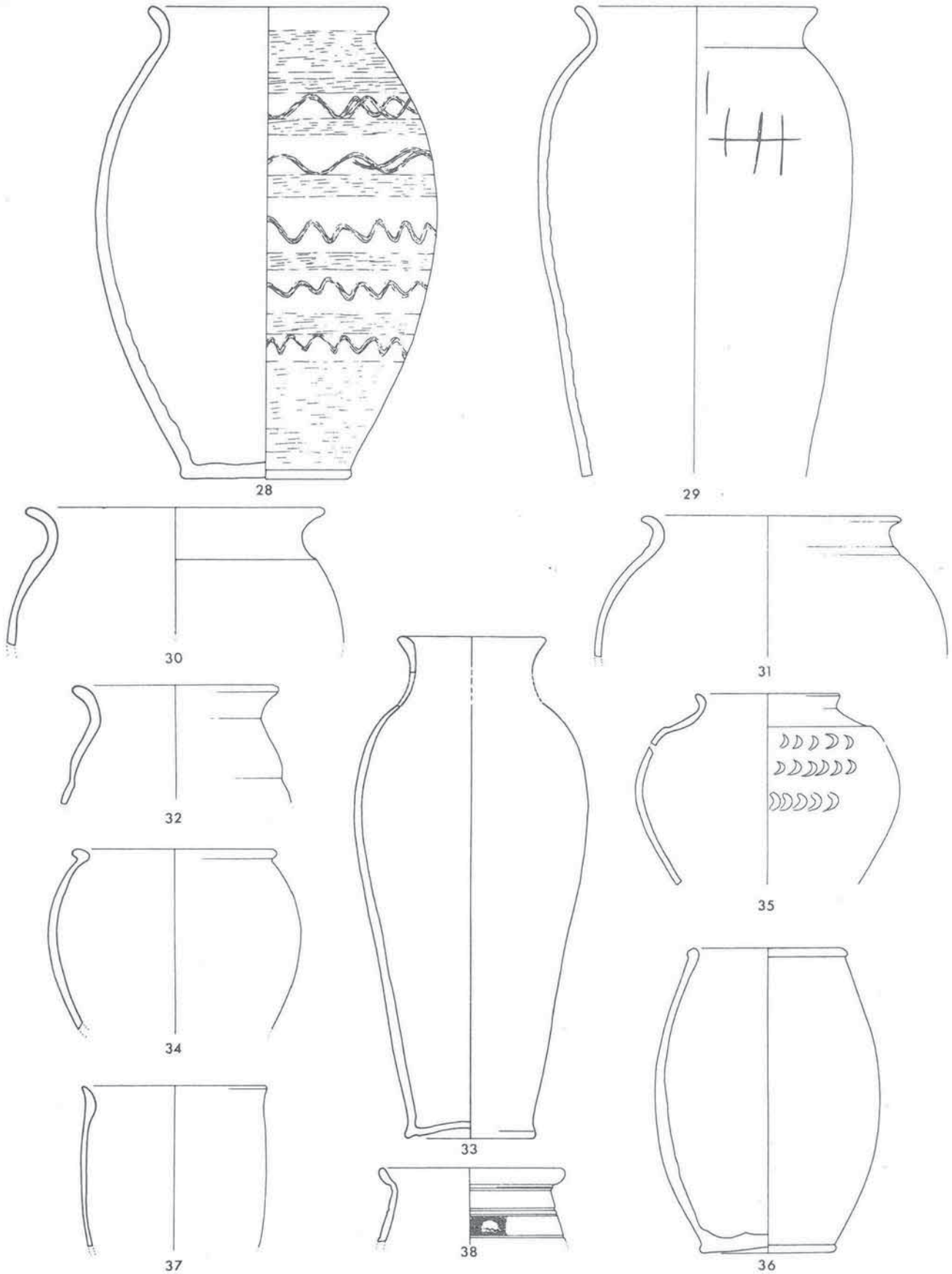

Figure 4 - Céramiques fines sombres lissées. 28-35 : pots ovoïdes ou élancés ; 36 : vase-tonnelet ; 37-38 : gobelets. Provenances : 28, 30, 33 : Verdun-sur-le-Doubs ; 29, 32 : Varennes-les-Mâcon ; 31, 34 : Decize 2 ; 35 : Saint-Symphorien ; 36 : Mirebeau ; 37 : Braux ; 38 : Mont-Beuvray (coll. anc.).

concerne le répertoire celtique, on remarque que certaines formes simples (bols hémisphériques, jattes à profil en S) donnent naissance à des vases aux profils plus complexes, qui se chargent notamment de cannelures et baguettes (Fig. 3, nº 15 et 20), sans que les formes primitives cessent d'être produites (Fig. 2, nº 11 et 13). La plupart des formes de la Tène D1 sont encore représentées sans grand changement (écuelles à bord rentrant, vases ovoïdes et élancés, tonnelets).

Il semble enfin que quelques formes, qui connaîtront une grande vogue à la phase suivante, apparaissent à la fin de cette période. C'est le cas en particulier des assiettes carénées inspirées de la forme Lamb. 5/7 et des bols hémisphériques cannelés à décor ondé au peigne ou ocellé, attestés dans des contextes pré-augustéens (Decize : Périchon, Péronnet 1989 ; Avallon : Deffressigne 1986).

- la période augustéenne précoce (dernier quart du Ier s. av. J.-C.). Cette phase est marquée par une évolution très sensible du répertoire. On note d'abord l'apparition de nouvelles formes basses, assiettes ou plats et coupes basses (Fig. 2, nº 1-2 et 6 à 8), à mettre en relation avec la diffusion de nouveaux produits italiques (notamment à vernis rouge). En particulier, l'assiette carénée imitant la forme Lamb. 5/7 concurrence l'écuelle à bord rentrant laténienne qui, sous sa forme classique, ne disparaît vraiment qu'après le changement d'ère. Les formes de coupes plates ou profondes (Lamb. 6, 36, 31) produites depuis La Tène D1 sont encore attestées en petit nombre. Les coupes plates présentent fréquemment des profils de lèvres sensiblement éloignés des modèles CIVN, peut-être sous l'influence des nouvelles formes à vernis rouge. Les exemplaires tardifs de la coupe basse, imitation de Lamb. 31, se caractérisent par la présence d'une baguette dans la partie inférieure de la panse.

Le répertoire de formes hautes se simplifie et évolue dans le sens d'une uniformisation. Assez rapidement, deux ou trois formes de pots, à col court souligné par un ressaut ou une baguette (Fig. 4, nº 31) ou sans col et lèvre en bourrelet (Fig. 4, nº 34), deviennent dominantes. Le vase-tonnelet est encore bien représenté.

Deux formes basses sont particulièrement typiques de cette période : il s'agit du bol hémisphérique cannelé et décoré (Fig. 3, nº 17 et 18) et de la jatte carénée à col développé mouluré (Fig. 3, nº 24-25), très souvent décorée.

Enfin, on note l'apparition de plusieurs formes à l'origine parfois difficile à cerner, dont la durée de vie est relativement courte (période augustéenne et augusto-tibérienne). C'est le cas du vase-bobine (Fig. 3, nº 27) et de certaines formes de gobelets (Fig. 4, nº 37 et 38) sans doute influencées par des formes de vases à parois fines.

3. Evolution des décors.

- Phase 1 (Tène D1) : les décors, plus fréquents sur formes basses que sur formes hautes, se réduisent à des décors réalisés par lustrage ou incisions de la surface du vase (extérieure ou intérieure). Il s'agit de motifs simples : ondes ou croisillons réalisés au brunissoir, voire simples bandes.

- Phase 2 (Tène D2) : on ne note pas de changements importants, mais certains décors caractéristiques de la phase suivante apparaissent, sans doute, dès ce moment. C'est le cas, en particulier, des décors ondés au peigne et des décors ocellés.

- Phase 3 (Auguste précoce) : elle se caractérise par une utilisation systématique du décor. De même que les profils se surchargent de baguettes et de cannelures, le décor devient omniprésent. Le plus fréquent est le décor ondé au peigne, mais on note également l'utilisation de nouveaux procédés, rares auparavant : décor à la molette, décor par estampage. Cette vogue de décors connaît une durée de vie limitée : dès la période tibérienne, voire la fin de la période augustéenne, ils deviennent beaucoup plus rares.

II. CÉRAMIQUES GALLO-BELGES

1. Définition.

Les deux catégories habituellement regroupées sous le nom de céramiques "gallo-belges" sont la *terra nigra* et la *terra rubra*, mais leur définition varie selon les auteurs.

La *terra nigra* : nous avons regroupé, sous ce terme, des productions à pâte blanche ou gris clair, non calcaire, aux surfaces soigneusement lissées ou engobées et présentant un aspect gris à noir brillant. Les céramiques à pâte grise, simplement fumigées, ont donc été exclues.

La *terra rubra* : cette catégorie regroupe des céramiques à pâte blanche à beige, non calcaire, revêtues sur leur surface externe d'un engobe de couleur saumon à rouge.

2. La *terra nigra*.

a. Le répertoire (Fig. 5 à 9).

Le répertoire, très varié, s'inspire très fréquemment de formes italiques et, plus exceptionnellement, de formes indigènes (nº 62, 65 à 68, 79 et 80).

On peut distinguer essentiellement cinq grands types de formes : des assiettes (nº 39 à 54), des coupelles (nº 55 à 61), des jattes ou bols (nº 62 à 77), des vases-bobines (nº 79) et des pots (nº 80 à 85).

Les formes les mieux représentées sont les formes basses, ouvertes : les assiettes arrivent en tête du classement, suivies des jattes ou bols puis des coupelles. Le calice (nº 78) apparaît de manière tout à fait exceptionnelle.

Les formes hautes, fermées, sont relativement peu abondantes. Seuls les pots, sans col, avec une petite lèvre arrondie (nº 80), se rencontrent sur plusieurs sites. Enfin, quelques bouteilles méritent d'être signalées (nº 86).

Les décors se réduisent à la présence de cercles guillochés sur l'intérieur des assiettes (nº 40, 45 et 49B) de décors peignés (ondes) ou incisés sur la surface externe des jattes (nº 67, 69, 70 et 72 à 74). Plus exceptionnellement on trouve des ocelles (nº 65 et 75) ou des bandes lustrées (nº 71). On peut remarquer la présence, à Vertault et à Chalon-sur-Saône, de vases à décor moulé (forme nº 82 : décor végétal et animalier –lapins– à Vertault ; décor de cercles et d'arcatures à Chalon).

Les décors ocellés semblent typiques de la région

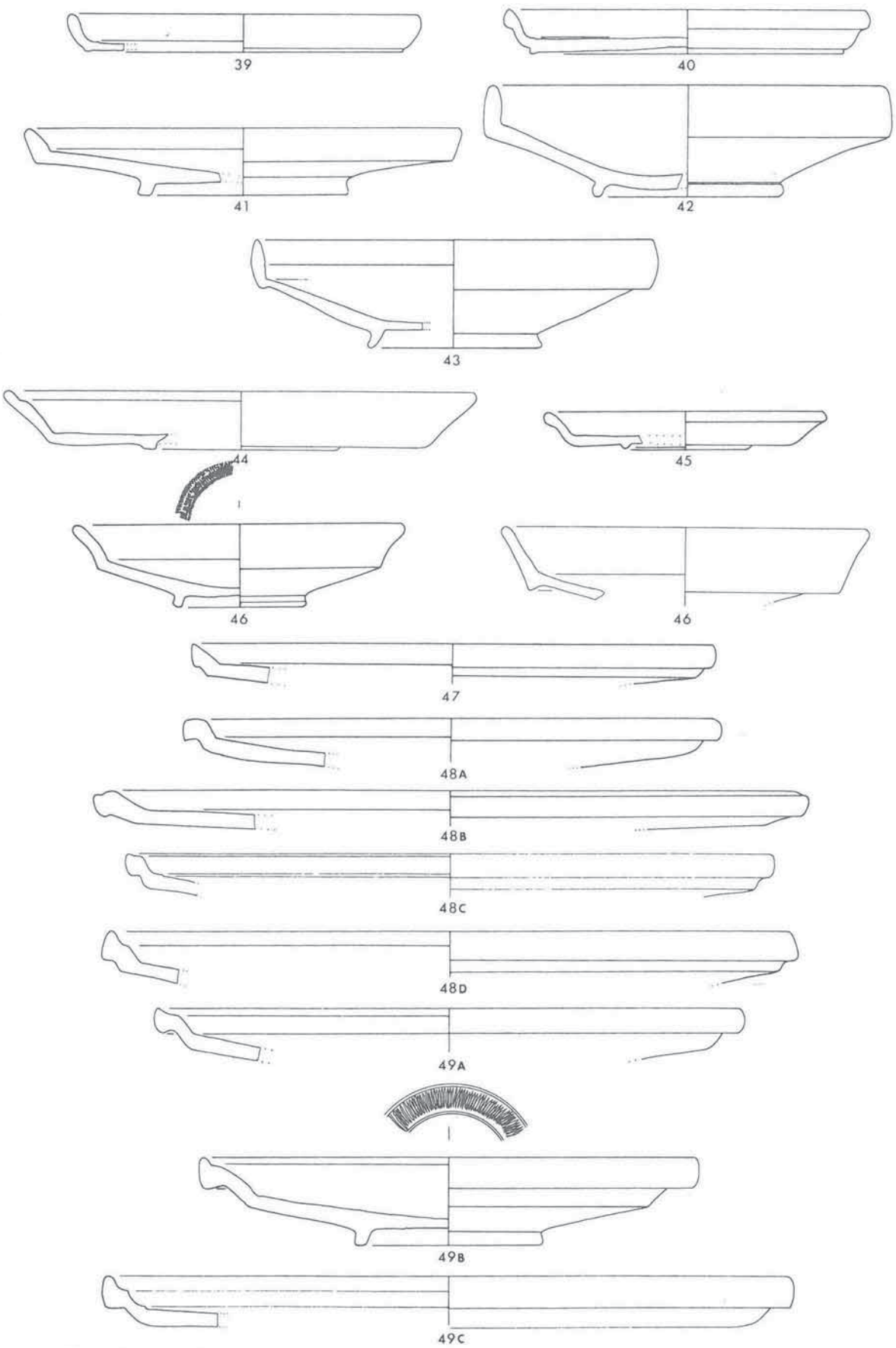

Figure 5 - *Terra nigra*. 39-40 : assiettes peu profondes ; 41-45 : assiettes carénées à lèvre arrondie ; 46 : assiette carénée à lèvre concave ; 47-49 : assiettes carénées à lèvre en bandeau. Provenances : cf. Tableau 1.

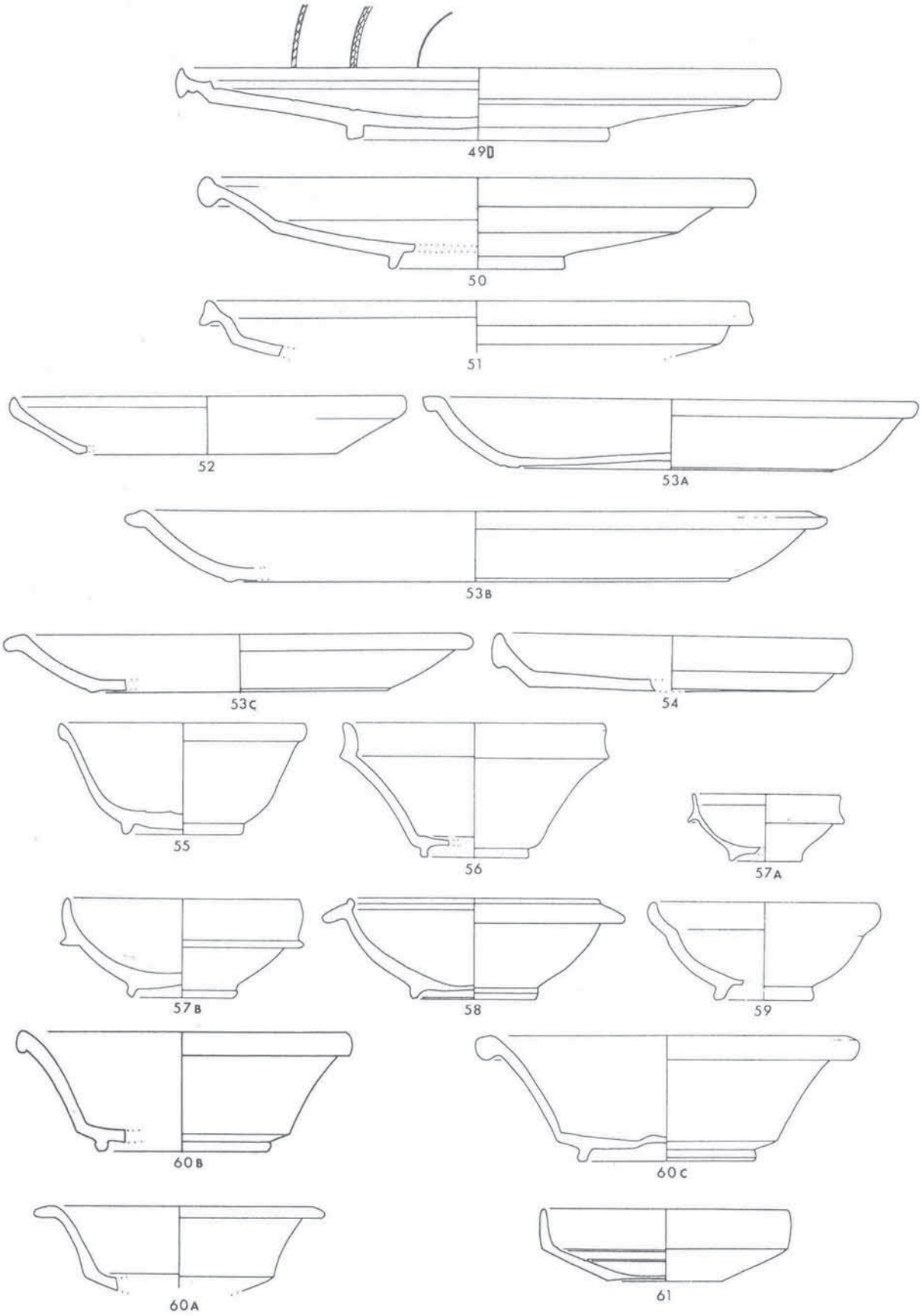

Figure 6 - *Terra nigra*. 49-51 : assiettes carénées à lèvre débordante ; 52 : assiette à lèvre rentrante ; 53 : assiette à lèvre à marli ; 54 : assiette à lèvre en bandeau ; 55 : coupelle évasée ; 56-58 : coupelles à collerette ; 59 : coupelle bilobée ; 60-61 : coupelles carénées. Provenances : cf. Tableau 1 (n° 50 : dessin M. Prestreau).

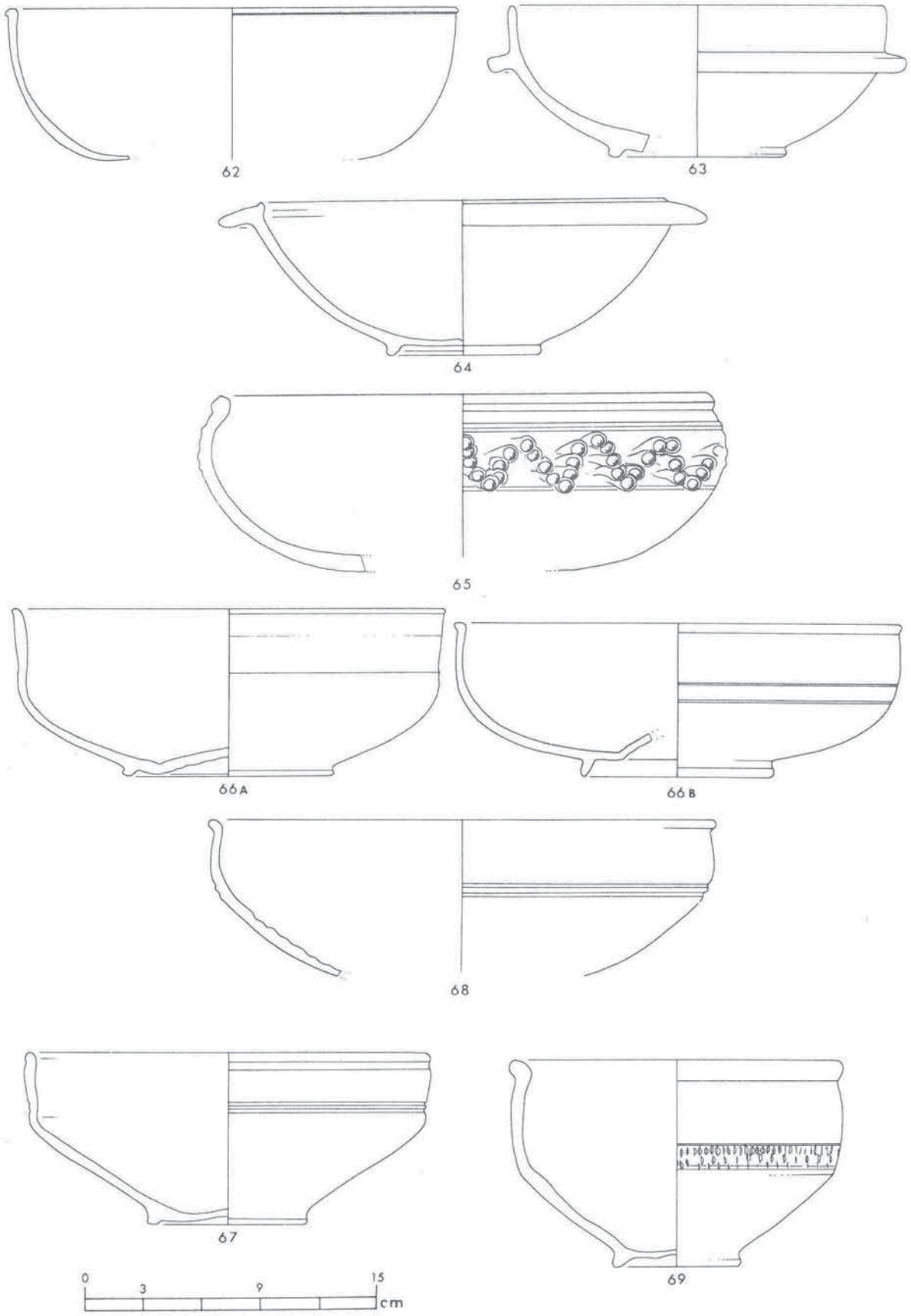

Figure 7 - *Terra nigra*. 62 : bol ou jatte hémisphérique ; 63-64 : jattes à collerette ; 65 : jatte à bord rentrant et décor ocellé ; 66-69 : jattes carénées. Provenances : cf. Tableau 1 (n° 65 : dessin D. Guillaumet).

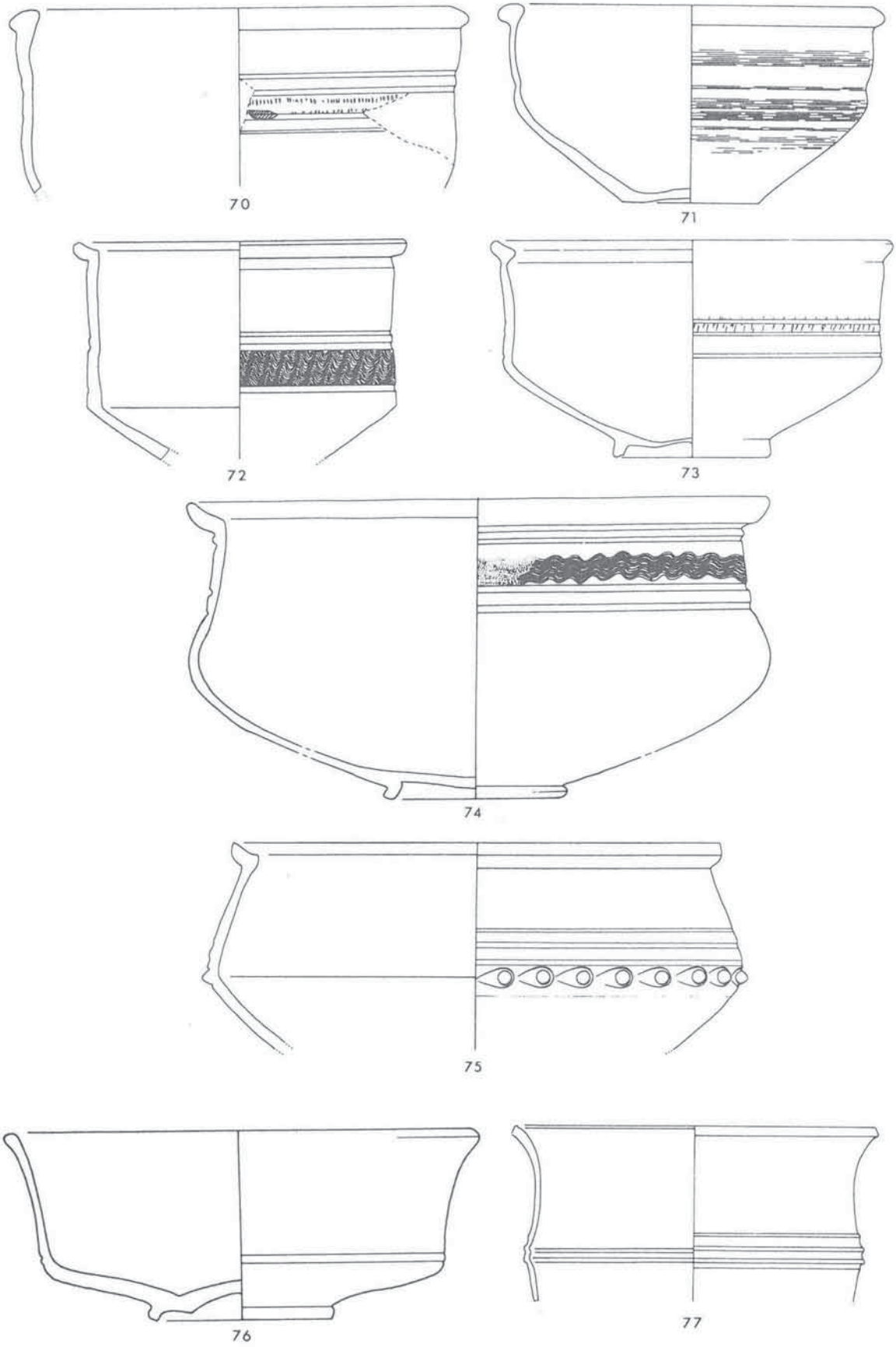

Figure 8 - *Terra nigra*. 70-71 : bols ou jattes carénés ; 72-74 : jattes carénées à lèvre à marli ; 75 : jatte (cf. n° 74) avec décor ocellé ; 76 : coupe évasée ; 77 : Coupe ? ; Provenances : cf. Tableau 1 (n° 75 : dessin D. Guillaumet).

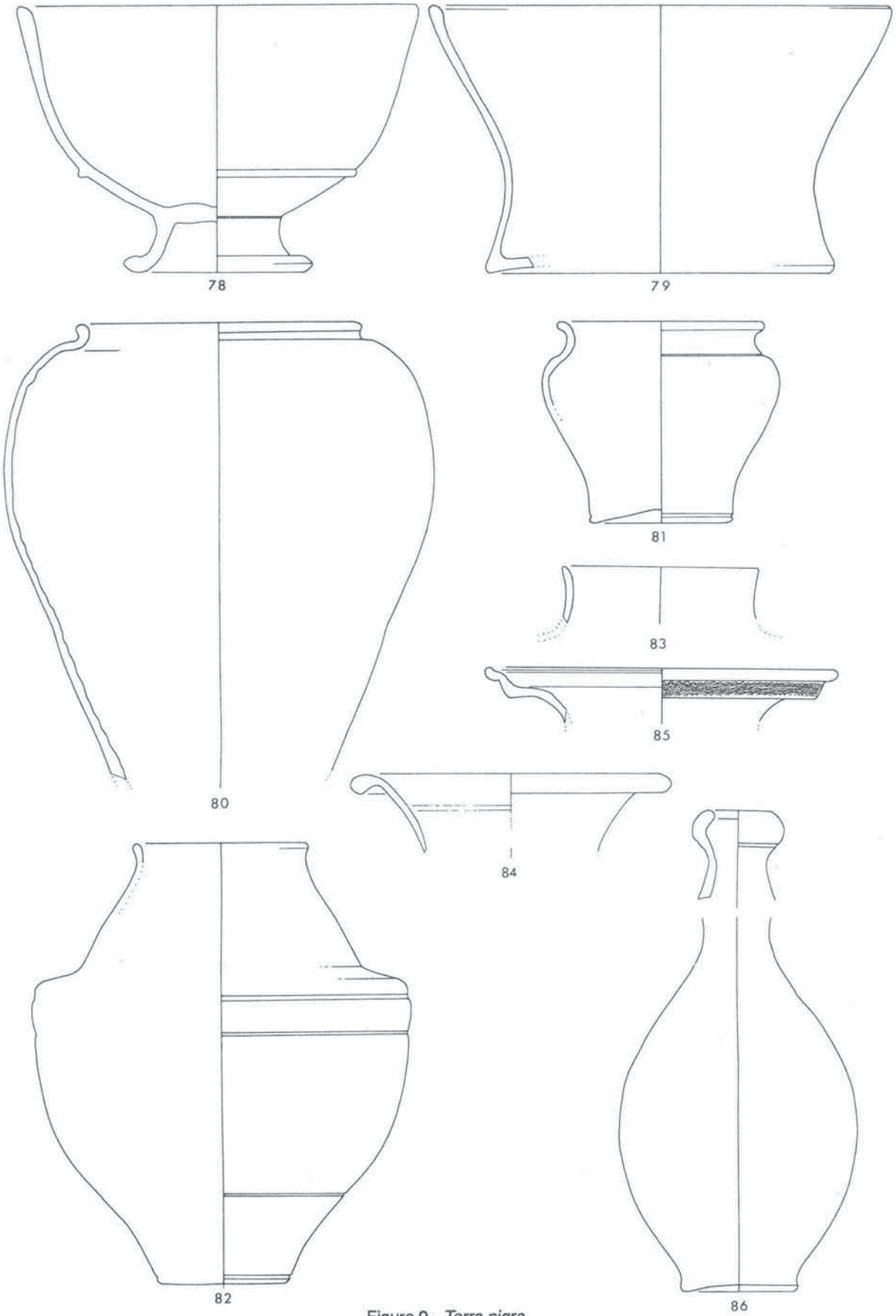

Figure 9 - *Terra nigra*.
78 : calice ; 79 : vase-bobine ; 80-81 : pots ; 82 : pot à décor moulé ; 84-85 : pots à col tronconique ? ; 86 : bouteille.
Provenances : cf. Tableau 1.

nivernaise, comme l'avait remarqué J.-B. Devauges (Devauges, Cazauran 1981).

b. Chronologie.

Le Tableau 1 présente la répartition des différentes formes et leur chronologie (si possible), sur les sites prospectés.

La *terra nigra* est présente en abondance, sur tous les sites prospectés, dans les contextes datés de l'époque augustéenne précoce aux environs du milieu du I^er^ s.

Pendant la deuxième moitié du I^er^ s. (vers l'époque Claude-Néron), on assiste à une nette diminution de l'importance des vases en *terra nigra* par rapport au reste de la céramique.

La documentation recueillie permet de distinguer trois grandes périodes :

- *Auguste-Tibère :*

  assiettes n° 40, 41-43 et 44 ? ;

  coupelles n° 55 et 60 ;

  jatte n° 62 ;

  vases-bobines n° 79.

- *vers le milieu du I^er^ s. :* certaines formes disparaissent ou se rencontrent de manière résiduelle (assiettes n° 40, 43 et 47-49, coupelles n° 55 et 60). Les formes les plus fréquentes sont les suivantes :

  assiettes n° 53 ;

  jattes n° 66 et 67 ;

  jattes n° 69 à 71 ;

  pots n° 80 ?

- *deuxième moitié du I^er^ s.* : la *terra nigra* devient de moins en moins abondante. Cependant, une forme fait son apparition et peut être considérée comme caractéristique de la période flavienne : la jatte n° 64. A la même période, certaines formes sont imitées en céramique grise (assiettes n° 53, jattes n° 64, en particulier).

Les décors ont totalement disparu.

c. Provenance des vases.

On peut distinguer deux grandes catégories : les vases produits dans la région et les vases importés.

- *Les productions régionales.*

Pour quelques-unes des formes, une fabrication bourguignonne est attestée :

* à Chalon-sur-Saône : jattes n° 67 ;

* à Vertault : coupelles n° 59, bols carénés n° 69 et bouteilles n° 86 ;

* à Nevers : assiettes n° 4, jattes n° 72, jattes à décor ocellé n° 65 et 75.

Un atelier reste à découvrir : il aurait fabriqué la forme n° 71, présente en abondance, en particulier à Alésia et Mâlain.

- *Les importations.*

Les études menées en diverses régions de Gaule permettent de reconnaître plusieurs grands pôles de productions (Chossenot 1987, Schnitzler 1978, p. 247 et suiv., Ménez 1985 et 1989). A partir de ces publications, il a été possible de proposer une provenance pour les formes bien attestées :

* ateliers du Centre : assiettes n° 3 et n° 53, coupelles n° 55 et bols ou jattes n° 66 ;

* ateliers champenois : assiettes n° 11 (atelier de Sept-Saulx), assiettes n° 50 (Sept-Saulx) et coupelles n° 56 et 57b (Courmelois) ;

* ateliers de l'Ouest : la forme n° 78 existe dans l'ouest et dans le centre de la Gaule, mais pas dans l'est. Y. Ménez la donne comme une importation d'Aquitaine, ou comme une imitation locale (Ménez 1985, p. 177).

TERRA NIGRA					
Typologie	**Lieu de découverte (*)**	**NMI**	**Datation**	**Sources documentaires**	**Fig.**
n° 39	Chalon 3	1	40-70	Joly, 1992, pl.20 n° 43	Fig. 4, n° 39
n° 40	Alésia	1	milieu I^er^ s.	Barral-Joly 1990, p. 13	
	Alésia	2	fin Auguste-Tibère	Sénéchal 1985, p. 25	
	Aligny-Cosne	1	vers milieu I^er^ s.	Bouthier 1975, fig. 10a	
	Autun 1	5	?	Réserves Musée Rolin	
	Autun 2	6	première moitié I^er^ s.	Serv. Arch. Municipal	
	Bolards 1	2	vers milieu I^er^ s.	Joubeaux 1982, pl. 7 B44, 5	
	Bolards 2	Nbrx	début et première moitié I^er^ s.	Planson 1978-79, pl. V, n° 23	
	Bourbon	1	premier tiers I^er^ s.	Joly 1990, fig. 90, n° 1	
	Bourbon	3	première moitié I^er^ s.	Joly 1990, fig. 76 et 77	
	Braux	8		Fouilles B. Farine	
	Chalon 1	1	I^er^ s.	Réserves Musée Denon	
	Chalon 3	1	45-65	Joly 1992, pl. 23, n° 85	Fig.4, n° 40
	Compierre	1	?	Réserves Musée Clamecy	
	Cosne	2	résiduel	Bouthier 1972, pl.V, n° 6 et 8	
	Cosne 1	1	I^er^ s.	Info. A. Bouthier	
	Decize 1	3	?	Base Arch. Beuvray	
	Entrains	1	fin I^er^ s. av.-début I^er^ s. apr.	Dépôt fouilles	
	La Chapelle-Mont-France	7	?	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	La Ferté	1	première moitié ou milieu I^er^ s.	Gaudillère 1978, p. 72, n° 1	
	Mâcon 1	2	deuxième moitié I^er^ s.	Barthélémy, Depierre 1990, fig. 9, n° 31 et 18, n° 25	
	Mâcon 1	1	milieu I^er^ s.	Barthélémy, Depierre 1990, fig.16, n° 13	

	Mâlain	5	première moitié I^er s.	Joly 1992, pl. 76, n° 53 et 54	
	Nevers 3		Tibère-Claude	Serv. Arch. Municipal	
	Port d'Arciat	1	H. S.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Sens 1	1	?	Réserves fouilles Rondel 1976	
	Uchizy	1	I^er s.	Info. J. Duriaud	
	Vertault		?	Joly 1992, pl. 110, n° 38	
n° 41	Alésia	3	10-15 à Néron	Bénard 1989, pl. 114, n° 1 et 116, n° 5	
	Autun 1	7	?	Réserves Musée Rolin	
	Autun 2	10	première moitié I^er s.	Serv. Arch. Municipal	
	Autun 3	1	fouille en cours	Serv. Arch. Municipal	
	Bassou		première moitié I^er s.	Info. L. Françoise-dit-Miret, Ph.Brunet	
	Bolards 2	Nbrx	première moitié I^er s.	Réserves Bolards	
	Bourbon	1	première moitié I^er s.	Joly 1990, fig.76, n° 21	
	Braux	1	Tibère-Claude	Info. B. Farine	
	Braux	2	Auguste	Info. B. Farine	
	Braux	11		Info. B. Farine	
	Chamvres	1	I^er s.	Base Arch. Passy (M. Prestreau)	
	Chamvres	1	Auguste-Tibère	Base Arch. Passy (E.Llopis)	
	Compierre	11	I^er s.	Réserves Musée Clamecy	
	Cosne	1	résiduel	Bouthier 1972, pl. V, n° 7	
	Cosne 1 et 3	1	I^er s.	Info. A. Bouthier	
	Cosne 2	1	vers 70	Info. A. Bouthier	
	Decize 1	14	?	Base Arch. Beuvray	
	Genay		?	Fouilles A. Cherblanc	
	Genlis	2	vers -20	Base Arch. A. 39	
	Lancharre	1	I^er s.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Langres 1	1	vers milieu I^er s.	Joly 1992, pl. 63, n° 144	Fig. 4, n° 41
	Mâlain	Nbrx	Auguste et première moitié I^er s.	Joly 1992, pl. 76, n° 55-56	
	Marloux	1	?	Armand-Calliat 1947, fig. 12	
	Ouges	1	?	Lamiral 1988, n° 84	
	Poil	1	-70/-60 à +50	Réserves Musée Rolin	
	Varzy	1	?	Adam 1984, pl. 14, n° 6/2	
	Vertault		?	Joly 1992, pl. 109, n° 37	
n° 42	Chalon 3	1	45-65	Joly 1992, pl. 24, n° 96	Fig. 4, n° 42
	La Chapelle-Mont-France	1	?	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Lancharre	2	I^er s. et H. S.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
n° 43	Autun 1	1	?	Réserves Musée Rolin	
	Autun 2	3	première moitié I^er s.	Serv. Arch. Municipal	
	Bolards 2	1	I^er s.	Joly 1992, pl. 5, n° 41	Fig. 4, n° 43
	Chalon 1	1	I^er s.	Réserves Musée Denon	
	Compierre	1	?	Réserves Musée Clamecy	
	Decize 1	1	?	Base Arch. Beuvray	
	Entrains	9	fin I^er av.-début I^er s. apr. J.-C.	Dépôt fouilles	
	Genlis	2	vers -20	Base Archéo. A. 39	
	Lancharre	1	I^er s.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Nevers 1	3	?	Serv. Arch. Municipal	
	Nevers 2	1	?	Serv. Arch. Municipal	
n° 44	Alésia	1	I^er s.	Baudot 1971, p. 126, n° 66	
	Autun 2	1	première moitié I^er s.	Serv. Arch. Municipal	
	Decize 1	3	?	Base Arch. Beuvray	
	Langres 1	1	30-50	Joly 1992, pl. 58, n° 74	Fig. 4, n° 44
	Langres 2	1	premier tiers I^er s.	Joly 1992 pl. 61 n° 119	
	Mâcon 1	1	première moitié I^er s.	Barthélémy, Depierre 1990, fig. 10, n°25	
	Mâcon 1	1	deuxième moitié I^er s.	Barthélémy, Depierre 1990, fig. 9, n° 28	
n° 45	Mâcon 1	1	deuxième moitié I^er s.	Barthélémy, Depierre 1990, fig. 25, n° 30	Fig. 4, n° 45
n° 46A	Autun 1	1	?	Réserves Musée Rolin	

	Autun 2	1	première moitié I^er s.	Serv. Arch. Municipal	
	Decize 2	1	en cours	Fouilles F. Conche	
	Vertault	2	?	Joly 1992, pl. 110, n° 40-41	Fig. 4, n° 46A
n° 46B	Vertault		?	Joly 1992, pl. 110, n° 40-41	Fig. 4, n° 46B
n° 47	Cosne 3 ?	1	I^er s.	Info. A. Bouthier	
	Mâlain	1	fin I^er s. av. J.-C.	Joly 1992, pl. 76, n° 59	Fig. 4, n° 47
n° 48A	Chalon 3	2	40-70	Joly 1992, non illustré	
	Mâlain	1	première moitié du I^er s.	Joly 1992, pl. 76, n° 57	Fig. 4, n° 48A
n° 48B	Azé	1	?	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	La Chapelle-Mont-France	1		Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Lancharre	2	I^er s.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Mâlain	1	début I^er s.	Joly 1992, pl. 76, n° 58	Fig. 4, n° 48B
	Sens 1	1	?	Fouilles Rondel 1976	
n° 48C	Lancharre	2	H. S.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Langres 1	1	milieu I^er s.	Joly 1992, pl. 61, n° 125	Fig. 4, n° 48C
n° 48D	Bolards 2	1	début I^er s.	Joly 1992, pl. 5, n° 38	Fig. 4, n° 48D
n° 49A	Alésia	3	-30 à +10	Bénard 1989, pl. 116, 1 à 3	
	Aligny-Cosne	1	vers milieu I^er s.	Bouthier 1975, fig. 10b	
	Bolards 2	1	Auguste	Joly 1992, pl. 5, n° 35	Fig. 4, n° 49A
	Compierre	1	?	Réserves Musée Clamecy	
n° 49B	Aligny-Cosne	1	première moitié I^er s.	Info. A. Bouthier	
	Alésia	1	I^er s.	Baudot 1971, p. 122	
	Alésia	1 ?		Bénard 1989, pl. 116 n° 4	
	Autun 1	1	?	Réserves Musée Rolin	
	Bolards 2	4	Auguste, première moitié I^er s.	Joly 1992, pl. 4-5, n° 36-38	
	Braux	7	Tibère-Claude et I^er s.	Fouilles B. Farine	
	Cosne 1	1	I^er s.	Info. A. Bouthier	
	Langres 2	1	30-50	Joly 1992, pl. 58, n° 73	
	Langres 1	2	milieu I^er s.	Joly 1992, pl. 61, n° 125 et 63, n° 145	
	Vertault	1	?	Joly 1992, pl. 110, n° 39	
n° 49C	Alésia	1	10/15 à Néron	Bénard 1989, pl. 116, n° 2	
	Braux 1	1		Fouilles B. Farine	Fig. 4, n° 49C
n° 49D	Braux	1		Fouilles B. Farine	Fig. 5, n° 49D
n° 50	Aligny-Cosne	1	première moitié I^er s.	Info. A. Bouthier	
	utun 1	3	?	Réserves Musée Rolin	
	Auxerre	1	en cours	Fouilles A. Bolle (park. Vaulabelle, 1992)	
	Chamvres	1	?	Dessin M. Prestreau	Fig. 5, n° 50
	Compierre	15	I^er s.	Réserves Musée Clamecy	
	Entrains	22	fin I^er av.-début I^er s. apr. J.-C.	Dépôt fouilles	
	Nevers 1	5	?	Serv. Archéo. Municipal	
n° 51	Bolards	1	première moitié I^er s.	Joly 1992, pl. 5, n° 37	Fig. 5, n° 51
n° 52	Autun 1	4	?	Réserves Musée Rolin	
	Chamvres	1	milieu-deuxième moitié I^er s.	Base Archéo. Passy (E.Llopis)	
	Compierre	7	?	Réserves Musée Clamecy	Fig. 5, n° 52
	Sens 2	1	?	Fouilles Perrugot	
n° 53	Alésia	1	Claude-Néron	Sénéchal 1985, p. 28	
	Aligny-Cosne	1	vers milieu I^er s.	Bouthier 1975, fig. 10c	
	Autun 1	13	?	Réserves Musée Rolin	
	Autun 2	14	première moitié I^er s.	Serv. Archéo. Municipal	
	Bolards 1	5	vers milieu I^er s.	Joubeaux 1982, B47	
	Bolards 2	14	Auguste et I^er s.	Joly 1992, pl.4 n° 23-34 et pl.8 n° 81, 84	Fig. 5, n° 53
	Bourbon	1	début II^e s. (résiduel)	Joly 1990, fig. 80, n° 15	
	Braux	4		Fouilles B. Farine	
	Chalon 1	12	I^er s.	Réserves Musée Denon	
	Chalon 3	25	45-65	Joly 1992, pl. 23, n° 86 et 87	
	Chamvres	2	milieu-deuxième moitié I^er s.	Base Archéo. Passy (E.Llopis)	

	Compierre	10	I^er s.	Réserves Musée Clamecy	
	Cosne	1	résiduel	Bouthier 1972, pl. V, n° 10	
	Cosne 1 et 3	1	I^er s.	Info. A. Bouthier	
	Decize 1	22	?	Base Arch. Beuvray	
	La Chapelle-Mont-France	15	?	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Lancharre	1	H. S.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Lancharre	1	I^er s.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Mâcon 1	2	I^er s.	Barthélémy, Depierre 1990, fig.15, n° 8	
	Mâcon 4	1	?	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Mâlain	Nbrx	première moitié du I^er s.	Joly 1992, pl. 75, n° 36, pl. 76, n° 52, pl. 92, n° 230 et 94, n° 273	
	Ouges	3	première moitié du I^er s.	Lamiral 1988, n° 73, 76 et 90	
	Poil	2	-70/-60 à 50	Réserves Musée Rolin	
n° 53B	Bolards 2	1	I^er s.	Joly 1992, pl. 5, n° 24	
	Compierre	2	?	Réserves Musée Clamecy	
	Lancharre	1	I^er s.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
n° 53C	Autun 1	2	?	Réserves Musée Rolin	
	Autun 2	1	première moitié I^er s.	Serv. Archéo. Municipal	
	Bolards 2	1	avant Claude-Néron	Joly 1992, pl. 4, n° 22	Fig.5, n° 53C
	Chalon 1	1	I^er s.	Réserves Musée Denon	
	Compierre	1	I^er s.	Réserves Musée Clamecy	
	Decize 1	1	?	Base Arch. Beuvray	
	La ChapelleMont-France	1		Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Lancharre	1	I^er s.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Langres 2	1	30-50	Joly 1992, pl. 58, n° 72	
	Mâcon 2	1		Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Mâlain	5	fin I^er s. av. et I^er s.	Joly 1992, pl. 74, n° 34 et pl. 75, n° 46	
	Malay-le-Grand.	1	?	Fouilles D. Perrugot	
n° 54	Bolards 2	1	I^er s av., Claude-Néron	Joly 1992, pl. 4, n° 22	Fig. 5, n° 54
n° 55	Alésia	1	milieu I^er s.	Barral-Joly, 1990, fig.6 n° 9	
	Alésia	1	première moitié I^er s.	Sénéchal 1985, n° 39	
	Autun 1	4	?	Réserves Musée Rolin	
	Bolards 1	3	milieu I^er s.	Joubeaux 1982, B51, 54, 169	
	Bolards 2	1	première moitié I^er s.	Joly 1992, pl. 5, n° 39	
	Chalon 1	3	I^er s.	Réserves Musée Denon	
	Chalon 3	1	45-65	Joly 1992, pl. 23, n° 88	Fig. 5, n° 55
	Chalon 3	6	milieu I^er s.	Joly 1992, pl. 19, n° 26	
	Genay	1	?	Fouilles A. Cherblanc	
	Lancharre	2	I^er s.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Mâcon 1		deuxième moitié I^er s.	Barthélémy, Depierre 1990, fig.9, n° 32	
	Sens 3	1	première moitié I^er s.	Fouilles D. Perrugot	
n° 56	Langres 1	1	milieu I^er s.	Joly 1992, pl. 63, n° 147	
	Vertault	1	?	Joly 1992, pl. 110, n° 44	Fig. 5, n° 56
n° 57A	Langres 2	1	30-50	Joly 1992, pl. 58, n° 77	
	Vertault		?	Joly 1992, pl. 110, n° 48	Fig. 5,n° 57A
n° 57B	Decize 1	1	?	Base Arch. Beuvray	
	Mirebeau	1	70-90 (résiduel)	Joly 1992, pl. 102, n° 25	
	Vertault	3	?	Joly 1992, pl. 110, n° 45-47	Fig. 5, n° 57B
n° 58	Chenôves	1	I^er s.	Joly 1992, pl. 40, n° 52	
	Mâlain	Nbrx	deuxième moitié du I^er s.	Joly 1992, pl. 78, n° 83	
	Vertault		?	Joly 1992, pl. 110, n° 45	Fig. 5, n° 58
n° 59	Vertault	1	?	Joly 1992, pl. 110, n° 43	Fig. 5, n° 59
n° 60A	Bourbon	1	première moitié du I^er s.	Joly 1990, fig. 77, n° 23	
	Chamvres	1	I^er s.	Base Arch. Passy (M.Prestreau)	
	Entrains	3	fin I^er av.-début I^er s. apr. J.-C.	Dépôt fouilles	
	Mâlain	1	dernier quart I^er s. av. J.-C.	Joly 1992, pl. 77, n° 79	

	Mâlain	1	I^er s.	Joly 1992, pl. 77, n° 78	
n° 60B	Alésia	1	Tibère ou Claude	Sénéchal 1986, p. 58	
	Alésia	1	10-15 à Néron	Bénard 1989, pl. 117, n° 6	
	Autun 1	1	?	Réserves Musée Rolin	
	Autun 2	1	première moitié I^er s.	Serv. Archéo. Municipal	
	Auxerre	1	?	Fouilles A. Bolle (park. Vaulabelle, 1992)	
	Bolards 2	4	début I^er s.	Joly 1992, pl. 5 n° 40 ; Planson 1978-79	Fig. 5, n° 60B
	Braux	3		Fouilles B. Farine	
	Chalon 3	1	45-65	Joly 1992, pl. 23, n° 90	
	Chamvres	1	I^er s.	Base Arch. Passy (M.Prestreau)	
	Decize 1	16	?	Base Arch. Beuvray	
	Entrains	1	fin I^er av.-début I^er s. apr. J.-C.	Dépôt de fouilles	
	Langres 1	1	vers milieu I^er s.	Joly 1992, pl. 63, n° 146	
n° 60C	Autun 2	2	première moitié I^er s.	Serv. Archéo. Municipal	
	Chalon 1	1	I^er s.	Réserves Musée Denon	
	Entrains	2	fin I^er av.-début I^er s. apr. J.-C.	Dépôt fouilles	
	Nevers 3		Tibère-Claude	Serv. Arch. Municipal	
	Nevers 2	1	vers Tibère ?	Serv. Arch. Municipal	
	Sens 4	1	I^er s.	Perrugot 1989, n° 197a	
	Vertault	1	?	Joly 1992, pl. 110, n° 51	Fig. 5, n° 60C
n° 61	Bolards 2	1	I^er s.	Joly 1992, pl. 5, n° 41	
	Cosne 3	1	I^er s.	Info. A. Bouthier	
	Genay	2	II^e s. (résiduel)	Joly 1992, pl. 45, n° 68	
	Mâlain	1	début II^e s. (résiduel)	Joly 1992, pl. 92, n° 231	Fig. 5, n° 61
n° 62	Compierre	2	?	Réserves Musée Clamecy	
	Mâlain	1	fin I^er s. av. J.-C.	Joly 1992,, pl. 77, n° 80	
n° 63	Vertault		?	Joly 1992, pl.110, n° 54	Fig. 6, n° 63
n° 64	Alésia	2	Claude-Hadrien	Sénéchal 1985, p. 60-61	
	Autun 2	1	première moitié I^er s.	Serv. Archéo. Municipal	
	Auxerre	1	?	Fouilles A. Bolle (park. Vaulabelle, 1992)	
	Bassou		première moitié I^er s.	Info. L. Françoise-dit-Miret,Ph.Brunet	
	Braux	1	Flaviens	Fouilles B. Farine	
	Braux	1		Fouilles B. Farine	
	Chamvres	2	milieu-deuxième moitié I^er s.	Base Archéo. Passy (E.Llopis)	
	Compierre	2	?	Réserves Musée Clamecy	
	Genay	1	?	Fouilles A. Cherblanc	
	La Chapelle-Mont-France	6	?	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Lancharre	1	I^er s.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Mâlain	Nbr	début II^e s.	Joly 1992, pl. 92, n° 232 et 233	Fig. 6, n° 64
	Ouges	5	deuxième moitié I^er s.	Lamiral 1988, n° 229-235	
	Port d'Arciat	1	H. S.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
n° 65	Compierre		I^er s.	Devauges-Cazauran 1981, n° 36	
	Beuvray		?	Devauges-Cazauran 1981, n° 126	
	Nevers 2	1	Auguste-Tibère	Serv. Archéo. Municipal	Fig. 6, n° 65
n° 66A	Autun 2	1	première moitié I^er s.	Serv. Archéo. Municipal	
	Bolards 1	1	deuxième moitié I^er s.	Joubeaux 1982, B117	
	Chalon 1	1	I^er s.	Réserves Musée Denon	
	Chalon 3	11	45/65	Joly 1992, pl. 24, n° 92-93	Fig. 6, n° 66A
	Compierre	1	?	Réserves Musée Clamecy	
	La Chapelle-MontFrance	5		Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Lancharre	1	I^er s.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
n° 66B	Autun 2	1	première moitié I^er s.	Serv. Arch. Municipal	
	Chalon 3	10	45/65	Joly 1992, pl. 24, n° 94	Fig. 6, n° 66B
	Mâcon 4	1	?	Réserves Group. Arch. Mâc.	
n° 67	Autun 2	1	première moitié I^er s.	Serv. Archéo. Municipal	
	Bolards 2	4	début I^er s.	Joly 1992 pl. 5, n° 43	

	Chalon 3	36	40-70	Joly 1992, pl.24, n° 98-101	Fig. 6, n° 67
	Chenôves	2	I^er s.	Joly 1992, pl. 40, n° 51	
	Lancharre	1	I^er s.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
avec	Alésia	1	début I^er s.	Baudot 1971, p. 23, n° 55	
décor	Chalon 2	Nbrx	augustéen	Augros 1985, p. 54	
ondé	Chalon 3	11	40-70	Joly 1992, pl. 24, n° 102	
n° 68	Bolards 2	1	Auguste	Joly 1992, pl. 5, n° 44	Fig.6, n° 68
	Decize 2	1	étude en cours	Fouille F. Conche	
n° 69	Vertault		?	Joly 1992, pl. 110, n° 52	Fig.6, n° 69
n° 70	Langres 1	1	vers milieu I^er s.	Joly 1992, pl. 61, n° 127	Fig. 7, n° 70
n° 71	Alésia	1	Claude-fin I^er s.	Mangin 1981, pl. X, n° 4	
	Alésia	1	milieu Ier-II^e s.?	Sénéchal 1985, p. 67-70	
	Alésia	2 ?		Bénard 1989, pl. 117, n° 10	
	Genay	1	?	Fouille A. Cherblanc	
	Langres 1	1	vers milieu I^er s.	Joly 1992, pl. 61, n° 127	
	Langres 2	1	30-50	Joly 1992, pl. 58, n° 78	
	Mâlain	2	60-80	Joly 1992, pl. 90, n° 192 et 193	Fig. 7, n° 71
n° 72	Autun 1	1	?	Réserves Musée Rolin	
	Bourbon	1	première moitié du I^er s.	Joly 1990, fig. 77, n° 22	
	Compierre	2	?	Réserves Musée Clamecy	
	Compierre	5	?	Réserves Musée Clamecy	
	Nevers 1	3 ?	?	Serv. Arch. Municipal	
	Nevers 3 (décor ondé)		Tibère-Claude	Serv. Arch. Municipal	Fig. 7, n° 72
n° 73	Bourbon	1	?	Joly 1990, fig. 93, n° 9	
	Vertault		?	Joly 1992, pl. 110, n° 53	Fig. 7 n° 73
n° 74	Alésia	1	dernier tiers I^er s. av. J.-C.	Mangin 1981, pl. XVII, n° 20	
	Alésia	1	I^er s.	Baudot 1971, p. 122 44	
	Alésia	1	Tibère	Olivier-Rabeisen 1988, fig. 6	
	Bourbon	1	premier tiers I^er s.	Joly 1990, fig. 90, n° 2	
	Braux	1		Fouilles B. Farine	
	Decize 1	4	?	Base Arch. Beuvray	
	Mâlain	1	Auguste	Joly 1992, pl. 80, n° 103	Fig. 7, n° 74
	Poil	1	-70/-60 à +50	Réserves Musée Rolin	
n° 75	Aligny-Cosne	1	première moitié I^er s.	Info. A. Bouthier	
	Cosne		?	Devauges-Cazauran 1981, n° 42	
	Cosne 2	1	vers 70	Info. A. Bouthier	
	Cosne 3	1	I^er s.	Info. A. Bouthier	
	Nevers 3		Tibère-Claude	Serv. Arch. Municipal	Fig. 7, n° 75
n° 76	Chalon 1	1	I^er s.	Réserves Musée Denon	
	Bolards 2	3	début I^er s.	Planson 1978-79, pl. 5, n° 9-11	Fig. 7, n° 76
	Mâlain	1	I^er s.	Joly 1992, pl. 77-78	
	Decize 1	7	?	Base Arch. Beuvray	
	Lancharre	2	I^er s.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Mâcon 1	1	première moitié I^er s.	Barthélémy, Depierre 1990, fig. 10, n° 24	
	Mâcon 1	1	début I^er s.	Barthélémy, Depierre 1990, fig. 14, n° 16	
	Nevers 3		Tibère-Claude	Serv. Arch. Municipal	
	Poil	1	-70/-60 à +50	Réserves Musée Rolin	
n° 77	Bourbon	1 ?	début II^e s.	Joly 1990, fig.85, n° 5	
	Langres 1	1	H. S.	Joly 1992, pl. 72, n° 286	Fig. 7, n° 77
n° 78	Bolards 2	2	début I^er s.,Tibère-Claude	Joly 1992, pl. 8, n° 82 et pl. 5, n° 42	Fig. 8, n° 78
	La Chapelle-Mont-France	1 ?	?	Réserves Group. Arch. Mâc.	
n° 79	Autun 1	2	?	Réserves Musée Rolin	
	Autun 2	3	première moitié I^er s.	Serv. Archéo. Municipal	
	Chalon 3	1	?	Inédit	
	Compierre	7	I^er s.	Réserves Musée Clamecy	
	Cosne 1 et 3	1	I^er s.	Info. A. Bouthier	

	Decize 1	18	?	Base Arch. Beuvray	
	Entrains	5	fin I^er av.-début I^er s. apr. J.-C.	Dépôt fouilles	Fig. 8, n° 79
	Langres 1	1	vers milieu I^er s.	Joly 1992, pl. 61, n° 124	
	Malay-le-Grand.	1	0-10	Fouilles D. Perrugot	
	Mont-Beuvray	3	?	Fouilles anciennes	
	Nevers 1	3	?	Serv. Arch. Municipal	
	Nevers 2		vers Tibère ?	Serv. Arch. Municipal	
n° 80	Autun 1	1	?	Réserves Musée Rolin	
	Auxerre	2	?	Fouilles A. Bolle (park. Vaulabelle, 1992)	
	Bolards 2	2	?	Joly 1992, pl. 5, n° 45	
	Chamvres	3	milieu-deuxième moitié I^er s.	Base Archéo. Passy (E.Llopis)	
	Chenôves	1	I^er s.	Joly 1992, pl. 40, n° 53	Fig. 8, n° 80
	La Chapelle-Mont-France	1		Réserves Group.Arch.Mâc.	
	Lancharre	1	I^er s.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Lancharre	2	H. S.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
n° 81	Vertault	1	?	Joly 1992, pl. 111, n° 57	Fig. 8, n° 81
n° 82	Chalon 1	1	I^er s.	Devauges 1979, p. 455, fig. 19	
	Vertault	2	?	Musée Châtillon-sur-Seine	Fig. 8, n° 82
n° 83	Auxerre	1	?	Fouilles A. Bolle (park. Vaulabelle, 1992)	
	Chamvres	1	milieu-deuxième moitié I^er s.	Base Arch. Passy (E.Llopis)	
	Compierre	2	?	Réserves Musée Clamecy	
	Langres 2	1	vers milieu I^er s.	Joly 1992, pl. 55, n° 27	Fig. 8, n° 83
n° 84	Langres 1	1	premier tiers du I^er s.	Joly 1992, pl. 61, n° 120	Fig. 8, n° 84
n° 85	Braux	1		Fouilles B. Farine	Fig. 8, n° 85
n° 86	Auxerre	1	?	Fouilles A. Bolle (park. Vaulabelle, 1992)	
	Cosne	1	Flaviens	Bouthier 1977, p. 20, fig. 4	
	Vertault	2	?	Joly 1992, pl. III, 58-59	Fig. 8, n° 86

Tableau 1 - Tableau 1 - Provenance des formes de *terra nigra*.
(*) Codage des sites : Autun 1 (contextes divers, réserves du musée Rolin) ; Autun 2 (Institution St-Lazarre, rue au Raz) ; Autun 3 (Lycée militaire) ; Bolards 1 (nécropole) ; Bolards 2 (agglomération antique) ; Chalon 1 (nécropole de la Citadelle) ; Chalon 2 (rue de Rochefort, fouille de M. Augros, 1983) ; Chalon 3 (rue de Rochefort, fouille de G. Monthel, 1989) ; Cosne 1 (Jardin Geaugirard, 7, rue du Dragon) ; Cosne 2 (cave Beauvois, 37, rue Saint-Jacques) ; Cosne 3 (propriété Collay) ; Decize 1 (fouilles F. Conche 1991) ; Decize 2 (fouilles D. Pagès) ; Langres 1 (Marché Couvert) ; Langres 2 (av. de Turenne) ; Mâcon 1 (nécropole des Cordiers) ; Mâcon 2 (rue de l'Héritan) ; Mâcon 3 (fouilles des Carmélites) ; Mâcon 4 (Cours Moreau 1968) ; Mâcon 5 (Cours Moreau 1991) ; Mâlay 1 (site n° 110) ; Mâlay 2 (rue Alsace-Lorraine) ; Sens 1 (rue Chambertrand, fouilles Rondel, 1976) ; Sens 2 (rue d'Alsace-Lorraine) ; Sens 3 (Hôtel du Parc) ; Sens 4 (cours Tarbé) ; Sens 5 (maison de retraite Vermiglio).

3. La *terra rubra*.

a. Le répertoire (Fig. 10).

Le répertoire se limite à des assiettes (n° 87 à 91) et des gobelets à pied ou calice (n° 92 à 94).

Les vases ne portent généralement pas de décors. On note cependant la présence de cercles réalisés à la barbotine blanche sur les calices sénonais (Perrugot 1990).

b. Chronologie.

Les ensembles bien datés ayant permis la découverte de vases en *terra rubra* sont peu nombreux et couvrent apparemment le I^er s. apr. J.-C. (Tableau 2). A Sens (atelier de la maison de retraite Vermiglio), il semble

TERRA RUBRA					
Typologie	**Lieux de découverte (*)**	**NMI**	**Datation**	**Sources documentaires**	**Fig.**
n° 87	Langres 1	2	H. S.	Joly 1992, pl. 72, n° 291	Fig. 9, n° 87
	Malay 1	1	0-20	Fouilles Perrugot	
n° 88	Langres 1	1	30-50	Joly 1992, pl. 59, n° 103	
	Vertault		?	Joly 1992, pl. 114, n° 106	Fig. 9, n° 88
n° 89	Chalon 3		40-70	Inédit	
	Vertault		?	Joly 1992, pl. 114, n° 109-111 ? 112 ?	Fig. 9, n° 89
n° 90	Aligny-Cosne	1	première moitié I^er s.	Info. A. Bouthier	
	Lailly	1	première moitié I^er s.	Information A. Kœhler	
	Vertault		?	Joly 1992, pl. 114, n° 107 et 108	Fig. 9, n° 90

n° 89-90 ?	Autun	1	début I^er s. ?	Rebourg 1987, p. 163, n° 287	
	Chamvres	1	milieu-deuxième moitié I^er s.	Base Arch. Passy (E.Llopis)	
n° 91	Compierre	1	?	Réserves musée Clamecy	Fig. 9, n° 91
n° 92	Sens 5	Nbrx	50-120	Perrugot 1990, fig. 47, n° 15	
	Vertault		?	Joly 1992, pl. 114, n° 10	Fig. 9, n° 92
n° 93	Bassou		première moitié I^er s.	Info. L. Françoise dit Miret Ph. Brunet	
	Lailly	1	première moitié I^er s.	Information A. Kœhler	
	Sens 5	Nbrx	50-120	Perrugot 1990, fig. 47, n° 16 et fig. 49	Fig. 9, n° 93
n° 94	Chamvres	1	milieu-deuxième moitié I^er s.	Base Arch .Passy (E.Llopis)	
	Compierre	1 ?	?	Réserves Musée Clamecy	
	Malay 2	1	deuxième moitié I^er-II^e s.	Fouilles Perrugot	
	Sens 5	Nbrx	50-120	Perrugot 1990, fig. 50, n° 17	Fig. 9, n° 94
N.I	Chamvres	1	milieu-deuxième moitié I^er s.	Base Arch. Passy (E.Llopis)	
	Compierre	1	?	Réserves musée Clamecy	
	Entrains	1	fin I^er av.-début I^er s. apr. J.-C.	Dépôt fouilles	
	Neuvy-sur-Loire	1	I^er s. ?	Bouthier 1984, p. 23	

Tableau 2 - Provenance des formes de *terra rubra*.
(*) Cf. Légende Tableau 1.

cependant que la production perdure jusqu'aux années 120 (Perrugot 1990, p. 17).

c. Provenance des vases.

La *terra rubra* est attestée uniquement dans le nord de la région prospectée (Sénonais, Châtillonnais et Langres). Ailleurs, on la rencontre de façon tout à fait exceptionnelle.

- *Les productions régionales* :

Deux centres de production ont été reconnus :

* à Sens (Perrugot 1990) : gobelets n° 92 à 94 ;

* à Vertault : assiettes n° 88 à 90, gobelets n° 92.

- *Les importations* :

* atelier de la vallée de la Vesle (Mourmelon-le-Petit) : assiettes n° 87.

III. PRODUCTIONS "DANS LE CERCLE" DE LA *TERRA RUBRA*

Ce terme regroupe des céramiques à pâte fine, de couleur orange clair à orange vif, aux surfaces laissées brutes, lissées ou, plus exceptionnellement, recouvertes sur l'extérieur d'un engobe rouge. En Bourgogne, elles sont appelées "céramiques fines orangées" (Mangin 1981).

1. Le répertoire (Fig. 10).

Il comporte uniquement des formes hautes, fermées (gobelets ou pots : n° 95 à 99), inspirées des vases à parois fines.

Son répertoire typologique présente de fortes analogies avec les gobelets connus en *terra rubra*, appelés

FINE ORANGEE					
Typologie	**Lieu de découverte (*)**	**NMI**	**Datation**	**Sources documentaires**	**Fig.**
n° 95	Braux	Nbrx	Auguste	Fouilles Farine	
	Chalon 3	4	40-70	Joly 1992, pl. 21, n° 54-56, 139	
	Chenôves	1	I^er s.	Joly 1992, pl. 40, n° 56	
	Entrains	3	fin I^er av.-début I^er s. apr. J.-C.	Dépôt fouilles	
	La Chapelle-Mont-France	2		Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Lancharre	5	I^er s.	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Langres	Nbrx	Auguste-début I^er s.	Fouilles Joly 1990	Fig. 9, n° 95
	Mâcon 2	1	?	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Malay	1	0-20	Fouilles Perrugot	
n° 96	Langres 1	1	vers milieu I^er s.	Joly 1992, pl. 63, n° 153	
	Langres 2	Nbrx	Auguste-début I^er s.	Fouilles Joly 1990	Fig. 9, n° 96
	Mâcon 2	1 ?	?	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Mâcon 3	1	?	Réserves Group. Arch. Mâc.	
n° 97	Entrains	3	fin I^er av.-début I^er s. apr. J.-C.	Dépôt fouilles	
	Nevers 3		Tibère-Claude	Serv. Arch. Municipal	Fig. 9, n° 97
n° 98	Bolards 2	1	I^er s. av., Flaviens	Planson 1978-1979, pl. VIII, n°3	
	Chamvres	1		Base Arch. Passy (M. Prestreau)	
	Langres 1	1	premier tiers du I^er s.	Joly 1992, pl. 63, n° 137	

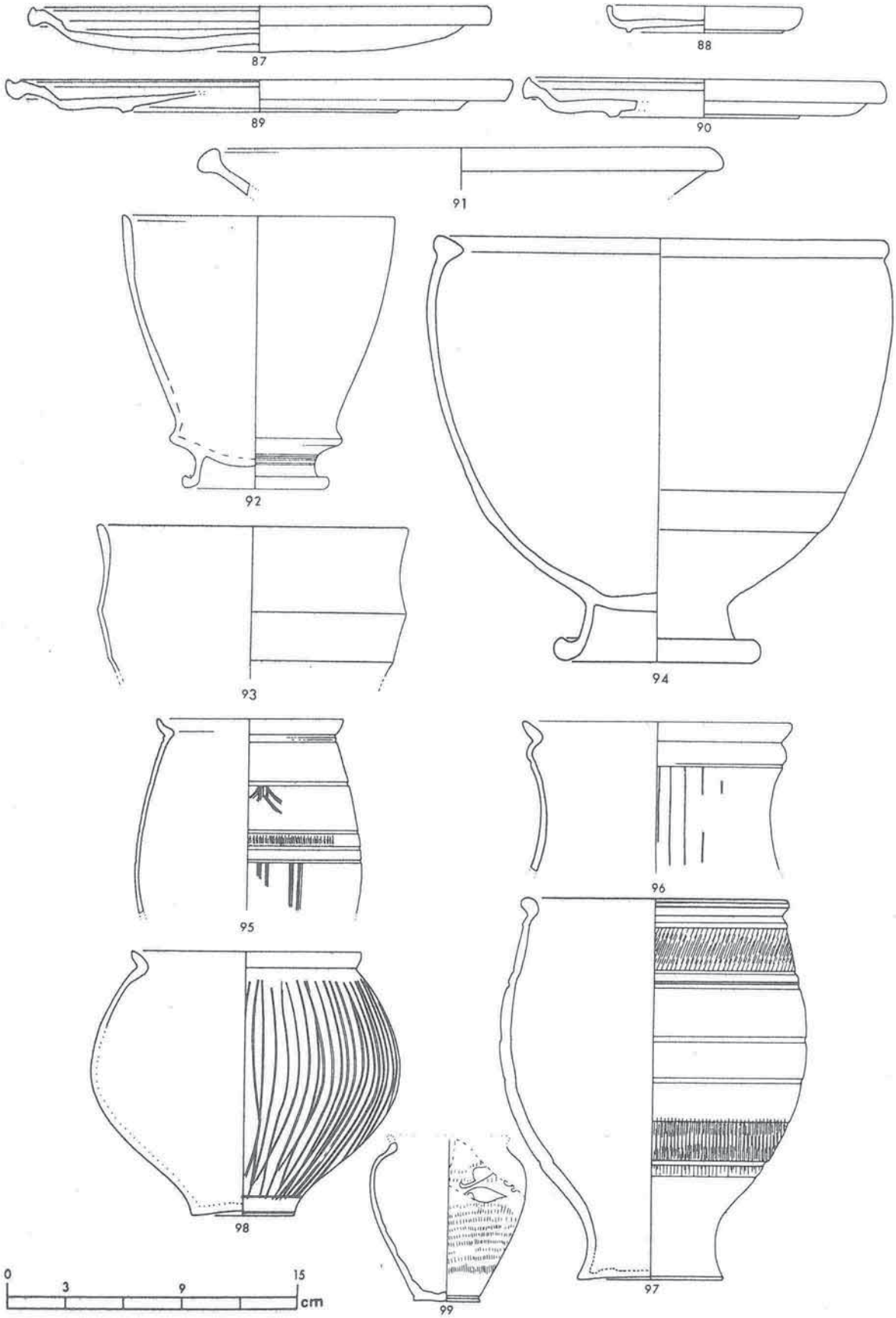

Figure 10 - *Terra rubra*. 87 : assiette sans pied ; 88 : assiette à paroi convexe ; 89-90 : assiettes carénées ; 91 : assiette carénée ? ; 92-94 : gobelets à pied (Provenance : cf. Tableau 2)
Céramiques "fines orangées". 95-99 : pots ou gobelets (Provenance : cf. Tableau 3 ; n° 97 : dessin D. Guillaumet).

	Mirebeau	1	I^er s.	Dépôt fouilles	Fig. 9, n° 98
	Sens 5	1		Fouilles Perrugot	
	Uchizy	1	?	Fouilles J. Duriaud	
	La Chapelle-Mont-France	1	?	Réserves Group. Arch. Mâc.	
	Mâlain	Nbrx	I^er s.	Joly 1992, pl. 85, n° 131-133	
	Ouges	1	Claude	Lamiral 1988, n° 300	
n° 99	Alésia	Nbrx	Claude-Néron	Sénéchal 1985, p. 83-85	
	Autun	2	?	Réserves Musée Rolin	
	Langres 2	1	vers milieu I^er s.	Joly 1992, pl. 54, n° 19	Fig. 9, n° 99
	Mâlain	1	I^er s.	Dollé 1979, pl. 69, n° 471	

Tableau 3 - Provenance des formes de céramiques fines orangées.
(*) Cf. légende Tableau 1.

"tonnelets". Il s'agit vraisemblablement d'un exemple d'adaptation d'un répertoire à une technique locale.

Les décors.

Les vases portent presque toujours un décor, le plus fréquemment réalisé à base d'incisions (n° 95 à 98). Plus exceptionnellement, on rencontre des décors réalisés à la barbotine (végétal : n° 99, ou à base d'épingles à cheveux, à Vertault : Joly 1992, pl. 113, n° 101) ou encore des décors sablés (en particulier à Vertault : Joly 1992, pl. 114, n° 104 et 105).

2. Chronologie.

Les vases en céramique fine orangée apparaissent dès la période augustéenne précoce, sur de nombreux sites (en particulier à Braux, au Mont-Beuvray et à Langres)(Tableau 3). Ils sont très abondants jusqu'aux environs du règne de Tibère. Vers le milieu du I^er s., on commence à les rencontrer de manière résiduelle. Leur diminution, puis leur disparition, résultent de l'arrivée massive des céramiques à parois fines engobées.

3. Ateliers.

Le site de Vertault a livré de nombreux ratés de cuisson de vases en céramique fine orangée.

A Nevers, la production de pots à décor guilloché ou réalisé à la molette (décor de sapins dit "type Beuvray) est attestée.

IV. Les estampilles.

1. Typologie (Fig 11 à 13).

Les estampilles sur *terra nigra* (Tableau 4) ou *terra rubra* ne se rencontrent pas très fréquemment. Un seul site, Vertault, a livré un ensemble important, soit plus de 450 marques qui attestent au moins cinquante noms différents. Cette découverte (et la présence de ratés de cuisson) a permis de supposer l'existence d'un atelier sur le site (Lorimy 1923).

On peut distinguer trois grands ensembles d'estampilles : les marque simples (sur une seule ligne), les

TERRA NIGRA						
Estampille	**Lieu déc. (*)**	**Typologie**	**Place**	**Datation**	**Sources documentaires**	**Illustration**
AV... / IVNO	Chalon 3	assiette	C	40-60	Joly 1992, pl. 23, n° 85	Fig. 11, n° 1
AVO.. / IVNO	Bolards 2	assiette	C	av. Claude-Néron	Réserves Bolards, n° 335	Fig. 11, n° 2
AVO.. / RLCS	Bolards 2	assiette	C	av. Claude-Néron	Réserves Bolards, n° 349	Fig. 11, n° 3
B... / ..AV	Vertault	assiette	C	?	Musée Châtillon	Fig. 11, n° 4
COTO / COTOS ?	Mont-Beuvray	?	?		Album Thiollier	
DITAV / DITAV	Mont-Beuvray	?		?	Bémont 1972, p. 153, note 16	
IIII / IIII	Chalon 1	coupelle	C	I^er s.	Réserves musée Denon	Fig. 11, n° 15
IITOVA / LT.CCIO	Chalon 1	?		I^er s.	Inventaire M. Augros	
IL.... / CIA....	Vertault	?		?	Musée Châtillon	Fig. 11, n° 6
LVCIO / O.S.FE	Chalon 1	coupelle	C	I^er s.	Inventaire M. Augros (4 ex.)	
JOIA.. / .VO...	Braux	assiette	C	?	Fouilles B. Farine	Fig. 11, n° 7
M..... / D.....	Braux	assiette	C	?	Fouilles B. Farine	Fig. 11, n° 8
MAF / MAf ?	Alésia	assiette	C	?	Sénéchal 1985, p. 25, n° 1	Fig. 11, n° 9
VIM / .IIRO	Compierre	assiette	C	?	Musée Clamecy	Fig. 11, n° 10
ATA	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 171, n° 41	
ATEI	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 168, n° 14	
ATES	Vertault	coupelle	C	Auguste	Lorimy 1923, p. 172, n° 42	
ATVCCVS	Mont-Beuvray	?		?	Bémont 1972, p. 153, note 16	
AVRO	Mont-Beuvray	?		?	Album Thiollier	
BOLLVS	Langres	?		?	Drouhot 1977, p. 368, n° 134	

BOUDOS	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 172	
CAVLIANVS	Langres	assiette	R	?	Drouhot 1977, p. 369, n° 224	
H	Alésia	assiette	C	fin Auguste-Tibère	Sénéchal 1985, p. 39, n° 2	Fig. 11, n° 12
IAP ou *IAB*	Alésia	coupelle	C	première moitié I^er s.	Sénéchal 1985, p. 39, n° 12	Fig. 11, n° 11
IC)IICIH	Alésia	assiette	R		Mangin 1981, n° 52	
IVLIVS	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 172	
IVOH	Mont-Beuvray	?		?	Album Thiollier	
LULLO:N	Autun	assiette	R	?	Rebourg 1987, p. 156	
LULLON:N ?	Autun	assiette	C	?	Rebourg 1987, p. 156	
MARIO	Vertault	assiette	R	Auguste	Lorimy 1923, p. 172	Fig. 12, n° 13
MATS	Bolards 2	assiette ?		Auguste	Réserves Bolards, n° 368	Fig. 12, n° 14
MED	Langres	coupelle	R	?	Drouhot 1977, p. 370, n° 230	
MEDICO	Langres	?		?	Drouhot 1977, p. 369, n° 167	
MIRO	Langres 2	assiette	C	40-70	Joly 1992, pl. 58, n° 75	Fig. 12, n° 15
MVID ?	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 172	
NIN	Vertault	coupelle	C	?	Musée Châtillon	Fig. 12, n° 16
OLOCIOS	Mont-Beuvray	?		?	Bémont 1972, p. 153, note 16	
OY.ITY	Vertault	jatte		?	Musée Châtillon	Fig. 12, n° 17
RIOCOS	Mont-Beuvray	?		?	Bémont 1972, p. 153, note 16	
ROCOS (2)	Mont-Beuvray	assiette	C	Auguste	Bémont 1972, p. 151, fig. 2, n° 2	Fig. 12, n° 18
SEN ?	Mont-Beuvray	?		?	Album Thiollier	
TITIO	Chalon 1	coupelle	C	I^er s.	Réserves musée Denon	Fig. 13, n° 19
VAX	Vertault	coupelle	C	?	Musée Châtillon	Fig. 13, n° 20
VERO	Sens 3	coupelle	C	I^er s.	Dessin D. Perrugot	Fig. 13, n° 21
VISER	Alésia	assiette	C	I^er s.	Baudot 1971, p.122	Fig. 13 n° 22
.....*LIOI*	Langres	assiette	R	?	Joly 1992 pl. 72, n° 287	Fig. 13, n° 23
.....*EENV* ?	Langres	?	R	?	Drouhot 1977, p. 370, n° 226	
.....*OICOS* ?	Mont-Beuvray	?		?	Bémont 1972, p. 153, note 16	
.....*ORIOS* ?	Mont-Beuvray	?		?	Album Thiollier	
illisible	Chalon 3	coupelle	C	40-60	Joly 1992, pl. 23, n° 88	Fig. 13, n° 24
illisible	Lailly	assiette	C	première moitié I^er s.	dessin A. Kœhler	Fig. 13, n° 25

Tableau 4 - Provenance des estampilles sur *terra nigra*.
(*) Cf. légende Tableau 1.
R = marque radiale ; C = marque centrale.

marques doubles (sur deux lignes) et les marques anépigraphes.

Les marques simples sont les plus fréquentes.

Les estampilles se trouvent, le plus souvent, sur les assiettes n° 40 (Fig. 5) ou les coupelles n° 55 (Fig. 6). On peut noter deux exceptions intéressantes sur deux vases en *terra nigra* provenant de Vertault : la marque n° 13 sur une assiette carénée et la marque n° 17 sur une jatte à collerette.

Les estampilles doubles sont exceptionnelles sur *terra rubra* : un seul exemplaire provient de Vertault (cf. Tableau 5).

TERRA RUBRA						
Estampille	**Lieu déc. (*)**	**Typologie**	**Place**	**Datation**	**Sources documentaires**	**Illustration**
SVIMI MO	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 171, n° 35	
ABALVS (?)	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 39	
AETVSSA	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 25	
ANDECO	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 27	
ANEACVS	Langres	?		?	Drouhot 1977, n° 223	
ATTA	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 19	
CIRVCA	Vertault	assiette	C	Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 24	
COC	Langres	?		?	Drouhot 1977, n° 225	
COMACVS	Langres	assiette		I^er s.	Drouhot 1979, n° 25	
COMACVS	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 29	
CRIXIO	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 3	

DACOVIR	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 30	
DASSOS	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 172	
DIVATI	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 7	
DONIIS	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 32	
EITO	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 31	
ILLOS	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 5	
INAC	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 2	
INDVI	Langres	?		?	Drouhot 1977, n° 227	
INGIINVS	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 20	
IOP.LIVN	Langres	coupelle		?	Drouhot 1977, n° 228 et 229	
IV.L'IOS	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 33	
LII'OTAI	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 36	
M	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 4	
MAT	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 9	
MLF?	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 1	
NON	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 6	
NOVILIF	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 21	
ONI	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 17b	
PAPILOS	Vertault	assiette	CR	Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 18	
RIATV	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 172	
ROMA...	Langres 1	assiette	C	première moitié I^{er} s.	Joly 1992, pl. 63, n° 151	Fig. 13, n° 29
SER	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 172	
V.IEI	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 8	
VIRIODACI	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 22	
VTAVSSA	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 167, n° 26	
.....MINI	Langres 2	assiette	C	40-60	Joly 1992, pl. 59, n° 104	Fig. 13, n° 27
anépigraphe	Vertault	assiette	C	?	Musée Châtillon	Fig. 13, n° 28

Tableau 5 - Provenance des estampilles sur *terra rubra*.
(*) Cf. légende Tableau 1.
R = marque radiale ; C = marque centrale.

***TERRA NIGRA* ou *TERRA RUBRA* ?**						
estampille	**lieu déc. (*)**	**typologie**	**place**	**datation**	**Sources documentaires**	**illustration**
CVVMVI	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 170, n° 28	
NON	Langres	?		?	Drouhot 1977, p. 367, n° 129	
NONICO	Langres	?		?	Drouhot 1977, p. 363, n° 22	
ATEO I VIAO	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 169, n° 23	
MIN I IIM?	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 168, n° 13	
..ATEO I WO	Vertault	?		Auguste	Lorimy 1923, p. 171, n° 38	

Tableau 6 - Provenance des estampilles sur *terra nigra* ou *terra rubra*.
(*) Cf. légende Tableau 1.
R = marque radiale ; C = marque centrale.

FINE ORANGEE						
Estampille	**Lieu déc. (*)**	**Typologie**	**Place**	**Datation**	**Sources documentaires**	**Illustration**
BALIBOS	Nevers 3	?	C	Tibère-Claude	Serv. Arch. Municipal	Fig. 14, n° 31
B...GNATO	Nevers 3	Pot	C	Tibère-Claude	Serv. Arch. Municipal	Fig. 14, n° 29
NIIRTOMARO	Nevers 3	Pot	C	Tibère-Claude	Serv. Arch. Municipal	Fig. 14, n° 30

Tableau 7 - Provenance des estampilles sur céramiques fines orangées.
(*) Cf. légende Tableau 1.
R = marque radiale ; C = marque centrale.

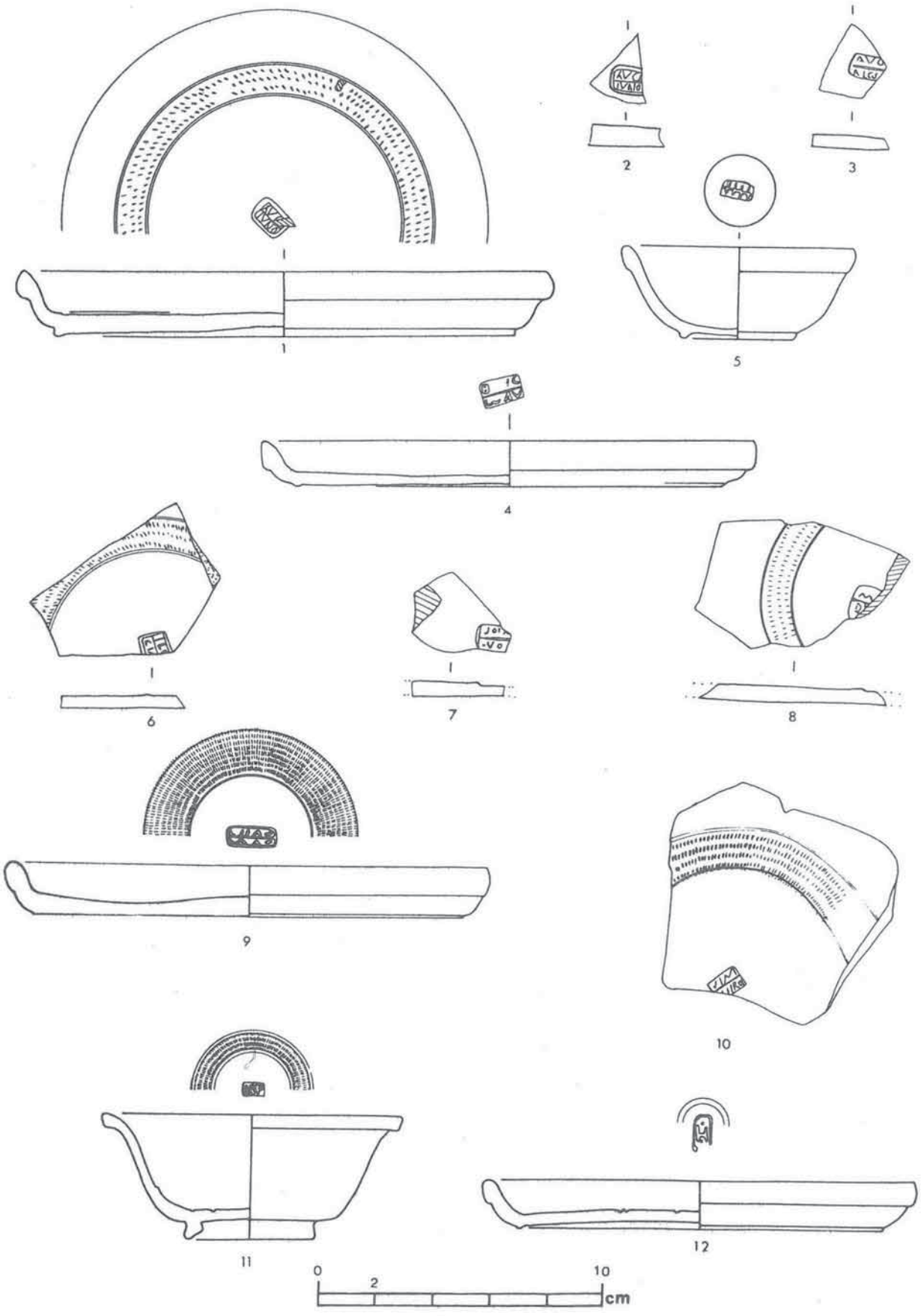

Figure 11 - *Terra nigra*, estampilles.
Provenance : cf. Tableau 4 (n° 9, 11, 12 : dessins d'apr. Sénéchal 1985).

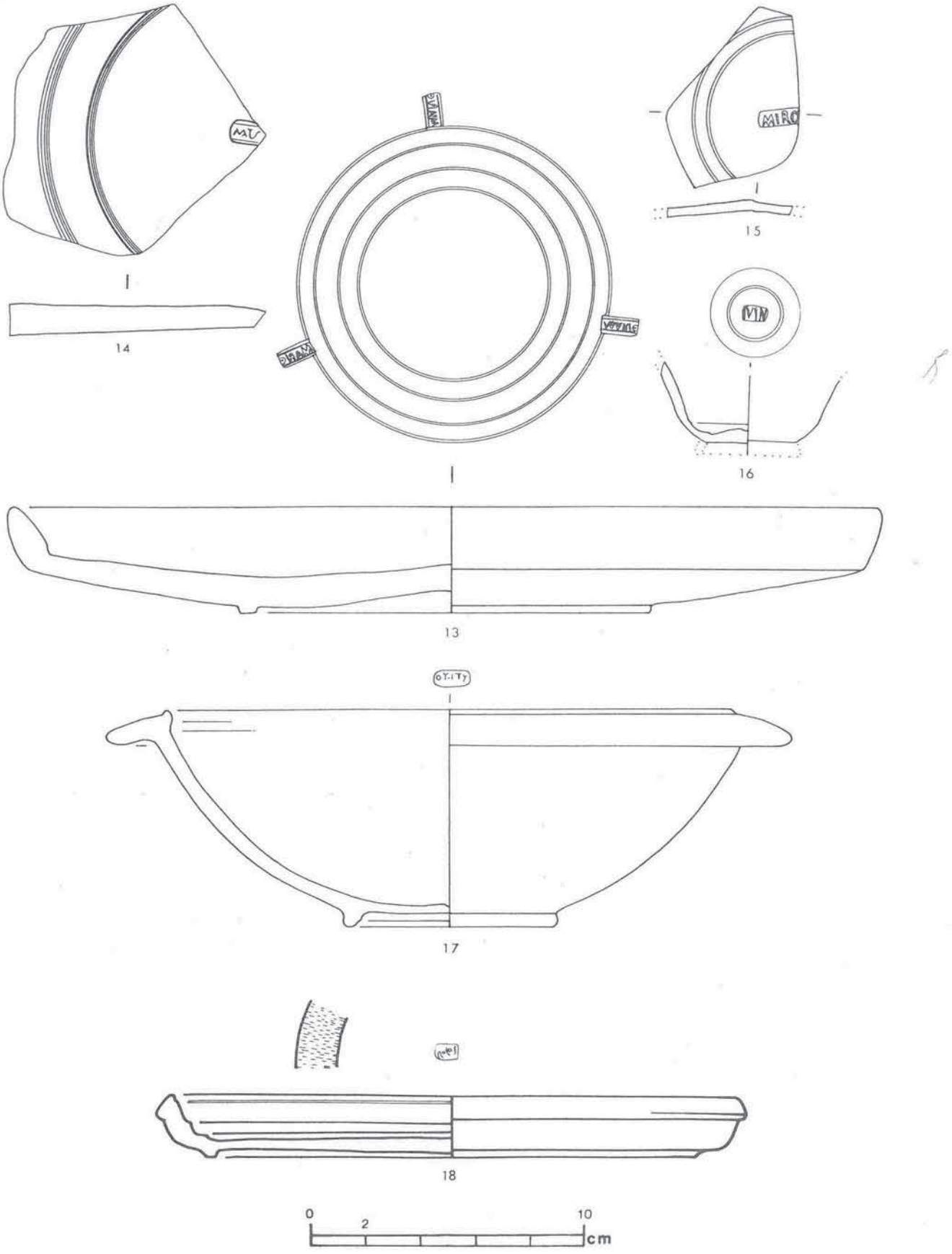

Figure 12 - *Terra nigra*, estampilles.
Provenance : cf. Tableau 4 (n° 18 : dessin d'apr. Bémont 1972).

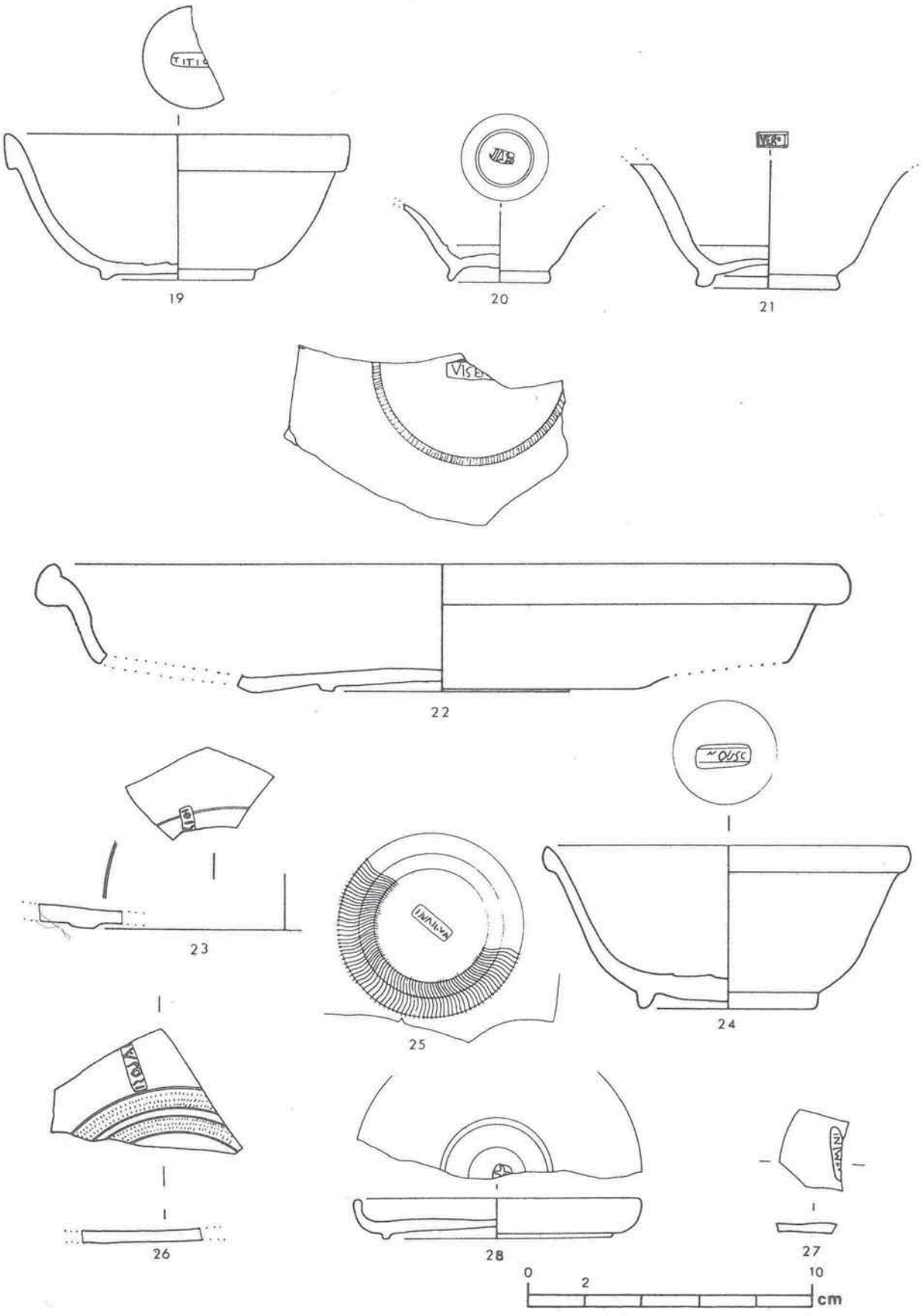

Figure 13 - *Terra nigra* et *Terra rubra*, estampilles.
Provenance : cf. Tableaux 4 et 5 (n° 21 : dessin D. Perrugot ; n° 22 : dessin d'apr. Baudot 1971 ; n° 25 : dessin A. Kœhler).

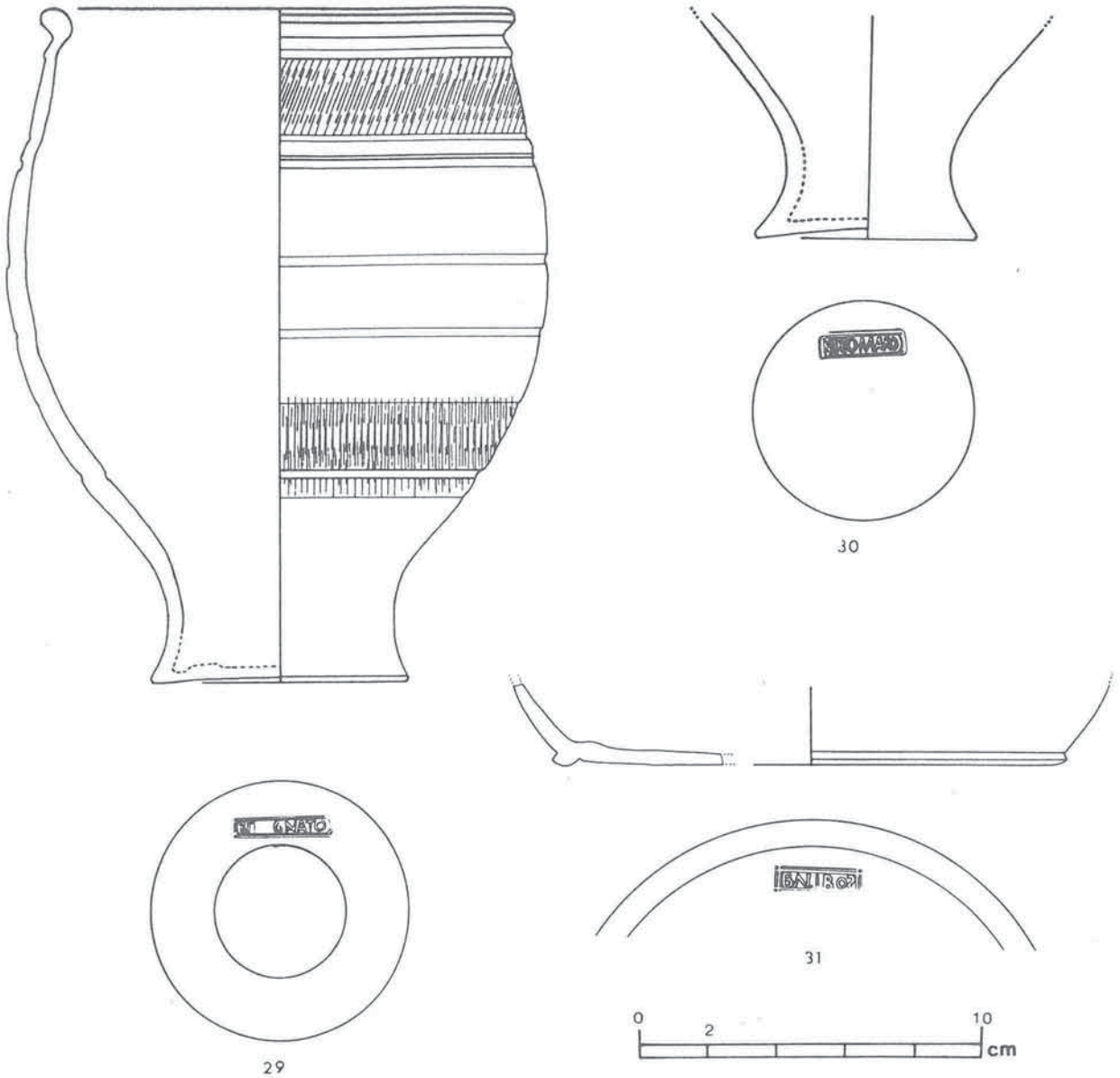

Figure 14 - Céramique "fine orangée", estampilles.
Provenance : cf. Tableau 7 (dessins D. Guillaumet).

A Nevers (rue des Remparts, étude en cours), des estampilles sur céramiques fines orangées (Tableau 7) ont été retrouvées, en plusieurs exemplaires (Fig. 14).

2. Chronologie.

Les estampilles provenant de contextes bien datés ne sont pas légion. La rareté des exemplaires bien calés chronologiquement ne permet pas d'aller très loin dans l'interprétation.

Cependant, on peut remarquer que les exemplaires datés de façon précise appartiennent à la période Auguste-Tibère et que les marques ont été généralement imprimées sur les formes les plus précoces (cf. *supra*).

3. Lieux de production des estampilles

Comme nous l'avons déjà signalé, les estampilles sont relativement rares, en dehors de Vertault. Curieusement, dans la région prospectée, nous n'avons repéré que deux estampilles susceptibles de provenir de Vertault : COMACVS et NON provenant de Langres (cf. Tableaux 4 et 5), alors que certains des noms retrouvés à Vertault apparaissent sur plusieurs sites de Gaule (Hofmann, s.d., p. 23-35). Ainsi, on rencontre NON à Andernach, Luxembourg, Titelberg, Trèves, Vechten ; PAPILOS à Andernach, Mayence, Reims, Trêves et Weisenau ; ILLOS à Bingen, Camulodunum, Lebach, Luxembourg, Nimègue, Reims, Rouen, Vechten, Weisenau, par exemple.

Il semblerait que les produits de l'atelier de Vertault aient été diffusés vers le nord-est de la Gaule et les camps du *limes* plutôt que vers notre région d'étude.

Pour la quasi-totalité des quelques estampilles recueillies, il n'a pas été possible de proposer une origine ou des parallèles connus. Quelques-unes, cependant, sont connues :

- ROMA, trouvée à Langres (Fig. 13, nº 26), connaît un parallèle à Camulodunum (Hofmann s.d., p. 32).
- MED et MEDICO (Langres) existent à l'atelier de Sept-Saulx (Chossenot 1987, fig. 5).

Enfin, notons que la marque ATTA provenant de Vertault se rencontre également à Sept-Saulx (Chossenot 1987, fig. 6).

V. CONCLUSION

Cette étude montre qu'il importe de distinguer soigneusement les céramiques de type *terra nigra* et *terra rubra* des autres productions qui s'en rapprochent (céramiques grises fumigées, céramiques fines orangées). En effet, un tel travail met en évidence des différences régionales et chronologiques non négligeables.

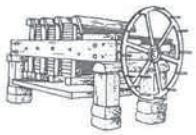

NOTE

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans l'aide ou l'autorisation de nombreux archéologues bourguignons : M. Augros, L. Bonnamour et M. Feugère (Chalon-sur-Saône, la Citadelle), D. Barthélémy (Mâcon), J. Bénard (Alésia), N. Berthelier-Ajot (Vertault), A. Bolle (Auxerre), M. Bonneau (Compierre-Champallement), A. Bouthier (Alligny-Cosne et Cosne-sur-Loire), P. Chardron-Picault (Serv. Arch. Municipal Autun), F. Cognot (Azé, La Chapelle-du-Mont-de-France, Lancharre, Port d'Arciat, Mâcon), F. Conche (Decize et Genlis), J. Duriaud (Tournus, Uchizy), B. Farine (Braux), L. Françoise-dit-Miret et Ph. Brunet (Bassou), M.-Cl. Fontaine (musée Clamecy), D. Guillaumet (dessins Nevers), J.-P. Guillaumet (Decize, Mont-Beuvray), A. Kœhler (Lailly), D. Maranski (Serv. Arch. Municipal Nevers), B. Maurice (musée Rolin Autun), J. Messonnier (Entrains-sur-Nohain), R. Niaux (Poil), D. Perrugot (Mâlay-le-Grand, Sens), C. Pommeret (Nuits-St-Georges, Les Bolards), M. Prestreau et E. Llopis (Chamvres).

BIBLIOGRAPHIE

Adam 1984 : R. ADAM, Varzy : découvertes et perspectives. Camosine, dans *Annales des Pays Nivernais*, 40-41, 1984, p. 10-14.

Album Thiollier : F. et N. THIOLLIER (dir.), *Fouilles du Mont-Beuvray. Ancienne Bibracte*, St-Etienne, 1899, pl. LIX.

Almagro *et al.* 1991 : M. ALMAGRO-GORBEA *et al.*, Les fouilles du Mont-Beuvray (Nièvre-Saône-et-Loire), Rapport biennal 1988-1989, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 42, 1991, p. 271-298.

Almagro-Gorbea, Gran-Aymerich 1992 : M. ALMAGRO-GORBEA et J. GRAN-AYMERICH, *El estanque monumental de Bibracte (Mont-Beuvray, Borgona)*, Editorial complutense Madrid 1992.

Armand-Calliat 1947 : L. ARMAND-CALLIAT, Les fouilles de Marloux près Mellecey en 1945, dans *Gallia*, V, 1947, p. 417-426.

Augros 1984 : M. AUGROS, Les ateliers de potier augustéens de St-Jean-des-Vignes, dans *M.S.H.A.C.*, 53, 1984, p. 43-57.

Barral 1992 : Ph. BARRAL, Note sur la céramique indigène de la Tène Finale dans la vallée de la Saône, dans *L'Agedu Fer dans le Jura, Cahiers d'Archéologie Romande*, 57, 1992, p. 271-278.

Barral, Guillaumet 1990 : Ph. BARRAL, J.-P. GUILLAUMET, Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze, dans *Il était une fois la Côte-d'Or*, Catalogue d'exposition , Ed. Errance, 1990, p. 65-69.

Barral, Joly 1990 : Ph. BARRAL, M. JOLY, Un habitat du Ier s. découvert à la pointe du Mont-Auxois (031), dans *B.S.S.S.F.A.*, III-1, 1990, p. 9-15.

Barthélémy 1985 : A. BARTHELEMY, Les sites de Varennes-les-Mâcon et de Saint-Symphorien-d'Ancelles (Saône-et-Loire), dans *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône (VIIe-Ier siècles av. n. è.)*, 6e suppl. à la *Revue Archéologique de l'Est*, C.N.R.S., 1985.

Barthélémy, Deplerre 1990 : A. BARTHELEMY, G. DEPIERRE, La nécropole gallo-romaine des Cordiers à Mâcon, dans *Groupement Archéologique du Mâconnais*, 1990.

Baudot 1971 : F. BAUDOT, *Recherches sur le matériel trouvé à Alésia dans l'îlot F, en 1970-1971*, Mémoire de maîtrise, Dijon, 1971.

Bémont 1971 : C. BEMONT, Vases gris décorés et signés du début du Ier siècle p.C., dans *Antiquités Nationales*, 1971, 3, p. 67-78.

Bémont 1972 : C. BEMONT, Terra Nigra trouvée à Vichy (Allier), dans *Gallia*, XXX, 1972, p. 149-166.

Bénard 1989 : J. BENARD, *Les niveaux précoces du centre public d'Alésia*, Thèse de 3e cycle, Université de Bourgogne, Dijon, 1989, T. III, p. 48-52.

Bouthier 1972 : A. BOUTHIER, Un sous-sol/cave du IIème s. à Cosne-sur-Loire, étude du mobilier céramique, dans *Revue Archéologique de l'Est*, XXIII, 1972, p. 398-414.

Bouthier 1975 : A. BOUTHIER, Condate, La villa rustica gallo-romaine des vallées à Alligny-sur-Cosne, dans *Annales des Pays Nivernais*, 1975, 10-11, p. 25 et suiv.

Chossenot 1987 : M. et D. CHOSSENOT, Introduction à l'étude de la céramique gallo-belge dans la vallée de la Vesle (Marne), dans *Revue Archéologique de l'Est*, XXXVIII, 1987, p. 113-124.

Deffressigne 1986 : S. DEFFRESSIGNE, Découvertes de la Tène III à Avallon (Yonne), dans *Revue Archéologique de l'Est*, XXXVII, 1986, p. 122-129.

Devauges 1979 : J. B. DEVAUGES, Informations archéologiques (Chalon-sur-Saône), dans *Gallia*, 37, 1979, p. 455.

Devauges, Cazauran 1981 : J. B. DEVAUGES, M.-Cl. CAZAURAN, Les céramiques ocellées en Gaule de la fin de l'Indépendance à l'époque gallo-romaine, dans *Revue Archéologique de l'Est*, XXXII, 1981, p. 89-119.

Dollé 1979 : Ch. DOLLE, La céramique fine de Mâlain-Mediolanum, dans *Cah. Arch. Mém.*, 4, 1979, p. 75-76.

Gaudillère 1978 : A. GAUDILLERE, Céramique gallo-romaine précoce du site de St-Ambreuil-La Ferté, dans *Découvertes Archéologiques en Tournugeois*, 6, 1978, p. 71-77.

Hofmann s.d. : B. HOFMANN, Introduction à l'étude des marques sur vases gallo-belges (Centre de Recherches Archéologiques du Vexin Français), dans *Cahiers Archéologiques*, 1, sans date.

Joly 1990 : M. JOLY, La céramique commune, dans M. ROUVIER-JEANLIN, M. JOLY, J.-C. NOTET, *Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), un atelier de figurines en terre cuite gallo-romaines (les fouilles du Breuil : 1985-1986)*, D.A.F., 25, Paris, 1990, p. 169-197.

Joly 1992 : M. JOLY, *Recherches sur la céramique commune gallo-romaine dans l'est de la Bourgogne*, thèse de doctorat, Dijon, 1992.

Joubeaux 1981 : H. JOUBEAUX, *La nécropole gallo-romaine des Bolards à Nuits-St-Georges. Les nécropoles gallo-romaines de Dijon à Nuits-St-Georges*, Thèse de 3ème cycle, Dijon, 1981.

Joubeaux 1982 : H. JOUBEAUX, Etude du matériel, I. céramique, verrerie, figurines, dans Coll., *La nécropole gallo-romaine des Bolards, Nuits-Saint-Georges*, 1982, Ed. du C.N.R.S., p. 43-101.

Lamiral 1988 : Ph. LAMIRAL, *Contribution à l'étude de la céramique commune de la villa gallo-romaine du Vernois (Côte-d'Or) située sur le tracé de l'autoroute A31*, Mémoire de maîtrise, Dijon, 1988.

Lorimy 1923 : H. LORIMY, Rapport sur la découverte faite à Vertillum (Vertault, Côte-d'0r) d'un important dépôt de poterie à noms gaulois, avec nombreux déchets de fabrication, dans *Bull. Arch. du Com. des Trav. Hist. et Scient.*, 1923, p. 161-174.

Mangin 1981 : M. MANGIN, *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*, Société Les Belles Lettres, Paris, 1981.

Ménez 1985 : Y. MENEZ, Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule, dans *Cahiers de Quimper antique*, 2, 1985.

Ménez 1989 : Y. MENEZ, La céramique fumigée ("terra nigra") du Bourbonnais. Etude des collections de Néris-les-Bains et de Chateaumeillant, dans *Revue Archéologique du Centre*, 28, 1989, p. 117-178.

Olivier, Rabeisen 1988 : A. OLIVIER, E. RABEISEN, La ville gallo-romaine. Le théâtre, sondages au sommet de la cavea (037), dans *B.S.S.S.F.A.*, 1988, I, 1, p. 3-7.

Périchon, Péronnet 1989 : R. PERICHON, P. PERONNET, Céramiques peintes laténiennes de Decize (Nièvre), dans *Revue Archéologique de l'Est*, XL, 1989, p. 93-104.

Perrin 1975 : M. PERRIN, Essai de classification typologique de la céramique de la Tène III découverte à Tournus, dans *Bull. de la Soc. des Amis des Arts et des Sciences de Tournus*, 72, 1975, p. 3-116.

Perrugot 1989 : D. PERRUGOT, Sens, cours Tarbé, céramiques (nº 197) ; Sens, atelier des Sablons (nº 203 à 204) ; Sougères-sur-Sinotte (nº 259 à 261), dans Catalogue d'exposition *L' Yonne et son passé, 1989, p. 153, p. 156-158 et p. 188-189.*

Perrugot 1990 : D. PERRUGOT, L'atelier de céramique gallo-romain de Sens, dans *Bull. de la Soc. Arch. de Sens*, 32, 1990.

Planson 1978-79 : E. PLANSON, La céramique non sigillée des Bolards (Côte-d'Or), dans *Journées Archéologiques de la Direction des Antiquités de Bourgogne*, 1978 et 1979, p. 15-27.

Rebourg 1987 : A. REBOURG, La vaisselle en terre cuite, dans Coll., *Autun-Augustudunum capitale des Eduens*, Catalogue de l'exposition tenue en 1985, Autun, 1987, nº 253-264, 287-290, 544, p. 151-153, 163 et 269-270.

Schnitzler 1978 : B. SCHNITZLER, *La céramique gallo-belge dans l'est de la France*, Thèse de 3e cycle, Strasbourg, 1978.

Sénéchal 1985 : R. SENECHAL, *La céramique commune d'Alésia* (Bibliothèque Pro Alésia IX, Université de Dijon), 1985.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : M. VANDERHOEVEN

***Bernard HOFMANN** : Vous avez présenté un gobelet en terra nigra avec un décor guilloché ; comment expliquez-vous la couleur différente du fond ? S'agit-il d'une condition de cuisson particulière ?*

***Martine JOLY** : Le vase, que j'assimile aux productions de terra rubra, a été trouvé tel quel dans un dépotoir. La partie supérieure est non engobée, lissée, d'où cet aspect brun foncé, tandis que la partie inférieure a reçu un engobe rouge.*

***Bernard HOFMANN** : Ou alors, comme l'indique notre ami Haalebos, c'est peut-être le résultat de l'empilement des vases dans le four ?*

***Martine JOLY** : On peut mettre cela sur le compte de l'empilement, mais il n'empêche que seule la partie inférieure est engobée.*

***Tahar BEN REDJEB** : Je pense que cette différence entre le fond des tonnelets et la partie supérieure –on l'a systématiquement sur pratiquement l'ensemble des tonnelets– correspond avant tout au mode d'empilement dans les fours.*

***Michel VANDERHOEVEN** : On a cela à peu près partout.*

***Tahar BEN REDJEB** : Quant à savoir s'il y a un engobe différent sur la partie inférieure et sur les 2/3 supérieurs, je suis un peu sceptique.*

***Martine JOLY** : Quand on voit les vases, cela se remarque bien.*

***Frédéric CONCHE** : On connaît, au Mont-Beuvray, des productions similaires qui sont légèrement antérieures, avec des décors à la molette. On a effectivement des fonds qui sont rouges, mais, en plus, le col est également de la même couleur. Je ne pense donc pas que ce soit un problème d'empilement ou d'enfournement.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Yvan BARAT
Patrick BLASZKIEWICZ
Didier VERMEERSCH

LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE DANS LE GRAND OUEST (NORMANDIE, ÎLE-DE-FRANCE) : ÉTAT DE LA QUESTION

Cette étude portant sur des sites normands et franciliens (Fig. 1) tente d'offrir une "vue" plus claire sur le problème de la "Gallo-belge"[1] et sur sa diffusion dans les régions avoisinant la vallée de la Seine, notamment sur le rôle commercial de cette dernière.

Plusieurs sites ont servi de base pour cette étude. Ceux-ci sont essentiellement urbains et offrent, de par leur répartition, leur fonction et surtout la relative abondance de leur mobilier, un échantillon représentatif de la diffusion de ces céramiques dans la région. Par ailleurs, un inventaire systématique des estampilles a été entrepris, dont le *corpus* (pour l'Ile-de-France) fera l'objet d'une publication ultérieure.

PARIS : Capitale des *Parisii*. Les contingences conjoncturelles de construction de la connaissance (temps) font que seules ont été examinées, dans le cadre de cette étude, les estampilles découvertes depuis le siècle dernier et conservées au musée Carnavalet.

LES MUREAUX (78) : Site portuaire en bord de Seine, fouillé entre 1982 et 1989 (direction : Y. Barat), assurant un rôle de poste frontière entre les Veliocasses au nord et les Carnutes au sud. Un abondant matériel, où les *terra nigra* et *rubra* tiennent une importante place, couvre une large période, depuis la fin de l'Indépendance jusqu'à Marc-Aurèle.

BEAUMONT-SUR-OISE (95) : Cette agglomération secondaire antique a été mise en place au début du I^er^ s., au carrefour de l'Oise et de la route antique Beauvais-Paris. Elle se désagrège à partir de la fin du III^e^ s. et survit péniblement jusqu'à l'orée du Bas Moyen Age. Les fouilles de sauvetage récentes de La Blanche-Voye-Lycée Polyvalent ont livré de nombreux ensembles de toutes époques (direction : D. Vermeersch). Nous avons échantillonné en étudiant le mobilier de quatre zones sur les seize fouillées.

MEAUX (77) : Capitale de la cité des Meldes (*Meldi*). Les fouilles de sauvetage récentes de la rue Alfred-Maury (direction : D. Magnan) ont mis au jour de nombreuses fosses et caves qui ont fourni un matériel abondant sur l'ensemble de la période antique. C'est à partir de cette fouille que nous avons l'étude et l'estimation de la *terra nigra* et de la *terra rubra* de la ville de Meaux.

TAVERNY (95) : Les fouilles de sauvetage (1972-77) de ce petit *vicus* routier remontent déjà à plusieurs années (direction : G. Gouyet puis Cl. Soulier). Placé le long de la route antique Rouen-Paris, route qui porte le nom de "Chaussée Jules César", ce site n'a fourni que peu de mobilier du I^er^ s. et ne nous a pas permis d'établir de pourcentages de l'utilisation des céramiques en *terra nigra* et *terra rubra* par rapport aux autres catégories de céramiques.

MELUN (77) : Agglomération secondaire fouillée par J.-C. Chanez et J. Cottard puis par la Direction Régionale des Antiquités (J. Galbois et S. Benhadou). Seul un bref examen des formes et des estampilles a, pour le moment, été effectué.

COUTANCE (50) : Chef-lieu de tribu (les *Abrincates*) à l'époque de l'Indépendance. Des fouilles déjà anciennes (Le Pesant 1963) ont notamment livré de nombreuses amphores Dressel 1 et des *terra nigra*.

CAEN (14) : *Vicus* de Tanneurs, à mettre en rapport avec le chef-lieu des Viducasses (Vieux) au Haut-Empire. Importants niveaux précoces.

BAYEUX (14) : Chef-lieu des Bajocasses, peu de fouilles programmées et de nombreuses découvertes fortuites, hormis un dépotoir fouillé en 1984 (P. David).

---

1 Nous nous abstenons de toute définition, qu'elle soit d'ordre pratique ou géographique, quant à la céramique gallo-belge. D'autres s'y emploieront sûrement dans ces Actes. On peut quand même signaler que, globalement, est nommée céramique gallo-belge (même au sud de la Seine) toute céramique en *terra nigra* ou *terra rubra* produite au I^er^ s. et quasi exclusivement au I^er^ s. Suit d'ailleurs un panel de formes spécifiques, ce qui n'est plus du tout le cas pour les "Gallo-belges" du nord de la France des II^e^ et III^e^ s. apr. J.-C.

Figure 1 : Carte des sites étudiés.

EVREUX (27) : Chef-lieu des *Aulerques Eburovices*, position de carrefour privilégiée entre Seine et Eure et entre les routes ouest et nord-sud. De nombreuses fouilles y ont été menées ; c'est le site le plus représentatif de Normandie.

ROUEN (76) : Au début du Haut-Empire, cette cité apparaissait comme une ville de deuxième ordre par rapport à Lillebonne ; néanmoins quelques niveaux précoces ont livré du matériel en quantité relativement abondante.

METHODES DE TRAVAIL

Sur tous ces sites, les disparités de la documentation (différences de méthode de fouilles, de quantité, de classement) sont telles qu'il a fallu utiliser un panachage de méthodes : comptage strict à Evreux et Caen, pourcentage à Rouen, sélection de séries particulières à Coutances et à Taverny.

De la même façon, les références livresques utilisées ne sont que le reflet des typologies existantes et, par là-même, l'image des disparités céramiques entre les divers sites et surtout entre les régions normande et francilienne.

LES PATES

Une première classification des pâtes rencontrées en Ile-de-France a été réalisée, en liaison avec un tessonier, à fin de comparaison avec les centres ou régions de production avérés. Dans un certain nombre de cas, il a été possible d'attribuer des groupes à un atelier ou une région, avec un minimum de certitude (Tableau 1).

A l'issue d'un premier examen, il semble que plusieurs groupes puissent être réunis. Il en est ainsi des groupes 4, 8, 9, 10 et 18. La présence d'un cœur gris ou noir et une surface légèrement plus foncée pour le 18 étant les seules différences par rapport au groupe 4. Quant aux autres, les variations observées ne sont peut-être dues qu'à des irrégularités de cuisson. Ceci demanderait bien sûr à être vérifié ultérieurement. La même remarque est à effectuer en ce qui concerne les groupes 1 et 7 ainsi que 5 et 14. Les groupes 5 et 14 pourraient s'apparenter à ce que J.-C. Carmelez nomme "céramiques marbrées" sur le site de Bavay. L'estampille commune ARANTEDV est, là aussi, un argument en ce sens.

Des *terra rubra* à enduit rouge pompéien.

Les groupes 4 et 18 (plus les autres apparentés), qui peuvent être attribués (avec de fortes probabilités) à l'atelier de Mourmelon-le-Petit ou à son environnement immédiat, correspondent au groupe TR 1 défini par T. Ben Redjeb à Amiens. La présence d'un engobe rouge interne assez épais pose le problème de la relation avec les productions dites "à enduit rouge pompéien" ; ce d'autant plus que plusieurs exemplaires présentent indubitablement des traces charbonneuses montrant qu'ils ont servi de plats à cuire. D'autre part, la forme classique Gose 293/294 réalisée dans cette technique paraît systématiquement apode (de la même façon qu'à Amiens). Enfin, on constatera l'existence de plats réalisés dans ces mêmes pâtes, non intégrés dans le répertoire classique des gallo-belges mais pré-

Groupes de pâtes	Description	Origine supposée
Groupe 1	Pâte rouge orangé, plus ou moins feuilletée et tendre. Surface engobée, rouge orangé, satinée et lustrée. L'engobe est parfois de qualité médiocre et a tendance, dans ce cas, à s'écailler.	Vallée de la Vesle et/ou Rhénanie
Groupe 2	Pâte orangée très fine, parfois assez claire, très dure, sans dégraissants visibles (exceptés parfois de rares fragments de quartz). Surface de même couleur, apparemment sans engobe, satinée à brillante, très lustrée.	Livry (vallée de la Vesle)
Groupe 3	Pâte de couleur chamois, finement grenue. Surface engobée, orangée, brillante et assez dure.	Centre
Groupe 4	Pâte beige clair, grenue et feuilletée. La surface externe est de même couleur que la pâte, lissée, avec traces rougeâtres dans le sens du tournage (éclaboussures d'engobe ?). La surface interne est seule couverte d'un engobe généralement assez épais, de couleur rouge à orangé, lustré. Cet engobe déborde sur l'extérieur de la lèvre.	Mourmelon (vallée de la Vesle)
Groupe 5	Pâte rose sombre, grenue avec petits points rouges dans la pâte (oxydes métalliques). Surface variable, du rose sombre au blanc, d'aspect marbré, brillante et lustrée, assez dure.	Reims
Groupe 6	Pâte rose à cœur beige, engobe extérieur rouge, lustré, assez épais. Ne concerne que des calices.	Seine-et-Marne Yonne
Groupe 7	Pâte rose orangé à cœur beige (équivalent à TR 8 et 10), engobe extérieur orange plus ou moins lustré. Ne concerne que des calices.	Mourmelon ?
Groupe 8	Pâte grenue, blanche à crème, assez sableuse. Surface engobée, orangée, plus ou moins mate (lustrage érodé ?).	Mourmelon ?
Groupe 9	Pâte blanc crème, très claire, grenue. Surface externe lissée et de même couleur avec traces rouges dans le sens du tournage. Seule la surface interne est couverte d'un engobe rouge foncé, mat et assez épais.	Mourmelon
Groupe 10	Pâte grenue, à cœur crème et franges chamois ; petites inclusions rouges et blanches. Surface externe rose, lissée, mate, peu ou pas brillante. Surface interne engobée et lissée, rouge, d'aspect plutôt mat.	Mourmelon ?
Groupe 11	Pâte ocre rosé sombre, très chargée en mica. Surface externe rose sombre avec peut-être des traces d'engobe assez fugaces. Surface interne engobée, de couleur rouge sombre (type "sang séché"), satinée.	Centre
Groupe 12	Pâte rose à cœur noir. Surface externe rouge ; engobe épais et lustré. Surface interne mate et brute, rose.	Seine-et-Marne/Yonne
Groupe 13	Pâte grenue, orangée. Surface de même couleur, satinée et lustrée. Pas d'engobe sûrement définissable.	Reims ?
Groupe 14	Pâte rose, très claire, presque blanche. Surface externe lustrée et de même couleur. Surface interne rose, marbrée, engobée.	Vallée de la Vesle ?
Groupe 15	Pâte rose, grenue avec inclusions noires et blanches. Surface interne de même couleur, mate. Surface externe engobée, rouge, satinée.	Seine-et-Marne/Yonne
Groupe 16	Pâte beige rosé, dure et grenue. Surface interne de même couleur, mate. Surface externe engobée, rouge orangé, satinée.	Vesle ?
Groupe 17	Pâte brun-rose à cœur parfois noir, riche en mica. Surface engobée et lustrée, couleur lie-de-vin.	Centre ?
Groupe 18	Pâte beige à cœur gris ou noir, grenue. Surface externe de même couleur que la pâte, lissée avec traces rougeâtres dans le sens du tournage. Surface interne couverte d'un engobe épais, de couleur rouge à orangé, lustré. L'engobe déborde sur l'extérieur de la lèvre.	Mourmelon ?
Groupe 19	Pâte rose violacé. Surface interne mate et brute, rose. Surface externe rouge, satinée ; engobe épais, adhérant mal.	Seine-et-Marne/Yonne
Groupe 20	Pâte ocre rose à fines inclusions blanches. Engobe extérieur rouge sombre, lustré. Ne concerne que les calices globulaires à lèvre rentrante (deuxième forme).	Seine-et-Marne/Yonne
Groupe 21	Pâte orangée, dure ; surface lustrée plus ou moins sombre. Concerne des gobelets et tonnelets.	Vallée de la Vesle
Groupe 22	Pâte orangée, dure ; surface lustrée, engobée, de couleur ocre cuir à brun sombre. Concerne des gobelets et tonnelets.	Vallée de la Vesle
Groupe 23	Pâte orangée, tendre, très micacée ; surface engobée orange, plus ou moins lustrée.	Centre
Groupe 24	Pâte sableuse, ocre à brun. Surface extérieure lustrée, avec engobe rouge à la base. Ce groupe ne semble concerner que des formes hautes (tonnelets).	Bourgogne (Nevers ou sa région) ?
Groupe 25	Pâte fine et dure ; couleur oscillant du jaune à l'ocre ou au beige (parfois rosâtre ou rouge). Surface lustrée ; pas d'engobe visible.	Vertault ?

Tableau 1.

sents dans les typologies de C. Goudineau ou de Peacock et dont la production est attestée à Mourmelon.

La définition précise et tranchée d'une frontière entre ces deux catégories apparaît donc difficile d'autant que l'atelier de Mourmelon a aussi produit de grands tonnelets réalisés dans une technique identique (pâte beige et enduit rouge interne débordant légèrement sur la lèvre). Après les plats, doit-on maintenant parler de "vases à enduit rouge pompéien" ? Sans compter que de nombreuses assiettes sont réalisées dans les mêmes pâtes mais sont totalement engobées (groupe 18).

Nous terminerons en rappelant que S. Loeschcke s'était déjà vu confronté au même problème de classification, auquel il avait donné des solutions différentes entre Haltern et Oberaden.

TERRA NIGRA

Groupes de pâtes	Description	Origine supposée
Groupe 1	Pâte gris clair (parfois légèrement foncé), très dure, bien cuite et sonore. On remarque la présence de fines inclusions noires et quartzeuses. Pas de mica visible. Surface engobée, dure satinée, lustrée. Couleur variable, du gris au noir.	Est dont vallée de la Vesle probable
Groupe 2	Pâte rose lie-de-vin, assez sableuse. Rare mica de très faible taille. Surface noire. Engobe plus riche en mica, satiné et lustré.	Centre
Groupe 3	Pâte grise à nuance lie-de-vin. Contient un peu de quartz mica et des minéraux noirs de très petit calibre. Surface engobée, noire, satinée et lustrée.	Vallée de la Vesle ?
Groupe 4	Pâte grenue, gris clair. Dominante sableuse avec nombreux grains noirs, de très petit calibre. Surface engobée, à dominante grise.	Est
Groupe 5	Pâte grise, très dure et très homogène. Minuscules grains rouges (oxydes métalliques) ; pas d'autres inclusions visibles. Surface grise, satinée, très lustrée. Pas d'engobe.	Livry (Vesle)
Groupe 6	Pâte sableuse, gris sombre, très riche en mica. Surface grise à noire, satinée et lissée. Engobe très riche en particules de mica.	Centre
Groupe 7	Pâte sableuse, gris sombre, très riche en mica. Surface grise à noire, satinée et lissée. Pas d'engobe.	Centre
Groupe 8	Pâte sableuse, gris sombre à franges lie-de-vin. Surface engobée noire lustrée.	Centre probable
Groupe 9	Pâte rose à rouge ; inclusions quartzeuses, fines et dispersées. Surface noire, lustrée et engobée. (Beaumont).	Région de Metz ?
Groupe 10	Pâte grise, poreuse et tendre ; nombreuses inclusions, très fines (quartz et mica plus d'autres noires ou rougeâtres). Surface engobée, gris sombre à noir, lissage extérieur.	Centre ?
Groupe 11	Pâte gris sombre à franges gris clair ou gris-beige. Surface gris sombre à noir, "savonneuse".	Aquitaine
Groupe 12	Pâte brun sombre à noir ; surface lissée, noire, avec de rares traces de mica.	?

Tableau 2.

ESTAMPILLES (Tableau 3)

Le phénomène de l'estampillage semble très inégal suivant les régions considérées, non pas seulement pour des problèmes de diffusion, mais bien pour des problèmes archéologiques.

En ce qui concerne la Normandie, l'étude effectuée sur l'estampillage (P. Blaszkiewicz, P. David 1987) laissait présager qu'une grande majorité du matériel étudié provenait des ateliers du nord-est (Champagne, Rhénanie, Bourgogne du Nord).

En Ile-de-France, l'ensemble des marques recueillies (243) a été systématiquement confronté au tessonier. Par ailleurs, nous avons tenté, autant que faire se pouvait, d'identifier les ateliers producteurs ou au moins les régions. Cette démarche s'est vite heurtée à de nombreux problèmes. En premier lieu, nous sommes loin de disposer de répertoires satisfaisants pour de nombreuses régions, notamment dans le centre de la Gaule. De plus, la fréquente homonymie d'un certain nombre de marques rend parfois difficile l'attribution géographique. Quoi qu'il en soit, plusieurs cas nous sont apparus suffisamment pertinents pour tenter de les utiliser.

Il s'en dégage quand même l'évidence d'une importation massive de l'est de la Gaule, voire de Rhénanie, corroborant ainsi les premières études réalisées en Normandie en 1987, excepté, bien sûr, le cas particulier d'ERIDVBNOS qui sera traité plus loin.

FORMES (Fig. 2 à 6)

Le répertoire rencontré en Ile-de-France et en Haute-Normandie s'apparente, dans ses grandes lignes, à celui communément rencontré sur toute la moitié nord de la Gaule ainsi qu'en Belgique, en Rhénanie ou sur les sites britanniques comme Camulodunum. Il se compose essentiellement de formes ouvertes (plats, assiettes, coupes, etc). On note, néanmoins, la présence relativement fréquente de formes hautes comme les grands vases "tonnelets", notamment à l'est de la région considérée (Meaux). Sur ce dernier site, un tonnelet à pâte orangée et surface brune présente un inhabituel décor plastique sur la panse.

Plus exceptionnellement, nous citerons la découverte de plusieurs tessons appartenant à au moins deux vases de la forme Gose 336. Ce grand vase, à pâte blanche ou beige, engobe interne rouge, se caractérise par un décor plastique de picots et un engobe doré au mica sur l'épaule et la lèvre. Cette forme, jamais attestée dans notre région, pour l'instant, est en revanche très fréquente à la période augustéenne dans la région trévire[2]. De même, un type de tonnelet, découvert aux Mureaux (4 exemplaires), se rattache à un groupe attesté de façon sporadique en Picardie (Amiens) et dans le nord de la France mais surtout en Angleterre (Camulodunum, Bagendon, Skeleton-Green).

De façon générale, il s'agit du répertoire connu dans les grandes zones de production de l'est de la Gaule (région rémoise, Lorraine, etc) ou en Rhénanie.

2 Notamment la célèbre tombe aristocratique de Wincheringen.

Potiers	Lieux de découverte	Zones de production	Fac-similés
ARANTEDV	Les Mureaux	Reims	
TORNVS/VOCARI	Paris	Région de Trêves	
DACCVS	Paris	Rhénanie	
VIRIODAC	Melun, Paris	Vertault	
DACOVIR	Epiais-Rhus Les Mureaux, Paris	Vertault	
ATTA	Paris, Les Mureaux	Vertault Sept-Saulx	
MEDI	Paris, Les Mureaux	Sept-Saulx	
BENIO	Beaumont-sur-Oise, Paris	Sept-Saulx	
ERIDVBNOS	Dourdan, Les Mureaux	Centre-Ouest	

Tableau 3.

En Basse-Normandie, et de façon générale au sud-ouest du val de Seine, le répertoire rencontré est, cette fois, plus franchement originaire des ateliers du Centre. A ce groupe appartiennent certaines assiettes comme Ménez 40 ou le bol Ménez 103. Cette dernière forme est largement connue au sud de la Seine et dans le bassin de la Loire, notamment à Dambron, Orléans, Nantes, Angers. Elle est, en revanche, exceptionnellement présente dans la moitié nord.

Quelques cas isolés en Ile-de-France de "vases-bobines" semblent appartenir aux productions d'Aquitaine, de même que des assiettes, assimilables aux formes Ménez 27 et 55, ce que ne contredit pas l'examen des pâtes (cf. *supra*). Les vases-bobines sont, en revanche, plus fréquents à mesure que l'on se rapproche de l'ouest.

Enfin, plusieurs formes paraissent se rattacher à une zone de production plus proche de l'Ile-de-France, sinon à celle-ci même :
Il s'agit, en premier lieu, de deux grands calices en *terra rubra*, particulièrement fréquents à l'ouest et au sud-est de Paris (Meaux et Melun, surtout). La première forme s'apparente aux formes Gose 315 ou 316. Elle se circonscrit chronologiquement assez bien au premier demi-siècle de notre ère. Les découvertes les plus proches se situent en Angleterre (Camulodunum) ou aux Pays-Bas (Nimègues, Holwerda 7a), mais la grande majorité des pièces repérées à l'est de Paris sont d'une homogénéité typologique manifeste qui, en plus de leur fréquence anormale, plaide en faveur d'une fabrication locale.
La deuxième forme, plus globulaire et à lèvre rentrante, se rapproche du type 81 de Camulodunum. Elle présente fréquemment un décor peint en blanc au milieu de la panse (ocelles et lignes de points). Plus tardive –elle ne semble pas antérieure à la période claudienne– elle reste très localisée géographiquement au sud-est de l'Ile-de-France ainsi qu'au nord de la Bourgogne. Elle a récemment été signalée sur un atelier à Sens et paraît bien fabriquée au début du fonctionnement de l'atelier de La-Villeneuve-au-Châtelot (Aube)[3].

3 C'est du moins ce que suggèrent les trois vases entiers découverts lors des fouilles et conservés au musée de Nogent-sur-Seine.

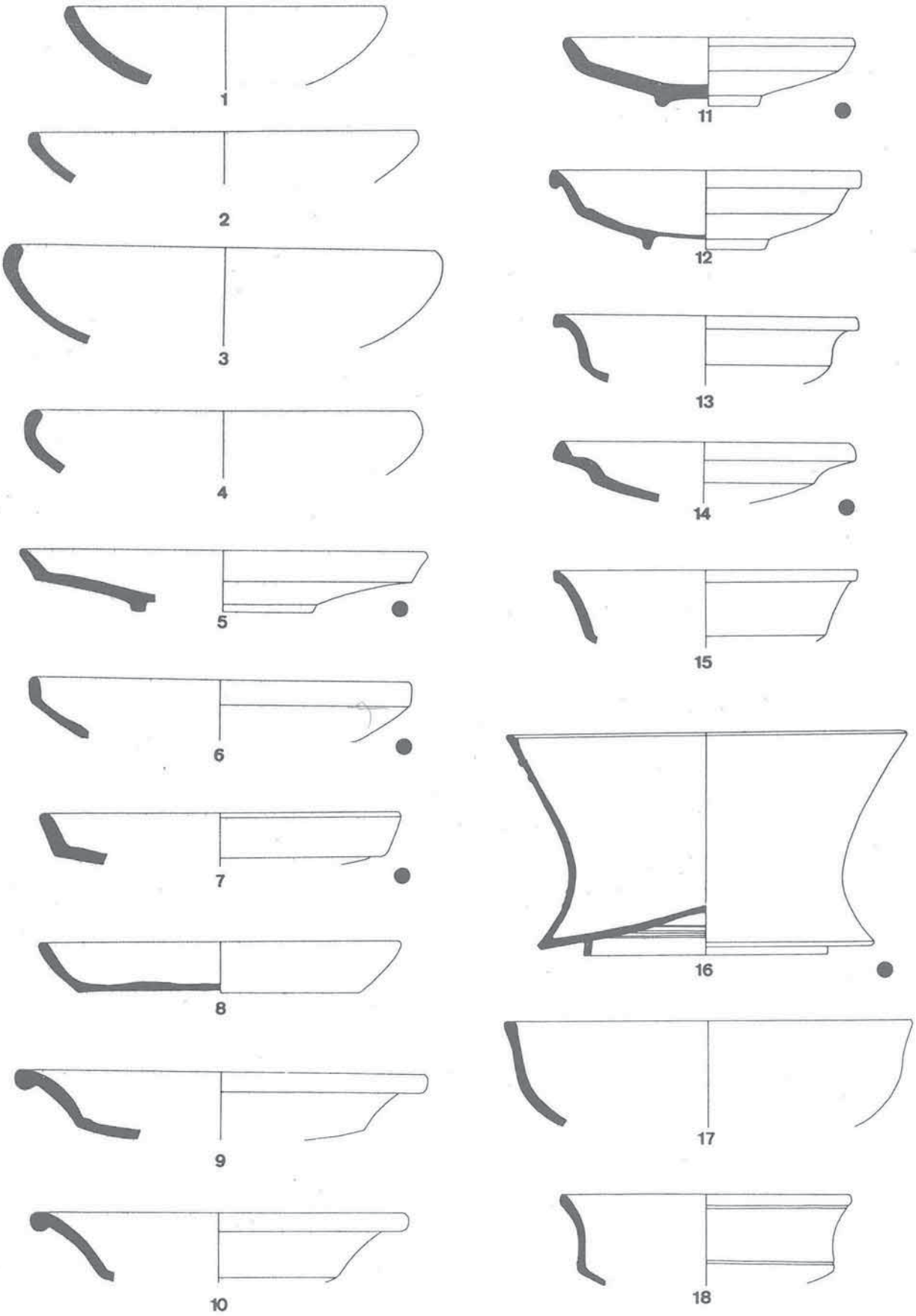

Figure 2 - 1 : Holwerda 85-Ménez 59 ; 2 : Ménez 4 ; 3 : Ménez 5 ; 4 : Ménez 5 ; 5 : Ménez 2 ; 6 : Ménez 48 ; 7 : Ménez 46 ; 8 : Ménez 1 A ; 9 : Ménez 40/42 ; 10 : Ménez 39d ; 11 : Ménez 22 ; 12 : Ménez 39d ; 13 : Ménez 39d ; 14 : Ménez 40 ; 15 : Ménez 108 ; 16 : Ménez 125 ; 17 : Ménez 64 ; 18 : Ménez 110 (Ech. 1/3).

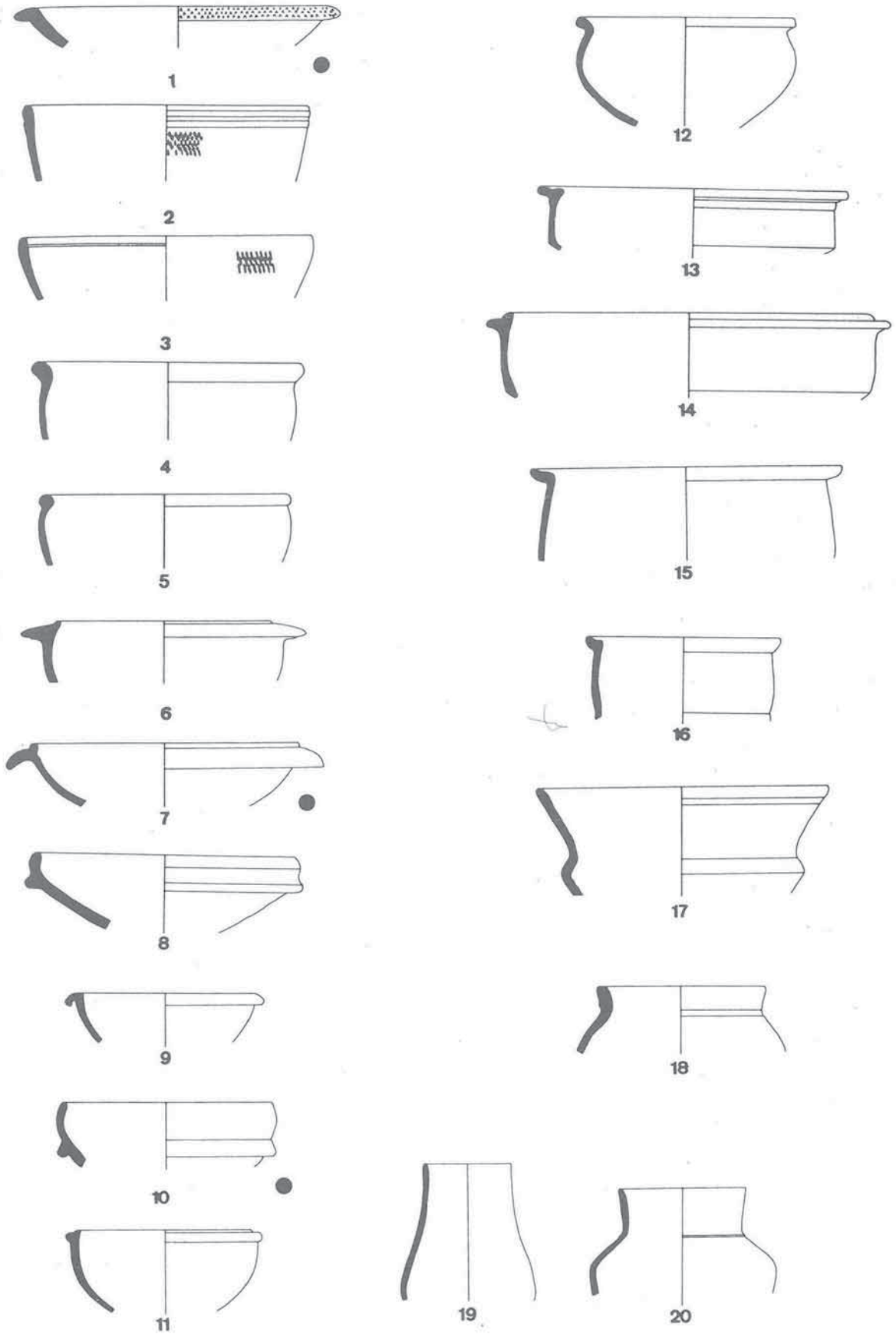

Figure 3 - 1 : Ménez 16 ; 2 : Ménez 76 ; 3 : Ménez 77 ; 4 : Ménez 67 ; 5 : Ménez 67 ; 6 : Ménez 119 dérivé ; 7 : Ménez 118 ; 8 : Ménez 121 dérivé ; 9 : Ménez 118 ; 10 : Ménez 117 dérivé ; Holwerda 78 b ; 11 : Ménez ; Holwerda 86b dérivé ; 12 : Ménez 72 ; 13 : Ménez 103 ; 14 : Ménez 93 ; 15 : Ménez 103 ; 16 : Ménez 103 ; 17 : Ménez 98 ; 18 : Ménez 146 dérivé ; 19 : Holwerda 31 H ; 20 : Ménez 146 (Ech. 1/3).

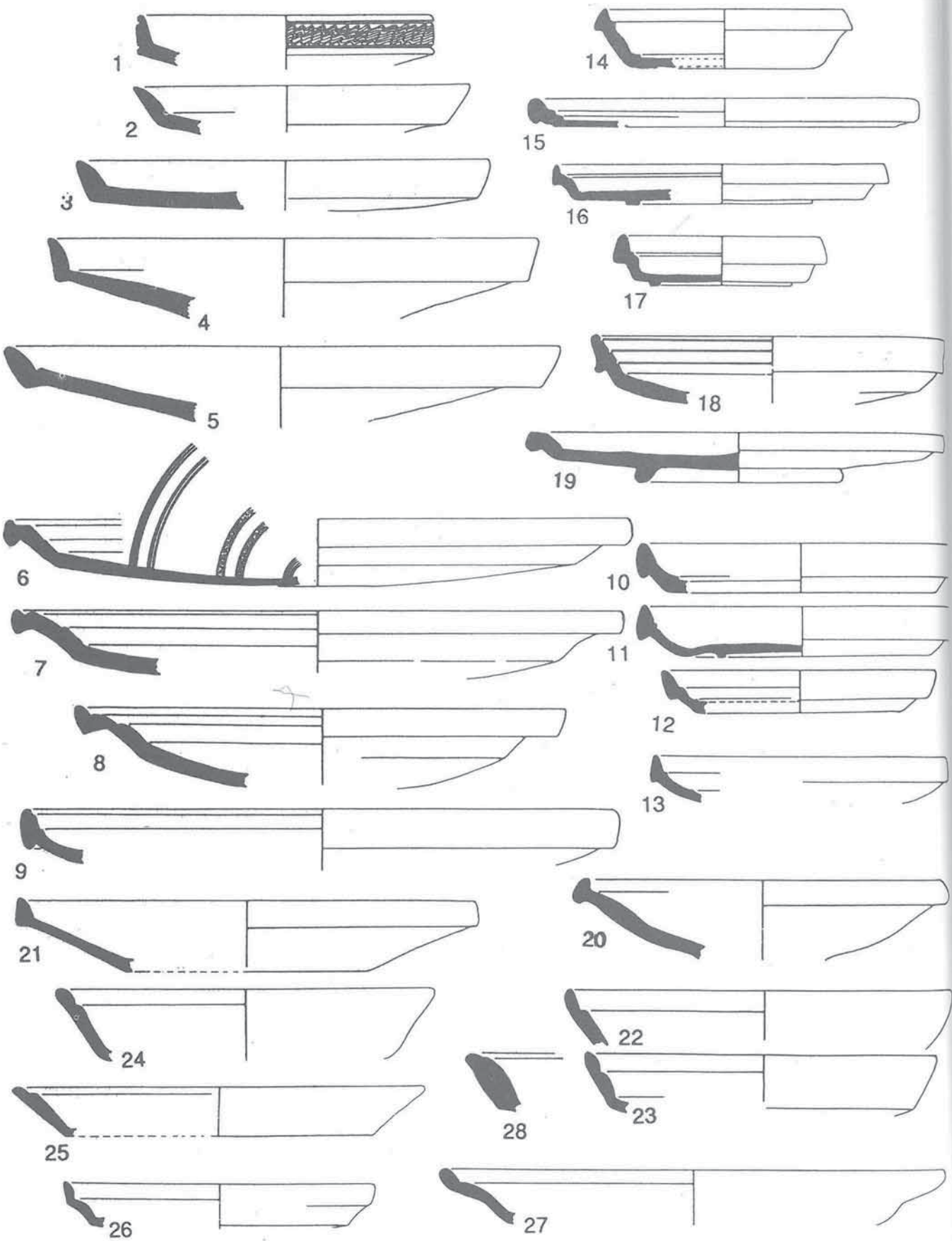

Figure 4 - 1 : Gose 284 ; 2 à 3 : Gose 283 ; 4 à 5 : Ménez 27 ; 6 : Gose 291 ; 7 à 8 : Gose 292-294 ; 9 : Gose 295 ; 10 : Holwerda 78f ; 11 à 17 : Gose 296-297 ; 18 : Gose 299 ; 19 : Santrot 67 ; 20 : Ménez 40 ; 21 : Ménez 38 ? ; 22 à 27 : Gose 286 ; 28 : dérivé de Gose 286 ? (Ech. 1/3).

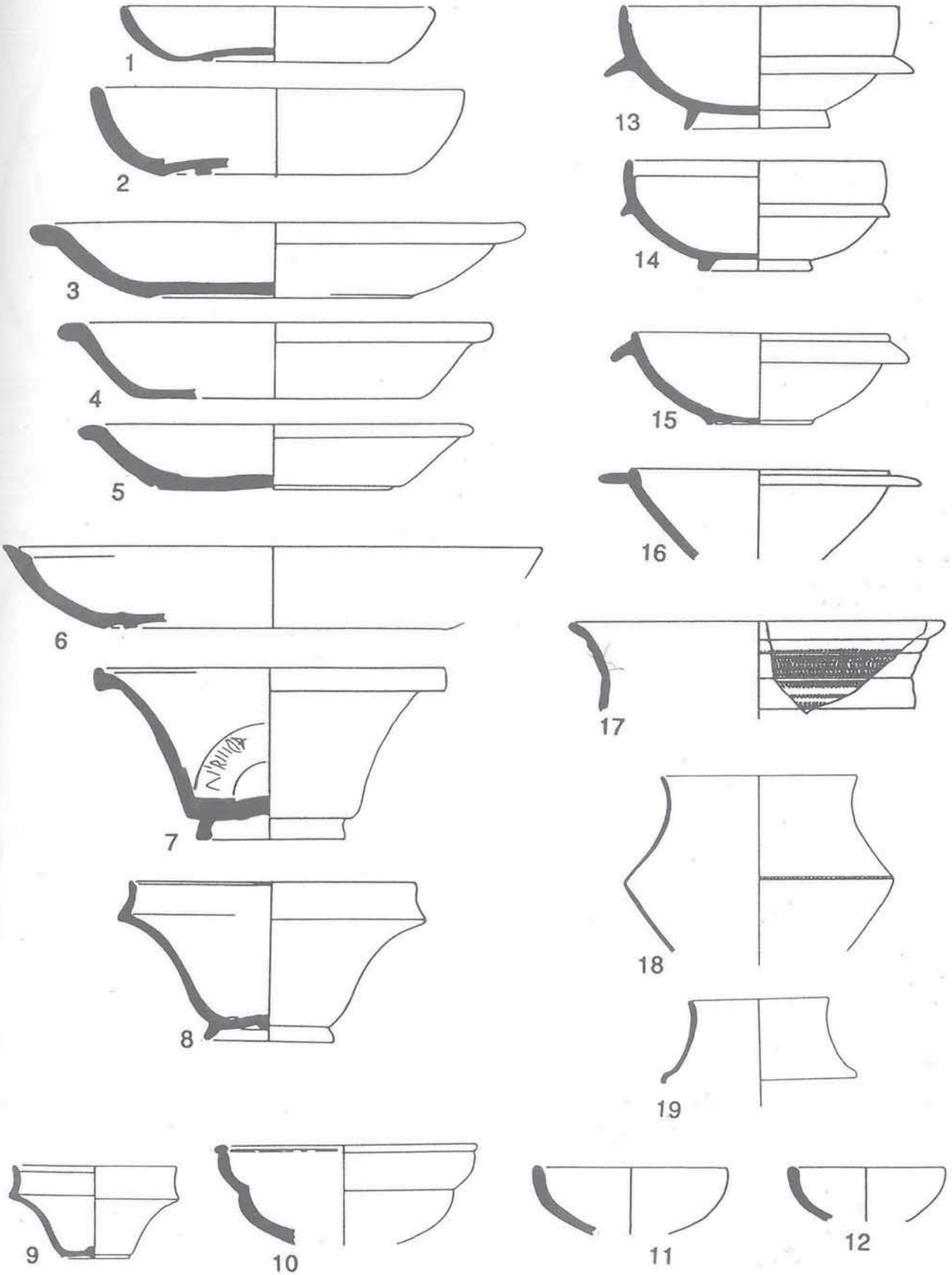

Figure 5 - 1 à 2 : Gose 287-289 ; 3 à 5 : Ménez 11-13 ; 6 : Ménez ; 7 : Gose 304-305 ; 8 : Gose 301-302 ; 10 : dérivé Drag. 27 ; 11 à 12 : Holwerda 85b ; 13 à 14 : Gose 303 ; 15 à 16 : Gose 334 ; 17 : dérivé de Gose 313 (imitation de Drag. 29 ?) ; 18 : Gose 318-319 ; 19 : Gose 326 (Ech. 1/3).

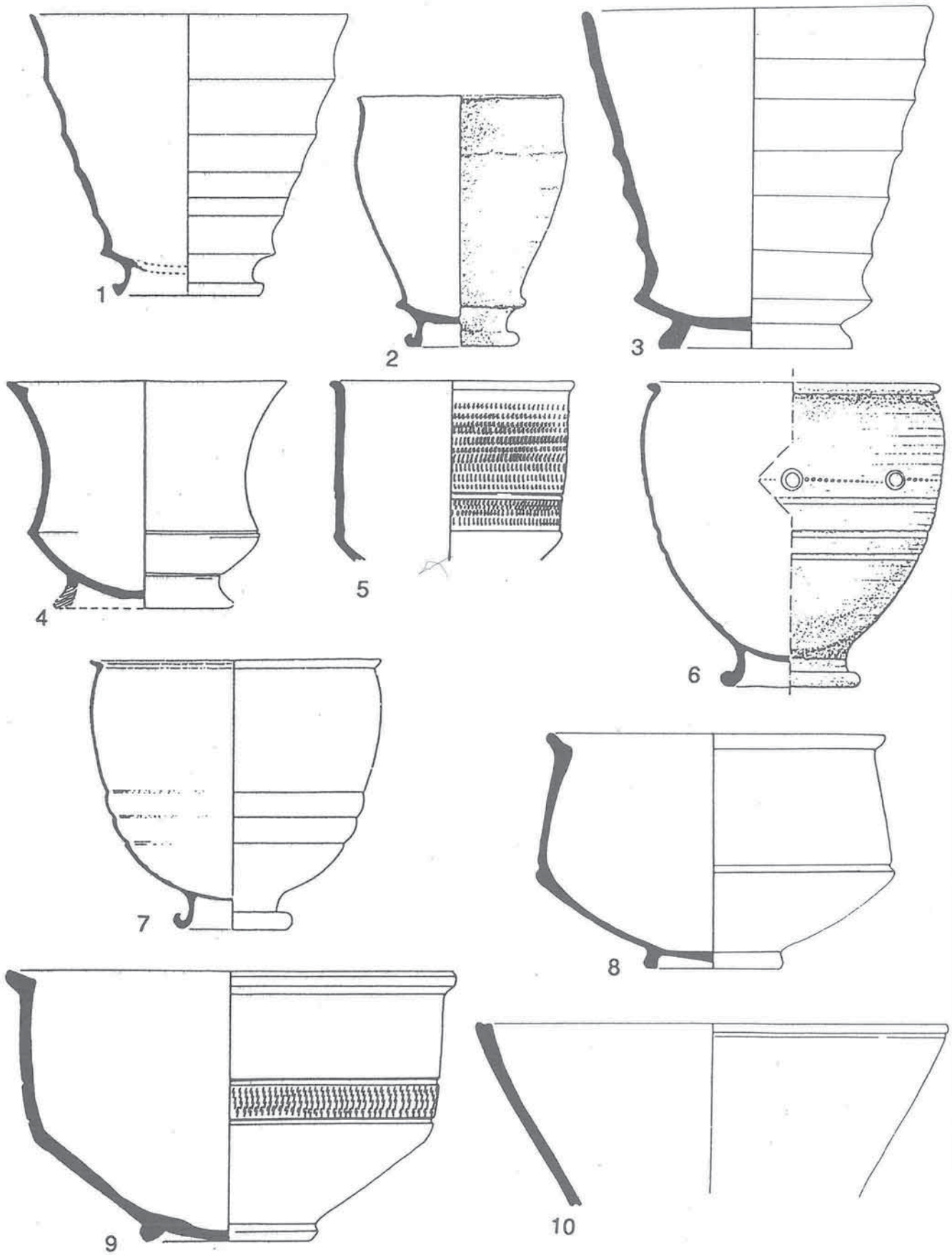

Figure 6 - 1 à 4 : Holwerda 7 (apparentés Gose 315-316) ; 5 : dérivé Drag. 30 ; 6 à 7 : calices "melunois" en T.R. proches Camulodunum 81 ; 8 à 9 : Ménez 103 ; 10 : "vase-bobine" Gose 311-312 (Ménez 125) (Ech. 1/3).

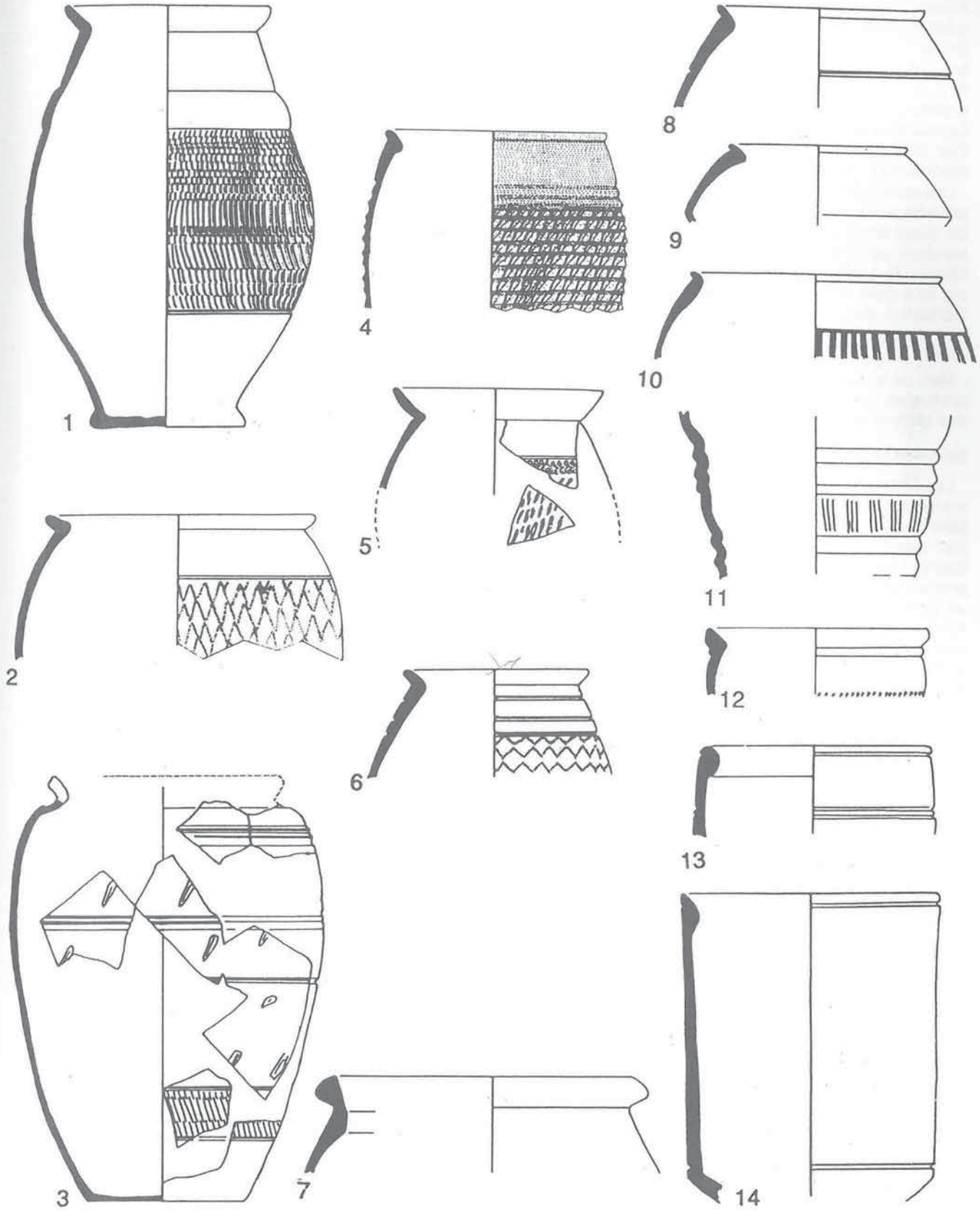

Figure 7 - 1 : tonnelet Gose 340-341 ; 2 : tonnelet Ménez 148 ; 3 : tonnelet Gose 336 ; 4 : dérivé de gobelet d'Aco ; 5 : tonnelet Gose 340-341 à décor plastique ; 6 : tonnelet Ménez 148 ; 7 : tonnelet Camulodunum 113 ; 8 à 10 : gobelet Camulodunum 91 ; 11 : Gose 338 ; 12 : forme indigène ; proche d'Amiens 27-28 ; 13 à 14 : Gose 308 (Ech. 1/3).

Les études en lames minces réalisées par l'un d'entre nous n'ont guère permis de trancher mais laissent tout à fait plausible l'hypothèse d'une production régionale. En ce qui concerne la chronologie de cette forme, il semble que sa fabrication s'étende fort avant dans le IIe s. si l'on en juge par les découvertes de spécimens presque entiers dans les dépotoirs de Réau et Vert-Saint-Denis en Seine-et-Marne. Il s'agirait donc ici d'un très rare exemple de perduration de la *terra rubra* au-delà du Ier s.

Une autre forme énigmatique est représentée par une assiette analogue à Gose 284, mais celle-ci présente un décor ondé quasi systématique sur la lèvre, entre les deux cannelures. Pour l'instant, seuls les sites de Meaux, Beaumont-sur-Oise, Les Mureaux et Chelles ont livré quelques exemples de ce type. On notera sa fabrication dans une pâte irrégulièrement cuite, oscillant du rose sombre au brun, voire au noir marbré (assez proche des groupes TR 17 et TN 7).

Mais ce tableau très général ne doit pas masquer de profondes disparités selon la répartition géographique des sites étudiés.

Ile-de-France.

Les Mureaux : L'importante stratification fouillée, de même que l'abondance du matériel, permettent de se faire une bonne idée de l'évolution des formes et de leur représentation (Tableau 4). Ici, la vocation portuaire du site (une grande partie du matériel étudié provient d'ailleurs directement de la fouille du port) livre un panel de formes et de provenances assez large. Ainsi, toutes les origines y sont représentées avec toutefois une écrasante prédominance de l'est et de la Champagne ainsi que de Vertault. Mais on y trouve aussi le centre et le centre-ouest avec les formes Ménez 103 et 40, les vases-bobines ou la marque d'ERIDVBNOS. En revanche, les productions d'Aquitaine y restent très anecdotiques (notamment les assiettes Santrot 67), de même que quelques exemples de tonnelets "picards" ou plus probablement britanniques.

On remarque enfin l'absence totale (jusqu'à présent) des calices attribués au sud-est et à l'est de l'Ile-de-France.

Meaux se caractérise, pour les formes basses, par la quasi-absence des assiettes Gose 293-294 (Haltern 72a), aussi bien en TN qu'en TR. Les formes Gose 283 et Gose 287-289 prédominent normalement. La forme 303 est moyennement représentée.

Pour les formes hautes, les calices "melunois" (type 315-316 et à bord rentrant) sont bien représentés. La présence des formes 318/319 est tout à fait moyenne alors qu'il faut noter la présence du type Gose 336. De la même façon, par rapport à Beaumont, la forme Gose 318-319 est quasi inexistante. Absence de vase-bobine.

Beaumont-sur-Oise : Les formes basses sont bien représentées dans tous les types si ce n'est le type Gose 284 qui n'existe qu'en un seul exemplaire (dans une autre zone que celles présentées ici). Les formes proches d'Haltern 72, qui sont en nombre important, existent aussi bien en *terra nigra* qu'en *terra rubra*. Leur importance relative par rapport à Meaux tient peut-être au fait que la sigillée est moins représentée à Beaumont-sur-Oise (Tableau 4). Les coupelles sont représentées de façon tout à fait normale. Il est à noter, cependant, la présence non négligeable des coupelles/assiettes en *terra rubra*, au bord extérieur souligné par une gorge (type proche de Holwerda 1221). Le bol imitant la forme Drag. 29 (type Cam. 209 ?) nº inv. 1004, ou une coupelle rappelant la forme Drag. 18 (nº inv. 1006), paraissent plus anecdotiques.

Pour les formes, les tonnelets Gose 340-341 et les vases bi-tronconiques Gose 318-319 (voir par exemple le nº 901) prédominent largement. Il faut noter également toute une série de vases globulaires, à col plus ou moins court, à lèvre éversée (cf. les nº 893, 988, 936) à laquelle on peut ajouter le type 48b relativement représenté, qui élargissent le panel des formes hautes ; ces différents vases, ainsi que le type Gose 318-319, rapprochent Beaumont-sur-Oise du faciès picard. Cependant le type 340-341 est absent d'Amiens et de sa région où il est remplacé par le type Cam. 113 ou Amiens 30. Il faut noter également la présence relativement importante du type Cam. 91 (voir nº inv. 1005) quasi absent de Picardie.

Le type Gose 315/316 est peu présent et le calice à bord rentrant est peut-être représenté par une lèvre qui peut lui être attribuée. L'influence "melunoise" est peu marquée dans cette région d'Ile-de-France.

Taverny : avec son petit nombre d'exemplaires, le petit *vicus* routier de Taverny ne présente pas un panel bien large de formes et il est difficile de juger de cette pauvreté. Les formes basses classiques, entre autres Gose 286 et Gose 287-289 sont bien présentes comme partout.

Parmi les formes hautes, les deux exemplaires de type Ménez 149 sont à souligner.

Normandie (Tableau 5).

Caen : La grande majorité des formes recensées (Tableau 6) entre dans la typologie de Y. Ménez (Ménez 1985).

Néanmoins, une part non négligeable de ce matériel ne provient pas des ateliers centraux ou saintongeais.

La *terra nigra* est majoritaire de même que les formes basses, Ménez 3, 22, 39 et 110 et Holwerda 82 (tasses avec estampille I) sont, elles, en petit nombre et la forme Holwerda 21 y est la plus courante.

Par contre, il faut noter l'absence des formes du type Holwerda 26 si présentes en Gaule du Nord ou en Ile-de-France, de même que la quasi-absence des formes Holwerda 11.

A **Bayeux**, malgré le petit nombre de formes, on a pu recenser malgré tout les formes Holwerda 82, Gose 294-297 (Haltern 72) et ses dérivés.

Evreux est, semble-t-il, le site (Tableau 7) le plus intéressant de Normandie, ; en effet, on y trouve pratiquement toutes les formes recensées sur les autres sites mais surtout on y trouve des céramiques qui proviennent tout à la fois de l'est, en majorité, du Centre, de Saintonge. Parmi les formes peu usitées en Normandie le vase-bobine Ménez 125, de provenance vraisemblablement trévire, les vases "hérissons" que l'on retrouve dans la typologie d'Holwerda (74).

Rouen semble plus axé dans un commerce est-ouest. C'est dans cet endroit que se trouve le plus de vaisselle provenant de la vallée de la Vesle. Il faut également noter la présence, en très petit nombre, de formes

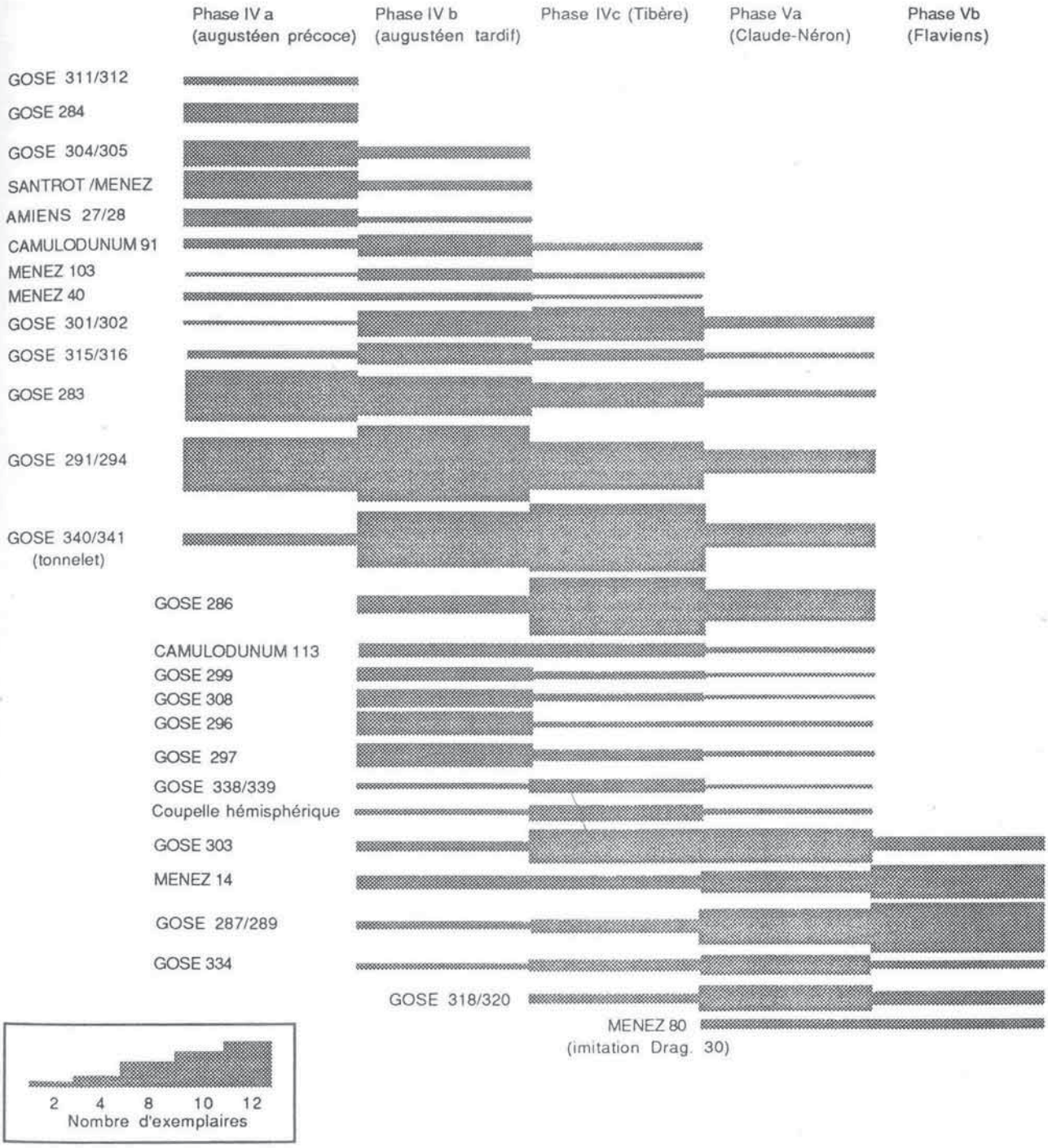

Tableau 4 - Fréquence et Répartition chronologique des formes de *terra rubra* et *terra nigra* aux Mureaux.

Holwerda 26 si présentes en Gaule du Nord et en Ile-de-France.

La *terra nigra* représente 80% du total. Le reste est constitué par la *terra rubra* dont les formes principales sont les tonnelets Holwerda 11.

La grande majorité des formes présentes à Rouen sont des formes basses (avec ou sans estampille) Gose 283-284-285-290-291-292-293-297, les tasses Gose 300-302 ou Holwerda 82 (avec estampilles des ateliers de la Vesle), Gose 311, 315, 331 à Evreux et les formes hautes dont les tonnelets 339-340-341-345-353.

Enfin, le site des Mares Jumelles en forêt d'Evreux (Tableau 8) est certes anecdotique mais révélateur des différents courants commerciaux en vallée de l'Eure.

ORIGINES

Plusieurs grandes régions de production ont donc pu être reconnues sur le mobilier analysé.

Terra Rubra

Holverda	Gose	
1	équiv. 336-337	Caen, Coutances, Vieux
3	343-342	Caen
7	315-316	Caen, Bayeux, Vieux
11	340-341	Caen

Terra Nigra

18	343-345	Caen
25	348-353	Lisieux
26	318-319	Caen
27	327	Caen
30		Vieux, Caen
31		Caen, Bayeux
41	311-312	Caen, Coutances
49	307	Caen
55	322-325	Caen, Vieux, Bayeux
66		Caen
63		Caen
74	328	Caen

Tableau 5 - Formes Gose-Holwerda connues en Basse-Normandie.

Formes (Ménez)	Nbre d'ex.	Origine	Datation
1	3		0-25
6, 6B	6	Nord et Est	40-70
4	1		10-40
7	1	Armorique Sarthe	30-50
15	1	Bretagne	40-70
16	1		40-70
22	3		-10+30
23	3		-10+30
26	2		0+40
28	1	Centre	15+40
36	1	Aquitaine	-10+20
38	4	Sarthe	30+40
39	2		15+40
40	11 (7 TR)		0+50
42	1		40-55
43	1		0-40
59	1		40-60
60	2	Partout	40-70
66	1		20-70
68	1	Armorique	80-100
76	1		40-60
77	2		80-100
78	1	Armorique	-40-70
82	2	Armorique	80-130
95	7	Centre Centre-Est	7
103	2		0-50
110	7		30-60
111	2		30-60
117	3 (1 TR)		30-60
126	5	Aquitaine	20-40
132	1	Armorique	70-100
135	1	Armorique	III^{e} s.
137	1	Partout	40-70
140	1 TR	Sarthe	30-40
145	2 (1 TR)	Sarthe	30-40
149	1	Armorique	40-55
153	1	Sarthe	30-40

Tableau 6 - Evreux.

Formes (Ménez)	Nbre d'ex.	Origine	Datation
1	4	Partout	
3	1	Bretagne	50-100
4	1	Bretagne	15-45
5	5	Bretagne	20-45
16	2	Bretagne	40-70
22	2	Partout	-10+50
23	1	même chose⇒Bretagne	
25	5	Nord⇒Centre	-10+50
37	1	Le Mans	0-40
39	13	Centre, Armorique	15-40
40	2	Centre, Armorique	15-40
40/42	2	Armorique	10-40
44	1	Armorique	50-100
59	1	Centre	40-50
63	1	Armorique	40-70
66	3	Armorique, Centre	15-70
67	2	Armorique	100-120
72	1	Armorique	40-70
74	1	Sud, Armorique	15-80
76	1	Armorique	80-100
77	1	Armorique	80-100
83	1	Armorique	?
93	1	Centre	15-40
98	1	Armorique	40-70
99	1	Armorique	50-70
103	2	Centre, Armorique	0-50
108	4	Armorique	0-25
109	1	Armorique	40-60
110	4	All., G-B, Armorique	30-60
111	3	Armorique	30-60
117	1	G-B, All., Centre, Armorique	30-60
118	5	Armorique, Est, Centre	30-70
119	5	All., Armorique, Est	40-70
121	1	Armorique	
122	1	Armorique	40-70
123	1	Saintonge, Armorique	15-50
129	1	Armorique, G-B, Centre	80-120
146	2	Armorique, Centre	35-70
148	2	Sarthe, Centre, Armorique	20-50
150	4	Armorique	15-40
151	1	Centre, Ouest	15-40
152	1	Armorique	15-40

Tableau 7 - Caen.

Formes (Ménez)	Nbre d'ex.
16	5
39	1
68	2
76	1
96	2
103	2
129	1
135	2

Tableau 8 - Les Mares-Jumelles (Forêt d'Evreux).

- Les ateliers rémois et ceux de la vallée de la Vesle :

La confrontation entre le tessonier et les productions de plusieurs ateliers a permis l'identification quasi certaine de plusieurs d'entre eux. C'est ainsi que l'on reconnaît Mourmelon, Livry, Reims. De même, nous avons vu que de nombreuses estampilles pouvaient, sans nul doute, leur être attribuées. Il est assez probable que ce soient surtout ces ateliers qui aient approvisionné la région parisienne, ne serait-ce qu'à cause de la facilité offerte par les voies fluviales de la Vesle puis de l'Aisne, l'Oise et enfin la Seine.

Les produits de Rhénanie et de la région de Trèves sont certainement représentés mais il reste difficile, en l'état actuel, de les identifier, en dehors de cas comme le tonnelet publié par Gose ou bien l'estampille TORNVS/VOCARI.

- Les ateliers bourguignons :

Ils sont au moins représentés avec Vertault dont plusieurs estampilles ont été repérées. D'autres ateliers, comme celui de Nevers –cf. Martine JOLY, Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie, dans la présente livraison–, sont plus problématiques à identifier, du fait de l'aspect très voisin de leurs pâtes, avec les produits du centre-ouest comme ceux d'ERIDVBNOS. Ainsi, de nombreux tessons découverts à Meaux pourraient appartenir à un groupe proche de l'atelier de Nevers, sinon à celui-ci même. Cependant, et en dehors d'une analyse ou de la découverte d'une marque, il reste impossible de trancher en faveur de l'une ou l'autre origine, même si une provenance bourguignonne paraît la plus probable sur ce site.

- Les ateliers du Centre (Allier ?) et du Centre-Ouest :

Ils sont également une source d'approvisionnement privilégiée, même en proportion plus restreinte. Leur diffusion en Ile-de-France est très ciblée géographiquement. On ne les repère, en effet, avec certitude, que dans le quart sud-ouest de la région ainsi qu'à Paris même. Leur arrivée sur ce marché, qui débute probablement dès la période augustéenne, est plus soutenue sous Tibère et doit être mise en relation avec la diffusion des productions sigillées de la Gaule du Centre. Ainsi, aux Mureaux, les sigillées de Lezoux sont majoritairement représentées dans les contextes tibériens (contre trois fragments attribuables aux ateliers méridionaux). Leur diffusion a pu se faire par les voies terrestres qui desservaient Lutèce mais il est certain que des rivières comme l'Eure ont dû jouer un rôle non négligeable (cf. Hervé SELLES, Premières caractérisations des productions de terra nigra et de terra rubra à Chartres au I^er^ siècle, dans la présente livraison).

La même remarque s'applique au sujet des productions plus occidentales comme celles d'ERIDVBNOS que nous avons décidé d'intégrer au processus gallo-belge (Jigan 1987).

Tous ces vases sont des formes hautes ouvertes avec signature sous le fond. Leur aire de diffusion (Fig. 8) se trouve répartie respectivement de la Seine à la Loire, d'une part, et de la Bretagne continentale à la vallée de Chevreuse, d'autre part. En Ile-de-France, la marque de ce potier n'est connue, pour l'instant, qu'aux Mureaux et à Dourdan mais plusieurs exemples de tonnelets lui sont apparentés par leurs pâtes, ainsi que plusieurs tessons à parois fines[4], décorés de chevrons ou de palmettes et appartenant à des gobelets cylindriques bien connus dans le Centre ou dans les Pays-de-Loire (Châteaumeillant, Rezé), parfois attribués à des imitations de gobelets d'Aco (Galliou 1987).

Dans le même ordre d'idées, il nous faut également mentionner la présence, à Orléans, d'estampilles lisibles BITVGNATOS (communication personnelle d'Alain Ferdière) dont, apparemment, les paramètres morphologiques sont similaires à ceux d'Eridubnos (même pâte, marque externe sous le fond).

Cependant, la part réelle des importations du Centre est parfois difficile à apprécier avec précision, notamment en Ile-de-France. En effet, seules les formes et les (rares) estampilles permettent de se faire une certitude. L'identification des pâtes en fonction du mica reste, de plus, sujette à caution : est-on sûr qu'aucun atelier champenois ne livre des productions micacées[5] ? Et les ateliers trévires ? Toutes les argiles du Centre contiennent-elles du mica ? En clair, depuis quand le mica est-il un monopole de la géologie du Massif Central ? Pour terminer sur ce sujet, nous rappellerons le cas d'Amiens où plusieurs groupes de pâtes livrent des concentrations plus ou moins importantes de ce minéral ; or, le moins que l'on puisse constater est que le répertoire publié n'évoque guère le centre de la Gaule...

On remarque aussi la présence des *terra nigra* d'Aquitaine, notamment en Basse-Normandie et, mais de façon plus anecdotique, aux alentours de Paris (Les Mureaux et Jouars-Ponchartrain). Ces céramiques ont dû, cette fois, remonter le cours de la Seine après un périple maritime le long de la façade atlantique.

Enfin, il est inutile de revenir sur la question des calices en *terra rubra* et sur la possibilité d'une production régionale francilienne.

CONCLUSION

Au regard de tous ces éléments, force est de constater que, d'une part, il existe cinq sources principales d'approvisionnements, à savoir la Rhénanie (surtout la région trévire), la Champagne (vallée de la Vesle et Reims), la Bourgogne (atelier de Vertault), le Centre (Vichy) et la Saintonge ; d'autre part, on a pu constater que la grande majorité du matériel étudié est datable globalement de la moitié du I^er^ s. av. J.-C. et ne dépasse guère le premier quart du II^e^ s. apr. J.-C.

Mais l'élément de synthèse le plus important semble bien être la confirmation du couloir utile de la Seine comme région charnière à différents centres de production.

---

4 Découverts aux Mureaux et à Paris.

5 D'autant que l'atelier de Mourmelon a produit des vases dorés (CHOSSENOT 1987). L'hypothèse d'un commerce de mica, pour autant qu'il existe, ne résout pas tout.

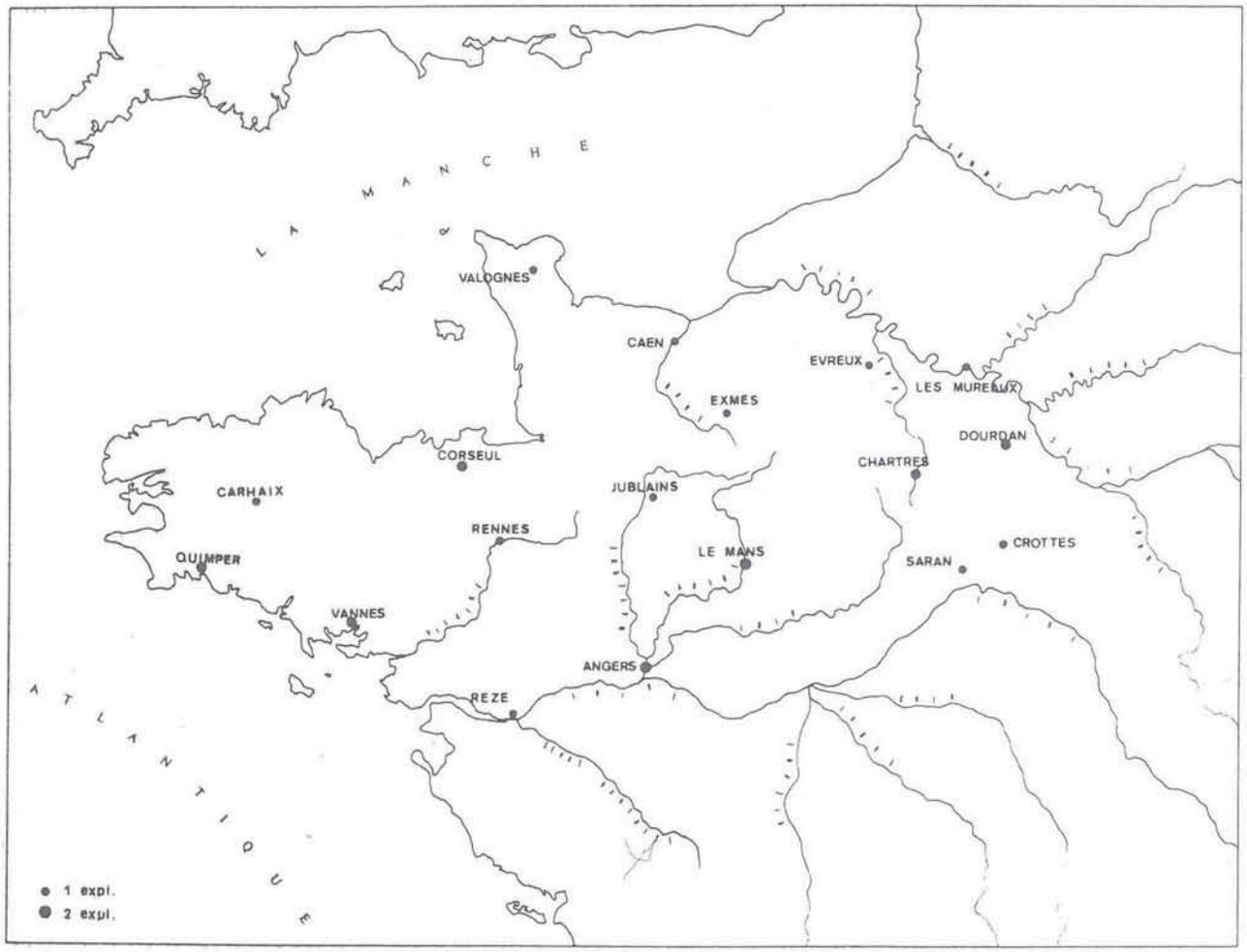

Figure 8 - Carte de répartition du potier "ERIDVBNOS".

Le matériel gallo-belge provenant du nord-est (Champagne, Vertault, les ateliers Trévires, Kobern) se situe essentiellement sur les sites de Haute-Normandie et de l'Ile-de-France. Inversement, en Basse-Normandie et vers la région sud-ouest de Paris, la part de matériel semble plus équilibrée entre les différents centres de production, qu'ils soient de l'est ou du centre. On remarquera, cependant, la rareté des produits de l'est dans la région de Chartres, alors qu'ils sont plus abondants à Evreux en aval de l'Eure (cf. Hervé SELLES).

BIBLIOGRAPHIE

Barat et coll. 1990 : Y. BARAT *et al.*, *Un port de 2000 ans aux Mureaux - des Gaulois à Charlemagne*, Catalogue d'exposition, Mairie des Mureaux, 1990.

Bémont 1971 : C. BEMONT, Vases gris décorés et signés du début du Ier siècle ap. J.-C., dans *Antiquités Nationales*, 3, 1971, p. 67-77.

Bémont 1972 : C. BEMONT, *Terra nigra* trouvée à Vichy (Allier), dans *Gallia*, 30, 1972, p. 149-166.

Ben Redjeb 1985 : T. BEN REDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens, I. La céramique gallo-belge, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 1985.

Blaszkiewicz, David 1987 : P. BLASZKIEWICZ, P. DAVID, Estampilles sur céramique gallo-belge en Normandie au Ier siècle, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Caen*, 1987, p. 51-66.

Blaszkiewicz *et al.* 1984 : P. BLASZKIEWICZ, F. FICHET de CLAIRFONTAINE, C. JIGAN, P. LEROUX, J.-Y. MARIN et J. PILET-LEMIERE , Catalogue du mobilier gallo-romain trouvé à Caen, *Publication du Musée de Normandie*, 5, 1984.

Carmelez 1980 : J.-C. CARMELEZ, La céramique marbrée du musée de Bavay, dans *Gallia*, 38, 1980, p. 279-289.

Clare 1961 : I. CLARE, The coarse pottery of Bagendon, dans *Bagendon, a belgic oppidum. Excavation 1954-1956*, 1961, p. 212-267.

Chenet 1928 : G. CHENET, Fours de potiers gallo-belges et leurs réutilisations funéraires, dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 22, 1928.

Chenet 1938 : G. CHENET, L'industrie céramique gallo-belge et gallo-romaine en Argonne, dans *Revue des Etudes Anciennes*, XL, 1938, p. 271 et suiv.

Chossenot 1987 : D. et M. CHOSSENOT, Introduction à l'étude de la céramique gallo-belge dans la vallée de la Vesle (Marne), dans *R.A.E., Mélanges offerts à M. Lutz*, XXXVIII, 1987, p. 113-124.

Cordonnier 1946 : P. CORDONNIER, Catalogue des poteries gallo-romaines, *Musée céramique de la Reine Bérangère* (1939-1946), Le Mans, 50, 1946, p. 42.

Czajewski 1870-73 : C. CZAJEWSKI, Quelques mots sur les ruines des "Quatre clefs", dans *Mémoire de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles Lettres et Beaux-Arts d'Orléans*, XIII, 1870-73, p. 54-60 et pl. p.58.

David 1984 : P. DAVID, *Rapport préliminaire : fouille de sauvetage à Bayeux (rue Royale)*, D.R.A.H. de Basse-Normandie, 1984.

David, Blaszkiewicz 1987 : P. DAVID, P. BLASZKIEWICZ, Les estampilles sur céramique gallo-belge en Normandie Ier/IIe s., dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 51-68.

De Laet 1968 : S. DE LAET, Etude sur la céramique de la nécropole de Blicquy (Hainaut), III. La poterie "belge" à pâte gris clair, dans *Hélinium*, 8, 1968, p. 3-21.

Delannoe 1844 : M. DELANNOE, Rapport de fouilles exécutées à Valognes, dans *M.S.A.M.*, XIV, 1844, p. 317-331.

Delmaire : R. DELMAIRE, Marques de potiers gallo-romains du Musée de Saint-Omer, dans *Septentrion*, 2, fasc. 2.

Drack 1945 : W. DRACK, Die helvetische Terra Sigillata-Imitation des I. Jahrhundert n. Ch., *Schriften des Instituts für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, 2, 1945.

Fischer 1957 : U. FISCHER, *Cambodunum forschungen, Keramik aus den Holzhaüsern Zwischen der 1 un - 2*, Querstrasse Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte, heft 10 Kallmünz.

Filtzinger 1972 : P. FILTZINGER, *Novaesium V, Die römische keramik aus dem Militärbereich von Novaesium* (Limes forschungen XI), Bonn, 1972.

Fromols 1938 : J. FROMOLS, L'atelier céramique à Thuisy (Marne) découvert et fouillé par M. Bry, dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 32, 1938.

Fromols 1939 : J. FROMOLS, L'atelier céramique à Sept-Saulx (Marne) découvert et fouillé par M. Bry, dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 33, 1939.

Galliou 1980 : P. GALLIOU, Céramiques romaines précoces de Rennes, La civilisation des Riedones, dans *Archéologie en Bretagne*, suppl. 2, 1980.

Galliou 1981 : P. GALLIOU, A group of early central gaulish beakers, dans *Roman pottery research in Britain and Europe*, B.A.R., International séries 123, 1981.

Gourvest 1971 : J. GOURVEST, Gobelets et urnes ovoïdes type Butt-Beaker en terra nigra de Châteaumeillant (Cher), dans *Revue Archéologique du Centre*, X, 1971, p. 275-283.

Gose 1950 : E. GOSE, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Bonn, 1950.

Gustin, Massart 1985 : M. GUSTIN, C. MASSART, La production céramique des fours de potiers de Braives (Belgique), dans *Céramique antique en Gaule, Actes du colloque SFECAG de Metz* (1982), *Studia Gallica II*, 1985, p. 65-70.

Hatt, Schnitzler 1985 : J.-J. HATT, B. SCHNITZLER, La céramique gallo-belge dans l'est de la France, dans *Céramique antique en Gaule, Actes du colloque SFECAG de Metz* (1982), *Studia Gallica II*, 1985, p. 79-105.

Hawkes, Hull 1947 : C. F. C. HAWKES, M. R. HULL, *Camulodunum, First report on the excavation at Colchester*, Soc. of Antiq. of London, Oxford, 1947.

Heukemes 1964 : B. EUKEMES, *Römische Keramik aus Heidelberg*, 1964.

Holwerda 1941 : J. H. HOLWERDA, *De belgische waar in Nijmegen*, Beschr. Museum G. M. Kam Te Nijmegen, 1941.

Hofmann 1974 : B. HOFMANN, *Introduction à l'étude des marques de potiers sur vases gallo-belges*, dans Touring Club France Archéologie, notice technique nº 6, 1974.

Hofmann 1979 : B. HOFMANN, Le potier Eridubnos à Exmes, dans *Au Pays d'Arventelles*, 4, 1979, p. 131-133.

Jeanson 1983 : L. JEANSON, Cimetière du Ier siècle après J.-C. à Hersin-Coupigny, dans *Bulletin de la Commission Départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, XI, 3, 1983.

Jelski 1984 : G. JELSKI, Un atelier de céramique gallo-belge, dans *Arras-Nemetacum*, catalogue d'exposition, musée d'Arras, 1984.

Jigan 1987 : C. JIGAN, Le potier Eridubnos dans l'ouest de la Gaule, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 4, 1987, p. 111-112.

Jobelot, Vermeersch 1991 : N. JOBELOT, D. VERMEERSCH, La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR). Une première approche, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 291-302.

Lachastre 1974 : M.-F. LACHASTRE, *Découvertes gallo-romaines sur le site du Mont-Cabert "Harfleur-Caracotinum"*, Mémoire de maîtrise, Université de Rouen, 1974.

Lacroix, Jorssens 1933 : I. LACROIX I. et M. JORSSENS, Promenades en Champagne : Courmelois. Quelques notes sur la fabrique de poteries gallo-belges (Ier s. de n.e.), dans *Bulletin-Revue de l'Œuvre Rurale des Voyages Scolaires et des Colonies de Vacances*, Reims, 8, 1933, p. 6-8.

Lantier 1935 : R. LANTIER, Neue Töpferein im Römischen-Gallien, dans *Germania*, XIX, 4, 1935.

Legendre *et al.* 1987 : J.-P. LEGENDRE, P. BUZZI et P. TRIMBUR, L'atelier de céramique commune gallo-romaine de Florange-Daspich (Moselle) : étude de la production, dans *R.A.E., Mélanges offerts à M.Lutz*, XXXVIII, 1987, p. 169-178.

Le Pesant 1951 : M. LE PESANT, Fouilles rue de l'Horloge, Evreux, dans *Annales de Normandie*, 1951, p. 236-252.

Le Pesant 1963 : M. LE PESANT, Les origines antiques de Coutances, dans *Revue du Département de la Manche*, 5, fasc. 17, 1963, p. 6-37.

Loeschcke 1909 : S. LOESCHCKE, *Die keramische Funde in Haltern*, Münster, 1909.

Loeschcke 1942 : S. LOESCHCKE, *Die Römische und die Belgische Keramik aus Oberaden*, 1942.

Lorimy 1923 : M.-H. LORIMY, Rapport sur la découverte faite à Vertillum, dans *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1923.

Ménez 1985 : Y. MENEZ, Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule, dans *Cahiers de Quimper antique*, 2, 1985.

Du Mesnil du Buisson 1977 : R. du MESNIL du BUISSON, Exmes, son histoire et ses monuments, dans *Au pays d'Argentelles*, 2, 1977, p. 56 et fig. 15 A.

Neuru 1987 : L. NEURU, Les potiers gallo-belges de la période augustéenne en Gaule belgique : état de la question, dans *R.A.E., Mélanges offerts à M.Lutz*, XXXVIII, 1987, p. 197-200.

Noël 1968 : J. NOEL, La nécropole romaine du Hunenknepchen à Sampon, Commune de Hachy, dans *Archaelogia Belgica*, 106, 1968.

Pannier 1862 : M.-A. PANNIER, Nécropole du Grand Jardin, Notice sur les antiquités romaines découvertes à Lisieux en 1961, dans *Bulletin Monumental*, 3, 1862.

Partridge 1981 : C. PARTRIDGE, *Skeleton Green. A late Iron-Age and romano-british site*, Brittania Monographia, 2, 1981.

Pilet 1975 : C. PILET, La Salle des Gardes, Fouilles récentes, dans *Les Monuments Historiques de la France*, 6, 1975, p. 42-945.

Plouhinec 1965 : A. PLOUHINEC, A propos des fouilles de Rezé ; notes sur la céramique du Ier s. ap. J.-C., dans *Annales de Bretagne*, LXXII, 1, 1965, p. 179-194.

Plouhinec 1966 : A. et C. PLOUHINEC, Marques de potiers gallo-romains découvertes à Rézé et dans le lit de la Loire, dans *Annales de Bretagne*, LXXIII, 1, 1966, p. 173-174, nº 24.

Rigby 1973 : V. RIGBY, Potters stamps on terra nigra and terra rubra found in Brittain, dans *C.B.A research reports*, 10, 1973, p. 7-24.

Rigby 1981 : V. RIGBY, The Potter Julios suitable case for Study ?", dans *Roman Pottery Research in Britain and North-West Europe*, BAR international Series 123, 1981.

Santrot 1981 : M.-H. et J. SANTROT, *La céramique commune gallo-romaine en Aquitaine*, Paris, 1981.

Sellès 1988 : H. SELLES, La céramique, dans *Chartres : 10 années d'archéologie, 2000 ans d'histoire*, Catalogue d'exposition, Chartres, 1988.

Simon 1976 : H. G. SIMON, *Die Funde aus den Frühkaiser. Beitlichen Lagern Rödgen, Friedberg und Bad-Nauheim*, Limesforschungen 15, 1976.

Soulignac 1973 : R. SOULIGNAC, Colleville Villa gallo-romaine du Petit-Moulin, dans *Forum*, 1973, p. 21-24.

Stuart 1962 : P. STUART, Gewoon aardewerk uit de Romeinse legerplaats en de bijbe hiorende Grafvelden te Niijmegen, dans *Oudheiduntige Medeedlingen*, XLIII, 1962.

Steinhausen 1936 : STEINHAUSEN, *Kobern Archäologie Siedlungskunde*, Trierer Landes 313, 1936.

Thoen 1978 : H. THOEN, Céramique d'une fosse-dépotoir du camp de la *Classis Britannica* à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), dans *Septentrion*, 8, fasc. 35-36, 1978.

Tuffreau-Libre 1981 : M. TUFFREAU-LIBRE, L'industrie de la céramique gallo-belge dans la vallée de la Vesle, dans *Bull. Soc. Archéol. Champenoise*, 2, 1981, p .81-93.

Tuffreau-Libre 1984 : M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique gallo-romaine en Ile-de-France, dans *Gallo-romains en Ile-de-France*, catalogue d'exposition, 1984, p. 146-148.

Vegas, Bruckner 1975 : A. VEGAS, A. BRUCKNER, *Die augustische Gebrauchskeramik von Neuss ; Gebrauchskeramik aus zwei augustischen Töpferöfen von Neuss*, Limesforschungen Band 14, Novaesium VI, 1975.

Vertet 1961 : H. VERTET, Céramique commune de l'officine de Saint-Rémy-en-Rollat, dans *Gallia*, XIX, 1961, p. 218-225.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : M. VANDERHOEVEN

***Xavier DERU** : Sur quelle base faites-vous vos attributions à la vallée de la Vesle ?*

***Yvan BARAT** : Les attributions à la vallée de la Vesle sont faites, soit au travers des estampilles –il faut voir, par exemple, le travail qu'avait fait Patrick Blaszkiewicz sur la Normandie, au congrès de Caen, en 1987 : les résultats ont été à peu près identiques pour les estampilles identifiables, sur l'Ile-de-France–, soit surtout à partir des examens de pâtes à l'œil nu ou à la binoculaire. Pour près de la moitié des cas, les attributions sont tangentes, pour plus de l'autre la moitié, il ne semble pas y avoir de doutes ; cela demanderait, évidemment, à être confirmé par des analyses un peu plus précises.*

***Patrick BLASZKIEWICZ** : Je voudrais ajouter que pour les ateliers de la Vesle, on a fait des analyses chimiques et on a fait venir des céramiques de ces ateliers, ce qui est, quand même, beaucoup plus facile pour les repérer.*

***Robin SYMONDS** : Crois-tu que le vase-bobine a une fonction particulière ? C'est une forme bizarre.*

***Yvan BARAT** : Pour moi aussi. Je me souviens d'un texte, déjà assez ancien, de P. Galliou qui y voyait l'imitation d'un prototype en bois tourné. Ceci étant, on peut aussi se poser la question : pourquoi est-il produit dans certaines régions, par exemple dans le Centre et en Aquitaine ? On trouve des importations provenant de ces deux régions, beaucoup plus au nord, y compris en Angleterre. Ce matin, également, on nous a montré un vase-bobine, de toute*

évidence, ou très probablement, fabriqué à Bavay ; on sait qu'il y en a à Trèves, en Rhénanie, à Nimègue. En revanche, on constate qu'en Ile-de-France, il est très rare et il me semble qu'il est absent en Picardie, dans la région d'Amiens, ainsi que des répertoires des ateliers champenois.

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Karen E. WAUGH

THE DISTRIBUTION OF *TERRA NIGRA* IN THE SOUTHERN LIMESVORLAND OF GERMANIA INFERIOR/SECUNDA

• RÉSUMÉ

Cette communication traite de la *terra nigra* découverte dans le Limesvorland, c'est-à-dire dans la région bordant la rive droite du Rhin, au sud de la Lippe. La *terra nigra* regroupe ici la céramique belge précoce et ses dérivées, et la *terra nigra* tardive.

La quantité de matériel recensé ainsi que le nombre de types représentés (Holwerda 50, 55 et Chenet 342) est faible et provient pour majorité de la nécropole de Leverkusen-Rheindorf. Par rapport au reste du matériel romain, et surtout à la sigillée décorée, la *terra nigra* occupe une place mineure, voire anecdotique, pour le II^{e} et le III^{e} s. Au I^{er} et au IV^{e} s. néanmoins, il semblerait qu'elle palierait alors les déficiences de la commercialisation de la sigillée, bien que sa propre origine reste discutée (X. DERU).

I. INTRODUCTION

It may have been the original intention of the conference to concentrate on aspects of Gallo-Belgic pottery found within the borders of the Roman Empire. After consideration of the theme,it seemed useful to contribute this short paper on the distribution and significance of terra nigra in a region outside the Roman Empire, in the *Limesvorland*, the border zone that extended from Germania Inferior to the east, along the right hand bank of the river Rhine (Fig. 1).

II. THE REGION OF STUDY

Geographically, the southern limit of the study area is the Siebengebirge, the northern limit is the southern bank of the river Lippe. In an easterly direction, the area is bordered by the hilly Bergisches Land. This modern-day, topographically distinct region should not be seen as having been a true political entity within the Roman period since the actual geographic extent of the Roman *limes* or the exact course of the Rhine and its tributaries during that period are still not known for certain.

The research[1], based on a study of the material assemblages recorded from burial and settlement contexts, analyses the evidence for the nature and development of Germanic society and its relationship with the neighbouring Empire from the late first century AD, when the first occupation within the Roman period is recorded, to the early fifth century[2].

Fig. 1 shows the distribution of all known findspots of terra nigra in the study area. As with most areas of free Germany, the number of examples of *terra nigra* vessels found is very small (cf. catalogue)[3]. The largest number of complete vessels or fragments of vessels comes from the cemetery at Leverkusen-Rheindorf (Fig. 1, no. 8 : cf. catalogue)[4]. Only further excavation and field survey will indicate whether the present state

1 This research has been undertaken as a small part of a doctoral thesis for the University of Durham, England, which studies aspects of the Germanic occupation of the Limesvorland of Germania Inferior/Secunda (in prep.).

2 According to historical sources, after the defeat of Varus in AD 9, the Rhine ceased to be seen as a supply line for forces in middle Germany to the Elbe, but changed its function to be the new frontier. The area under study was apparently cleared of its population and began to work as a "buffer zone" until the end of the first century. The political and economic relationship between the *Limesvorland* and the Roman province until the early fifth century is discussed most recently in J. KUNOW, Das *Limesvorland* der südlichen Germania inferior, in *Bonner Jahrbücher*, 187, 1987, p. 63-78. Cf. also (in translation) J. KUNOW, Relations between Roman occupation and the *Limesvorland* in the province of Germania inferior, in T. BLAGG and M. MILLETT (ed.), *The Early Roman Empire in the West*, Oxford, 1990, p. 87-98.

3 Other publications discussing the distribution of *terra nigra* within areas of free Germany are cited throughout this paper.

4 The material from Leverkusen-Rheindorf was initially published in R. Von USLAR, *Westgermanische Bodenfunde des ersten bis dritten Jahrhunderts nach Christus aus Mittel-und Westdeutschland* (Germanische Denkmäler der Frühzeit 3), Berlin, 1938, p. 224-238 ; H. von PETRIKOVITS, H. and R. von USLAR, Die Vorgeschichtlichen Funde um de Neuburger Hof (Rheinwupperkreis), in *Bonner Jahrbücher*, 150, 1950, p. 173-190.

of research reflects the true number and distribution pattern of finds. It is also unfortunately the case that much unrecorded material from earlier excavations, mostly before the beginning of this century, has been lost[5].

III. DATING AND IDENTIFICATION OF THE MATERIAL

The material at present available for study appears to broadly divide into three phases : an early phase, dating

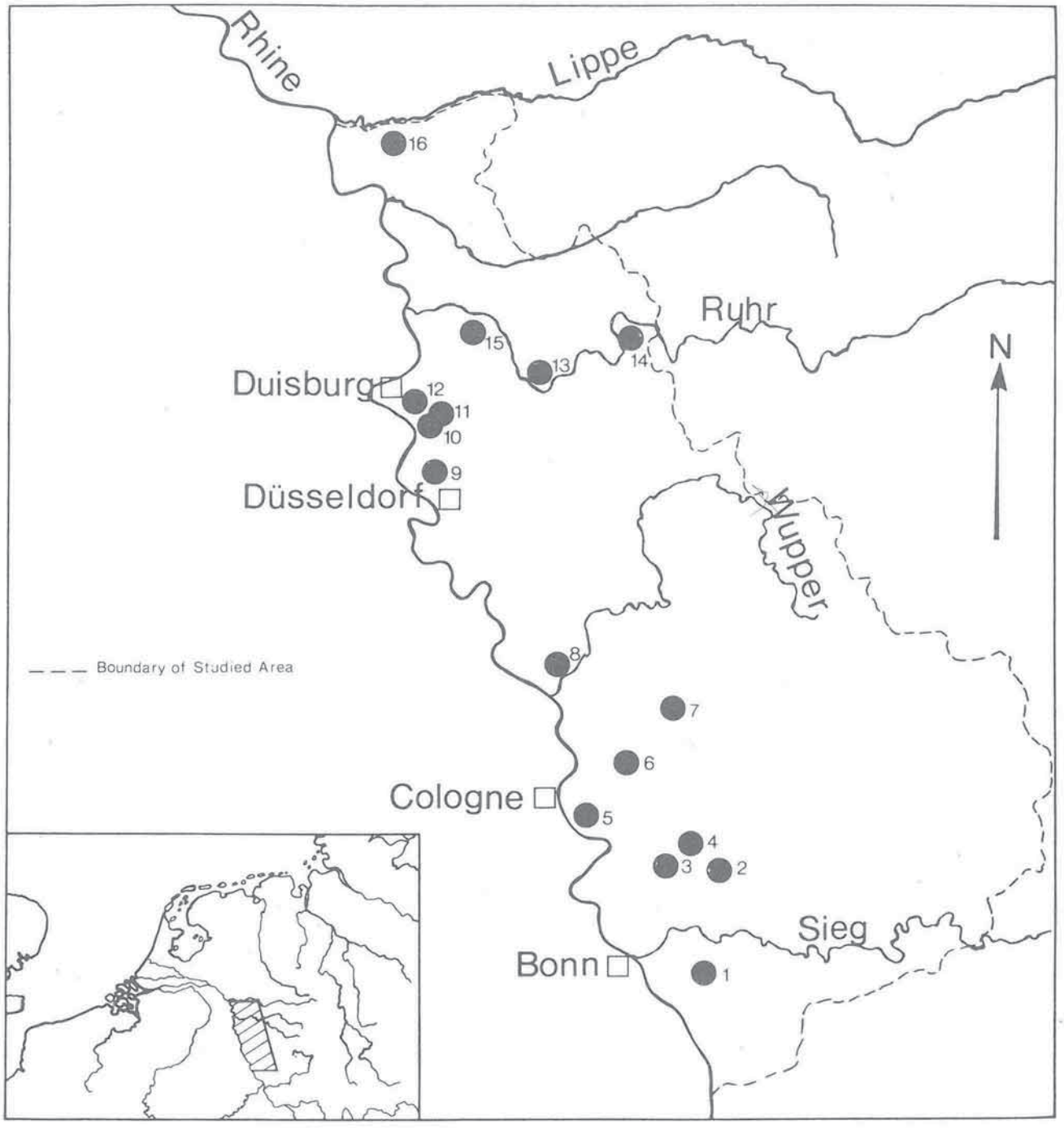

Figure 1 - Map of the study area showing the distribution of terra nigra pottery (B = from a burial, S = from a settlement site).
1 : Hangelar (S) ; 2 : Troisdorf-Sieglar (B) ; 3 : Porz-Wahn (B) ; 4 : Hasbach-Rösrath (B) ; 5 : Poll (S) ; 6 : Merheim (S) ;
7 : Mützefeld (B) ; 8 : Leverkusen-Rheindorf (B) ; 9 : Düsseldorf-Lohausen (S) ; 10-11 : Duisburg-Serm (B) ;
12 : Duisburg (Beekstraße) (S) ; 13 : Kettwig (B) ; 14 : Essen-Hinsel (S) ;
15 : Hamborn-Neumühl (B) ; 16 : Spellen-Bucholtswelmen (B).

5 For instance, at Leverkusen-Rheindorf, much material discovered during railway construction work in the mid-nineteenth century soon disappeared : cf. R. von USLAR, *op. cit.*, p. 224.

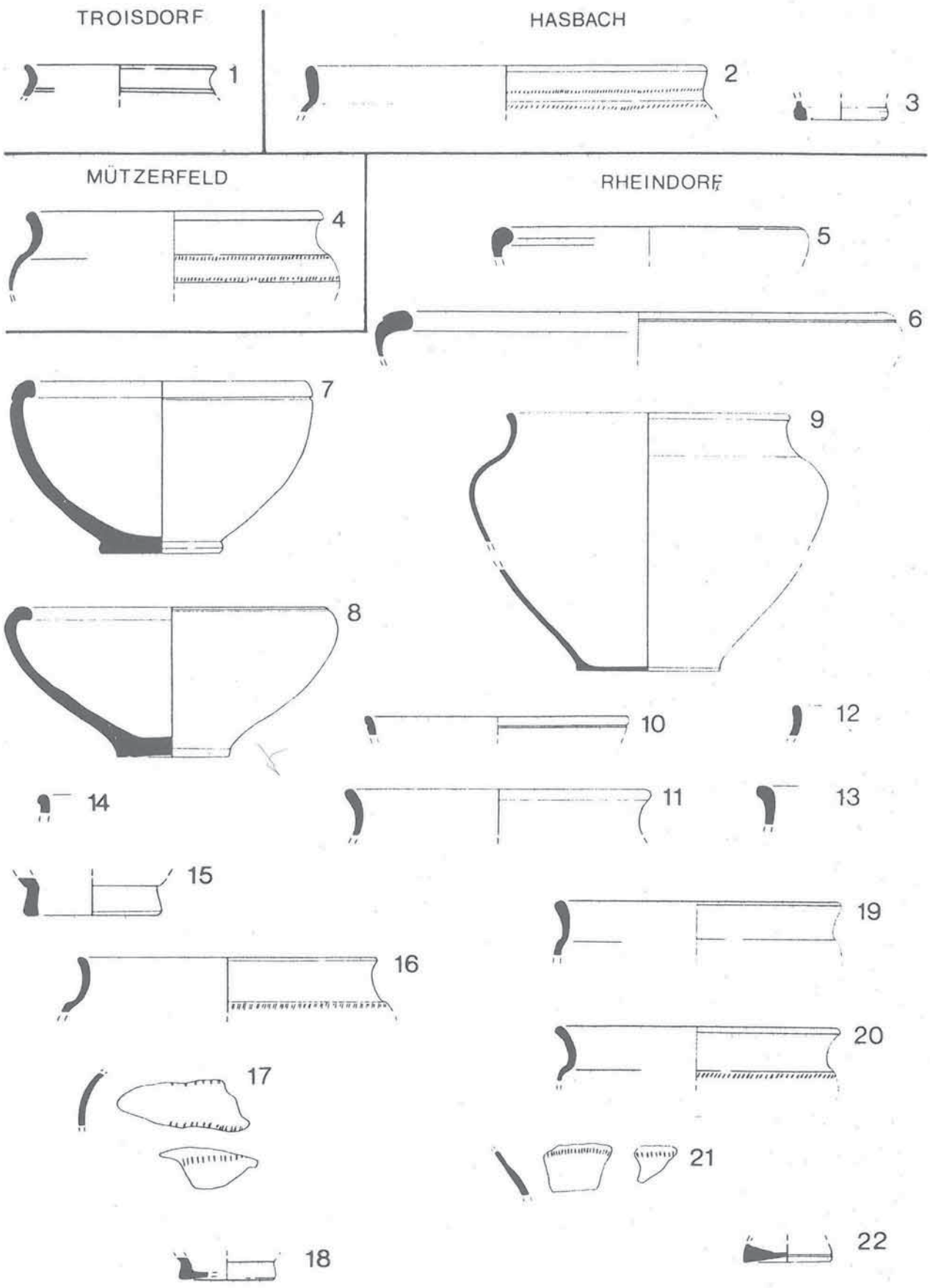

Figure 2 - Terra nigra used as grave goods in the *Limesvorland* of southern Germania Inferior/Secunda.

to late first -early-mid second century AD, a middle phase, dating to the early-mid second century-third century AD and a late phase dating possibly to the late third, but more probably fourth-early fifth century AD.

1 The early phase.

One of the earliest Roman imports found in the region is the terra nigra platter from the cemetery at Porz-Wahn (Fig. 1, no. 3 ; cat. no. 2). The remaining vessels recorded from the early phase all come from the earliest group of graves at Leverkusen-Rheindorf (grave field *Ost* [6]). Only four vessels, or vessel fragments, are recorded (Fig. 2, nos. 5-8 ; cat. nos. 6-9). All show signs of having been burnt. These are all of the same form, Holwerda type 50[7] (Hofheim 112)[8] ; a type introduced during the second half of the first century AD, its form clearly based on late La Tène predecessors. A fifth vessel, since lost, was recorded as a stray find from the site, although it probably did originally come from a burial context (cat. no. 41)[9]. From the dating of other Roman imports within this part of the cemetery, in particular the terra sigillata, burials are not likely to date before the last quarter of the first century or possibly even the early second century[10].

2. The middle phase.

Only a few vessels date to the middle phase (cf. catalogue). The assemblage includes a form Holwerda 27[11] from Leverkusen-Rheindorf, grave 98 (Fig. 2, no. 9 ; cat. no. 11).

From the cemetery at Troisdorf-Sieglar (Fig. 1, no. 2), out of 60 graves dating to the second-third centuries, only one fragment of Gallo-Belgic ware was recorded (Fig. 2, no. 1 ; cat. no. 1)[12].

Further north, in Duisburg-Neumühl (Fig. 1, no. 15), a *terra nigra* vessel of fine, dark grey-black fabric with a highly burnished surface was found : form Holwerda 55[13], presumably dating second-third century (Fig. 3, no. 34 ; cat. no. 42).

3. The late phase.

In the latest phase, the spectrum of late *terra nigra* vessel forms changes. Of all the known findspots belonging to this phase, the largest single assemblage comes from Leverkusen-Rheindorf, albeit only a small number of *terra nigra* vessels from a total of 24 graves (from grave fields *Mitte* and *Mitte 2*[14] ; Fig. 3, nos.16-32, cat. nos. 19-37[15]). Again, all the fragments are burnt, so it is often difficult to determine their original colour or finish.

In *Westgermanische Bodenfunde*[16], von Uslar describes these vessels (Fig. 2, nos. 16 and 19-20 ; cat. nos. 19 and 22-23) as being a *Vorform*, or predecessor, of Unversagt's form 24/26 from the fort at Alzei[17]. A similar vessel has also been recovered from grave 20 at Hasbach (Fig. 1, no. 4 ; Fig. 2, nos. 2-3 ; cat. nos. 3-4). According to Koch, this is the predominant form appearing in the southern German *limes* area, that is the Neckar region, in the late Roman Period[18].

In my opinion, this small group of vessels bears only a slight resemblance, if any, to the Alzei forms, which are much squatter, thicker-walled vessels. Instead the fragments from Leverkusen-Rheindorf seem to compare more favourably with the Chenet 342 form, a so-called goblet with a pedestal base[19].

This type of vessel has also been identified in the Netherlands, for instance at Wijster, Bennekom and in the eastern river area[20].

Mildenberger lists several more examples of these so-called *Fußschalen*, or footed cups, from Nordhessen and the eastern Ruhr and Lippe regions[21]. The larger vessel from Spellen-Bucholtswelmen also fits

---

6 Cf. R. von USLAR, *op. cit.*, Tafel 54.

7 Cf. J. H. HOLWERDA, *De Belgische waar in Nijmegen*, Beschrijving van de verzameling van het Museum G.M. Kam te Nijmegen II, 's Gravenhage, 1941.

8 Cf. E. RITTERLING, Das frührömische Lager bei Hofheim im Taunus, in *Annalen des Vereins für nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung*, 40, 1912.

9 Cf. R. von USLAR, *op. cit.*, p. 238.

10 Rademacher dated these vessels to the early part of his phase K1b : 100-180/200 AD. For Rademacher's discussion of the finds from the cimetery (especially the dating of Gallo-Belgic wares, terra sigillata and fibulae), cf. E. RADEMACHER, Die Chronologie der Germanengrabfelder in der Umgebung von Köln, in *Mannus*, 14, 1922, p. 187-249.

11 Cf. HOLWERDA, *op. cit.*

12 H. E. JOACHIM, *Kaiserzeitlich-germanische und fränkische Brandgräber bei Troisdorf, Rhein-Sieg-Kreis*, (Rheinische Ausgrabungen, 27), 1987, p. 28 and Taf. 19, no. 1.

13 Cf. HOLWERDA, *op. cit.*

14 Cf. R. von USLAR, *op. cit.*, Tafel 54.

15 The vessels from graves 29, 33 and 250 have been included in the catalogue (no. 28-33, 34-35 and 36-37 respectively) although the author is uncertain whether these fragments are in fact true *terra nigra* products.

16 Cf. R. von USLAR, *op. cit.*, p. 224 f.

17 Cf. W. UNVERSAGT, *Die keramik des Kastells Alzei* (Materialien zur römisch-germanischen Keramik II, Frankfurt a. M.), 1916, p. 27f.

18 Cf. R. KOCH, Terra-Nigra-Keramik und angebliche Nigra-Ware aus dem Neckargebiet, in *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 6, 1981, p. 579-602. This also appears to be the most predominant form in the area between the rivers Rhine, Main and Neckar, cf. H. BERNHARD, Studien zur spätrömischen Terra Nigra zwischen Rhein, Main und Neckar, in *Saalburg Jahrbuch*, 40-41, 1984-85, p. 34-120.

19 Cf. G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e s. et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941, p. 91-94.

20 Cf. W. A. VAN ES, *Wijster - a Native Village Beyond the Imperial Frontier, 150-425 AD*, Groningen, 1967, p. 158-168 (= *Palaeohistoria XI*) ; W. A. VAN ES, Eine Seidlung der römischen Kaiserzeit in Bennekom, Provinz Gelderland, in *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudenheidkundig Bodemonderzoek*, 35, 1985, p. 589-594 ; W. WILLEMS, *Romans and Batavians : A Regional Study in the Dutch Eastern River Area*, Amsterdam, 1986, p. 164-165 (also published in *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudenheidkundig Bodemonderzoek*, 31, 1981 and 34, 1984).

21 Cf. G. MILDENBERGER, Terra Nigra aus Nordhessen, in *Fundberichte aus Hessen*, 12, 1972, p. 104-106.

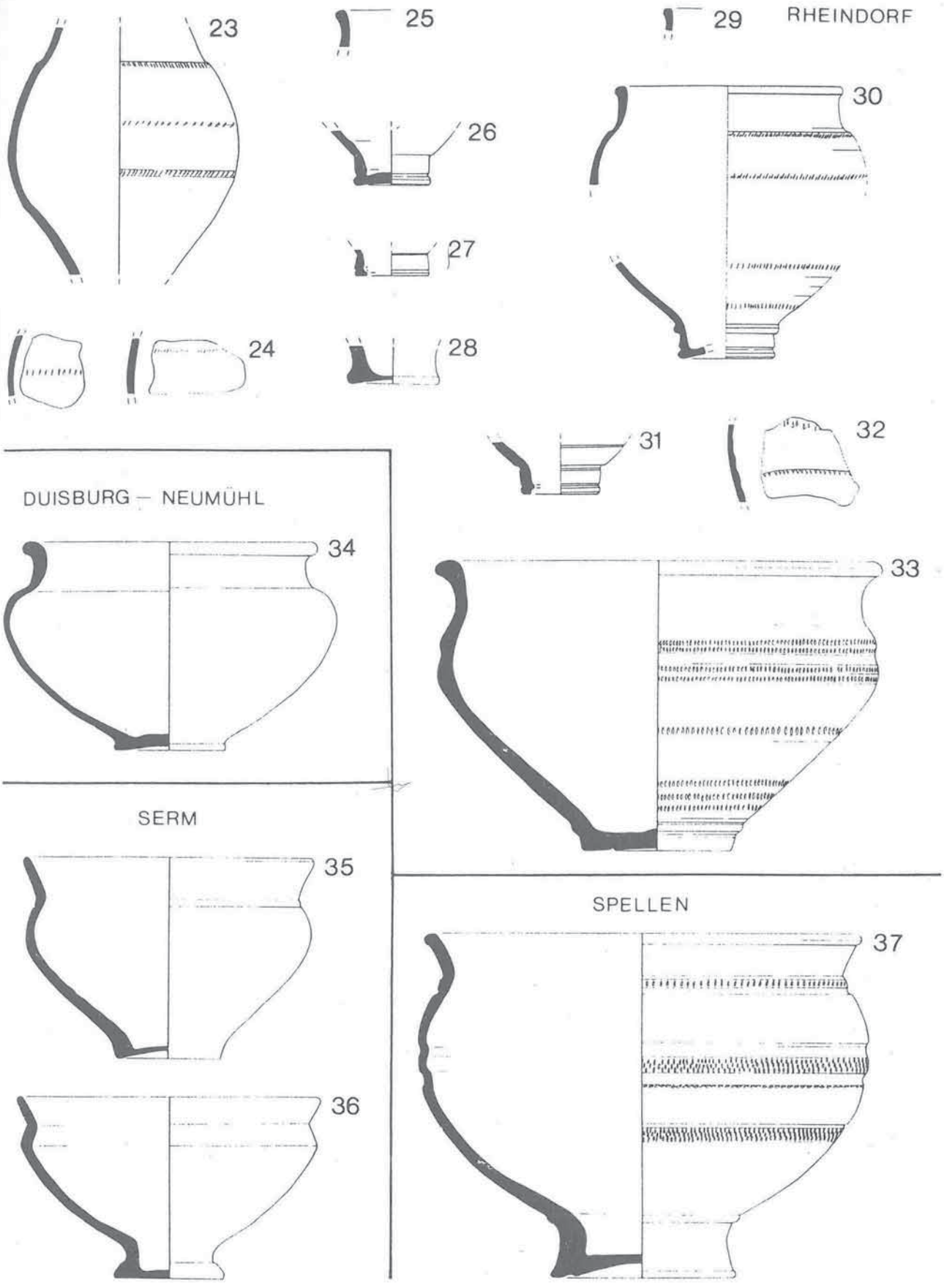

Figure 3 - Terra nigra used as grave goods in the *Limesvorland* of southern Germania Inferior/Secunda.

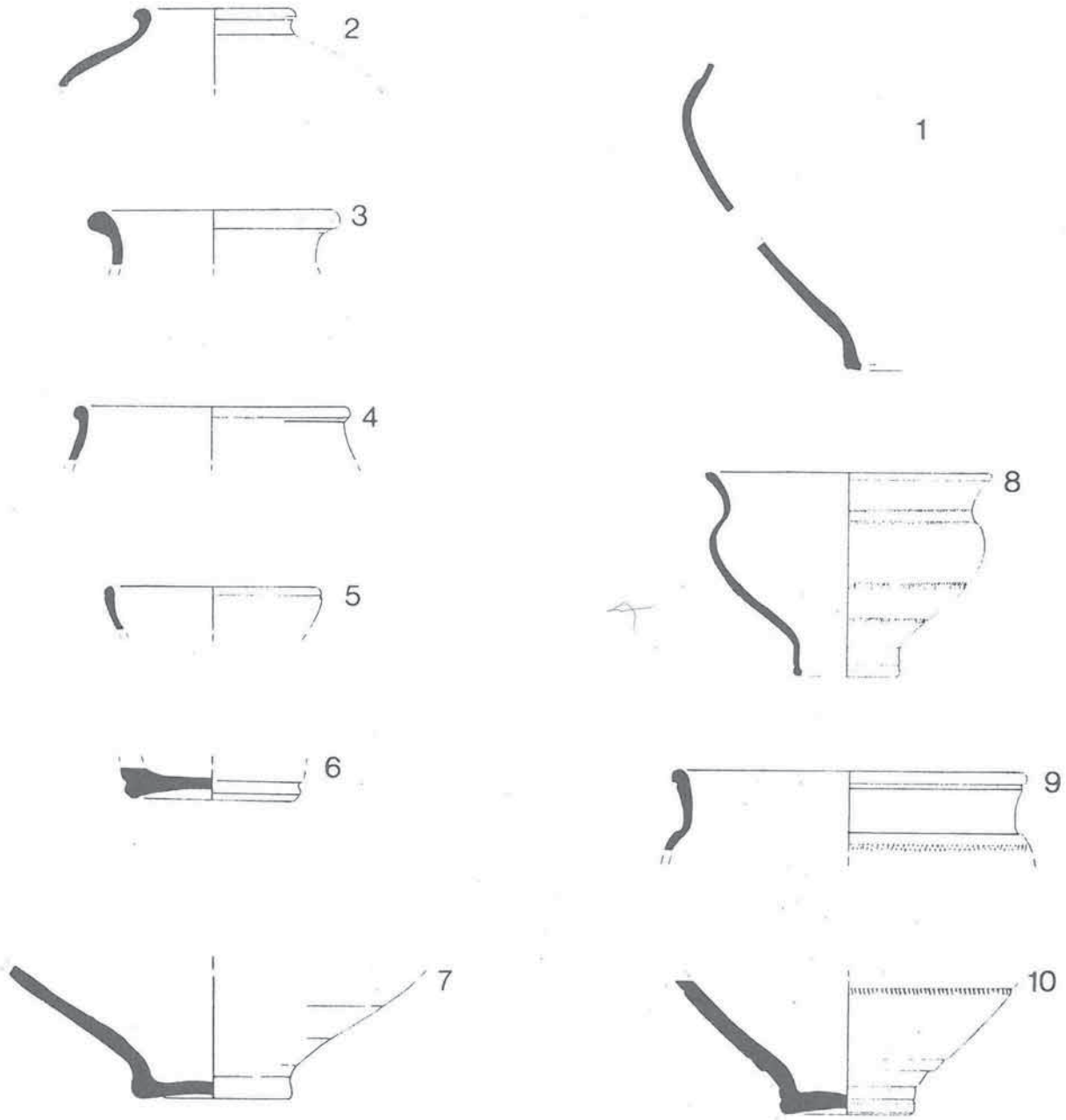

Figure 4 - Terra nigra from settlement sites in the *Limesvorland* of southern Germania Inferior/Secunda.

into this category (Fig. 3, no. 37 ; cat. no. 45). Uslar suggests that this form in free Germany probably dates later than the third century[22]. Holwerda form 54[23], which is very similar, dates to the fourth century. Another example of this vessel form has been found at Leverkusen-Rheindorf. This is unfortunately an isolated stray find (Fig. 3, no. 33 ; cat. no. 40). Although now extensively restored, the original dark brown-grey coloured, slightly coarse fabric, with a smoothed, lightly burnished surface with roller-stamped decoration, can still be made out. In form, the vessel is very similar to that found in grave 1273 at Krefeld-Gellep[24]. This vessel, which dates to the middle third of the fourth century, has a short pedestal base and a slightly outward curving neck, with all over roller-stamped and grooved decoration. Such forms possibly date slightly

22 R. Von USLAR, Zur spätkaiserzeitlichen Drehscheibenkeramik in West-und Mitteldeutschcland, in *Germania*, 19, 1935, p. 249-256. Cf. especially, p. 251, no. 7 ; Abb. 2 no. 5 ; Abb. 3.

23 Cf. HOLWERDA, *op. cit.*

24 Cf. R. PIRLING, Das römisch-fränkisch Gräberfeld von Krefeld-Gellep 1960-1963, in *Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit*, Berlin, 1974 (Serie B, 2., 2. Teil), p. 10 and Taf. 7, no. 4.

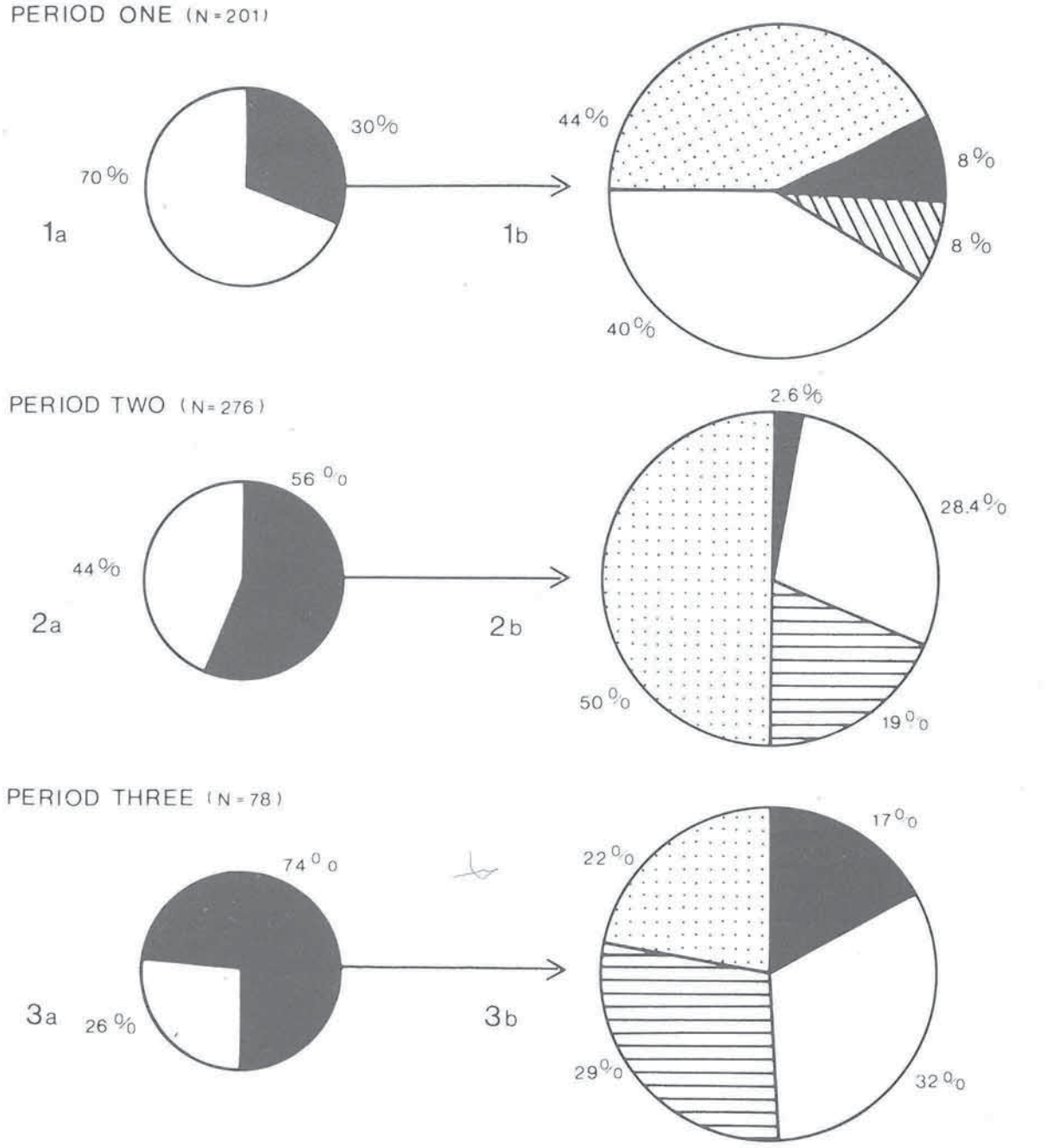

Figure 5 - The percentages of Roman imported wares within the grave good assemblage from Leverkusen-Rheindorf.

earlier than the example from Spellen-Bucholtswelmen, which has a rounder body and higher pedestal base. In the unpublished assemblage from Essen-Hinsel, Mildenberger lists more than half the vessels as having a similar roller-stamped, grooved decoration[25].

The other vessel form identified in the later phase is exemplified by the wheelmade, pedestal-based, *terra nigra* vessels from Duisburg-Serm (Fig. 1, nos. 10-11 ; Fig. 3, nos. 35-36 ; cat. nos. 43-44). A small fragment from a similar vessel came to light during rescue excavations in the Beekstraße Duisburg, where it dates to the early-mid fifth century (Fig. 1, no. 12 ; not illustrated ; cat. no. 53)[26]. These vessels do bear some resemblance to form Chenet 342, but clearly vary in some significant details (see discussion of provenance below). The form finds a parallel in Krefeld-Gellep form 131a, which dates to the end of the fourth-mid fifth century ; Bohner's Late Antique *Stufe* I[27]. Examples are also known from other sites within the Lower German province, for instance from Cologne, St. Severin and Rhenen.

IV. PROVENANCE

When considering the provenance of the early *terra nigra* forms in the region, that is material from the early and middle phases, a provincial origin for their production is not in doubt. In the case of the vessels of form Holwerda 55 for example, kiln sites are known in the Lower Rhine from Cologne, Neuss and Xanten[28].

Academic opinion appears evenly split when it comes to putting forward a provincial or a free German provenance for the late *terra nigra* vessels[29]. Mildenberger cites evidence from mineral analysis that may suggest an origin in the Duisburg-Wesel area[30]. Willems also discusses the possibility of Chenet 342 cups being produced in the border region[31].

Whilst no kilns or waste material has been found to prove any Gallo-Belgic (or Argonne region) origin for the vessels, analysis of the fabric from certain groups of late *terra nigra* vessels in north-eastern France[32], has shown important similarities between it and the earlier, traditionally accepted Gallo-Belgic wares[33].

For vessels like the footed, wheelmade vessels from Serm, Van Es argues for an association with, or at the very least influence from, the pottery he refers to as "black wheelmade pottery" from the northern Netherlands[34] The striking similarities between these forms and earlier Germanic styles should also not be overlooked, for instance comparison with, in particular, Von Uslar's Forms I and I/II[35]. Germanic antecedents for the Chenet 342 vessels can also be found ; for instance, in the development of second-century native forms such as Von Uslar's Form II[36].

V. THE SIGNIFICANCE AND FUNCTION OF THE VESSELS

The small quantity of terra nigra found within the area of study in the *Limesvorland* would at first glance appear to imply that the functional role of the ware was only minor within Germanic society, though a specific use cannot be excluded.

A better picture of its significance in the region can perhaps be gained by studying the ceramic assemblage from Leverkusen-Rheindorf in greater detail (Fig. 5).

Throughout the early and middle phases of the cemetery, *terra nigra* accounts for only a small percentage of the Roman imports found within the graves. Based on a count of the minimum number of vessels, the graves from the earliest phase (in which 142 contained any finds) contain *c.* 70 % Germanic pottery and *c.* 30 % Roman pottery (Fig. 5, no. 1a). Of the Roman material (Fig. 5, no. 1b), less than 8 % is *terra nigra*, with the same percentage of colour-coated ware and over 18 % miscellaneous coarse ware. The largest group is terra sigillata, making up *c.* 44 % of the assemblage –the majority of which represents Dr. 37 vessels.

In the middle phase (in which 101 graves contained any finds), the height of the Empire in the province, *c.* 56 % of the pottery is Roman, as opposed to *c.* 44 % Germanic (Fig. 5, no. 2a). Of the Roman material (Fig. 5, no. 2b), a mere 2,6 % comprises *terra nigra*,

---

25 Cf. G. MILDENBERGER, *op. cit.*, p. 114, note 39. Due to time constraints whilst recording material, all the unpublished assemblage from Essen-Hinsel couldn't be made available to the present author. Fig. 4, nos. 6, 8-10 from Essen-Hinsel (cat. nos. 52, 54-56) are therefore published here as being only representative of the assemblage from the site.

26 G. KRAUSE, Duisburg im 5. Jahr. n. Chr. Archäologische Entdeckungen in der Duisburger Altstadt, in *Archäologie im Rheinland*, 1987, p. 98-100 ; cf. also G. KRAUSE, Keramikproduktion am Niederrhein. Zur Duisburger Abfolge vom 5.-14. Jahrhundert, in J. NAUMANN (ed.), *Keramik vom Niederrhein*, Köln, 1988, p. 38-40, with Abb. 2, 9.

27 For the form, cf. R. PIRLING, Das römisch-fränkisch Gräberfeld von Krefeld-Gellep, in *Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit*, Serie B, 8, 1966, p. 128-130 and typentafel II, 131a. Bohner's *Stufe* I lasts until c. AD 450/80 : cf. H. AMENT, Chronologisches Untersuchungen an frankischen Grabfeldern der Jungeren Merowingerzeit im Rheinland, in Bericht der RGK, 57, 1976, p. 336.

28 Willems gives a list of kiln sites that are known to have produced Gallo-Belgic wares at least in the first half of the first century : W. WILLEMS, *op. cit.*, p. 160, fig. 35.

29 Cf., in particular, the arguments put forward by Mildenberger (G. MILDENBERGER, *op. cit.*), Koch and Bernhard (cf. note 18).

30 Cf. G. MILDENBERGER, *op. cit.*, p. 123 with note 111.

31 Cf. note 20, p. 165 and note 106.

32 The so-called terra nigra *tardive* pottery.

33 Pers. comm. during discussion of the paper at the conference by M. Tuffreau-Libre.

34 Cf. W. A. VAN ES, *op. cit.*, 1967, especially figs. 82-83.

35 Cf. R. von USLAR, *op. cit.*, especially Tafel 1 and 10.

36 Cf. R. von USLAR, *op. cit.*, especially Tafel 5. Mildenberger also remarks upon this similarity : cf. G. MILDENBERGER, *op. cit.*, p. 121

over 19 % colour-coated wares and *c.* 50 % terra sigillata –almost 77 % of which represents Dr. 37 vessels.

In the latest phase (in which 24 graves contained any finds), only **c.** 26 % of the pottery is Germanic, with **c.** 74 % Roman imports (Fig. 5, nº 3a). Terra nigra vessels have come to represent over 17 % of the assemblage (Fig. 5, nº 3b), with **c.** 29 % colour-coated wares and only **c.** 22 % terra sigillata (including late Argonne sigillata, form Niederbieber 16).

From the calculations above it can be seen that terra sigillata, especially Dr. 37 bowls, dominate the assemblage of imports and were clearly the primary sought after Roman products to be included in the burial ritual.

In the case of *terra nigra*, although it is a relatively uncommon grave good, in all phases it is treated in the same way as other Roman imports. This is also the case for the examples from other burial findspots. Complete vessels were used as urns to hold the cremated human bone; some of these show signs of burning (see catalogue). Vessel fragments have all clearly been burnt on the funeral pyre and possibly represent *pars pro toto* offerings or grave goods for the deceased.

The assemblage from Leverkusen-Rheindorf is too small to suggest with any degree of reliability the association of *terra nigra* with any particular gender, be it man, woman or child. It is certainly the case, however, that in the earliest phase, the Holwerda 50 types occur in graves containing other Roman imports, in some cases a relatively high number of imports, but in no case is sigillata also present. A tentative suggestion may be that *terra nigra*, in the early phase, fulfilled a similar role to terra sigillata and was imbued with a comparable worth as far as its ability to outwardly display Germanic acceptance of romanising influences was concerned. Perhaps more likely, the possession of *terra nigra* displayed the individual or group status, which would have been reflected in their personal ability to acquire Roman artefacts.

In the latest phase, the amount of *terra nigra* can be seen to rise, along with the amount of colour-coated wares, apparently at the expense of terra sigillata. It may well be that these types of vessels partly filled the ever-growing gap caused by the ending of the terra sigillata industries in the third centuries and therefore the diminishing number of terra sigillata vessels available on the market. Where terra sigillata was still available, for instance roller-stamped Argonne ware, this was included in the graves.

This theory would agree with Willems' opinion of events in the Dutch eastern river area. He states that alongside Argonne sigillata, late terra nigra wares are the only later Roman vessels exported in any quantity to the area. He suggests that this fact may give the vessels a special importance, with the apparent rarity of Chenet 342 vessels within the Empire itself being further evidence to suggest that it was a prestige item both inside and outside the frontier, since the vessels would have been expensive to acquire[37].

VI. CONCLUSION

The argument for the ritual significance of *terra nigra* within specific burials does raise some interesting points, but to pursue it further is unrealistic when faced with such small amounts of material. It would also be unwise to do so without taking into consideration the information given by the complete find assemblage. Indeed any attempt to discuss ritual significance is beset with problems of misinterpretation[38].

Any argument, such as that of Willems for the prestige status of these vessels can, however, only hold true if we accept that they were indeed made within the Empire and were, for instance, exported from the Argonne region along with the roller-stamped terra sigillata. Obviously more research into identifying kiln sites and their products, by means of fabric analysis, is necessary before such suggestions can be presented more confidently.

When comparing the products of both the provincial Roman and the Germanic industries, it seems clear from a stylistic point of view that, from an early stage, the development of new Belgic and Germanic vessel forms was heavily influenced by one another. In addition, in the later phase of the period under study, the increasing number of Germanic migrants crossing the Rhine and settling within the province would have meant that most, if not all, pottery made within the German provinces after the third century would have been heavily influenced by Germanic ceramic tradition and may well have been made by German settlers themselves.

One observation to be made about the distribution of *terra nigra* vessels from the third century on, is that there is clearly a difference in the form sequence occurring in the *Limesvorland* of Germania Inferior, where there is a large number of Chenet 342 –like vessels, as opposed to that of Germania Superior, where Alzei forms 24/26 appear to predominate[39], suggesting different trade contacts.

The southern part of the *Limesvorland* of Germania Inferior thereby shows a strong relationship with the adjacent province, where the ceramic tradition is also seen to vary from that of the neighbouring province of Germania Superior[40].

37 Cf. note 20, p. 164-165.

38 Cf. E.-J. PADER, Symbolism, Social Relations and the Interpretation of Mortuary Remains, in *British Archaeological Reports*, Int. Ser. 130, Oxford, 1982, esp. chapter 3 ; J. M. O'SHEA, *Mortuary Variability. An Archaeological Investigation*, London, 1984.

39 Cf. note 18.

40 The illustration of this vessel has been incorrectly placed on Fig. 4 with the settlement material, rather than on Fig. 3.

CATALOGUE

AA = Anthropological analysis.
RGMK = Römisch-Germanisch Museum, Köln.
RLMB = Rheinisches Landesmuseum, Bonn.
NRM ; H = Niederrheinisches Museum, Duisburg.
Alten Essen = Museum Alten Essen.

1. Terra nigra from burial contexts

no. 1 (Fig. 2, no. 1).
Findspot : Troisdorf-Sieglar, grave 32.
Description : small rim sherd.
Date : Joachim : *entwickelte Stufe* B2 : 2nd century AD.
no. Inv. : RGMK P820184.
Literature : Joachim 1987, (note 12).

no. 2 (not illustrated).
Findspot : Porz-Wahn, grave 1.
Description : platter (complete ?) with internal herring-bone design. Hofheim 97b. Now lost.
Date : mid 1st century AD +.
no. Inv : RGMK 7680a.
Literature : Rademacher 1922, p. 208 and Taf. VIII, n° 6, (note 10) ; Von Uslar 1938, p. 244-245, (note 4).

nos. 3-4 (Fig. 2, no. 2 and 3).
Findspot : Hasbach-Rösrath, grave 20.
Description : rim and body sherds from one vessel with rouletted decoration ; burnt. Form Chenet 342 ?
Date : 2nd-3rd century AD.
no. Inv. : RGMK 14003.
Literature : Von Uslar 1938, p. 203 (note 4).

no. 5 (Fig. 2, no. 4).
Findspot : Mützerfeld, grave 15.
Description : rim and body sherds with rouletted decoration ; burnt. Chenet 342 ?
Date : 2nd-3rd century AD.
no. Inv. : RGMK 40, 49.
Literature: -

no. 6 (Fig. 2, no. 5).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 143.
Description : rim and body sherds, form Holwerda 50 (Hofheim 112) ; burnt.
Date : second half of 1st-early 2nd century AD.
no. Inv. : RGMK 13388.
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

no. 7 (Fig. 2, no. 6).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 169.
Description : rim fragment, form Holwerda 50a ; burnt.
Date : second half of 1st-early 2nd century AD.
no. Inv. : RGMK 13317.
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

no. 8 (Fig. 2, no. 7).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 116.
Description : complete vessel used as urn. Form Holwerda 50.
Date : second half of 1st-early 2nd century AD.
no. Inv. : RGMK 13299.
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

no. 9 (Fig. 2, no. 8).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 156.
Description : complete vessel used as urn. Form Holwerda 50.
Date : second half of 1st-early 2nd century AD.
no. Inv. : RGMK 13318a.
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

no. 10 (not illustrated).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 230.
Description : small fragment of vessel base. Undiagnostic form ; burnt.
Date : early-mid 2nd century AD ?
no. Inv. : RGMK 13241.
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

no. 11 (Fig. 2, no. 9).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 98.
Description : Restored vessel; originally complete. Form Holwerda 27.
Date : early-mid 2nd century AD.
no. Inv. : RGMK 13309.
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

no. 12 (Fig. 2, no. 10).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 258.
Description : small rim sherd ; burnt ?
Date : end 2nd-first half of 3rd century AD+.
no. Inv. : RLMB 57,657c.
Literature : Von Petrikovits & Von Uslar 1950, (note 4).

no. 13 (Fig. 2, no. 11).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 252.
Description : rim sherd. Holwerda 55.
Date : second half of 2nd-3rd century AD.
no. Inv. : RLMB 57.651.
Literature : Von Petrikovits & Von Uslar 1950, (note 4).

no. 14 (Fig. 2, no. 12).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 254.
Description : small rim and body sherds. Form uncertain ; burnt.
Date : first half of 3rd century AD.
no. Inv. : RLMB 57,653c.
Literature : Von Petrikovits & Von Uslar 1950, (note 4).

no. 15 (Fig.2, no. 13).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 203.
Description : small rim sherd. Form uncertain.
Date : late 1st-2nd century AD.
no. Inv. : RGMK 13409.
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

no. 16 (Fig. 2, no. 14).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 255.
Description : small rim sherd ; burnt. Form uncertain : possibly from the same vessel as n° 17.
Date : 4th century AD.
no. Inv. : RLMB 57,654c.
Literature : Von Petrikovits & Von Uslar 1950, (note 4).

no. 17 (Fig. 2, no. 15).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 255.
Description : base fragment. Form Chenet 342 ? ; burnt (see n° 16).
Date : 4th century AD.
no. Inv. : RLMB 57,654c.
Literature : Von Petrikovits & Von Uslar 1950, (note 4).

no. 18 (not illustrated).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 25.
Description : rim and body sherds, now lost. No further information.
Date : 2nd-3rd century AD.
no. Inv. : RGMK 13229.
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

nos. 19-21 (Fig. 2, nos. 16-18).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 27.
Description : rim, body and base sherds. All probably from the same vessel ; burnt.
Date : Last third of 3rd-first half of 4th century AD.
no. Inv. : RGMK 13222.
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

no. 22 (Fig. 2, no. 19).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 35.
Description : rim fragment, form Chenet 342 ; burnt.
Date : *terminus ante quem* AD 317-323 (coin of Crispus).
no. Inv. : RGMK 13101.
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

no. 23 (Fig. 2, no. 20).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 35.
Description : rim fragment with rouletted decoration, form Chenet 342 ; burnt.
Date : } as no. 22.
no. Inv. : } as no. 22.
Literature: -

no. 24 (Fig. 2, no. 21).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 35.
Description : wall sherd, probably from either n° 22 or 23 ; burnt.
Date : } as no. 22.
no. Inv. : } as no. 22.
Literature : -

no. 25 (Fig. 2, no. 22).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 35.

Description : base fragment, probably from either n° 22 or 23 ; burnt.
Date : } as no. 22.
no. Inv. : } as no. 22.
Literature : -

no. 26 (not illustrated).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 36.
Description : rim sherd, now lost. Apparently from the same vessel as one of the sherds in grave 35.
Date : 4th century AD.
no. Inv. : RGMK 13102.
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

no. 27 (not illustrated).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 244.
Description : now lost (but see cat.no.40) :"*Terra-nigra-Schale etwa Alzey 24...*".
Date : late 3rd-4th century AD.
no. Inv. : -
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

nos. 28-33 (Fig. 3, nos. 23-28).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 29.
Description : sherds of vessels with rouletted decoration. Smooth, white, pipe-clay fabric ; some fragments burnt. Probably Gallo-Belgic ware.
Date : late 3rd-4th century AD.
no. Inv. : RGMK 13228.
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

nos. 34-35 (Fig. 3, nos. 29-30).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 33.
Description : small rim from one vessel, rim, wall and base sherds from a second rouletted vessel. Fabric as nos. 28-33. Possibly Gallo-Belgic ?
Date : late 3rd-4th century AD.
no. Inv. : RGMK 13363.
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

nos. 36-37 (Fig. 3, nos. 31-32).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 250.
Description : body sherd with rouletted decoraation and pedestal based foot from vessel. Fabric as for n° 28-33. Probably Gallo-Belgic.
Date : 4th century AD.
no. Inv. : RLMB 57,649c.
Literature : Von Petrikovits & Von Uslar 1950, (note 4).

no. 38 (not illustrated).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 253.
Description : small body sherds. Form uncertain.
Date : first-mid 2nd century AD.
no. Inv. : RLMB 57,652.
Literature : Von Petrikovits & Von Uslar 1950, (note 4).

no. 39 (not illustrated).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, grave 254.
Description : small rim and body sherds. Form uncertain.
Date : first half-3rd century AD.
no. Inv. : RLMB 57,653c.
Literature : Von Petrikovits & Von Uslar 1950, (note 4).

no. 40 (Fig. 3, no. 33).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, stray find (but may well be the missing vessel from grave 244, n° 27).
Description : Complete vessel with rouletted decoration. Form Chenet 342.
Date : 4th century AD.
no. Inv. : -
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

no. 41 (not illustrated).
Findspot : Leverkusen-Rheindorf, stray find.
Description : now lost. Probably Holwerda 50 ?
Date : -
no. Inv. : -
Literature : Von Uslar 1938, (note 4).

no. 42 (Fig. 3, no. 34).
Findspot : Duisburg-Neumühl. Exact findspot or context unknown.
Description : complete vessel used as urn (?). Form Holwerda ?
Date : mid 2nd-3rd century AD.
no. Inv. : H25.40a.
Literature : -

no. 43 (Fig. 3, no. 35).
Findspot : Duisburg-Serm.
Description : complete vessel used as urn (?).
Date : 4th-5th century AD.
no. Inv. : H35.38b.
Literature : -

no. 44 (Fig. 3, no. 36).
Findspot : Duisburg-Serm (when first published, incorrectly cited as coming from Duisburg-Meiderich).
Description : complete vessel used as urn (?).
Date : 5th century AD.
no. Inv. : NRM -.
Literature : *Führer zu vor- u. frühgeschicht. Denk.* Band 15, p. 33 and 35 (Tafel).

no. 45 (Fig. 3, no. 37).
Findspot : Spellen-Bucholtswelmen. Isolated cremation grave.
Description : complete vessel with rouletted decoration. Used as urn (?). Chenet 342.
Date : 3rd-4th century AD.
no. Inv. : H32.87a.
Literature : Von Uslar 1935, (note 22).

no. 46 (Fig. 4, no. 7).
Findspot : Kettwig. Isolated cremation grave.
Description : only base remaining of a vessel. Probably an urn.
Date : -
no. Inv. : Essen.
Literature : *Bonner Jahrbucher*, 155/156. 1956, 457-8.

2. Terra nigra from settlement contexts or isolated finds

no. 47 (Fig. 4, no. 1).
Findspot : Hangelar.
Description : base and body sherds. Form Holwerda 27 ?
Date : early-mid 2nd century AD.
no. Inv. : RGMK 10829 c,d.
Literature : Von Uslar 1938, p. 202, (note 4).

no. 48 (Fig. 4, no. 2).
Findspot : Poll.
Description : rim sherd of narrow-necked jar.
Date : 2nd century AD.
no. Inv. : RGMK 69,20 (20).
Literature : -

no. 49 (Fig. 4, no. 3).
Findspot : Poll.
Description : rim sherd of narrow, high-necked jar.
Date : 2nd century AD.
no. Inv. : RGMK 69,20 (20).
Literature : -

no. 50 (Fig. 4, no. 4).
Findspot : Merheim.
Description : rim sherd.
Date : 2nd-3rd century AD.
no. Inv. : RGMK 74,153.
Literature : -

no. 51 (Fig. 4, no. 5).
Findspot : Düsseldorf-Lohausen.
Description : rim sherd of a small bowl or dish.
Date : 2nd-3rd century AD.
no. Inv. : RLMB 80,0329.
Literature : -

no. 52 (Fig. 4, no. 6).
Findspot : Essen-Hinsel.
Description : base fragment. Form uncertain. Possibly like Chenet 342 ?
Date : 4th century AD.
no. Inv. : Alten Essen.
Literature : -

no. 53 (not illustrated)
Findspot : Duisburg, Beekstraße.
Description : rim sherd of a vessel of very similar form to no. 44.
Date : 5th century AD.
no. Inv. : -
Literature : Krause 1987 and 1988, (note 26).

no. 54 (Fig. 4, no. 8).
Findspot : Essen-Hinsel.
Description : rim, body and base sherds of a vessel with rouletted decoration. Form Chenet 342.
Date : 4th century AD.
no. Inv. : Alten Essen.
Literature : -

no. 55 (Fig. 4, no. 9).
Findspot : Essen-Hinsel.
Description : rim sherd of a vessel with rouletted decoration. Form Chenet 342.
Date : 4th century AD.
no. Inv. : Alten Essen.
Literature : -

no. 56 (Fig. 4, no. 10).
Findspot : Essen-Hinsel.
Description : base of a vessel with rouletted decoration. Form Chenet 342.
Date : 4th century AD.
no. Inv. : Alten Essen.
Literature : -

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Hervé SELLES

PREMIÈRES CARACTÉRISATIONS DES PRODUCTIONS DE *TERRA NIGRA* ET DE *TERRA RUBRA* À CHARTRES AU Ier SIÈCLE

I. INTRODUCTION

1. Cadre de référence.

A l'époque gallo-romaine, Chartres, dont le nom latin est AVTRICVM, est la capitale de la cité des Carnutes. Le territoire des Carnutes se développe essentiellement, vers l'est et le sud, en direction de la vallée de la Seine et de la Loire, couvrant ainsi tout le plateau de Beauce, au sens large du terme. Cette cité est, au Haut-Empire, englobée dans la Gaule Lyonnaise.

Le toponyme Autricum nous révèle que le commerce fluvial semble être un des pôles essentiels du développement de la ville. En effet, le suffixe *cum* associé au nom de la rivière l'*Autura*, est usité pour la désignation des batelleries (Joly 1991). Cette hypothèse est confortée par le fait que la ville est implantée au point de rupture de charge des navires fluviaux, sur l'Eure.

2. Etude du mobilier céramique.

Cette étude est basée sur un travail, à long terme, d'identification et de gestion du document céramique, mené par l'équipe de Chartres, depuis la mise au point et l'affinement du *Tessonnier de référence*[1] et l'application systématique de l'*Inventaire du mobilier par unité stratigraphique*[2]. Elle ne constitue cependant qu'une première approche de ces catégories de mobilier qui sont souvent considérées comme "fossile directeur" : les *terra nigra* et les *terra rubra*.

II. TERRA NIGRA ET TERRA RUBRA

Les appellations *terra nigra* (en abrégé TN), *terra rubra* (en abrégé TR) ou "Gallo-belge", recouvrent des notions imprécises portant à la fois sur des caractères morphologiques et technologiques (Hatt et Schnitzler 1985). Nous adopterons, pour le mobilier chartrain, des définitions qui reposent sur des caractères des traitements de surface[3]. L'appellation TN est relative aux céramiques qui ont subi un traitement de surface soigné (lustrage, engobage) et une fin de cuisson en atmosphère réductrice (enfumage). Suivant le même principe, l'appellation TR sera appliquée aux céramiques qui ont suivi un traitement de surface similaire mais une post-cuisson en atmosphère oxydante. Ces appellations sont cependant limitées aux productions du Ier s.

1. Groupes techniques.

La constitution du "tessonnier de référence" a permis de caractériser, pour la catégorie des TN, six sous-catégories différentes, en fonction de l'aspect de la pâte. Les TR sont subdivisées en quatre sous-catégories. Deux groupes de céramiques fines, généralement classées dans les TR, s'ajoutent à ces sous-catégories. Il apparaît nettement que l'on peut superposer quatre des sous-catégories définies sur les TN et TR pour ne former que quatre groupes de productions. L'ensemble du mobilier étudié se subdivise donc en quatre groupes

---

1 Le "tessonier de référence" se présente sous la forme d'un classement hiérarchique de toutes les productions identifiées à Chartres. Il a été élaboré, en 1984, à partir de larges catégories de céramique (quinze catégories pour la période gallo-romaine et neuf pour la période médiévale). Ce travail a été affiné, depuis 1987, par une classification des pâtes établie sur des critères visuels (observations à l'œil nu et à la loupe binoculaire). Ainsi, la plupart des catégories initiales ont été subdivisées en sous-catégories correspondant généralement à des groupes techniques de productions.

2 Depuis 1989, la gestion du mobilier céramique a été systématisée par la réalisation d'un *Inventaire du Mobilier Céramique* par *Unité Stratigraphique*. Le mobilier est analysé, classé et quantifié par nombre de restes (tessons, bords, fonds et anses) et décrit en fonction des groupes techniques définis dans le tessonnier de référence.

3 L'utilisation des critères morphologiques pour la détermination des catégories de céramique est peu applicable pour l'étude du mobilier fortement fragmenté, provenant de contextes urbains. Le taux de fragmentation important conduirait à éliminer tout fragment non représentatif, notamment au moment de l'*Inventaire par Unité Stratigraphique*.

techniques couvrant à la fois des TN et des TR, en deux groupes formés uniquement par des TN et en deux groupes de céramiques fines.

2. Identification des groupes techniques.

Les différents groupes techniques sont décrits par leur aspect de surface et celui de la tranche. La structure de la pâte est déterminée au moyen d'une loupe binoculaire (x 10).

- **GROUPE 1** : en TN, ce groupe se définit par une pâte souvent épaisse (de 3 à 5 mm), homogène et de couleur gris pâle. La surface est de couleur gris pâle à gris sombre. Elle est généralement lisse mais les altérations superficielles fréquentes peuvent lui conférer un aspect légèrement rugueux. On note, en surface, d'abondantes paillettes de mica.

L'observation à la loupe binoculaire montre que la pâte a une texture fine et homogène dans son épaisseur. Elle présente cependant quelques vacuoles. Les inclusions sont constituées essentiellement de paillettes de mica. Les traces de réduction s'amenuisent depuis le bord vers le cœur de la pâte.

Aucune TR de ce groupe n'est attestée localement.

- **GROUPE 2** : ce groupe technique est très proche du groupe précédent. L'épaisseur des pâtes est très variable. Elle peut être fine (2 mm) ou épaisse (4 à 5 mm). En TN, la pâte est de couleur grisâtre à rosé tandis que la surface est gris pâle à gris sombre. Elle est toujours parfaitement lustrée et soyeuse au toucher. Les paillettes de mica sont importantes aussi bien dans la pâte qu'en surface.

La pâte, à la loupe binoculaire, est fine et homogène, malgré des vacuoles importantes. On observe des inclusions, de faible granulométrie, quantitativement peu nombreuses (quartz laiteux et érodé) et du mica en quantité importante. Un des caractères permettant de définir ce groupe technique est la présence d'inclusions rougeâtres, vraisemblablement des grains de chamotte.

En cuisson oxydante (TR), ce groupe se caractérise par une pâte de couleur jaunâtre, du cœur jusqu'en surface. L'aspect le plus courant est proche d'une céramique commune claire avec, cependant, un traitement de surface plus soigné.

- **GROUPE 3** : la pâte de ce groupe est généralement épaisse (3 à 5 mm). En cuisson réductrice (TN), elle est de couleur marron à cœur gris (réduction du cœur de la pâte). La surface interne des formes fermées est d'aspect grumeleux et l'on observe des coulures sombres, caractéristiques de l'application d'un engobe. La surface externe, de couleur noire, est soigneusement lustrée et douce au toucher. Des paillettes de mica contenues dans la pâte affleurent à la surface. Elles sont peu nombreuses.

A la loupe binoculaire, la pâte est de structure feuilletée, voire filandreuse. Dans la matrice argileuse, les inclusions sont abondantes, variées et non calibrées (grains anguleux ou érodés constitués, entre autres, de quartz, feldspath et paillettes de mica). On note la présence de grains de chamotte. La granulométrie des inclusions est variable suivant les individus.

Les TR de ce groupe technique sont aisément identifiables. Il s'agit toujours de formes fermées. Elles se caractérisent par une pâte épaisse recouverte d'un épais engobe rouge sombre dont la surface est lustrée.

- **GROUPE 4** : en TN, la pâte est fine (2 à 3 mm), de couleur rougeâtre. Pour les formes fermées, la surface interne est brute de tournage et d'aspect sableux. On observe, intérieurement, des coulures sombres montrant l'application d'un engobe. La surface externe, lustrée et brillante, est d'un noir profond.

L'observation à la loupe binoculaire montre que la pâte présente une structure spongieuse à multiples vacuoles. Les inclusions sont abondantes et bien calibrées, de faible granulométrie. Elles sont constituées, principalement, de quartz et feldspath. Les paillettes de mica sont peu nombreuses. On note la présence de quelques inclusions grossières érodées (quartz laiteux) ou anguleuses (éclats de silex).

Tout comme pour les TN, les TR présentent une pâte extrêmement fine. La présence d'un engobe est attestée par les coulures internes sur les formes fermées. La surface est lustrée et brillante. Certaines parties, décorées à la molette, sont brutes de tournage (aspect sableux).

- **GROUPE 5** : la pâte est fine et homogène. Dans la catégorie TN, elle présente une couleur gris pâle. La surface, simplement lissée ou lustrée, est de couleur variable suivant les individus. Elle peut être grise et mate à noire et brillante.

A la loupe binoculaire, la matrice argileuse est dense, de texture très fine, voire d'aspect grésé. On observe quelques vacuoles allongées. Les inclusions sont peu nombreuses et bien dispersées dans la pâte. Elles se composent principalement de grains de quartz arrondis.

En TR, la pâte est fine (2 à 3 mm) et de couleur orangée. La surface présente un épais engobe d'un orangé plus soutenu que le fond de pâte. L'aspect de surface est satiné, voire mat.

- **GROUPE 6** : la pâte de ce groupe technique est fine (2 à 3 mm). En cuisson réductrice, la tranche montre une succession de couleurs passant du gris sombre à une couleur beige puis brunâtre, à une couleur gris pâle près de la surface. La surface est lustrée et très douce au toucher. Elle est noire et brillante.

A la loupe binoculaire, la texture de la pâte est extrêmement fine et dense. Il n'y pas d'inclusions visibles hormis quelques paillettes de mica.

Aucun exemple de TR n'est attesté à Chartres.

- **GROUPE 7** : ce groupe correspond à la première catégorie de paroi fine. La pâte est fine (1 à 3 mm d'épaisseur), de couleur orangée à rougeâtre. La surface interne est brute de tournage (formes fermées), la surface externe est soigneusement lustrée. Un décor, par registres, de fines incisions parallèles limitées par des gorges plus profondes, est typique de cette production. Un décor ondé, réalisé à la pointe mousse, peut compléter le décor précédent.

A la loupe binoculaire, la pâte présente une texture fine et homogène sans inclusions notables.

- **GROUPE 8** : la pâte est fine (2 à 3 mm). La couleur peut varier du blanchâtre au rosâtre. La surface interne est brute de tournage et fréquemment recouverte d'un engobe orangé mat et peu épais. La surface externe, lustrée ou brute, mais décorée à la molette ou estam-

pée, présente une couleur variant de l'orangé au brunâtre.

A la loupe binoculaire, la pâte se caractérise par une texture fine. Les inclusions sont composées de quelques grains érodés grossiers et de particules fines, de granulométrie régulière.

3. Origines des productions.

Les ateliers qui ont produit les groupes 1 et 2 sont inconnus mais les caractères des pâtes (présence de mica entre autres) et le *corpus* morphologique associé (*cf. infra)* permet de situer leur origine en Gaule centrale. L'aire de diffusion de ces productions couvre le centre de la France (Bémont 1972), le Bourbonnais (Ménez 1986), le bassin de la Loire (Genty et Moireau 1987) et l'Armorique (Ménez 1985). La région de Beauce semble être la partie la plus septentrionale de diffusion de cette production ; outre Chartres, elle est mentionnée à Dambron (Ferdière 1976). Il est probable qu'elle fut exportée Outre-Manche, notamment à Usk (Greene 1979). Le groupe 1 sera dénommé **"Centre classique"**, le groupe 2, plus restreint, **"Centre pâte rosée"**.

Les officines des groupes 3 et 4 ne sont pas localisées. Leur origine locale, voire régionale[4], est cependant attestée par l'étude des pâtes. Pour chacun de ces deux groupes, il existe, localement, des correspondances évidentes avec les céramiques domestiques, culinaires ou de conservation. Pour ces deux catégories, on trouve une "gamme de produits" diversifiés qui résultent des variations de traitement de la matière argileuse (épurée ou chargée d'inclusions), du type de traitement de surface (surface brute de tournage, lustrage, application d'un engobe ou d'un enduit) et du mode de cuisson (oxydante ou réductrice). Toute la gamme de vaisselle est ainsi représentée (vases à cuire, cruches, gobelets, assiettes, couvercles, *dolia*, amphores, etc). Ces deux groupes techniques représentent deux des trois productions majeures de Chartres. Le groupe 3 est appelé **"Pâte marron cœur gris"** (en abrégé MCG). Il est le plus important, à Chartres, au cours de la période gallo-romaine précoce. Le groupe 4, appelé **"Pâte rouge"** (en abrégé PR), domine à partir du milieu du Ier s. (Sellès 1988).

Le groupe 5 est attribuable, d'après la comparaison directe du mobilier chartrain et du mobilier champenois, aux productions des ateliers de potiers de la vallée de la Vesle (Chossenot 1987). Les TN et les TR de ce groupe seront dénommées **"Champenoises"**.

Le groupe 6 est exceptionnel à Chartres ; il n'est représenté que par quelques fragments sans détails morphologiques. Au regard de l'aspect de la pâte polychrome, il semble avoir pour origine la région saintoise ou tout au moins l'Aquitaine (Ménez 1985). Ce groupe sera dénommé **"Aquitain"**.

Dans la catégorie des céramiques fines, le groupe 7 couvre un répertoire morphologique et décoratif précis : les vases "tonnéliformes". Ces vases caractéristiques apparaissent comme spécifiquement gallo-belges. Les ateliers producteurs de ce groupe pourraient se situer en région rhénane (Ben Redjeb 1985). Ce groupe, à défaut de localisation plus précise, sera appelé **"Gallo-belge"**.

Le centre de production du second groupe de paroi fine (groupe 8) n'est pas localisé. Suivant les caractères des pâtes et des traitements décoratifs[5], ce groupe se classe sous l'appellation : type **"Mont-Beuvray"** ou butt-beaker. L'hypothèse d'un centre de production dans la vallée de l'Allier a été évoquée (Galliou 1981) mais la découverte récente d'un atelier à Nevers permet de supposer que l'essentiel de cette production a pour origine la région Bourgogne.

III. CORPUS MORPHOLOGIQUE DES PRODUCTIONS DE *TERRA NIGRA* ET DE *TERRA RUBRA* (Tableau 1)

1. Assiettes (Fig. 1 et Fig. 2, n° 1 et 2).

Forme 1.1 : forme définie sur le seul profil de la lèvre ; assiette à lèvre moulurée verticale. Elle est produite dans les ateliers de Courmelois et Sept-Saulx (Chossenot 1987). Deux exemplaires de Chartres sont en TN et TR "Champenoise".

	C.81.3127	C.81.3125	C.81.3118	C.81.2140	C.81.2135	C.81.2136	C.76.196	C.86.F1	C.81.2107	C.81.2088	C.84.204
Sigillée Italique											
Sigillée Gaule Sud											
Sigillée Centre précoce											
Sigillée Gaule Sud (Services)											
Sigillée Centre Classique											
Type Mont Beuvray											
Gallo-Belge											
Fine Blanche											
Lyonnaise											
Métallescente											
Rouge pompeïen											
Glacurée											

Tableau 1 - Répartition morphologique et technologique des formes de *terra nigra*, *terra rubra* et céramiques fines.

4 La matière argileuse utilisée pour la catégorie MCG n'est actuellement pas identifiée, celle exploitée pour la catégorie PR est l'"argile yprésienne". Des formations résiduelles yprésiennes affleurent à proximité de Chartres. On notera que l'essentiel des céramiques médiévales, en usage à Chartres entre le XII^{e} et le XIV^{e} s., utilise le même fonds argileux.

5 Palmettes pour les productions les plus anciennes, chevrons incisés et guillochis pour les plus récentes.

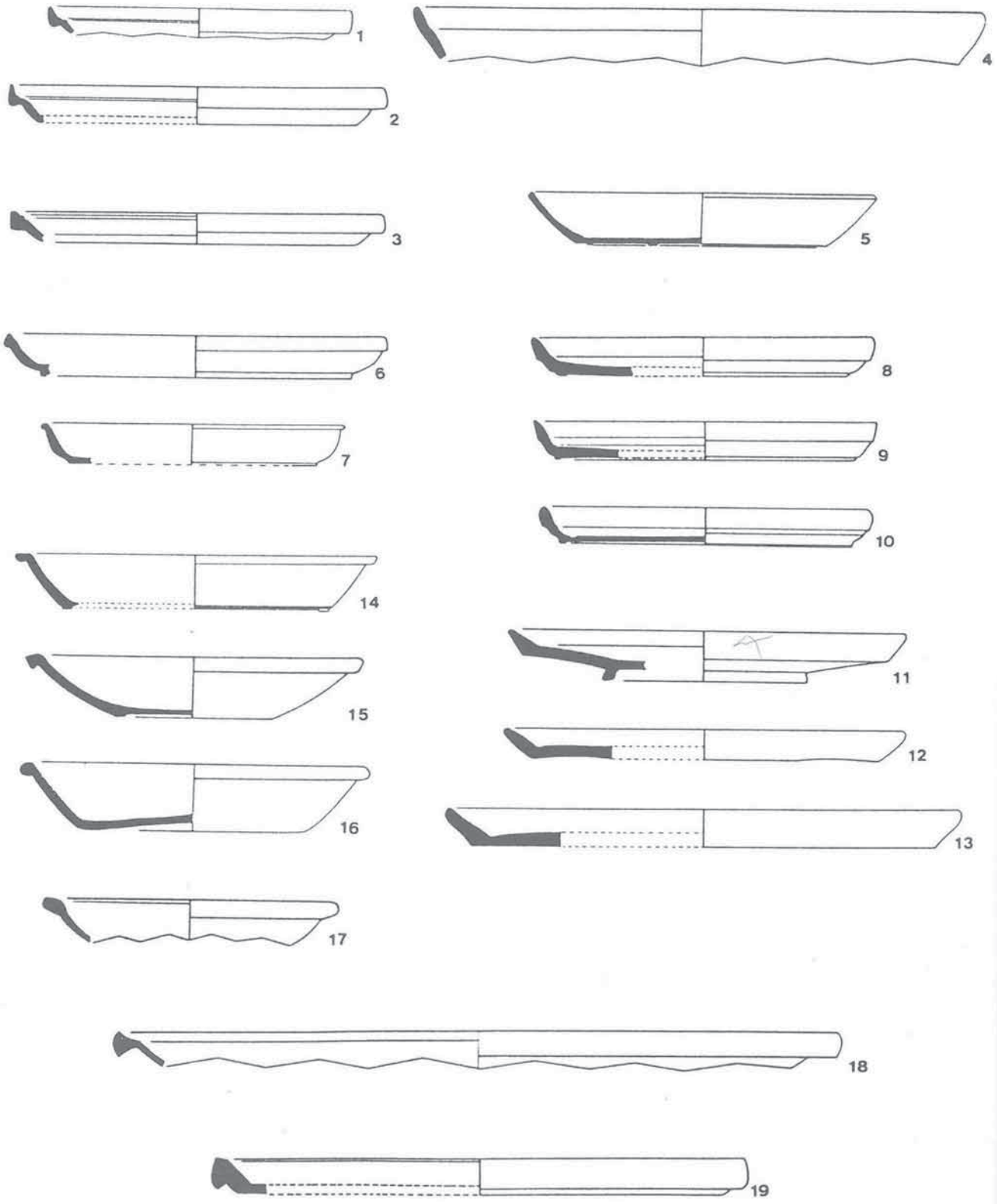

Figure 1 - 1 : forme 1.1 en TN "Champenoise" ; 2 : forme 1.1 en TR " Champenoise" ; 3 : forme 1.2 en TR "Champenoise" ; 4 : forme 1.3 en TN "Champenoise" ; 5 : forme 1.4 en TN "Champenoise" ; 6 et 7 : forme 1.5 en TN "Centre pâte rosée" ; 8 : forme 2.2 en TN "Pâte rouge" ; 9 et 10 : forme 1.10 en TN "Centre classique" ; 11 : forme 1.10 en TN "Pâte rouge" ; 12 : forme 1.8 en TN "Centre classique" ; 13 : forme 1.9 en TN "Centre classique".

Forme 1.2 : (incomplète) assiette à paroi évasée et droite, à incision interne . Assiette connue à Chartres en TN "Champenoise". Forme produite à Sept-Saulx et Louvercy (Chossenot 1987) et attestée sur de nombreux sites de consommation comme Amiens (Ben Redjeb 1985, nº 9) ou Trèves (Gose 1950, nº 286).

Forme 1.3 : (incomplète) assiette à lèvre moulurée et pendante. Forme en TR "Champenoise". Des formes proches sont produites dans les ateliers de Thuizy, Sept-Saulx et Louvercy (Chossenot 1987).

Forme 1.4 : assiette simple à fond plat reposant sur deux anneaux de base concentriques, paroi linéaire et lèvre continue. Exemplaire en TN "Champenoise". Cette forme n'est pas produite dans les ateliers de Thuizy, Sept-Saulx, Louvercy, Courmelois et Mourmelon-le-Petit (Chossenot 1987).

Forme 1.5 : (incomplète) assiette à panse ronde et lèvre ronde externe. Forme en TN "Centre pâte rosée". Forme similaire attestée en Bretagne et au Mans (Ménez 1985, nº 7b).

Forme 1.6 : assiette à lèvre moulurée, fond plat, repose sur un mince pied annulaire situé en périphérie ; la liaison fond-lèvre est soulignée intérieurement par un ou deux ressauts. La lèvre est évasée et épaissie, ouverture anguleuse et parement externe plat ou courbe. Cette forme présente le plus souvent un décor central de guillochis. Un exemplaire est estampillé (BVNΛV / AVOT). Elle dérive de prototypes en sigillée italique. Elle est connue, à Chartres, en TN "Centre classique" et en TN "Centre pâte rosée".

Elle est attestée en Bretagne et dans le centre de la Gaule (Ménez 1985, nº 28, 32 et 33). Elle est trouvée, à Chartres, dans les contextes datés de la période gallo-romaine précoce. Cette forme est datée du règne de Tibère (Ménez 1985).

Forme 1.7 : assiette à pied annulaire, panse conique très évasée, terminée par une lèvre épaissie oblique à terminaison arrondie. Bien que cette forme soit fréquente, un seul exemplaire est, à Chartres, archéologiquement complet. Cette forme dérive de prototypes italiques (sigillée et campanienne C). Elle n'est reconnue que dans le seul groupe technique TN "Centre classique".

Elle est attestée en Bretagne (Ménez 1985, nº 22 à 27, Fichet de Clairefontaine et Kerebel 1991), dans le centre de la France (Ménez 1986, nº 22 et 23) et en Picardie (Ben Redjeb 1985, type 5). Elle est produite dans les ateliers champenois de Thuisy et Sept-Saulx (Chossenot 1987) et à Saintes en céramique "savonneuse".

Forme 1.8 : (incomplète) assiette de grand diamètre ou plat à lèvre pendante à profil triangulaire. Forme produite en TN "Centre classique".

Forme 1.9 : (incomplète) assiette à lèvre épaissie et tombante. Forme produite en TN "Centre classique".

Forme 1.10 : assiette à panse tronconique et lèvre rectangulaire. Fond plat, paroi droite ou légèrement concave, lèvre externe à ouverture plane, de section rectangulaire. Cette forme présente fréquemment un fond aminci et un anneau de base sur la couronne périphérique. Elle est présente, à Chartres, en deux groupes de production : TN "Centre classique" et TN "Pâte rouge".

Cette forme est d'un type très courant reconnu dans une grande partie de la Gaule. En "céramique fumigée", elle est mentionnée en Bretagne (Ménez 1985, nº 10 à 13) et dans le centre de la France (Ménez 1986, nº 6 ou Allain et Vauthey 1966, nº 14). En céramique NPR, elle est attestée en Ile-de-France (Jobelot et Veermersch 1991, type 100) et en TN, elle est connue en Aquitaine à Saintes (Santrot 1976, forme 52) et dans l'est (Hatt et Schniztler 1985). Cette forme est datée, en Bretagne, de 15-50 apr. J.-C. (Ménez 1985). Cependant, elle est attribuée, à Chartres, à une fourchette chronologique beaucoup plus étendue puisqu'elle couvre tout le Ier s. (Sellès 1988, nº 68).

Forme 1.11 : assiette à panse concave terminée par une courte lèvre pendante externe. Le plan d'ouverture, jonction entre la panse et la lèvre, forme une légère gouttière. La forme du fond est localement inconnue. Cette forme est attestée uniquement en TR "Centre classique".

Des assiettes à fond plat de forme identique sont connues en pâte rouge et surface noire (NPR commune), en Ile-de-France (Jobelot et Vermeersch 1991, nº 100).

2. Coupes et coupelles (Fig. 2).

Forme 2.1 : coupelle hémisphérique à fond ombiliqué, pied annulaire, panse ronde terminée par une lèvre continue. Cette forme présente, sur la face externe, une incision à la base de la panse. Seuls deux exemplaires, tous deux du groupe TN "Centre pâte rosée", sont connus à Chartres. Elle est datée, localement, de la période flavienne.

Cette forme est attestée à Quimper dans une production "caractéristique des ateliers du centre de la Gaule" (Ménez 1985, nº 59) et à Néris et Châteaumeillant (Ménez 1986, nº 47).

Forme 2.2 : coupe à pied annulaire. Fond plat ou légèrement concave, paroi convexe fortement évasée, pied annulaire de petit diamètre. On observe de nombreuses variantes au niveau du profil de la lèvre : en baguette, triangulaire à ressaut interne ou évasée en quart de rond à ouverture plane. Cette forme n'est attestée que dans le groupe TN "Centre classique". Elle n'apparaît, à Chartres, que dans les contextes pré-flaviens.

L'aire de diffusion de cette forme est importante puisqu'elle est identifiée dans le centre de la France, en Bretagne, en Picardie, en Belgique, en Allemagne et en Grande-Bretagne (Ménez 1985, nº 39).

Forme 2.3 : coupelle tronconique à lèvre en baguette. Petit pied annulaire, paroi tronconique ou légèrement hémisphérique terminée par une lèvre épaissie à parement vertical ou oblique. Cette forme est attestée en plusieurs catégories de production. Elle semble fréquente dans le groupe TN "Centre classique" mais elle existe aussi dans les groupes TN "Centre pâte rosée" et TN "Pâte rouge". Sur cette forme, deux estampilles sont identifiées dans le groupe TN "Centre Classique" : MAC / IOI.A et DACCIK ou DAACIR / IVO. Elle apparaît, à Chartres, dans les contextes gallo-romains précoces à flaviens.

Il s'agit d'une imitation de la coupe Haltern 7a (Loeschcke 1909) et s'apparente au Service C. Cette forme

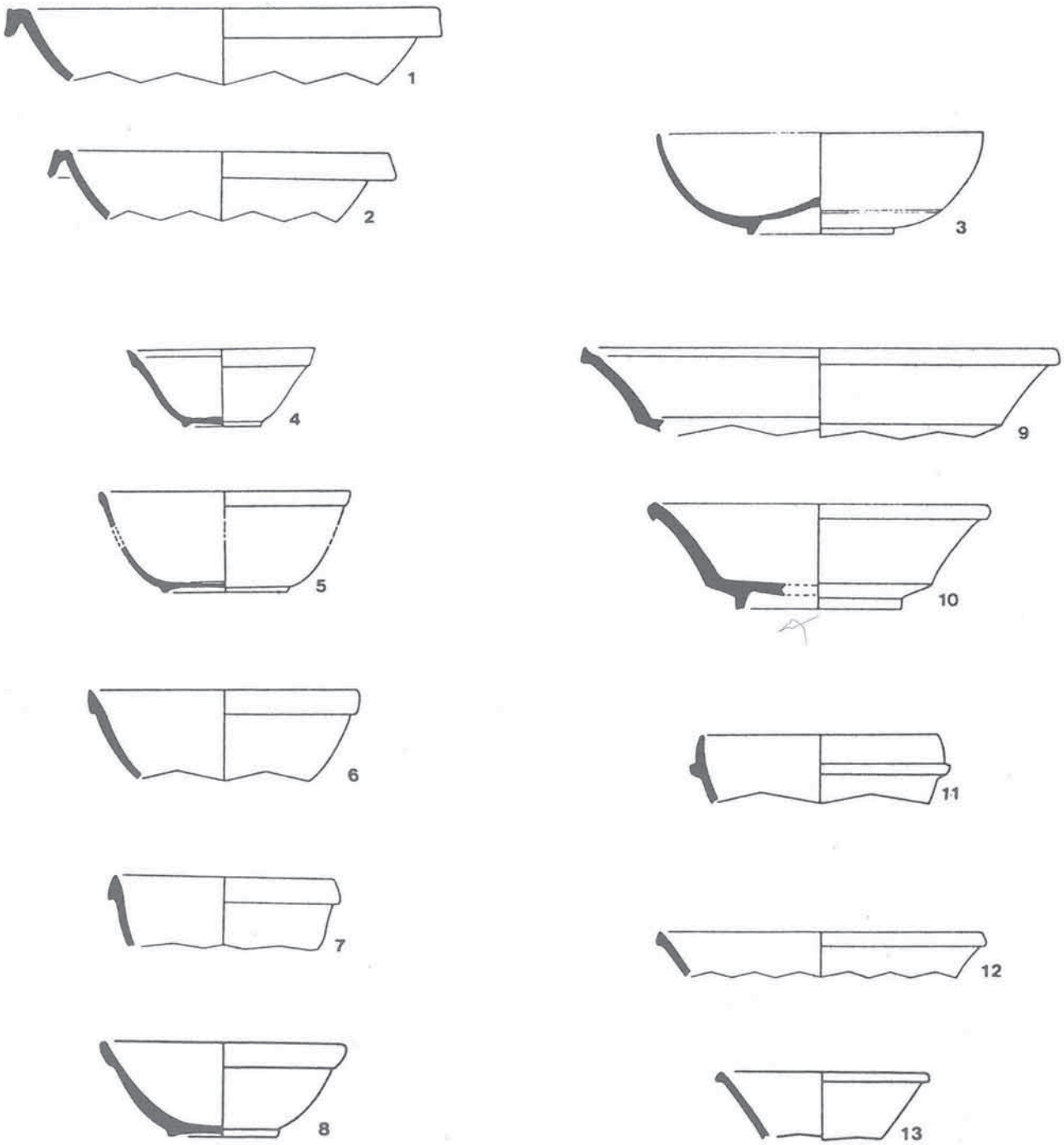

Figure 2 - 1 et 2 : forme 1.11 en TR "Centre classique" ; 3 : forme 2.1 en TN "Centre pâte rosée" ;
4 et 5 : forme 2.2 en TN "Centre classique" ; 6 : forme 2.2 en TN "Centre pâte rosée" ;
7 et 8 : forme 2.2 en TN "Pâte rouge" ; 9 et 10 : forme 2.3 en TN "Centre classique" ;
11 : forme 2.4 en TN "Pâte rouge" ; 12 : forme 2.5 en TN "Centre pâte rosée" ; 13 : forme 2.5 en TR "MCG".

est présente dans le centre de la France et en Bretagne (Ménez 1985, nº 89 et Ménez 1986, nº 56).

Forme 2.4 : (incomplète) coupelle hémisphérique à collerette externe médiane. Forme produite en TN "Pâte rouge".

Forme 2.5 : (incomplète) coupelle tronconique à lèvre triangulaire externe. Forme identifiée, à Chartres, en TN "Centre pâte rosée" et en TR "MCG".

3. Bols (Fig. 3).

Forme 3.1 : bol caréné tronconique, à fond ombiliqué, appuyé sur un pied circulaire, panse évasée terminée par une lèvre en baguette externe. Nombreuses variantes de détails au niveau de la morphologie du pied et du répertoire décoratif soulignant la carène : simple inflexion ronde ou anguleuse, incision simple ou double. Cette forme est attestée en TN "Centre classique" et TN "Centre pâte rosée". Elle apparaît sur une vaste aire géographique depuis la Bretagne (Ménez 1985, nº 106 à 110) jusqu'en Allemagne (Gose 1950, nº 306-307).

Forme 3.2 : bol à panse ronde et fond plat appuyé sur un pied annulaire, la liaison panse-lèvre est soulignée par deux fines incisions parallèles ; la partie inférieure de la lèvre oblique est décorée de guillochis. Forme imitant le bol caréné Drag. 29, en TN "Champenoise".

Forme 3.3 : (incomplète) bol à carène ronde proche du type précédent, à lèvre droite épaissie. Une bande décorée de guillochis est comprise entre un ressaut et deux cannelures à la base de la lèvre. Ce bol caréné, imitation de la forme sigillée Drag. 29, est réalisé en TR "Pâte Rouge".

Forme 3.4 : (incomplète) bol à carène anguleuse, partie haute de la panse cylindrique ou légèrement tronconique, terminée par une lèvre externe. Dans le groupe TN "Centre classique", cette forme est décorée de baguettes au-dessus de la carène. Dans le groupe TN "Pâte rouge", la partie centrale de la panse est décorée d'une bande de guillochis encadrée par deux incisions arrondies.

Cette forme est attestée dans le centre de la France, en Pays-de-Loire et en Bretagne (Ménez 1985, nº 103).

4. Vases-bobines (Fig. 4, n° 1 à 4).

Forme 4.1 : (incomplète) vase à fond ombiliqué appuyé sur un petit pied circulaire, panse à profil en bobine terminée par une lèvre droite. La face externe peut être lisse ou décorée de fines baguettes. La paroi interne est ornée de stries concentriques lustrées. Cette forme est identifiée à Chartres dans les groupes TN "Centre classique" et TN "Centre pâte rosée".

Cette forme est courante en de nombreuses régions : Aquitaine et Bretagne (Ménez 1985, nº 125) et dans l'est (Gose 1950, nº 311-312 et Hatt et Schnitzler 1985, nº 44).

5. Vases (Fig. 4, n° 5 à 13, Fig. 5 et Fig. 6, n° 1 et 2).

Forme 5.1 : (incomplète) vase à pied balustre, panse probablement ovoïde, liaison panse col soulignée par un bourrelet, lèvre plate évasée. Un cercle se détache au centre du pied évidé. Cette forme n'est reconnue que dans le groupe TN "MCG".

Un bord à profil identique est attesté en NPR (Jobelot et Vermeersch 1992, nº 37).

Forme 5.2 : vase balustre à pied étroit, panse ovoïde terminée par une lèvre ronde externe. La panse est décorée de bandes guillochées limitées par de fins bourrelets. Cette forme est spécifique du groupe de paroi fine type "Mont-Beuvray". Le décor guilloché est dérivé du répertoire décoratif formé de palmettes ou de motifs en chevrons appliqués au rouleau.

Forme 5.3 : vase "tonnéliforme" à lèvre oblique. Pied annulaire souligné par une gorge, panse ovoïde très élancée terminée par une lèvre externe oblique à légère gouttière interne. Cette forme peut présenter un décor de fines incisions verticales et parallèles limitées par des gorges ou un décor de lignes ondées réalisées à la pointe mousse. Si les collections chartraines ne comportent qu'un individu complet appartenant au groupe paroi fine "Gallo-belge", ce type de lèvre est attesté en paroi fine type "Mont-Beuvray" et en TR "pâte marron cœur gris (MCG)".

Cette forme est typique des productions de Gaule belgique. Sa production est démontrée dans les ateliers de Braives (Gustin et Massart 1983).

Forme 5.4 : (incomplète) vase sans col, à large ouverture, lèvre épaissie à ouverture plane et parement arrondi. Forme attestée en TR "Pâte marron cœur gris (MCG)" uniquement.

Forme 5.5 : (incomplète) vase à panse multi-lobée, terminée par une petite lèvre ronde épaissie intérieurement.

Cette forme est attestée dans les groupes TR "Pâte rouge" et TR "MCG". Le répertoire décoratif, composé de bandes guillochées ou ornées à la molette (motif de grain de blé), n'est reconnu que dans le groupe TR "Pâte rouge".

Les vases à profil multilobé et lèvre ronde sont mentionnés au Gué de Sciaux (Richard 1991).

Forme 5.6 : (incomplète) vase ou gobelet ovoïde de petite taille ; épaule globulaire terminée par une lèvre légèrement épaissie intérieurement et évasée. Forme produite en TN "Pâte rouge (PR)".

Forme 5.7 : vase globulaire à col cylindrique, base étroite et plane ou légèrement convexe, panse globulaire, col court à ouverture large terminée par une petite lèvre ronde tournée vers l'extérieur. Cette forme est connue en TN "Pâte rouge".

Elle est attestée dans la même production (NPR fine régionale) en Ile-de-France (Jobelot et Vermeersch 1991, nº 35).

Forme 5.8 : vase ovoïde à lèvre évasée, base étroite et plane, panse globulaire, lèvre linéaire pouvant être verticale ou évasée. Cette forme est attestée en TN "Pâte rouge (PR)" uniquement.

Forme 5.9 : vase globulaire à col tronconique. Base étroite et plane, panse globulaire dont la liaison avec le col est soulignée par un bourrelet ; col tronconique à large ouverture, lèvre épaissie, arrondie. La partie supérieure de l'épaule est décorée d'une large bande de guillochis.

Cette forme est produite en TN "Pâte rouge". Un exemplaire similaire est attesté en région parisienne (Jobelot et Vermeersch 1991, nº 34). Elle est proche du type Ritt. 114b en *terra nigra* de Gaule belgique ou de Germanie (Gose 1950, nº 327).

Forme 5.10 : vase caréné à col tronconique. Pied

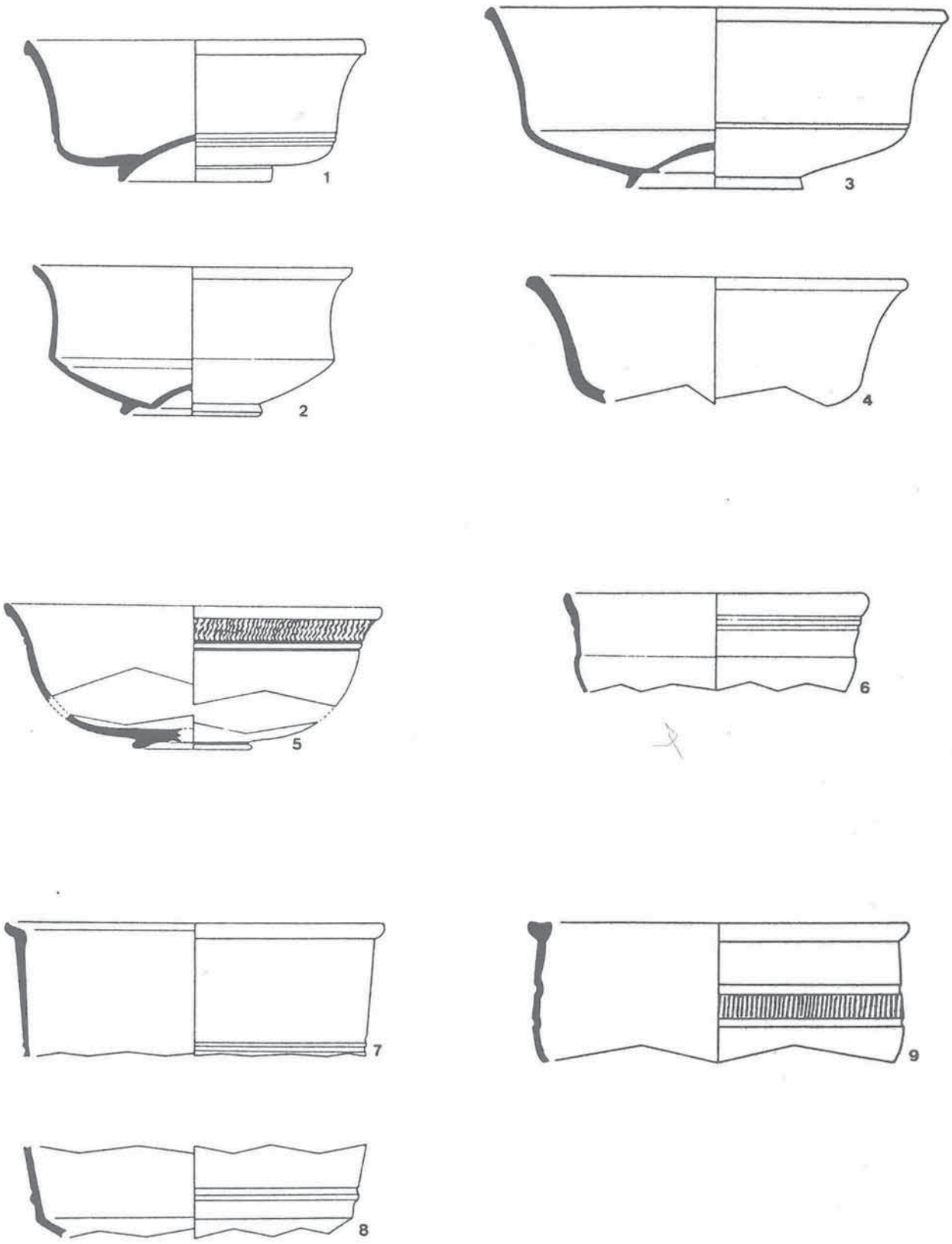

Figure 3 - 1 et 2 : forme 3.1 en TN "Centre pâte rosée" ; 3 et 4 : forme 3.1 en TN "Centre classique" ;
5 : forme 3.2 en TN "Champenoise" ; 6 : forme 3.3 en TR "Pâte rouge" ; 7 et 8 : forme 3.4 en TN "Centre classique" ;
9 : forme 3.4 en TN "Pâte rouge".

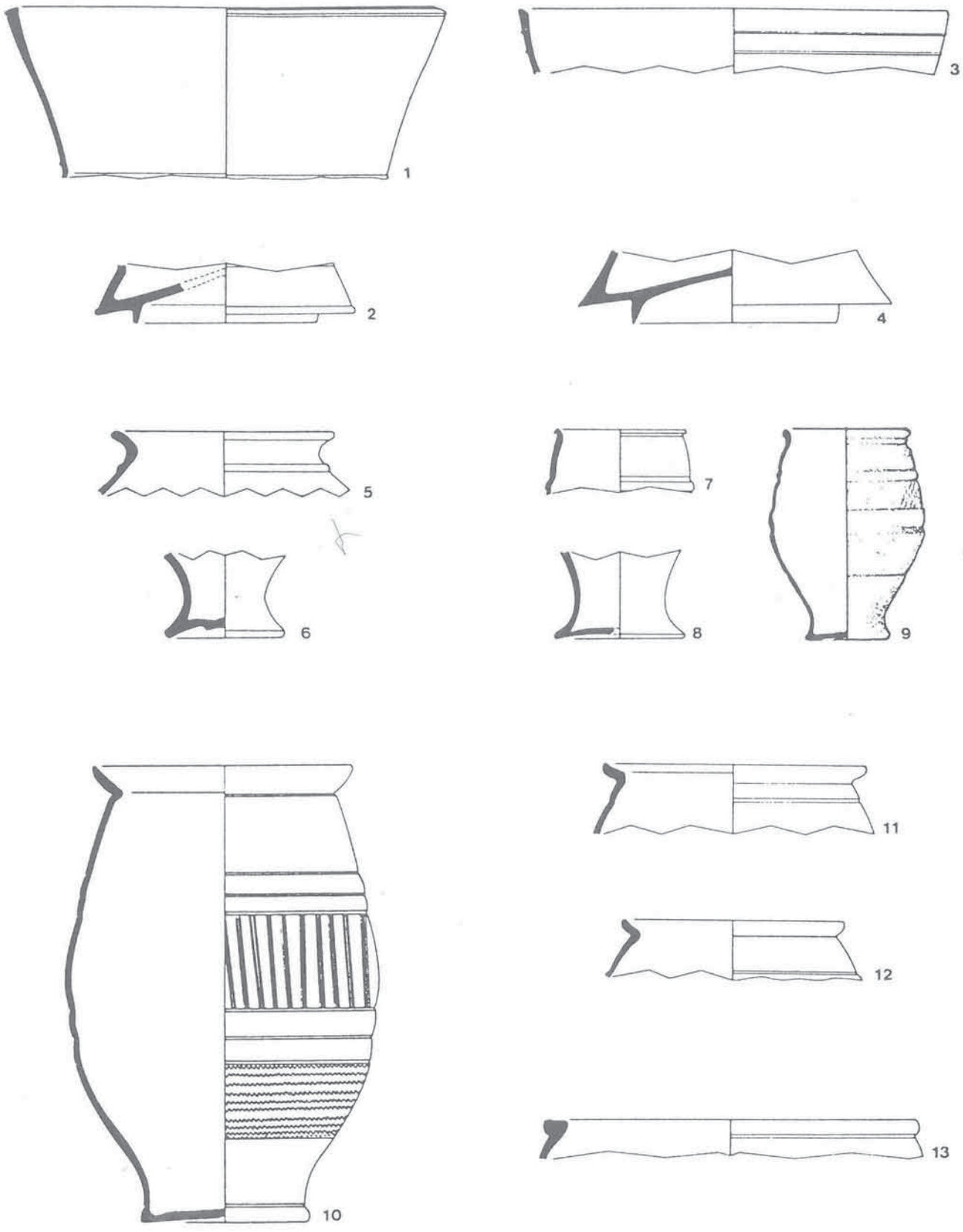

Figure 4 - 1 et 2 : forme 4.1 en TN "Centre pâte rosée" ; 3 et 4 : forme 4.1 en TN "Centre classique" ; 5 et 6 : forme 5.1 en TN "MCG" ; 7 à 9 : forme 5.2 en paroi fine "Mont Beuvray" ; 10 : forme 5.3 en paroi fine "Gallo-belge" ; 11 : forme 5.3 en paroi fine "Mont-Beuvray" ; 12 : forme 5.3 en TR "MCG" ; 13 : forme 5.4 en TR "MCG".

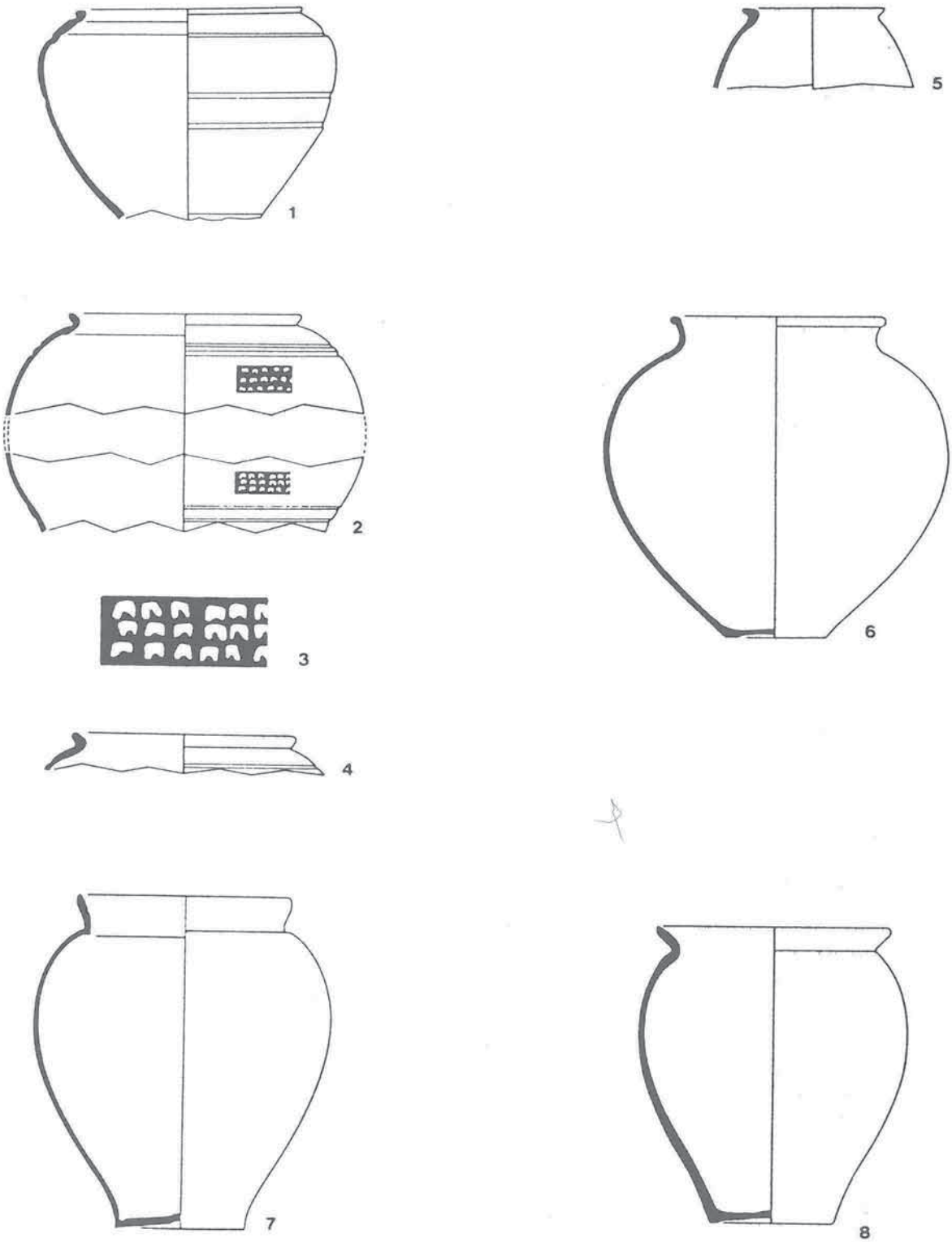

Figure 5 - 1 et 2 : forme 5.5 en TR "Pâte rouge" ; 3 : détail d'un décor à la molette en "grain de blé" (Ech. 1/1) ; 4 : forme 5.5 en TR "MCG" ; 5 : forme 5.6 en TN "Pâte rouge" ; 6 : forme 5.7 en TN "Pâte rouge" ; 7 et 8 : forme 5.8 en TN "Pâte rouge".

annulaire, panse carénée soulignée par deux incisions, épaule décorée de chevrons doubles, dessinés à la pointe mousse ; bourrelet de liaison panse col, col tronconique à ouverture large terminée par une courte lèvre évasée. Un vase identique (non représenté) présente un décor de guillochis.

Vase morphologiquement proche du type précédent. Il est représenté uniquement en *terra nigra* "Pâte rouge".

6. Bouteilles (Fig. 6, n° 3 à 5 et Fig. 7, n° 1 et 2).

Forme 6.1 : bouteille globulaire à col en bobine, pied annulaire, panse globulaire ; la liaison entre l'épaule et le col est soulignée par un bourrelet ; col court et concave à ouverture moyenne, lèvre ronde tournée vers l'extérieur, décor sur l'épaule de deux registres de bandes inclinées, réalisé à la pointe mousse. Cette forme est attestée en TN "Pâte rouge (PR)".

Ce type de forme en TN, avec quelques variantes de détail, couvre une large aire géographique. On le rencontre dans l'est de la France (Heckenbenner *et al.* 1985, Waton 1987, Hatt et Schnitzler 1985), en Belgique et en Allemagne (Gose 1950, n° 347, forme Ritt. 120). Elle est connue en Picardie et dans le Nord dans une forme plus carénée (Ben Redjeb 1985, type 48). Cette forme est identifiée dans une production analogue en Ile-de-France (Vermeersch et Jobelot 1991, n° 70 et 71).

Forme 6.2 : bouteille balustre ovoïde, pied balustre creux, panse ovoïde, deux bourrelets marquent la liaison entre l'épaule et le col, col court légèrement évasé à ouverture étroite, petite lèvre ronde. Très fréquente à Chartres dans les contextes du Ier s., cette forme est produite uniquement en TN "Pâte rouge (PR)".

Des formes analogues, quelquefois plus trapues, sont connues dans le centre (collections du Musée de Thésée - Pouillé) et en Ile-de-France en NPR (Jobelot et Vermeersch 1991, n° 60).

Forme 6.3 : forme reconnue à partir de deux éléments (fond et col) ; bouteille ovoïde à col cylindrique, base étroite et plane, départ de la panse légèrement évasé indiquant un profil ovoïde, long col cylindrique terminé par un bourrelet ; la lèvre, plus évasée que le col, est verticale et linéaire. Cette forme est produite en TN "Pâte rouge (PR)".

Dans la même production, elle est connue en Ile-de-France (Jobelot et Vermeersch 1991). Des bouteilles ovoïdes, de morphologie proche, sont produites à Melun (Bourgeau et Desachy 1984).

7. Cruches (Fig. 7, n° 3 à 5).

Forme 7.1 : cruche à panse aplatie. Pied annulaire, long col étroit comportant un bourrelet à la liaison entre l'anse et la lèvre, lèvre ronde saillante, légère gouttière interne, longue anse à gorge médiane.

Cette forme n'est attestée que dans le groupe *terra rubra* "Pâte rouge". Elle correspond vraisemblablement à une imitation de la cruche en sigillée moulée Hermet 15b.

Forme 7.2 : cruche balustre identifiée uniquement par la panse. La réduction de la base de la panse indique que cette forme s'appuie sur un pied balustre. La panse est globulaire, l'ouverture vers le col est étroite. Une anse s'accroche sur l'épaule.

Cette forme n'est attestée qu'en TR "Pâte marron cœur gris (MCG)".

Inventaire des estampilles trouvées à Chartres.

Le nombre d'estampilles sur TN et TR découvertes à Chartres est extrêmement réduit. A ce jour, neuf estampilles ou fragments d'estampilles sont référencés. Sept sont du groupe 1, une du groupe 5 et deux du groupe 8.

Dans le groupe 1, quatre estampilles sont complètes : ATIOS / AVOT, DACCIK ou DAACIR / IVO., BVNλV / AVOT et MAC / IOI.A et deux fragmentaires : ...VIIL et ATIOS / A... Six estampilles sont sur deux niveaux, une seule se présente sur un seul niveau. La partie supérieure de l'estampille désigne vraisemblablement, sous une forme abrégée, le nom du potier (ATIOS, DACCIK ou DAACIR, BUNLU ? et MAC). Dans la partie inférieure, les lectures IVO ou IOI.A (en lecture rétrograde A.IOI) doivent être des formes dérivées de AVOT. Deux estampilles sont localisées dans le fond de coupelles de forme 2.3, et une estampille est appliquée en position centrale sur le fond d'une assiette de type 1.6.

L'estampille du groupe 5 est incomplète. La partie conservée est difficilement lisible : AIIM...

Les estampilles du groupe 8 sont incomplètes. Une seule est lisible dans sa terminaison : ... NOS. Seule la lecture de la première lettre (I...) est possible pour la seconde, du fait de l'écaillage de la surface. Cette dernière se trouve dans un cartouche rectangulaire. Ces deux estampilles appliquées sur la base de gobelets de type 5.2 ou 5.3, de forme balustre, semblent caractéristiques du potier ERIDVBNOS. Les découvertes d'estampilles de ce potier sont comprises entre le nord de la Loire et le sud de la Seine (Ménez 1985).

IV. APPROCHES CHRONOLOGIQUES ET QUANTITATIVES

1. Sélection d'ensembles clos.

Les différentes catégories de TN et de TR n'ont pas la même représentation quantitative, ni les mêmes phases de développement au cours du Ier s. Afin de suivre le processus d'évolution et de disparition de ces catégories, neuf contextes provenant d'un site récemment fouillé[6] ont été sélectionnés. Ces neuf ensembles se répartissent sur une période chronologique couvrant tout le Ier s. et sont mis en succession à partir des données stratigraphiques. Afin d'étayer cette trame chronologique et de compléter les données de la période flavienne, trois lots supplémentaires[7] provenant de sites différents sont intégrés dans cette étude.

Chaque ensemble stratigraphique est sélectionné sur

6 C.81, boulevard Chasles : occupation domestique continue, depuis la période augustéenne jusqu'au IIIe s. Fouille par V. Goustard, 1991.

7 Cette sélection d'ensembles provient des sites : C.84, rue Georges-Brassens, niveau de cour extérieure d'une *villa* péri-urbaine (Us. 204 ; fouille H. Sellès, 1991) ; C.76, rue Maunoury, comblement d'une fosse dépotoir (Us. 196 ; fouille dirigée par D. Joly, automne 1990) ; C.86, Rue du Faubourg-le-Grappe, comblement d'une fosse dépotoir (Us. 121 ; fouille dirigée par H. Sellès, été 1991.

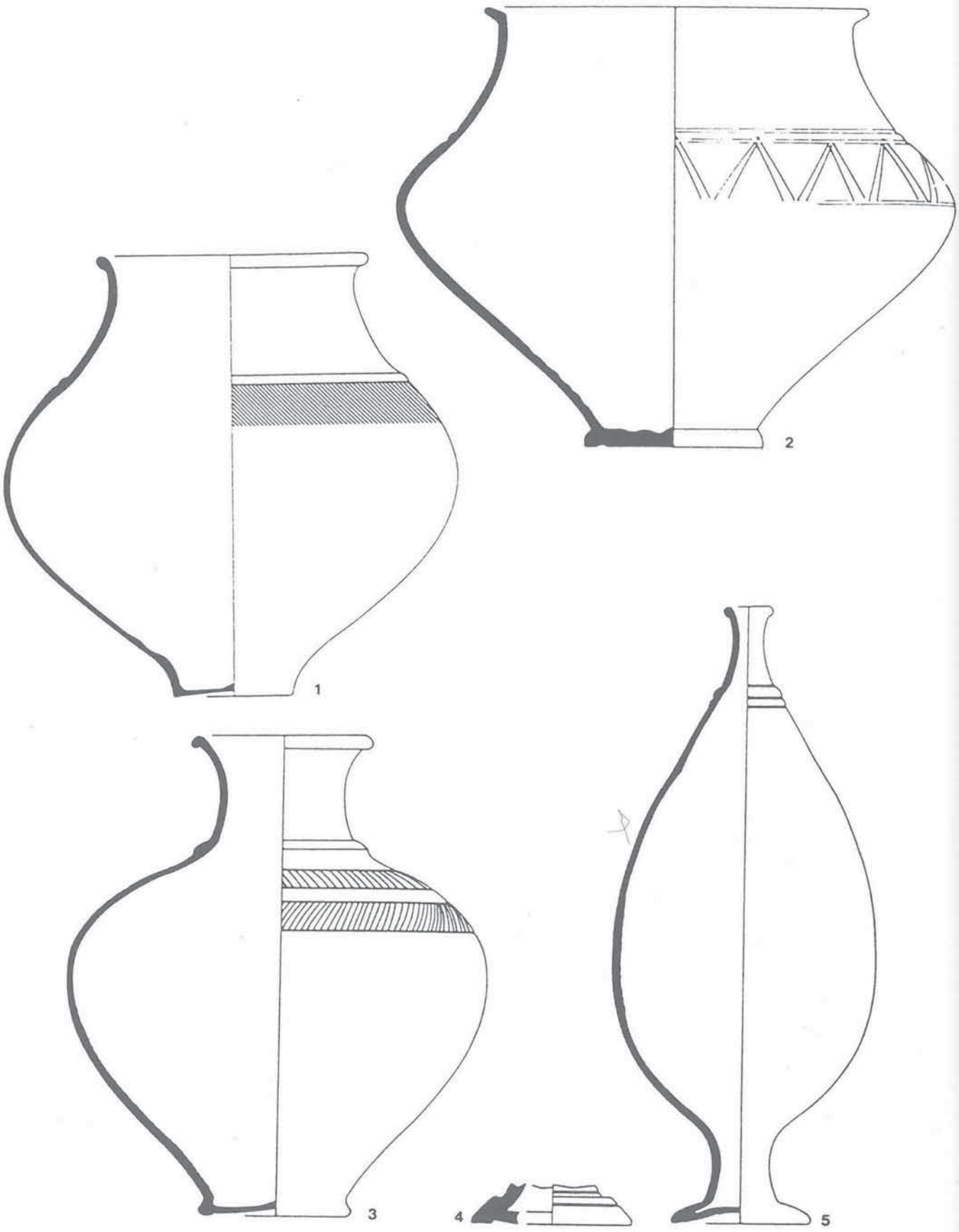

Figure 6 - 1 : forme 5.9 en TN "Pâte rouge" ; 2 : forme 5.10 en TN "Pâte rouge" ; 3 : forme 6.1 en TN "Pâte rouge" ; 4 et 5 : forme 6.2 en TN "Pâte rouge".

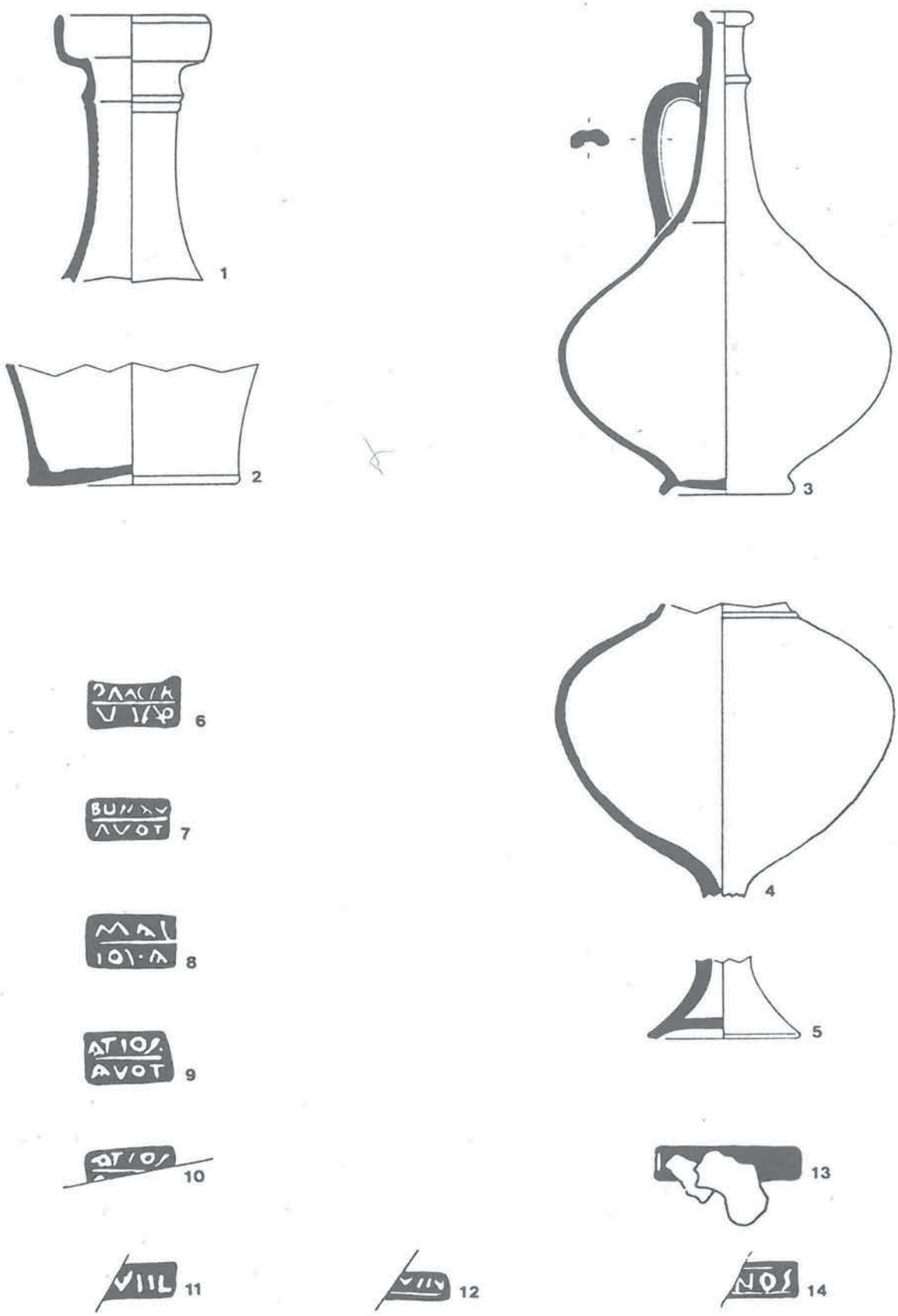

Figure 7 - 1 et 2 : forme 6.3 en TN "Pâte rouge" ; 3 : forme 7.1 en TR "Pâte rouge" ; 4 et 5 : forme 7.2 en TR "MCG" ;
6 à 11 : estampilles sur TN "Centre classique" (Ech. 1/1) ; 12 : estampille sur TN "Champenoise" (Ech. 1/1) ;
13 : estampille sur paroi fine "Mont-Beuvray"(Ech. 1/1) ;
14 : estampille sur paroi fine "Mont-Beuvray" probable (Ech. 1/1).

des critères prenant en considération l'homogénéité du lot et l'importance quantitative de ce dernier[8]. La quantification des différentes catégories est réalisée par comptage du nombre de restes (NR)[9]. Le classement est effectué suivant 11 catégories (Sigillées, Céramiques fines, TN, TR, Communes semi-grossières, Communes MCG, Communes sombres, Communes claires, Mortiers, *Dolia* et Amphores). La sigillée est divisée en cinq groupes de productions : italique, Gaule du Sud (pré-flaviens), Gaule du Centre précoce, Gaule du Sud (flaviens) et Gaule du Centre classique. Les céramiques fines, comptabilisées dans leur globalité, sont présentées par catégories : type "Mont-Beuvray", "Gallo-belge", cruches à pâte fine engobée blanc, lyonnaise, métallescente, rouge pompéien et glaçurée.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de proposer des datations fines pour chacun des contextes sélectionnés. Aucune datation absolue ne peut être donnée pour chacun de ces contextes, par défaut de mobilier caractéristique (monnaie, estampille, etc). Seuls les critères de présence/absence de certaines catégories de céramiques (sigillée, paroi fine) peuvent être utilisés pour proposer des éléments chronologiques. Le Tableau 2 (matrice de présence/absence) regroupe l'ensemble des données concernant ces deux catégories utilisées comme fossile directeur.

Il n'y a pas de sigillée dans le contexte stratigraphique le plus ancien[10]. Les deux dépôts postérieurs montrent la présence exclusive de sigillée italique et pourraient dater de la période augustéenne. Les contextes C.81.2140, 2135 et 2136 qui présentent une association de sigillées italique et de Gaule du Sud sont datés de la période pré-flavienne ainsi que le mobilier de la fosse C.76.196 où se trouvent associées des sigillées de Gaule du Sud et du Centre précoce. Les contextes suivants appartiennent tous à la période flavienne. Dans chacun d'eux se rencontre de la vaisselle des services développés à La Graufesenque. Le dépôt étudié le plus récent, C.81.2088, présente une association de sigillées de la Gaule du Sud et une coupelle Drag. 36 de Gaule centrale. Il pourrait être daté du début du IIe s.

Trois groupes de céramiques fines sont présents durant la période pré-flavienne. Il s'agit des céramiques de type "Mont-Beuvray", des "Gallo-belges" et des cruches à pâte fine blanche. La période flavienne voit la disparition des deux productions fines apparentées aux TR. Les céramiques à pâte fine engobées blanc sont toujours en usage au cours de cette période. L'essor des services en sigillée de La Graufesenque s'accompagne du développement de nouvelles catégories de céramiques fines (lyonnaise, métallescente, rouge pompéien et glaçurée gallo-romaine). Dans le contexte C.81.2088, les fragments de céramiques de type "Mont-Beuvray" et de "Gallo-belge" sont vraisemblablement résiduels.

2. Etude quantitative des catégories de céramiques.

a. Analyse globale par catégories (Graphique 1).

Dans le cadre de l'étude quantitative, seules quatre catégories sont prises en compte : sigillées, céramiques fines, TN et TR.

Sur l'ensemble des lots, les TN ont une amplitude variant de 59 % à 5 %. Le lot le plus ancien est celui qui présente le pourcentage le plus important. Le pourcentage de TN varie, dans les quatre ensembles suivants, autour de 30 %. Dans les lots plus récents, la TN ne représente plus que 15 à 10 %. Dans le dernier ensemble, le taux de TN est très bas puisqu'il est d'environ 5 %. Si l'importance des TN dans le premier lot peut paraître anecdotique, en revanche, le palier à 30 % est révélateur d'une tendance générale d'une période augusto-tibérienne ou pré-flavienne.

Les TR sont nettement moins représentées puisque l'amplitude maximale est d'environ 8 % pour le lot 3. Leur présence est constante durant toute la période pré-flavienne mais elles disparaissent rapidement lors de l'introduction de la sigillée de Gaule du Sud de la période flavienne.

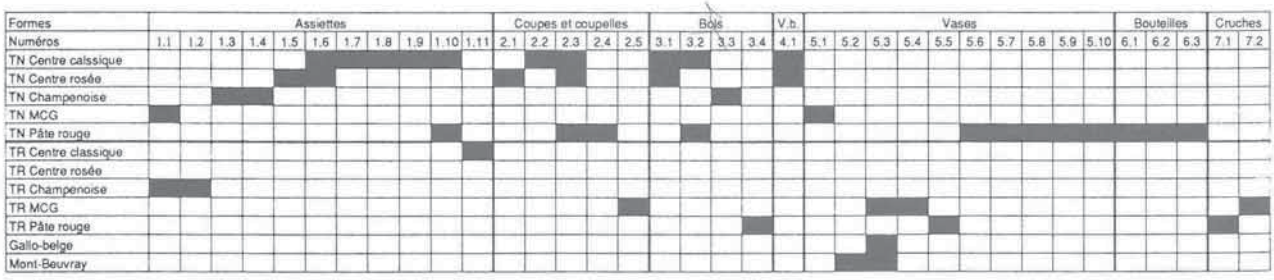

Tableau 2 - Matrice de présence des sigillées et céramiques fines des contextes stratigraphiques sélectionnés.

8 L'essentiel des lots étudiés présente un nombre de restes compris entre 150 et 450 unités (nombre de restes par US : C.81.2135 : 168, C.81.3118 : 239, C.81.2088 : 434, C.81.2136 : 348 et C.84. 204 : 358). Un lot est, quantitativement, beaucoup plus important (C.86. 124 : 1009) tandis que trois lots ont un nombre de restes inférieur à cent unités (C.81.3125 : 86, C.81.2140 : 168 et C.81.3127 : 56). Malgré les faibles effectifs susceptibles de modifier les rapports établis entre les différentes catégories de productions, l'analyse quantitative montre une forte homogénéité de ces trois ensembles, les plus anciens sur le site étudié.

9 Cette méthode, d'application simple, s'appuie sur le postulat que le taux de fragmentation est le même quelle que soit la catégorie de céramique (exemples : sigillées, communes claires ou sombres ou amphores). Contrairement à la méthode du nombre minimum d'individus (NMI), elle utilise l'ensemble du lot (bords, fonds, anses et tessons), et ne maximalise pas les catégories les mieux identifiables (sigillées, amphores ou parois fines), au détriment des catégories les plus communes et les plus abondantes.

10 Cette absence ne peut se traduire en terme chronologique, du fait de la faible quantité de mobilier dans ce contexte.

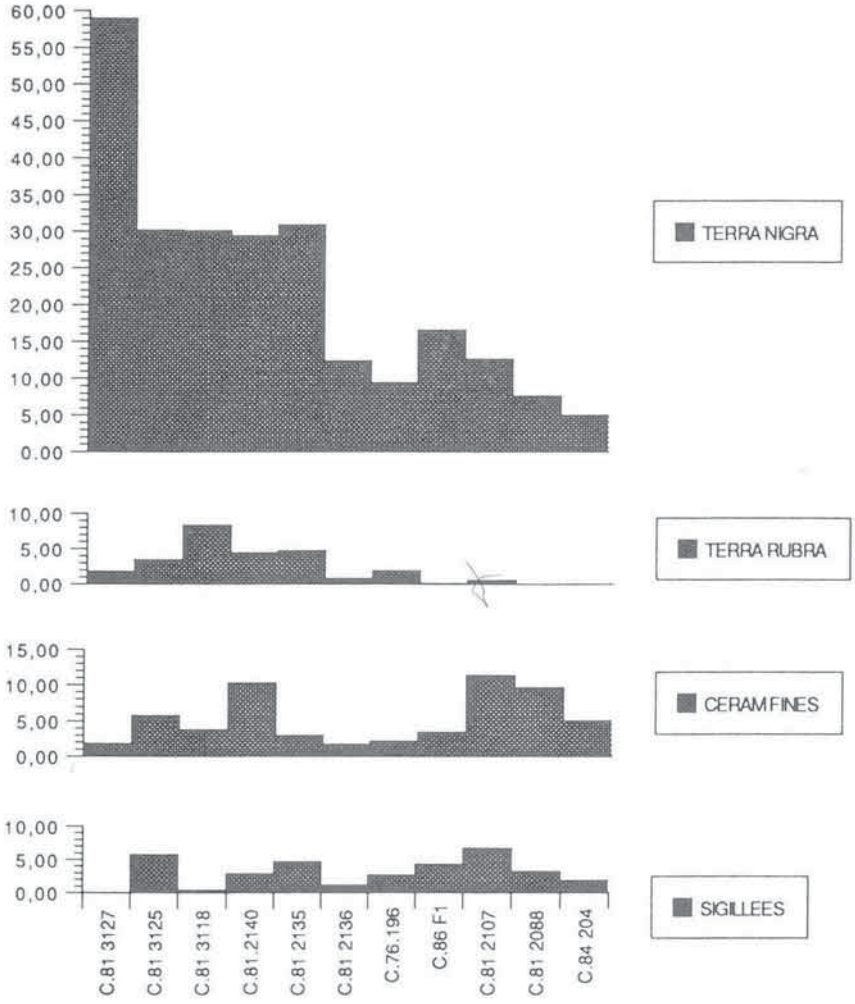

Graphique 1 - Pourcentage des *terra nigra*, *terra rubra*, sigillées et céramiques fines des contextes stratigraphiques sélectionnés.

Les céramiques fines montrent une amplitude variable avec deux extrêmes représentant plus de 10 % des lots. Le premier contexte (C.81.1240) associe uniquement deux groupes de céramiques fines : type "Mont-Beuvray" et "fine blanche". Le second lot (C.81.2107), de période flavienne, contient des associations beaucoup plus diverses "fine blanche", "lyonnaise", "métallescente" et "enduit rouge".

La sigillée, quelle que soit la période considérée, ne représente qu'entre 3 et 6 % des lots, soit une quantité faible par rapport aux autres catégories.

b. Analyse des *Terra Nigra* (Graphique 2).

A partir du tableau suivant, nous avons cherché à analyser la représentation des différents groupes de TN au cours du Ier s.

La TN de Gaule centrale est la plus représentée. Elle constitue plus de 35 % de l'ensemble du lot le plus ancien. Dans les dépôts ne présentant que de la sigillée italique, son pourcentage est nettement inférieur puisqu'il se situe entre 10 et 15 %. La TN "Centre classique" diminue au cours de la période pré-flavienne et ne représente plus qu'entre 7 et 8 % des lots. La période flavienne marque la disparition progressive de cette production qui ne constitue plus que 1 à 4 % des ensembles étudiés.

Le groupe "Centre pâte rosée" est quantitativement moins représenté. Sur l'ensemble de la période étudiée, ce groupe ne dépasse jamais les 6 % de mobilier. Les variations sont importantes entre chacun des lots étudiés. Dans cinq d'entre eux, il n'est pas représenté. Ces absences ne sont sans doute pas significatives, en terme de chronologie, du fait du faible nombre d'individus correspondants. Cette catégorie paraît n'être qu'un sous-groupe des productions de Gaule centrale.

Les deux productions locales que sont les TN "MCG" et les TN "Pâte rouge" forment une part significative des TN. Les TN "MCG", avec un pourcentage maximum de 9,5 %, constituent un groupe important, au cours de la période gallo-romaine précoce. Dès l'introduction des sigillées de Gaule du Sud, ce groupe périclite et disparaît rapidement.

Dans le cas des TN "Pâte rouge", les amplitudes ne suivent pas d'ordre particulier. Elles varient, suivant les contextes, entre 4 et 20 %. Ce groupe, tout comme le groupe précédent, est bien représenté dès la période gallo-romaine précoce. Malgré les variations brutales d'amplitude, deux ensembles paraissent se détacher. A la période pré-flavienne, ce groupe se situe aux environs de 10 %. Il se trouve donc au même niveau que la catégorie la plus représentée de TN. En re-

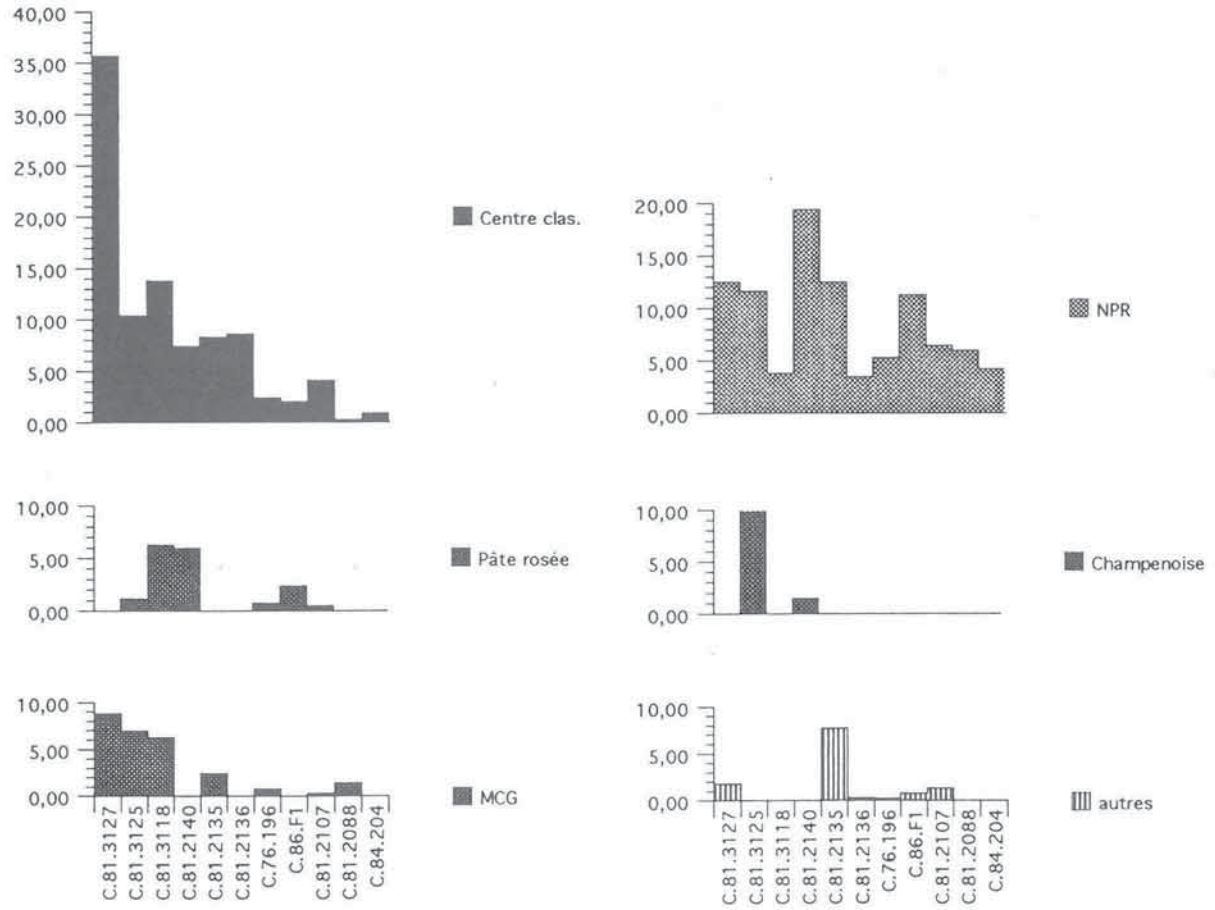

Graphique 2 - Pourcentage des catégories technologiques de *terra nigra*.

vanche, à la période suivante, il semble régresser et se situer en moyenne à 6 %. Cette régression est peu importante comparée aux autres catégories de TN et plus particulièrement aux productions de Gaule du Centre. Cette production locale est, au cours de la période flavienne, deux fois plus importante que les productions importées.

Les TN champenoises ne sont représentées, dans les lots étudiés, que dans un seul contexte (C.81.2140). Cette quasi-absence, comparée à la forte prédominance des TN de Gaule centrale, est particulièrement révélatrice des courants commerciaux dont la capitale carnute a subi l'influence.

V. CONCLUSION

Cette étude ne constitue qu'une première approche dans la caractérisation de ces catégories de céramique. Les propositions de groupes techniques, sur la base de critères visuels, devront nécessairement être validées par des études physico-chimiques qui confirmeront la pertinence des classifications.

Les premiers regroupements effectués sur les caractères des pâtes montrent qu'il n'y a pas de spécificité au sein des ateliers céramiques dans la production de TN et de TR. Dans le cas des céramiques fines, aucune association n'est possible avec les sous-catégories de TN et de TR, ce qui indiquerait la présence d'ateliers spécialisés. Parmi les huit sous-catégories de TN et de TR définies à Chartres, deux sont caractéristiques de productions locales. Les autres sous-catégories sont importées. Trois ont pour origine la Gaule centrale, deux la Gaule belgique et une l'Aquitaine. Cette double représentation (céramiques locales, céramiques importées) a été observée sur de nombreux sites de consommation comme à Amiens (Ben Redjeb 1985) ou Besançon (Laroche 1988).

Les données typo-morphologiques, récapitulées dans le tableau de synthèse, montrent que les formes basses appartiennent principalement aux productions importées tandis que les formes fermées sont essentiellement réalisées dans des productions locales. Les seules formes hautes importées sont les gobelets en paroi fine "Gallo-belge" ou de type "Mont-Beuvray". Il existe, cependant, quelques formes basses et ouvertes de production locale imitant les formes importées. Il apparaît que le *corpus* morphologique des productions de Gaule centrale diffère nettement de celui, bien attesté, des ateliers champenois.

Les assiettes, les coupes et coupelles et les bols en TR sont exceptionnels. La TN "Pâte rouge" couvre la plus grande variété de vases et de bouteilles. Les *corpus* morphologiques des productions locales de TR sont réduits à quelques formes : d'une part à une série de formes imitant des vases à parois fines, d'autre part aux cruches.

Les différentes approches quantitatives mettent en évidence le rôle dominant que jouèrent les TN dans la

vaisselle de table de l'époque augustéenne et pré-flavienne et leur déclin dans la seconde moitié du Ier s. Les parois fines type "Mont-Beuvray" et "Gallo-belge" et les TR, en quantité réduite dans la première moitié du Ier s., semblent disparaître dès la période flavienne. Ces évolutions sont cependant nuancées par l'analyse des TN par groupes de production. Au cours de la période pré-flavienne, les trois catégories "Centre classique", "MCG" et "Pâte rouge" sont en proportion identique. Cela indique que les céramiques importées ne forment qu'un tiers du total des productions de TN. L'évolution au cours de la période flavienne est sensible : les céramiques de Gaule centrale diminuent sensiblement avec, en parallèle, une réduction notoire du répertoire morphologique. Des deux productions locales, l'une disparaît tandis que la seconde domine sur l'ensemble des TN. Cette dernière doit vraisemblablement sa subsistance à son répertoire de formes, principalement fermées, qui n'est pas directement concurrencé par les sigillées.

Les approches typologiques et quantitatives ne fournissent qu'une trame générale qui devra être étayée par des travaux menés sur un grand nombre d'ensembles clos.

BIBLIOGRAPHIE

Ben Redjeb 1985 : T. BEN REDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme), 1- la céramique gallo-belge, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 1985, p. 143-176.

Ben Redjeb 1987 : T. BEN REDJEB, La commercialisation de la céramique gallo-belge à Amiens, dans *R.A.E., Mélanges offerts à M. Lutz*, XXXVIII, 1987, p. 93-100.

Bémont 1972 : C. BEMONT, La terra nigra trouvée à Vichy (Allier), dans *Gallia*, 30, 1972, p. 149-166.

Chossenot 1987 : M. et D. CHOSSENOT, Introduction à l'étude de la céramique gallo-belge dans la vallée de la Vesle (Marne), dans *R.A.E., Mélanges offerts à M. Lutz*, XXXVIII, 1987, p. 113-123.

De Laet, Van Doorselear, Spitaels et Thoen 1972 : S.J. DE LET, A. VAN DOORSELEAR, P. SPITAELS et H. ThOEN, *La nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut, Belgique)*, Disertationes Archaeologicae Gandenses, Vol. XIV, 1972.

Ferdière 1976 : A. FERDIERE, Deux fosses-dépotoirs gallo-romaines précoces à Dambron (Eure-et-Loir) (28.121.01), dans *Revue Archéologique du Loiret*, 1976, 2, p. 21-25.

Fichet de Clairefontaine et Kerebel 1991 F. FICHET DE CLAIRFONTAINE et Hervé KEREBEL, Céramiques importées et céramiques locales à Corseul d'Auguste à Néron, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 279-288.

Galliou 1981 : P. GALLIOU, A group of early central gaulish beakers, dans *Roman pottery reaserch in Britain and north-west Europe*, BAR International Series 123 (i), 1981, p. 265-276.

Genty et Moireau 1987 : P. GENTY et F. MOIREAU, avec la collaboration de P. CABART et J.-L. GIRAUT, Le site gallo-romain et médiéval de Glatigny (Mer, Loir-et-Cher), dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 26, fasc. 1, 1987, p. 21-60.

Greene 1979 : K. GREENE, *The pre-flavian fine wares, Report on the excavation at Usk 1965-1976*, 1979.

Gose 1950 : E. GOSE, *Gefässtypen der römischen Keramick im Rheinland*, 1950 (1984).

Gustin et Massart 1983 : M. GUSTIN et C. MASSART, La céramique belge, dans R. BRULET (dir.), *Braives gallo-romain, II. Le quartier des potiers* (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve), Louvain-la-Neuve, 1983, p. 106-111.

Gustin et Massart 1985 : M. GUSTIN et C. MASSART, La production céramique des fours de potiers de Braives (Belgique), dans *Studia Gallica II, Céramique Antique en Gaule, Actes du colloque de Metz* (1982), 1985, p. 65-69.

Hatt et Schnitzler 1985 : J.-J. HATT et B. SCHNITZLER, La céramique gallo-belge dans l'est de la France, dans *Studia Gallica II, Céramique Antique en Gaule, Actes du colloque de Metz* (1982), 1985, p. 79-105.

Heckenbennern, Waton, Brunella et Coispine 1985 : D. HECKENBENNERN, M.-D. WATON, Ph. BRUNELLA et J.-M. COISPINE, La céramique dite gallo-belge à Metz et Eincheville le Tenig (Moselle), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 15-19.

Jobelot et Vermeersch 1991 : N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, La céramique noire à pâte rougeâtre : une première approche, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 291-300.

Joly 1991 : D. JOLY, L'apport de l'archéologie à la connaissance du passé de la ville, dans *15 années de recherches archéologiques en Eure-et-Loir*, 1991, p. 29-41.

Laroche 1988 : C. LAROCHE, La céramique "Terra Nigra" de Besançon, Fouilles de Saint-Jean, 1982, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 145-154.

Ménez 1985 : Y. MENEZ, *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule* (Cahiers de Quimper Antique, 2), 1985.

Richard 1991 : C. RICHARD, *Le Gué de Siaux, Fosses tibéro-claudiennes*, Mémoires de la S.R.A. de Chauvigny, VI, 1991.

Sellès 1988 : H. SELLES, La céramique, dans catalogue de l'exposition *Chartres 1978-1988, 10 années d'archéologie - 20 siècles d'Histoire*, 1988, p. 107-161.

Tuffreau-Libre 1981 : M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique commune gallo-romaine du Musée de Chartres, dans *Bulletin de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, 86, 1981.

Waton 1987 : D. WATON, Céramiques gallo-belge et fumigée au Pontiffroy à Metz, dans *R.A.E., Mélanges offerts à M. Lutz*, XXXVIII, 1987, p. 223-233.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

***Tahar BEN REDJEB** : Pour les terra nigra "à pâte rouge", ce type de pâte est-il exclusif des formes fermées ou le rencontre-t-on aussi dans les formes ouvertes, ou tout au moins dans les bols et les tasses ?*

***Hervé SELLES** : Il est, pour l'essentiel, quasiment exclusif des productions fermées. On retrouve néanmoins quelques rares imitations –imitations de sigillées– puisque ce sont des formes qui s'apparentent, morphologiquement, aux productions de Gaule centrale. Les formes ouvertes et basses, en pâte rouge locale, sont très rares.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Si je comprends bien, par rapport à l'année dernière, il y a une évolution, c'est-à-dire que le terme NPR se trouve exclusivement attaché aux céramiques communes de couleur noire, alors que...*

***Hervé SELLES** : Non, pas forcément.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : ...alors que les terra nigra à pâte rouge sont bien considérées comme des terra nigra.*

***Hervé SELLES** : Peu importe l'appellation.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Non, puisque tu as employé les deux termes !*

***Hervé SELLES** : Oui, localement, pour Chartres, pour la commodité. L'important est de savoir de quoi on parle ; qu'on les appelle terra nigra ou NPR lustrées, cela correspond strictement à la même chose.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : D'accord.*

***Tahar BEN REDJEB** : Pour les productions locales, en Picardie, on a exactement le même phénomène, c'est-à-dire que la plupart des vases en terra nigra, de forme fermée, ont ce type de pâte, à savoir une pâte rouge et une surface noire, voire éventuellement un noyau gris à noir, des franges rouges et une surface noire. J'avais également tendance à penser que c'étaient des productions locales...*

***Hervé SELLES** : Mon appellation "production locale" n'est pas basée sur la présence ou sur les connaissances d'ateliers de potiers. Il faut bien voir que l'ensemble de la céramique domestique a été étudié et qu'on a retrouvé ces productions aussi bien dans les amphores, dans les communes sombres et les communes claires, etc., que dans les coupelles fines en céramique dorée.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Oui, c'est une question d'utilisation des matériaux locaux, tout simplement.*

***Hervé SELLES** : Cela ne constitue pas des productions spécialisées qui seraient diffusées sur une aire géographique importante.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : De toute façon, à partir d'une certaine période, chaque région produit des terra nigra d'un type original, avec ses matériaux locaux.*

***Hervé SELLES** : A partir d'une période qui serait, semble-t-il, très précoce, pour ce qu'on connaît à Chartres.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Martine GENIN
Marie-Odile LAVENDHOMME
Vincent GUICHARD

LES INFLUENCES MÉDITERRANÉENNES DANS LE RÉPERTOIRE DES CÉRAMIQUES GRISES DE ROANNE (LOIRE) AU Ier SIÈCLE AVANT J.-C. ET AU Ier SIÈCLE APRÈS J.-C.

INTRODUCTION

La ville de Roanne est le site d'une agglomération secondaire gallo-romaine de la cité des Ségusiaves dont les origines remontent à la fin de l'Age du Fer, *Rodumna*. Elle a livré, au cours des trois dernières décennies, une documentation considérable qui permet de suivre pas à pas l'évolution du répertoire de la céramique utilisée sur place depuis le IIe s. av. J.-C. jusqu'au IIIe s. apr. J.-C. Un programme d'étude, engagé en 1987 et en cours d'achèvement, nous a permis de réexaminer l'ensemble des données archéologiques disponibles sur le site. Notre propos est, ici, de développer un aspect de l'étude des mobiliers qui a été conduite à cette occasion. Nous examinerons donc une catégorie particulière de vaisselle céramique qui représente entre 10 et 15 % de la vaisselle utilisée sur le site pendant le siècle et demi où elle est en usage : les formes basses fumigées ou cuites à réduction et dérivées de prototypes méditerranéens, d'abord empruntés au répertoire de la céramique campanienne, puis à celui de la terre sigillée. Ses représentants les plus récents, au Ier s. apr. J.-C., appartiennent à un groupe de production gallo-romain bien caractérisé, celui des céramiques fumigées à pâte kaolinitique de la basse vallée de l'Allier –auxquelles nous réservons la dénomination de *terra nigra*–, dont le plus large échantillonnage est sans doute celui livré par le site de Roanne. On montrera que ce groupe est l'aboutissement d'une évolution, longue de plus d'un siècle, qui a commencé largement avant la conquête romaine. Les imitations de campanienne peuvent, en effet, être considérées comme le signe précurseur d'un mouvement qui conduira à l'assimilation généralisée des formes de vaisselle méditerranéenne en Gaule centrale dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C.

I. LA DOCUMENTATION

La documentation utilisée regroupe des séries de mobilier provenant à la fois des niveaux d'occupation de l'agglomération antique et de son cimetière. Elle a déjà été, en partie, exposée dans des publications[1], dont certaines centrées sur des types de céramiques pris en compte dans cette étude : les imitations de céramique campanienne (Sanial, Vaginay, Valette 1983) et la *terra nigra* (Poncet 1974). Depuis lors, elle a été largement augmentée par des fouilles récentes qui n'ont pas fait l'objet de publications systématiques, en particulier une série d'opérations de sauvetage effectuées sur le site du cimetière gaulois et gallo-romain et une autre, de grande ampleur, au cœur de la bourgade antique[2]. On a également pu confronter ces données –surtout pour la période ancienne– avec celles issues du site proche de Feurs, chef-lieu de la cité romaine des Ségusiaves[3].

Il n'est pas question de justifier ici le schéma chronologique utilisé, déjà partiellement exposé par ail-

1 On trouvera une bibliographie complète de l'archéologie roannaise dans le catalogue d'exposition *Le Pays roannais gallo-romain : approche historique et archéologique*, Roanne, 1987.

2 Les structures d'habitat des IIe et Ier s. av. J.-C. révélées par cette fouille ont été étudiées par J.-O. GUILHOT, M.-O. LAVENDHOMME et V. GUICHARD, Habitat et urbanisme en Gaule interne aux IIe et Ier siècles avant J.-C. : l'apport de deux fouilles récentes : Besançon (département du Doubs) et Roanne (département de la Loire), dans G. KAENEL et Ph. CURDY (dir.), *L'âge du Fer dans le Jura*, 15e colloque de l'AFEAF (Pontarlier et Yverdon, 1991), Lausanne, 1992 (*Cahiers d'Archéologie romande*, 57), p. 239-261.

3 Les niveaux d'habitat antérieurs à la conquête ont fait l'objet d'une publication systématique (Vaginay, Guichard 1988) ; le cimetière du Ier s. av. J.-C., repéré et partiellement exploré en 1984, est encore inédit.

leurs[4], mais seulement, en tenant le problème de la chronologie pour résolu, de montrer la diversité du répertoire et son évolution à partir de statistiques et de données synthétiques afférentes aux différentes séries de mobiliers disponibles.

II. LA CHRONOLOGIE

Le cadre chronologique de l'évolution des mobiliers a été élaboré à partir d'un choix d'ensembles clos des niveaux d'occupation antiques du site. Ces ensembles, qui correspondent tous à des comblements de fosses, sont au nombre de soixante. Cette masse documentaire représente un total d'environ 93.000 tessons de céramique, ou encore 8.700 vases, et est régulièrement répartie du milieu du IIe s. av. J.-C. au début du IIIe s. apr. J.-C. La sériation a permis de déterminer les étapes de l'évolution, que l'on présentera sous la forme de 12 horizons de durée relativement homogène (de l'ordre de 25 à 30 ans, soit une génération)(Fig. 1).

Horizon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Date moyenne	-150	-130	-90	-60	-30	-5	20	50	90	130

Figure 1 - Proposition de datation des horizons chronologiques définis par sériation des mobiliers de l'habitat antique de Roanne (les dates s'entendent avec une fourchette de ± 15/20 ans).

III. LE RÉPERTOIRE ROANNAIS

L'analyse des imitations de céramique campanienne et de terre sigillée à pâte grise ou fumigée permet de discerner, parmi les séries roannaises, trois groupes bien délimités par leur technologie et leur répertoire morphologique. Les désignations que nous utilisons –"imitations de céramique campanienne", "céramique grise ardoisée" et "*terra nigra*"– ne traduisent que partiellement leurs caractères distinctifs. Le terme "*terra nigra*" paraît consacré par l'usage (mais il doit impérativement être défini précisément). Ceux d'"imitation de céramique campanienne" et de "céramique grise ardoisée" ont pour principal mérite leur brièveté, car ils sont ambigus : le dernier groupe, désigné par un critère technologique, ne comprend, en effet, que des assiettes et coupes inspirées du répertoire méditerranéen ; qui plus est, ce répertoire recoupe celui des "imitations de campanienne".

1. Les techniques de fabrication.

Les imitations de céramique campanienne les plus anciennes (horizons 2 et 3) présentent une technologie homogène qui est celle de l'ensemble de la céramique fine contemporaine (céramique peinte exclue) : argile très bien épurée, tournage et lissage soignés, cuisson en feu réducteur-oxydant (mode A) suivie d'une phase d'enfumage. Il en résulte une fumigation régulière des parois qui permet de reproduire, médiocrement, l'aspect de la céramique imitée.

A l'horizon 4 apparaît un nouveau mode de cuisson, en feu réducteur (mode B), qui, durant l'horizon 5, se substitue presque totalement au précédent pour les imitations de céramique campanienne (Fig. 2). Le groupe des céramiques grises ardoisées, qui arrive au même moment, utilise la même technique, en lui soustrayant la phase de fumigation finale.

La principale caractéristique technique des céramiques du groupe de la *terra nigra* est l'emploi d'une argile très épurée, fortement kaolinitique, qui conserve un cœur blanchâtre à l'issue de la cuisson réductrice. Leur fumigation est assez variable, certains vases pouvant être franchement noirs, d'autres de même aspect que la céramique grise ardoisée. Pour ces deux groupes, les surfaces, toujours lissées avec un soin extrême, offrent parfois l'aspect d'un vernis.

2. Les formes.

a. Les imitations de céramique campanienne.

Au sein de la céramique fine tournée, les formes basses issues du répertoire de la céramique campanienne tiennent une place importante dès la fin du IIe s. av. J.-C. Pendant une période dont la durée est sans doute de près d'un demi-siècle (horizons 2 et 3 du site), les formes imitées de la campanienne A se réduisent à deux : patère Lamb. 36 (Fig. 4, nº 2) et bol Lamb. 31/33

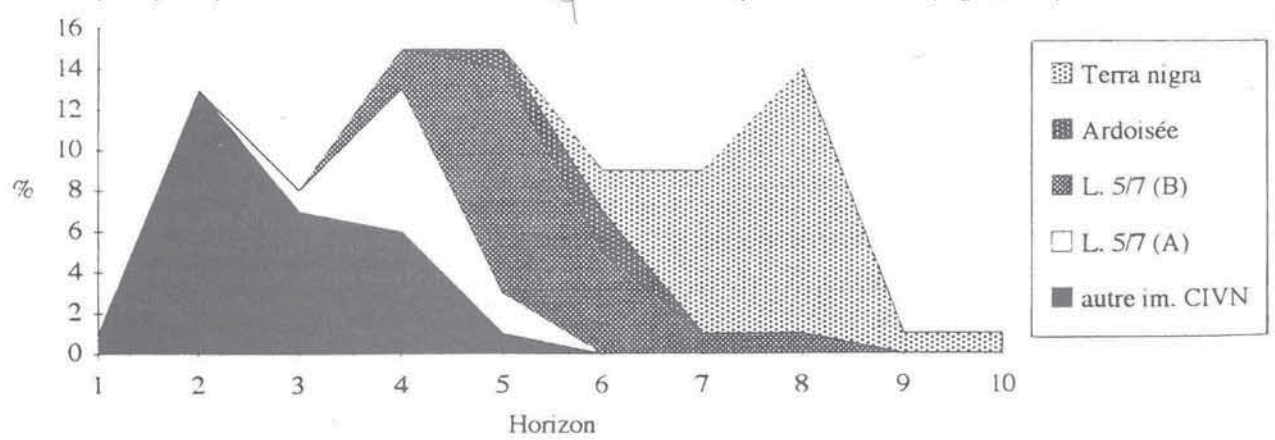

Figure 2 - Evolution de la représentation des catégories de vaisselle étudiées au sein des ensembles clos de l'habitat antique de Roanne (les statistiques portent sur les nombres de vases, rapportés au total de la vaisselle céramique, amphores exclues).

4 Vaginay, Guichard 1988, p. 78-80, 153-155 ; les précisions apportées par le mobilier roannais et l'extension de ce système à l'époque romaine sont en cours de publication.

(Fig. 4, nº 1). La copie est généralement fidèle, sauf pour quelques exemplaires tardifs de bols Lamb. 31 qui ont été dotés de fines cannelures extérieures. Quelques exemplaires isolés de bols Lamb. 31/33 paraissent pouvoir être identifiés dans des ensembles clos roannais plus anciens (horizon 1). De même, une ou deux assiettes Lamb. 36 et d'autres, très plates, de forme proche des patères Lamb. 27B (sinon l'absence de pied), sont attestées dans un contexte contemporain sur les sites proches de Goincet et de Feurs (Vaginay, Guichard 1984, p. 219, fig. 13, nº 7 à 9 ; Vagignay, Guichard 1988, fig. 81, nº 8 à 11). Néanmoins, les imitations de céramique campanienne demeurent très peu nombreuses durant l'horizon 1 pendant lequel le répertoire des formes basses fines se distribue entre des jattes à profil en S, qui disparaissent à la fin de l'horizon suivant, et des écuelles à bord rentrant dont l'effectif est important surtout aux horizons 3 et 4 (Fig. 3).

Autant la vaisselle indigène évolue de façon parfois presque imperceptible, entre l'horizon 1 et l'horizon 3, autant l'horizon 4 engage une période de mutations radicales qui aboutiront, à l'issue de l'horizon 6, au renouvellement complet du répertoire. Parallèlement à l'apparition de nouvelles techniques, en premier lieu de la cuisson en atmosphère réductrice dont les formes basses issues du répertoire méditerranéen seront parmi les premières bénéficiaires, la modification du répertoire des formes suit naturellement celui de la vaisselle d'importation. Dès la fin de l'horizon 3 apparaissent des copies de formes caractéristiques de la campanienne B, plats Lamb. 5/7 essentiellement, mais aussi variantes des assiettes Lamb. 2. Les plus anciennes témoignent clairement des expérimentations et des hésitations qui se produisent alors, avant que le répertoire ne se fixe de nouveau : elles sont un compromis entre les assiettes Lamb. 5/7 et les écuelles à bord rentrant qui disparaissent par la suite. Les assiettes de forme Lamb. 5/7, dont l'effectif est très nombreux pendant toute la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., subissent une évolution morphologique très précisément discernable. Les exemplaires les plus anciens, à lèvre courte arrondie proche de celle des prototypes en campanienne B (Fig. 4, nº 3), laissent bientôt la place (horizon 5) à des assiettes à lèvre plus haute se raccordant par un ressaut avec la paroi (Fig. 4, nº 4).

b. Les céramiques grises ardoisées.

Ce groupe apparaît à l'horizon 5 pour disparaître presque totalement à l'issue de l'horizon 6. Son répertoire est réduit à quatre formes qui sont toutes attestées en céramique sigillée précoce. La première est une assiette à pied et à bord droit de section triangulaire se raccordant par un angle vif à la paroi (Goudineau 1 ; *Conspectus* 1 ; Fig. 4, nº 5), qui prolonge la forme Lamb. 5/7 du répertoire de la céramique à vernis noir,

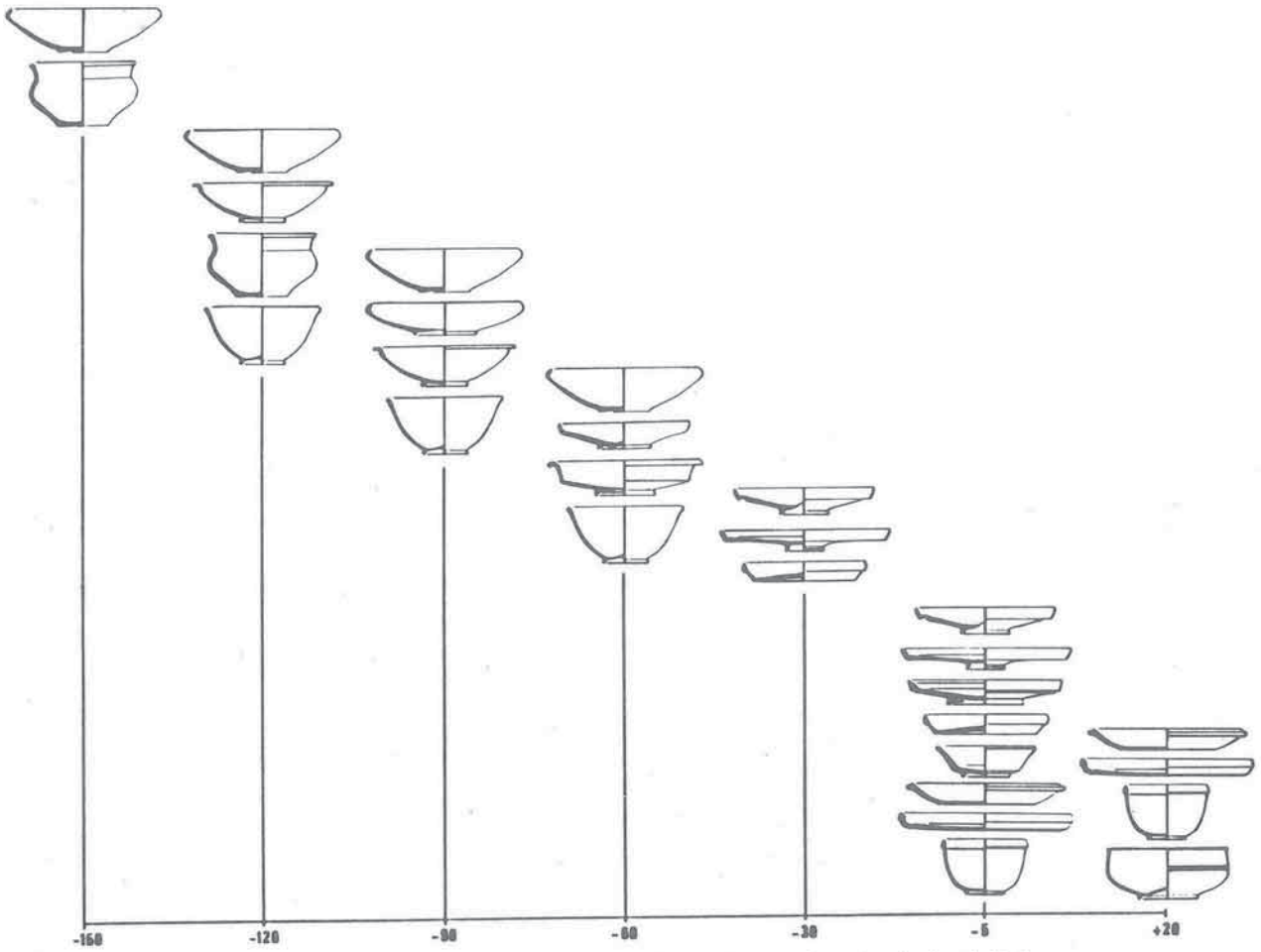

Figure 3 - Evolution du répertoire roannais des formes basses de vaisselle fine indigène du milieu du IIe s. av. J.-C. au milieu du Ier s. apr. J.-C.

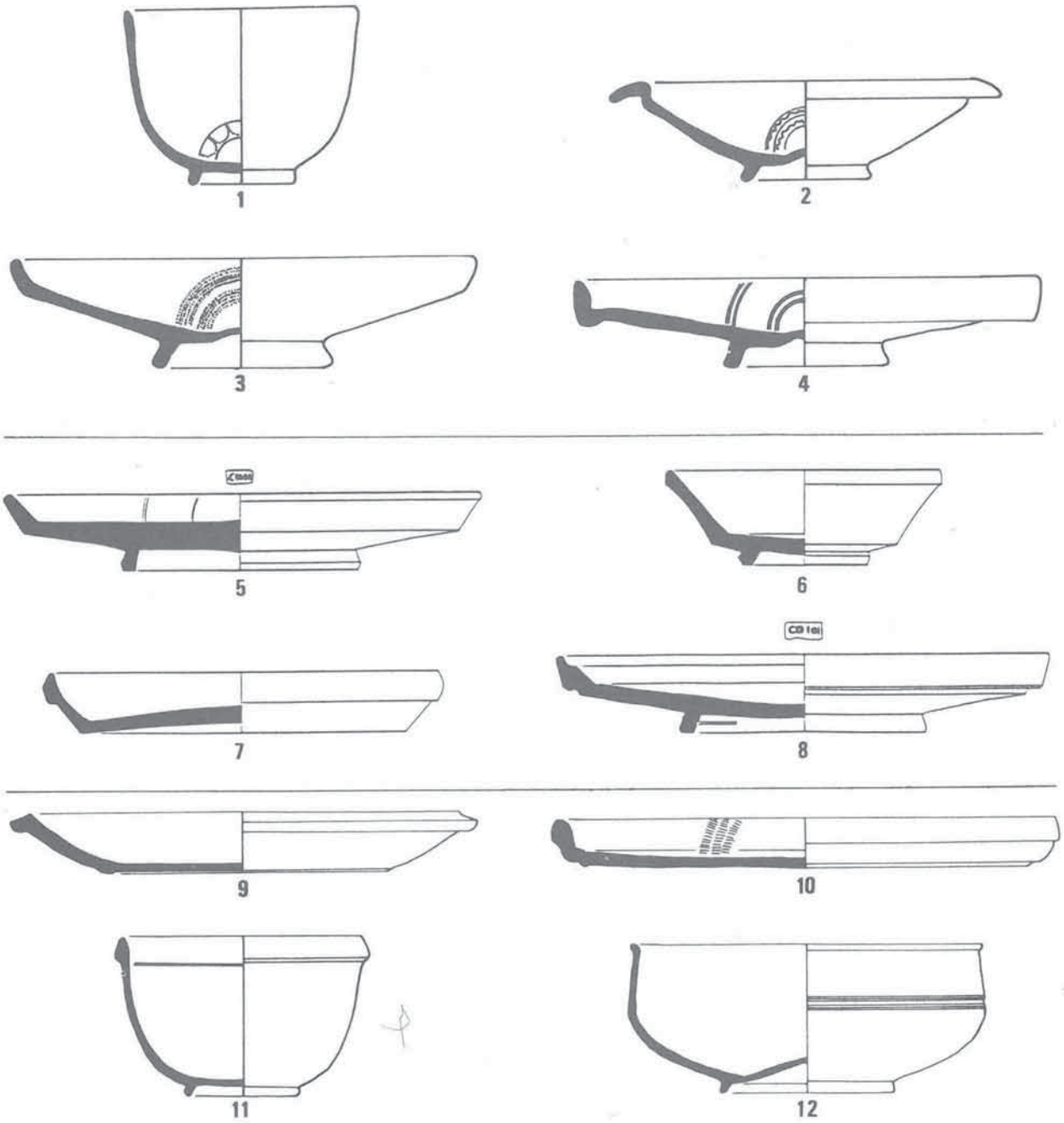

Figure 4 - Tableau typologique sommaire des imitations de céramique campanienne (1 à 4), des céramiques grises ardoisées (5 à 8) et de la *terra nigra* (9 à 12) de Roanne.

la seconde, son équivalent en coupe (Goudineau 2 ; *Conspectus* 7 ; Fig. 4, nº 6), la troisième, une assiette à pied dotée d'un rebord en gouttière (Goudineau 6 ; *Conspectus* 10.1 ; Fig. 4, nº 8), la dernière, une assiette à fond plat et rebord triangulaire, fréquente dans le répertoire italique des céramiques à vernis argileux (assiettes dites "à vernis rouge pompéien" ; Fig. 4, nº 7). Du seul point de vue de l'aspect, il est parfois difficile de distinguer les céramiques grises ardoisées et la *terra nigra*, lorsque celle-ci n'est pas fumigée. Une observation montre d'ailleurs que le second groupe, bien que pourvu d'un répertoire morphologique différent, est sans doute issu de l'évolution du premier : on possède, à Roanne, deux vases en céramique grise ardoisée portant une estampille classique de la *terra nigra* (Fig. 4, nº 5 et 8). Ce fait tendrait à montrer que les céramiques grises ardoisées ont été (au moins en partie) fabriquées dans les ateliers de la basse vallée de l'Allier qui ont produit plus tard de la *terra nigra*[5].

Les bols à paroi oblique ainsi que les assiettes à bord

5 Des analyses physico-chimiques de pâtes effectuées sur une dizaine de vases de *terra nigra* mis au jour à Roanne (Vichy, Poncet, Picon 1981) excluent l'hypothèse d'un atelier roannais et indiquent la basse vallée de l'Allier comme région d'origine. Il s'agit, peut-être, de Saint-Rémy-en-Rollat ou d'autres ateliers situés à proximité.

en amande ou en gouttière ont déjà presque totalement disparu pendant l'horizon 7, tandis que les plats dérivés de la forme Goudineau 1 connaissent un succès plus durable dans la première moitié du Ier s. apr. J.-C.[6].

c. La *terra nigra*.

L'étude du mobilier gallo-romain de Roanne montre que la *terra nigra* est présente dès l'époque augustéenne (horizon 6) et permet donc de confirmer ce qu'on avait pu observer, à Lyon, sur le site du Verbe Incarné, d'après le mobilier de deux dépotoirs clairement datables de la première décennie de notre ère[7].

Les vases de ce groupe se distinguent, en fait, des céramiques grises ardoisées par leurs caractéristiques techniques (cf. *supra*) mais aussi et surtout par un registre différent, dénotant à la fois une empreinte indigène et une influence évidente du répertoire des sigillées italiques augustéennes, en particulier des formes du Service I de Haltern. Ce mélange original est notamment illustré par la présence systématique, sur le fond des vases, d'anneaux guillochés et de timbres centraux reproduisant des noms à consonance gauloise[8].

Le répertoire de la *terra nigra* se limite à 4 types :

- type 1 (Fig. 4, n° 9) : plats et assiettes à lèvre éversée ;
- type 2 (n° 10) : dérivé des plats et assiettes du Service I ;
- type 3 (n° 11) : dérivé des bols du Service I ;
- type 4 (n° 12) : jattes à bord droit et fond ombiliqué.

L'analyse détaillée de la série roannaise (typologie, fréquences respectives des différents types pour chaque période etc.) est en cours de publication. Elle permet, entre autres choses, de mettre en évidence la très nette prépondérance numérique des types 1 et 2 sur les types 3 et 4 qui restent systématiquement moins représentés dans les différents contextes. Les indices de fréquence des vases livrent, par ailleurs, des points de repères précis pour la période de diffusion de ces productions. La courbe illustrant leur évolution quantitative (Fig. 2) montre qu'elles apparaissent en proportions modestes sous Auguste (seulement 2 % des vases pendant l'horizon 6) pour augmenter sensiblement au début du règne de Tibère (8 % pendant l'horizon 7) mais que leur grande période de diffusion correspond, en fait, à l'horizon 8 où elles vont jusqu'à représenter plus de 13 % des vases. Elles disparaissent de façon particulièrement rapide et brutale dès le début de l'horizon 9 où elles ne constituent plus, désormais, qu'à peine 1 % des vases. De telles données semblent bel et bien confirmer ce qu'on pressentait jusqu'alors, à savoir que la *terra nigra* constitue une production éphémère dont la période de diffusion majeure n'a pas dû couvrir plus d'une vingtaine d'années.

3. Les décors.

Bien que la copie de formes imitées du répertoire méditerranéen soit exceptionnelle pendant l'horizon 1, l'influence de la céramique campanienne y est néanmoins déjà sensible dans le domaine des décors. A cette période sont attestés, en nombre réduit il est vrai, des décors estampés complexes, dont certains sont des reproductions fidèles de ceux communs sur les vases en céramique campanienne contemporains. La variété des décors estampés diminue par la suite pour se cantonner dans des arcs pointillés et dans des cercles pointés qui, pendant les horizons 2 et 3, sont presque exclusivement associés aux assiettes et bols imités des formes Lamb. 36 et 31/33 (Vaginay, Guichard 1988, p. 63-64). Ces formes sont, en effet, très souvent dotées d'un décor central, comme les prototypes imités, qui, outre l'estampage, peut aussi comporter des lignes incisées concentriques, parfois ondées. Le décor estampé disparaît presque totalement à la fin de l'horizon 3, alors qu'apparaissent de nouveaux procédés (impressions à la roulette, guillochage). Le guillochage, très fréquent sur les prototypes, qu'ils appartiennent à la céramique campanienne ou, plus tard, à la céramique sigillée, demeure le seul procédé décoratif sur la céramique grise ardoisée et la *terra nigra*.

IV. DISCUSSION

1. Imitations de céramique campanienne.

Les imitations de céramique campanienne en céramique fumigée semblent une particularité des régions de Gaule interne les plus proches du monde méditerranéen. Si l'on exclut la vallée du Rhône, mal documentée, ces régions semblent, dans l'état actuel de l'information disponible, définir une bande est-ouest qui couvre la Franche-Comté, la Bourgogne, le Forez et l'Auvergne[9]. Certaines limites géographiques du phéno-

---

6 Ces plats sont encore bien représentés dans la première moitié du Ier s. apr. J.-C., jusqu'à l'horizon 8. Cependant, l'aspect des vases (pâtes moins fines et davantage diversifiées, moindre qualité d'exécution) ne permet pas, à l'œil nu, d'isoler une série homogène. On assiste, parallèlement, à l'éclosion de variantes et de nouvelles formes à pâte grise qui semblent s'inspirer à la fois des écuelles indigènes à bord rentrant de type ancien et de la forme Goudineau 1 proprement dite.

7 Cf. M. GENIN, Céramiques augustéennes de Lyon (site du Verbe Incarné) : étude du mobilier de trois ensembles clos, à paraître dans la *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*. L'étude des niveaux d'occupation de la nécropole antique de Roanne vient encore confirmer ces données : au sein d'un important ensemble bien daté de la première décennie de notre ère par la céramique sigillée (38 vases dénombrés, tous de type italique, répartis entre 16 exemplaires du Service I, 18 exemplaires du Service II et 4 calices Drag. 11), la céramique grise ardoisée demeure très abondante (332 vases, dont 128 des types des Fig. 4, n° 5 et 6, 95 du type de la Fig. 4, n° 8 et 95 du type de la Fig. 4, n° 7), mais la *terra nigra* est déjà présente avec 39 individus (10 de type de la Fig. 4, n° 9 et 19 de type de la Fig. 4, n° 11).

8 Seules les jattes du type 4 (bord droit et fond ombiliqué ; Fig. 4, n° 12) ne sont jamais signées. Il faut également signaler que le *corpus* des timbres, publié par J. PONCET (1974), a plus que doublé avec le mobilier des fouilles récentes, en particulier celles de la nécropole. Un nouveau répertoire est en cours d'élaboration.

9 Cf. pour la Franche-Comté : J.-O. GUILHOT et C. GOY (dir.), *20.000 m³ d'histoire : les fouilles du parking de la mairie à Besançon*, Catalogue d'exposition, Besançon, 1992, p. 227 ; pour la Bourgogne : Ph. BARRAL, Note sur la céramique indigène de La Tène finale dans la vallée de la Saône , dans G. KAENEL et Ph. CURDY (dir.), *L'âge du Fer dans le Jura*, 15e colloque de l'AFEAF (Pontarlier et Yverdon, 1991), Lausanne, 1992 (*Cahiers d'Archéologie romande*, 57), p. 271-278 ; pour l'Auvergne : C. CHOPELIN et R. PÉRICHON, Céramiques celtiques à décor estampé d'Aulnat, dans *Revue archéologique du Centre de la France*, 12, 1973, p. 307-314.

mène peuvent être discernées à partir des données négatives de sites importants situés en marge de cette zone. Les imitations de campanienne sont ainsi absentes dans les régions rhénanes ou encore en Berry[10]. La répartition de cette vaisselle semble restituer, assez fidèlement, les limites de la partie de la Gaule interne la plus soumise aux courants commerciaux méditerranéens (importation de vin italique et, par voie de conséquence, de vaisselle à vernis noir).

Au sein des régions affectées, on discerne aussi des particularités régionales, comme la préférence pour certaines formes –l'Auvergne a beaucoup affectionné la forme Lamb. 6, contrairement au Forez où elle est absente du répertoire indigène– ou certains décors –décors estampés d'arcature en Forez, décors estampés de palmettes et décors de filets peints, blancs, en Auvergne[11].

2. Céramique grise ardoisée.

Les assiettes et les bols à bord oblique dérivés du répertoire archaïque de la terre sigillée (formes Goudineau 1 et 2) ont connu une faveur particulière dans la seconde moitié du I^er^ s. av. J.-C. Ces vases, qui semblent apparaître en même temps que des productions à vernis argileux de Gaule méridionale offrant le même répertoire[12], sont déjà présents dans la vallée du Rhin, au sein de contextes funéraires antérieurs à l'horizon des camps du *limes*[13]. Elles sont ensuite attestées parmi le mobilier de ces camps[14], bien qu'apparemment en faible nombre, aux côtés de plats et d'assiettes dérivés du Service I. Les quatre types de céramique grise présents à Roanne se retrouvent ensuite dans plusieurs autres répertoires régionaux de Gaule, qui peuvent comprendre également d'autres types inconnus à Roanne.

On peut, par exemple, établir certains rapprochements avec des céramiques du Centre-Ouest, de Franche-Comté ou du Nord[15]. Les plats dérivés de la forme Goudineau 1 possèdent un profil simple, peu sujet à des variantes locales, contrairement aux assiettes à bord en amande ou en gouttière qui présentent souvent des particularités régionales beaucoup plus marquées, même si leur typologie manifeste, dans tous les cas, l'influence du répertoire italique précoce et notamment celle des vases du Service I.

3. *Terra nigra* du Centre.

La *terra nigra* de la vallée de l'Allier, ou "*terra nigra* de Gaule centrale", est déjà produite et commercialisée sous Auguste comme le montrent les découvertes de Lyon et Roanne. Sa diffusion mériterait une recherche beaucoup plus ambitieuse, notamment assortie d'une étude de répartition des nombreuses marques de potiers connues à Roanne.

Les quatre formes présentées ici constituent des séries relativement homogènes que l'on retrouve, pour trois d'entre elles[16], dans les répertoires régionaux évoqués à propos des céramiques grises ardoisées mais, comme précédemment, on constate l'existence de nombreuses variantes propres à chaque région, en particulier pour les plats et assiettes dérivés du Service I[17]. Ce rapide tour d'horizon tend à prouver qu'il existe des liens entre les deux groupes –céramique grise ardoisée et *terra nigra*–, mais le mobilier roannais montre, plus nettement qu'ailleurs, ce qui les différencie tant du point de vue typologique que chronologique.

---

10 Par exemple à Bâle, cf. A. FURGER-GUNTI et L. BERGER, *Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik*, Solothurn, 1980 (*Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte*, 7) et à Levroux, cf. Cl. SOYER, La céramique des arènes de Levroux (Indre) : chronologie du site, dans A. DUVAL, J.-P. LE BIHAN et Y. MENEZ (dir.), *Les Gaulois d'Armorique*, 12^e^ colloque de l'AFEAF (Quimper 1988), Rennes, 1990 (*Revue archéologique de l'Ouest*, suppl. 3), p. 305-312.

11 Cf. PÉRICHON, CHOPELIN 1976 : R. PÉRICHON et C. CHOPELIN, Céramique peinte d'Aulnat-Gandaillat, dans *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 88, 1976, p. 3-14 (fig. 6).

12 Cf., par exemple, les ateliers du Languedoc, cf. M. PASSELAC, dans C. BÉMONT et J.-P. JACOB, *La terre sigillée gallo-romaine : lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations*, Paris, 1986 (*Documents d'Archéologie française*, 6), p. 48-55 ou de la moyenne vallée du Rhône, cf. A. DESBAT et H. SAVAY-GUERRAZ, Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal, dans *Figlina*, 7, 1986, p. 91-104.

13 Cf. par exemple le mobilier des tombes A et B de Gœblingen-Nospelt au Luxembourg, qui appartiennent au premier horizon "romanisé" de ces régions, défini par A. HAFFNER, Zum Ende der Latènezeit im Mittelrheingebiet unter besonderer Berücksichtigung des trierer Landes, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 4, 1974, p. 59-72.

14 Par exemple à Oberaden, cf. S. LOESCHCKE, Die römische und die belgische Keramik, dans C. ALBRECHT, *Das Römerlager in Oberaden*, Heft 2, Dortmund, 1942, Neuss, cf. M. VEGAS et A. BRÜCKNER, Die augusteische Gebrauchskeramik von Neuss : Gebrauchskeramik aus zwei augusteischen Töpferöfen von Neuss, dans *Novaesium*, VI, Berlin, 1975 (*Limesforschungen*, 14) ou Haltern, cf. S. LOESCHCKE, *Keramische Funde in Haltern*, Bonn, 1909. Cf. aussi les tableaux typologiques publiés dans H. SCHÖNBERGER et H.-G. SIMON, *Römerlager Rödgen*, Berlin, 1976 (*Limesforschungen*, 15).

15 Pour le Centre-Ouest : M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979 ; pour la Franche-Comté : C. LAROCHE, La céramique "*terra nigra*" de Besançon : fouilles de Saint-Jean, 1982, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 145-154 ; *ibid*, Un site de consommation de la première moitié du I^er^ siècle après J.-C. : céramique d'importation et céramique de production locale, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 89-96 ; pour le Nord : T. BEN REDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme), I : la céramique gallo-belge, dans *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 1985, p. 143-176.

16 Les vases du type 4 (jattes à fond ombiliqué) se distinguent, une fois de plus, des trois autres types. L'origine de ce type pose d'ailleurs un problème, resté irrésolu. On peut néanmoins signaler, avec les réserves qui s'imposent, quelques points de ressemblance avec des jattes produites au I^er^ s. av. J.-C. en Forez.

17 On doit noter que les termes de "céramique savonneuse", "céramique fumigée" ou "céramique gallo-belge" recouvrent pour les archéologues du centre-ouest et du nord de la Gaule une variété beaucoup plus large de céramiques fines à cuisson réductrice, parmi laquelle, selon les critères généralement utilisés par les auteurs, seraient à ranger à la fois les céramiques grises ardoisées et la *terra nigra* telles que nous les définissons.

V. CONCLUSION

On a pu mettre en évidence une filiation entre les céramiques indigènes de Roanne qui, depuis la fin du IIe s. av. J.-C., imitent le répertoire de la céramique campanienne et des groupes régionaux de céramiques du début de la période gallo-romaine. Cette filiation se traduit par la continuité du répertoire, la lente amélioration de la technologie, toujours orientée vers l'obtention de pâtes grises, et l'identité d'usage, puisque la part de ces céramiques au sein de la vaisselle utilisée sur le site demeure peu variable, malgré le renouvellement du répertoire.

L'amélioration de la technique de fabrication s'accompagne sûrement de l'organisation croissante de la production. Si, en effet, il n'y a pas lieu de supposer l'existence d'ateliers spécialisés pour le groupe des imitations de campanienne, ceux-là apparaissent sans doute avec les deux autres groupes. Ces derniers, ancrés dans la tradition gauloise –la céramique grise répond à un goût hérité de l'époque où l'on importait et imitait la céramique campanienne ; les potiers n'éprouvent pas le besoin de latiniser leur nom comme le font à la même époque ceux des ateliers proches de Lezoux– ne prolongeront pas leur activité au-delà du milieu du Ier s. apr. J.-C.

BIBLIOGRAPHIE

Bémont 1972 : C. BEMONT, Terra nigra trouvée à Vichy (Allier), dans *Gallia*, 30, 1972, p. 149-166.

Conspectus : *Conspectus formarum terrae sigllatae italico modo confectae*, Bonn, 1990 (*Materialen zur römisch-germanischen Keramik*, 10).

Poncet 1974 : J. PONCET, Observations sur des céramiques gallo-romaines de Roanne, dans *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 1974, p. 77-94.

Sanial, Vaginay, Valette 1983 : B. SANIAL, M. VAGINAY, et P. VALETTE, Les céramiques italiques à vernis noir et leurs imitations en Forez et en Roannais au Ier siècle avant notre ère, dans J. COLLIS, A. DUVAL et R. PÉRICHON (dir.), *Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez*, 4e colloque de l'AFEAF (Clermont-Ferrand 1980), Sheffield/Saint-Etienne, 1983, p. 237-254.

Vaginay, Guichard 1984 : M. VAGINAY, V. GUICHARD, Une fosse de La Tène moyenne du site de Goincet (Poncins, Loire), dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 35, 1984, p. 191-226.

Vaginay, Guichard 1988 : M. VAGINAY, V. GUICHARD, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire)*, Paris, 1988 (*Documents d'Archéologie Française*, 14).

Vichy, Poncet, Picon 1981 : M. VICHY, J. PONCET et M. PICON, Sur l'origine des exemplaires de "*terra nigra*" de Roanne, dans *Colloques de Balbigny, Roanne et Saint-Etienne (1977-78)*, Saint-Etienne, 1981 (*Centre d'Etudes foréziennes : Archéologie*, 7), p. 211-220.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : P. THOLLARD

***Tahar BEN REDJEB** : Je voudrais savoir quelle est la différence essentielle entre ces "proto-terra nigra" et la terra nigra proprement dite ?*

***Martine GENIN** : Je vous avais dit que je reviendrais sur le problème du timbre, ce timbre qu'on trouve sur les proto-terra nigra ou grises ardoisées –qu'on les appelle comme on le voudra– et qu'on trouve aussi sur la terra nigra à pâte kaolinitique du Ier s. apr. J.-C. Je pense que cette circonstance montre clairement qu'il y a des filiations très étroites entre les deux groupes. On peut assez facilement différencier ces deux groupes, à l'œil nu, puisque les pâtes des grises ardoisées ne sont jamais des pâtes à kaolins et que ces vases sont –comme leur nom l'indique– gris ardoisé, gris très clair ; à l'inverse, les terra nigra ont des pâtes à kaolins et des surfaces grises ou noir profond, très uniformes, extrêmement bien finies. Il faut rappeler qu'une dizaine d'analyses physico-chimiques de pâtes, réalisées il y a une dizaine d'années, avaient mis en évidence une provenance vraisemblable de la vallée de l'Allier. On avait avancé le nom de Saint-Rémy-en-Rollat et M. Picon n'exclut pas qu'il ait pu exister, dans la même zone, d'autres ateliers ayant fabriqué de la terra nigra. Il faudrait compléter, pour préciser les filiations entre les grises ardoisées et les terra nigra telles que nous les appelons à Roanne, faire quelques séries d'analyses physico-chi-*

miques pour voir s'il s'agit de productions vraiment distinctes, s'il y a une césure au niveau technologique ou si on peut reconnaître des groupes intermédiaires.

***Hugues VERTET** : Vous avez parlé de Saint-Rémy-en-Rollat. J'avais publié, dans Gallia, il y a bien longtemps, quelques assiettes ; mais on en a fabriqué à Vichy, à Saint-Bonnet, à Yzeure, dans de nombreux sites. Aussi avez-vous tout à fait raison de dire que c'est une zone de production, dans le bassin de l'Allier.*

***Martine GENIN** : Oui, bien sûr.*

***Hugues VERTET** : Il faudrait regarder les choses de plus près. J'ai tout un lot de céramiques qui n'est pas encore étudié...*

* *
*

DISCUSSION

Eléments pour une synthèse sur la céramique gallo-belge

Président de séance : R. BRULET

RAYMOND BRULET: *La tâche de diriger cette synthèse me sera plus aisée si nous pouvons examiner, dans l'ordre, trois questions qui ont été abordées pendant la journée et qui me paraissent fondamentales. Je veux parler de l'aspect chronologique, de la terminologie et de la reconnaissance des céramiques par des études de laboratoire.*

Il m'a semblé que, sur le plan chronologique, nous avons beaucoup parlé du Ier s. et même, surtout, de la première moitié du Ier s. et beaucoup moins des siècles qui suivent, si ce n'est à l'occasion de la dernière communication qui avait franchement trait au Bas-Empire. Tous les autres exposés se sont cantonnés au Ier s., avec un léger débordement sur le IIe s.

Si je puis esquisser un petit tour d'horizon, ce qu'il me paraît important de souligner, avant la discussion, c'est de bien voir que l'on a abordé des contextes et des régions géographiques très différents. Je voudrais rappeler que notre première approche a concerné le domaine militaire, avec Nimègue et Maldegem en Belgique, site plus tardif. Les fouilles de Nimègue nous ont mis en présence d'ensembles funéraires en relation avec une fortification. En effet, il ne faut pas perdre de vue, ici, que les camps demeurent toujours une référence en matière de céramique. Ce qui peut surprendre dans cette communication consacrée à un site militaire, à coupler d'ailleurs avec un point de vue également civil puisqu'il a été aussi question de la répartition de la céramique dans les canabæ, proches des camps, c'est le pourcentage extrêmement faible (5 %) de la céramique gallo-belge, aussi bien dans les camps que dans ces canabæ. Ensuite, à remarquer aussi le fait, on l'a rappelé de la même manière pour le Limesvorland, pour une période très tardive, qu'aux Pays-Bas, il n'y ait pas eu une grande production locale de cette céramique. Les archéologues néerlandais penchent pour une solution qui serait celle de l'importation de cette céramique, à l'époque augustéenne en tout cas, venant de Germanie Supérieure et aussi de Belgique, par exemple de la région de Reims. On voit que ce faible pourcentage peut étonner, encore que, un peu plus tard, dans la nécropole de Hatert, il y ait quand même un peu plus de céramique gallo-belge.

Donc, pour le début de l'époque romaine, les camps, d'une manière générale, continuent de nous informer sur le plan de la chronologie mais aussi dans leur environnement, à nous forger une bonne idée sur les proportions de céramique qui circulaient dans un milieu très romanisé.

Deuxième catégorie de sites archéologiques : on a très peu parlé, dans ce congrès du moins, des ateliers. Je pense que, à part l'Argonne et la Lorraine belge, une contribution déjà ancienne, cette approche est un peu négligée en ce moment.

Les contextes urbains sont bien présents avec Tongres et, pour être tout à fait complet, il faudra attendre demain l'éclairage des villes d'Arras et de Chartres, qui nous mettent en contact, surtout pour Tongres et Chartres, avec un phasage chronologique de plus en plus fin. Je retiendrai pour Tongres le beau travail d'approche fait d'analyses quantitatives et je reprendrai ici une idée maîtresse de l'exposé, je veux dire sur le plan de la technique du travail ; on nous a présenté, rappelez-vous, la proportion de la vaisselle de toutes catégories par rapport à la céramique gallo-belge et cela au sein de quatre phases chronologiques différentes qui avaient été bien isolées. C'est une méthode de travail qui, pour le moment, est trop peu répandue mais offre de bons résultats. Je m'arrêterai là pour les contextes urbains dans l'attente de travaux similaires, notamment à Chartres, qui seront exposés demain.

Une autre approche a été peut-être plus significative, celle consacrée à l'étude des nécropoles. Bien sûr, à Nimègue, on nous a montré le chemin avec, notamment, une sériation du matériel ; c'est donc une mise en relation de tout le matériel archéologique et pas seulement de la céramique gallo-belge qui a été faite. Faut-il rappeler que pour Verulamium aussi, la méthodologie de Valery Rigby, très appuyée sur un certain nombre d'analyses et surtout sur l'étude de courants commerciaux favorables avec le continent, nous a révélé de manière très brillante la façon de travailler des céramologues britanniques. Enfin, il y a aussi l'approche de ces fameuses tombes aristocratiques trévires qui, pour moi, mettent l'accent sur les débuts de la commercialisation de cette céramique aux périodes les plus anciennes. J'ai remarqué au passage que François Reinert n'était pas très enclin à surestimer le rôle joué par l'armée dans la diffusion de cette céramique alors qu'en revanche sur le limes –mais nous sommes là dans l'arrière-pays trévire– le rôle de l'armée paraît beaucoup plus déterminant ; peut-être y a-t-il ici matière à discussion. J'ai aussi relevé, dans cette bonne communication, qu'il nous présentait en deux photographies, deux générations très proches –Auguste, Tibère– représentées dans ces tombes aristocratiques, sous le couvert d'un matériel qui peut être complètement différent à quelques dizaines d'années d'intervalle ou moins, ce qui montre qu'il peut y avoir des associations de matériel redoutables pour les céramologues confrontés à l'établissement de chronologies sur des vases isolés ou sur des ensembles relativement réduits. Enfin, dans un cadre similaire, rappelons les nécropoles du Bas-Empire, Rheindorf en particulier, où nous avons vu ce qui se passait de l'autre côté du Rhin mais, il faut le dire, à une date relativement récente.

Enfin, dernière approche, il y a eu un certain nombre de travaux que l'on pourrait qualifier de recherches régionales. Je pense à celles du Nord et de Picardie, à celle de Bourgogne, à celle d'Ile-de-France et de Normandie et, dans une mesure moindre, à celle du Limesvorland puisqu'elle s'appuie seulement sur les cimetières.

Pour ces travaux régionaux, il me semble que la plupart des chercheurs sont à peu près sur la même longueur d'ondes. J'ai trouvé, aussi bien chez Marie Tuffreau que chez Tahar Ben Redjeb, un accord sur la définition même et sur la terminologie de la céramique gallo-belge ; les manières de travailler se rapprochent par la discrimination

des pâtes et par une étude comparée de ce qui peut être une céramique d'origine locale ou régionale et de ce qui est une céramique qui, nécessairement, a fait l'objet d'un commerce plus éloigné.

Voilà les impressions en matière de chronologie. Il faudrait ajouter d'autres approches. Par exemple l'aide fournie par la quantification. On peut voir des choses très différentes d'un site à l'autre. On a observé que, pour un vicus, il était question de 40% de céramique belge au cours de la première moitié du Ier s. ; avec les travaux menés à Tongres, on peut suivre la diminution puis la disparition de la céramique gallo-belge.

Il faut aussi soulever les deux autres problèmes de la terminologie et de la technologie de fabrication.

En ce qui concerne la terminologie, j'ai été surpris comme vous, peut-être, de voir qu'on a pratiquement évité de traiter cet aspect, pourtant intimement lié à celui de la chronologie. Alors, me direz-vous, tout le monde est-il d'accord sur la définition de la céramique gallo-belge ? C'est comme s'il y avait un consensus sur cette notion. Puis-je vous interroger, en premier lieu, sur ce point ? Etes-vous d'accord pour considérer que la terminologie actuellement utilisée, qui consiste à réduire aux Ier s. av. et apr. J.-C., cette catégorie de céramiques, est la bonne ? A la réserver à des imitations de céramiques campaniennes et sigillées d'une part et, d'autre part, à des formes autochtones qui ont été fabriquées dans le territoire de la Gaule Belgique, le restant du monde ayant, bien sûr, fabriqué des formes identiques mais bénéficiant souvent d'une autre appellation ?

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Je pense qu'il y a plusieurs problèmes concernant la dénomination de la gallo-belge. D'une part, il est sûr que le terme de gallo-belge est un terme, en quelque sorte, historique, donc impropre, puisqu'il est évident que sur tout le territoire gallo-romain, les productions participent du même principe, à savoir imiter des céramiques italiques, campanienne puis arétine, tout cela mêlé à des influences gauloises. On ne peut pas éliminer cette appellation "gallo-belge", puisqu'elle existe, mais on peut l'utiliser en sachant très bien quelles sont ses limites et surtout quelle est son impropriété.*

D'autre part, limiter le phénomène au Ier s., c'est lui ôter une partie de son sens ; il s'agit d'un phénomène, en quelque sorte, social, économique aussi, qui prend tout son sens dans son évolution, à savoir cette disparition des céramiques imitant trop conformément les produits italiques, pour arriver ensuite à une émergence de répertoires régionaux, qu'on retrouve sur l'ensemble de la Gaule, et à cette prolongation de la terra nigra, à peu près partout, avec une extension différente. Je crois qu'il faut donc être assez nuancé dans l'utilisation qu'on va faire des termes mais il est évident qu'on ne peut pas supprimer l'appellation "gallo-belge".

Garder les termes de terra nigra et terra rubra est assez positif car tout le monde sait de quoi il s'agit. En revanche, je suis un peu gênée avec le terme de "fumigé", qui était peut-être valable au départ mais qui a subi des altérations et, surtout, est à l'origine d'utilisations erronées puisqu'on trouve, dans les publications, des classifications terra nigra/fumigée alors qu'il s'agit, de toute évidence, du même produit. Autre perversité de ce terme, on finit par appeler tout ce qui est noir, céramique fumigée et, par extension, terra nigra.

Finalement, la céramologie, n'est pas une science exacte ; on utilise des termes qui sont certainement approximatifs mais, en définitive, la terra nigra et la terra rubra résument assez bien les deux volets de la production et le terme "gallo-belge" –encore une fois– a ses limites. On sait très bien maintenant qu'il s'agit d'un phénomène d'ordre général.

***Raymond BRULET** : Si je résume, tu restes traditionnelle et tu privilégies les appellations de terra nigra et de terra rubra plutôt que le terme générique de gallo-belge qui, lui, a un peu perdu son sens historique ou géographico-historique.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Oui, je pense qu'il faut garder ces deux termes. Mais j'insiste sur le fait qu'il ne faut pas limiter chronologiquement le phénomène parce que tout l'intérêt est de voir son évolution tout au long de la période romaine.*

***Raymond BRULET** : Tout le monde est d'accord sur l'aspect chronologique ?*

***Tahar BEN REDJEB** : Bien sûr, je vais prendre le contre-pied de ce qui vient d'être dit. Contrairement à Marie Tuffreau, je pense qu'il faut conserver le terme de gallo-belge même si on admet les différentes imperfections qui peuvent s'y rattacher. Pourquoi l'accepter ? Parce que si on prend l'exemple de la terra rubra, cette céramique disparaît assez vite (à partir de la période flavienne). Il est vrai que le terme de terra nigra est un peu facile dans la mesure où on met dans cette catégorie tout un ensemble de vases différents les uns des autres. Le terme de gallo-belge, en revanche, recouvre un sens culturel, étant à la fois un indice géographique, un indice chronologique et un indice de répertoire des formes. A mon avis, lorsqu'on parle de céramique gallo-belge, on a tout de suite à l'idée un certain nombre de formes (cf. l'ensemble des planches qui ont défilé ce matin) et une chronologie (on a parlé, essentiellement, de céramiques du Ier s.), ce qui montre bien que, dans l'esprit des chercheurs, la gallo-belge (ou les types de la gallo-belge) est maintenant clairement ancrée dans nos habitudes.*

De plus, dire qu'il y aurait une réminiscence après le hiatus qu'on observe au IIe s. et que la gallo-belge réapparaîtrait comme par enchantement, c'est une vision un peu romantique de l'Histoire et c'est un peu abusif, dans la mesure où les influences indigènes ont été notées dès la période augustéenne. C'est vrai qu'il y a un fonds italique, campanien, méditerranéen. Mais, à côté de cela, il y a le fonds indigène qui prévaut dans cette céramique et on ne peut pas dire, par cette aberration de l'Histoire, que l'empreinte de Rome s'est imposée grâce à ce fonds italique et qu'elle a ensuite disparu, je ne sais de quelle manière. Prenons l'exemple du bol caréné : il a duré, quelles que soient les techniques avec lesquelles il a été fabriqué, tout au long de la période romaine.

***Raymond BRULET** : Donc, ce qui est sûr, c'est que la terra rubra disparaît évidemment avant la fin du Ier s. et donc de celle-là, on ne doit même plus en parler. Elle fait partie d'un phénomène chronologique bien identifié.*

***Tahar BEN REDJEB** : C'est ainsi que je le conçois.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : C'est prendre le contre-pied pour dire un peu la même chose : je n'ai pas du tout dit qu'il fallait évacuer le terme de gallo-belge. J'ai seulement dit quelles étaient les limites de ce terme.*

En ce qui concerne la terra nigra au IIe s., je suis désolée mais elle ne disparaît absolument pas. On en a en quantités significatives sur les sites du nord de la France, au IIe et au IIIe s., et il n'y a pas une réapparition, comme par enchantement, dans les périodes tardives ; il y a continuité.

Pour en terminer avec le fonds gaulois, on a parlé toute la journée de ces réminiscences gauloises qui sont évidentes dans le répertoire de la terra nigra, tout au long de sa durée de fabrication ; il est tout aussi évident que les céramiques les plus tardives puisent dans la terra nigra mais s'éloignent des formes du Ier s. pour s'inspirer du répertoire régional contemporain.

***Raymond BRULET** : J'avais eu le sentiment en écoutant vos deux communications que vous étiez, sur beaucoup de choses, à peu près d'accord.*

***Bernard HOFMANN** : Un mot sur l'historique. Les premiers archéologues ayant traité de la gallo-belge l'entendaient comme une céramique imitant des produits importés romains et cette céramique était timbrée, comme ce qui se trouvait sur le marché. Je tiens également à rappeler qu'en Suisse, les proportions terra nigra/terra rubra sont inversées. C'est pourtant, également, une céramique helvétique -prenez le titre de Walter Drack (Die helvetische Terra Sigillata-Imitation des I. Jahrhunderts n. Chr.). En Suisse, ce n'est plus une céramique gallo-belge –sans cela, où irions-nous ?–, c'est une céramique helvétique imitant la sigillée. En région gallo-belge, j'ai l'impression qu'on a adopté, pour l'Antiquité, des frontières assez larges.*

Quant aux terra nigra/terra rubra, ce n'est qu'une différence de techniques de cuisson, un point, c'est tout !

***Raymond BRULET** : Puis-je demander à notre collègue suisse de répondre à B. Hofmann ?*

***Cathy SCHUCANY** : Il est difficile, pour moi, de constater qu'ici on met ensemble des céramiques de tradition indigène et des céramiques d'imitation. Pour ma part, je viens d'une autre école et nous faisons la distinction.*

Il faut dire que ces deux céramiques sont faites dans les mêmes ateliers. Par exemple, à la Péniche (Lausanne-Vidy), on fabrique des bols Drack 20 et 21, de forme indigène ou de type mixte, avec des techniques romaines, méditerranéennes. Chez nous il y a aussi des formes hautes, des gobelets, etc., en gris ou en noir, en brun clair...

***Bernard HOFMANN** : Ce sont des imitations !*

***Cathy SCHUCANY** : Non, ce ne sont pas des imitations ; ce sont des productions très fines, jusqu'aux IIIe-IVe s. C'est clair ! En ce qui concerne les imitations de sigillées, Drack les plaçait uniquement au Ier s. ; après, les techniques évoluent et certaines formes n'apparaissent qu'au IIe s. Au cours du IIe s., il y a cette céramique à revêtement argileux orangé qui imite à la fois des formes indigènes et des formes italiques. Aux IIe et IIIe s., on a également ce mélange.*

Pour moi, il faut toujours réfléchir à ce qu'on veut dire. Si on décrit la production d'un atelier, il faut traiter de l'ensemble des céramiques ; si on discute sur la romanisation, il est clair qu'il faut les séparer.

En ce qui concerne la couleur, en Italie, on ne trouve pratiquement pas de céramique fine de couleur noire ou grise, à l'époque impériale. On peut dire que ces imitations de sigillées, en noir, correspondent à un goût gaulois. Du point de vue des formes, ce sont des imitations mais du point de vue de la couleur, ce sont des produits gaulois.

***Patrick BLASZKIEWICZ** : Je souhaite revenir sur ce que disait Marie Tuffreau à propos de la terra nigra des Ier et IIe s. Globalement, je suis d'accord, d'accord pour la terra nigra du Ier s. parce qu'il y a un lien culturel avec les formes italiques. Mais à partir du IIe s., comme Marie Tuffreau l'a d'ailleurs démontré, ce ne sont plus les mêmes formes et il y a un changement complet. A mon avis, on doit donc privilégier le terme de terra nigra pour le Ier s. Pour le IIe s., pourquoi ne pas employer le terme de "fumigée" ? Il faut privilégier soit la technique soit la forme et le lien culturel.*

***Yvan BARAT** : Pour répondre à Tahar Ben Redjeb qui vient de dire que le terme de gallo-belge avait une signification historique et culturelle, c'est justement un peu le danger. Dans ma communication j'ai failli parler, froidement, de gallo-belge d'Aquitaine, de gallo-belge du Centre, de gallo-belge de Bourgogne et de gallo-belge de l'Ouest. Le problème est, effectivement (qu'on parle de terra nigra, terme que je préfère, ou de fumigée) que le répertoire, même s'il y a des formes plus spécifiques au Centre, à l'Aquitaine ou au centre-ouest, a un fonds commun assez grand avec celui de la gallo-belge. Mais cela me gênerait de parler de gallo-belge pour l'Aquitaine, etc., sauf, peut-être, pour la Bourgogne.*

***Martine GENIN** : Pour moi aussi, cela me gênerait beaucoup de parler de gallo-belge pour le Centre ou pour le mobilier de Roanne ; qu'on l'appelle terra nigra ou autrement, à Roanne, on arrive à définir une production, à la circonscrire dans le temps et à suivre son évolution tout au long du Ier s. apr. J.-C. et, par la suite, à assister à son extinction.*

D'autre part, je tiens à dire que très souvent, dans certaines publications, on constate que la terra nigra est un fourre-tout dans lequel on regroupe des céramiques à parois fines (à décor guilloché de type Beuvray) et des céramiques grises de tradition laténienne.

Enfin, en ce qui concerne la région roannaise, pour une fois qu'on a une production bien cernable, il serait dommage de la mélanger avec d'autres productions complètement différentes.

J'ajoute qu'à Roanne, comme à Lyon, et nous en sommes désolés, mais nous ne savons pas ce qu'est la terra rubra.

***Hervé SELLES** : Pour conforter ce que disait Patrick Blaszkiewicz ainsi que Martine Genin, à Chartres, les productions de terra nigra (nous utilisons ce terme et non celui de gallo-belge, étant donné que l'essentiel des productions provient de la région centre) se limitent au Ier s. Durant la même période, d'autres productions développent des corpus morphologiques qui imitent, non pas les sigillées ou les céramiques italiques, mais les*

céramiques indigènes. Dès l'instant où l'on passe la barrière un peu théorique du IIe s., on a, à Chartres, le développement massif de céramiques que nous qualifions de communes, avec des formes et des pâtes différentes.

Pour revenir à la terra rubra (terme que nous utilisons), nous avons vu, avec Yvan Barat, que le site des ateliers de potiers de Mourmelon (Marne), encore relativement peu connu, a produit un ensemble d'assiettes à engobe rouge uniquement interne. Dans une fouille en milieu urbain, face à des ensembles de fragments, il est quasiment impossible de classer un fragment de fond en terra rubra ou en enduit rouge pompéien.

***Yvan BARAT** : En ce qui concerne la production de l'atelier de Mourmelon, je tiens à préciser qu'il y a des assiettes et des plats qui, effectivement, montrent uniquement un enduit rouge interne et d'autres qui en possèdent à l'intérieur comme à l'extérieur.*

Autre problème à Mourmelon : il y a de grands tonnelets, avec une pâte beige ou jaunâtre, à décor de guillochis et de pointes de diamant, qui portent le même type d'engobe rouge, à l'intérieur. Doit-on parler de tonnelets gallo-belges à enduit rouge pompéien ?

***Raymond BRULET** : On peut choisir la terminologie qu'on veut. Je pense que dans ce cas, on y est presque obligé ; mais enfin, terra nigra certainement pas, c'est rassurant !*

***Armand DESBAT** : Pour la définition chronologique, je suis également partisan de limiter le terme de terra nigra aux productions du Ier s., productions qui, en effet, dépassent largement le domaine de la Gaule Belgique, avec un répertoire commun. Compte tenu du grand nombre d'ateliers et des formes spécifiques à ces ateliers, il y a un fonds commun, une répartition très large, une technique (que l'on a peu évoquée) qui privilégie souvent, par exemple, le choix des pâtes kaolinitiques. Etendre ce terme à des productions qui reprennent la même technique, à des périodes plus récentes, est un abus dans la mesure où rien ne prouve qu'il s'agit des mêmes phénomènes. Les techniques, qui sont des techniques simples (que ce soit pour la terra rubra ou pour la terra nigra, ce sont des techniques rudimentaires pratiquées à différentes époques et sous différentes latitudes), ne traduisent pas forcément le même phénomène historique ou économique.*

Pour le moment, il vaut mieux réserver le terme de terra nigra aux productions du Ier s., jusqu'au jour où on pourra démontrer qu'il s'agit de la persistance d'un même phénomène dans les mêmes ateliers ; actuellement, c'est plus un a priori qu'une démonstration.

***Raymond BRULET** : Donc tu privilégies l'aspect historique et le contexte du Ier s.*

***Armand DESBAT** : Parce qu'il y a là un phénomène très large.*

***Robin SYMONDS** : Je pense qu'il faut aussi parler de fonction. Je suis frappé par l'introduction, au début de l'époque romaine, de certaines productions qui reflètent des changements assez importants dans la cuisine ; je pense, par exemple, aux mortiers (même si on ne parle pas de mortiers en ce moment) ; il y a eu des bouleversements. Je me demande si ces plats noirs ou gris n'ont pas une fonction particulière liée au milieu indigène. Il est évident que ces productions cessent à la fin du Ier s. (je suis dans ce camp) parce qu'ensuite toutes les assiettes sont rouges, c'est de la sigillée ; dès lors, on peut dire que la cuisine est romanisée un peu partout dans l'Empire romain.*

***Raymond BRULET** : Parce qu'elle est rouge...*

***Robin SYMONDS** : Non, pas forcément. Ce matin, Michel Vanderhoeven a dit : "Voyez comment vous êtes habillés, il y a une grande diversité !" et j'ai répondu : "Mais la société romaine n'était pas aussi libre que la nôtre !". Si on peut dater les céramiques, c'est parce que les potiers font des formes très régulières ; s'ils faisaient n'importe quoi, n'importe quelles formes dans n'importe quelles couleurs, on ne s'en sortirait jamais. Je crois qu'il faut chercher dans le domaine des fonctions.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Je reviens donc sur le problème chronologique. J'appartiens à l'autre camp. Je considère que la terra nigra est une appellation qui peut aller au-delà du Ier s. ; on parle d'ailleurs, communément, en Belgique, de terra nigra tardive et je pense que limiter la terra nigra au Ier s. est tout à fait arbitraire. J'ai exposé Cambrai, un atelier du IIe s., où on produit de la terra nigra. Les formes sont légèrement différentes de celles du Ier s. mais entrent dans la filiation. Les techniques de fabrication sont les mêmes et les surfaces sont identiques. C'est exactement comme si on disait : limitons l'appellation sigillée aux Ier-IIe s. et pour après, on parlera d'autre chose. C'est exactement le même type de raisonnement. On ne peut pas dire que la terra nigra est un phénomène purement historique. Il est historique, certainement, mais il a ses prolongements pendant toute la période.*

***Raymond BRULET** : C'est vrai que la qualité de la sigillée –et là, c'est bien une question de qualité–, à partir d'une certaine période, du IVe s., est tellement mauvaise que c'est un peu limite ; c'est une imitation de la qualité primitive.*

***Yvan BARAT** : Ce que vient de dire Marie Tuffreau me pose un problème. L'atelier de La Boissière-Ecole (Yvelines) produit, au IIIe s., des céramiques fines, des gobelets, des tasses, etc, fumigées, lustrées, qu'on pourrait qualifier de terra nigra tardive. Sur le même atelier, il y a des imitations de sigillées, rouges, décorées, lustrées ; dans ce cas, je parle de terra rubra tardive ?*

***Martine JOLY** : En ce qui concerne la Bourgogne, on a de la terra nigra (qui correspond à une technique et à un répertoire) sur tous les sites, ce qui en fait un fossile directeur pour la datation des contextes, qu'on prenne les formes ou qu'on prenne les pourcentages par rapport aux autres catégories. Limiter le terme de terra nigra au Ier s., au moins pour la région qui me concerne, est tout à fait satisfaisant.*

***Raymond BRULET** : Il y a donc une majorité qui se dégage sur le plan de la définition de cette céramique pour la considérer comme un phénomène historique, limité au Ier s. et correspondant à un certain nombre de techniques.*

On peut demander aussi l'avis des céramologues néerlandais sur ce point. Y-a-t-il eu une évolution dans le concept

de la céramique belge depuis Holwerda, qui prenait un peu tout ce qui traînait dans les niveaux archéologiques du Ier s. et appelait cela céramique belge ?

***Jan Kees HAALEBOS** : Il y a des changements très importants dans la céramique belge ; au début c'est une céramique de luxe et, au cours du Ier s., les choses changent tandis qu'on peut facilement trouver des sigillées sur les marchés. Après, en tout cas chez nous, la terra nigra devient une céramique commune pour la cuisine et non plus pour la table. C'est un changement fondamental et il faut choisir des termes pour faire cette distinction. Avec Holwerda, il est d'usage de parler de terra nigra pour le Ier s. Pour le IIe s. et après, il faut dire "pseudo-terra nigra" (nous disons "terra nigra Hatert"). C'est la continuité de la fabrication avec des produits bon marché qui ont une fonction totalement différente.*

***Raymond BRULET** : Martine Joly a utilisé, dans sa communication, le terme de "pré-terra nigra" et un autre synonyme, pour dire la même chose. Qu'as-tu voulu dire par là ? Peut-être pourrais-tu intervenir ?*

***Armand DESBAT** : Il semblerait, au vu de ce tour d'horizon, que la "terra nigra tardive" (entre guillemets) soit, pour le coup, un phénomène belge ; appelez-la donc "belge tardive" !*

Sur le problème des imitations, je préfère parler d'un répertoire d'inspiration. Comme le faisait très justement remarquer notre collègue suisse, imiter des formes de sigillées en céramiques fumigées n'autorise pas à parler d'imitations. Personnellement, j'emploie le terme d'imitation, par exemple, pour les productions augustéennes de la vallée du Rhône où il s'agit de copies conformes des vases arétins, avec une technique rudimentaire. Dans le cas de la terra nigra, ou même de la terra rubra, on a un répertoire d'inspiration qui n'est jamais la copie conforme et qui, bien souvent (et cela n'a pas suffisamment été évoqué), est complètement décalé, chronologiquement, par rapport aux prototypes ; c'est-à-dire qu'au moment où on fabrique du Service I ou du Service II en terra nigra, sur les marchés ce n'est plus de l'arétine qui arrive mais les productions de La Graufesenque. C'est donc...

***Raymond BRULET** : En plein décalage chronologique...*

***Armand DESBAT** : Complètement.*

***Bernard HOFMANN** : Ce ne sont pas des imitations, ce sont des filiales !*

***Armand DESBAT** : Je ne parle pas des productions de La Muette !*

***Didier VERMEERSCH** : Je voudrais essayer de convaincre Marie Tuffreau d'abandonner sa position sur la terra nigra. La terra nigra du Ier s. a un répertoire commun sur à peu près l'ensemble de la Gaule, avec une certaine homogénéité typologique. A partir des IIe-IIIe s., les productions, dont la technique est assimilée à celle de la terra nigra, ont des répertoires plus locaux.*

Pour revenir au répertoire de la gallo-belge, j'ai été étonné de ne pas voir présenter, dans les gallo-belges "tardives" (entre guillemets), par exemple, les vases planétaires qui ont une diffusion beaucoup plus belge que la terra nigra en général.

***Raymond BRULET** : Jamais personne n'a mis cette céramique dans la catégorie de la céramique gallo-belge. C'est même un phénomène encore plus restreint que belge ; cela se limite à quelques territoires de civitates. C'est vraiment très régional : la cité des Nerviens et celle des Ménapiens surtout, un peu Arras, les Atrébates et les Tongres. Mais c'est très limité.*

***Didier VERMEERSCH** : Il y a aussi des vases planétaires à Amiens et à Bavai...*

***Raymond BRULET** : Il n'y en a pas dans toute la Belgique, ni même en Germanie Inférieure.*

J'avais demandé à Martine Joly, tout à l'heure, de nous expliquer ce qu'elle entendait par "proto-nigra" ou "pré-terra nigra". Qu'entendais-tu par là ?

***Martine JOLY** : En fait, ce sont des productions qui, attestées en Bourgogne, en particulier dans la vallée de la Saône où on a beaucoup de documentation, préfigurent, en quelque sorte, les terra nigra qu'on aura à partir de l'époque augustéenne et jusqu'un peu après le milieu du Ier s. D'un point de vue technique, ce sont des céramiques aux parois lustrées, ou lissées, qui rappellent, à l'aspect, certaines terra nigra, et qui, surtout, imitent des modèles italiques à vernis noir. Tant que le prototype est là, on l'imite ou on s'en inspire ; quand il n'est plus là, les imitations disparaissent aussi.*

***Raymond BRULET** : C'est l'utilisation du terme proto qui ne paraît pas tellement convaincante.*

***Martine JOLY** : On peut mettre des guillemets.*

***Hugues VERTET** : Il me semble qu'on ne peut pas faire de séries homogènes d'objets si on les considère avec des approches différentes. Peut-on vraiment classer une céramique en la considérant comme un phénomène social ou bien comme une vaisselle en soi ? Si on fait des classements selon les techniques de cuisson, selon les époques, selon les lieux, selon les fonctions, peut-on considérer l'ensemble et dire qu'on va faire une seule classification. C'est comme si on considérait d'un côté tous les véhicules en disant qu'on met dans le même panier les avions, les trains, les autos, les bicyclettes... ; il faudrait forcément qu'on fasse des classifications d'autos, d'avions, de bicyclettes, etc. On est en train de naviguer dans un paradoxe et d'essayer de tout mettre sous un même nom.*

***Raymond BRULET** : C'est enfin l'occasion de lancer un petit débat –parce que le temps passe– sur la discrimination des pâtes et sur la technologie de fabrication de ces vases. Parce que pour répondre à ce qui vient d'être dit, je crois qu'il faut voir aussi les choses sur un plan régional. Il faut étudier les catégories dont tu parles régionalement et, à ce moment-là, une discrimination des pâtes peut davantage aboutir à une classification qui soit autre que celle des véhicules.*

***Hugues VERTET** : Oui et, puisque la S.F.E.C.A.G. est une société dans laquelle on étudie la céramique plus que l'Histoire ou la Sociologie, on devrait regarder les classifications de pâtes, de cuissons, de lieux, de temps...*

***Raymond BRULET** : Je souhaiterais connaître l'avis de Patrick Blaszkiewicz : où en est-on maintenant, chez*

vous, je dirais dans le centre de la France, pour la détermination des provenances de la gallo-belge sur des bases d'analyses chimiques ?

***Patrick BLASZKIEWICZ** : C'est ce que j'ai dit très succinctement, tout à l'heure. Pour ce qui est de la région de la Vesle (Seine-et-Marne), on a fait des analyses chimiques au Laboratoire de Caen, ce qui fait qu'il n'y a pas de doute : les céramiques viennent bien de la Vesle. Par comparaison, après, on a regardé, tout simplement à l'œil nu, et il n'y a pas, non plus, de doute. Pour le Centre, on en est toujours aux bonnes vieilles méthodes de l'œil nu.*

***Raymond BRULET** : Donc pour l'instant, quand on voit dans un rapport de fouille, une attribution qui est faite à la région Centre, cela repose sur un point d'interrogation !*

***Patrick BLASZKIEWICZ** : Oui, dans la majorité des cas.*

***Raymond BRULET** : Tandis que pour la provenance de la vallée de la Vesle, cela paraît beaucoup plus sérieux ?*

***Patrick BLASZKIEWICZ** : Oui.*

***Christian VERNOU** : En Saintonge il y a une céramique que M.-H. et J. Santrot (Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine) avaient qualifiée de savonneuse et qui se rattache à la terra nigra. Les ateliers sont connus à Saintes et ont surtout produit à l'époque augustéenne pour s'arrêter vers la fin du règne de Tibère ; si bien que chez nous, après le milieu du Ier s., on ne trouve plus ce type de production. Après, on produit des céramiques cuites en milieu réducteur, grises, avec des typologies assez proches, mais la pâte est sableuse.*

Je ne sais donc pas de quoi vous parlez lorsque vous évoquez la terra nigra du IIe s. Est-ce la même pâte ? J'aimerais que vous précisiez.

***Raymond BRULET** : Pour ce que j'en sais, sur la Gaule Belgique en tout cas, il y a non seulement un éclatement des formes au IIe s., en terme de typologie, mais aussi apparemment dans les pâtes et les techniques une variété de plus en plus grande ; et, donc, je crois qu'au IIe s, c'est un phénomène qui, tant au point de vue de la céramique que de l'explication historique dont on a parlé, devient plus difficilement appréhendable.*

***Hervé SELLES** : La définition d'un groupe technique par une appellation type terra nigra est complexe dès l'instant où on travaille sur les pâtes, puisqu'on va qualifier de terra nigra un ensemble de productions qui sont fumigées, par exemple. Les études à l'œil nu ou à la loupe binoculaire, voire les analyses physico-chimiques, démontrent qu'il y a un grand nombre de productions. A Chartres, on a sept terra nigra différentes dont deux sont des productions locales. Il va falloir trouver des appellations nouvelles : terra nigra type pâte rouge, terra nigra type marron à cœur gris, etc., d'autant plus que ces productions locales sont aussi représentées dans toute la gamme des céramiques communes, allant du dolium, de l'amphore à la vaisselle de cuisine, etc. On a donc une double approche : d'une part, une approche d'ensemble, avec un groupe terra nigra, relativement vague et, d'autre part, une approche plus fine des productions locales (les "fabrics" si on veut utiliser le terme anglais), avec des répertoires morphologiques limités et des chronologies différentes.*

Je ne sais pas comment cela se passe pour la Gaule Belgique en général mais, dans le cas de Chartres, les productions de Gaule centrale imitent les productions de sigillée italique, tandis que toutes les formes fermées, etc, de tradition indigène, ne viennent pas de cette région ; ce sont des productions locales.

Dans le cas de la Champagne, la gallo-belge recouvre à la fois ces productions imitant les formes italiques et les productions imitant les formes locales, je suppose par la présence, dans un même atelier, de ces deux grandes directions au niveau des formes.

***Raymond BRULET** : Comment fais-tu la distinction entre les pâtes locales et les autres, chez toi ?*

***Hervé SELLES** : C'est avant tout un travail de longue haleine, sur plusieurs années. Il faut brasser beaucoup de céramiques et l'élaboration du tessonnier de référence a permis, petit à petit, sans chercher à identifier strictement des détails de pâtes, d'avancer sur des définitions de groupes. Ainsi, les productions que j'appelle marron à cœur gris, ou la NPR, se retrouvent en céramique dorée, en engobée blanc, etc. Et, à un moment donné, on peut regrouper l'ensemble des subdivisions des sous-catégories dans un grand facteur de production, en "ateliers" (entre guillemets), même si le centre de production n'est pas connu.*

***Raymond BRULET** : Je voudrais interroger Marie Tuffreau sur cet aspect des pâtes pour le Nord ou la Champagne. On vient de voir Chartres, on vient de parler du Centre. Que peut-on maintenant faire à l'œil ou au microscope ? Comment fais-tu des distinctions entre les groupes technologiques ?*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Dans le nord de la France, les pâtes du Ier s. sont relativement homogènes à l'œil ; la seule distinction essentielle est une pâte micacée qui a une probable origine du centre ou du sud de l'Ile-de-France. Cette pâte disparaît complètement après la période augustéenne et il est possible qu'il s'agisse de prototypes venus de régions extérieures. Puis, à partir du moment où une fabrication locale se met en place, celle-ci prend le pas sur les importations.*

Pour les autres pâtes, le Laboratoire du Louvre a fait un certain nombre d'analyses sur lames minces qui montrent des groupes différents.

Pour les terra nigra plus tardives –et je réponds aussi à Christian Vernou qui se demandait ce qu'étaient ces terra nigra plus tardives–, c'est vraiment de la terra nigra et non de la commune noire.

***Raymond BRULET** : En Aquitaine, tout est de la céramique commune, non ?*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Non, j'ai vu, l'année dernière, la céramique dite "savonneuse" de Saintes. C'est tout à fait ce qu'on appelle, nous, de la terra nigra. Cela dit, quand on voit les "terra nigra" (entre guillemets) du Centre, par exemple celles d'Argenton-sur-Creuse, on s'aperçoit qu'il y a plusieurs groupes et notamment des groupes locaux qui ont des pâtes et des surfaces beaucoup plus claires.*

Pour en revenir aux céramiques du Nord, les productions du IIe s., strictement locales, ont un aspect facile à différencier à l'œil nu puisqu'elles sont légèrement marbrées au lieu d'avoir une surface uniformément noire. Sur

les terra nigra tardives de la fin du IIIe s. et du IVe s., les surfaces sont pratiquement analogues à celles du Ier s. et des analyses menées par le Laboratoire du Musée du Louvre ont montré des analogies frappantes entre un des groupes identifiés au Ier s. et un des groupes du IVe s. Avec un petit tesson, on ne peut quasiment pas distinguer la production du Ier s. de celle du Bas-Empire ; il faut avoir les formes complètes puisque les répertoires sont vraiment différents.

***Raymond BRULET** : Pour prolonger notre petit tour d'horizon, Robin, pourrais-tu nous dire ce qui se passe en Angleterre sur les discriminations technologiques, les analyses sur la gallo-belge ?*

***Robin SYMONDS** : Il n'y en a pas eu beaucoup récemment.*

***Armand DESBAT** : Sur la question des analyses et des analogies. Il y a beaucoup d'analogies entre les pâtes des faïences du XVIIIe s. de Lyon et les pâtes calcaires d'époque romaine ; cela ne prouve pas du tout qu'il y ait filiation entre les deux.*

***Raymond BRULET** : Demain, il y aura une communication qui nous vient d'Italie et s'il s'agit de la céramique à vernis noir en Italie septentrionale, on pourrait dire que cette céramique à vernis noir, c'est aussi de la terra nigra. On peut étendre le concept comme on veut.*

***Hervé SELLES** : Pour ce qui est de la méthode, l'essentiel du travail consiste, pour nous, à déterminer la nature des pâtes. L'aspect visuel donne une première classification ; la loupe binoculaire en donne une deuxième qui caractérise plus finement les pâtes ; les analyses physico-chimiques ne viennent qu'à une étape ultime et pour un nombre très réduit d'individus.*

***Philippe BET** : A Lezoux, les choses sont très simples et cela rejoint l'opinion générale. La terra nigra s'arrête avant la période flavienne, vers le milieu du Ier s. Pour la terra rubra, nous avons des productions bien plus précoces, sans doute augustéennes, avec des assiettes à engobe rouge interne débordant sur la lèvre, un peu comme sur les types que nous avons vus durant cette journée. En revanche, on peut se poser la question, pour les productions de sigillées précoces ou d'imitations de sigillées : sommes-nous, à Lezoux, des spécialistes de sigillées ou de terra rubra pour le Ier s., puisque toutes les sigillées du Ier s. présentent des engobes non grésés ? Les potiers de Lezoux ont avant tout voulu faire de la sigillée et donc ce terme doit être retenu ; mais il y a quelques formes qui sont entre les deux pour la période précoce, tibérienne (cas de la forme 034, une coupe avec un engobe rouge extérieur et pas d'engobe à l'intérieur).*

***Raymond BRULET** : Il y a donc un réfractaire ! Plus on est dans le nord, plus on est réfractaire...*

***Philippe BET** : Il est sûr, à Lezoux, qu'il n'y a absolument pas de continuité de productions apparentées à la terra nigra, pour la fin du Ier s. ou le IIe s. Au IIIe et, surtout, au IVe s, on a à nouveau une céramique relativement fine, d'aspect noir, lustré mais qu'on ne peut pas du tout appeler terra nigra. La terra nigra du IVe s., cela nous ferait bondir.*

***Raymond BRULET** : Enfin, je retiens l'idée d'Armand d'appeler cette céramique la belge tardive ; mais il y en a aussi en Germanie ; il faudra donc faire une alliance germano-belge, probablement, pour une céramique qu'on trouve aussi beaucoup sur le Limes. La terra nigra tardive est très présente sur le Limes.*

***Philippe BET** : Je ne connais pas la terra nigra du IIe s. dont parle Marie Tuffreau. Pourquoi n'y aurait-il pas, dans vos régions, une continuité de fabrication ? Ce n'est pas à négliger, mais je n'y crois pas du tout.*

***Raymond BRULET** : Je donne le mot de la fin à Marie Tuffreau puisqu'on est dans le Nord et nous arrêterons là pour aujourd'hui.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Je vais parler du Centre puisque je travaille aussi sur les céramiques d'Argenton-sur-Creuse où on a un lot assez important pour la fin du Bas-Empire ; on a ces céramiques noires, lustrées, dont le répertoire est, je dirais, parallèle à celui de la céramique à l'éponge. Au niveau technique, au niveau aspect, c'est vrai que cela rappelle énormément la terra nigra ; on pourrait l'appeler terra nigra tardive. Je ne vois pas pourquoi cela vous fait bondir !... On disait, tout à l'heure, qu'on ne peut pas tout mettre ensemble, les aspects historiques, les aspects techniques, les aspects typologiques et sortir quelque chose de cohérent ; il faut choisir. Si on considère que la terra nigra est une technique, un type de surface et un type de traitement, il faut l'appliquer à toutes les céramiques qui se raccrochent à cette technique et gommer l'aspect historique et l'aspect typologique et constater qu'on utilise une même technique pour produire à des périodes différentes.*

***Armand DESBAT** : Définir une céramique sur les seuls critères techniques est la plus mauvaise définition, à moins que cette technique soit vraiment très spécifique, ce qui n'est pas le cas pour la terra nigra. Pour la plombifère, par exemple, c'est vraiment une technique particulière qui permet de définir une catégorie ; même chose pour la faïence. Pour des techniques aussi rudimentaires que celles de la terra nigra, à savoir une céramique fumigée, c'est, à mon sens, ouvrir la porte à un énorme fourre-tout.*

***Raymond BRULET** : Ce n'est pas définir, c'est un des éléments, un des premiers éléments.*

II. ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES EN GAULE

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Jacques BERATO[1]

PROPOS SUR LA DATATION PAR LA CÉRAMIQUE DES SITES DU Ier SIÈCLE AVANT J.-C. DANS LE CENTRE VAR

I. INTRODUCTION

Il est difficile de proposer une datation précise dans le courant du Ier s. av. J.-C. pour les onze sites concernés du centre Var[2].

En effet, l'étude stratigraphique ne permet pas de différencier des ensembles situés en chronologie relative. Par ailleurs, les échantillons considérés de mobilier archéologique sont faibles.

Nous analysons les principales céramiques rencontrées : modelée, campanienne A, tournée locale, amphores, mais aussi les autres catégories de matériel importé (Tableau 1) moins bien représentées que sur les sites côtiers où s'exerce l'influence massaliète.

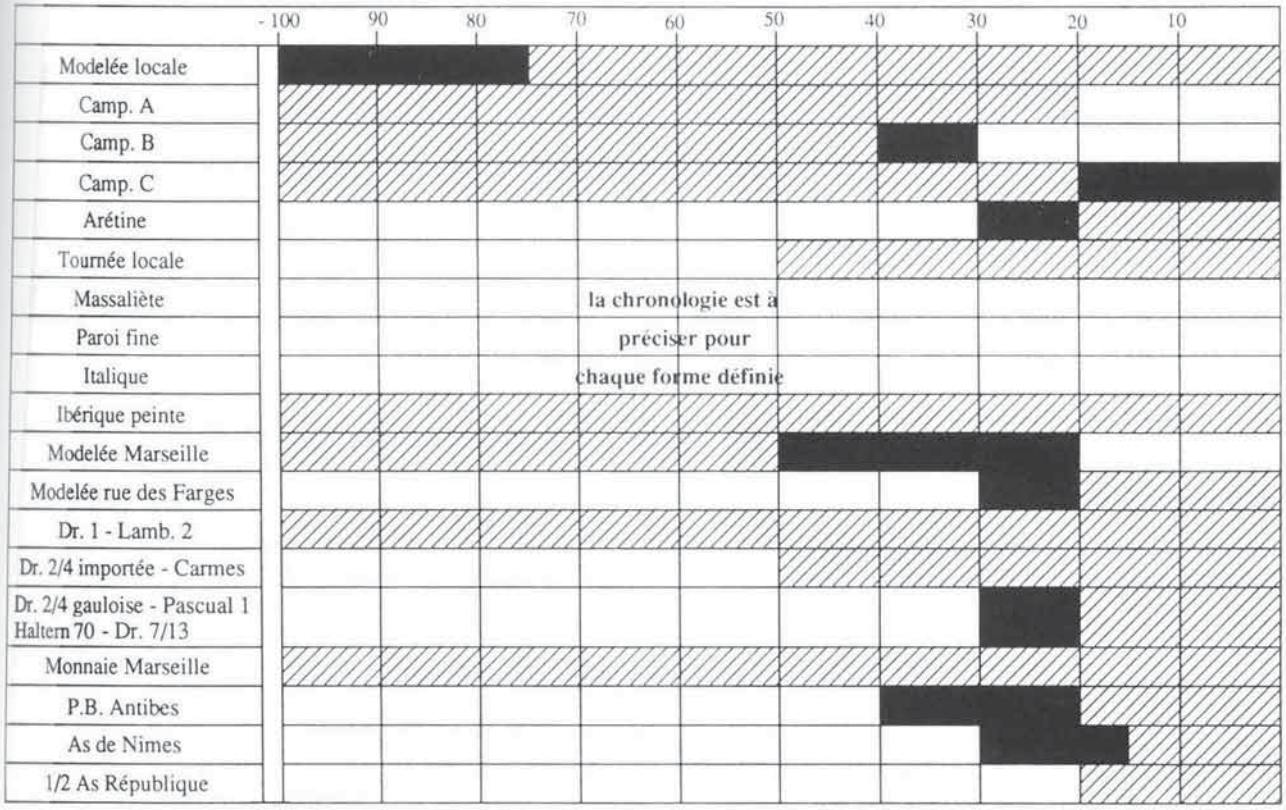

Tableau 1.

1 Centre Archéologique du Var, 14, boulevard Bazeilles, 83000 TOULON.

2 Oppidum de la Cabredor, *villa* Les Clarettes, Gros-Peds, *villa* Les Laurons/Saint-Pierre, Saint-Jean, Les Arcs-sur-Argens ; oppidum de Bron, Carnoules ; *villa* Saint-Michel, La Garde ; *villa* Le Grand-Loou, La Roquebrussanne ; oppidum du Fort, fermes de l'Ormeau et de Tout-Egau, Taradeau.

II. CÉRAMIQUE MODELÉE

Nous avons pu définir un répertoire de formes du Ier s. av. J.-C.

1. Urnes à flanc globulaire

Forme 151 : urne à bord droit.

- F 151a : lèvre simple, arrondie, biseautée ou aplatie (Fig. 1, nº 1) ;
- F 151b : lèvre arrondie avec bourrelet externe (nº 2) ;
- F 151c : lèvre élargie, qui peut être aplatie ou arrondie, rarement en bourrelet externe ou avec méplat interne ; le bord est trapézoïdal (nº 3).

Forme 152 : urne à bord curviligne évasé (nº 4).

Forme 154 : urne à bord convexe externe redressé (Fig. 2, nº 5).

2. Bols/coupes

Forme 323 : bord convexe externe redressé et rentrant, avec flanc rectiligne (nº 9).

Forme 331 : bord droit, redressé et légèrement rentrant (nº 6).

Forme 332 : bord court et droit, légèrement rentrant (nº 7).

Forme 333 : bord curviligne s'évasant au-dessus d'une carène plus ou moins marquée (nº 8).

3. Couvercles

Genre 820, plats (nº 10), rarement genre 810, coniques (nº 11 et 12).

Ces formes sont associées sur certains sites avec du matériel modelé du IIe s. av. J.-C., cette présence pouvant être liée à un facteur résiduel ou traduire l'utilisation persistante de ces récipients.

Il est difficile de fixer un *terminus post quem* précis pour leur apparition au début du Ier s. av. J.-C. Quoi qu'il en soit, elles sont sûrement attestées dès le deuxième quart du Ier s. av. J.-C. où elles deviennent prédominantes, sinon exclusives. Elles sont utilisées jusqu'au

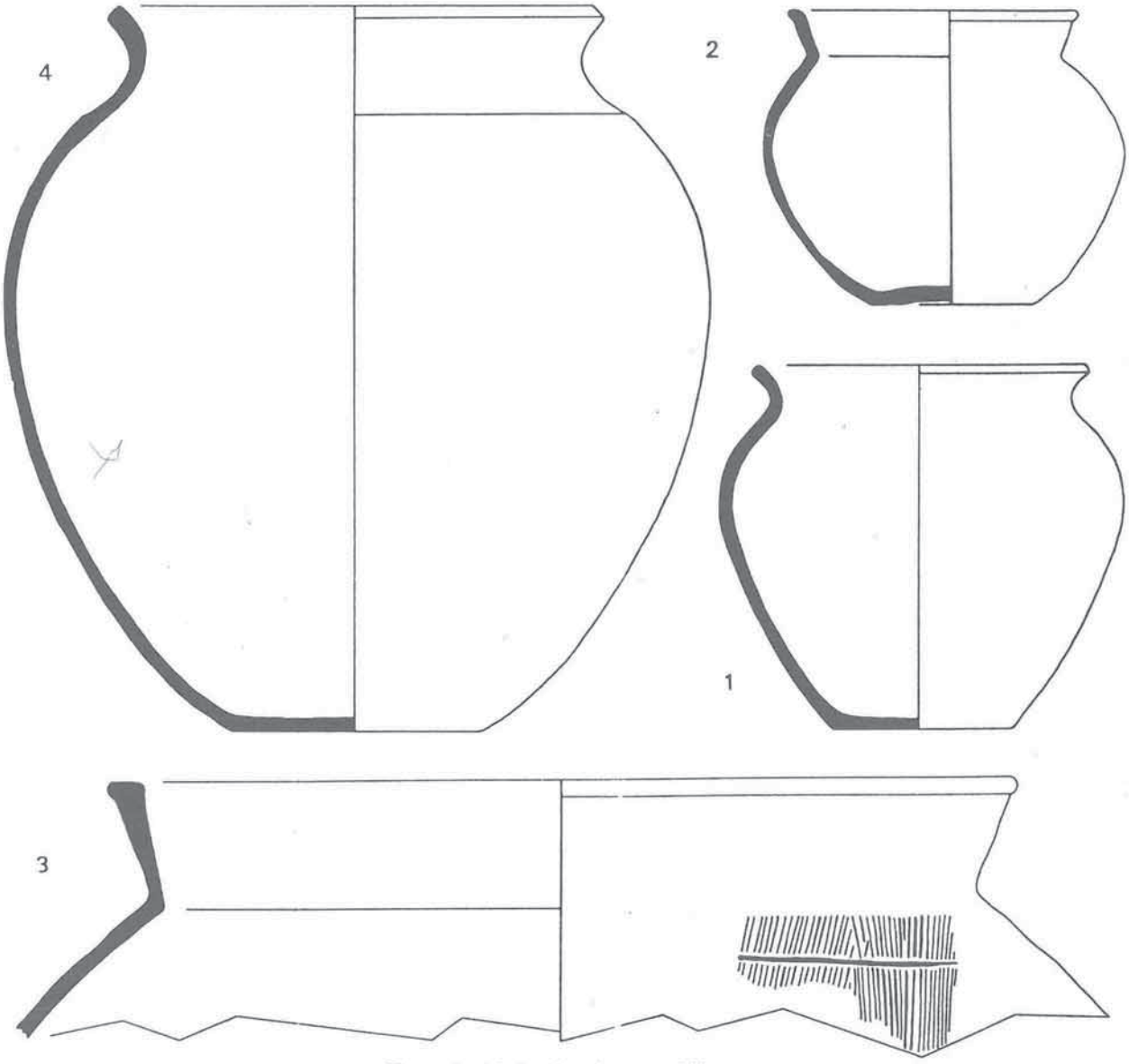

Figure 1 - 1 à 4 : céramique modelée.

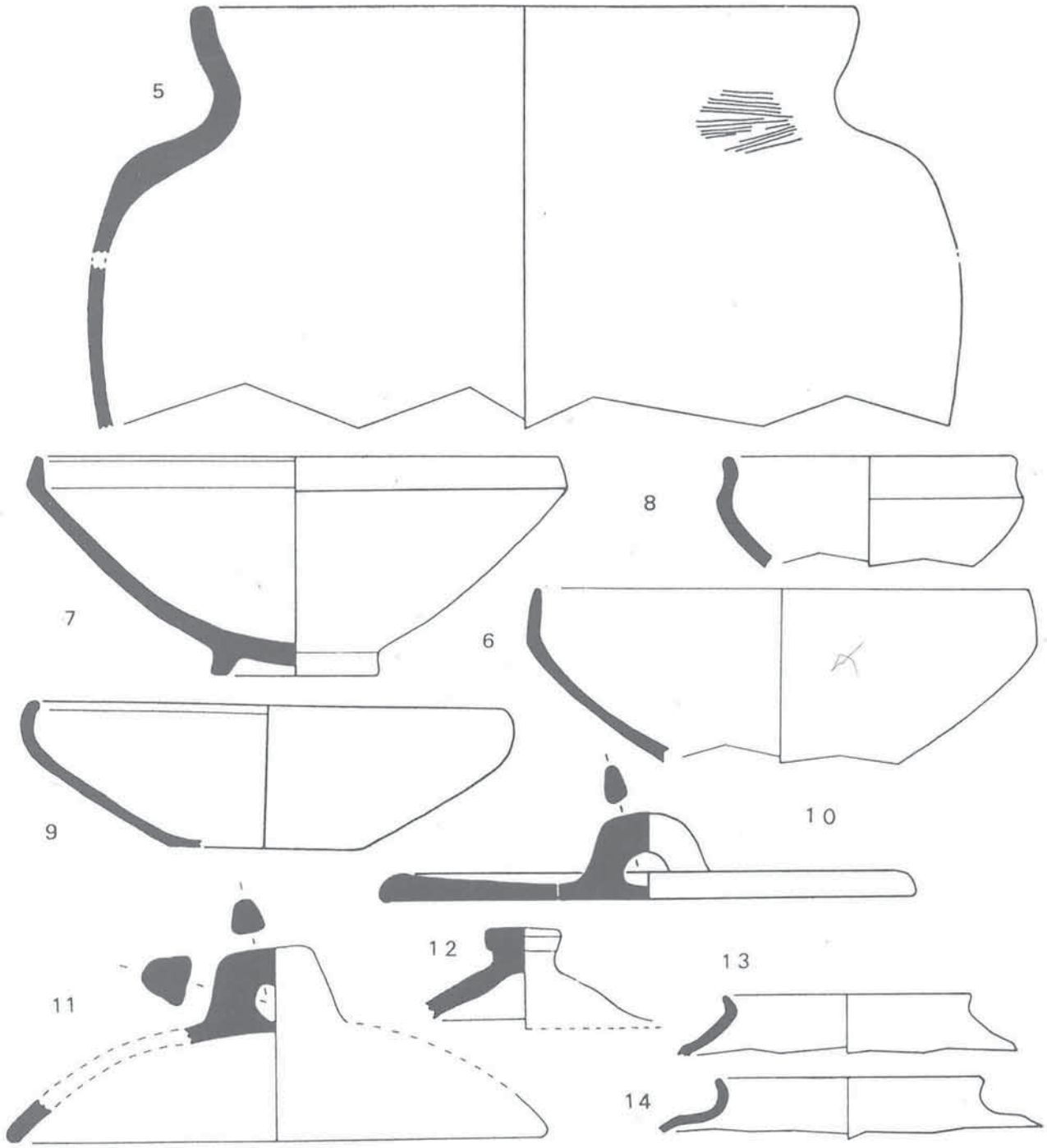

Figure 2 - 5 à 12 : céramique modelée ; 13 et 14 : céramique modelée importée.

premier quart du Ier s. apr. J.-C. La céramique modelée locale est majoritaire sur les sites indigènes du centre Var : 90 % du N.M.I. à l'Ormeau, 75 % au Fort et 67 % à Tout-Egau, Taradeau. Elle ne représente que 8 % à Olbia, Hyères, 21 % à Costebelle, Hyères et 27 % à la Galère, Porquerolles, sites côtiers d'influence massaliète.

Ce fort pourcentage de céramique modelée par rapport à l'ensemble de la céramique diminue vers la fin du siècle : 50 % à Tout-Egau. Mais les décomptes de tessons sont trop variables d'un site à l'autre pour que les variations de pourcentage puissent être utilisées comme un élément chronologique fiable.

En présence de ce seul type de céramique modelée sur un site, on ne peut affiner la datation à l'intérieur d'une large fourchette chronologique, du deuxième quart du Ier s. av. J.-C. au premier quart du Ier s. apr. J.-C.

III. CÉRAMIQUES D'IMPORTATION

1. Campanienne A.

Nous utilisons pour l'inventaire des formes les définitions typologiques de M. Bats (1988).

Les quatre formes (31, 27B, 8B, 5/7) qui font partie de

celles rencontrées tardivement dans la basse vallée du Rhône (Morel 1990, p. 63) constituent la majorité de cette catégorie de céramique (Tableau 2).

Le bol 27ab, qui est toujours présent à Olbia dans le courant du Ier s. av. J.-C., bien qu'il reste en dessous de 10 % (Bats 1988, p. 127), est bien représenté sur certains sites (entre 6 et 14 %). La forme 33b, qui se rencontre encore dans des contextes du Ier s. av. J.-C. (Bats 1988, p. 120) est plus rare (1 à 3 % selon les sites).

Enfin, la coupe 28ab est exceptionnellement rencontrée.

On peut signaler d'autres caractéristiques du faciès tardif : grand diamètre à l'ouverture des récipients. M. Bats (Bats 1988, p. 117 et 127) note à Olbia, Hyères, la disparition des petites tailles des 27B dans la dernière moitié du Ier s. av. J.-C. et la progression des diamètres des 8B ; décors de sillons concentriques sur le fond ; pieds bas, moins obliques, souvent trapézoïdaux ; qualité décadente de certains individus (Morel 1990, p. 63) : dominante rougeâtre du vernis, façonnage négligé avec traces de tournassage à l'extérieur des récipients.

Pour nous permettre d'établir des tranches chronologiques dans ce Ier s. av. J.-C., nous avons comparé notre échantillonnage avec les diagrammes d'évolution et de fréquence des formes de campanienne A entre elles, publiées par P. Arcelin (Arcelin 1988, p. 64-65). Ces courbes doivent être uniquement interprétées comme une tendance évolutive globale. Le pourcentage de coupes 27B, toujours important au Ier s. av. J.-C., s'affaiblit, dans la deuxième moitié de ce siècle, au profit de la 8B, considérée comme une des formes les plus nouvelles du répertoire, ainsi que la 5/7. Cette assiette, qui est moins fréquente sur les sites du centre Var que sur les sites côtiers (6 % des 351 formes de campanienne A), voit son pourcentage s'accroître durant le Ier s. av. J.-C. Ceci aux dépens des assiettes 36 et 6 qui disparaissent pratiquement dès le début du Ier s. av. J.-C. sur les sites ruraux. La coupe 31, bien que toujours importante, a une évolution décroissante durant ce Ier s. av. J.-C.

Les datations que nous obtenons ainsi sont relatives, de l'ordre d'un quart de siècle pour le début et la fin du Ier s. av. J.-C., avec encore, pour une précision fiable, une restriction liée à l'insuffisance des échantillons.

Enfin, pour fixer un terme à une occupation, la présence de campanienne A doit être utilisée avec toujours les mêmes réserves que précédemment. On a tendance, pour le sud de la Gaule, à prolonger les dates d'importation jusque vers 40/30, voire 30/20 (Morel 1990, p. 66), avec une durée d'usage qui peut être longue, comme peuvent en témoigner les traces de réparations sur les récipients.

2. Campanienne B-oïde.

Sa part est toujours faible en Provence (Bats 1988, p. 137). Nous ne la retrouvons que sur trois sites : Gros-Peds, Les Arcs-sur-Argens (forme Lamboglia 1) ; Saint-Michel, La Garde et le Fort, Taradeau.

Rare entre 130 et 100, elle disparaît vers 40/30.

3. Campanienne C.

Elle ne se rencontre qu'en très petite quantité : Saint-Michel, La Garde (forme Lamboglia 1 et 7) ; Grand-Loou, La Roquebrussanne ; L'Ormeau (forme Lamboglia 7) et Tout-Egau (coupe à bord droit épaissi, type Madrague de Giens (Tchernia 1978, pl. XX, nº 5 et 6). Elle apparaît dans le premier quart du Ier s. av. J.-C. dans le midi de la France (Bats 1988, p. 144) et disparaît vers 30/20 au plus tard.

Comme pour la B-oïde, sa présence peut aider à donner une datation plus précise, mais compte tenu de leur faible fréquence, leur absence n'a pas de valeur chronologique.

	31ab	27B	8B	5/7	Sous Total	27ab	33b	28ab	30	6	36	Morel 3131	42Bb	NMI
Grand-Loou	20 11%	52 30%	75 43%		84 %	25 14%	1					1		174
Fort Taradeau	9 17%	13 25%	25 48%		90 %	3 6%	1			1			1	52
Tout-Egau	24 50%	13 27%	4 9%	2 4%	90 %	3 6%	1			1				48
Ormeau	21 60%	3 8%	7 20%	1 3%	91 %	1 3%	1		1					35
St. Jean	9 56%	2 13%	4 25%	1 6%	100 %									16
Gros-Ped	10 67%	2 13%		2 13%	93 %			1						15
St. Michel	3	3	1		100 %									7
Cabredor	1	1			100 %									2
Les Laurons	1										1			2
Les Clarettes														1
Bron														1
TOTAL														351

Tableau 2.

4. Céramique arétine.

L'arétine est déjà diffusée en Gaule interne dans les années 30/20. Elle est utilisée jusqu'en 20 apr. J.-C., peut-être plus tardivement.

Céramique abondante en centre Var, on peut raisonner sur son absence qui reste chronologiquement significative.

5. Autres céramiques d'importation.

Elles ne sont souvent attestées que par quelques individus, mais elles procurent un élément chronologique complémentaire. On ne peut préciser, dans le cadre de cette présentation, la datation de chaque forme définie :

- céramique à pâte claire massaliète : forme ouverte ou cruche ;
- céramique à paroi fine ;
- céramique italique : forme ouverte et mortier, groupes 1 et 2 de M. Bats (Bats 1988) ;
- céramique ibérique peinte : "Kalatos" ou sombrero de copa ;
- céramique modelée : production des ateliers de la région de Marseille dont le répertoire est réduit aux faitouts, marmites et pots ; céramique augustéenne, type rue des Farges à Lyon ou épave de la Tradelière (Fig. 2, nº 13 et 14).

Dans le domaine du matériel de cuisine prédomine la part de l'Italie ; la part de Marseille est réduite et celle de l'Espagne très limitée.

IV. CÉRAMIQUE TOURNÉE LOCALE

Durant les dernières décennies du Ier s. av. J.-C., elle se substitue progressivement et partiellement aux récipients importés de même fonction. Elle passe, par exemple, à Tout-Egau, Taradeau, dans les couches où l'arétine succède à la campanienne de 6 à 35 %. Corrélativement, la céramique d'importation régresse de 27 à 15 %.

Les formes qui imitent la campanienne (8B en particulier) disparaissent pratiquement avec elle. Quant au répertoire défini par M. Pasqualini (Pasqualini 1988) et composé de formes ouvertes, de mortiers et de cruches, à pâte claire souvent micacée et engobée, il ne semble pas que l'on puisse faire remonter son apparition avant le milieu du Ier s. av. J.-C.

V. AMPHORES

En provenance de Campanie, Etrurie-Latium, Torre-Astura, les amphores italiques de type Dressel 1A et 1B se retrouvent souvent et, à un degré moindre, les Dressel 1C ainsi que les Lamboglia 2 originaires de l'Adriatique. Elles sont présentes du début du Ier s. av. J.-C. jusqu'au changement d'ère.

Fréquentes aussi sont les Dressel 2/4 d'origine italique qui sont attestées dès le milieu du Ier s. av. J.-C.

Sont moins nombreuses les amphores à fond plat et lèvre en bandeau (type Bertucchi de la Butte des Carmes à Marseille) qui apparaissent dans la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C., les amphores augustéennes de type Dressel 2/4 d'origine gauloise, les Pascual 1, les Haltern 70 et les Dressel 7/13, qui sont attestées dès 30/20 av. J.-C.

Les amphores d'importation d'Afrique du Nord sont absentes en centre Var. La part de l'Italie dans le commerce du vin paraît prédominante.

VI. MONNAIES

Le numéraire est rare : monnaies de Marseille en bronze ou en argent qui n'apportent pas de précisions dans l'horizon du Ier s. av. J.-C., petit bronze d'Antipolis daté de 43/42 av. J.-C., as de Nîmes datable de 28/15 av. J.-C., demi-as de la République coupé à l'époque augustéenne, peuvent aider à fixer un *terminus post quem* qui ne tient pas compte de la durée d'utilisation des pièces.

VII. CONCLUSIONS

La carence en chronologie relative, liée à l'absence d'ensembles différenciés par la stratigraphie, et la faiblesse des échantillons de céramique, rendent difficile l'approche d'une datation précise qui présente un caractère fiable dans le Ier s. av. J.-C. pour les sites du centre Var.

Malgré ces obstacles, grâce à la définition d'association de céramiques (Tableau 1) et avec la plus nombreuse des céramiques importées, la campanienne A dont la chronologie est la mieux assurée, nous avons essayé de fonder des datations.

On peut caler, pour le début et la fin du Ier s. av. J.-C., des fourchettes chronologiques approximatives d'un quart de siècle. Proposer une datation en dessous de cette évaluation est illusoire.

Dans le centre Var, le Ier s. av. J.-C. est la période où cesse l'occupation des sites de hauteurs. Tous les *oppida* sont abandonnés avant le changement d'ère. On n'y retrouve pas d'arétine. C'est aussi le moment où la plaine est réoccupée. Aucun site de plaine dans la dépression permienne n'est en effet connu, actuellement, entre le milieu du Ve s. av. J.-C. et le Ier s. av. J.-C. C'est par rapport à des faits historiques importants telles la fin de l'indépendance massaliète et la romanisation du centre Var qui accompagne les déductions de terres, que nous aimerions situer nos sites mais les datations restent délicates et imprécises pour ce milieu du Ier s. av. J.-C.

BIBLIOGRAPHIE

Arcelin 1988 : P. ARCELIN, J. BERATO, F. BRIEN-POITEVIN, L'oppidum protohistorique de la Coutine (Olliuoles, Var). Les collections anciennes, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 11, 1988, p. 29-69.

Bats 1988 : M. BATS, *Vaisselle et alimentation à Olbia en Provence (v. 350-v. 50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*, supplément 18 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 1988.

Morel 1990 : J.-P. MOREL, Aperçu sur la chronologie des céramiques à vernis noir aux IIe et Ier s. av. J.-C., dans *"Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier s. av. J.-C. Confrontations chronologiques"*, supplément 21 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 1990, p. 55-71.

Pasqualini 1988 : M. PASQUALINI, Céramiques dans le bassin de l'Argens et la région de Fréjus (Var) entre le Ier et le IIIe s. de n.è. Les productions régionales, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 155-168.

Tchernia 1978 : A. TCHERNIA, P. POMEY, A. HESNARD, *L'épave romaine de la Madrague de Giens (Var)*, Gallia, supplément XXXIV, 1978.

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Isabelle DORAY[1]

DES COUPES SIGILLÉES À ANSES EN BOUCLE EN VAUCLUSE : REMARQUES SUR LA CHRONOLOGIE ET LA DIFFUSION DES HALTERN 14

Peut-être conviendrait-il tout d'abord de rappeler ce qu'est le type 14 de Haltern. Il s'agit d'une petite coupe hémisphérique reposant sur un pied annulaire. Son bord, légèrement aminci, est généralement souligné d'une ou deux rainures. Cette forme se caractérise par le décor guilloché qui recouvre largement la paroi externe et surtout par la présence de deux anses verticales bifides, modelées "en boucle".

On notera la difficulté que l'on peut avoir à identifier cette forme, forme qui peut aisément être confondue avec le type 12 de Haltern, lorsque l'on ne possède qu'un fragment de bord.

I. INTRODUCTION

Notre intérêt pour cette forme particulière et relativement rare de sigillée, a été éveillé notamment par la découverte, lors de fouilles effectuées par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse dans la basse vallée du Rhône, sur le site de la R.H.I. de l'hôpital à Orange (Vaucluse), d'un lot relativement conséquent de coupes Haltern 14. Par ailleurs, les fouilles du cours Pourtoules, à Orange, et de la rue Michelet, à Cavaillon (deux autres sites vauclusiens), en avaient également fourni plusieurs exemplaires[2].

L'examen de ces différents lots et de leur contexte céramique nous a conduit à faire le point sur cette forme, apparemment peu diffusée, et dont la chronologie paraît contestable (Fig. 1).

En effet, le type 14 de Haltern a longtemps été considéré comme non arétin et plutôt comme un produit gaulois précoce : c'était, en tout cas, l'opinion de S. Loeschcke, en 1909[3] et c'est aussi celle de C. Goudineau, en 1968[4]. Si les auteurs de l'étude sur la sigillée de Conimbriga[5] avaient avancé l'hypothèse d'une production italique, hypothèse déjà proposée par E. Ettlinger et R. Fellmann pour des exemplaires d'Augst et de Bâle[6], la datation retenue pour cette forme est restée tardive, entre les dernières années d'Auguste et le début du règne de Tibère[7].

On signalera, en revanche, la chronologie proposée par L. Mazzeo Saracino pour une production d'Italie du Nord[8], chronologie particulièrement intéressante et différant totalement des datations jusque-là admises, puisqu'elle situe la production des coupes Haltern 14 entre 15 av. J.-C. et le changement d'ère.

On le voit, la question des origines exactes de cette forme reste donc problématique.

---

1 Céramologue contractuelle au Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse.
Je tiens à remercier Martine Buisson-Catil (S.A.C.G.V.) à qui je dois la réalisation des planches de cet article. Je précise que les dessins du matériel provenant du cours Pourtoules ont été réalisés par Francis Chardon (S.A.C.G.V.).

2 Fouilles du S.A.C.G.V. : Michel-Edouard Bellet et Jean-Marc Mignon pour la R.H.I. de l'hôpital à Orange, Michel-Edouard Bellet, Philippe Borgard et Dominique Carru pour le site du cours Pourtoules à Orange, Philippe Borgard et Brigitte Vasselin pour la rue Michelet à Cavaillon.

3 Pour un vase trouvé dans une sépulture à incinération d'époque tibérienne (Loeschske 1909, p. 154 et fig. 5, n° 2).

4 C. Goudineau (Goudineau 1968, p. 24) ne reconnaît cette forme qu'en gauloise et verre doré, malgré les deux fragments trouvés dans des contextes anciens de Bolsena (voir note 11).

5 Pour un de leurs exemplaires, en tout cas (Delgado *et al.* 1975, p. 17 et pl. VIII, n° 152).

6 Pour le matériel d'Augst, on consultera Ettlinger 1949, p. 22 et pl. 2, n° 16 ; et pour celui de Bâle, Fellmann 1955, p. 105 et pl. 10, n° 26.

7 C'est en effet ce qui apparaît, en général, et notamment pour la forme XXXII de l'*Atlante, II*, p. 394, ou pour la forme 28 du *Conspectus*, p. 118.

8 Mazzeo Saracino 1985, p. 193.

	Catégorie céramique	ORA.RHI.	ORA.PLE.	CAV.MIC.
Sigillées italiques	Formes archaïques (Goudineau 1 à 8)	●●●●●●●	●●●	
	Formes précoces (Goudineau 9 à 22)	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●● ●●●●●●●●●	●●●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●
	Formes classiques (Goudineau 23 et 24)		●●●●	
	Imitations de sigillées	●●●●		
Vernis noir	Type A tardif	●●●●	●●●●	●●●●●●●●●●
	Type A tardif (imitations locales)	●●●●●●●●●● ●	●●●●●●●●●●	●●●●●●●
Parois fines	Gobelets "tonneau"		●●	●
	Gobelets cylindriques	●●●●●●●●●● ●●	●●●●●	●●●
	Gobelets à bord concave		●	●
	Gobelets de type ACO			●
	Gobelets à decor d'épines barbotinée	●●●		●●●●
	Autres divers	●●●●●	●●	●
Lampes	Type à ailerons latéraux	●		●
	Type à décor de têtes d'oiseaux	●●●	●	
	Type à anse plastique	●●●●		

Figure 1 - Répartition comparée des productions fines associées aux coupes Haltern 14 provenant de trois sites vauclusiens.

II. LES HALTERN 14 EN VAUCLUSE

1. Orange, R.H.I. de l'hôpital (Fig. 2).

Le lot le plus remarquable de coupes Haltern 14 provient de la fouille d'une zone d'habitat située dans le quartier sud-est de la ville antique d'Orange. Les 10 formes identifiées se trouvaient dans un remblai mis en place préalablement à la construction d'une maison augustéenne.

Contexte céramique et données chronologiques.

Le matériel céramique associé à cette série de coupes Haltern 14[9] se compose, pour la céramique fine, d'une quarantaine de vases lisses de sigillée italique avec, notamment, quelques formes archaïques (Goudineau 1, 2 et 3) et surtout des formes précoces appartenant aux Services Ib et Ic de Haltern (Goudineau 14, 15, 16, 17 et 18). On remarquera l'absence totale de vases du Service II. Sont également représentées, les céramiques peintes de type "bol de Roanne", les céramiques à vernis noir de type A tardif ou leurs imitations régionales, les imitations de sigillée principalement inspirées du Service I et les céramiques à parois fines avec, entre autres formes, une majorité de gobelets cylindriques à pied mouluré et quelques ovoïdes à décor d'épines barbotiné. Les quelques lampes identifiées sont, soit de type tardo-républicain "à têtes d'oiseaux" ou à ailerons latéraux, soit à volutes et anse plastique (4 lampes).

Le matériel de ce dépôt, que l'on peut considérer globalement comme augustéen précoce, ne semble,

9 Pour l'ensemble des données quantitatives, on consultera le tableau de la Fig. 1.

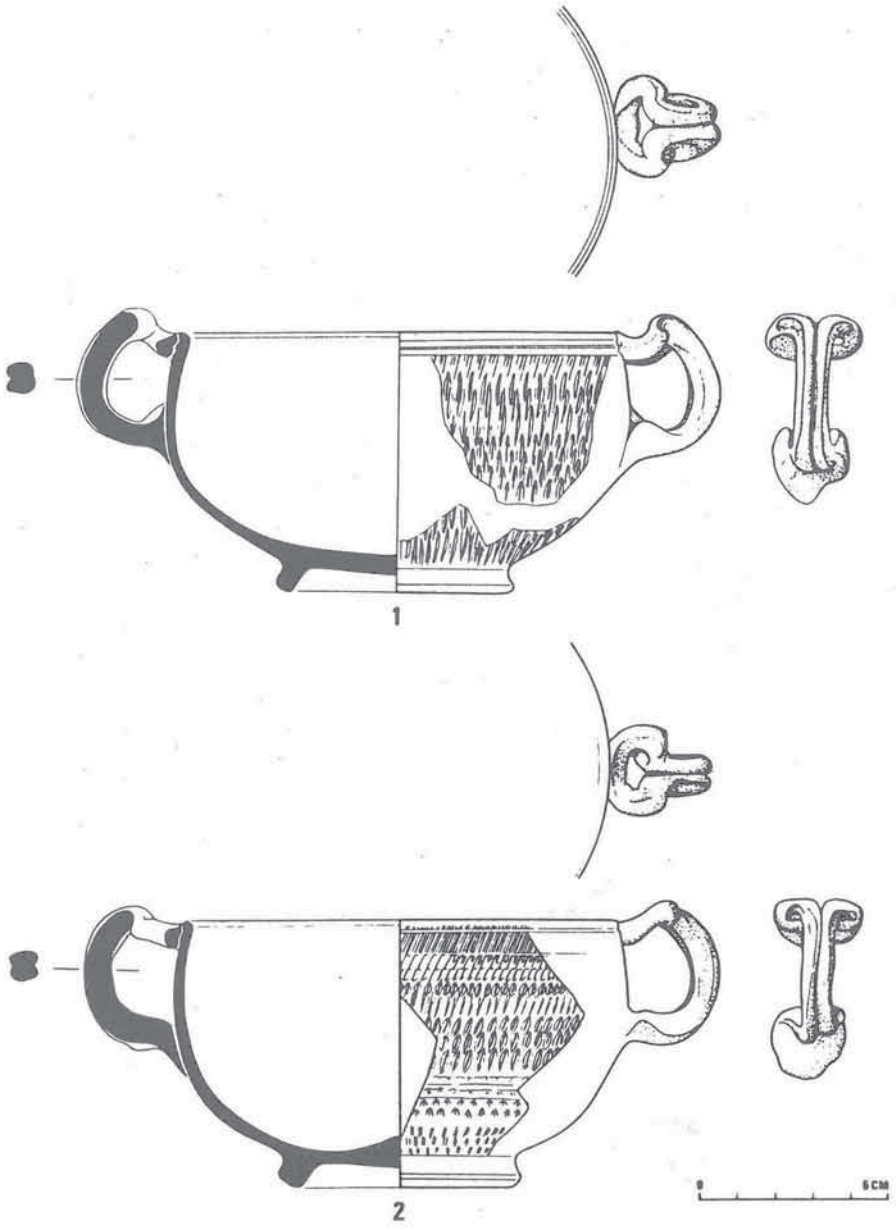

Figure 2 - Coupes Haltern 14 provenant d'un niveau augustéen précoce de la R.H.I. de l'hôpital, à Orange (Vaucluse).

plus précisément, pas postérieur aux années 12-10 av. J.-C., si l'on suit la chronologie de Goudineau pour l'apparition du Service II de Haltern[10].

2. Orange, cours Pourtoules (Fig. 3, nº 4 à 6).

Le site du cours Pourtoules, autre zone d'habitat de la ville antique d'Orange, a également livré un certain nombre de coupes du type 14 de Haltern. Les quelques vases identifiés (plus ou moins une douzaine), à partir de fragments divers, proviennent cette fois-ci d'un égout collecteur mis en place durant la phase de viabilisation du quartier, au début de l'époque augustéenne.

Contexte céramique et données chronologiques.

Les fragments de coupes Haltern 14 trouvés dans cet égout sont associés à quelque 25 autres vases de sigillée italique, notamment des formes archaïques (Goudineau 1 et 5), et une majorité de formes précoces appartenant aux Services Ib (Goudineau 14, 15, 16) et Ic (Goudineau 17, 18, 23, 24). On notera surtout, et à nouveau, l'absence de représentants du Service II de Haltern. En ce qui concerne les autres céramiques fines, il convient de signaler la présence de céramiques à vernis noir de type A tardif ou de leurs imitations locales et de céramiques à parois fines de type augus-

10 C'est-à-dire 10 av. J.-C. pour les assiettes et coupes Goudineau 26 et 27 et, éventuellement, 12 av. J.-C. pour le type précurseur Goudineau 25 (Goudineau 1968, p. 297-298).

téen, essentiellement des gobelets "tonneau" et des gobelets cylindriques à pied mouluré. La seule lampe identifiable est une lampe de type tardo-républicain "à têtes d'oiseaux".

Le matériel céramique associé aux coupes Haltern 14 de cet égout est donc toujours de type augustéen précoce mais, encore une fois, l'absence de sigillée du Service II nous incite à dater ce contexte plus précisément, antérieurement aux années 12-10 av. J.-C.

3. Cavaillon, rue Michelet (Fig. 3, n° 3).

Les quelques exemplaires de coupes Haltern 14 fournis par la fouille de Cavaillon, dans une zone en périphérie de la ville antique, proviennent de niveaux de remblais exhaussant le sol pour la construction d'un habitat augustéen.

Contexte céramique et données chronologiques.

Parmi les céramiques fines représentées, on notera des formes précoces de sigillée italique appartenant aux Services Ib et Ic de Haltern (Goudineau 12, 16, 17...), des céramiques à parois fines avec des gobelets cylindriques à pied mouluré, un gobelet à bord concave et des fragments de vases à décor d'épines barbotiné et, enfin, des céramiques à vernis noir A de type tardif ou imitations locales. Les quelques lampes identifiées semblent plutôt de type tardo-républicain à bec en enclume ou à ailerons latéraux.

Une fois encore, l'absence systématique du Service II, ici comme à Orange, nous incite à proposer une datation antérieure à 12-10 av. J.-C.

III. CONCLUSION : LES PROBLÈMES D'ORIGINE ET DE DIFFUSION DES HALTERN 14

Nous dirons, pour conclure, que le problème posé par l'origine et la datation de la forme Haltern 14 se trouve une fois de plus soulevé.

La chronologie le plus souvent admise, c'est-à-dire, nous le rappelons, entre la fin du règne d'Auguste et le début de celui de Tibère, nous paraît en effet tout à fait contestable. Si cette datation tardive peut, il est vrai, correspondre à une production gauloise précoce[11], ou même à une production italique tardive[12], il faut bien admettre aussi la possibilité d'une production plus ancienne.

En réalité, si les découvertes sporadiques (à notre connaissance) de quelques rares tessons de coupes Haltern 14, dans des niveaux anciens (niveaux datés

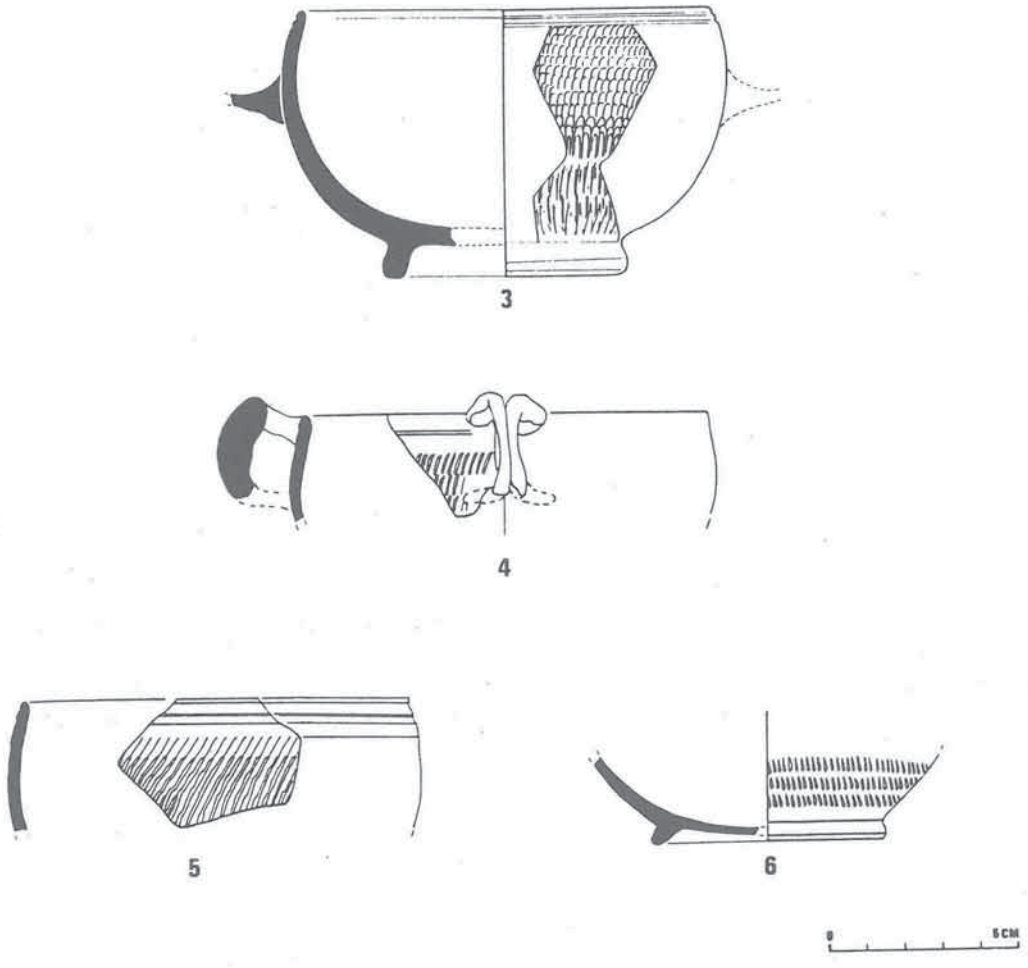

Figure 3 - Coupes Haltern 14 provenant de niveaux augustéens précoces de la rue Michelet, à Cavaillon (3) et du cours Pourtoules, à Orange (4 à 6).

des environs de 15 av. J.-C.), ont déjà laissé supposer une fabrication précoce, la faible représentation de la forme ne permettait pas vraiment de conclure[13].

Pourtant, l'existence, dès le IIe s., dans le répertoire des céramiques à vernis noir d'Etrurie septentrionale, d'une forme que l'on peut considérer comme le prototype de la coupe Haltern 14, laisse imaginer la filiation, de la forme à vernis noir à la forme en céramique sigillée[14]. C'est aussi ce que souligne L. Mazzeo Saracino, seul auteur, par ailleurs, à avancer clairement une chronologie précoce, pour une production qu'elle situe en Italie du Nord, en Emilie plus précisément, si l'on en croit la concentration des découvertes dans la région de Bologne.

Pour notre part, la présence sur trois sites vauclusiens de lots quantitativement importants, dans des contextes clairement datés, nous autorise à affirmer que la forme Haltern 14 est également présente dans la basse vallée du Rhône dès les années 15 av. J.-C.

Le problème de l'origine exacte de ces exemplaires reste toutefois posé et, bien que l'on ne puisse, en l'absence d'analyse de pâte, aller plus loin que la simple hypothèse, nous opterions volontiers pour des importations d'ateliers d'Italie septentrionale, ateliers d'où semble aussi originaire la forme Haltern 14 italique tardive. On notera, d'ailleurs, la présence d'une coupe directement inspirée de la forme 14 de Haltern dans le répertoire d'un atelier gaulois précurseur (atelier de Bram dont la période d'activité couvre le dernier quart du Ier s. av. n. è. avec un *floruit* entre 20 et 10), répertoire se référant directement aux formes augustéennes produites en Italie du Nord[15]. Ceci pour souligner, une fois encore, les liens existant pour cette forme particulière, entre la Gaule et l'Italie du Nord, du moins à haute époque.

La relative abondance des coupes Haltern 14 en Vaucluse (10 coupes pour une cinquantaine de formes sigillées à Orange-R.H.I., et des proportions équivalentes sur les autres sites), si on la compare à leur rareté ailleurs dans des niveaux contemporains (moins de 1% à Lyon-Rue des Farges), ou même à leur absence (à Fréjus par exemple, information de L. Rivet), cette relative abondance, donc, est-elle le reflet de relations privilégiées entre l'Italie du Nord et la basse vallée du Rhône ? C'est, en tout cas, une question qui mérite d'être posée.

BIBLIOGRAPHIE

Delgado *et al.* 1975 : M. DELGADO, F. MAYET, A. MOUTINHO DE ALARCO, *Fouilles de Conimbriga. Les sigillées*, Paris, 1975.

Desbat *et al.* 1989 : A. DESBAT, M. GENIN, C. LAROCHE, P. THIRION, La chronologie des premières trames urbaines à Lyon, dans *Aux origines de Lyon, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 2*, Lyon, 1989, p. 95-122.

Ettlinger 1949 : E. ETTLINGER, *Der Keramik der Augster Thermen (Ausgrabung 1937-1938)*(Monographien zur Ur-und Frügeschichte der Schweiz 6), Bâle, 1949.

Ettlinger 1990 : E. ETTLINGER, *Conspectus formarum terrae sigillatae italico modo confectae*, Bonn, 1990.

Fellmann 1955 : R. FELLMANN, *Basel in römischer Zeit* (Monographien zur Ur-und Frügeschichte der Schweiz 10), Bâle, 1955.

Goudineau 1968 : C. GOUDINEAU, *La céramique arétine lisse. Fouilles de l'Ecole Française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini) 1962-1967* (Mélanges d'Archéologie et d'Histoire, supplément 6), Paris, 1968.

Loeschcke 1909 : S. LOESCHSKE, Keramische Funde in Haltern, dans *Mitt. der Altertumskommission für Westfalen*, 5, 1909.

Mazzeo Saracino 1985 : L. MAZZEO SARACINO, Terra sigillata nord-italica, dans *Atlante delle forme ceramiche*, II, Rome, 1985, p. 175-230.

Morel 1981 : J.-P. MOREL, *Céramiques campaniennes : les formes* (B.E.F.A.R. 244), Rome, 1981.

Passelac 1986 : M. PASSELAC, Les ateliers du sud de la France : les premiers ateliers, l'atelier de Bram, dans C. BEMONT et J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations*, Documents d'Archéologie Française, 6, 1986, p. 35-38 et 48-51.

Pucci 1985 : G. PUCCI, Terra sigillata italica, dans *Atlante delle forme ceramiche*, II, Rome, 1985, p. 359-404.

Schindler-Scheffenegger 1977 : M. SCHINDLER, S. SCHEFFENEGGER, *Die glatte rote Terra Sigillata vom Magdalensberg, Kärnter Museumsschriften*, LXII, Klagenfurt, 1977.

11 Production bien attestée à Montans et à La Graufesenque, par exemple, dès l'époque tibérienne.

12 Signalée, entre autres, par E. Ettlinger (Ettlinger 1990, p. 118.)

13 Nous citerons, pour mémoire, les découvertes de Bolsena (Goudineau 1968, p. 134-138), celles de Lyon (Desbat *et al.* 1989, p. 99 et fig. 68, n° 22 ; p. 104 et fig. 68, n° 2), mais aussi celles du Magdalensberg.

14 Il s'agit de la forme Morel 3121, dont la forme Haltern 14 se distingue cependant par une vasque plus hémisphérique et un plus large pied. La parenté reste toutefois évidente entre ces deux formes (Morel 1981, p. 248 et pl. 86).

15 On notera, parmi les formes produites précocement par l'atelier précurseur de Bram, et donc associées aux coupes imitées des Haltern 14, l'absence totale de vases inspirés du Service II de Haltern (Passelac 1986, p. 35-38 et p. 48-51).

DISCUSSION

Président de séance : P. THOLLARD

***Armand DESBAT** : Je suis très heureux de cette communication qui porte sur un type de céramique qui avait également attiré mon attention, en ce qui concerne le problème chronologique. Je suis tout à fait d'accord pour une datation haute de cette forme ; cela rejoint les observations faites à Lyon, dans les contextes les plus anciens, notamment dans une fosse, trouvée sous le Musée où on constatait l'association de gobelets d'Aco et d'une tasse Haltern 14. Il faudrait, d'ailleurs, reprendre l'étude du matériel de Bolsena –les formes n'étaient pas complètes et ne figurent pas dans la typologie de Goudineau–, car il y a plusieurs bords qui, apparemment, pourraient correspondre à des Haltern 14, dans les niveaux où apparaissent les premières formes de sigillées.*

***Isabelle DORAY** : Oui, c'est exact.*

***Armand DESBAT** : Quant au problème de l'origine, c'est sûrement italique mais je ne sais pas si c'est l'Italie du Nord. Ce serait intéressant de faire quelques analyses.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Laura ALLAVENA

LA CÉRAMIQUE À VERNIS NOIR EN ITALIE SEPTENTRIONALE À L'ÉPOQUE D'AUGUSTE ET SES RAPPORTS AVEC LA GAULE

La Cisalpine joua un rôle particulier dès le II^e^ s. av. J.-C., avec la construction de la *via Æmilia*, en 187, qui relie les anciennes villes de *Placentia* et *Ariminum*. Le nouveau réseau routier qui se développe par la suite, fut conçu non seulement pour des objectifs militaires mais aussi pour les communications internes et pour celles du littoral avec l'intérieur des terres ; c'est ainsi qu'un nouveau pôle commercial fut créé, qui donnait de nouvelles possibilités pour une grande partie de la main-d'œuvre italique, ainsi que pour les vétérans militaires. Dans la dernière période républicaine, on assiste à une ultime valorisation de la Cisalpine qui se poursuivra avec César, lequel introduira même des Cisalpins au Sénat[1].

Je souligne simplement l'épanouissement économique mais aussi culturel de la Cisalpine au I^er^ s. av. J.-C. ; il suffit de se souvenir du poète véronais Catulle, du padouan Livio, pour ne pas citer Virgile.

Strabon (V, 11, 12), lui-même, rapporte que dans cette région, il y avait des villes et des richesses bien plus grandes qu'ailleurs en Italie : les forêts de chênes offraient des glands pour les porcs, on cultivait le millet, on y trouvait de la poix, du vin, et plusieurs régions produisaient différentes sortes de laine.

Auguste encouragera ensuite le processus d'urbanisation avec la création de Turin et d'Aoste[2]. Il semblerait que cette dernière soit née à l'endroit même du campement d'Aulo Terentio Varrone, construit lors de la campagne contre les Salasses qui s'étaient rebellés en 25 av. J.-C.[3]. Auguste a donc vraisemblablement eu une attention particulière pour cette région car il avait besoin d'un passage sûr pour ses opérations militaires au-delà des Alpes, tandis que les territoires autour du Norique semblaient relativement pacifiques : les habitants du Norique firent spontanément acte d'obéissance lorsque les Romains s'installèrent sur le territoire où a été établie Aquileia (181 av. J.-C.)[4] et de ce fait, la région du Haut-Adige semblerait avoir été annexée sans crise et bien avant la campagne officielle de Drusus en 15 av. J.-C.[5].

Il est donc important de s'arrêter quelque peu sur ces faits pour comprendre le rôle fondamental que la Cisalpine joua pour l'expansion politique et commerciale en Gaule, mais surtout pour les régions qui furent le théâtre des opérations militaires d'Auguste.

LA PRODUCTION DE CÉRAMIQUES

L'introduction de la céramique à vernis noir commença de façon notable dans la vallée du Pô au III^e^ s. av. J.-C. grâce aux centres de répartition de Spina tout d'abord et, ensuite, d'Adria. A la fin du II^e^ s. av. J.-C., au centre de la vallée du Pô, commencèrent à se créer un peu partout des ateliers locaux[6]. Compte tenu du programme de valorisation de la Cisalpine à l'époque de César et d'Auguste, il n'est pas étonnant de constater que ces ateliers, vu leur chiffre d'affaire, durant cette période, eurent un développement considérable. Le "boum" économique qui frappa la Cisalpine ne toucha pas seulement la céramique à vernis noir mais aussi d'autres productions de terre cuite ; il est possible, par exemple, qu'un potier n'ait pas été uniquement spécialisé dans une seule sorte de céramique : la terre sigillée du nord de l'Italie est aussi produite à Faenza et à Crémone, centres de production de céramiques à vernis noir[7]. La distribution toujours plus étendue de ce

1 Denti 1991, p. 45-52

2 Pour l'introduction historique, je me suis référée à G. A. Mansuelli (1973).

3 Cavallaro 1981, p. 62.

4 Mansuelli 1973, p. 22.

5 Ciurletti 1985, p. 378.

6 Fiorentini 1963, p. 8 ; Righini 1970, p. 61 et suiv. ; Frontini 1985, p. 159.

7 Mazzeo Saracino 1985, p. 159.

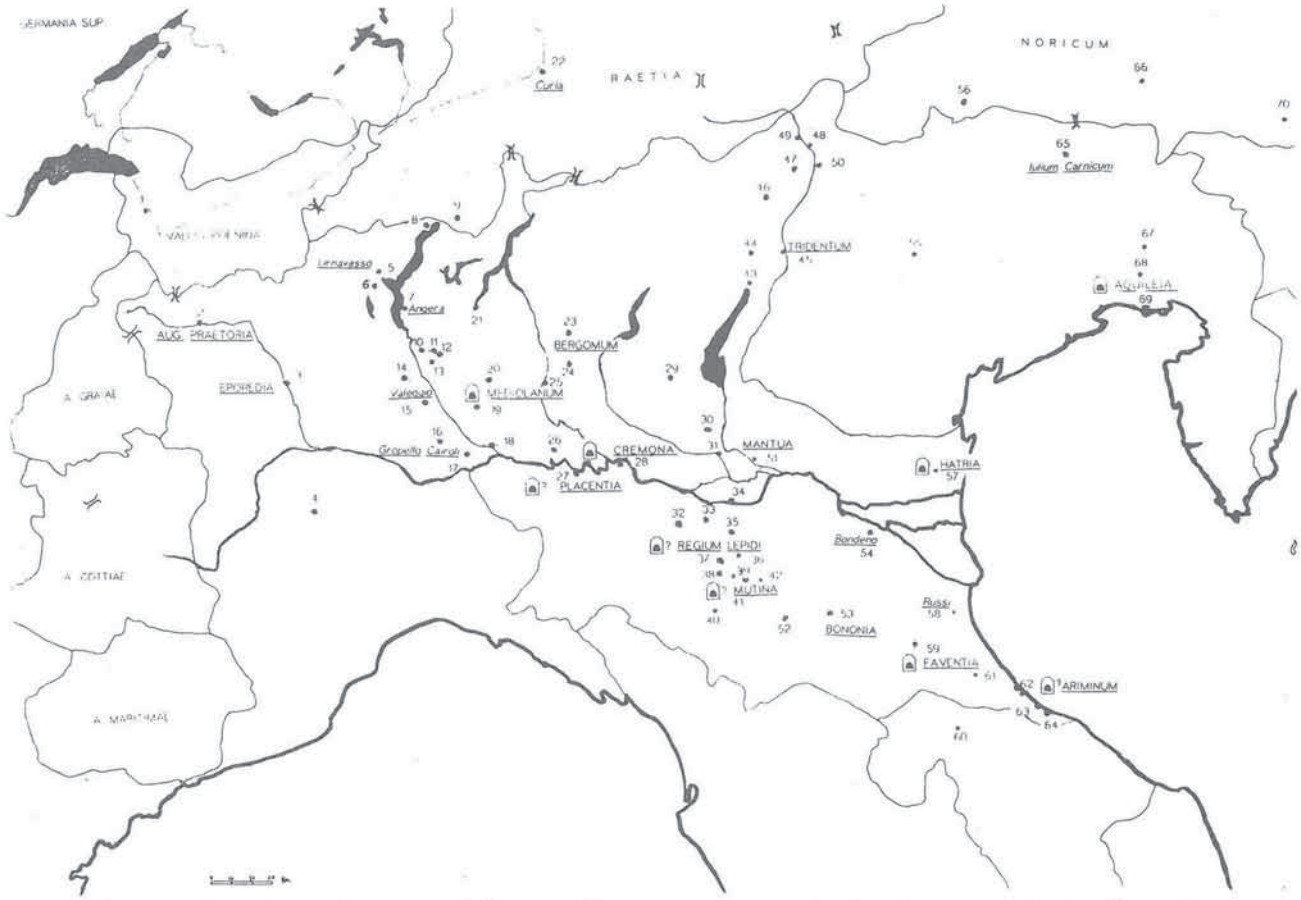

Figure 1 - Carte des ateliers connus à l'époque d'Auguste et contextes de céramiques à vernis noir. 🏛 : atelier.

1 -	Ollon	5/7-28	Kaenel 1982.
2 -	Aoste (*Augusta Praetoria*)	5-6-7-28	Mollo Mezzena 1982.
3 -	Ivrea (*Eporedia*)	5/7-7/16-31	Brecciaroli Taborelli 1988.
4 -	Poirino	7/16	Fiorentini 1963.
5 -	Oranvasso	5-6-7-7/16-28-31-33	Piana Agostinetti 1969 ; Graue 1974.
6 -	Gravellona	7	Piana Agostinetti 1969 ; Graue 1974.
7 -	Angera	7/16-16	Lavizzari Pedrazzini 1985 ; Sena Chiesa 1985.
8 -	Locarno	6	Donati 1979.
9 -	Sementina		Donati 1979.
10 -	Gallarate	7/16	Frontini 1985.
11 -	Cassano Magnago	7/16	Frontini 1985.
12 -	S. Giorgio sul Legnano	7/16	Frontini 1985.
13 -	Parabiago	7/16	Frontini 1985.
14 -	Ottobiano	5/7-7/16	Frontini 1985 ; Vannacci Lunazzi 1986/87.
15 -	Valleggio	5/7-7/16	Vannacci Lunazzi 1978.
16 -	Garlasco	5/7-7/16	Fiorentini 1963.
17 -	Gropello Cairoli	5/7-7/16-33	Fortunati Zuccala 1979.
18 -	Pavie (*Ticinum*)	7/16	Frontini 1985.
19 -	Milan (*Mediolanum*)	5-7-5/7-7/16-16-27-28	Fiorentini 1963 ; Frontini 1985-1986-1991.
20 -	Monza (*Modicia*)	7/16	Frontini 1985.
21 -	Côme (*Comum*)	16	Frontini 1985.
22 -	Chur (*Curia*)		Demetz 1992.
23 -	Bergame (*Bergomum*)	7	Fiorentini 1963.

24 -	Cologno al Serio	7/16	Fiorentini 1963.
25 -	Treviglio		Frontini 1985.
26 -	Cavriaga	7/16-16	Frontini 1985.
27 -	Piacenza (*Placentia*)		Brecciaroli Taborelli 1988.
28 -	Cremone	5/7-7/16	Fiorentini 1963 ; Frontini 1985 ; Righini 1970 ; Brecciaroli Taborelli 1988.
29 -	Brescia (*Brixia*)		Frontini 1985.
30 -	Remedello	31	Frontini 1985.
31 -	Calvatone	6-34	Fiorentini 1963.
32 -	Parme		Righini 1970.
33 -	Poviglio	5/7 (?)	Bottazzi 1990.
34 -	Viadana	7/16	Agnesotti 1984.
35 -	Correggio		Reggio 1991.
36 -	S. Martino in Rio	7/16	Reggio 1991.
37 -	Reggio Emilia (*Regium Lepidum*)		Righini 1970.
38 -	Montericco	16	Reggio 1991.
39 -	Casalgrande	16	Reggio 1991.
40 -	Vezzano		Reggio 1991.
41 -	Modène (*Mutina*)	5/7-7-7/16-16-28-27	Macchioro 1988 ; Giordani 1988-1990.
42 -	S. Donnino	16-28	Reggio 1991.
43 -	Riva-S. Martino		Demetz 1992.
44 -	Stenico-Arco		Demetz 1992.
45	Trente (*Tridentum*)	7/16-31	inédit-matériel de la Provincia Autonoma di Trento.
46 -	Sanzeno-Mechel-Cles		Demetz 1992.
47 -	Appiano		Lunz 1990.
48 -	Settequerce	6?-28?	Lunz 1991.
49 -	Terlano		Demetz 1992.
50 -	Laives		Demetz 1992.
51 -	Mantova (*Mantua*)	5	Tamassia 1970.
52 -	Savignano		Michelini 1988.
53 -	Bologne (*Bononia*)		Baldoni 1986.
54 -	Bondeno	5-5/7-28	Cornelio Cassai 1988.
55 -	Feltre (*Feltria*)		Demetz 1992..
56 -	S. Candido (*Littamum*)		Demetz 1992.
57 -	Adria (*Hatria*)	6-7-7/16-31-33	Fiorentini 1963 ; Dallemulle 1975 ; Retratto 1986 ; Toniolo 1986 ; Brecciaroli Taborelli 1988.
58 -	Russi 7-16-28?		Maioli 1972 ; Mazzeo Saracino 1977.
59 -	Faenza (*Faventia*)	5/7	Righini 1970-1972.
60 -	Sarsina		Righini 1970.
61 -	Cesena (*Caesena*)		Righini 1970.
62 -	Rimini (*Ariminum*)		Righini 1970 ; Riccioni 1972 ; Brecciaroli Taborelli 1988.
63 -	Riccione	5/7?-27	Baldoni 1979.
64 -	Cattolica	7/16	Mazzeo Saracino 1987.
65 -	Zuglio (*Iulium Carnicum*)	5/7-16	Visintini 1990.
66 -	Dellach		Demetz 1992.
67 -	Pavia di Udine	5-5/7-28	Fasano 1992.
68 -	Joannis	5-28	Strazulla Rusconi 1979.
69 -	Aquilée (*Aquileia*)	5-5/7-28-31	Guida 1961/62 ; Righini 1970 ; Novak 1981.
70 -	Magdalensberg	5/7-6	Schindler 1967.

Les ateliers de céramique à vernis noir connus à l'époque d'Auguste et les sites où l'on rencontre les formes (Lamboglia) les plus communes, dans différents contextes.

genre de céramique de table modifie aussi la production locale préexistante qui se trouve réduite par les nombreuses commandes de cette nouvelle catégorie de céramique.

Les raisons en sont multiples : la plus importante concerne sûrement le coût dérisoire de la céramique car c'était une marchandise qui en accompagnait d'autres de plus grande valeur, comme l'huile ou le vin dans les amphores. Il est possible que l'influence romaine, progressivement, même dans les classes sociales les plus défavorisées, encouragée par Auguste grâce aux commerçants cisalpins, ait opéré une mutation dans les habitudes alimentaires.

La grande production provoqua un relâchement des réalisations et la standardisation des formes[8] ; le manque de soins des fabrications a pour preuve les imperfections qui reviennent parmi les pièces originaires du Pô, relatives à l'aspect externe, surtout pour les patères de l'époque d'Auguste : pâte rosée et farineuse, cassures peu nettes, vernis opaque seulement à l'extérieur, avec des coups de pinceaux sur le bord et de grandes coulures ne couvrant pas toutes les zones ; à l'intérieur, on distingue souvent la trace circulaire du disque d'empilement ou une tache entièrement rouge qui indique l'absence de ce disque, signe d'un empilement direct des récipients les uns sur les autres.

L'appauvrissement des formes fait qu'elles se réduisent, pour les patères, à peu près aux Lamb. 7 et 7/5 –que l'on distingue parfois difficilement des Lamb. 7/16–, aux Lamb. 28 et 31 pour les coupes[9] (Fig. 1).

Une telle production présente des caractères similaires à peu près dans toute la Cisalpine, tant et si bien qu'aujourd'hui nous ne sommes pas capables de retrouver avec certitude les différents ateliers ; on ne peut donc pas établir une relation avec la céramique noire d'Arezzo ou la Campanienne B.

On peut supposer des productions séparées, géographiquement bien distinctes, mais aussi divers systèmes de commercialisation et diverses régions d'utilisation. L'histoire de la céramique campanienne est en fait différente, comme celle de la terre sigillée arétine et celle du nord de l'Italie. Pour la terre sigillée, nous avons le phénomène des filiales en Gaule, comme pour les gobelets d'Aco *(Acobecher)* ; les produits gaulois étaient probablement destinés au marché rhodanien et ceux de l'Italie septentrionale à la zone orientale et en particulier au Norique[10]. Il est possible que les différentes productions de céramiques à vernis noir aient utilisé divers circuits de distribution : voie maritime, voie fluviale du couloir rhodanien pour la campanienne, voie fluviale mais plutôt terrestre pour la vallée du Pô[11].

LES VOIES COMMERCIALES

Comme les premiers centres de répartition de la céramique à vernis noir se trouvaient le long des côtes de l'Adriatique et du delta du Pô, les directions commerciales étaient principalement au nombre de deux : la première, est-ouest, le long du Pô, et la seconde vers le nord[12].

Avec la multiplication des ateliers locaux, on peut supposer trois grands groupes de production et d'exportation.

1. Dans la zone orientale, Aquileia desservait, sans doute, le Norique et, en particulier, le Magdalensberg où l'on sait que des commerçants italiques, certains d'Aquileia, s'étaient établis[13]. Les marchandises pouvaient ensuite continuer jusqu'au Rhin.

A ce propos, il est intéressant de s'arrêter sur le monument funéraire, datant de l'époque d'Hadrien, de M. Secundius Genialis[14], un commerçant de *Colonia Claudia Agrippiniensium* (Cologne, Germanie Inférieure) et dont la profession était *negotiator daciscus*, qui mourut à *Aquileia*. On suppose qu'il avait organisé un réseau commercial indirect, sous forme d'échanges entre les localités situées entre la Dacie et la Germanie, en passant par Aquileia. La *gens Secundia* est présente en Gaule et en Germanie : à *Attiæ Mattiancorum* (Wiesbaden), il existe une épitaphe dédiée aux Dieux Mânes par Secundius Agricola, *negotiator artis cretariæ*, et une autre d'un *negotiator Britannicianus*. Le motif du porteur de flambeau, qui décore les côtés du monument, témoigne d'un échange commercial entre le Norique et la région de Vérone.

2. La deuxième région de production est celle d'Adria, Ravenne et Modène ; on peut penser qu'elle desservait la Rétie, les régions du Danube et du Rhin, par le parcours navigable de l'Adige et, ensuite, par voie terrestre.

3. La troisième zone de production connue est celle de Plaisance, Crémone et Milan ; elle pouvait desservir la région du Rhin, par les passages alpins du Splügen et du Saint-Gothard, et la Gaule en utilisant le Pô puis les cols du Grand et du Petit Saint-Bernard et celui du Mont-Genèvre (Fig. 2). En fait, tout le long du *limes* du Rhin et du Danube, surtout à *Magontiacum* et *Carnutum*, on a noté la présence de gens provenant de l'Emilie et surtout de la zone occidentale de la plaine (Bologne, Plaisance)[15].

---

8 Arslan 1978, p. 82 ; Morel 1981, p. 88 et suiv.

9 J'ai préféré ne pas utiliser la typologie de J.-P. Morel et me référer, en revanche, à celle de N. Lamboglia car cette dernière, encore utilisée par habitude dans les publications, est moins précise que celle de Morel et laisse une plus grande marge aux variantes locales.

10 Lavizzari Pedrazzini 1987, p. 19.

11 J.-P. Morel a déjà soulevé le problème relatif à la Campanienne B et à la céramique d'Arezzo à vernis noir, en disant que cette dernière était commercialisée de façon purement terrestre (Magdalensberg) : Morel 1980, p. 106.

12 Fiorentini 1963, p. 50.

13 Piccottini 1987, p. 292.

14 Blason Scarel 1989. Texte : D(is) M(anibus) M(arci) Secund(i) Genialis domo Cla(udia) Agrip(pinensium) negotiat(ori) Dacisco patr(ono) optim(o) M(arcus) Secundius Eutychus lib(ertus) heres ex parte bonor(um) hoc monim(entum) de suo fec(it).

15 Calbi 1978, p. 109.

Figure 2 - Carte des principales voies de communications commerciales dans la région transalpine.

LA NAVIGATION FLUVIALE

Les Romains apprirent des Etrusques l'utilisation des voies d'eau. La conquête romaine de l'Europe alla de pair avec la construction de canaux (*fossæ*) joignant des portions navigables de fleuves[16].

A l'époque d'Auguste, la navigation sur le Pô s'arrêtait, à l'ouest, au confluent de la Dora Baltea : à *Ticinum* (Pavie), on pouvait remonter le Ticin jusqu'au *Lacus Verbanus* (lac Majeur), l'Adda jusqu'à *Clavenna* (Chiavenna) ; l'Oglio et le Mincio pouvaient probablement être remontés, respectivement, jusqu'aux lacs d'Iseo (*Sebinus*) et de Garde (*Benacus*), l'Adige jusqu'aux portes de *Pons Drusi* (Bolzano)(Fig. 3). Les quais et les haltes étaient probablement situés à *Ticinum* (Pavie), *Placentia* (Plaisance) ou *Cremona*, *Brixellum* (Brescello)(Fig. 4 et 5), *Hostilia* (Ostiglia), pour une durée de trois jours de navigation, alors qu'il en fallait huit par la voie terrestre[17].

Les embarcations étaient, selon leur fonction, de différents modèles : la tradition celte nous donna de lourdes péniches à carène plate et sans quille qui avaient, à l'extrémité de la coque, une ou deux plates-formes pour décharger les marchandises[18].

LES VOIES TERRESTRES

Lorsqu'on ne pouvait plus utiliser la voie fluviale, on prenait la voie terrestre. Auguste a été très largement encensé par Strabon (IV, 6, 6) pour la construction de routes alpines, grâce auxquelles le brigandage put être anéanti. En réalité, la mise en place d'un réseau viabilisé lui permit d'accomplir des manœuvres militaires en Germanie, garantissant l'efficacité des approvisionnements et le maintien de contacts avec les troupes. Comme nous l'avons vu, à propos des *gentes* émiliens sur le *limes*, les routes servaient aussi pour les échanges commerciaux vers le nord. Il semblerait que Strabon ait voulu grossir la difficulté de l'entreprise en rapportant qu'à certains endroits, les sentiers alpins étaient si étroits qu'ils donnaient le vertige, non seulement aux voyageurs, mais aussi aux animaux de somme qui n'en avaient pas l'habitude ; parfois d'énormes blocs se détachaient des parois et tombaient sur la route, emportant des convois entiers.

L'interprétation "strabonienne" semble être parfaitement calquée sur les notes de voyageurs du Moyen Age qui traversaient la région du Haut-Adige. D'autre part, nous savons que les Romains n'étaient pas effrayés

16 Uggeri 1987, p. 312.

17 Uggeri 1987, p. 327-331.

18 Höckmann 1985, p. 212 ; selon l'auteur, ce genre d'embarcations est le plus fréquent parmi les épaves attestées au nord des Alpes.

Figure 3 - Embarcation remorquée avec un système de halage, sur un bas-relief conservé à Avignon (Calzolari 1990).

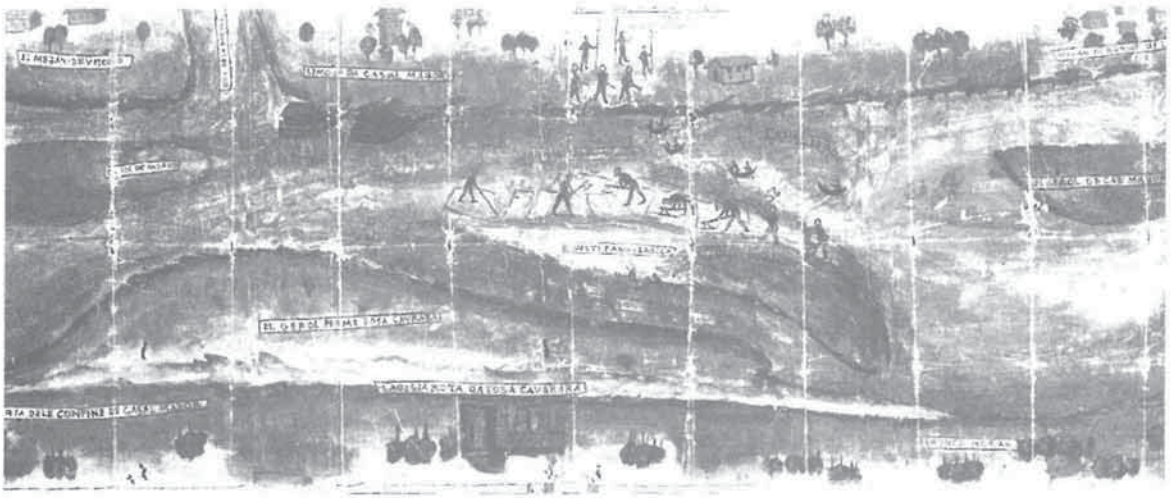

Figure 4 - Carte du Pô au XVI[e] s. de Casalmaggiore à Cologne,
où l'on distingue non seulement les embarcations mais aussi les quais (Zanarini 1990).

par des voies accidentées ou par des pentes escarpées : le passage du col Maloja (1181 m), par exemple, avait seulement trois virages, avec des gradins et des entailles dans la roche pour y fixer des pals de freinage ; aujourd'hui, il y en a 22[19]. Les marchandises très lourdes voyageaient aussi par voie terrestre sans encombre ; le marbre des carrières de Botticino (Brescia) descendait à Crémone sans problème par voie terrestre, de même que le marbre rouge de Vérone[20].

C'est ainsi que nous pouvons dire qu'il y avait un trafic régulier par le col du Grand Saint-Bernard. Il y a un long tronçon creusé dans la roche et, même s'il manque les ornières pour guider les chariots, on peut supposer un système de transport à dos de mulet (plus rapide dans certaines situations que le chariot), très vraisemblablement bien avant la conquête officielle, même si le matériel du sanctuaire du col est daté de 15 av. J.-C.[21].

On peut donc imaginer deux grandes routes commerciales utilisées pour l'introduction des marchandises italiques en Europe du Nord.

La première est la voie maritime, le long des côtes de la Campanie, de la Toscane et de la Ligurie, puis fluviale le long du couloir rhodanien, vers la Saône et le Doubs ou jusqu'au lac de Genève, puis Neufchâtel (avec transport terrestre) et à nouveau par les fleuves Aar et Rhin ; c'est par celle-ci qu'était diffusée la terre sigillée italienne, peut-être avec les amphores Dressel 1 et les céramiques noires campaniennes ou de la région d'Arezzo dont quelques fragments ont été retrouvés à Genève, Yverdon et Bâle[22].

19 Nissen 1883, p. 154.

20 Uggeri 1987, p. 314.

21 Fellmann 1990, p. 369.

22 Paunier 1981, p. 289 ; Kaenel 1982, p. 146 ; Chur 1986, p. 61.

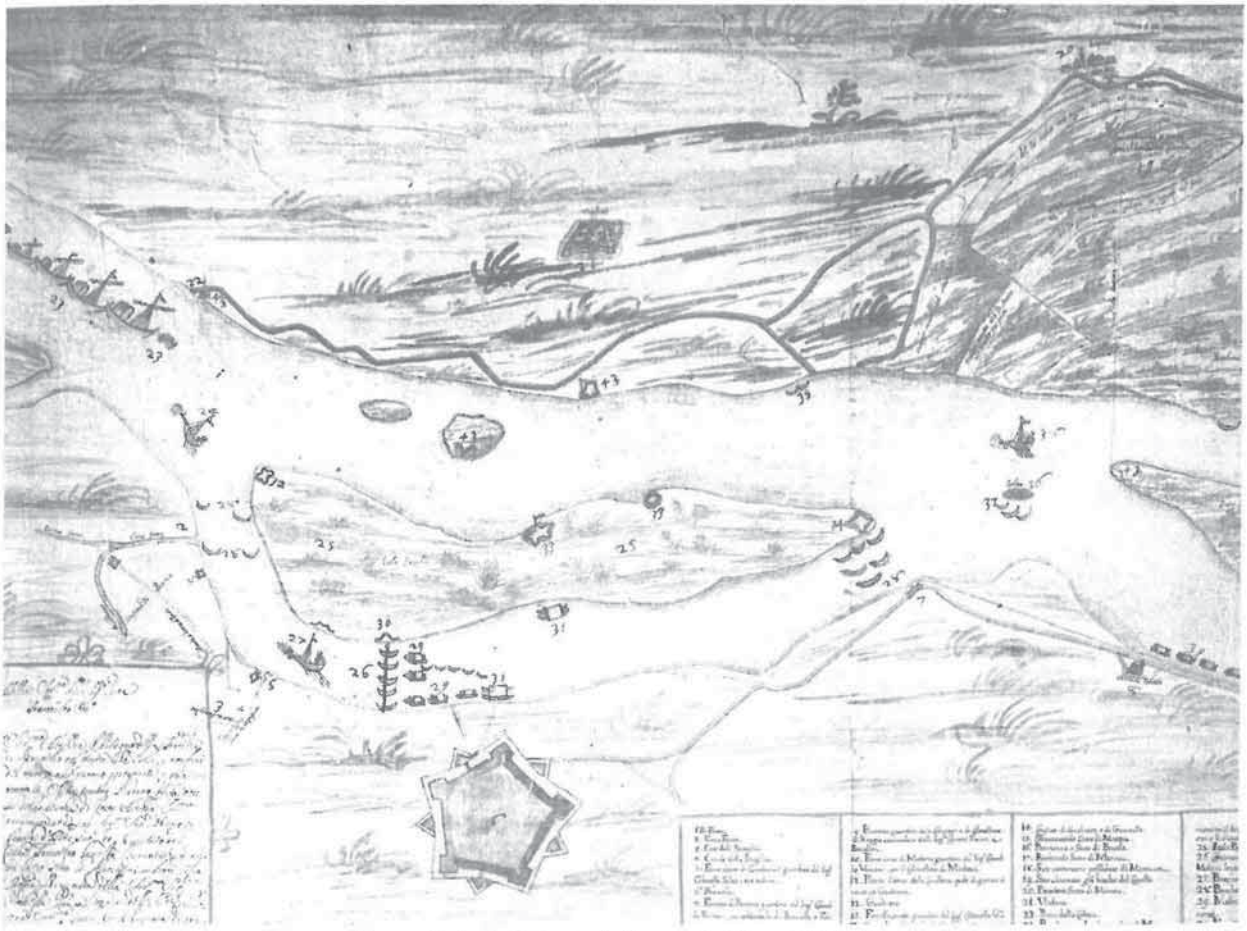

Figure 5 - La forteresse de Brescello (Zanarini 1990).

La seconde voie, pour des marchandises provenant, en majeure partie, de la vallée du Pô, aurait été essentiellement terrestre, le long des vallées alpines. Tout ceci justifierait la présence, dans le canton de Vaud, de céramiques à vernis noir provenant de la vallée du Pô[23] (Fig. 6).

LES AMPHORES

Il pourrait être intéressant d'observer la circulation des amphores qui, en règle générale, devaient suivre les mêmes voies que la céramique à vernis noir campanienne ou de la vallée du Pô. Parce que la Dressel 1 est considérée comme originaire de Campanie[24] et parce qu'on la trouve surtout sur le littoral de la Provence, il est logique de penser qu'elle fut diffusée par voie maritime ; on peut l'associer, d'une certaine façon, à la céramique campanienne. La Dressel 6 (postérieure à la Dressel 1) semble, en revanche, originaire de la vallée du Pô, de centres de production situés dans la zone nord de l'Adriatique et de la vallée du Pô, au Ier s. av. J.-C., avec une diffusion transalpine (même au Magdalensberg)[25].

Comme il n'est pas possible d'envisager une production d'amphores et de céramiques à vernis noir dans les mêmes ensembles d'ateliers, et un commerce parallèle, je pense qu'il serait utile de prendre en considération la possibilité de voies commerciales différentes.

Voyons maintenant quel genre de commerce on aurait pu faire avec les amphores et de quelle façon les commerçants auraient pu utiliser les voyages, aller et retour, avec d'autres produits, afin de ne pas rentrer à vide.

Les marchandises qui remontaient la vallée du Pô, au gré des différents marchés, n'étaient pas simplement le vin (fameux est le "rétique", préféré d'Auguste, produit entre Côme et Vérone) ou l'huile, mais aussi, par exemple, la pierre brute ou polie (comme les statues), le sel de l'Adriatique, le miel de la Carnia, le blé, le lin. Au retour, les péniches pouvaient transporter du bois, surtout du mélèze pour sa résine destinée, entre autres choses, à la fabrication des flambeaux. En Italie, arrivait aussi du bétail (et dans ce cas, on n'avait pas besoin, effectivement, de chariots pour passer les cols alpins), comme les bovins du Norique et de la

23 Kaenel 1982, p. 145.

24 Buchi 1971, p. 545.

25 Cipriano-Carre 1987, p. 484 et 1989, p. 92-99 ; Baldicci 1969, p. 9-10.

Figure 6 - Carte des voies de communications commerciales vers le nord de l'Europe.

Gaule[26] et les chevaux, également du Norique[27]. En outre, venaient des régions danubiennes des matériaux bruts comme les métaux ou les peaux. Bien entendu, la liste des exportations et des importations ne s'arrête pas là et on aura acheté et vendu toutes sortes de choses ; ici, la fantaisie a tout loisir de s'exprimer : à titre indicatif, je rappelle l'hypothèse originale d'Höckmann qui pense que l'on faisait commerce des cheveux blonds provenant de jeunes filles nordiques, pour fabriquer des perruques à Rome[28].

CONCLUSION

Pour l'étude de la commercialisation de la céramique à vernis noir de la vallée du Pô, je pense important de considérer la possibilité d'un commerce essentiellement par voie terrestre grâce aux *mercatores* de la vallée du Pô qui passaient les Alpes. Leur activité existait déjà bien avant l'arrivée officielle d'Auguste et elle a eu une grande importance, même au sens politique. L'annexion du territoire alpin à l'empire d'Auguste s'explique aussi par la nécessité de disposer de routes libres et pratiques, condition indispensable pour maintenir les contacts avec l'armée engagée en Germanie. Dans cette optique, je n'exclus donc pas que l'on pourrait trouver, même sporadiquement, le long des routes, des noyaux de matériaux purement originaires de la vallée du Pô au-delà des Alpes[29].

---

26 Uggeri 1987, p. 318 ; Šašel 1989, p. 214.

27 Piccottini 1987, p. 295.

28 Höckmann 1988, p. 126.

29 Je remercie de tout mon cœur Madame le Professeur Giovanna Montanari pour ses conseils, le Docteur Gianluca Botazzi et Véronique Curreno Ksouri pour leur généreuse aide.

BIBLIOGRAPHIE

Agnesotti 1984 : L. AGNESOTTI, L'insediamento nel Viadanese sulla base dei dati archeologici, dans *Misurare la terra : centuriazione e coloni nel mondo romanno. Il cas mantovano*, Modena, 1984, p. 116-134.

Arslan 1978 : E. ARSLAN, I Celti in Transpadana nel II e I sec., dans *I Galli e l'Italia*, Roma, 1978, p. 81-84.

Baldacci 1969 : P. BALDACCI, Alcuni aspetti dei commerci nei territori cisalpini, dans *Centro studi e documentazione sull'Italia romana*, Atti I, 1967-68, p. 7-50.

Baldoni 1979 : D. BALDONI, Ceramica a vernice nera rinvenuta a Riccione conservata nel locale Antiquarium, dans *Rivista Studi Liguri*, XLV, 1979, p. 103-120.

Baldoni 1986 : D. BALDONI, Materiali di scavo : gli strati della fase republicana, appendice dans J. ORTALLI (dir.), *Il teatro romano di Bologna*, Bologna, 1986, p. 121-156.

Bergamini 1973 : M. BERGAMINI, *La ceramica romana*, Quaderni degli studi romagnoli, 8, Faenza, 1973.

Bermond Monatanari 1987 : G. BERMOND MONTANARI, La ceramica a vernice nera a Ravenna, dans *Studi lunensi e prospettive sull'Occidente romano*, Atti del convegno, Lerici, 1985, p. 555-566.

Bermond Monatanari 1990 : G. BERMOND MONTANARI, L'impianto urbano e i monumenti, dans *Storia di Ravenna. I. L'evo antico*, Ravenna, 1990.

Blason Scarel 1989 : S. BLASON SCAREL, M. Secundius Genialis : un commerciante di Colonia ad Aquileia, dans *Alsa, Rivista storica della Bassa Friulana Orientale*, 2, 1989, p. 33-41.

Bottazzi 1990 : G. BOTTAZZI *et al.*, *Carta archeologica della provincia di R. Emilia*, Poviglio, 1990.

Brecciaroli Taborelli 1988 : L. BRECCIAROLI TABORELLI, *La ceramica a vernice nera da Eporedia (Ivrea)*, Cuorgne (To), 1988.

Buchi 1971 : E. BUCHI, Banchi di anfore romane a Verona. Note sui commerci cisalpini, dans *Il territorio veronese in eta' romana*, Atti del convegno, Verona, 1971.

Calbi 1978 : A. CALBI, Note conclusive in "Gente emiliana nell'antichita. Testimonianze tra reno e Danubio", dans *Acta Germanica*, II, 1978, p. 107-120.

Calzorali 1990 : M. CALZOLARI, La navigazione interna in Emilia Romagna tra l'VIII et il XIII sec., dans *Vie di commercio in Emilia Romagna, Marche*, Cinisielli Balsamo (Mi), 1990, p. 155-124.

Cavallaro 1981 : A. M. CAVALLARO, Romani e Salassi. Dall'intervento di Appio Claudio (143 a. C.) alla fondazione di Augusta Praetoria (25 a. C.), dans *Archeologia in Valle d'Aosta*, Saint-Pierre, 1981, p. 61-62.

Chevallier 1982 : R. CHEVALLIER, *Römische Provence*, Zürich-Freiburg, 1982.

Chur 1986 : A. HOCHULI GYSEL, A. SIEGFRIED WEISS, E. RUOFF, V. SCHALTEUBRAND, *Chur in römischre Zeit*, Bd. 1, Basel, 1986.

Cipriano-Carre 1987 : M. CIPRIANO, M.-B. CARRE, Note sulle anfore conservate al museo di Aquileia, dans *Vita sociale, artistica e commerciale di Aquileia romana, Antichita' Altoadriatiche*, XXIX, Udine, 1987.

Cipriano-Carre 1990 : M. CIPRIANO, M.-B. CARRE, Production et typologie des amphores sur la côte adriatique de l'Italie, dans *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche*, Rome, 1989, p. 67-104.

Ciurletti 1985 : G. CIURLETTI, Il trentino-Alto Adige in eta' romana, dans *Aquileia nelle "Venetia et Histria", Antichita' Altoadriatiche*, XVII, 1985, p. 375-406.

Cornelio Cassai 1988 : C. CORNELIO CASSAI, I materiali dell'eta' romana, dans *Bondeno e il suo territorio dalle origini al rinascimento*, Casalecchio di Reno (Bo), 1988, p. 183-242.

Dallemulle 1975 : U. DALLEMULLE, Corredi tombali da Adria di I sec. d. C., dans *Archeologia Classica*, 2, 1975, p. 267-300.

Demetz 1982 : S. DEMETZ, Rom und die Räter, Ein Resümee aus archäologischer Sicht, dans *Die Räter/I Reti*, Bolzano, 1992, p. 631-653.

Denti 1991 : M. DENTI, *I Romani a nord del Po*, Milano, 1991.

Donati 1979 : P. DONATI, *Locarno, la necropoli romana di Solduno*, Bellinzona, 1979.

Fasano 1992 : M. FASANO, Ceramica a vernice nera dalla villa rustica di Pavia di Udine, dans *Aquileia Nostra*, LXI (1990), 1992, col. 106-124.

Fasano 1992a : M. FASANO, Indice bibliografico della ceramica a vernice nera nel Friuli Venezia Giula, dans *Aquileia Nostra*, LXI (1990), col. 153-160.

Fellmann 1990 : R. FELLMANN, Le strade romane attraverso il massiccio alpino della Svizzera, dans *La Venetia nell'area padano-danubiana*, Padova, 1990, p. 369-376.

Fiorentini 1963 : G. FIORENTINI, Prime osservazioni sulla ceramica campana delle Valle del Po, dans *Rivista di Studi Liguri*, XXIX, p. 7-52.

Fortunati Zuccala 1979 : M. FORTUNATI ZUCCALA, Gropello Cairoli (Pavia. La necropoli romana, dans *Notizie dagli scavi*, serie VIII, XXXIII, p. 5-88.

Frontini 1985 : P. FRONTINI, *La ceramica a vernice nera nei contesti tombali della Lombardia*, Como, 1985.

Frontini 1986 : P. FRONTINI, La ceramica a vernice nera, dans *Studi archeologici*, 5, Bergamo, 1986, p. 285-333.

Frontini 1991 : P. FRONTINI, La ceramica a vernice nera, dans *Scavi MM3*, 3/1, Milano, 1991, p. 23-40.

Giordani 1988 : N. GIORDANI, Ceramica a vernice nera, dans *Modena dalle origini all'anno mille*, II, Modena, 1988, p. 34-40.

Giordani 1990 : N. GIORDANI, Documenti sull'attivita' di produzione e scambio nelle prime fasi della romanizzazione dell'ager mutinensis, dans *Etudes Celtiques*, XXVI, p. 131-162.

Graue 1974 : J. GRAUE, *Die Gräberfelder von Ornavasso*, Hamburger Beiträge zur Archäolgie, Beiheft 1, Hambourg, 1974.

Guida 1961-62 : GUIDA, La ceramica "campana" ad Aquileia, dans *Aquileia Nostra*, XXXII-XXXIII, p. 14-26.

Höckmann 1988 : O. HÖCKMANN, *La navigazione nel mondo antico*, Milano, 1988.

Kaenel 1982 : G. KAENEL, Saint-Triphon (Ollon, Vaud). Frontière de la civilisation alpine à la fin de la Tène (Ier s. av. .-C.), dans *Bulletin d'Etudes Préhistoriques alpines*, XII, 1982, p. 141-154.

Laroche 1988 : C. LAROCHE, Aoste (Isère) : un centre de production de céramiques (fin du Ier s. av. J.-C.-fin du Ier s. apr. J.-C.). Fouilles récentes (1983-84), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 20 (1987), 1988, p. 281-348.

Lavizzari Pedrazzini 1985 : M. P. LAVIZZARI PEDRAZZINI, Il materiale fittile nei corredi funerari angeresi, dans *Angera romana, scavi nella necropoli 1970-79*, Spoleto, 1985, p. 329-387.

Lavizzari Pedrazzini 1987 : M. P. LAVIZZARI PEDRAZZINI, *Ceramica romana di tradizione ellenistica in Italia settentrionale. Il vasellame "tipo Aco"*, Firenze, 1987.

Lunz 1990 : R. LUNZ, *Ur- und Frühgeschichte des Eppaner Raumes*, Eppan, 1990.

Lunz 1991 : R. LUNZ, Vorgechichtliche Siedlungsspuren im Bozner Talkessel, dans *Bolzano dalle origini alla distruzione delle mura*, Bolzano, 1991, p. 39-68.

Macchioro 1988 : S. MACCHIORO, Recenti scavi a Modena, dans *Modena dalle origini all'anno mille*, I, Modena, 1988, p. 426-449.

Maioli 1972 : M. G. MAIOLI, Ceramica della villa romana di Russi, dans *Problemi della ceramica romana di Ravenna, della valle padana e dell'Alto Adriatico*, Bologna, 1972, p. 81-93.

Mansuelli 1973 : G. A. MANSUELLI, Il problema delle relazioni culturali tra Cisalpina e Gallie, dans *La Gallia romana*, Atti del convegno, Academia Nazionale dei Lincei, CCCLXX, 158, 1973, p. 17-36.

Mazzeo Saracino 1977 : L. MAZZEO SARACINO, Russi (Ravenna). Campagna di scavo 1971, dans *Notizie degli scavi di Antichita'*, serie VIII, XXXI, 1977, p. 5-156.

Mazzeo Saracino 1985 : L. MAZZEO SARACINO,Terra Sigillata Norditalica, dans *Enciclopedia dell'Arte Antica, Atlante delle forme ceramiche*, II, 1985.

Mazzeo Saracino 1987 : L. MAZZEO SARACINO, *Ceramica fine da mensa di eta' romana nel museo di Cattolica*, Quaderni dell'Antiquarium comunale di Cattolica, cattolica, 1987.

Michelini 1988 : C. MICHELINI, Il territorio di Savignano sul Panaro in eta' romana : le testimonianze ottocentesche e i materiali, dans *Modena dalle origini all'anno mille*, I, Modena, 1988, p. 534-546.

Mollo Mezzena 1982 : R. MOLLO MEZZENA, Augusta Praetoria. Aggiornamento sulle conoscenze archeologiche della citta' e del suo territorio, dans *Rivista di Studi liguri*, XLI-XLII, 1-4 (1975-76), 1982, p. 147 et suiv.

Morel 1980 : J.-P. MOREL, La céramique campanienne : acquis et problèmes, dans *Céramiques hellénistiques et romaines*, I, *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, I, 36, 1980.

Morel 1981 : J.-P. MOREL, La produzione della ceramica campana : aspetti economici e sociali, dans A. GIARDINA, A. SCHIAVONE, (dir.),*Merci, mercati e scambi nel Mediterraneo*, II, Roma-Bari, 1981, p. 81-97.

Nissen 1883 : H. NISSEN : *Italische Landeskunde*, I, Berlin, 1883.

Novak 1981 : V. NOVAK, Vasellame fine da mensa dallo scavo della basilica civile, dans *La Basilica forense di Aquileia*, 1981, col. 97-130.

Paunier 1981 : D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève*, Genève-Paris, 1981.

Piana Agostinetti 1969 : P. PIANA AGOSTINETTI, La ceramica campana della necropoli di S. Bernardo di Ornavasso, dans *Rivista di Studi Liguri*, XXXV, 1969, p. 122-142.

Piccottini 1987 : G. PICCOTTINI, Scambi commerciali tra l'Italia e il Norico, dans *Vita sociale, artistica e commerciale di Aquileia romana, Antichita' Altoadriatiche*, XXIX, Udine, 1987, p. 291-304.

Reggio 1991 : AAVV, *Quaderni di archeologia reggiana*, 5 (1990), Reggio Emilia, 1991.

Retratto 1986 : M. DE MIN, S. BONOMI, M. D'ABRUZZO, Adria, localita' Retratto. Lo scarico di ceramica di eta' romana, dans *L'antico Polesine*, catalogo delle esposizioni di Adria e Rovigo, Padova, 1986, p. 211-235.

Riccioni 1972 : G. RICCIONI, Classificazione preliminare di un gruppo di ceramiche a vernice nera di Ariminum, dans *Problemi della ceramica romana di ravenna, della Valle Padana e dell'Alto Adriatico*, Bologna, 1972, p. 229-241.

Righini 1970 : V. RIGHINI, *Lineamenti di storia economica della Gallia cisalpina : la produttivita' fittile in eta' republicana*, collection Latomus, 119, 1970.

Righini 1972 : V. RIGHINI, Uno scarico di ceramica a vernice nera a Faenza, dans *Problemi della ceramica romana di Ravenna, della Valle Padana e dell'Alto Adriatico*, Bologna, 1972, p. 241-244.

Šašel 1989 : J. ŠAŠEL, La montagna romana : problemi e metodi della ricerca, dans *Sestinum, comunita' antiche dell'Appennino tra Etruria e Adriatico*, Atti del convegno, Rimini, 1989, p. 211-218.

Schindler 1967 : M. SCHINDLER, *Die "Schwarze Sigillata" des Magdalensberges*, Klagenfurt, 1967.

Sena Chiesa 1985 : G. SENA CHIESA, *Angera romana, scavi nella necropoli 1970-1979*, Roma, 1985.

Strazulla Rusconi 1979 : M. J. STRAZULLA RUSCONI, Scavo di una villa rustica a Joannis (Udine), dans *Aquileia Nostra*, L, col. 1-120.

Tamassia 1970 : A. M. TAMASSIA, Mantova, scavi in piazza Paradiso, dans *Notizie degli Scavi*, serie VIII, XXIV, 1-12, p. 5-35.

Toniolo 1986 : A. TONIOLO, Ceramica a vernice nera con marchio di fabbrica di Adria, dans *Aquileia Nostra*, LVII, p. 810-823.

Tozzi 1987 : P. TOZZI, L'Italia settentrionale di Strabone, dans G. MADDOLI (dir.), *Strabone e l'Italia antica, incontri perugini di storia della storiografia antica e sul mondo antico*, 1987, p. 24-43.

Uggeri 1987 : G. UGERRI, La navigazione interna della Cisalpina in eta' romana, dans *Vita sociale, artistica e commerciale di Aquileia romana, Antichita' Altoadriatiche*, XXIX, II, Udine, 1987, p. 305-354.

Vannacci Lunazzi 1978 : G. VANNACCI LUNAZZI, *La necropoli di Valeggio*, Vigevano, 1978.

Vannacci Lunazzi 1986-87 : G. VANNACCI LUNAZZI, La necropoli romana di Ottobiano, dans *Rivista archeologica dell'antica provincia e diocesi di Como*, 168-169, p. 47-104.

Visintini 1990 : M. VISINTINI, Il materiale archeologico proveniente dagli scavi, dans *Iulium Carnicum*, Udine, 1990, p. 46-72.

Zanarini 1990 : M. ZANARINI, La continuita' delle vie fluviali : il Po, dans *Vie di commercio in Emilia Romagna, Marche*, Cinisiello Balsamo (Mi), 1990, p. 101-114.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : P. THOLLARD

***Bernard HOFMANN** : Sur la carte des voies de communication que vous avez présentée, je pense qu'il fallait indiquer la voie maritime par Marseille avec l'axe Rhône-Saône et Rhin qui desservait les garnisons romaines, au cours de la deuxième moitié du I^er^ s. av. n.è.*

***Laura ALLAVENA** : J'ai pris cette voie en considération, simplement pour justifier la différence de matériels trouvés ; par exemple, à Neufchâtel et, d'autre part, dans le canton de Vaud, il y avait deux débouchés de voies très proches, mais d'un côté on trouve du matériel campanien et, de l'autre, de la céramique du nord de l'Italie. Sur des sites très proches, on a deux types de matériels complètement différents. Pour le reste, bien sûr, c'est une autre question.*

***B. HOFMANN** : Oui, mais les itinéraires n'étaient pas complets ; vous avez fait votre itinéraire en fonction de votre démonstration.*

***Laura ALLAVENA** : Bien sûr.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Anne BOCQUET[1]
Dominique LADURON[2]
Fabienne VILVORDER[3]

CARTE D'IDENTITÉ PHYSICO-CHIMIQUE DES CÉRAMIQUES FINES ENGOBÉES PRODUITES DANS LES ATELIERS DE COLOGNE ET DE TRÈVES

La diversité technique des céramiques fines engobées découvertes sur les sites de consommation et nécropoles de Gaule du Nord, évoquée dans des travaux antérieurs (Bocquet *et al.* 1991), nécessite une meilleure approche de leurs centres de production. Dans un premier temps, cette approche s'adresse aux ateliers connus, de façon à en étudier la production et à établir la carte d'identité de la céramique fabriquée dans ceux-ci. La démarche porte sur la typologie, la chronologie, la technologie et la physico-chimie.

Les deux premiers centres de production choisis sont les ateliers de la Rudolfplatz à Cologne et les ateliers de la Pacelli-Ufer à Trèves dont nous présentons ici la carte d'identité physico-chimique.

Le matériel des ateliers de Cologne a été limité à cinquante-deux tessons (Col 1 à 52). Il a été choisi dans les collections des réserves du Römisch-Germanisches Museum de Cologne. L'échantillonnage des ateliers de Trèves compte trente-sept tessons (Tre 56 à 92) sélectionnés parmi le matériel des fouilles effectuées en 1983 et déposés au Rheinisches Landesmuseum de Trèves[4].

I. LES PRODUCTIONS DE COLOGNE

1. Les ateliers de la Rudolfplatz.

Après l'accession de Cologne au rang de colonie, la production de céramique s'est concentrée essentiellement à l'ouest des murs d'enceinte de la ville, à proximité de l'actuelle Rudolfplatz (Schauerte 1987).

L'implantation de ce vaste complexe artisanal, à situer entre 60 et 80 apr. J.-C., a été déterminée par la proximité de l'aqueduc du Vorgebirge et par les gisements d'argile pure de la région de Frechen (Hancock 1984). Dans le cadre du commerce intérieur, les ateliers étaient reliés au *forum* par le *decumanus*. Quant au commerce extérieur, l'accès direct à la chaussée qui reliait Cologne à Bavay favorisait les exportations vers la *Gallia Belgica*.

Ces principaux facteurs influenceront, dans le courant du IIe s., la croissance des industries céramiques de la Rudolfplatz, au détriment des ateliers du nord et du sud de la ville. L'abandon de ces ateliers prospères se situera dès les premières décennies du IIIe s. (Schauerte 1987, p. 29).

Suite aux découvertes archéologiques qui se sont échelonnées sur plus d'un siècle, un minimum de neuf ateliers distincts ont pu être localisés et datés dans le périmètre des 27 secteurs de fouilles (Schauerte 1987, p. 30 et suiv.)(Fig. 1).

Les neuf ateliers ou quartiers de potiers ainsi inventoriés sont les résultats d'observations archéologiques en milieu urbain. L'approche de leur organisation n'est donc pas aisée et l'on a estimé à 90 le nombre total de fours ayant fonctionné dans ces neuf quartiers, entre le milieu du Ier s. et le début du IIIe s. Le nombre potentiel d'ateliers peut lui-même être doublé si l'on prend en considération l'espace non fouillé.

L'inventaire des productions céramiques est varié : céramique engobée, céramique dorée, céramique

---

1 Université Catholique de Louvain, Laboratoire de Géologie et Minéralogie, Place L. Pasteur, 3, B 1348 Louvain-la-Neuve.

2 Université Catholique de Louvain, Laboratoire de Géologie et Minéralogie, Place L. Pasteur, 3, B 1348 Louvain-la-Neuve.

3 Université Catholique de Louvain, Centre de Recherche d'Archéologie Nationale, Place B. Pascal, 1, B 1348, Louvain-la-Neuve.
"Le texte qui suit présente des résultats de recherche du Programme Pôles d'attraction interuniversitaires, mis en œuvre à l'initiative du Service de Programmation de la Politique Scientifique".

4 Nous remercions particulièrement le Dr. M. Riedel du Römisch-Germanisches Museum de Cologne et le Dr. H. Cüppers, Directeur du Rheinisches Landesmuseum de Trèves de nous avoir permis d'analyser le matériel sélectionné.

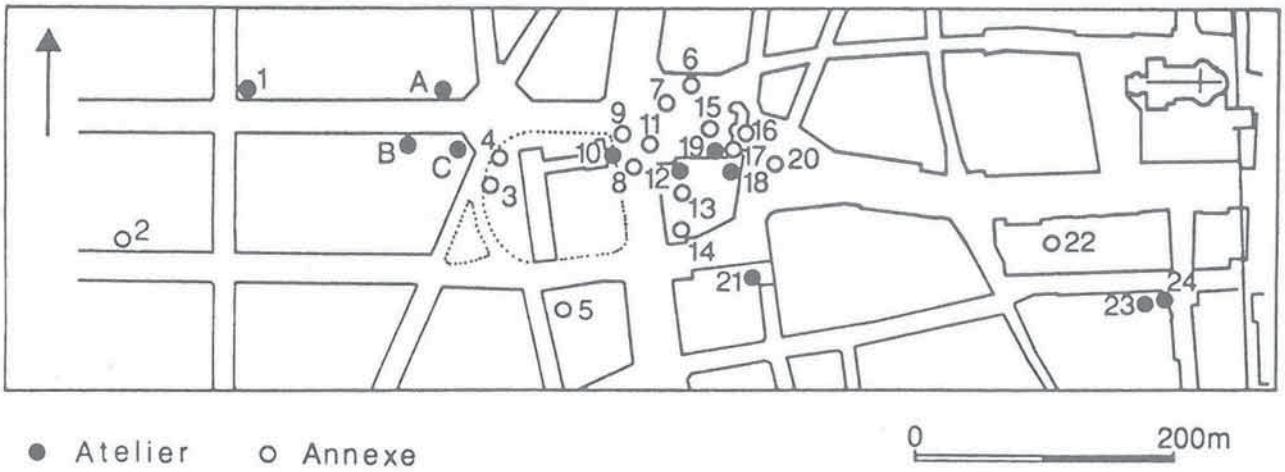

Figure 1 - Cologne, Rudolfplatz : plan général des ateliers de potiers (d'après Schauerte 1987, fig. 2).

ATELIERS (secteurs)	FOURS (nombre)	ANNEXES (secteurs)	DATATIONS
VINDEX **A**	5	4	IIa
SERVANDVS **B**	ind.	4	IIc
ALFIVS **C**	ind.		Id-IIa
1	1		IId
10	2-3	9	IIA-IIc
12	1	13-14	IIB-IIc?
18-19	2-3	15-16,17 ?	IIB et IId
21	2	14	IId-IIIa
23-24	11		IB-IIA

commune, cruches, mortiers et *dolia*. Une grande partie de la production était réservée à la fabrication de lampes et de terres cuites : divinités romaines ou indigènes, figurines humaines ou animales, de médaillons d'appliques et de masques de théâtre.

2. La production de céramique engobée.

Notre étude sur la céramique engobée porte sur la production de cinq ateliers (secteurs de fouilles 10-12-18-21 et 24) et de deux secteurs non attribuables à un atelier (secteurs 2 et 8).

a. Typologie.

Les échantillons sont représentatifs des principaux types de céramiques engobées diffusées dans le courant de la seconde moitié du I^er^ s. jusqu'au début du III^e^ s. Il s'agit des formes Hofheim 25/26, Hees 2, Hees 3, Niederbieber 32 et Niederbieber 40.

- *Hofheim 25/26* :
Gobelet à panse globulaire, à épaule haute et arrondie et à lèvre éversée vers l'extérieur. La panse est recouverte de projections de sable (décor sablé)(Col 18-21 ; 26-27 ; 33-36) (Fig. 2, n° 1) ou porte un décor à la barbotine : décor en écailles (Col 22-25)(Fig. 2, n° 2), floral (Col 30-32)(Fig. 2, n° 3) ou figuration d'un visage humain (Col 29)(Fig. 2, n° 4).

- *Hees 2* :
Gobelet à bord en corniche caractérisé par une lèvre profilée soulignée par un sillon. Bien que ce gobelet ait dominé la production de vaisselle engobée durant le IIe s., nous avons été limités quant au nombre d'échantillons, car ce type est peu représenté dans les collections des céramiques engobées sortant directement des ateliers de la Rudolfplatz. Les tessons étudiés ont un décor sablé (Col 49-50 ; 51-52)(Fig. 2, n° 5) ou un décor animalier à la barbotine (scène de chasse) (Col 37 et 43)(Fig. 2, n° 6).

- *Hees 3* :
Gobelet tronconique à lèvre droite sans inflexion. Les exemplaires étudiés portent un décor de bandes de guillochis (Col 11-13 ; 14-16 ; 40 ; 42)(Fig. 2, n° 7). Un tesson se caractérise par un épaississement du bord et un large diamètre d'ouverture (Col 41)(Fig. 2, n° 8).

- *Niederbieber 32* :
Gobelet à panse globulaire, à col court et à lèvre évasée (Col 38-39 ; 47-48). Panse avec un décor de guillochis (Col 17 ; 45-46)(Fig. 2, n° 9).

- *Niederbieber 40* :
Assiette avec lèvre recourbée vers l'intérieur (Col 1-10 ; 44)(Fig. 2, n° 10).

b. Pâte et engobe.

La couleur blanche de la pâte caractérise la production des céramiques engobées de Cologne. Cette céramique est recouverte d'un engobe brun foncé à noir sur les deux faces. L'engobe offre un aspect généralement mat, mais il peut présenter un aspect luisant, voire métallescent.

Les céramiques du type Hofheim 25/26 présentent une pâte plus jaunâtre ou orangée. L'engobe a tendance à être de couleur orange à orange-brun mat.

c. Chronologie.

Une étude succincte sur les céramiques engobées des ateliers de la Rudolfplatz a été réalisée par W. Binsfeld (1964). L'auteur a établi un tableau des formes et des décors et a constaté certaines associations typologiques :
- les gobelets du type Hofheim 25/26 sont uniquement associés aux gobelets du type *Hees 2* ;
- les urnes à visage n'apparaissent jamais aux côtés des gobelets à décor guilloché ou à scènes de chasse ;
- les gobelets à scènes de chasse sont souvent associés aux gobelets à décor guilloché ;
- les gobelets à scènes de chasse ne sont jamais

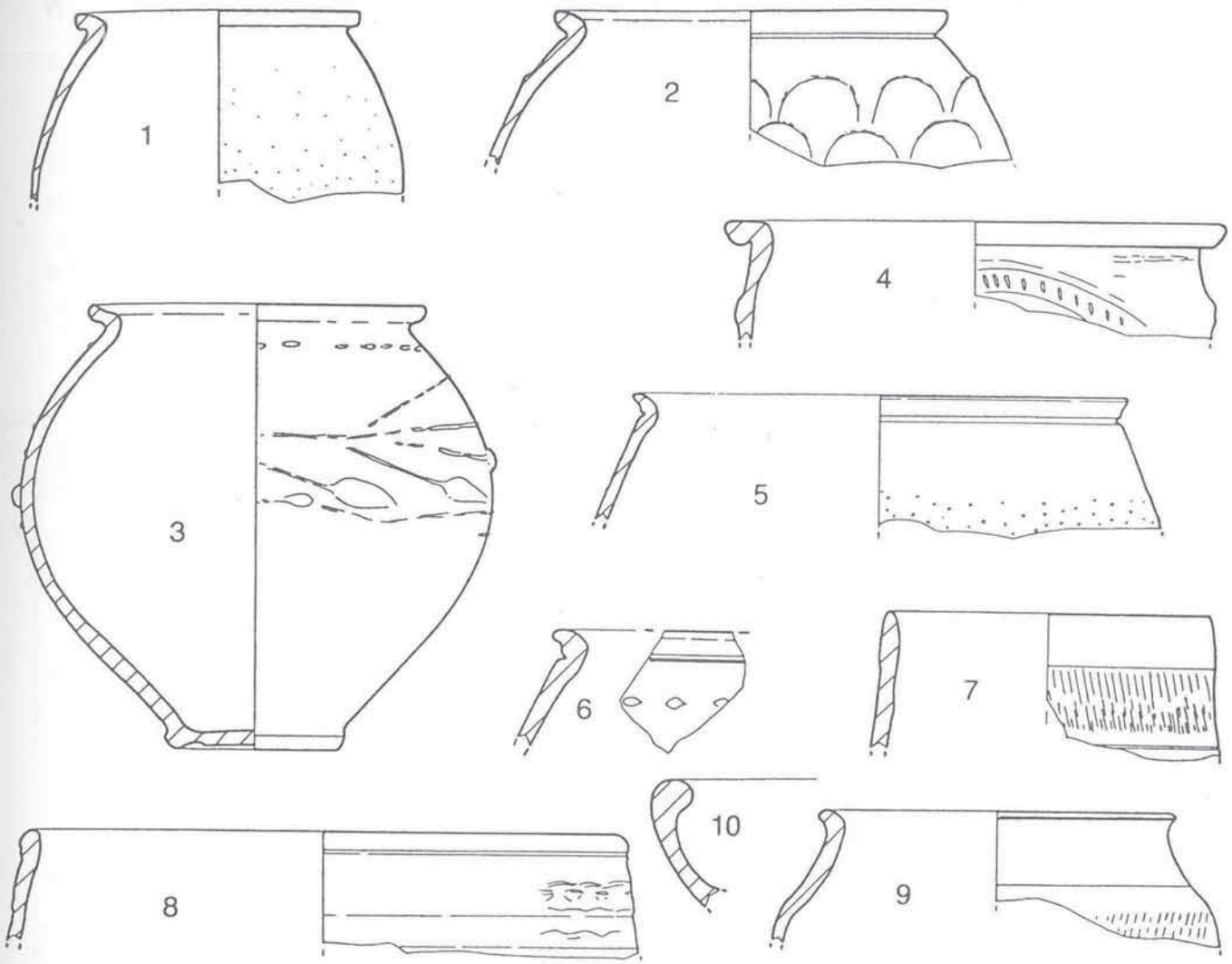

Figure 2 - Cologne, Rudolfplatz : céramiques engobées (Ech. 1/3).

associés aux gobelets à décor en écaille ou de feuillage et rarement aux gobelets à décor sablé.

G. Schauerte (1987) entrevoit une évolution typologique dans la forme du bord des gobelets à bord éversé du type Hofheim 25/26 (Hees 1) aux gobelets à bord en corniche du type Hees 2. L'apparition d'un sillon sur la lèvre épaissie et éversée des gobelets du type Hofheim 25/26 marquerait cette transition.

II. LES PRODUCTIONS DE TRÈVES

1. Les ateliers de la Pacelli-Ufer.

Les grands ateliers de potiers de Trèves sont situés au sud de la ville, en bordure de la Moselle. L'abondance des matières premières et la proximité des grands axes de communication favoriseront le développement de la production céramique depuis le I^er^ s. jusqu'à la fin du IV^e^ s.

La zone définie par les ateliers de potiers s'étend sur une longueur de 400 m pour une largeur maximum de 200 m. Elle fut divisée en deux lors de l'édification de l'enceinte de la ville, vers 180 apr. J.-C. Les activités de production se poursuivront aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs (Binsfeld 1977).

L'activité artisanale *intra muros* nous est connue par un abondant matériel céramique provenant d'une fosse-dépotoir datée de 260 apr. J.-C. et étudié en 1920 (Loeschcke 1921). De 1933 à 1936, d'importantes fouilles se sont déroulées à la Pacelli-Ufer, dans le secteur *extra muros* (Loeschcke 1934 et 1936). Dans le même secteur, en 1983, des fouilles de sauvetage du Landesmuseum de Trèves mettent en évidence quinze nouveaux fours et bâtiments (TKB 1984).

Le nombre total de fours ayant fonctionné est estimé à 500, pour une production très variée. Au I^er^ s., les ateliers fabriquent de la céramique gallo-belge. Au II^e^ s., vers 130, se développe la production de terre sigillée. Celle de la céramique engobée débute également au II^e^ s. pour connaître une apogée au III^e^ s. Si la production de terre sigillée se termine en 275, celle de céramique engobée, tout en perdant de sa qualité, se poursuivra jusqu'au milieu du IV^e^ s. Les ateliers de Trèves ont également produit des terres cuites et des lampes (Binsfeld 1977).

2. La production de céramique engobée.

a. Typologie.

Seuls des fragments de panse de céramique engobée provenant des fouilles de 1983 ont pu être sélectionnés pour les analyses physico-chimiques. Notre typologie est limitée aux types Hees 2 et Niederbieber 33.

- *Hees 2* :
Gobelet à bord en corniche (cf. *supra*). La majorité des tessons ont un décor sablé (Tre 70 à 75 ; Tre 88 à 90) ou portent un décor de guillochis (Tre 91-92).

- *Niederbieber 33* :
Gobelet globulaire à col tronconique et lèvre ourlée. Ce gobelet type de la production des céramiques engobées du III[e] s. offre de nombreuses variantes au niveau du gabarit et du décor (Symonds, à paraître). Pour faciliter notre étude, nous avons établi notre propre typologie avec ses divers sous-types[5] (Fig. 3).

Forme 1 :
1.0. gobelet à col tronconique élevé.
1.1. gobelet à panse lisse et bande de guillochis.
1.2.0. gobelet à dépressions.
1.2.1. gobelet à dépressions étirées.
1.2.2. gobelet à dépressions circulaires.
1.2.3. gobelet à dépressions oblongues.
1.3. gobelet à panse lisse et décor à la barbotine.
1.4.0. gobelet à dépressions et décor à la barbotine.
1.4.1. gobelet à dépressions étirées et décor à la barbotine.
1.4.2. gobelet à dépressions circulaires et décor à la barbotine.

Forme 2 :
2.0. gobelet à col tronconique court.
2.1. gobelet à panse lisse avec bande de guillochis.
2.2.0. gobelet à dépressions.
2.2.1. gobelet à dépressions étirées.
2.2.2. gobelet à dépressions circulaires.
2.2.3. gobelet à panse lisse et décor à la barbotine.

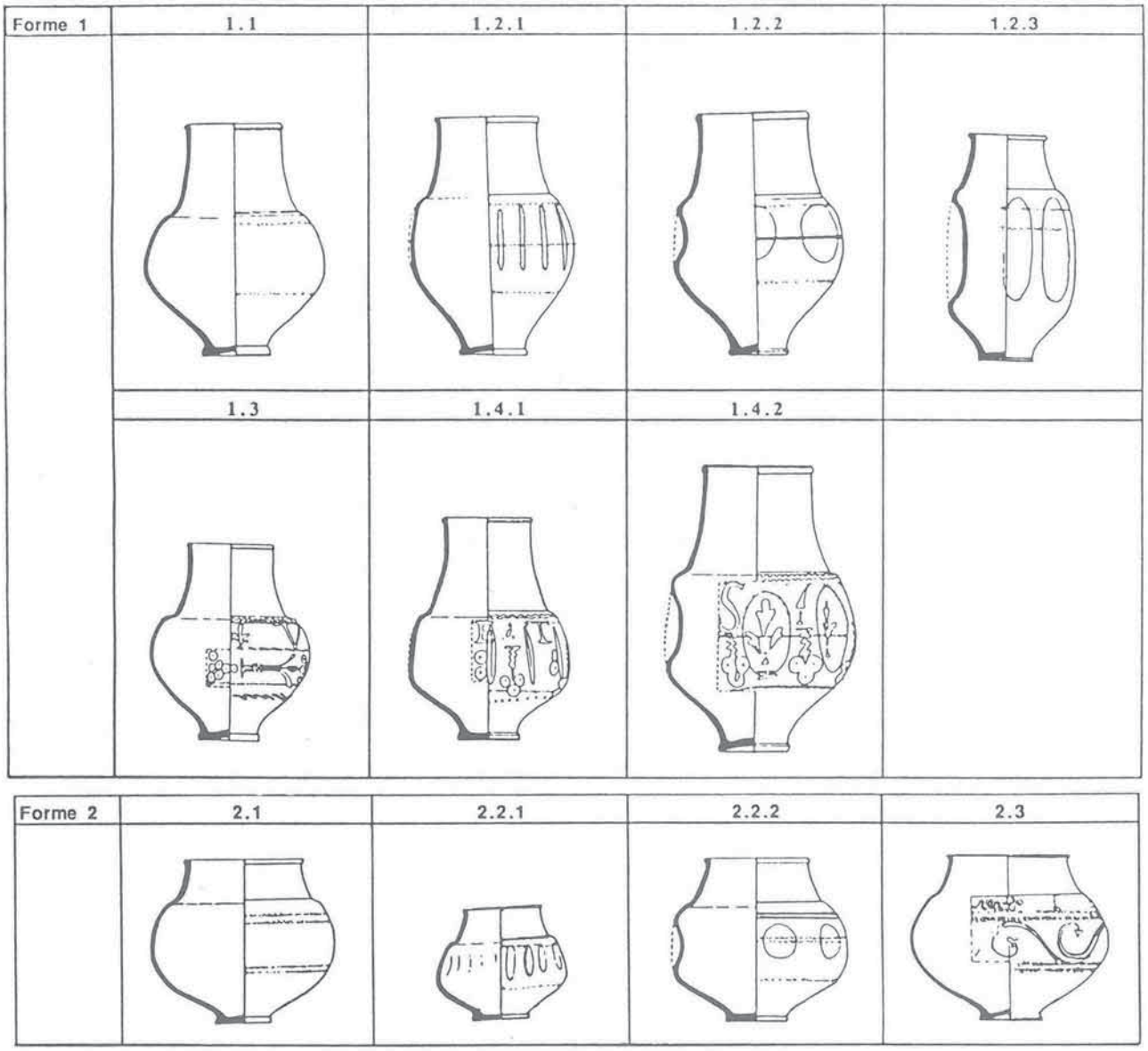

Figure 3 - Variation du type Niederbieber 33 (Ech. 1/4).

5 Les différents sous-types sont établis à partir des groupes 32 à 40 créés par R. Symonds (Symonds, à paraître).

b. Pâte et engobe.

Les céramiques engobées de Trèves ont une pâte rouge et un engobe brun foncé à noir. Les productions du III[e] s. se distinguent des productions antérieures par la finesse de la pâte et la qualité de l'engobe noir à reflet métallescent.

III. ÉTUDE PHYSICO-CHIMIQUE

La carte d'identité physico-chimique a été réalisée au moyen de quatre méthodes :

- le microscope pétrographique ;
- la diffraction-X ;
- la fluorescence-X ;
- la microsonde électronique.

Ces méthodes permettent respectivement :
- d'identifier les minéraux du dégraissant et de décrire la texture et la microstructure de la pâte ;
- de déterminer la composition minéralogique qui permet d'approcher la T et l'atmosphère de cuisson ;
- d'obtenir la composition chimique globale du corps de la céramique ;
- d'analyser le revêtement et la "fraction fine" de la pâte.

Des critères de discrimination peuvent être établis à partir de la carte d'identité des deux ateliers de production étudiés.

1. Observation pétrographique.

Sur base d'un échantillonnage d'environ quatorze lames minces, les céramiques de Cologne peuvent être caractérisées par un corps fin, poreux et de couleur brune. Celui-ci est composé essentiellement d'une matrice "argileuse" (fraction fine< 2 µm), de phyllites, de quartz (30-60 µm et < 10 µm) et parfois de lamelles de micas (100 µm). Il contient également un pigment fin, brunâtre (oxydes de fer) en densité variable suivant les échantillons. Ce pigment apparaît parfois sous forme de grains. La céramique contient aussi quelques inclusions (fragments de roche et/ou chamotte), souvent de forme arrondie et de couleur, de composition et de texture différentes du reste du corps. Les engobes de Cologne, dont l'épaisseur varie entre 12 et 30 µm, se distinguent par leur couleur très foncée (brunâtre). Dans deux échantillons (Col 34 et 43), l'engobe montre une couleur allant du brun clair (verdâtre) à l'intérieur, au brun foncé en surface.

Dans les treize lames minces étudiées, les céramiques de Trèves montrent une pâte plus foncée, très fine, phylliteuse, faiblement anisotrope et pigmentée d'oxydes de fer. Pour la plupart des échantillons, le dégraissant est constitué de grains de quartz (20-60 µm) en proportion moins élevée que dans les céramiques de Cologne, de quelques lamelles de micas et de grains souvent losangiques (environ 30 µm), à texture microgrenue, formés d'un cœur brunâtre aux limites floues et entourés d'une couronne blanche. Une analyse chimique par microsonde électronique d'un de ces grains a révélé la présence de CaO (24-30 %), MgO (10 %), SiO_2 (7-13 %), Al_2O_3 (4 %) et FeO (5-6 %), l'analyse clôturant souvent autour de 60 %. Il pourrait s'agir d'un carbonate magnésio-ferreux (ankérite ?) associé à un alumino-silicate. Dans certains échantillons, la pâte contient également des fragments de roches difficilement identifiables (composés de quartz, micas et oxyde de fer) et, en très faible quantité, des grains de feldspath parmi lesquels on peut reconnaître du plagioclase. Dans trois échantillons, la pâte très foncée (pigmentée) contient de nombreux et gros grains de quartz (40-100 µm) dont certains sont inéquants, avec le plus grand diamètre pouvant atteindre 400 µm. Ces céramiques sont revêtues d'un engobe verdâtre à rougeâtre, translucide, d'épaisseur variable (15 à 30 µm), avec, dans certains cas, une coloration plus foncée en surface.

Les observations faites sur les lames minces des céramiques de ces deux ateliers ne montrent pas de critères de discrimination suffisamment pertinents et reproductibles pour les utiliser de façon "absolue". Etant donné que la plupart des échantillons étudiés sont des rebuts de cuisson et ont peut-être subi des conditions de température et de cuisson différentes des céramiques recueillies sur les sites de consommation, on est en droit de se demander si les caractéristiques observées dans ces échantillons peuvent servir de référence. Toutefois, l'observation pétrographique apporte des éléments qu'il est possible de corréler avec les résultats des autres méthodes d'analyses.

2. Etude minéralogique.

Le cortège minéralogique des pâtes de Cologne et de Trèves a été établi sur les spectres de diffraction respectivement de deux (Col 1 et 30) et de sept tessons (Tre 56, 58, 67, 69, 70, 79 et 90).

Les céramiques de Cologne sont composées exclusivement de quartz, de feldspath (sanidine) et, en quantité minime, d'une phase amorphe. La pâte utilisée pour ces céramiques correspond à une pâte siliceuse, cuite en atmosphère réductrice et post-cuisson oxydante. La température de cuisson estimée est voisine de 800°C car aucune phase de haute température n'est apparue et il n'y a aucune trace de phase argileuse dans le spectre de diffraction (Maggetti 1982).

Les céramiques de Trèves sont également composées de quartz, de feldspath (sanidine) et d'une phase amorphe mais, dans ce cas, en quantité variable. Certaines comportent, en plus, de l'hématite et parfois un peu de spinelle et d'autres, de l'hématite, des traces d'illite 2M (Tre 56, 58, 67 et 69) et un minéral difficile à identifier. Celui-ci pourrait être un carbonate ou un silicate de Ca, Mg, Fe (sous forme de solution solide) ou un mélange des deux. Il s'agit très vraisemblablement des grains brunâtres à couronne blanche observés en lame mince. Ces grains sont de toute évidence des pseudomorphes de grains carbonatés, transformés lors de la cuisson. Ces tessons ont été cuits en atmosphère réductrice et post-cuisson oxydante. La présence d'illite 2M et l'absence de mullite témoignent d'une cuisson inférieure à 800° C (Maggetti 1982).

3. Composition chimique.

La composition chimique globale du corps[6] de la céramique a été établie par dosage de 10 éléments majeurs (SiO_2, TiO_2, Al_2O_3, Fe_2O_{3T}, MnO, MgO, CaO, K_2O, P_2O_5 sur perles au La et Na_2O sur pastilles) et de

	Déviation standard (RMS = Root means square)	Limite de détection en ppm (Potts, 1987, p. 280)
% poids oxydes		
SiO_2	1.96	1000
TiO_2	0.02	240
Al_2O_3	0.43	600
Fe_2O_3T	0.18	260
MnO	0.003	240
MgO	0.12	1200
CaO	0.14	140
Na_2O	0.138	1600
K_2O	0.07	140
P_2O_5	0.05	140
ppm		
Ni	1.15	6
Cu	1	6
Zn	2.35	9
Ga	0.8	6
Rb	2.35	3
Sr	2.1	3
Zr	6.6	6
Pb	1.1	6

Tableau 1 - Erreur sur les analyses.

8 éléments en traces (Ni, Cu, Zn, Ga, Rb, Sr, Zr et Pb sur pastilles) au moyen de la fluorescence-X[7].

Les analyses sont caractérisées par des erreurs absolues variables suivant l'élément, mais similaires quel que soit l'appareil de fluorescence-X utilisé[8]. Pour un intervalle de confiance de 96 %, l'erreur absolue (calculée par rapport aux standards) vaut deux fois la déviation standard (Tableau 1). L'erreur relative sera d'autant plus élevée que les teneurs présentes dans l'échantillon sont basses (CaO, K_2O et MgO). Celle-ci sera très élevée à proximité du seuil de détection (Na_2O).

a. Ateliers de Cologne.

Les céramiques de Cologne sont caractérisées en moyenne (Tableau 2) par une pâte très riche en SiO_2 (74 %) et pauvre en Fe_2O_3 (1,66 %), en CaO (< 0,5 %) et en K_2O (< 2 %). Le coefficient de variation (CV ou écart type relatif) est < 10% pour SiO_2 et Al_2O_3 et entre 10 et 20 % pour Fe_2O_3, K_2O, TiO_2, Rb, Zr et Sr. Il est plus élevé pour Na_2O, CaO et MgO et pour le reste des éléments en traces. Les céramiques de l'atelier de Cologne peuvent donc être représentées par une composition moyenne (Tableau 2) qui correspond bien à une pâte à grès (Maggetti 1992).

L'analyse de grappe en affinité moyenne non pondérée[9] (average linkage)(Fig. 4) confirme les faibles variations interéchantillons en montrant un groupe très homogène de céramiques dont les compositions sont voisines les unes des autres. Aucun regroupement typologique précis n'est observé, sauf peut-être, en début de grappe, pour 7 assiettes (Niederbieber 40) sur 11 et, en fin de grappe, pour 8 gobelets Hofheim 25-26 sur 17.

	Moyenne	Ecart type	CV (%)
n=52			
%			
SiO_2	74.00	4.24	5.7
TiO_2	1.23	0.11	8.9
Al_2O_3	17.35	2.89	16.6
Fe_2O_3T	1.66	0.26	15.7
MnO	0.01	0.01	52.8
MgO	0.71	0.38	52.7
CaO	0.31	0.08	26.8
Na_2O	0.17	0.06	39.2
K_2O	1.92	0.23	11.9
P_2O_5	0.02	0.03	220.0
$H2O^+$	0.93	0.17	18.8
total	98.33		
PPM			
Ni	33	11.70	35.8
Cu	25	6.85	27.9
Zn	70	17.53	25.0
Ga	21	4.86	23
Rb	113	13.95	12.4
Sr	94	16.62	18
Zr	363	42.99	12
Pb (*)	32	6.47	20.2

Tableau 2 - Composition moyenne des céramiques de Cologne (Fe_2O_3T exprime le fer total).
(*) La moyenne pour cet élément a été calculée sur 51 échantillons. En effet, un échantillon (Col 3) contient une teneur anormalement élevée en Pb (1521 ppm).

6 Pour réaliser les analyses du corps de la céramique, le revêtement a été enlevé au moyen d'une fraise.

7 La perle au La sur laquelle sont dosés les éléments majeurs est fabriquée à partir de 560 mg d'échantillons, 3 g de spectroflux 105 (47 % de tétraborate de lithium, 37 % de carbonate de lithium et 16 % d'oxyde de lanthane, La_2O_3) et 40 mg de nitrate d'ammonium (NH4 NO3). Les concentrations sont obtenues par simple régression linéaire (nombre de coups enregistrés en fonction de la concentration des standards extraits des tables de Govindaraju (1989)). Les standards ont été choisis de façon à encadrer le mieux possible la concentration inconnue. Les coefficients de correction de Norrish et Hutton (1969) ont été appliqués sur les concentrations ainsi calculées, de façon à réduire les pertubations de la relation entre l'intensité I du rayonnement X et la concentration, perturbations dues à l'effet inter-éléments ou effet de matrice. Les éléments en traces ont été dosés sur des pastilles faites de poudre compactée avec un liant (cellulose). Les concentrations inconnues sont obtenues par la méthode "Quisefit" (Vié Le Sage, Quisefit *et al.* 1979). Cette méthode repose sur la mesure de l'intensité du pic de diffusion de Compton.

8 Nous tenons vivement à remercier M. J. Naud du Laboratoire de Géologie et Minéralogie de l'Université Catholique de Louvain et M. A. Herbosch des Laboratoires associés de Géologie, Pétrologie et Géochronologie de l'Université Libre de Bruxelles pour l'utilisation de leur Fluorescence-X.

9 Pour plus d'informations sur l'analyse de grappe, voir Sneath 1957 ; Sokal et Michener 1958 ; Laffitte 1972 ; Dagnelies 1975 ; Picon 1984 et Mommsen *et al.* 1988. Le programme utilisé pour le traitement des données est SYSTAT (version 5, 1990).

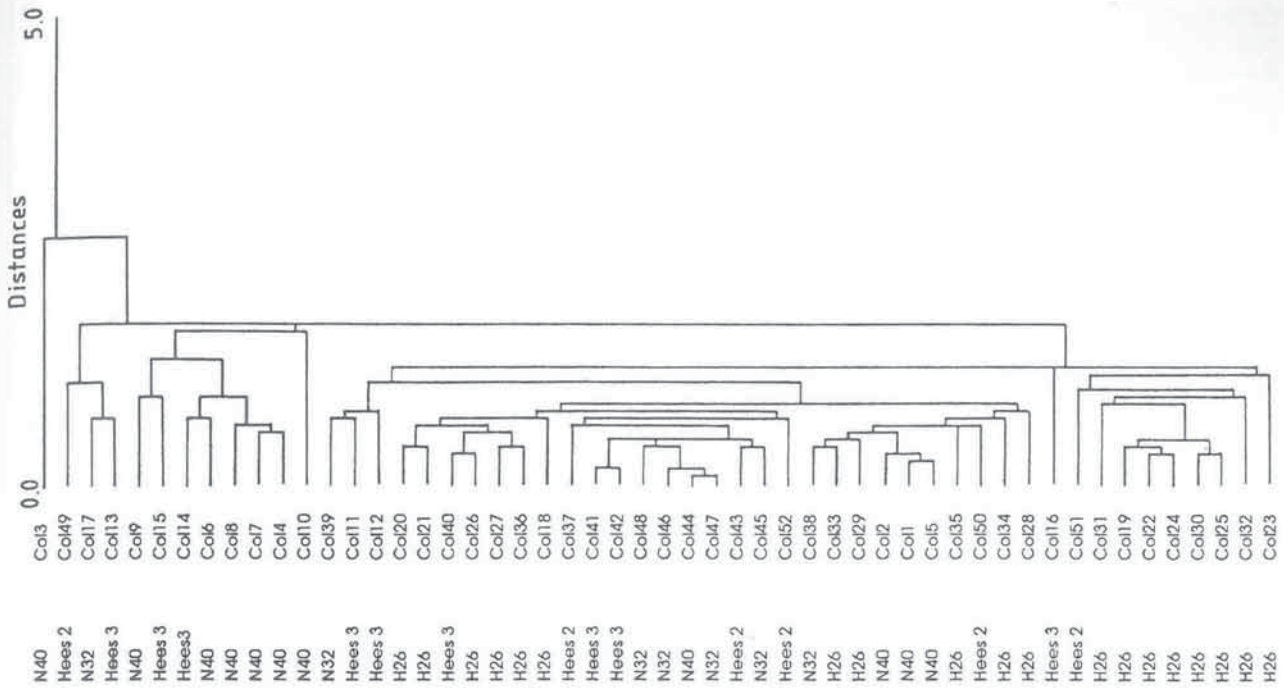

Figure 4 - Classification par analyse de grappe en affinité moyenne non pondérée (7 constituants majeurs et 8 constituants en traces) d'un lot de céramiques fines des ateliers de la Rudolfplatz de Cologne. La typologie de chaque échantillon a été ajoutée : N32 = Niederbieber 32, N40 = Niederbieber 40, H26 = Hofheim 25-26.

L'analyse de grappe (single linkage ou average linkage), sur les données brutes ou sur les données normalisées standardisées (en variables centrées réduites), donne les mêmes résultats.

La composition chimique des céramiques étudiées concorde avec celle obtenue par Hancock (1984) sur des céramiques de diverses époques (romaines, médiévales et modernes) fabriquées à Cologne et à Frechen (à environ 20 km à l'ouest de Cologne)(Tableau 3).

Pour les éléments considérés, la concentration est généralement plus faible dans les céramiques modernes que dans les céramiques romaines. La différence de concentration serait expliquée, d'après Hancock (1984), par un enrichissement en dégraissant (sable et impuretés) plus important dans l'argile moderne. Cet auteur conclut, au vu des analyses des éléments majeurs, des traces et des terres rares et sur base des diagrammes de corrélation, que les céramiques romaines de Cologne sont très probablement faites avec de l'argile de Frechen qui contenait moins de dégraissant (sable) que celle utilisée plus ou moins 1600 ans plus tard pour produire, par exemple, les "bearded man jugs" (cruche à décor d'homme barbu).

	"bearded man jugs" (F + C)	"bearded man jugs" (F)	Frechen I	Potter sherds	Roman sherds	Col 1-52
	16-19e S					
%						
Al_2O_3	17.1	16.50	16.03	16.62	18.83	17.36
K_2O	1.33	1.31	1.26	1.54	2.02	1.92
CaO	0.21	0.18	0.27	0.29	0.41	0.31
Fe_2O_3	0.94	0.80	1.17	1.03	1.71	1.66
ppm						
Ti	7540	7230	7090	7000	7790	7397
Ga	35	28	23	36	38	21
Rb	87	85	94	108	134	113
n	26	6	2	5	106	52

Tableau 3 - Comparaison pour certains éléments entre les résultats de Hancock (1984) et ceux de cette étude.
n = nombre d'échantillons analysés ;
F+C = Céramiques probablement faites à Cologne avec des argiles de Frechen ;
F = Céramiques de Frechen ;
Frechen I = "spacers" de Frechen ;
Potter sherds = tessons provenant d'un pot fait dans la vieille argile de Frechen ;
Roman sherds = céramiques romaines de Cologne.

Cette hypothèse d'Hancock (1984) devrait être vérifiée, notamment par l'analyse d'argiles de Frechen ainsi que d'autres types d'argiles prélevées aux environs de Cologne. En effet, rien n'exclut l'utilisation d'argile d'une provenance différente pour la fabrication des céramiques romaines.

b. Ateliers de Trèves.

Les ateliers de Trèves possèdent une production de céramiques dont la composition est beaucoup plus variable, principalement en CaO, MgO et K_2O (Tableau 4). Le coefficient de variation est en effet très élevé (30-60 %) pour ces éléments. Il se situe entre 20 et 35 % pour Cu, Zn, Zr et Pb. Ces céramiques se caractérisent, en moyenne, par une pâte plus riche en Fe_2O_3 (6,22 %) et en moyenne plus pauvre en SiO_2 (59,34 %) et TiO_2 (0,78 %) que la pâte des céramiques de Cologne. Le Fe_2O_3, en teneur élevée dans le corps de la céramique serait présent non seulement sous forme d'oxyde de fer mais peut-être aussi, vu la couleur très homogène des tessons, dans la structure minérale de l'argile (De Paepe, 1979 ; Viaene, 1990). La grande variation des teneurs en CaO (CV = 62 %) et MgO (CV = 53 %) est sans doute fonction des compositions minéralogiques variables du dégraissant.

Le traitement de ces résultats a été réalisé par deux types d'analyse de grappe, d'une part en affinité simple (I) sur les données brutes et, d'autre part, en affinité moyenne non pondérée (II) (Fig. 5) sur les données normalisées à 100 % et standardisées (données centrées réduites). Il concerne 7 éléments majeurs (SiO_2, TiO_2, Al_2O_3, Fe_2O_3, MgO, CaO et K_2O) et les 8 éléments en traces analysés.

Trois groupes variant très peu d'un type d'analyse à l'autre se distinguent. Ils sont repris dans le Tableau 5 sous les noms de Trèves A, Trèves B et Trèves C.

Trèves A regroupe, suivant la méthode I, les échantillons Tre 70, 71,72, 73, 74, 75, **77**[10], **88**, 89, 90, 91 et 92 et suivant la méthode II, Tre **64**, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 89, 90, 91 et 92.

Trèves B regroupe, suivant I, Tre 58, 59, **64**, 66, 68, 80 et 81 et suivant II, Tre 58, 59, 66, 68, **77**, 80, 81 et **88**.

Trèves C regroupe, quelle que soit la méthode, Tre 56, 57, 60, 61, 62, 63, 65, 67, 69, 76, 78, 79, 82, 83, 84, 85, 86 et 87.

Trèves A est caractérisé par des tessons dont la teneur moyenne est faible en CaO (0,74 % ou 0,62 %), en MgO (1,57 % ou 1,31 %) et en K_2O (3,05 % ou 3,25 %).

Trèves B et C se distinguent principalement par de plus fortes teneurs en CaO (2,43 % et 4,43%), MgO (3,47 % ou 3,58 % et 6,2 %) et K_2O (4,69 % et 6,71 %), comme le montrent les Fig. 6a et 6b. Le diagramme CaO/MgO montre une corrélation élevée (0,985) positive. L'augmentation concommitante de CaO et MgO peut être corrélée avec la présence reconnue de carbonates magnésio-calciques. Mais les teneurs en MgO sont plus élevées que celles en CaO (Tableau 5, groupe Trèves C et Fig. 6a), l'augmentation en MgO doit aussi résulter d'une variation de composition de l'argile utilisée. C'est ce que suggère le diagramme MgO/K_2O où Trèves B et C se distinguent bien et qui montre également une bonne corrélation positive. Trèves B et C ne peuvent pas, en tout cas, être considérés comme de vraies pâtes calcaires (CaO > 5 %) ni rigoureusement comme des pâtes siliceuses.

	Moyenne	Ecart type	CV (%)
n=37			
%			
SiO_2	59.34	7.15	12
TiO_2	0.78	0.098	13
Al_2O_3	17.45	1.02	6
Fe_2O_3T	6.22	0.50	8
MnO	0.09	0.04	49
MgO	4.18	2.21	53
CaO	2.86	1.78	62
Na_2O	0.41	0.14	34
K_2O	5.24	1.59	30
P_2O_5	0.12	0.03	27
H_2O^+	1.84	1.23	67
total	98.53		
PPM			
Ni	67	10.42	15
Cu	40	8.57	21
Zn	94	21.16	23
Ga	24	1.48	6
Rb	153	21.75	14
Sr	82	13.92	17
Zr	215	75.34	35
Pb	22	6.47	29.2

Tableau 4 - Composition moyenne des céramiques de l'atelier de Trèves.
(Fe_2O_3T = exprime la teneur en fer total).

Dans l'analyse de grappe (Fig. 5), Trèves B est plus proche de Trèves A, et la cluster formée par Trèves A et B est enfin reliée à Trèves C. Pour valider l'existence de ces groupes, plusieurs critères d'ordre chimique, minéralogique, pétrographique, céramologique, statistique et bien sûr typologique peuvent être pris en considération.

Les coefficients de variation (C.V.) qui, pour la plupart des éléments chimiques, varient entre 2 et 20 % (Tableau 5) pour les groupes considérés, justifient bien la distinction en trois groupes. On relèvera cependant que les coefficients de variation sont légèrement plus faibles pour les éléments majeurs suivant le classement en affinité moyenne non pondérée (II).

Le test de comparaison des moyennes (Schmitt 1989) appliqué aux éléments chimiques discriminant les trois groupes (SiO_2, MgO, TiO_2, CaO, K_2O, Zn, Ni, Rb et Zr) confirme la différence entre les moyennes et donc l'existence de trois groupes distincts du point de vue chimique.

10 Les échantillons Tre **64**, **77** et **88** s'interchangent entre Trèves A et Trèves B suivant la méthode utilisée (affinité simple (I) ou affinité moyenne (II)).

	Trèves A		Trèves B		Trèves C
	I	II	I	II	I et II
%					
SiO_2	**67.76**	**68.84**	**60.32**	**59.76**	**53.34**
σ	4.15	2.96	2.78	1.275	2.38
CV	6.12	4.3	4.61	2.13	4.46
TiO_2	**0.90**	**0.92**	**0.77**	**0.76**	**0.71**
σ	0.076	0.06	0.04	0.02	0.02
CV	8.44	6.52	5.19	2.61	2.81
Al_2O_3	**16.88**	**16.83**	**16.76**	**16.84**	**18.10**
σ	0.64	0.74	0.51	0.32	0.97
CV	3.79	4	3.04	1.9	5.36
Fe_2O_3T	**5.81**	**5.66**	**6.42**	**6.55**	**6.41**
σ	0.62	0.51	0.26	0.08	0.29
CV	10.67	9	4.05	1.22	4.52
MnO	**0.12**	**0.11**	**0.13**	**0.14**	**0.05**
σ	0.05	0.04	0.015	0.017	$6.16\ 10^{-3}$
CV	41.6	36	11.5	12.1	12.3
MgO	**1.57**	**1.31**	**3.47**	**3.58**	**6.20**
σ	0.87	0.4	0.63	0.41	0.63
CV	**55.59**	30.53	18.15	11.45	10.16
CaO	0.74	**0.62**	**2.44**	**2.43**	**4.43**
σ	0.53	0.31	0.56	0.47	0.76
CV	71.62	50	22.95	19.34	17.15
Na_2O	**0.54**	**0.54**	**0.52**	**0.51**	**0.28**
σ	0.07	0.06	0.05	0.064	0.04
CV	13	11	9.6	12.5	14.3
K_2O	**3.05**	**3.25**	**4.68**	**4.69**	**6.71**
σ	0.49	0.28	0.44	0.395	0.45
CV	14.54	8.61	9.4	8.42	6.7
P_2O_5	**0.08**	**0.07**	**0.14**	**0.15**	**0.14**
σ	0.03	0.014	0.02	0.012	0.02
CV	37.5	20	14.3	8	14.3
LOI	**0.97**	**0.999**	**2.62**	**2.08**	**2.25**
σ	0.19	0.29	1.11	1.16	1.39
CV	19.69	29	48.47	55.77	61.77
Total	**98.42**	**98.27**	**98.27**	**98.26**	**98.62**
PPM					
Ni	**54**	**55**	**67**	**65**	**77**
σ	4.08	4.996	2.56	5.29	2.59
CV	7.5	9.11	3.84	8.18	3.38
Cu	**31**	**30**	**42**	**41**	**46**
σ	6.3	6.26	2.06	3.34	4.62
CV	20.8	20.8	4.9	8.1	10
Zn	**113**	**113**	**108**	**109**	**75**
σ	18.97	14.96	9.73	10.4	8.69
CV	6.08	13.24	9	9.57	11.51
Ga	**23**	**23**	**24**	**24**	**25**
σ	1.5	1.58	0.75	0.83	1.21
CV	6.5	6.9	3	3.4	4.8
Rb	**130**	**130**	**145**	**143**	**171**
σ	5.19	6	3.29	5.26	14.46
CV	3.99	4.63	2.27	3.68	8.43
Sr	**95**	**93**	**92**	**95**	**69**
σ	6.19	5.54	4.276	5.88	5.33
CV	6.52	5.93	4.63	6.19	7.76
Zr	**312**	**310**	**226**	**239**	**146**
σ	18.97	27.89	10.37	27.81	6.65
CV	6.08	9	4.58	11.64	4.56
Pb	**29**	**29**	**25**	**25**	**16**
σ	2.59	2.69	1.25	1.64	3.33
CV	8.9	9.3	5	6.6	20.8

Tableau 5 - Composition chimique moyenne des groupes de l'atelier de Trèves.
CV = coefficient de variation exprimé en % ; σ = écart type ;
I = analyse de grappe en affinité simple ; II = analyse de grappe en affinité moyenne non pondérée.

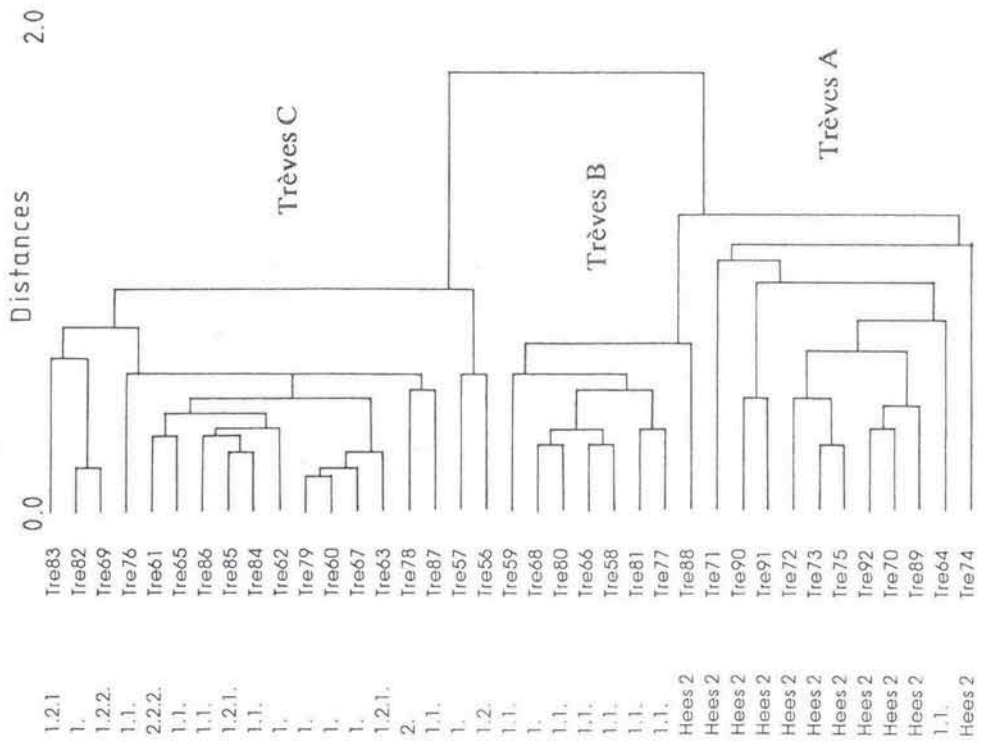

Figure 5 - Classification par analyse de grappe en affinité moyenne non pondérée (7 constituants majeurs et 8 éléments en traces) de céramiques fines des ateliers de Trèves (Pacelli-Ufer). La typologie a été ajoutée pour chaque échantillon : 1. : gobelet à col tronconique élevé ; 1.1. : gobelet à panse lisse et bande de guillochis ; 1.2.1. : gobelet à dépressions étirées ; 1.2. : gobelet à dépressions ; 2.2.2. : gobelet à col tronconique court et à dépressions.

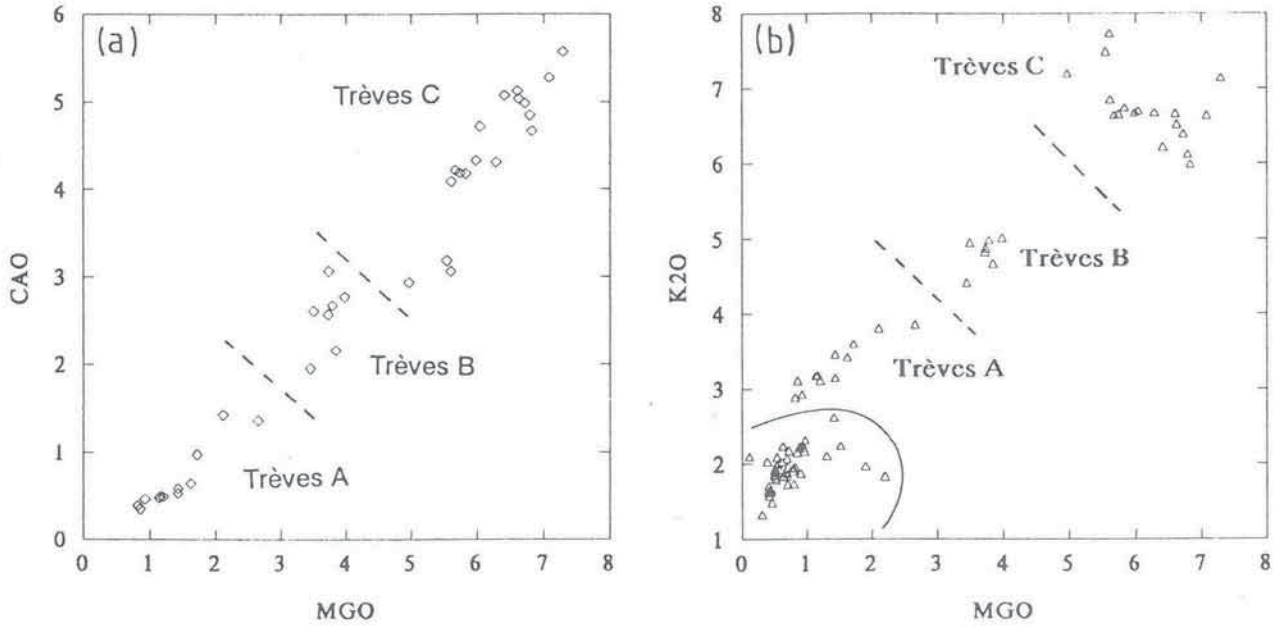

Figure 6 - a. Diagramme CaO/MgO (en % poids oxydes) pour les céramiques de Trèves. b. Diagramme K_2O/MgO (en % poids oxydes) pour les céramiques des ateliers de Trèves et de Cologne. Les céramiques de Cologne ont été cerclées.

D'un point de vue typologique, Trèves A est constitué presque uniquement de céramiques de même typologie, Hees 2. Trèves B et Trèves C contiennent des céramiques qui relèvent de la même typologie (Niederbieber 33, formes 1 et 2). En ce qui concerne les trois échantillons (Tre 64, 77, et 88) s'interchangeant entre Trèves A et Trèves B, on constate que Tre 88, bien que de typologie Hees 2, a une composition proche du groupe Trèves B auquel il a d'ailleurs été rattaché par la classification en affinité moyenne non pondérée. Tre 77 (1.1) et Tre 64 (1.1) ont une composition plus proche de Trèves B, même si selon la méthode II, Tre 64 (1.1) se rattache à Trèves A. Ces échantillons doivent donc être considérés comme marginaux.

De la comparaison des groupes apparus distincts d'un point de vue chimique et sur base des données pétrographiques et minéralogiques, se dégagent deux autres corrélations. Les grains losangiques carbonatés sont présents dans 10 lames minces de tessons qui ont été classés dans Trèves B ou C. Les 3 autres tessons (Tre 70, 71 et 90) ne contenant pas ces grains se regroupent dans Trèves A. Les résultats de l'analyse minéralogique confirment également l'existence d'au moins deux groupes. L'un, composé de quartz, feldspath, hématite et un peu de spinelle correspond à Trèves A, tandis que l'autre, composé de quartz, feldspath, hématite et un autre minéral (carbonate ou silicate de Ca, Mg, Fe), correspond à Trèves B et C. L'argile utilisée pour le façonnage des céramiques classées Trèves B et Trèves C devait donc contenir des fragments d'un dégraissant carbonaté. Toutefois, les observations pétrographiques ne permettent pas de dire s'il s'agit ou non de grains ajoutés. Il faut cependant signaler que les potiers de Trèves se sont installés dans une région où affleurent des sédiments triasiques (grès rouges du Buntsandstein, calcaires et dolomies du Muschelkalk et argiles bariolées ou irisées rouges et vertes du Keuper) et où se sont déposées les alluvions de la Moselle. Les potiers disposaient dans leur environnement de la matière première nécessaire au façonnage de leur vaisselle. Ils ont pu certainement utiliser une argile locale enrichie naturellement en fins grains carbonatés. Un ajout de ce type de dégraissant semble donc peu probable.

Comparaison des ateliers de Cologne et de Trèves.

Toutes les céramiques produites dans les ateliers de la Pacelli-Ufer se distinguent de celles produites dans ceux de la Rudolfplatz par des teneurs inférieures à 1 % en TiO_2 et à 360 ppm en Zr et par des teneurs supérieures à 4 % en Fe_2O_3, à 3 % en K_2O, à 30 ppm en Ni et à 25 ppm en Cu.

Les diagrammes TiO_2/Fe_2O_3 (Fig. 7a) isolent clairement ces ateliers. Il en est de même pour les diagrammes TiO_2/Al_2O_3 et K_2O/MgO (Fig. 6b et 7b). Dans ces figures, il apparaît aussi que les céramiques de Trèves A ont une composition proche des céramiques de Cologne. Cela vaut aussi pour les éléments en traces, comme le Sr, le Zr et le Ga.

d. Microsonde électronique.

La microsonde électronique[11] a permis d'analyser, sur lames minces polies, les engobes et la "fraction fine" du corps de la céramique. De nombreux profils semblables à celui de la figure 4 de Bocquet *et al.* (1991) ont été réalisés à travers l'engobe interne et externe ainsi qu'à travers la pâte des tessons suivants :

- Col 1, 4, 8, 16, 19, 22, 27, 31, 34, 36, 41, 43, 46, 48 et 51 ;
- Tre 56, 58, 59, 61, 67, 69, 70,71, 78, 84, 88 et 90.

Ateliers de Cologne.

Les engobes de la plupart des céramiques de Cologne se distinguent des pâtes par leurs teneurs plus élevées en FeO (6-10 % par rapport à 2-3 %) et en MgO (2 % par rapport à 1 %). Le K_2O et l'Al_2O_3 varient souvent en sens inverse. Quand l'Al_2O_3 est en proportion supérieure dans l'engobe par rapport à la pâte, le K_2O y est en moindre quantité. Le rapport Al_2O_3/SiO_2 est, dans neuf échantillons sur quatorze, compris entre 0,45 et 0,5 dans l'engobe, alors que dans la pâte, il varie de 0,5 à 0,6. Le "total de l'analyse" augmente du corps de la céramique vers la couche de surface. Cette différence reflète, a priori, la diminution de la porosité (due vraisemblablement aux irrégularités de la microstructure et/ou à la taille des grains de la matière

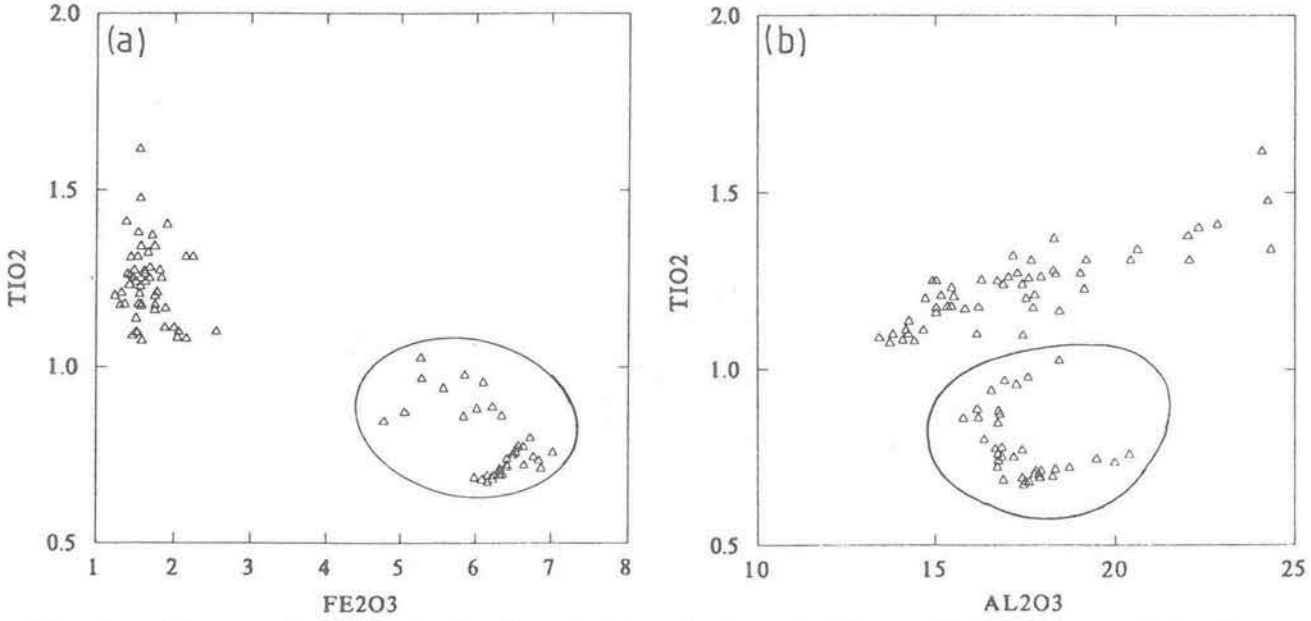

Figure 7 - a : Diagramme TiO_2/Fe_2O_3 (en % poids oxydes). Les céramiques de Trèves on été délimitées par un trait continu ; b : Diagramme TiO_2/Al_2O_3 (en % poids oxydes). Les céramiques de Trèves ont été délimitées par un trait continu.

11 Les analyses ont été réalisées par le Centre d'Analyse par Microsonde pour les Sciences de la Terre (CAMST, microsonde CAMEBAX-MICROBEAM). Nous remercions particulièrement J. Wautier, analyste.

première). Les engobes sont en général très homogènes.

Les compositions moyennes de l'engobe interne et externe ainsi que de la fraction fine de la pâte des échantillons analysés ont été calculées à partir des profils (Bocquet *et al.* 1991). Elles ont été reportées sur un diagramme triangulaire Si^{4+}/ Al^{3+}/K^+ (Fig. 8) où le domaine des argiles les plus communes (Deer et al 1963 ; Newman 1987) a également été représenté. Les engobes et les pâtes ont une composition qui, bien que légèrement différente, correspond à une argile mixte. Les compositions des pâtes définissent un domaine étendu entre les domaines de composition de l'illite, de la montmorillonite et de la kaolinite. Les engobes, quant à eux, ont une composition plus restreinte et plus proche du domaine de l'illite avec quelques exemplaires franchement illitiques. Dans le diagramme de Willgalis et Heyer (1976), les teneurs en Al_2O_3, CaO, MgO, TiO_2 et SiO_2 des engobes se superposent bien au domaine illite-montmorillonite alors qu'elles sont plus élevées pour le FeO et plus basses pour le K_2O. Pour les pâtes aussi, la superposition est bonne, sauf pour le K_2O dont les teneurs sont inférieures.

Ateliers de Trèves.

Les engobes des céramiques de Trèves montrent plusieurs compositions.

* Tre 56, 61, 67, 69, 78 et 84 sont caractérisés par un engobe plus riche en FeO (8-10 %) et en Al_2O_3 (31 %) que la pâte (respectivement 4-5 % et 16-20 %). Le MgO, le K_2O et le CaO sont en moindre quantité dans l'engobe. Les teneurs en TiO2 sont parfois légèrement supérieures à celles de la pâte. Le rapport Al_2O_3/SiO_2 des engobes de ces échantillons varie de 0,6 à 0,69 et est supérieur à celui de la pâte (0,34 à 0,42).

* Deux échantillons (Tre 58 et 59) montrent un profil d'analyses "diffus". L'engobe n'est identifiable que grâce aux hautes teneurs en FeO. Les teneurs en MgO et en CaO sont ici légèrement plus élevées dans l'engobe que dans la pâte.

* Tre 70, 71 88 et 90 possèdent un engobe également plus riche en MgO, CaO et FeO que la pâte. Les teneurs en Al_2O_3 sont très proches dans l'une et l'autre parties alors que les autres éléments montrent des teneurs variables.

Comme pour les céramiques de Cologne, les totaux des analyses sont plus bas dans le corps de la céramique que dans l'engobe.

Les compositions moyennes de ces deux zones ont aussi été reportées dans le diagramme Si^{4+}/ Al^{3+}/ K^+ (Fig. 8). Les engobes couvrent une large gamme de composition dans le domaine illitique ou à la limite de celui-ci. Quelques échantillons (Tre 58, 59, 70, 88 et 90) ont un engobe pauvre en Al_2O_3 et K_2O, tandis que les autres, plus riches en Al_2O_3 et K_2O, sont reportés dans la partie inférieure du domaine. Les pâtes sont également illitiques mais pour certains échantillons, la composition est enrichie en potassium (Tre 56, 59, 61, 67 et 69). Dans un diagramme où le Ca^{++} est ajouté au K^+, leurs compositions se déplacent légèrement vers le pôle $Ca^{++}+K^+$, ce qui est l'expression de la présence des grains losangiques carbonatés observés en lame mince. Dans le diagramme de Willgallis et Heyer

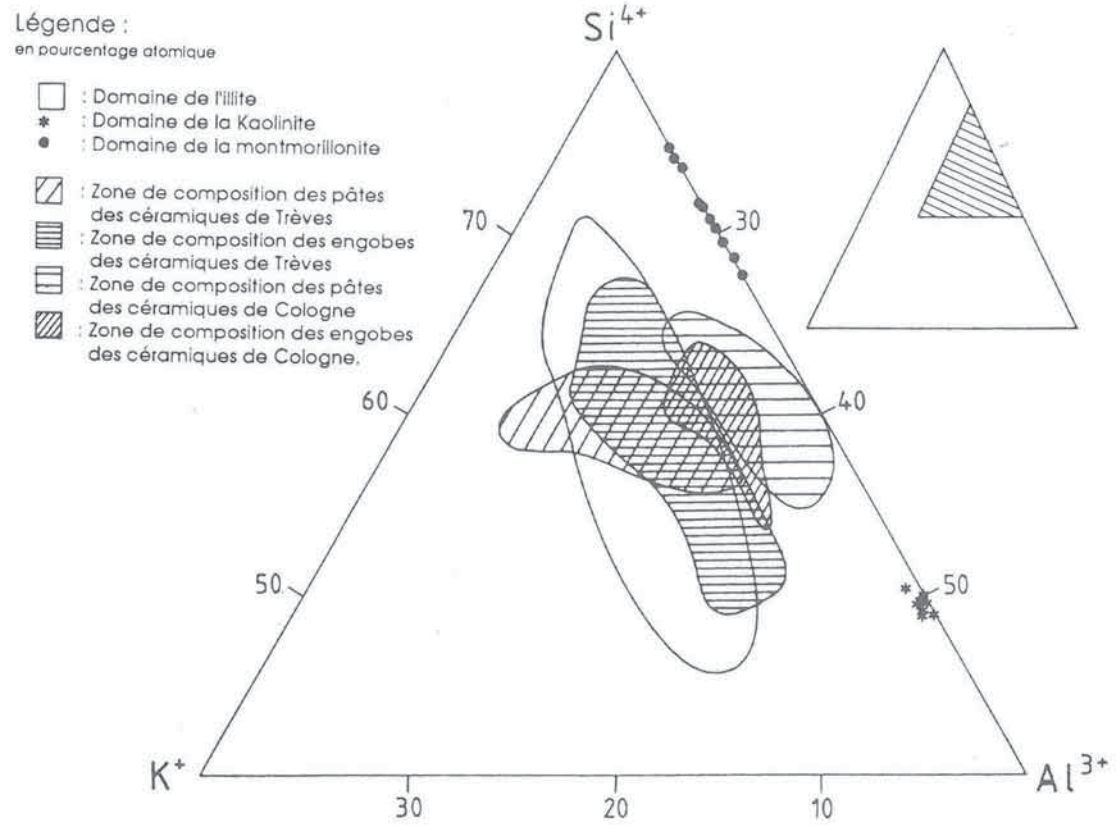

Figure 8 - Diagramme Si^{4+}/ Al^{3+}/ K^+ (% atomique) reprenant les domaines de composition de l'illite, de la kaolinite et de la montmorillonite (Deer *et al.* 1963 ; Newman 1987) et les compositions moyennes des engobes (internes et externes) et de la fraction "argileuse" de la pâte des céramiques de Cologne et de Trèves.

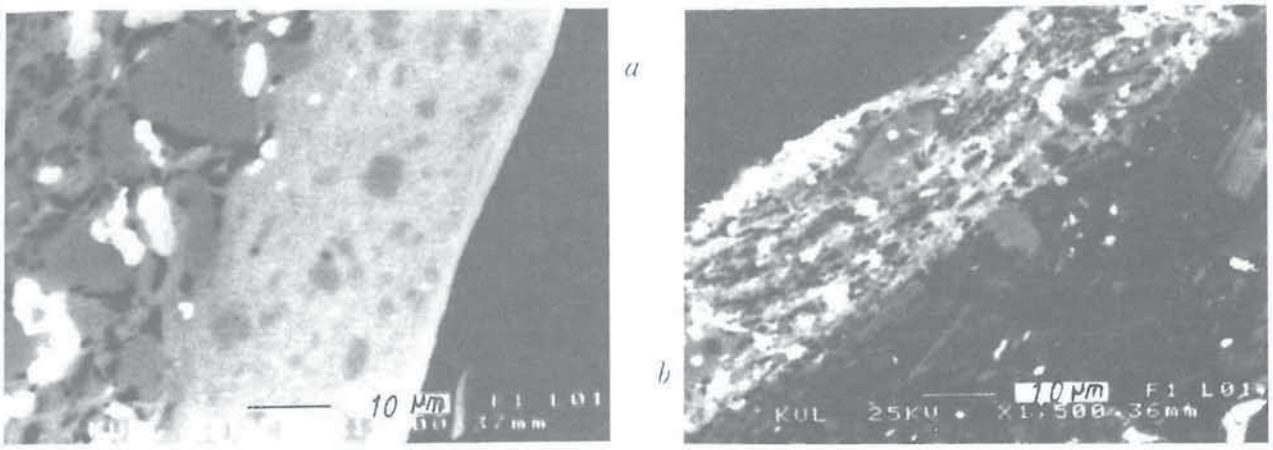

Figure 9 - a : Image d'un engobe brillant au microscope à balayage (SEM) ;
b : Image d'un engobe mat au SEM.

(1976), les teneurs en Al_2O_3, CaO, MgO, K_2O et TiO_2 des engobes se superposent bien au domaine illite-montmorillonite. Des teneurs plus élevées sont observées pour le FeO et plus basses pour le SiO_2. Les compositions de la pâte se superposent bien au domaine illite-montmorillonite pour tous les oxydes. Elles sont situées à la limite inférieure du domaine pour SiO_2 et Al_2O_3 et à la limite supérieure pour CaO, MgO et FeO.

Discussion.

Les analyses à la microsonde montrent que les engobes ont tous une composition plus ou moins proche de l'illite et même pour Trèves, tout à fait illitique. D'après les travaux de B. Michel *et al.* (1987), les engobes riches en illite donnent la meilleure réflectivité (brillance). C'est bien le cas pour les céramiques de Trèves dont l'engobe présente des reflets métallescents. Pour les céramiques de Cologne, la composition des engobes mats tombe généralement en dehors du domaine illitique. L'utilisation d'une argile illitique semble donc constituer un facteur favorable pour l'obtention d'un engobe brillant. Mais d'autres facteurs ont pu également favoriser cet état.

A ce propos, l'utilisation du microscope à balayage (SEM)[12] nous a permis de faire quelques observations intéressantes. Un tesson (de Trèves) observé en cassure fraîche montre un engobe sans aucune texture ni structure argileuse visible et un contact net avec la pâte. Sur un autre tesson (mat), l'engobe était plus poreux et moins compact.

Un engobe brillant, observé au SEM en lame mince polie (Fig. 9a), apparaît comme une couche à texture fine, contenant une grande concentration de particules inférieures à 0,5 mm. Par contre, des tessons à engobe mat (Fig. 9b) montrent une couche de surface composée de grains plus grossiers avec une porosité plus importante et une structure microlenticulaire (Courtois, 1976). Le corps de tous ces tessons montre une structure "argileuse" entre des grains non-plastiques et les nombreux pores.

Ces observations suggèrent l'utilisation pour les engobes brillants d'une argile favorisant les contacts entre les grains et donnant une porosité moins ouverte. En cuisant, cette argile a atteint un certain degré de vitrification et donc une certaine imperméabilité. Ces caractères conduisent à penser que l'argile utilisée pour la surface a été traitée. Dans ce travail, nous n'avons aucune donnée pour confirmer cela, mais Tite *et al.* (1982) l'ont suggéré dans leur étude des vernis rouges et noirs des céramiques attiques ainsi que d'autres comme Peters et Jenni (1973) et Harbottle (1980) (dans Tite *et al.* 1982). Il est aussi possible que cette argile ait été préparée à partir de celle utilisée pour le corps de la céramique (?). Les analyses des pâtes (Fig. 8) ne le contredisent pas. Cependant, ce n'est peut-être pas le cas pour toutes les céramiques.

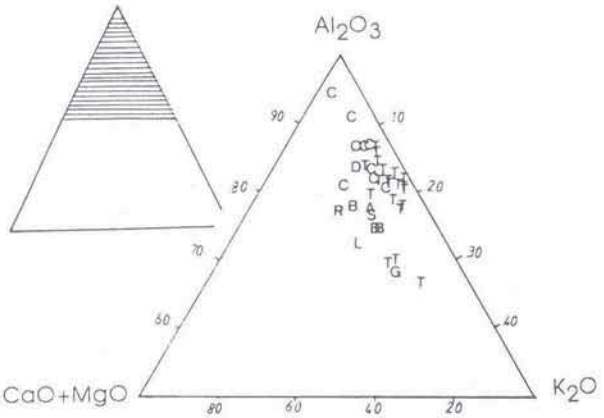

Figure 10 - Diagramme $Al_2O_3/K_2O/CaO+MgO$ (en % poids oxydes) pour des engobes de divers types de céramiques : T = Céramiques engobées de Trèves ; C = Céramiques engobées de Cologne ; A = Greek Attic (Tite *et al.* 1982) ; B = Black coating (Maggetti 1981) ; D = Athenian black (Maggetti 1981) ; G = Graufesenque (Willgallis et Heyer 1976) ; L = Lezoux (Willgallis et Heyer 1976) ; R = Reinzenhabern (Willgallis et Heyer 1976) ; S = Samian ware (Tite *et al.* 1982).

12 Nous remercions vivement M. W. Viaene du "afdeling Fysico-Chemische Geologie" (K.U. Leuven) de nous avoir permis d'utiliser le microscope à balayage (J. Saleminck, analyste).

Enfin, la composition des engobes étudiés dans cet article (Fig. 10) ressemble étrangement –excepté pour les teneurs en MgO et K2O un peu plus basses– aux revêtements noirs analysés par Maggetti *et al.* (1981), aux revêtements noirs attiques d'autres auteurs comme Tite *et al.* (1982) et, un peu moins, aux revêtements des sigillées de Willgallis et Heyer (1976).

IV. CONCLUSION

La production des céramiques fines engobées des ateliers de la Rudolfplatz à Cologne couvre une période chronologique allant du milieu du I^{er} s. au début du III^{e} s. Cette production de céramiques engobées est variée. Notre recherche a porté sur cinq types différents. L'étude physico-chimique de ce matériel montre une production homogène quelle que soit la couleur de la pâte (blanc à orange). Cette variation de couleur est liée aux fluctuations de l'atmosphère, réductrice lors de la cuisson et oxydante lors de la post-cuisson. Les potiers de la Rudolfplatz ont utilisé une argile qualifiée de "pâte à grès". Cette argile aurait été prélevée à Frechen. Cette hypothèse est formulée sous réserve d'une étude plus approfondie des sources d'argile possibles pour ce centre de production. L'engobe, de composition mixte, expliquerait la matité de la couverte de la plupart de ces céramiques.

Quant aux céramiques fines engobées de la Pacelli-Ufer de Trèves, deux types ont été étudiés. Ces deux types couvrent une période allant du II^{e} s. au troisième quart du III^{e} s. L'étude de cet échantillonnage a montré l'existence de deux groupes selon les critères pétrographique et minéralogique (l'un siliceux, l'autre plus riche en carbonates) et peut-être de trois groupes, d'un point de vue chimique. Ces céramiques ont été cuites dans les mêmes conditions qu'aux ateliers de la Rudolfplatz. L'engobe d'aspect brillant recouvrant les tessons a été obtenu par l'utilisation d'une argile de nature illitique. Les argiles utilisées dans ces ateliers pourraient être de source alluvionnaire locale.

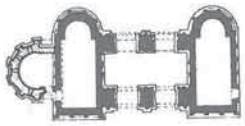

BIBLIOGRAPHIE

Binsfeld 1964 : W. BINSFELD, Zu den römischen Töpfereien am Rudolfplatz in Köln, dans *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte*, 7, 1967, p. 19-31.

Binsfeld 1977 : W. BINSFELD, Töpfreiviertel , dans *Führer zur vor-und frühgeschichtlichen Denkmäler*, Trier, Band 32, 1977, p. 223-234.

Bocquet *et al.* 1991 : A. BOCQUET, D. LADURON, F. VILVORDER et R. BRULET, Caractérisation pétrographique , minéralogique et géochimique de céramiques engobées gallo-romaines des sites de Braives et de Liberchies (Belgique), dans *S.F.E.C.A.G. , Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 415-423.

Courtois 1976 : L. COURTOIS, *Examen au microscope pétrographique des céramiques archéologiques*, Laboratoire de l'Ens. Géologie, Paris, Centre de recherches archéologiques, notes et monographies techniques 8, Centre National de la Recherche Scientifique, 1976, 49 p.

Dagnelies 1975a : P. DAGNELIES, *L'analyse statistique à plusieurs variables*, Les presses agronomiques de Gembloux, Gembloux, 1975, 362 p.

Dagnelies 1975b : P. DAGNELIES, *Théorie et méthodes statistiques II, volume 2, les méthodes de l'inférence statistique, applications agronomiques*, Les presses agronomiques de Gembloux, Gembloux, 1975 (2^{e} édition), 463 p.

Deer *et al.* 1963 : W.A. DEER, R. A. HOWIE et J. ZUSSMAN, *Rock forming minerals, sheet silicates*, Longmans, Green and C^{o}, LTD, London, 1963, vol. 3, 266 p.

De Paepe 1979 : P. DE PAEPE, Chemical characteristics of archaïc and classical coarse wares from Thorikos, SE. Attica (Greece), dans *Miscellanea Graeca (Migra)*, 1979, vol. 2, p. 89-112 (Gent).

Govindaraju 1989 : K. GOVINDARAJU, *Compilation of working values and samples description for 272 geostandards*, Geostand. Newslett., 13, 1989, Special edition, 113 p.

Hancock 1984 : R.G.V. HANCOCK, On the source of clay used for Cologne Roman Pottery, dans *Archaeometry*, 26, 2, 1984, p. 210-217.

Hees : H. BRUNSTING, *Het grafveld onder Hees bij Nijmegen*, Amsterdam, 1937.

Hofheim : R. RITTERLING, Das frührömische Lager bei Hofheim im Taunus, dans *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde*, 40, 1913.

Laffitte 1972 : P. LAFFITTE (dir.), *Traité d'informatique géologique*, Masson et Cie, Paris, 1972, 624 p.

Loeschcke 1921 : S. LOESCHCKE, Töpfereiabfall d.J. 259/260 in Trier, dans *Trierer Jahresber.*, 13, 1921/1922, p. 103-107.

Maggetti *et al.* 1981 : M. MAGGETTI, G. GALETTI, H. SCHWANDER, M. PICON et R. WESSICKEN, Campanian pottery, the nature of black coating, dans *Archaeometry*, 23, 2, 1981, p. 199-207.

Maggetti 1982 : M. MAGGETTI, Phase analysis and its significance for technology and origin, dans *Archaeological ceramics*, 1982, p. 121-133.

Maggetti 1992 : M. MAGGETTI, Communication personnelle.

Michel *et al.* 1987 : B. MICHEL, J. WEISS, R. WESSICKEN et M. MAGGETTI, Analyses minéralogiques, chimiques et technologiques d'engobes argileux, dans *Revue d'Archéométrie*, 11, 1987, p. 63-75.

Mommsen *et al.* 1988 : H. MOMMSEN, A. KREUSER et J. WEBER, A method for grouping pottery by chemical composition, dans *Archaeometry*, 30, 2, 1988, p. 47-57.

Newman 1987 : A.C.D. NEWMAN (Ed.), *Chemistry of clay and clay minerals*, Longmans Scientific & Technical, Mineralogical Society, Monograph 6, New York, 1987, 480 p.

Niederbieber : F. OELMANN, Die Keramik des Kastells Niederbieber, dans *Mat. röm.-germ. Keramik*, 1, 1914, p. 35 et suiv.

Norrish et Hutton 1969 : K. NORRISH et J.T. HUTTON, An accurate X-ray spectrographic method for the analysis of a wide range of geological samples, dans *Geochim. et Comochim. Acta*, 33, 1969, p. 431-453.

Peters et Jenni 1973 : T. PETERS et J.P. JENNI, Mineralogische untersuchungen über das Brennverhalten von ziegeltonen, Beitr. zur Geologie der Schwetz, dans *Geotechn. Serie*, 50, 1973, p. 1-59.

Picon 1984 : M. PICON, Traitement des données d'analyses, dans *PAC*, 10, Strasbourg, 1984, p. 379-399.

Potts 1987 : P.Y. POTTS, *A hanbook of silicate rock analysis*, Ed. Blackie, USA, Chapman & Hall, New York, 1987, p. 280.

Schauerte 1987 : G. SCHAUERTE, Der römische Töpfereibezirk am Rudolfplatz in Köln, dans *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte*, 20, 1987, p. 23-82.

Schmitt 1989 : A. SCHMITT, *Méthodes géochimiques, pétrographiques et minéralogiques appliquées à la détermination de l'origine des céramiques archéologiques*, Thèse de doctorat, dactylographié, Université de Bordeaux III, Décembre 1989.

Sneath 1957 : P.H.A. SNEATH, The application of computers to taxonomy, dans *J. Gen. Microbiol.*, 17, 1957, p. 201-226

Sokal et Michener 1958 : R. P.SOKAL et C. D. MICHENER, A statistical method for evaluating systematic relation ship, dans *University of Kansas Science Bulletin*, 38, 1958, p. 1409-1438.

Symonds, à paraître : R. P. SYMONDS, Rhenish wares : *Fine dark-colored pottery from Gaul and Germany*, Thèse de doctorat de l'Université d'Oxford, Oxford Committee for Archaeology Monograph, 23, à paraître.

Systat 1990 : Systat 1990, version 5, manuel.

T.K.D. 1984 : *Trier. Kaiserresidenz und Bischofssitz. Die Stadt in spätantiker und frühchristlicher Zeit*, Rheinisches Landesmuseum Trier, 1984, p. 89-90.

Tite *et al.* 1982 : M.S. TITE, M. BIMSON et I.C. FREESTONE, An examination of the high gloss surface finishes on Greek attic and Roman samian wares, dans *Archaeometry*, 24, 2, 1982, p. 117-126.

Viaene *et al.* 1990 : W. VIAENE, I. PEROONS et M. WAELKENS, Chemical ans mineralogical analysis of sherds and clay soil samples of the Sagalassos site (Pisidia, Turkey), dans *XII. Kazi Sonuçlari Toplantisi II, Ayri Basim, Sagalsassos 1989 : The rescue excavation in the potter's quater and the "Sagalassos ware"*, T.C. Külür Bakanligi Anitlar Ve Müzeler Genel Müdürlügü, Ankara, 1990, p. 129-133.

Vié le Sage, Quisefit *et al.* 1979 : R. VIÉ LE SAGE, J.P. QUISEFIT, R. DEJEAN de la BÂTIE et J. FAUCHERRE, Utilisation du rayonnement primaire diffusé par l'échantillon pour une détermination rapide et précise des éléments en traces dans les roches, dans *X-ray Spectrometry*, vol. 8, nº 3, 1979, p. 121-128.

Willgallis et Heyer 1976 : A. WILLGALLIS et H. HEYER, Die glanztonschicht römischer terra sigillata untersuchungen mit electronenstrahlmikrosonde, dans *Ber. Dt. Keram. Ges.*, 53, 1976 (nº 9), p. 241-244.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : D. LADURON

***Robin SYMONDS** : Félicitation pour ce merveilleux travail. Je voudrais souligner que l'un des intérêts de ces analyses chimiques est de mettre en évidence des tessons marginaux, à côté de ceux que l'on sait très bien attribuer à Trèves et à Cologne. D'autre part, a-t-on essayé de faire des analyses de la peinture blanche qui est sur les décors des céramiques de Trèves ?*

***Anne BOCQUET** : Non, pas encore, parce que sur les échantillons qu'on a reçus, il n'y avait pas de peinture blanche sur l'engobe.*

***Fabienne VILVORDER** : On ne nous a pas donné les plus beaux exemplaires !*

***Robin SYMONDS** : J'aimerais savoir s'il s'agit d'une argile locale ou pas.*

***Anne BOCQUET** : Je ne sais pas encore.*

***Sue WADE** : Si vous pouvez distinguer les pâtes à l'œil nu, pourquoi avez-vous recours aux analyses physico-chimiques ?*

***Fabienne VILVORDER** : Bien sûr, on s'attendait à une telle question puisqu'on sait différencier Cologne et Trèves. Ce n'est qu'un état de la recherche. Ce que nous devons faire, c'est repérer les grands ateliers de céramiques qui ont produit des engobées. Pour nos sites de consommation, Braives et Liberchies, sur la voie Bavay-Cologne, le grand atelier le plus proche était celui de Cologne ; nous avons donc commencé par Cologne et poursuivi par Trèves. Mais les recherches doivent continuer sur d'autres ateliers et notamment sur ceux à pâte rouge. En ce qui concerne les ateliers à pâte blanche, il y a quelques problèmes puisqu'on suggère éventuellement d'autres ateliers ; je pense éventuellement à Nimègue : y-a-t-il eu des productions à pâte blanche à Nimègue ? Ce n'est qu'un état de la*

recherche qui montre qu'il y a de grandes différences entre Cologne et Trèves. Beaucoup de gens ne voient pas la différence, ne savent pas que Cologne ne fait que des céramiques engobées à pâte blanche !

***Jan Kees HAALEBOS** : Deux remarques. D'une part, il y a beaucoup d'autres ateliers de céramiques engobées. Il faut réfléchir sur le problème de Heerlen, un très important atelier, dans une autre tradition que celle de Cologne. D'autre part, j'ai observé, à Nimègue, de la céramique blanche engobée, probablement produite à Nimègue ; le problème se pose de savoir si on peut transporter de l'argile de Cologne... C'est un très grand problème : on peut analyser l'argile, la pâte, mais cela ne veut pas dire que c'est l'origine de l'atelier où on a produit cette céramique.*

***Fabienne VILVORDER** : Pour ce qui est des ateliers de Cologne, on pense connaître l'origine de l'argile, à Frechen, où nous avons des résultats. Dans nos travaux futurs, on essaiera justement de voir quelles sont les pâtes de Nimègue.*

Il faudrait voir également avec la typologie. Je crois que si on fait de bonnes typologies par ateliers, il y a moyen d'isoler certaines céramiques. Je prendrai le cas de Trèves où ils ont fabriqué des gobelets à bord en corniche –le fameux Hees 2– ; au niveau de la qualité, ils n'ont jamais dépassé Cologne ; il y a des motifs, notamment les décors d'écailles, que je ne connais pas, à l'heure actuelle, à Trèves. Il faut étudier ces ateliers. C'est un très gros travail.

***Robin SYMONDS** : Pour répondre à J. K. Haalebos, cela m'intéresse beaucoup que tu soulèves la question du transport de l'argile. Je l'avais suggérée pour les sigillées qu'on a trouvées à Colchester. Les analyses nous ont montré qu'on avait des sigillées importées de Sinzig. Dans les tessons analysés, il y en avait également 10 % appartenant à des gobelets-sacs sablés qu'on pensait aussi être des productions de Sinzig mais peut-être avait-on apporté de l'argile de Sinzig pour essayer de produire dans un atelier de sigillée ? Quand j'ai publié ces remarques, Charles Fischer, qui avait étudié l'atelier de Sinzig, s'est mis à rire et ne pensait pas que cela pouvait être le cas. Je reste l'esprit ouvert car il n'y a pas d'évidence...*

***Jan Kees HAALEBOS** : J'ai signalé, au dernier congrès des R.C.R.F., qu'il existe près de Nimègue une céramique "militaire" qu'on appelle "Holdeurn". Cette céramique est normalement d'une couleur orange. A Nimègue, on peut trouver des formes qui ressemblent aux produits de Holdeurn mais qui sont exécutées en terre blanche. Alors je n'ai pas d'autre solution que de parler de "céramiques Holdeurn blanches" ; je ne sais pas si ce sont des céramiques produites à Cologne ou fabriquées par les militaires, à Nimègue, en argile importée, mais je pense que c'est le cas.*

***Fabienne VILVORDER** : J'ai remarqué en allant voir les réserves de Cologne –nous avons vu des rebuts de cuisson– que dans ces céramiques qui, normalement, doivent être à pâte blanche, il y en avait à pâte orange. En fait, je crois que c'est un problème de cuisson. Dans un travail qu'on avait fait sur Liberchies, on avait, au départ, différencié ces céramiques à pâte blanche et à pâte orange–je parle notamment des gobelets Hofheim 25/26–. Or pour ces premiers gobelets engobés, il y en avait dont l'aspect était orange mais dont la pâte était exactement la même. Nous avons fait les analyses. On n'a pas développé ce côté-là, donc le fait de se baser seulement sur la couleur et de dire que c'est blanc ou orange ne veut rien dire ; cela peut être la même argile. C'est cela le problème des couleurs : au départ, on donne toujours des différenciations par couleurs mais il faut aller voir plus loin.*

***Anne BOCQUET** : On a reçu des rebuts de cuisson : ils étaient oranges. Mais on avait des assiettes qui étaient tout à fait blanches. Vous avez vu que l'homogénéité de composition est vraiment parfaite.*

***Jan Kees HAALEBOS** : Il faut le contrôler.*

***Fabienne VILVORDER** : Il faut qu'on prouve ce qu'on dit, bien sûr.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Catherine GODARD

UNE RÉSERVE DE CÉRAMIQUES DE L'ÉPOQUE DE CLAUDE À VIENNE (ISÈRE)

I. PRÉSENTATION DU SITE

1. Circonstances de la découverte, localisation, description du site[1].

A Vienne, une fouille clandestine, constatée dans des caves du 61 de la rue de Bourgogne, a déterminé l'intervention archéologique qui mit au jour une importante réserve de vases céramiques détruite par le feu[2].

Le site est placé dans une partie spécifique de Vienne. Il est situé *extra muros*, à 8 m en contrebas du promontoire du Temple d'Auguste et de Livie. Une voie restituée sous les façades de la rue de Bourgogne desservait sans doute notre site.

Les structures liées à la réserve sont partiellement connues, un angle de mur la délimite sur les côtés est et nord. Le sol de la réserve passe de part et d'autre d'un mur antérieur. La limite ouest de la réserve n'est pas connue, la couche se poursuit sous le mur des caves (Fig. 1). Des niveaux de caves modernes scellent la couche d'incendie.

Après avoir épuré le terrain de toute perturbation, la fouille de sauvetage s'est organisé en carroyage de 1m x 1m. Ainsi, on a pu conserver des repères planimétriques pour l'épaisse couche d'incendie qui s'étend sur presque toute la fouille.

2. Datation.

Notre réserve s'installe sur deux états successifs. Le plus ancien est un remblai constitué essentiellement d'amphores Dressel 1. La construction de deux murs postérieurs vient couper ce remblai et le matériel des sols "jouant" avec ces murs nous place à la période augustéenne (Dressel 1 "remontées" des état antérieurs, campaniennes B, parois fines tardo-républicaines, céramiques noires grossières et fines, tessons d'olpés en pâte claire, absence d'arétine et de gobelets d'Aco). Le matériel lié à l'installation propre de notre réserve reprend point pour point cet échantillonnage.

La couche d'occupation (sol de terre battue), difficilement visible, a été mieux repérée sur une petite zone de la fouille (carrés I2 ,I3). Là, de nombreux tessons de sigillées précoces (italiques et sud-gauloises), de parois fines, gobelets d'Aco, coupes, ont été trouvés. Ailleurs sur la fouille, ces mêmes vases de datation augustéenne sont rattachés arbitrairement à cette occupation. Leurs coefficients de fragmentation, bas, et leurs faibles nombres, associés à leurs datations précoces usuelles, nous ont permis cette séparation. Certains vases comme, par exemple, les petits pots globulaires striés, sont suffisamment complets, nombreux et stéréotypés pour qu'on puisse les rattacher à notre stock céramique malgré leur datation précoce.

Le matériel céramique, en particulier les sigillées de La Graufesenque, permet de proposer une datation assez précise. La variante de Ritt. 12 (nº 16-17) que nous avons est datée de 40/50 ; l'absence des Drag. 37, 35/36 et des décors à feuilles d'eau confirme cette datation claudienne[3]. La céramique à paroi fine reprend ce schéma de datation : décor réticulé, absence des décors d'écailles, de pastilles et de pommes de pin[4]. En ce qui concerne les monnaies, la datation haute qu'elles donnent est largement rajeunie par la céramique. La série monétaire de 11 pièces nous place dans la deuxième décennie de notre ère, avec un *terminus* de 14 apr. J.-C. donné par un as de Tibère frappé sous Auguste[5].

---

1 C'est une tâche agréable de remercier les personnes qui ont contribué à ce travail. Sans Marie-Jeanne BODELEC et Carole PICLET qui se sont consacrées avec entrain et bonne humeur –Dieu sait s'il en faut– au tri et au remontage des vases, cette étude n'aurait pu être faite. Les céramiques ont été dessinées par Marion BAUDRAND.

2 Fouille de la Direction Régionale des Antiquités Historiques de Rhône-Alpes, responsable de l'opération Anne LE BOT, 1986.

3 Remercions Alain VERNHET pour les précisions qu'il nous a si gentiment données.

4 C. GRATALOUP, *Les céramiques à parois fines du site de la rue des Farges à Lyon*, Mémoire de Maîtrise, dactylographié, Université Lyon II , 1984.

5 Inventaire et étude de la série monétaire ont été assurés par A. AUDRA.

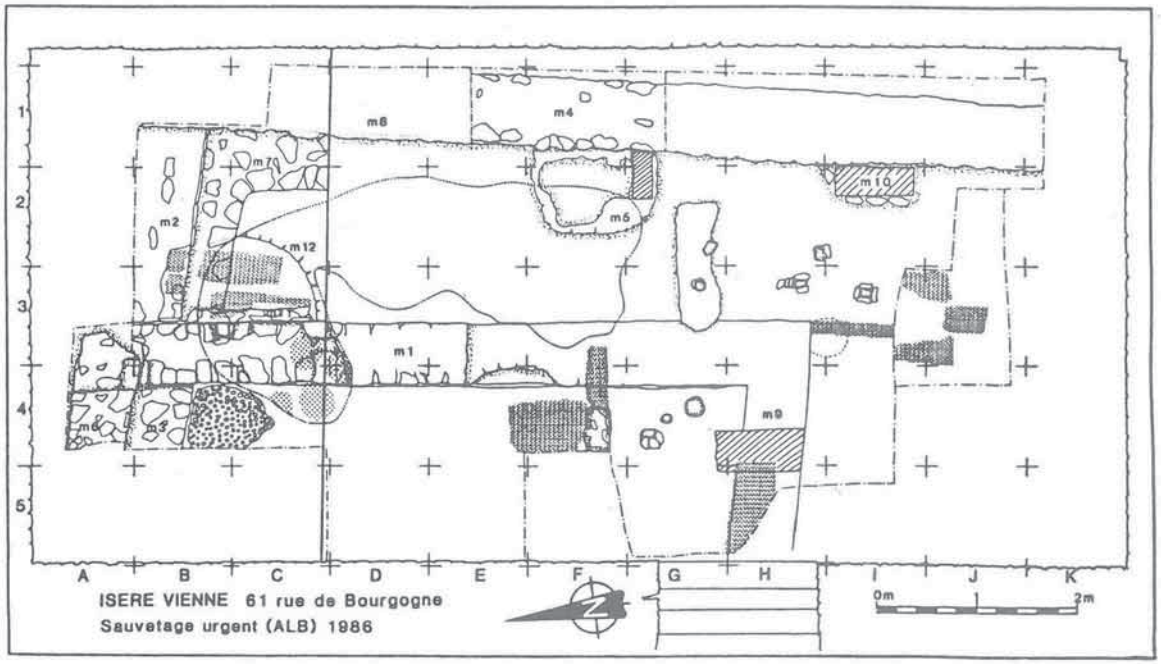

Figure 1 - Plan de la fouille du 61, rue de Bourgogne (Vienne).
Trame tirets : emplacement de poutres ou planches, avec visualisation des sens des fibres du bois. Dans la partie nord, le bois se trouve sous la couche d'incendie, ailleurs, au-dessus. **Trame pointillés** : piles de mortiers. La grande fosse délimitée par une ligne de pointillés : fouille clandestine. Le matériel a été bougé, bouleversé mais reversé dans la fosse. Fosse à petits ronds à l'ouest de M.1 : installation d'une prise de terre. Petits trous de piquets avec, pour le trio le plus au sud, un calage dans le sol de la boutique, l'incendie est venu par dessus. Le panier du boutiquier : cercle en pointillés à l'angle de M.1 et M.9.

II. LA CÉRAMIQUE (présentée par provenance)

L'énorme quantité de ces céramiques (3513 vases-104112 tessons) peut être regroupée par provenances, types et séries. Cette classification sera employée comme ordre de présentation.

Nous sommes dans un complexe commercial ; le négoce qui s'y faisait passait obligatoirement par des courants de distribution. Les proportions des diverses origines devront, sans aucun doute, être modifiées, les analyses permettront d'identifier certaines productions[6]. Mais, quoi qu'il en soit, le diagramme de représentation des provenances (Fig. 2) ne sera pas considérablement modifié. Il y a même de grandes probabilités pour que la proportion des céramiques locales soit encore plus forte.

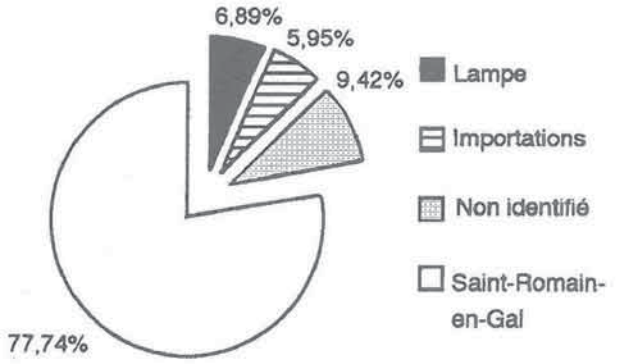

Figure 2 - Provenances des céramiques de la réserve de Vienne, toutes catégories confondues (calcul sur tessons).
Saint-Romain-en-Gal : commune claire, commune sombre, céramiques fines de Saint-Romain-en-Gal.
Non identifié : vernis rouge pompéien, certaines parois fines, bouteilles, bols à bandeau, mortiers, dolium, grand bassin
Importations : La Graufesenque, Lyon, Gaule du Centre, Italie.

1. Productions importées (Tableau 1 et Fig. 3).

Les sigillées constituent la part essentielle des vases importés.

a. Les campaniennes et les *terra nigra* seront considérées comme matériel d'occupation ou/et résiduelles. Elles sont trop fragmentaires pour être décrites.

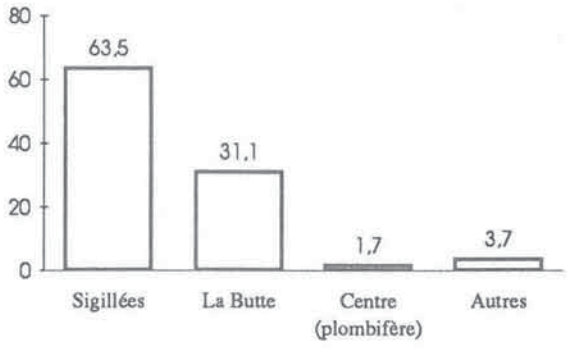

Figure 3 - Proportion des différentes origines des importations (calcul sur les vases) de la réserve de Vienne.

6 Les analyses doivent être faites au Laboratoire de Céramologie de Lyon.

Catégories céramique	Types	Tessons	Vases	Illustrations
Campanienne		**9**	**7**	
	Camp. A	6	4	
	Camp. B	2	2	
	Camp. ?	1	1	
Terra nigra		**2**	**2**	
Sigillée précoce		**122**	**32**	
Sigillée de La Graufenque		**740**	**121**	1 à 26
Paroi fine de La Butte		**1694**	**75**	
	Coupe	680	47	27 à 30
	Forme haute	758	24	31 à 33
	Décor barbotine	5	4	
Plombifère		**5**	**4**	
	Moulée	2	2	34
	Tournée	3	2	
TOTAUX		**2572**	**241**	

Tableau 1.

b. La sigillée (Tableau 2) constitue un bel échantillonnage typologique de la production claudienne. Exception faite des vases précoces, elle représente un peu moins de 8 % des céramiques fines, toutes productions confondues.

Dans les comptages de tessons et de vases sont

	Sigillée précoce italique ou autres	Timbre	La Graufesenque rouge	Timbre	La Graufesenque noire	Timbre
Haltern 14	oooo (6)					
Hermet 31	ooo (13)					
Gob. cylindr. (Halt. 16)	oooo (6)					
Ass. Serv. Ic	o (1)					
Ass. Serv. II	ooo (7)					
Ass. Goud. 1/2	o (1)					
Bol Serv. III			oo (12)	o		
Drag. 17a	oo (7)		ooooooo (28)	oo		
Ritt. 5	ooo (25)		o (1)	ooo	oooo (7)	oo
Drag. 24/25			oooooooooooooooo ooooooooooooooooo ooooooo (188)	oooooooo o	ooo (9)	o
Drag. 27			ooooooo (47)	oo	ooo (10)	o
Drag. 29a			oo (14)	oo		
Drag. 29			ooo (3)			
Ritt. 9			oooooooo (25)	o	oo (2)	
Drag. 11			o (4)			
Drag. 30			o (1)			
Ritt. 8			ooooo (19)	oooo		
Ritt. 1			ooo (10)			
Drag. 17b			oo (9)			
Drag. 15/17			ooooooooo (81)			
Hermet 18			oooooo (91)			
Drag. 18			oo (32)	o	o (2)	
Ritt. 12			oooooo (56)			
Coupe non idenifiée	oooooooo (17)	o	(29)	o		
Ass. non identifiée	(4)		o (23)			
Forme fermée	o (2)					
Décorée non identifiée	o (9)					
FNI	(24)		(33)	(4)		
TOTAUX	**32 (122)**	**1**	**108 (706)**	**26**	**13 (34)**	**4**

Tableau 2 (chiffres entre parenthèses = nombre de tessons).

compris les vases précoces dont nous avons déjà parlé. Dans la mesure où la preuve archéologique de leur appartenance au niveau d'occupation n'est pas établie avec certitude, nous les conservons dans nos comptages. Le tableau suit l'ordre chronologique d'apparition.

Nous avons compté 31 estampilles (Pl. XV) :

1 ATEIVS (coupe), nº 1.

1 ALBVS (Ritt. 8), nº 2.

1 BILICATVS (Drag. 24), nº 3.

1 COCVS (Drag. 27), nº 4.

1 COTVLO (Drag. 15/17), nº 5

2 DAMONVS (même graphie sur Ritt. 8), nº 6 et 7.

1 LAVRATVS (Ritt. 9), nº 8.

2 MASCLVS (même graphie sur Drag. 17a et 18), nº 9 et 10.

8 PRIMVS (6 graphies différentes sur 3 Drag. 24, 1 sur Drag. 29, 1 sur Drag. 17a, 2 sur Drag. 15/17, 1 sur coupe), nº 11-18.

2 QVINTVS (même graphie sur Ritt. 5 noirs), nº 19 et 20.

1 RVFVS (Drag. 24), nº 21.

1 STABILIO (Drag. 29).

1 VEGETVS (Drag. 27), nº 23.

5 supposées .ARN (?) (même graphie sur 3 Drag. 24 dont 1 noir, 1 Drag. 27 noir, 1 coupe), nº 26-30.

3 illisibles (sur Drag. 24, 27 et Ritt. 8), nº 24, 25 et 31.

L'un des Ritt. 9 porte un graffiti sous le fond, nº 32

Les formes répertoriées sont des plus traditionnelles et des séries de vases strictement identiques (taille et estampille) constituent cet échantillonnage. Les Drag. 24/25 et 27, les Ritt. 9, les Drag. 17a et 15/17, les Ritt. 12 sont les types les plus fréquents. Les coupes Drag. 24/25, nombreuses et complètes, ont pu être plus particulièrement analysées. Leur morphologie est très uniforme et ces coupes se regroupent en 4 modules[7] : 1 : de 64 à 65 mm ; 2 : de 70 à 85 mm ; 3 : de 120 à 125 ; 4 : 134 mm (un seul exemplaire). La quantité des vases lisses est nettement supérieure à celle des vases moulés. Nous devons signaler quelques vases d'un aspect très particulier. Il s'agit de sigillées classiques produites à La Graufesenque mais dont le vernis, au lieu d'être rouge, est d'un noir magnifique. La pâte est noire elle aussi. Ces vases sont d'une qualité si parfaite qu'elle ne peut résulter de l'incendie de la réserve. En outre, ils avoisinent d'autres vases sigillés qui, eux, ont effectivement brûlé et présentent bien cet aspect caractéristique que l'on connaît, irrégularité des teintes et altération des vernis. Ces vases étaient noirs au départ de La Graufesenque. Mais cette teinte est-elle voulue ou bien résulte-t-elle d'une cuisson mal menée dont les produits ont été commercialisés ? En d'autres termes, y-a-t-il production de sigillées noires à La Graufesenque ?

c. Les parois fines de La Butte (atelier lyonnais), représentent près de 5% des céramiques fines, toutes productions confondues. Les coupes (2/3 des vases) se divisent en trois variantes : sans lèvre marquée, à lèvre simple, à lèvre moulurée. Les formes hautes (1/3 des vases) varient sans que l'on puisse déterminer des modules ou variantes bien définis. Les décors, sable fin, gros sable et réticulé, parfois associés, sans règle définie, pour l'intérieur et l'extérieur des coupes, sont plus strictement choisis pour les formes globulaires : l'extérieur étant exclusivement sablé finement pour un intérieur lisse ou sablé finement.

d. Les productions du centre de la Gaule sont très peu nombreuses ; il s'agit uniquement de vases à revêtement plombifère. Un seul vase est complet ; les autres, non identifiables, sont représentés par un seul tesson. Ce vase zoomorphe, moulé, est couvert d'un engobe jaune-vert qui a souffert de l'incendie.

Nous constatons tout d'abord l'importance des sigillées dans cet ensemble de vases importés.

L'atelier de La Graufesenque produit énormément et diffuse bien, mieux que l'atelier de La Butte pourtant plus proche. La Graufesenque propose une plus grande variété de formes au contraire de La Butte qui se limite à deux types.

Si nous comparons les importations de Gaule centrale avec celles de Lyon ou de La Graufesenque, les plombifères font pauvre figure. Nous comprenons mal cette place si modeste. Si cette biche est venue à Vienne, elle n'y est pas arrivée toute seule. Le circuit commercial qui distribue les productions du Centre peut-il être caractérisé sur le modèle de notre réserve ? Cette biche, ainsi que les quatre autres tessons, étaient sans doute inclus dans un lot de marchandises plus important que l'on ne retrouve pas dans notre stock. La raison de cette absence nous échappe[8].

2. Productions non attribuées (Tableau 3).

Elles représentent 9,42 % du total des tessons ; c'est peu et nous espérons que les analyses réduiront encore ce chiffre.

a. Les parois fines diverses.

A l'exception des six vases globulaires striés en argile non calcaire, provenant sans doute de Lyon, les autres parois fines restent d'une origine indéterminée. Pour ces vases, deux types d'argile se distinguent : les pâtes calcaires (couvercle fin, "coquille d'œuf" et une partie des coupes tripodes) et les argiles non calcaires (avec le reste des coupes tripodes, les pots à bord rentrant, les brûle-parfum et le petit couvercle (Pl. III, nº 36).

L'identité des pâtes non calcaires pourrait nous permettre d'attribuer ces vases au même atelier lyonnais qui a produit les pots globulaires striés, mais les diverses formes n'y sont pas connues. Pour ce groupe, il semble que l'on soit bien en présence d'un seul et même atelier, les morphologies des vases, ainsi que l'argile employée, sont vraiment similaires.

b. Les plats à engobe interne rouge pompéien.

Bien que ces types de vases (plats et couvercles)

7 Les mesures correspondent au diamètre d'ouverture.

8 Il est peu probable que les vases dont on ignore l'origine correspondent au matériel céramique accompagnant ces plombifères. Philippe BET, responsable des ateliers de Lezoux, ne reconnaît pas ces diverses productions non identifiées ; à son avis, elles ne peuvent, en aucun cas, provenir des ateliers du centre de la Gaule.

Catégories céramique	Types	Tessons	Vases	Illustrations
Parois fines diverses		**1001**	**88**	
	Petit couvercle calcaire	77	7	35
	Petit couvercle siliceux	1	1	36
	Pot globulaire strié	157	6	37
	Coupe tripode	235	15	38-39
	Coupe coq. d'œuf	87	5	40
	Gobelet Aco	16	3	
	Coupe	21	7	
	Gobelet	11	4	
	Tout petits pots	144	25	42
	Coupe à bord rentrant	29	2	41
	Brûle-parfum	208	10	43-44
	Divers siliceuses	15	3	
Vernis rouge pompéien		**823**	**35**	
	Plat	399	20	46-48
	Couvercle	424	15	45-47
Non attribués		**2842**	**108**	
	Terra nigra Bol ombilic	1645	73	49-50
	Bouteille	873	29	51 à 53
	Vases à picots	324	6	54-55
Mortier		**2250**	**93**	
	Bandeau vertical	365	16	147
	Bandeau oblique	667	36	148-150
	Collerette pendante	1218	41	149-151
Grand bassin		**70**	**1**	152
Dolium		**179**	**1**	

Tableau 3.

soient parfaitement connus, on est dans l'incertitude en ce qui concerne les centres de production. On sait reconnaître les vases provenant d'Italie ou de la Gaule du Centre, leurs pâtes sont caractéristiques, mais pour les autres officines, sans doute fort nombreuses à en avoir produit, on reste dans l'expectative (Fig. 4).

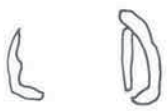

Figure 4 - Marque sous plats à vernis rouge pompéien. (Ech. 1/1). Une marque LD inscrite au stylet avant cuisson est répétée sous le fond de 4 plats, à proximité du rebord. Elle se lit toujours avec le centre du vase sous l'inscription.

c. Non attribués.

Ici ont été regroupés les bols à ombilic, les bouteilles, les vases à picots. Les deux premières formes sont en pâte calcaire et un vernis argileux non grésé recouvre totalement le vase, même sous le fond, à l'intérieur du pied. Les bols à ombilic sont assez nombreux ; ils représentent 4,7 % des céramiques fines, toutes productions confondues. La logique voudrait qu'ils soient classés avec les productions de Saint-Romain-en-Gal ; la technique et l'aspect de l'argile encouragent ce regroupement. Mais cette forme n'est pas repérée sur les ateliers, ni sur les sites de consommation locaux. Ces remarques sont toutes également valables pour les grandes bouteilles, à peu près standardisées (sauf pour l'unique exemplaire à col court).

Les vases à picots sont assez étonnants. L'argile employée est assez fine, non calcaire et cuite en mode B. L'allure générale du vase est assez soignée ; les décors de picots sont positionnés avec précision, la surface externe finement lissée. Le goulot étroit qui se greffe sur la panse est répété trois fois sur le plus grand exemplaire qui, la mesure a été faite, contient un peu plus de 6 litres.

Ces formes évoquent assez le répertoire indigène. Les bols à ombilic rappellent certains vases en *terra nigra*, les bouteilles, certaines formes hautes en céramique peinte.

Nous espérons vivement que les analyses permettront de définir la provenance de ces vases. Leur absence sur les sites locaux, mise en balance par l'importante quantité de la réserve, reste assez incompréhensible. S'ils étaient produits localement, il paraîtrait logique de les retrouver dans les niveaux archéologiques viennois. De même, s'ils sont importés à Vienne en si grand nombre, c'est bien pour les vendre, mais alors à qui ?

d. Les mortiers.

Les trois types que l'on a tendance à donner comme chronologiquement successifs se retrouvent, ici, côte

à côte : 16 mortiers à bandeau vertical, 36 à bandeau oblique, 41 à collerette. Parallèlement à ces vases en argile calcaire, les types à bandeau oblique et à collerette existent aussi en argile siliceuse, il est vrai en moins grand nombre.

e. Le grand bassin qui clôt la série des productions d'origine non identifiée est une pièce unique. On le retrouve pourtant dans les ateliers C. N. R. de Saint-Romain-en-Gal[9], là encore, en un seul exemplaire. Sa pâte, très grossière, de couleur brique, est identique à celle des *dolia*.

3. Productions locales (Tableau 4).

Elles représentent 77,74 % du total des tessons de la réserve. Les ateliers de Saint-Romain-en-Gal sont proches et, logiquement, ce sont eux qui ont fourni l'essentiel du matériel.

Sont incluses, ici, les céramiques fines, connues par la typologie[10], mais aussi toutes les communes claires et sombres. Nous partons du postulat qui veut que les céramiques communes soient le plus souvent fabriquées localement.

Le chiffre des céramiques communes, par rapport aux céramiques fines, est assez étonnant (fines : 40 %, communes : 60 %) ; habituellement, il est plus important. On doit rappeler que nous n'avons pas la limite méridionale de la réserve et que le lot de communes sombres ne reflète pas, sans doute, sa globalité. Les vases n'ont pu être tous extraits, La couche d'incendie les contenant passait sous le mur de cave.

a. Les céramiques fines (Fig. 5).

1. Les imitations de sigillées sont majoritaires par rapport aux autres catégories céramiques. L'ensemble de ces vases est très standardisé et tous ont un "air de famille" qui ne trompe pas. L'argile calcaire est recouverte d'un engobe argileux non grésé. On retrouve les

Catégories céramique	Types	Tessons	Vases	Illustrations
Imitation de sigillée		**17326**	**643**	
	Assiette Serv. I	1	1	
	Assiette b. oblique	144	14	56-57
	Assiette Serv. II	4071	126	58 à 60
	Coupe p. oblique	10571	254	61
	Coupe par. oblique à stries	104	18	62
	Coupe proche Serv. III	1061	40	63
	Coupe Serv. II	216	12	65-66
	Coupe hémisphérique	1098	164	64
	Drag 27	52	7	67-68
	Drag 24/25	21	4	69
	Divers	6	4	
Engobée		**5985**	**346**	
	Jatte bord rentrant	3395	117	70 à 72
	Jatte carénée	149	11	73-74
	Cruche à cupule	1282	84	75
	Petite lagène	624	24	76
	Moyenne lagène	134	7	77-78
	Couvercle	401	103	79-80
Paroi fine de Saint-Romain-en-Gal		**955**	**29**	
	Ovoïde	930	23	81-82
	Gobelet Aco	9	2	83
	Gobelet autre	16	4	84-85
Peinte		**560**	**47**	
	Précoce	6	6	
	Bol	554	41	86 à 92
Commune cl. simple, lissée, non identifiée		**35251**	**767**	
Commune claire		**9585**	**633**	
	Petite cr. à cupule	2864	192	93 à 95
	Petite cr. à lèvre ourlée	134	96	96-97
	Petite cr. tronconique	191	22	98

9 O. LEBLANC, Rapport H.13, groupe de recherche sur les ateliers céramiques de la moyenne vallée du Rhône, 1992.

10 A. DESBAT et H. SAVAY-GUERRAZ, Les productions céramiques à revêtement argileux de Saint-Romain-en-Gal, dans *Figlina*, 7, 1986, p. 91 à 104.

	P. cruche/lagène	31	6	99
	P.cruche ourlée/lagène	1	1	
	P. cruche non ident.	3583		
	Cruche à lèvre chanfreinée	214	68	100-101
	Cruche moulurée	517	151	102-103
	Cruche à goitre	82	9	104 à 106
	Cruche à cupule	64	10	107-108
	Haltern 50	617	45	109
	Proche Haltern 62	266	21	110 à 112
	Gourde	41	2	113
	Amphorette anse torsadée	21	1	114
	Amphorette	1	1	
	Olpé	2	2	
	Jatte bord rentrant	3	3	
	Cruche lèvre striée	2	2	
	Cruche à "bulbe"	3	1	
	Non identifiée	27731		
Commune claire lissée		**2468**	**134**	
	Cruche col à moulure	245	25	115 à 117
	Cruche col de lagène	67	13	118
	Pichet à 2 anses	331	20	119-120
	Lagène	261	76	121-122
	Non identifiée	1564		
Commune claire non identifiée		**23198**		
Commune sombre		**32452**	**854**	
	Plat	1286	50	123 à 125
	Marm. proche Halt. 56	1004	96	126
	Marmite tripode	470	13	127
	Jatte lèvre striée	687	36	128
	Jatte lèvre ondée	89	2	129
	Couvercle	3913	301	130-131
	Ovoïde côtelé	9055	73	132-133
	Ovoïde. caréné	12794	212	134 à 138
	Petit dolium	256	5	139
	Gobelet cylindrique	67	8	140
	Pichet	869	20	141
	Cruche à bec tréflé	1962	38	142-143
Commune sombre pâte fine		**475**	**19**	
	Jatte bord mouluré	116	9	144
	Jatte bord rentrant	263	8	145
	Jatte carénée	96	2	146

Tableau 4.

types classiques de sigillées. Les formes, de loin les plus nombreuses, sont les coupes à paroi oblique (42 % des vases) ; puis viennent les petites coupes hémisphériques (25,2 % des vases). Les assiettes du Service II (20 % des vases) existent en trois modules bien distincts. Les coupes proches du Service III sont, en fait, un compromis entre les Services II et III : la partie basse de la panse est conique au lieu d'être sphérique. Tout en restant très fréquentes, les autres formes sont bien moins nombreuses. Trois groupes de pâtes ont été isolés. Le plus important rassemble les coupes à paroi oblique, hémisphériques, proches du Service III, celles du Service II et les assiettes à bord oblique et du Service II. Le deuxième groupe, bien moins nombreux (7 vases), est exclusivement composé de petites formes (Drag. 24, 27 et Service II). Le troisième groupe correspond, en fait, à un seul type : la coupe à paroi oblique à stries.

2. Les engobées représentent le deuxième groupe des productions locales, par ordre d'importance. Elles sont la réminiscence gauloise de ces ateliers qui, parallèlement, produisent des vases d'inspiration romaine (les imitations de sigillée). Les jattes à bord rentrant sont le type le plus nombreux (33,8 % des formes). On peut observer une variante à stries, peu fréquente et très fragmentaire, qui correspond probablement à des formes plus anciennes. Les lagènes sont presque exclusivement de petite taille (il y a quelques modules

moyens mais aucun grand module) et sont peu fréquentes. D'autres formes ont été rattachées à cette production comme les petites cruches à cupule, les couvercles (deux modules bien distincts), et les lagènes à deux anses.

3. Les parois fines viennent encore compléter la typologie des productions locales. Le vase ovoïde caréné, à panse décorée de guillochis (2 modules), est majoritaire. Les imitations de gobelets d'Aco ainsi que les petits vases globulaires font, sans doute, partie du niveau d'occupation de la réserve.

4. Les céramiques peintes sont presque exclusivement des bols dits "de Roanne", à décors géométriques, le plus souvent d'échelles. Les autres décors sont peu employés, certains même, une seule fois (Pl. VII, nº 86, 90, 92).

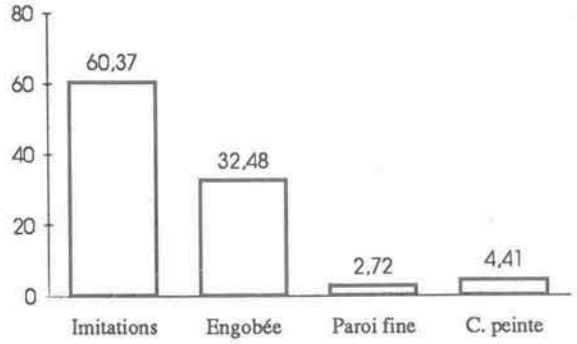

Figure 5 - Histogramme des diverses céramiques fines des ateliers de Saint-Romain-en-Gal (calcul sur les vases).

b. Les céramiques communes.

1. La commune claire représente 46,76 % de la commune (calcul sur les vases).

La provenance de ces céramiques à pâte calcaire, cuites en mode A, semble une évidence, le complexe des ateliers de Saint-Romain-en-Gal étant réputé pour ce type de production[11]. On peut séparer ces vases en trois ensembles :

- les petites cruches (très nombreuses) dont certaines ont des formes communes aux céramiques engobées (petite cruche à cupule, petite lagène) ;
- les cruches, pichets et ovoïdes plus connus que sont les cruches à lèvre moulurée, chanfreinée, à goitre, les Halt. 50 et 62 ;
- les communes claire lissées présentant une surface affinée, lustrée par des lissages verticaux. Ce dernier groupe caractéristique semble reprendre la technique de préparation de surface des vases engobés. Les fonds surbaissés sur un pied annulaire évoquent encore cette catégorie des engobées.

L'éventail des formes des communes claires est composé à 93 % de vases à liquide, les pots ovoïdes inspirés des Halt. 62 constituant les 7 % restants.

2. Les communes sombres noires représentent 52,23 % de la céramique commune (calcul sur les vases).

Cuites en mode B elles sont, elles aussi, attestées en séries nombreuses et répétitives. Elles se divisent en trois groupes de pâtes : pâte siliceuse grossière, pâte siliceuse plus fine, très micacée et souvent à surface lissée et pâte à base de kaolin (exclusivement les becs tréflés). Le groupe des pâtes plutôt grossières est important, les formes sont toutes bien connues, à l'exception, peut-être, de ces 4 couvercles bivalents (Pl. XI, nº 131). Pour chaque type, on peut avoir des variations dimensionnelles considérables. Par exemple, les nº 132 et 133 constituent les tailles extrêmes des ovoïdes côtelés. Ce phénomène se répète pour les marmites, les couvercles, les plats, les ovoïdes carénés. Le nº 139, attesté en 5 exemplaires, reprend exactement la morphologie des grands *dolia*, dans une échelle beaucoup plus raisonnable. L'argile utilisée (brun-rouge, assez grossière) renforce encore la ressemblance. Le groupe des pâtes siliceuses plus fines est beaucoup plus restreint et ne concerne que des vases ouverts. Ce groupe est moins important que le précédent (2,2 % des vases en commune sombre). L'allure des vases rappelle les céramiques fines indigènes –jatte à profil en "S", jatte à bord rentrant– et son système décoratif de lissages renforce cette similitude. Le dernier groupe de pâte est encore moins varié, quoique plus nombreux (4,4 % des vases en commune sombre). Cette argile à base de kaolin est uniquement employée pour les cruches à bec tréflé que l'on peut aisément diviser en trois modules de taille.

Ces groupes de pâtes correspondent-ils à des différences d'ateliers, de provenances ? Le cas des cruches à bec tréflé semble assez particulier.

4. Autres.

a. Les lampes n'ont pas été classées avec les céramiques culinaires. Avec 240 lampes (1352 tessons) –estimation minimum– notre réserve constitue un bon échantillonnage de ce qui était en usage à l'époque de Claude[12]. Le type à bec triangulaire prédomine avec 98 lampes, viennent ensuite les types à bec en ogive (82 lampes), à bec rond (47 lampes) et trois lampes à pédoncule central. On suppose que nous avons là un ensemble provenant bien du même atelier. En effet, les décors des lampes se retrouvent en séries. Par exemple, l'amour puni est répété 12 fois sur des lampes à bec triangulaire. La petite coquille et l'oiseau picorant sont représentés, chacun, 23 fois sur les lampes à bec en ogive. Les lampes issues d'un seul et même moule sont nombreuses et nous avons même le cas de médaillons surmoulés côtoyant ceux qui ont servi de modèles. Par exemple, les 23 décors d'oiseau picorant sont surmoulés 7 fois. Si, parallèlement à leurs productions spécifiques, la majorité des ateliers céramiques fabrique des lampes, il semblerait alors logique qu'elles

11 A. CANAL S. TOURRENC, Les ateliers de potiers trouvés à Saint-Romain-en-Gal, dans *Figlina*, 4, 1979, p. .85-94.

12 Ce lot a fait l'objet de travaux universitaires portant sur les lampes viennoises : F. TRIAL, Les lampes en terre cuite des fouilles récentes de Vienne antique, Mémoire de Maîtrise, dactylographié, Université de Paris I, 1988 ; F. TRIAL, Les lampes en terre cuite de Vienne, étude stratigraphique et méthodologique. Mémoire de DEA, Unversité de Paris I, 1989.

proviennent des ateliers locaux prospères et dynamiques.

b. Des objets en bois tourné faisaient également partie de notre stock : deux demi-sphères reliées entre elles par un petit axe circulaire de 2 cm de large, l'ensemble faisant à peu près 12 cm de long (Fig. 6). La fonction de ces boules est très controversée, certains parlent d'élément de gréement, d'autres de bobines, d'autres de yoyo. Comme aucune des interprétations proposées ne convient à notre ensemble de céramiques domestiques, nous les interprétons comme des pilons. En effet, la proximité de ces objets en bois avec les mortiers peut nous laisser envisager un lien entre les deux objets.

Figure 6 - Doubles boules en bois.(Ech. 1/3)
Tous les exemplaires sont identiques : même fines stries sur les boules, même technique de tournage et même essence de bois (il s'agit d'un bois dur à fibres fines et serrées). Grâce au poids moyen des trois exemplaires complets, nous avons comptabilisé 12 doubles boules de ce type.

Toutes ces séries répétitives de matériel bien standardisé sont à étudier :
- Des modules peuvent être établis, comme on peut le faire à partir d'un matériel d'atelier.
- La question des capacités des vases peut aussi être abordée.
- La corrélation de certaines formes entre elles apparaît ici assez simple à démontrer (couvercles et vases coordonnés ou bien, forme identique pour techniques différentes).

III. INTERPRÉTATION DU SITE

Il ne s'agit, en aucun cas, d'un dépôt de potier. Les productions exogènes, sigillées et parois fines de La Butte, témoignent que nous sommes dans un contexte commercial. Un intermédiaire, négociant (?) a déjà organisé le stock. Par exemple, les sigillées ont été retrouvées réparties sur deux zones de la réserve, les Hermet 18 séparés du reste des céramiques rutènes.

Donc contexte commercial, bien sûr, mais sommes-nous en présence d'un commerce "de gros" ou bien d'une arrière-boutique d'un comptoir de vente ? L'une et l'autre des hypothèses ne sont d'ailleurs pas contradictoires.

IV. IMPORTANCE DE CE LOT, CONCLUSION

Localement, cet ensemble présente un intérêt majeur. Il reflète l'importance des ateliers de Saint-Romain-en-Gal qui constituent la grosse proportion des vases répertoriés. La proximité des ateliers n'est pas la seule explication à cette ampleur. Tout concourt à donner une vision assez forte du dynamisme et des capacités du complexe des officines locales : les produits proposés à la vente sont d'excellente qualité ; les séries révèlent une standardisation poussée, les types et les techniques sont très nombreux, certaines formes sont reprises d'une catégorie céramique à une autre.

Logiquement, les sites de consommation doivent refléter cet échantillonnage céramique. Même si cette réserve ne diffuse pas directement sur le marché local, sa composition donne un instantané précis de ce qui circulait alors. Il semble alors essentiel d'établir une comparaison avec les sites de consommation locaux. Y-a-t-il corrélation exacte entre les pots vendus et ceux qui se retrouvent dans les niveaux archéologiques. Quelle est la part du matériel typiquement claudien (faciès réserve) dans la batterie de cuisine idéale de la ménagère à l'époque de Claude ?

L'importante question de la chronologie est primordiale. Certaines formes qui, jusqu'à présent, étaient considérées comme anachroniques se retrouvent confrontées ici. Ces types, de datation précoce (mortiers à lèvre en bandeau, marmites tripodes, jattes carénées en commune sombre, pots ovoïdes striés en paroi fine siliceuse) font bien partie de la réserve. Ce ne sont pas des vases fragmentaires présents en un seul exemplaire. Doit-on les considérer comme des "rossignols" que le marchand n'a pas réussi à écouler ou bien sont-ils encore produits, leur fabrication se poursuivant encore parallèlement à celles de formes bien plus récentes. Quelle que soit la réponse, on est embarrassé : ces vases dits "précoces" étaient proposés à la vente au même titre que les autres plus récents et se retrouvent alors rassemblés dans les niveaux archéologiques des sites de consommation.

On ne peut pas compter sur les allures ou les faciès pour donner une datation. Les vases à ombilic, les bouteilles et les communes sombres à pâte fine lissée évoquent des productions plus anciennes. L'étonnant maintien, assez tardif, des imitations de sigillées de formes plutôt précoces (assiettes et coupes du Service II) va dans le même sens.

En conclusion, et quelles que soient les orientations de travail, il reste que notre réserve stigmatise un phénomène majeur, déterminant, entre le moment où les vases sont fabriqués et celui où ils arrivent dans la maison du consommateur.

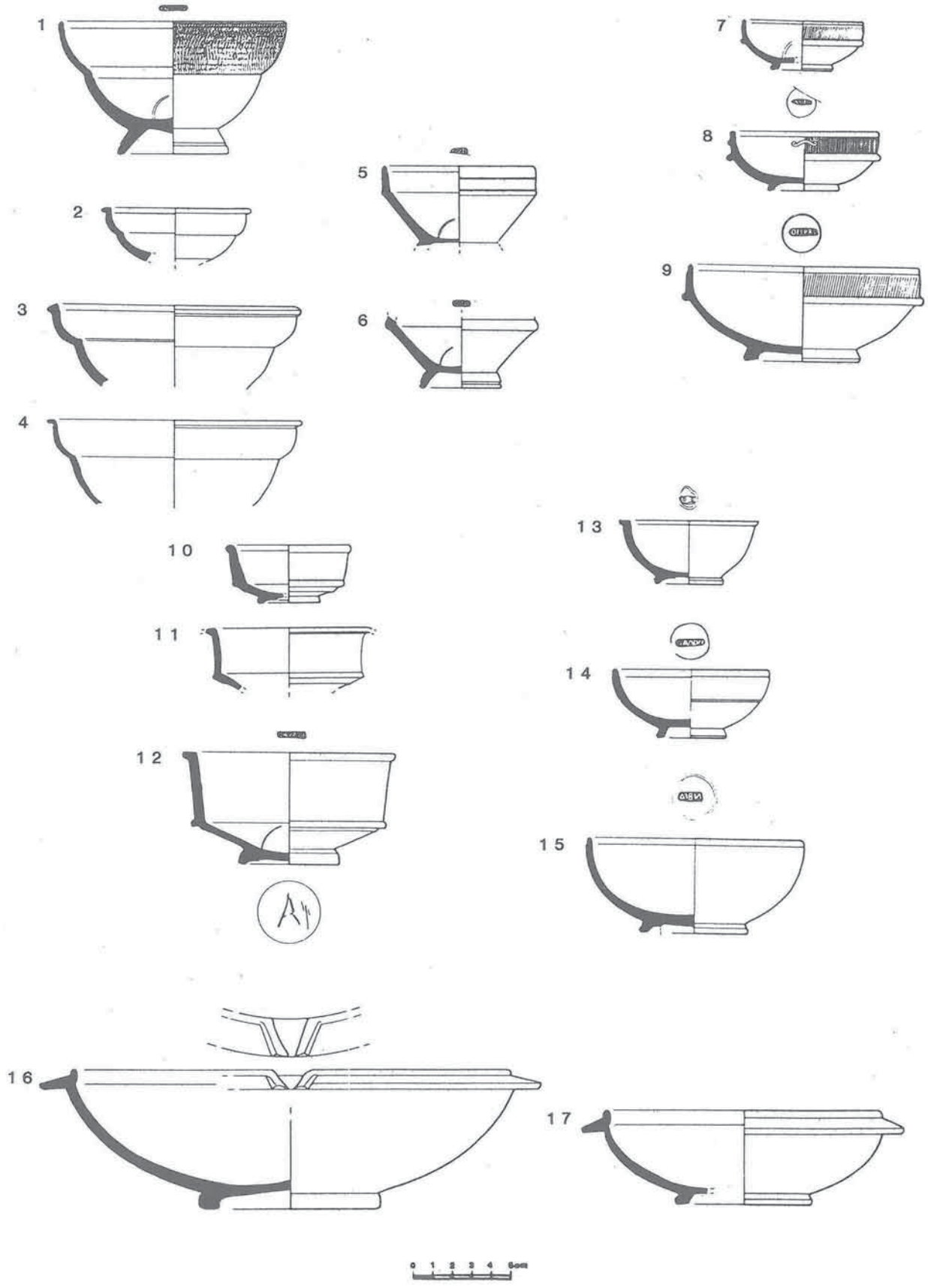

Planche I - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : sigillées de La Graufesenque.
1 : Service III ; 2 à 4 : Drag. 27 ; 5 et 6 : Ritt. 5 ; 7 et 8 : Drag. 24/25 ; 10 à 12 : Ritt. 9 ; 13 à 15 : Ritt. 8 ; 16 et 17 : Ritt. 12.

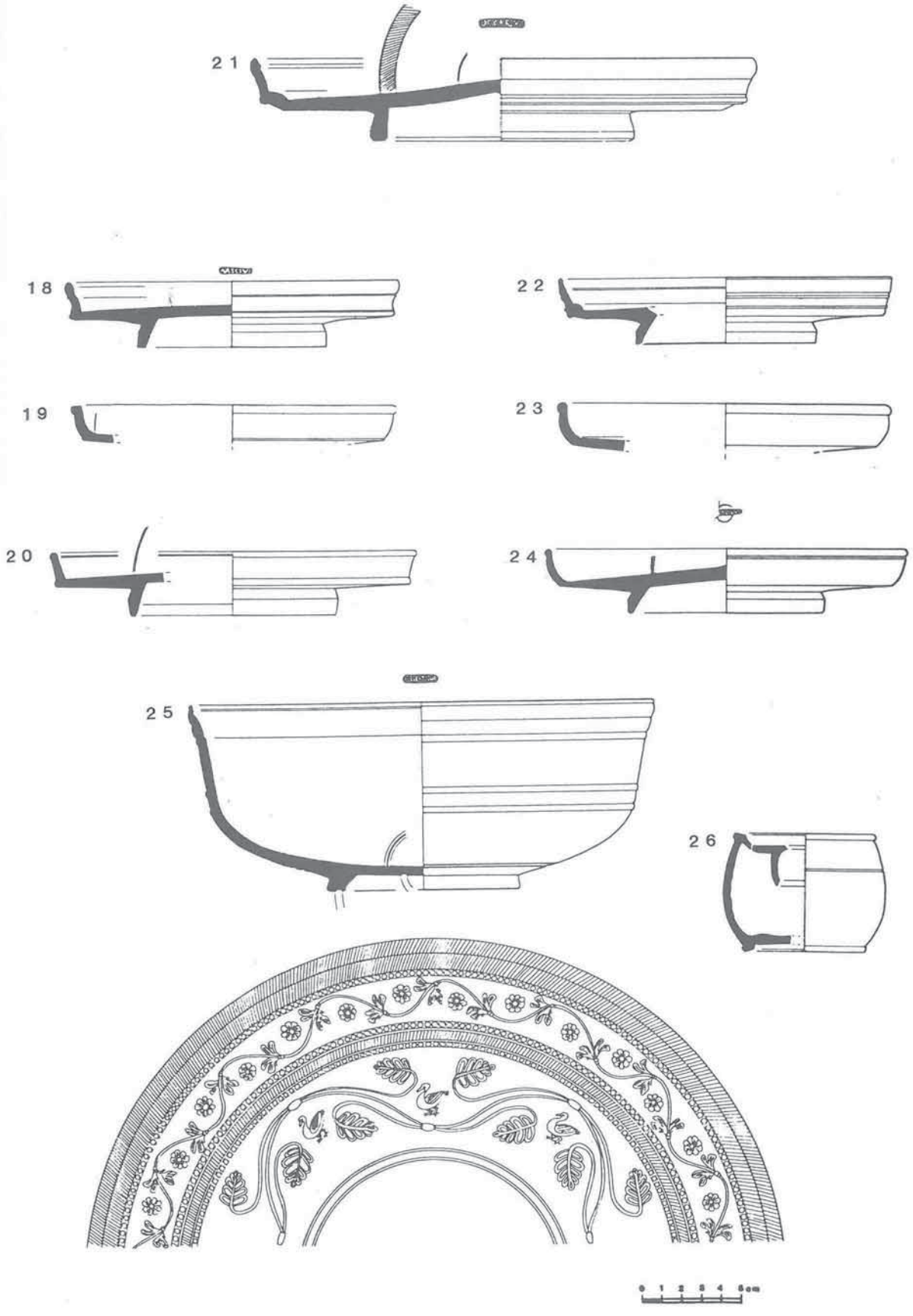

Planche II - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : sigillées de La Graufesenque.
18 : Drag. 17a ; 19 : Ritt. 1 ; 20 : Drag. 17b ; 21 et 22 : Drag. 15/17 ; 23 et 24 : Drag. 18 ; 25 : Drag. 29 ; 26 : Herm. 18.

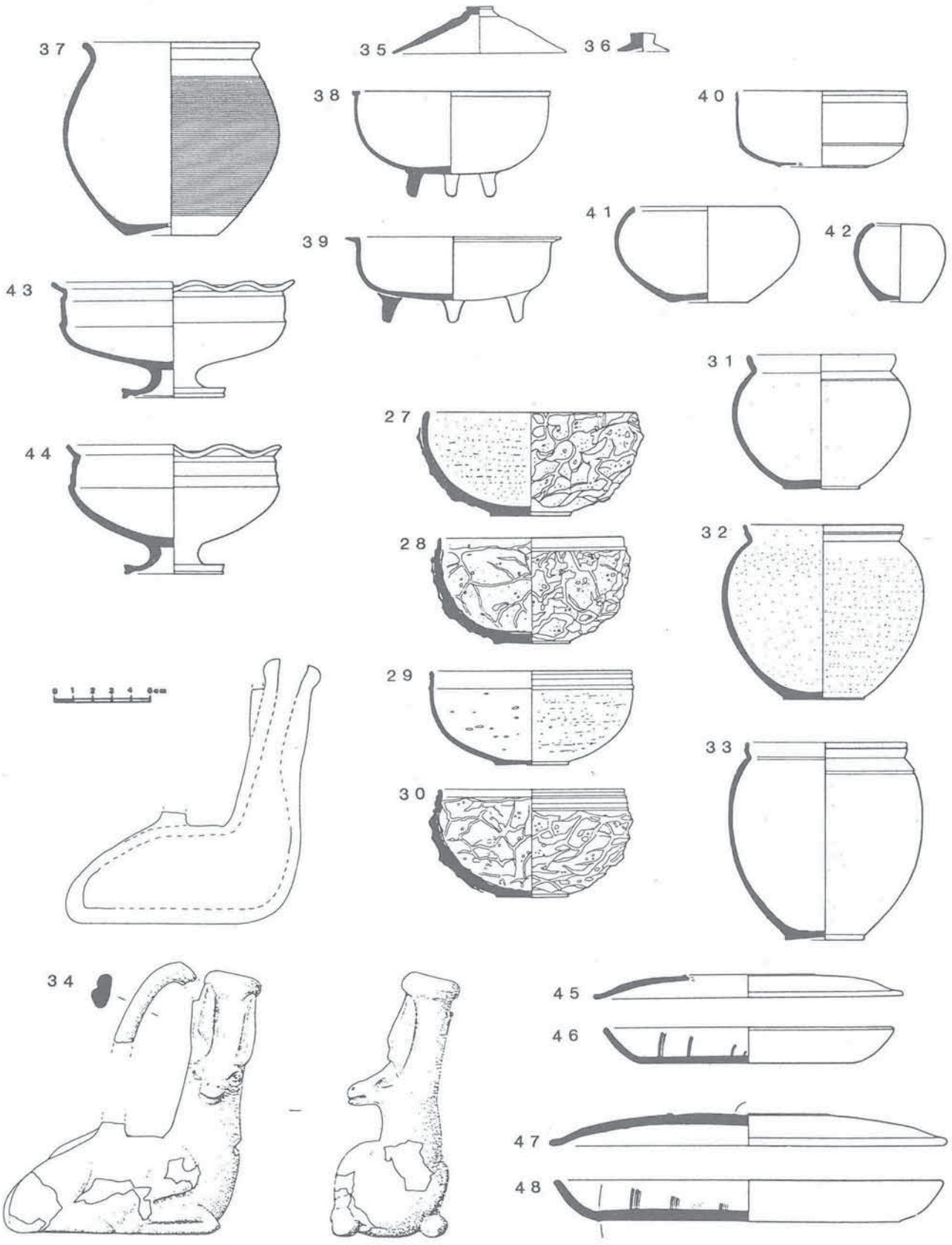

Planche III - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude.
Atelier lyonnais de La Butte : coupes (27 à 33) ; formes hautes (31 à 33).
Plombifère du centre de La Gaule : vase zoomorphe (34).
Parois fines diverses : petit couvercle en argile calcaire (35); petit couvercle en argile non calcaire (36) ; pot globulaire strié (37) ; coupe tripode (38 et 39) ; coupe en coquille d'œuf (40) ; petits pots à panse renflée (41 et 42) ; brûle-parfum (43 et 44).
Vernis rouge pompéien : couvercle (45 et 47) ; plat (46 et 48).

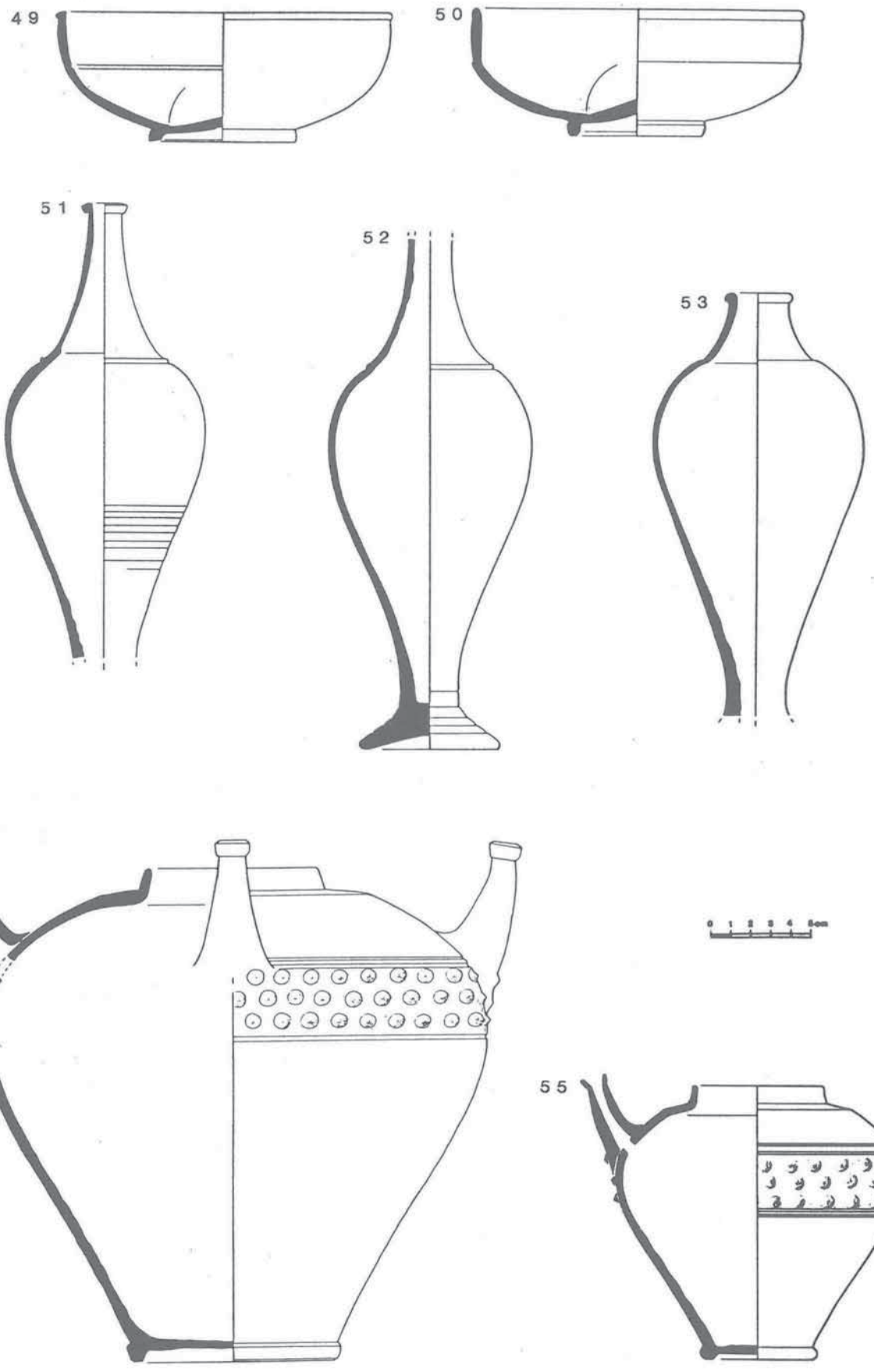

Planche IV - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : productions non identifiées.
Vernis argileux non grésé : bols à ombilic (49 et 50) ; bouteilles (51 à 53).
Céramique non calcaire cuite en mode B : vases à picots (54 et 55).

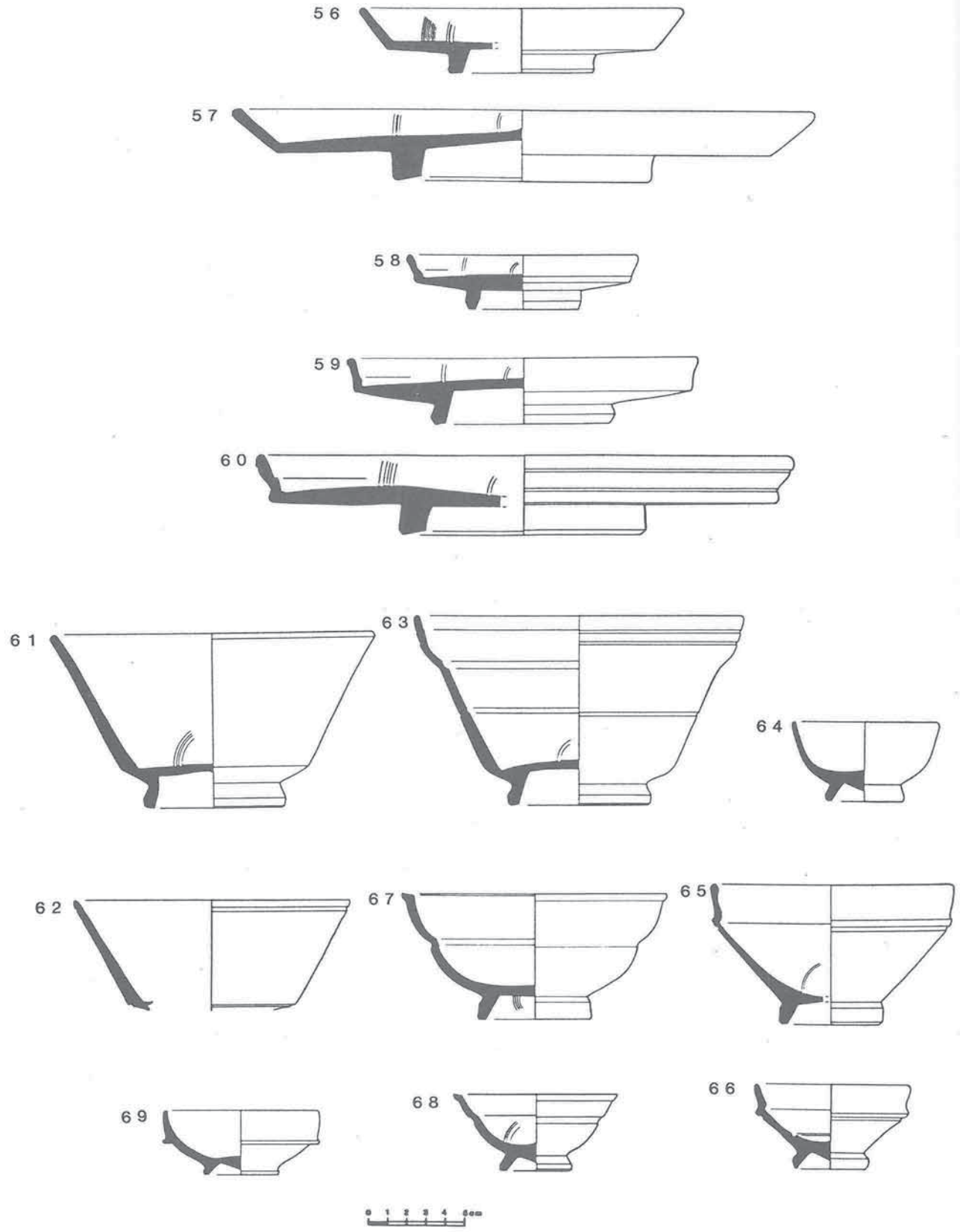

Planche V - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal.
Imitations de sigillées : assiettes à bord oblique (56 et 57) ; assiettes du Service II (58 à 60) ; coupe à paroi oblique (61) ; coupe à paroi oblique et à stries (62) ; coupe proche du Service III (63) ; coupe hémisphérique (64) ; coupes du service II (65 et 66) ; Drag. 27 (67 et 68) ; Drag. 24/25 (69).

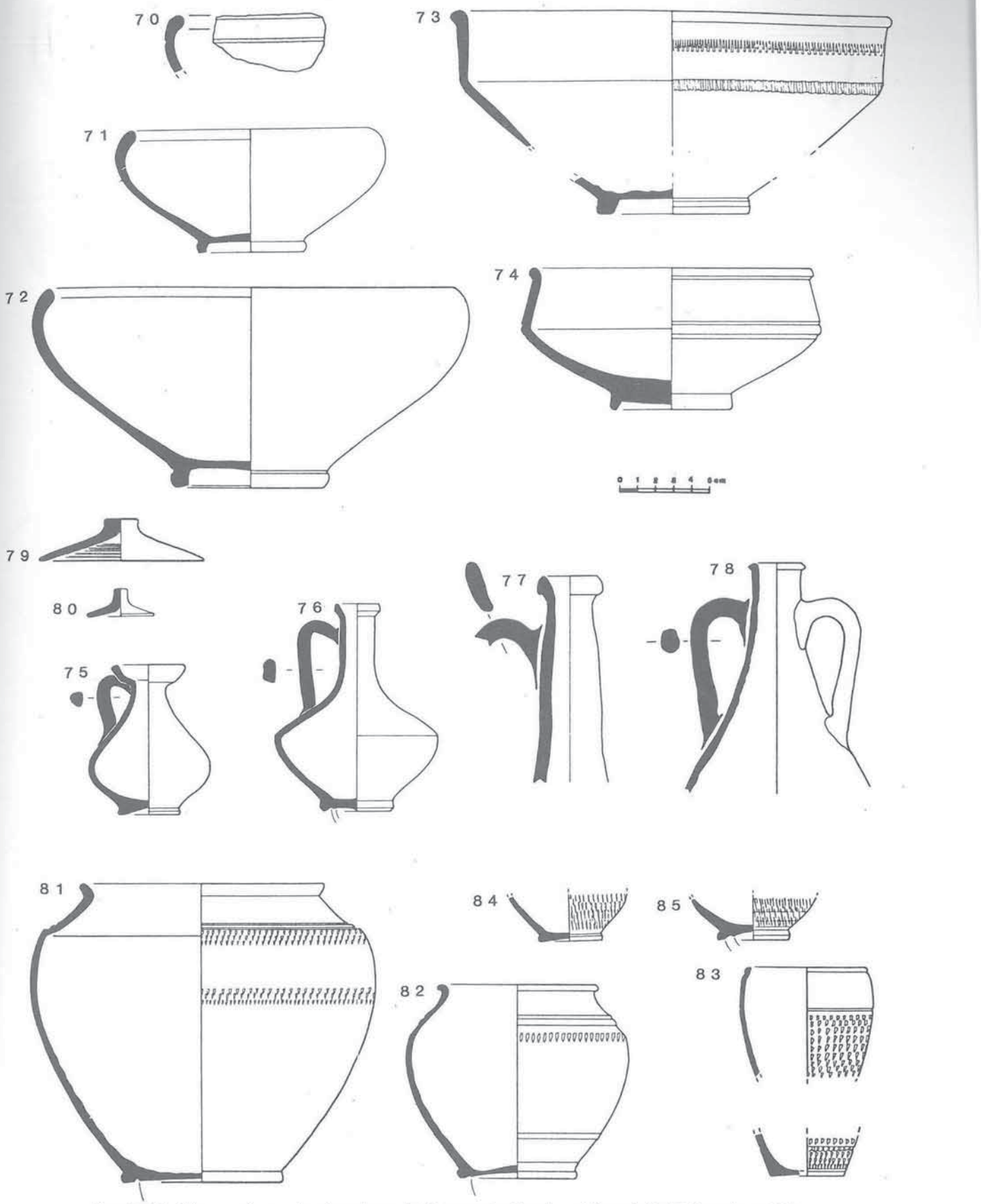

Planche VI - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal.
Céramiques engobées : jattes à bord rentrant (70 à 72) ; jattes carénées (73 et 74) ; cruche à cupule (75) ; petite lagène (76) ; lagène (77) ; lagène à deux anses (78) ; couvercles (79 et 80).
Vases à parois fines : ovoïdes carénés (81 et 82) ; gobelet d'Aco (83) ; gobelets (84 et 85).

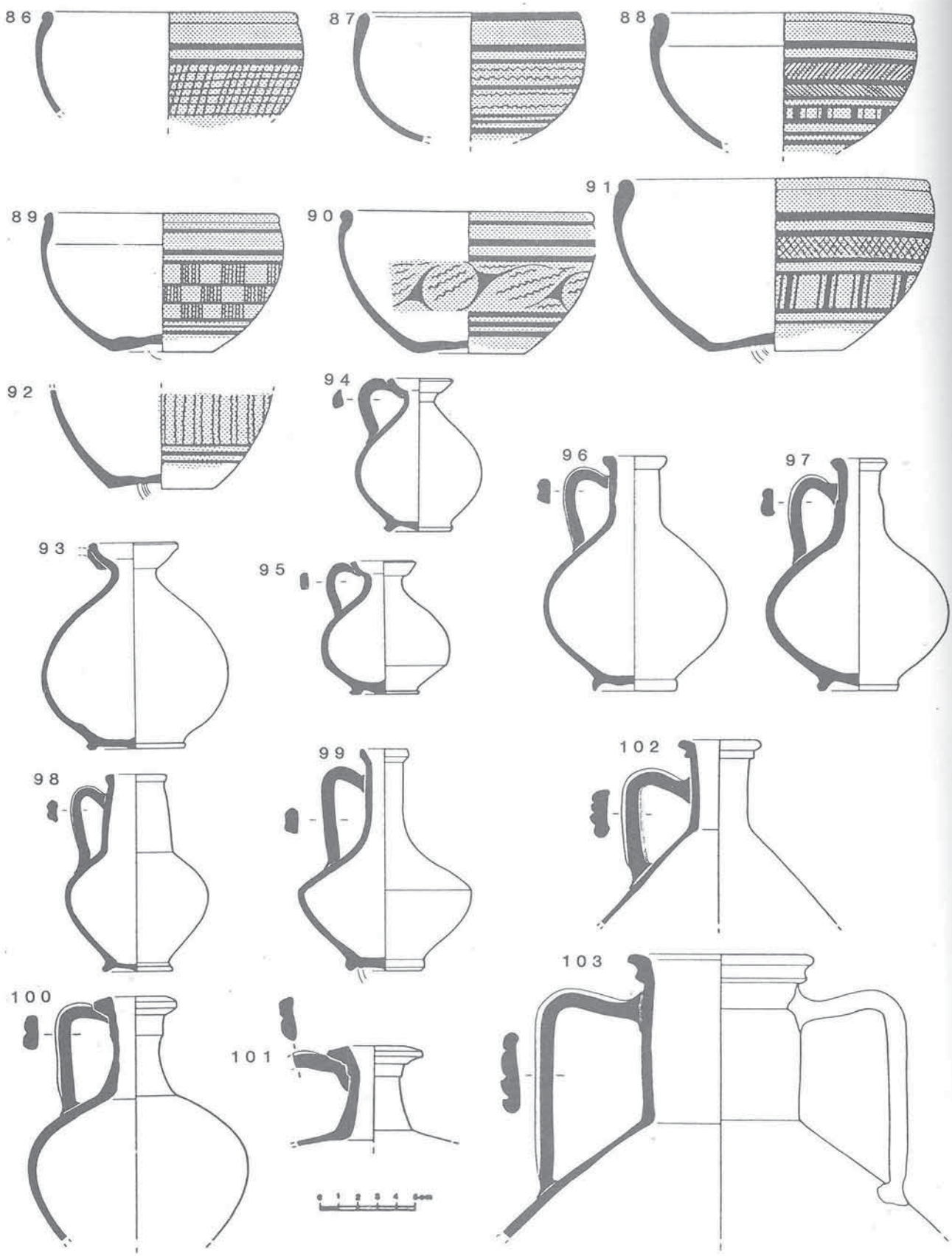

Planche VII - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal.
Céramiques peintes : bols (86 à 92).
Communes claires : petites cruches à cupule (93 à 95) ; petites cruches à lèvre ourlée (96 et 97) ;
petite cruche à col tronconique (98) ; petite lagène (99) ; cruche à lèvre chanfreinée (100 et 101) ;
lèvres moulurées, cruche et amphorette (102 et 103).

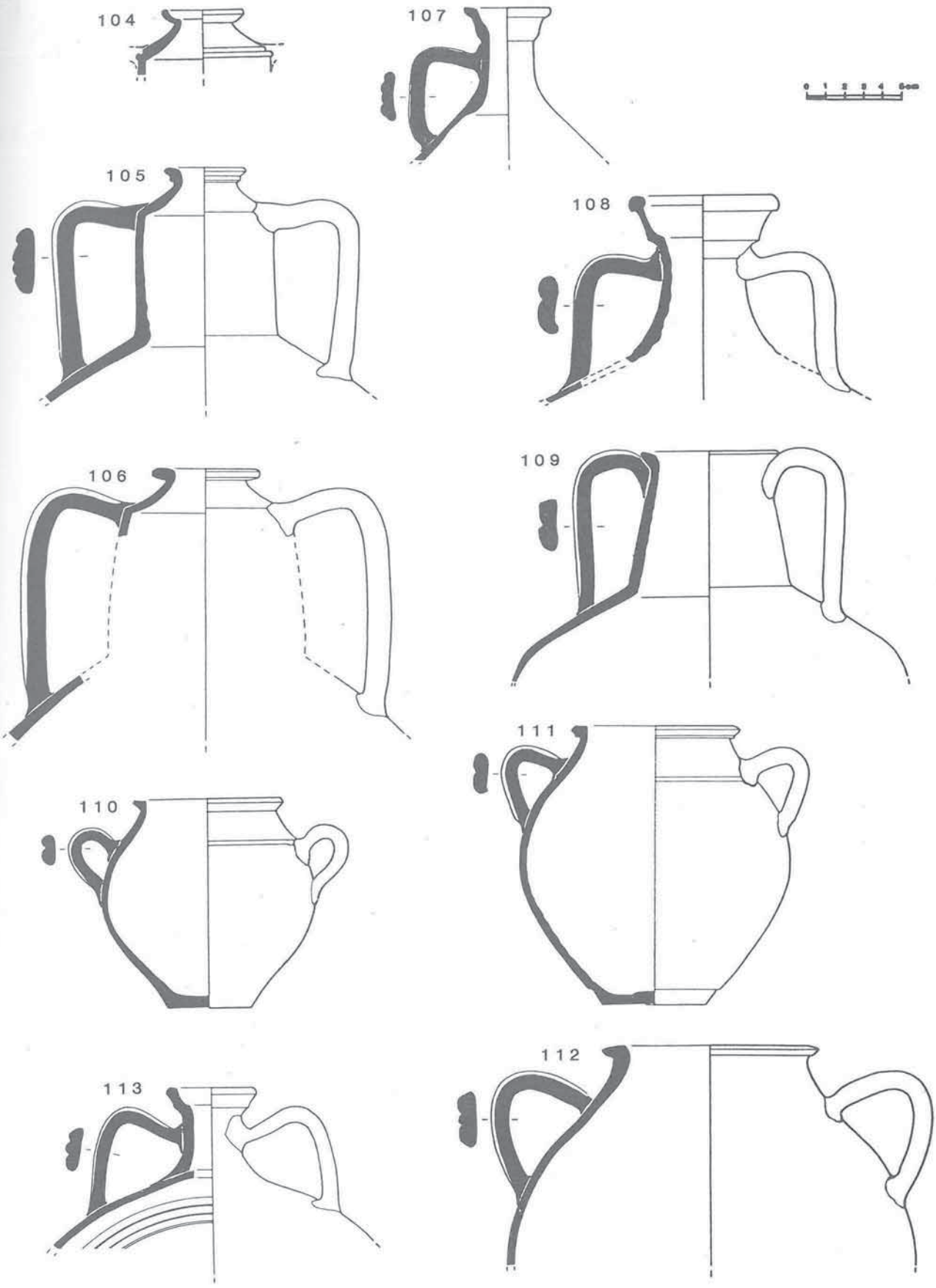

Planche VIII - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal. Communes claires : cruches à goitre (104 à 106) ; cruches à cupule (107 et 108) ; Haltern 50 (109) ; vases proches Haltern 62 (110 à 112) ; gourde (113).

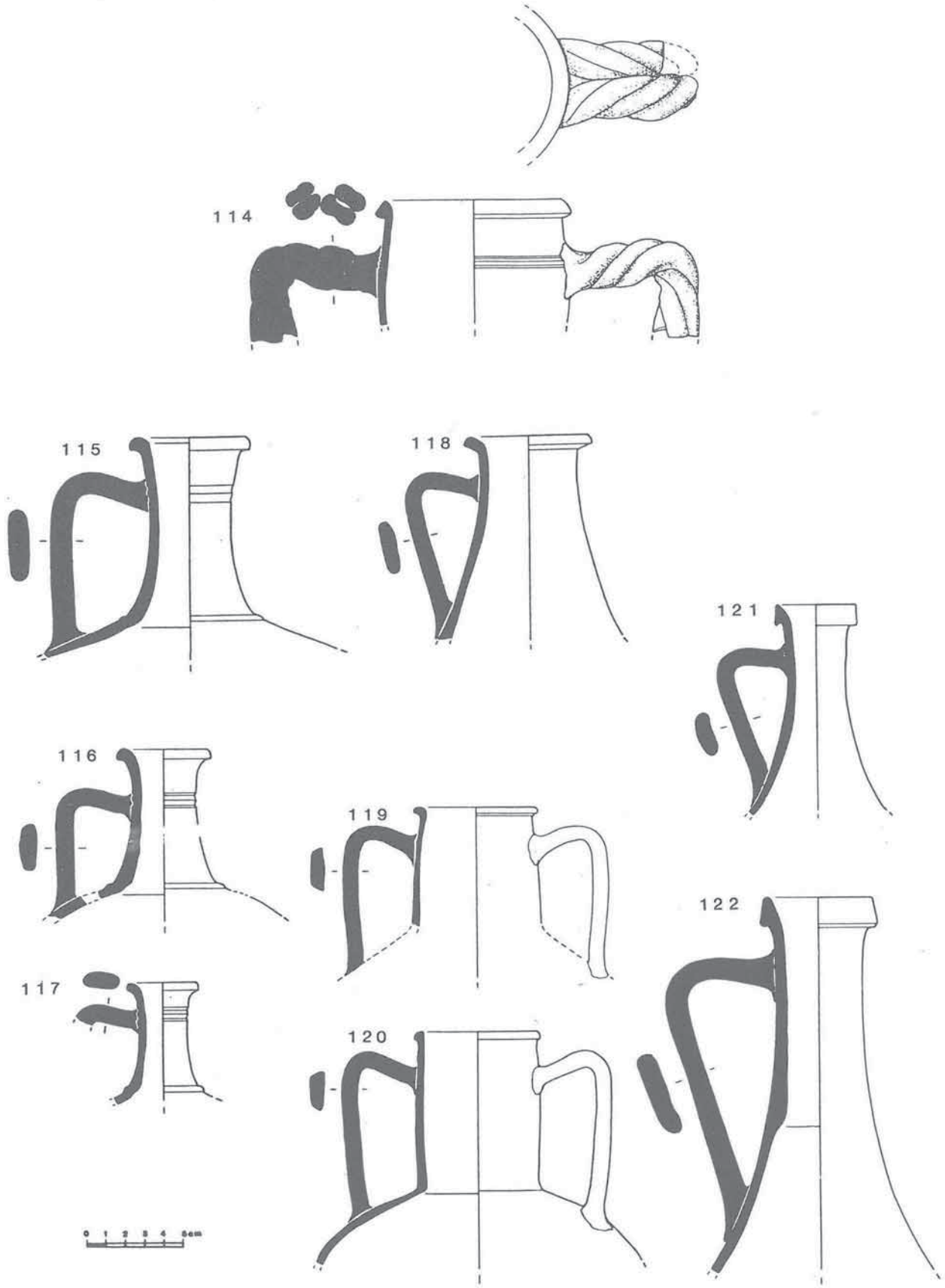

Planche IX - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal.
Céramique commune claire : amphorette à anses torsadées (114).
Commune claire lissée : cruches à col mouluré (115 à 117) ; cruche à col de lagène (118) ;
pichets à deux anses (119 et 120) ; lagènes (121 et 122).

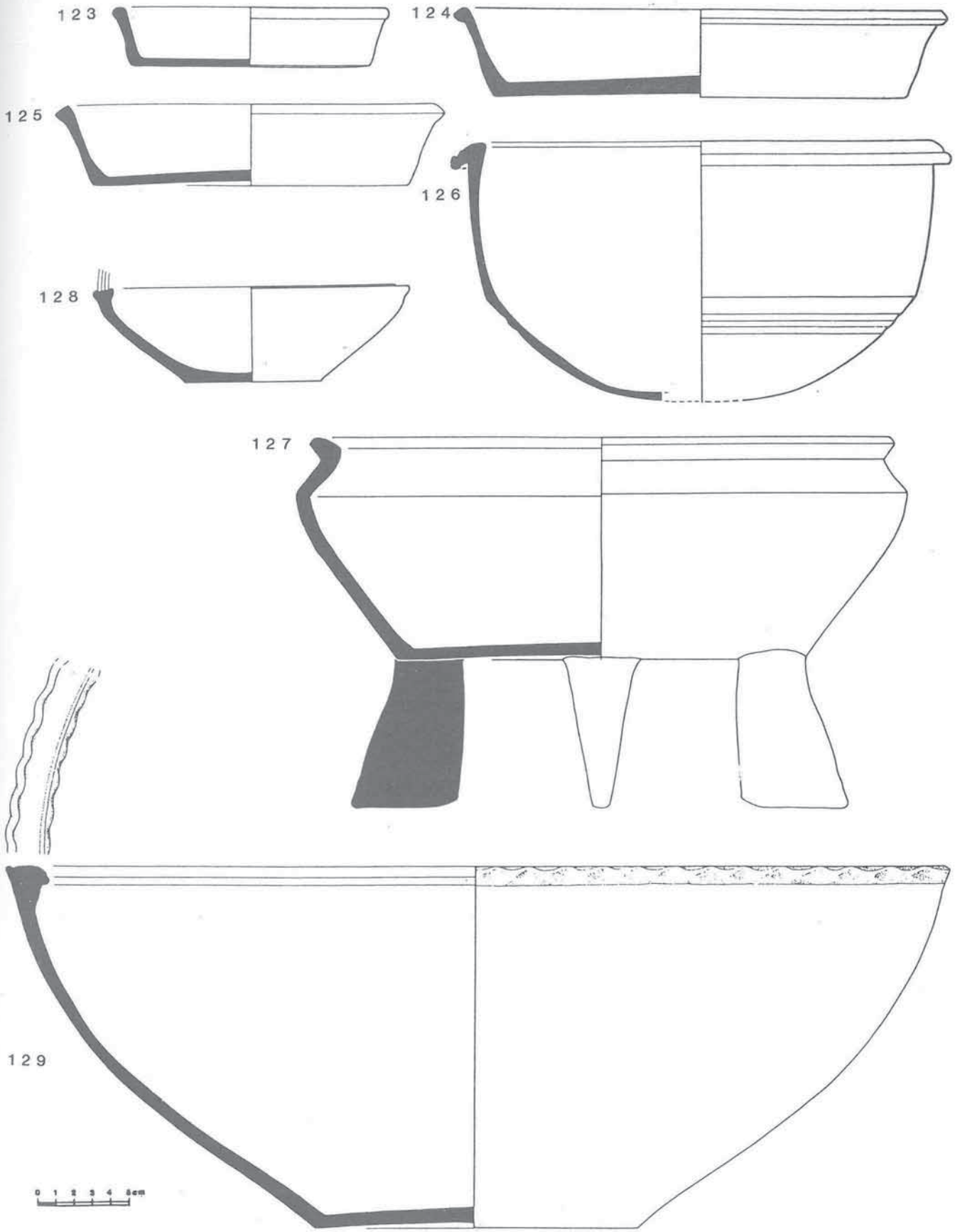

Planche X - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal. Communes sombres à pâte siliceuse grossière : plats (123 à 125) ; marmite proche Haltern 56 (126) ; marmite tripode (127) ; jatte à lèvre striée (128) ; jatte à lèvre ondée (129).

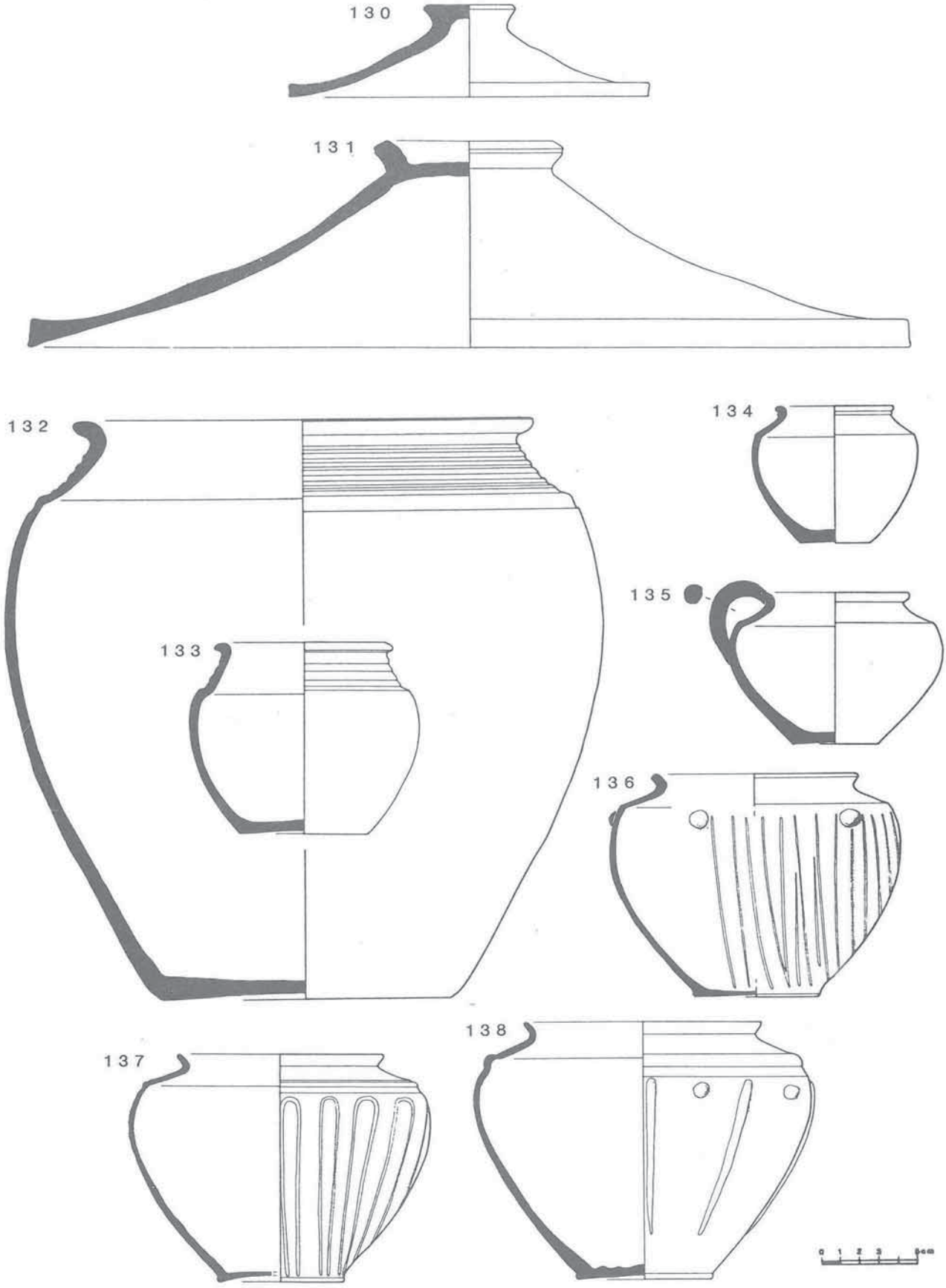

Planche XI - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal.
Communes sombres à pâte siliceuse grossière : couvercle (130) ; couvercle bivalent (131) ; ovoïdes à col côtelé (132 et 133) ; ovoïdes carénés (134 à 138).

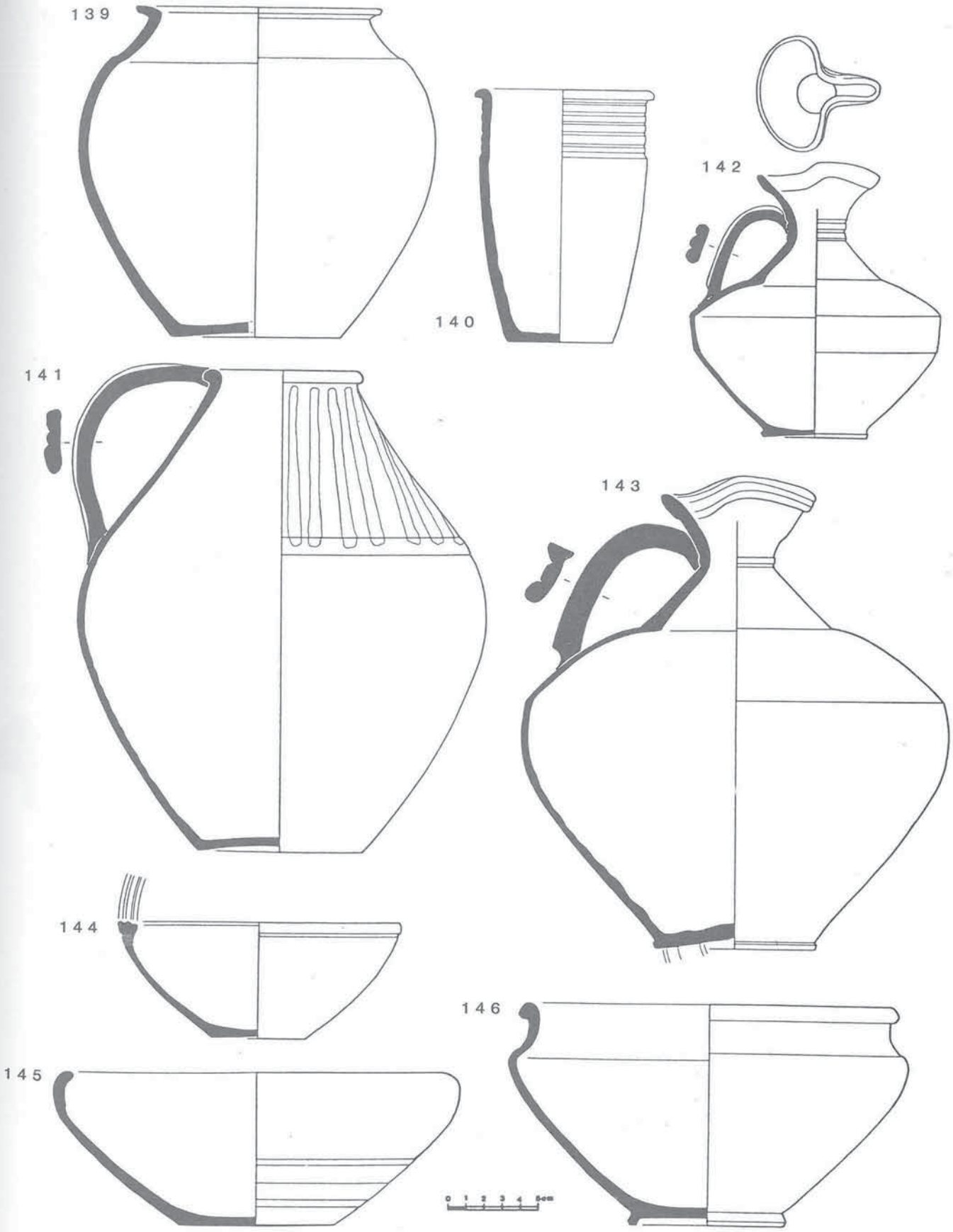

Planche XII - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal.
Communes sombres à pâte siliceuse grossière : petit dolium (139) ; gobelet cylindrique (140) ; pichet (141).
Communes sombres à pâte kaolinite : cruches à bec tréflé (142 et 143).
Communes sombres à pâte fine : jatte à lèvre striée (144) ; jatte à bord rentrant (145) ; jatte carénée (146).

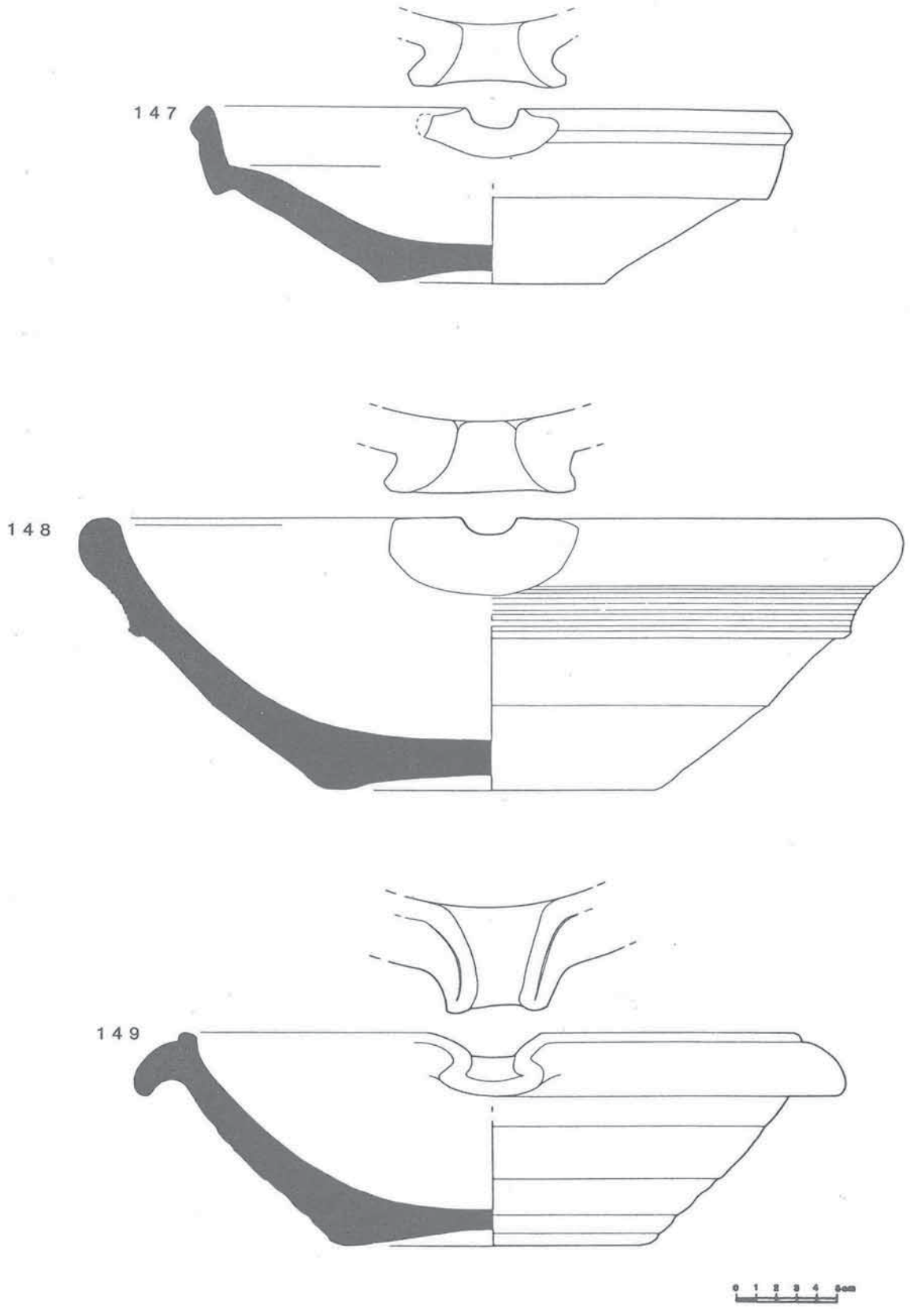

Planche XIII - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : production non identifiée.
Mortiers en pâte calcaire : lèvre en bandeau vertical (147) ; lèvre en bandeau oblique (148) ; lèvre à collerette (149).

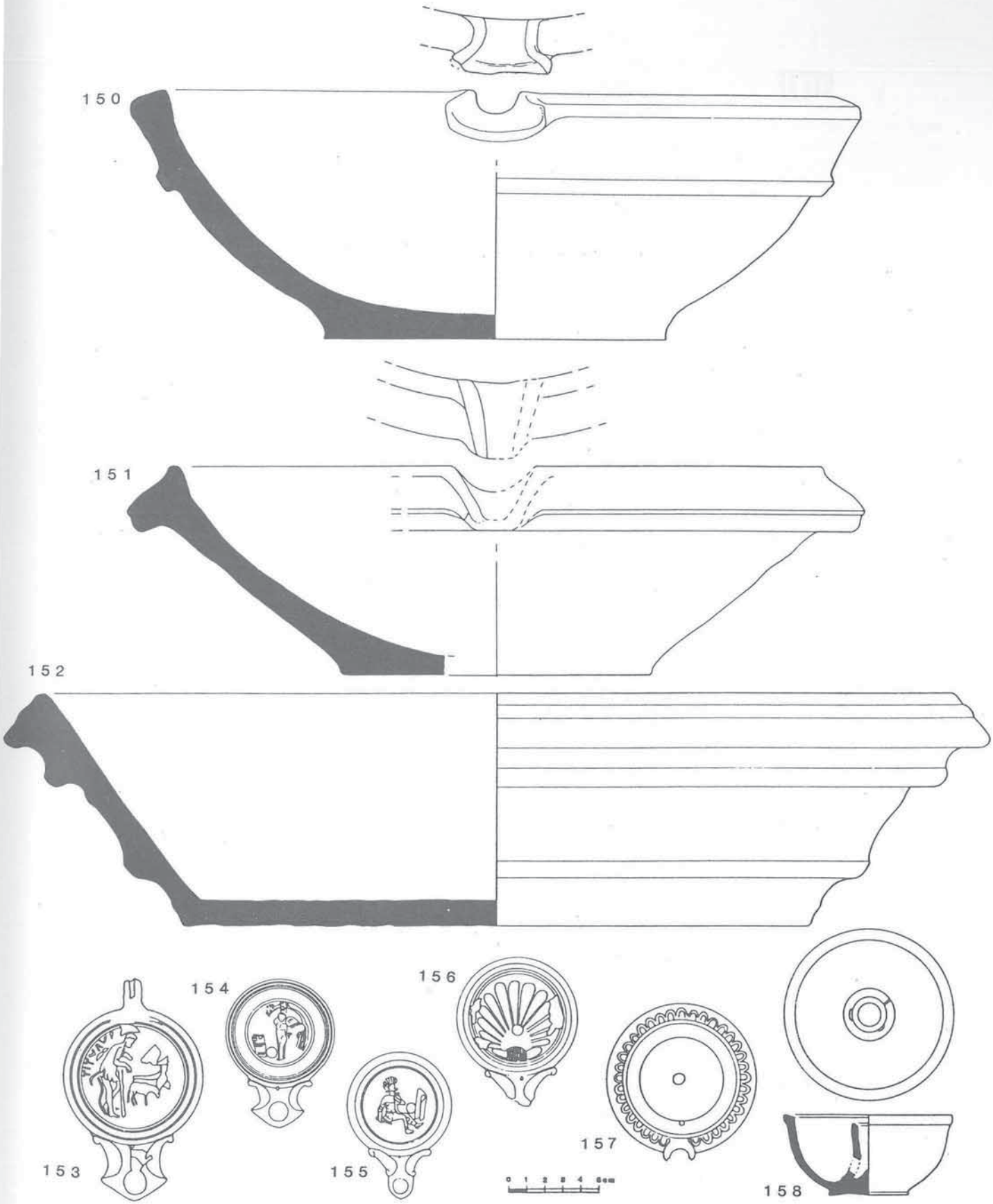

Planche XIV - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : production non identifiée.
Mortiers à pâte siliceuse : lèvre en bandeau oblique (150) ; lèvre à collerette (151) ; grand bassin (152).
Lampes : lampes à bec triangulaire (153 et 154) ; lampes à bec à volute (155 et 156) ; lampe à bec rond (157) ; lampe à pédoncule central (158).

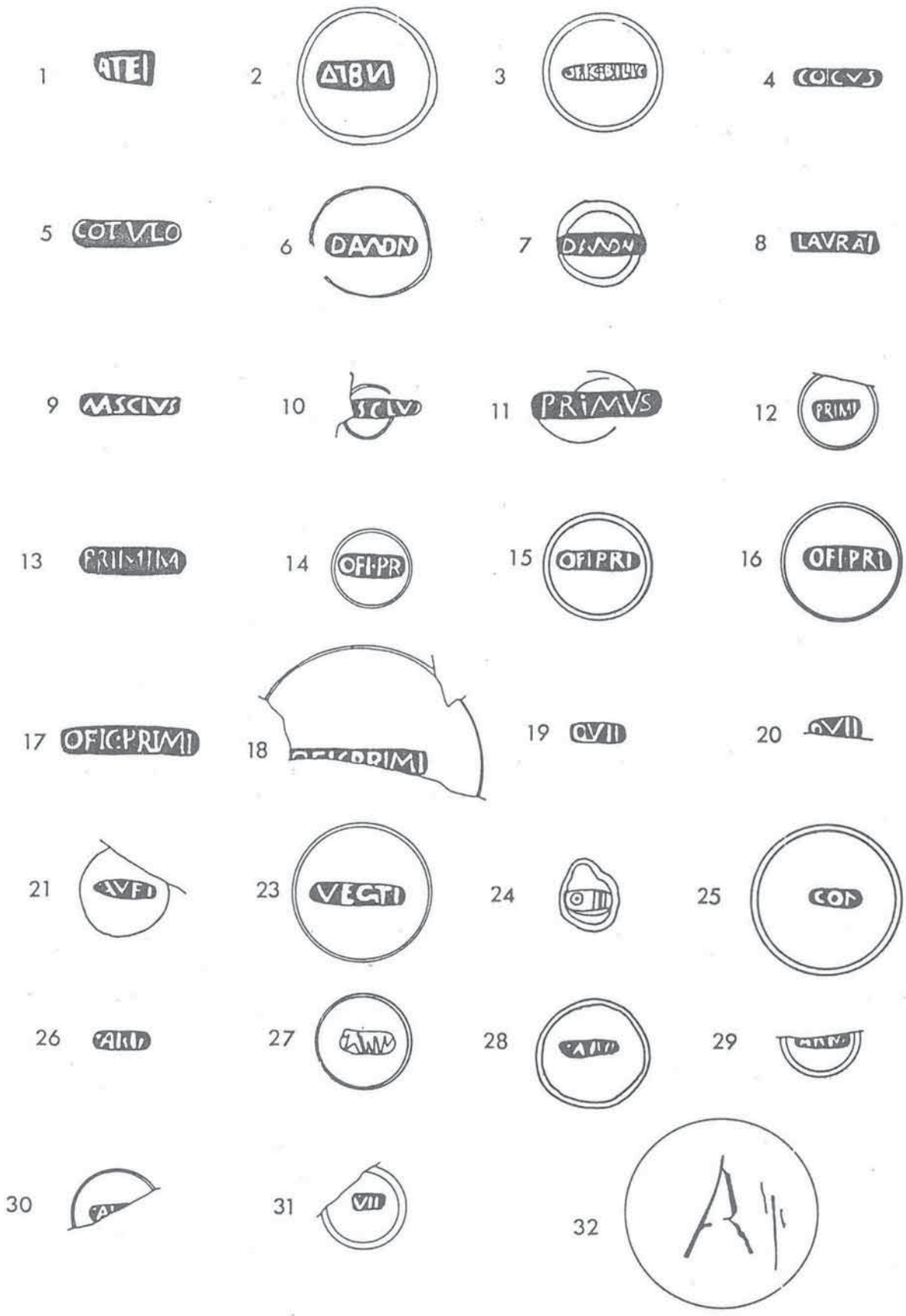

Planche XV - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : estampilles sur sigillées (La Graufesenque).

DISCUSSION

Président de séance : D. LADURON

***Armand DESBAT** : Bravo pour cet exposé très complet. Il est toujours intéressant de trouver un dépôt de ce type qui nous donne un véritable instantané de ce qu'est la consommation dans une ville, beaucoup plus que tout autre type d'ensembles clos. Il bien évident que le tout premier problème que pose ce dépôt est celui de la chronologie car, si on avait trouvé nombre de ces vases dans des contextes de fouilles habituels, on aurait probablement abouti à une datation plus ancienne.*

Par rapport aux productions locales, il est intéressant de voir perdurer, dans les ateliers d'imitations, un répertoire archaïque, ces fameuses coupes à bord oblique qui constituent une grosse part du dépôt et qui sont parmi les formes les plus précoces des ateliers locaux, dans la mesure où elles dérivent de prototypes arétins ; on les trouve dès les années 30 av. et on peut constater qu'elles sont encore commercialisées en 40 apr. J.-C., ce qui va à l'encontre des typochronologies très fines que l'on voudrait faire sur ce type de matériel.

J'ajouterai cependant une petite remarque. De même que je pense qu'il ne faut pas appeler Drag. 33 ces coupes qui ont précédé, de loin, l'émergence de la forme Drag. 33, il ne faudrait pas appeler Ritt. 8 les petites coupes hémisphériques qui, elles, apparaissent à la même période et qui dérivent, aussi, de modèles beaucoup plus anciens.

***Catherine GODARD** : Les Drag. 33 sont une des seules formes qui présentent, dans la boutique, une variation un peu typologique. On a pu voir, dans les exemplaires présentés, des petites formes, peu nombreuses, qui sont d'une pâte un peu différente de la grosse série des Drag. 33. Ces petites formes sont beaucoup plus fines. Elles ont souvent un petit liseret sur le bord et c'est, visiblement, la chose la plus précoce, alors que les autres, d'imitation, sont vraiment standardisées ; dans ces exemplaires, on ne sent pas ces variantes.*

***Josep M. GURT I ESPARRAGUERA** : Pour la sigillée à vernis noir, je peux vous dire qu'on a commencé à en identifier, surtout en Catalogne ; ce sont, sans doute, des productions sud-galliques.*

***Catherine GODARD** : Des productions sud-galliques noires ?*

***Josep M. GURT I ESPARRAGUERA** : Oui.*

***Jan Kees HAALEBOS** : Pourquoi des productions sud-galliques ?*

***Josep M. GURT I ESPARRAGUERA** : Parce qu'on a fait des analyses. On peut dire aussi que, dans le seul atelier de sigillées hispaniques que nous avons identifié en Catalogne, nous avons aussi identifié une production à vernis noir.*

***Catherine GODARD** : Je tiens vraiment à insister sur les productions noires de sigillées car on retrouve les mêmes formes qu'en sigillée rouge, avec les mêmes estampilles.*

***Robin SYMONDS** : Pour ce qui est représenté sur la céramique à glaçure plombifère, j'ai d'abord pensé à une biche mais je ne connais pas de biches qui ait des oreilles si hautes !*

***Catherine GODARD** : Je ne pense pas que cela soit un âne parce que la forme de l'animal est assez gracile. J'ai appelé cela biche mais, effectivement, l'interprétation peut rester ouverte. Pourquoi lui donner un nom précis ?*

***Jan Kees HAALEBOS** : Je voudrais connaître très exactement les arguments pour la datation de cet ensemble. D'autre part, s'agit-il d'un ensemble parfaitement clos ou d'ensembles divers qui ont fait l'objet d'une combinaison ?*

***Catherine GODARD** : C'est un ensemble très clos. Toute la céramique qu'on a vue, pour les couches antérieures, appartient à un répertoire complètement différent (Dressel 1, parois fines précoces). On a ensuite un sol et, sur celui-ci, une épaisse couche d'incendie sur toute la surface de la fouille. Vient enfin une construction gallo-romaine qui a été épurée, au XVIe s., par la construction de la maison. On a quelques contaminations de céramiques mais elles sont telles qu'on peut les évacuer sans problème. Le gros de la céramique gallo-romaine est cet ensemble claudien que l'on date par la sigillée, en particulier les Ritt. 12, ce type de Ritt. 12, dit claudien, avec la lèvre moulurée à l'intérieur.*

***Jan Kees HAALEBOS** : Pour moi, c'est un gros problème. On connaît bien et sûrement la forme Ritt. 12, datée par le castellum d'Hofheim ; mais quand est apparue la forme Ritt. 12 ? Je ne le sais pas ! En 25-30 ? Il faut l'étudier et c'est pour cette raison que je vous demande s'il y a des critères autres que céramologiques, par exemple les monnaies ou d'autres choses qui peuvent dater cet ensemble.*

***Catherine GODARD** : Les monnaies, non. Elles sont plutôt plus anciennes. Mais la sigillée et même les céramiques communes participent de ce répertoire claudien. Toutes les formes sont très cohérentes entre elles.*

***Cathy SCHUCANY** : J'ai travaillé sur un matériel qui provient d'une phase de destruction, datée par un incendie, en 69, cité dans un passage de Tacite ; c'est vraiment une date sûre pour la couche. Or le matériel, d'occupation, correspond tout à fait à ce que vous avez montré et la datation est néronienne ; il est clair qu'une couche d'occupation néronienne contient surtout du matériel de production claudienne. Il y a les mêmes types de sigillées (avec à peu près les mêmes pourcentages) et les mêmes types de mortiers, présents ensemble ! De plus, sous cette maison, il y en a une autre avec des phases tibérienne à claudienne. Pour les monnaies, dans un contexte néronien, il ne faut jamais attendre des monnaies de Néron ; on les trouve seulement à l'époque flavienne.*

Je pense qu'il faut un peu revenir sur les datations, en particulier sur celles d'Hofheim. On dit toujours que c'est claudien mais on ne connaît pas le début ; à l'opposé, l'occupation est aussi néronienne et la destruction peut être liée aux événements de 69 !

Pour le problème de l'imitation du soit-disant Drag. 33, j'ai le même problème avec l'imitation du soit-disant Ritt. 12. J'ai des tessons dans les phases tibériennes qui sont des imitations ; mais ce sont peut-être des imitations d'un

type de la sigillée de l'Italie du Nord ? C'est vraiment très difficile et peut-être est-on à la limite de nos possibilités archéologiques.

***Catherine GODARD** : Pour les Ritt. 12, je crois effectivement que la datation de 40 est en train d'être revue par A. Verhnet. Il nous a signalé des types précoces.*

***Armand DESBAT** : Je voudrais revenir sur cette question de chronologie. On commence à avoir beaucoup de contextes stratigraphiques, sur la région, et on a beaucoup débattu, ensemble, de la chronologie de ce dépôt, dans la mesure où il y a beaucoup de formes dont on pensait que la disparition se situait plus tôt. Les éléments les plus récents qui fournissent le terminus post quem sont ces Ritt. 12 qui, dans nos stratigraphies, n'ont pas l'air d'apparaître avant le milieu du I^er^ s. D'autre part, ce sont les productions lyonnaises, en pâte calcaire, qui sont traditionnellement considérées comme étant Claude-Néron –on voit tout le passage, à Lyon, des productions augustéennes à pâte siliceuse à ces productions à pâte calcaire–. C'est donc l'élément le plus récent de ce dépôt. Alors, on peut remonter, pourquoi pas, en 20, l'apparition de ces productions à Lyon mais, à ce moment-là, cela va décaler toutes les chronologies. On ne peut pas, non plus, déplacer à chaque fois la "pile" trop rapidement parce que de nombreuses datations vont être remises en cause.*

***Josep M. GURT i ESPARRAGUERA** : Vous avez dit que les monnaies sont datées des dix premières années de notre ère ?*

***Catherine GODARD** : Oui, 10 apr. J.-C., à peu près.*

***Josep M. GURT I ESPARRAGUERA** : Des monnaies augustéennes et des monnaies républicaines ?*

***Catherine GODARD** : Je crois qu'il y a un as de Vienne ; les autres sont des monnaies de 10-13 apr.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Eric BERTRAND

LES AMPHORES D'UN VIDE SANITAIRE DU Ier SIÈCLE À LYON (SAINT-JUST)

I. LA FOUILLE DE SAINT-JUST

En mai-juin 1973, la construction de parkings et garages avait rendu nécessaire une intervention archéologique de sauvetage. Ces fouilles, menées à la hâte durant quatre jours, à proximité du site médiéval de Saint-Just, ont livré des structures antiques dont l'interprétation est encore délicate[1]. Les archéologues purent dégager sur trente mètres un mur orienté nord-sud sur lequel se greffaient, à l'est, quatre niches semi-circulaires.

A l'exception de la niche sud qui fut endommagée par une réoccupation médiévale, puis transformée en citerne au XIXe s., ces niches enserraient des amphores disposées le col vers le bas pour créer un vide sanitaire. Le fond des niches, en dévers et recouvert d'éclats de schiste, drainait l'eau vers des conduits formés d'*imbrices* qui traversaient le grand mur.

L'hypothèse d'un mur de soutènement pour cet édifice reste la plus convaincante, compte tenu de la pauvreté des informations fournies par la fouille.

II. IMPORTANCE DU LOT

Dans les deux niches les mieux conservées (Fig. 1, nº 1 et 2), on a pu constater que les amphores étaient rangées sur deux niveaux. Malgré l'absence d'un comptage précis réalisé durant l'opération de sauvetage, il a été possible de restituer approximativement le nombre d'amphores exhumées avant la disparition d'une partie du matériel : entre 75 et 80. Dix-huit ans après, le calcul du nombre minimal d'individus, réalisé à partir des lèvres (pondéré par quelques fonds et une amphore perdue mais connue par une photographie), nous a révélé que 72 amphores pouvaient être étudiées.

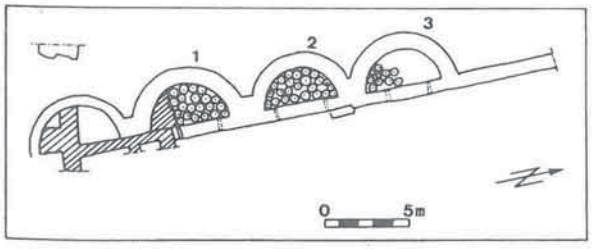

Figure 1 - Plan de la fouille de Saint-Just.

III. COMPOSITION DU LOT

TYPES	NOMBRES	%
Dressel 20	51	70,8
Haltern 70	2	2,8
Gauloise 3	3	4,2
Gauloise 1	1	1,4
Dressel 2-4	2	2,8
Longarina 2	1	1,4
Rhodienne	2	2,8
Dressel 24	2	2,8
"Brindes"	2	2,8
Orientale type 85	1	1,4
Orientale type 86	4	5,6
Indéterminé	1	1,4

Figure 2 - Les amphores de Saint-Just : composition du lot, (d'après le nombre minimal d'individus obtenu par le total pondéré des lèvres).

A l'instar de tous les vides sanitaires datés de la deuxième moitié du Ier s. de n.è. découverts dans la région lyonnaise, le drain de Saint-Just est composé en grande majorité d'amphores à huile de Bétique (70 %, Fig. 2). Le volume, la robustesse, autant que l'abondance des Dressel 20 ont fait de ces amphores un matériau parfaitement adapté aux travaux d'assainissement.

Dans ces conditions, il est évident que les amphores

1 A. DESBAT, J. LASFARGUES et J.-F. REYNAUD, Une fouille de sauvetage à Lyon, dans *Archéologia*, 60, 1973, p. 73-74 ; S. LANCEL, Informations archéologiques, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 550-551.

de Saint-Just ne pouvaient pas être étudiées, à la manière de certains gisements du début du Ier s. apr. J.-C.[2], comme un matériel représentatif de la consommation de certaines denrées à Lyon, à une époque donnée. Le site de consommation du Bas-de-Loyasse (Lyon), contemporain de notre vide sanitaire, donne en effet des résultats bien différents[3]. Le caractère disparate du reste de la composition du lot des amphores de Saint-Just nous est révélé par le second groupe d'amphores, par ordre d'importance, représenté par un type de vase jusqu'alors inconnu en Occident (Orientale type 86).

L'ensemble est chronologiquement homogène et les vases susceptibles d'être résiduels sont peu nombreux et proches, dans le temps, des exemplaires les plus récents. En outre, la présence de quelques opercules de Dressel 20 vient renforcer l'idée que ces récipients n'ont pas connu d'autre réutilisation avant d'avoir été mis en terre à Saint-Just.

Huile	70,8 %
Vin	13,8 %
Garum	1,4 %
Indéterminé	13,8 %

Figure 3 - Répartition des amphores par produits.

IV. LES AMPHORES

1. Les amphores Dressel 20.

Au total, 51 lèvres de ce type d'amphore ont pu être dessinées, mais seuls 14 profils complets sont conservés. Un diagramme de corrélation de mesures prises sur la lèvre des Dressel 20 montre l'homogénéité du groupe des amphores à huile de Bétique (Fig. 4). La typologie de la plupart de ces amphores peut être rattachée à l'époque flavienne : col allongé, départ horizontal de l'attache supérieure de l'anse au col et, surtout, profil triangulaire des lèvres avec un canal accentué à l'intérieur (Fig. 5 à 7).

L'étirement de la lèvre, au tournage, pour la rendre triangulaire et le diamètre maximal de celle-ci sont des variables interdépendantes (Fig. 4). Ainsi, 30 % des Dressel 20 de Saint-Just ont des lèvres dont le diamètre extérieur est supérieur à 16 cm. Sont peut-être résiduels de quelques années les exemplaires dont le diamètre de la lèvre reste proche de 14 cm.

2. Les amphores Haltern 70.

Un exemplaire complet et un autre dépourvu de pilon ont été découverts à Saint-Just (Fig. 8, nº 2 et 3). On sait désormais que ces amphores sont encore exportées à la fin du Ier s. apr. J.-C.[4]. Les deux vases étudiés appartiennent à la dernière évolution du type, reconnaissable à la hauteur de sa lèvre (5,5 et 6,5 mm à

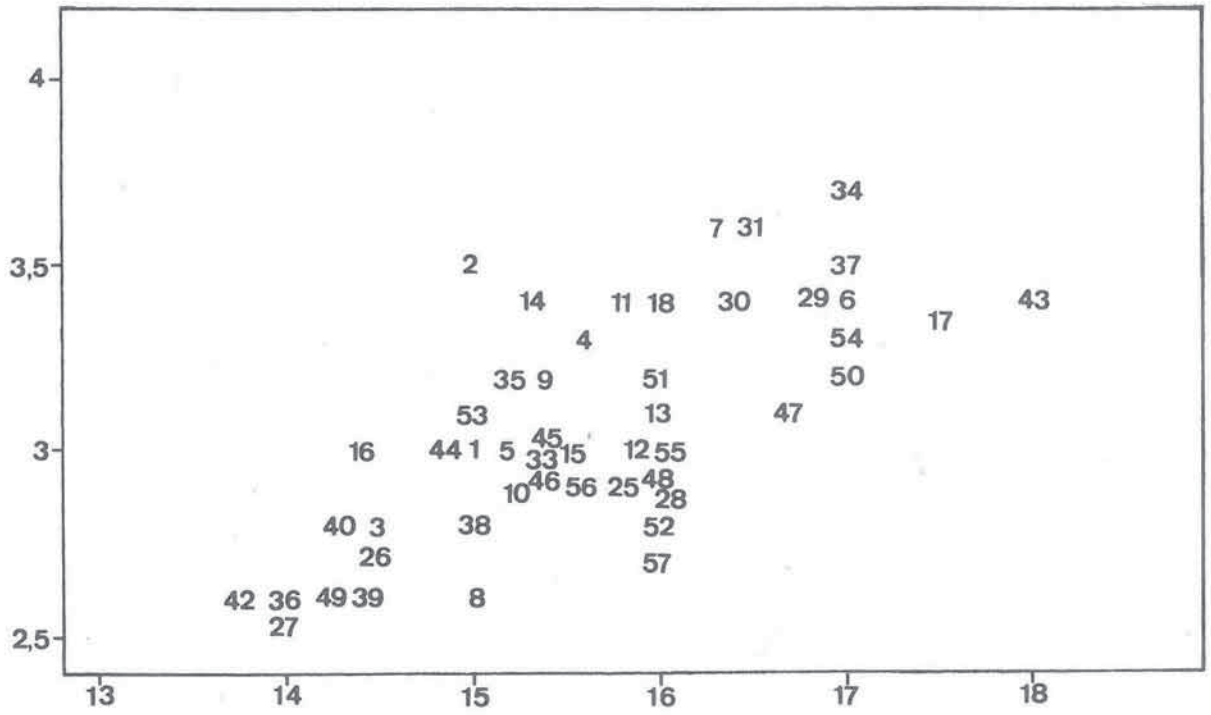

Figure 4 - Diagramme de corrélation des données (épaisseur de la lèvre et diamètre extérieur de la lèvre) prises sur les amphores Dressel 20.

2 C. BECKER, C. CONSTANTIN, A. DESBAT, L. JACQUIN et J.-P. LASCOUX, Le dépôt d'amphores augustéen de la rue de la Favorite à Lyon, dans *Figlina*, 7, 1986, p. 65-91.

3 B. DANGREAUX, A. DESBAT, Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, dans *Gallia*, 45, 1988, p. 115-153.

4 P. R. SEALEY, *Amphoras from the 1970 Excavations at Colchester Sheepen*, British Archeological Report, British Series, 142, 1985, p. 64.

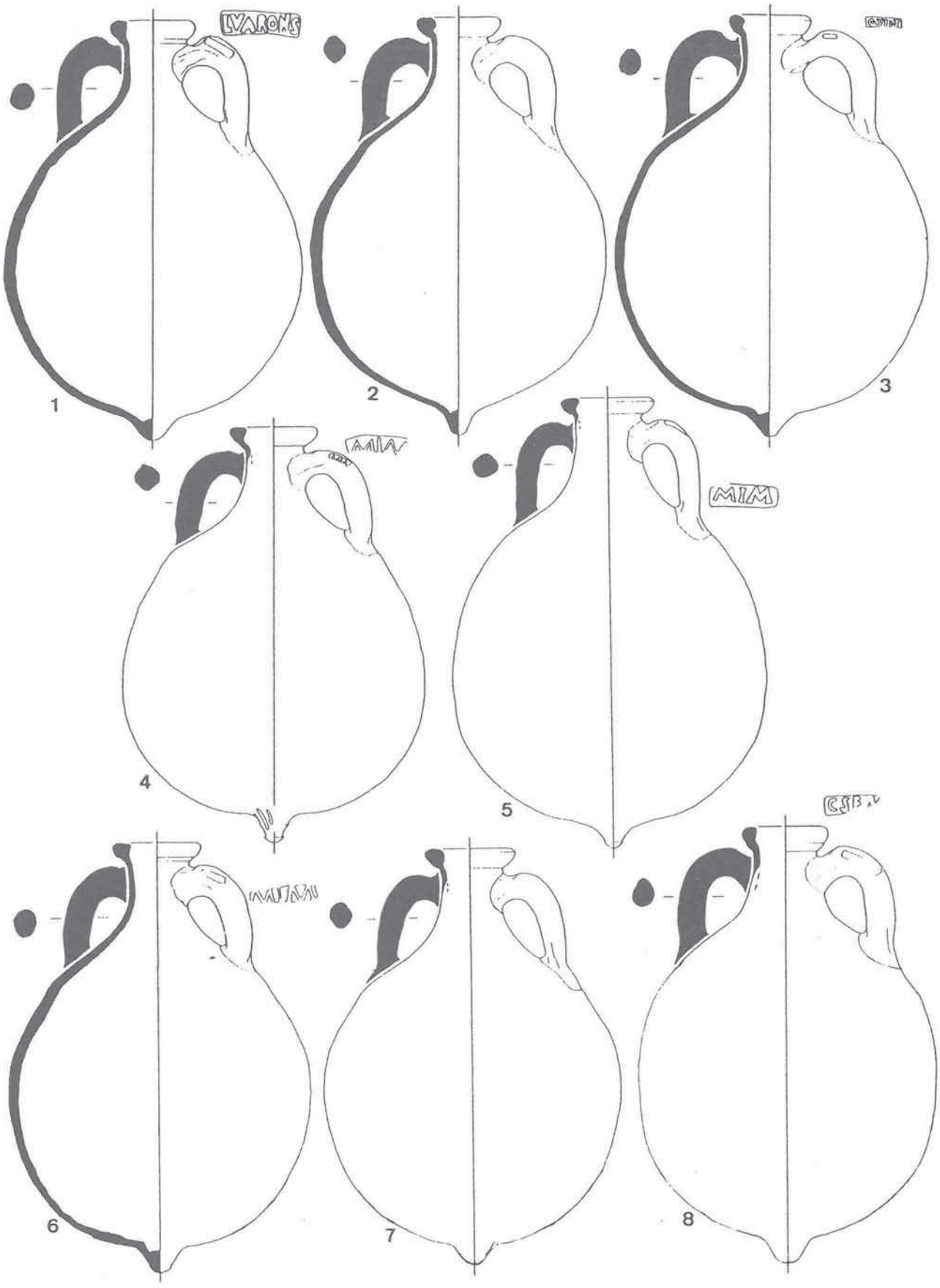

Figure 5 - Amphores Dressel 20 : 1 à 8 (Ech. 1/10e).

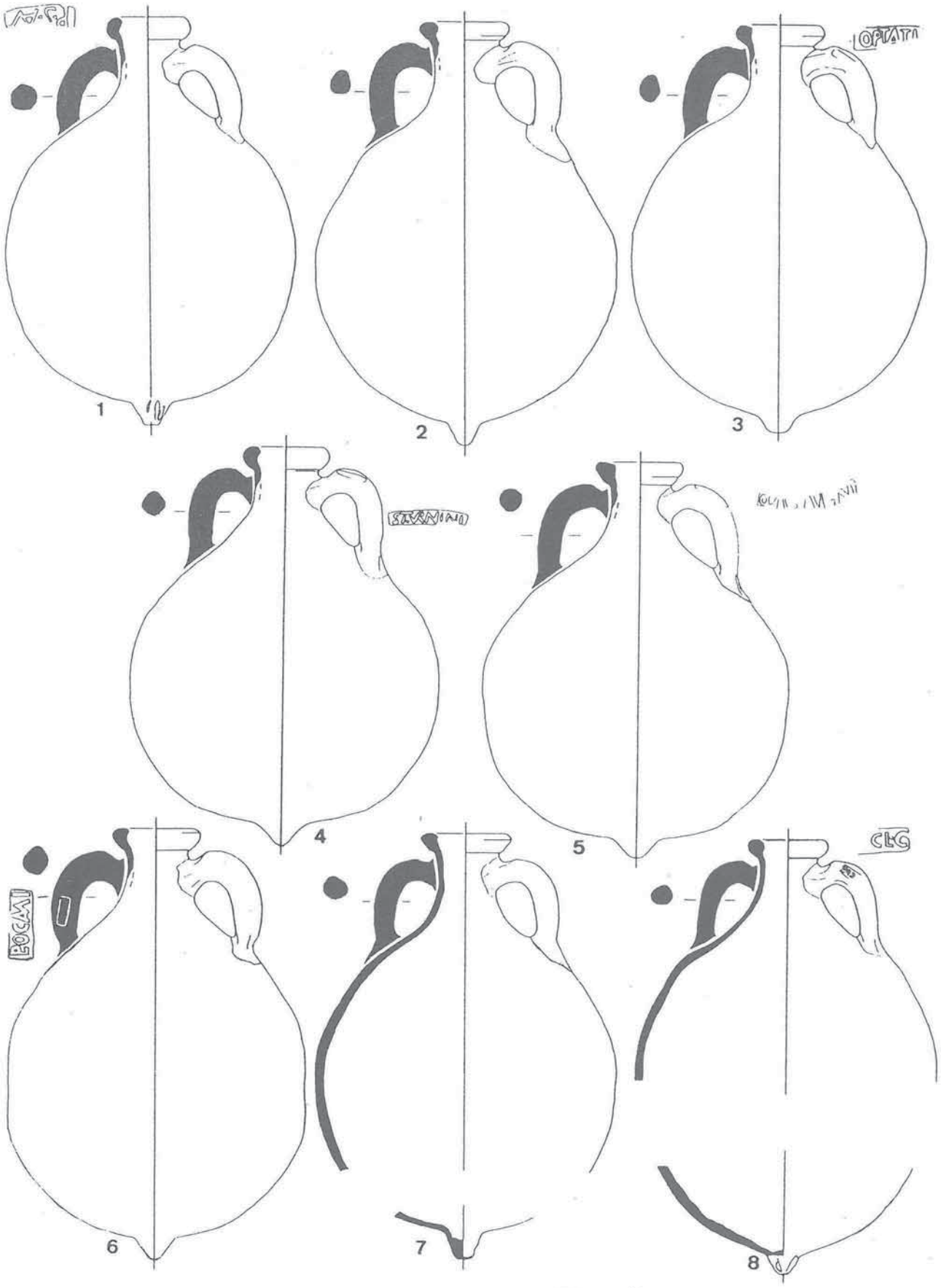

Figure 6 - Amphores Dressel 20 : 1 à 8 (Ech. 1/10e).

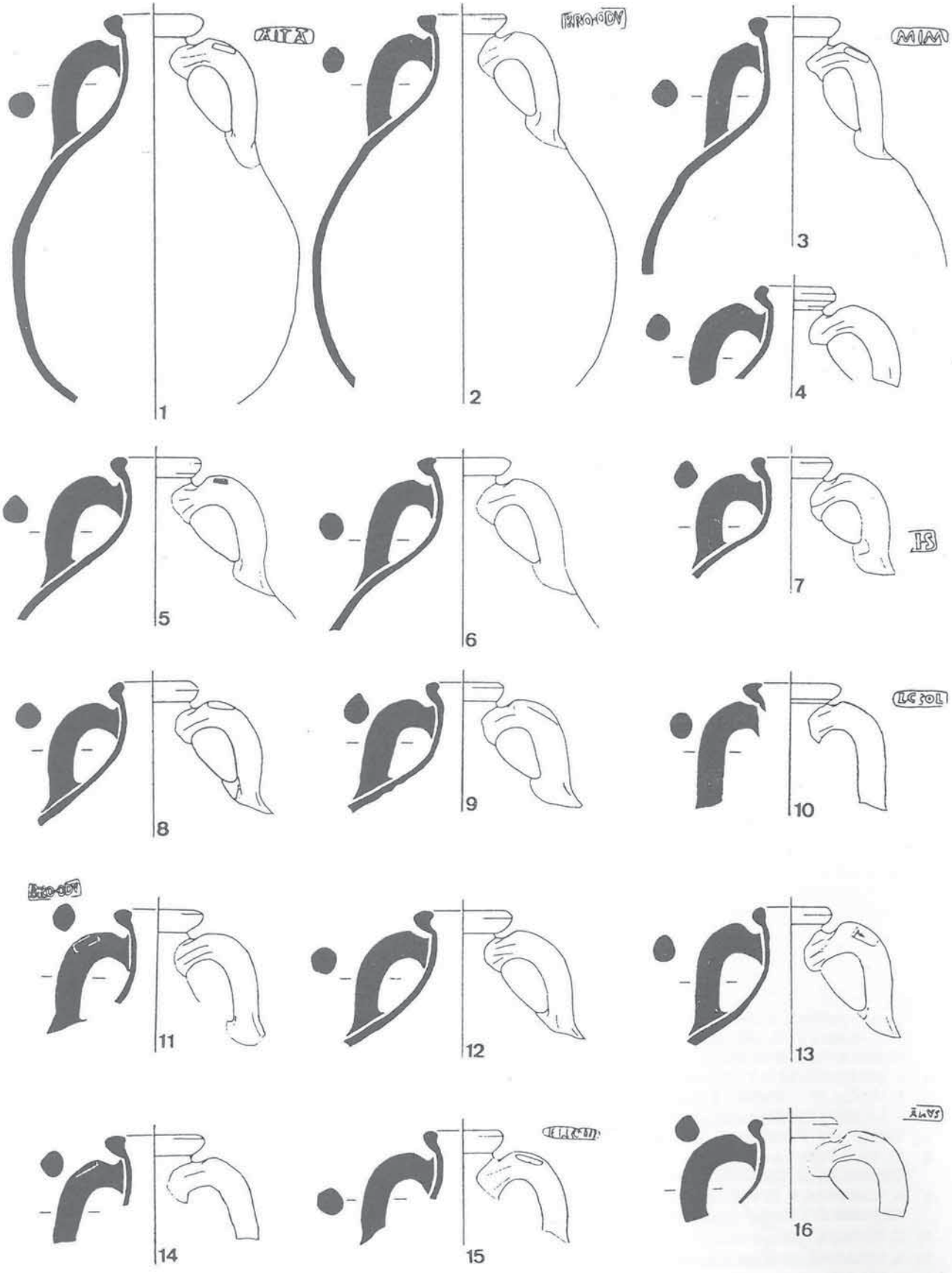

Figure 7 - Amphores Dressel 20 : 1 à 16 (Ech. 1/10e).

Saint-Just) supérieure aux lèvres des amphores produites dans la première moitié du Ier s.[5].

3. Les amphores Gauloise 3.

Conforme à la variante 2 des amphores à fond plat produites à Corneilhan (anneau en relief sous la lèvre et anses à sillon central)[6], l'unique amphore complète de ce type que nous possédons (Fig. 8, nº 7) –à laquelle il faut ajouter 2 fonds– ne semble provenir d'aucun atelier découvert jusqu'à ce jour. Ce type disparaît à la fin du Ier s. apr. J.-C. alors que débute la production en masse des amphores Gauloise 4.

4. Une amphore Gauloise 1.

Une amphore Gauloise 1 complète a été mise au jour à Saint-Just (Fig. 8, nº 6). Il s'agit d'un petit module (hauteur totale inférieure à 50 cm). Sa surface peignée et sa pâte kaolinitique, sableuse, nous permettent de la rattacher aux productions des ateliers de la région de Bagnols-sur-Cèze[7]. Ce type, peu diffusé dans la région lyonnaise, est encore présent dans des contextes du IIIe s. alors qu'il apparaît au début du Ier s. de n.è.[8].

5. Les amphores Dressel 2-4.

Le premier vase appartenant à cette catégorie d'amphore est intact (Fig. 9, nº 1). Son aspect –pilon massif, panse fuselée, col évasé surmonté d'une lèvre en bourrelet aplati sur le dessus, anses pseudo-bifides proches du col et presque cornées– nous rappelle les productions catalanes. Cependant, notre exemplaire ne présente pas la pâte caractéristique des amphores de Tarraconaise définie par A. Tchernia et F. Zevi (pâte rouge à dégraissant blanc)[9]. Même si R. Pascual Guash a mis en évidence pour ces productions espagnoles bien d'autres types de pâtes, il n'est pas déraisonnable de penser que l'amphore de Saint-Just dont la pâte est jaune puisse être une imitation gauloise. On connaît maintenant plusieurs types d'amphores produits dans la région lyonnaise imitant des types italique et oriental. Un R est incisé sur le bas de la panse, une palmette est aussi incisée à l'extrémité du pilon.

Une seconde amphore Dressel 2-4, dont ne subsistent que le haut du col et les anses (Fig. 9, nº 2), est typologiquement bien différente : col cylindrique et lèvre constituée d'un fin bourrelet. Une origine espagnole pour cette amphore est exclue, sa pâte ne présente pas non plus un faciès italique. On pourrait encore une fois songer à une production gauloise, comparable par sa pâte (orangée et riche en mica) aux Dressel 2-4 mises au jour à Lyon dans les fouilles de l'îlot 24 et que des analyses ont attribuées à la région lyonnaise[10].

6. Une amphore Longarina 2.

Ce type, souvent confondu avec les amphores vinaires de Bétique, a été identifié pour la première fois à Ostie par A. Hesnard[11] qui le rapproche de la Dressel 10. Cette amphore se différencie pourtant bien des Haltern 70 par un pilon creux, ce qui pourrait nous amener à penser qu'elle contenait du *garum*. La pâte de l'individu trouvé à Saint-Just (rouge au cœur sous une surface jaune)(Fig. 8, nº 1) peut être aisément distinguée de celle des Haltern 70.

7. Une amphore rhodienne.

Des deux amphores rhodiennes exhumées à Saint-Just, seul un col subsiste (Fig. 9, nº 5). Très allongée et cylindrique, l'anse qui s'y rattache montre une corne très développée, caractéristique des productions de la deuxième moitié du Ier s. apr. J.-C. Une deuxième amphore, apparemment complète sur une photographie et un dessin sommaire, a malheureusement disparu avant la mise en réserve du matériel.

8. Les amphores Dressel 24.

Jusqu'à présent, et en l'absence des amphores étudiées par H. Dressel, seuls trois exemplaires de ce type identifié par D. Manacorda[12], à Pompéi, étaient connus. Le gisement de Saint-Just, avec deux nouvelles amphores (une complète, Fig. 8, nº 4, et une dépourvue de pilon, Fig. 8, nº 5), vient enrichir une carte de diffusion jusque-là limitée à l'Italie. Les amphores lyonnaises sont en tout point comparables aux exemplaires pompéiens : sillon entre la lèvre évasée et le col (détail négligé par Dressel), liaison entre l'épaule et la panse, position basse du diamètre maximal de la panse et pilon tronconique. On note, sur toutes les amphores connues, la présence de larges stries sur le bas de la panse. La pâte des amphores de Pompéi, décrite par D. Manacorda, est proche de celle d'une de nos amphores : "l'argile, bien épurée, de couleur rose noisette, très riche en particules de mica et éléments gris". La seconde amphore lyonnaise présente une pâte différente ; trop cuite, elle est devenue verdâtre ; au fin

---

5 Cette hypothèse d'une évolution typologique des Haltern 70 avait été émise dès la publication des fouilles de l'épave de Port-Vendres II : D. COLLS, R. ETIENNE, R. LEQUEMENT, B. LIOU et F. MAYET, L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude, dans *Archaeonautica*, 1, 1977, p. 35.

6 F. LAUBENHEIMER, F. WIDEMANN, L'atelier d'amphores de Corneilhan (Hérault), Typologie et analyse, dans *Revue d'Archéométrie*, 1, 1977, p. 66 : l'amphore de Saint-Just est publiée p. 70.

7 F. LAUBENHEIMER, La production des amphores en Gaule Narbonnaise, dans *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 327, 1985, p. 349 : l'amphore de Saint-Just est publiée p. 266. L'amphore Gauloise 3 de Saint-Just est à nouveau publiée p. 258.

8 Cl. RAYNAUD, Le quartier sud de Lunel-Viel, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 7, 1984, p. 130-131 ; Cl. RAYNAUD, Céramiques du début du IIIe s. dans le quartier bas d'Ambrussum (Villetelle-Hérault), dans *Figlina*, 7, 1986, p. 55, 61.

9 A. TCHERNIA, F. ZEVI, Amphores vinaires de Campanie et de Tarraconaise à Ostie, dans "*Recherches sur les amphores romaines*", *Collection de L'Ecole Française de Rome*, 10, 1972, p. 37-38.

10 C. BECKER, Note sur un lot d'amphores régionales du Ier s. apr. J.-C. à Lyon (fouille de l'îlot 24), dans *Figlina*, 7, 1986, p. 147-150.

11 A. HESNARD, Un dépôt augustéen d'amphores à La Longarina, Ostie, dans *Memoirs of the American Academy in Rome*, 36, 1980, p. 147-148.

12 D. MANACORDA, Proposta per una identificazione dell'anfora Dressel 24, dans *Archeologia Classica*, 27, 1975, p. 378-383.

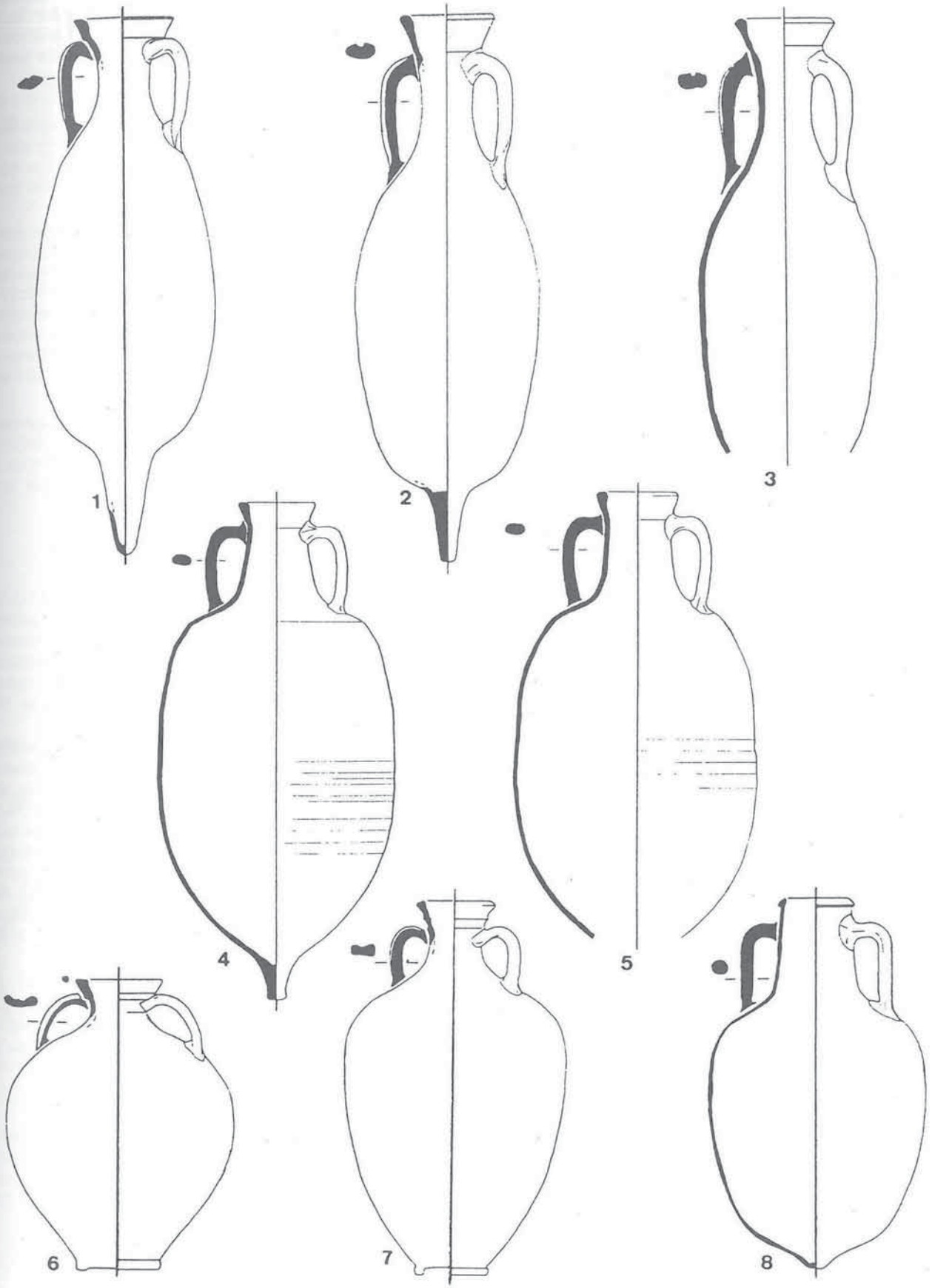

Figure 8 - 1 : Amphores Longarina 2 ; 2 et 3 : Haltern 70 ; 4 et 5 : Dressel 24 ; 6 : Gauloise 1 ; 7 : Gauloise 3 ; 8 : orientale type 85 (Ech. 1/10e).

dégraissant noir s'ajoutent des nodules de chaux qui font éclater la surface de la pâte.

De toutes les inscriptions fournies par H. Dressel pour ces amphores, aucune ne nous donne d'indication sur le contenu et l'origine de ces vases. Au regard de la pâte, D. Manacorda rejette une origine vésuvienne et nous pensons, comme elle, qu'il s'agit plus probablement d'une production orientale. Un calcul sur dessin a permis d'estimer la contenance de ces amphores à 57-58 litres ; quant au contenu, ce n'est que sur des critères typologiques que D. Manacorda suppose qu'elles ont pu contenir de l'huile.

La présence de ces amphores à Pompéi et au Castro Pretorio nous permet de replacer ces amphores dans le courant du I^er^ s. apr. J.-C.

9. Des amphores de Brindes ?

Deux amphores dont les fonds n'étaient pas conservés (Fig. 9, n° 3 et 4), n'ont pu être identifiées. Elles sont typologiquement identiques : le col court, cylindrique, est tourné avec plus ou moins d'anneaux en relief ; il est posé sur une panse ovoïde. La lèvre est de section lenticulaire, les anses (courtes, de section circulaire) partent du haut du col et sont coudées en leur milieu pour rejoindre la panse.

L'ensemble de ces caractères formels est proche des amphores apuliennes qui furent produites autour de Brindisi. Pourtant, les exemplaires lyonnais se distinguent clairement (notamment par leur pâte rouge, fine et dure) des amphores de l'Italie méridionale dont la diffusion (tournée principalement vers la Méditerranée orientale) s'achève au milieu du I^er^ s. av. J.-C.

Si nos deux amphores ne sont pas des imitations des amphores républicaines et proviennent bien de la région de Brindisi, il faudrait, dès lors, reconsidérer la chronologie traditionnellement admise pour le commerce de l'huile d'Apulie.

10. Deux nouveaux types d'amphores.

On a pris l'habitude –par commodité et sous prétexte que les principales productions d'amphores occidentales sont maintenant connues– d'attribuer à l'Orient les amphores rares et de typologie nouvelle. Cinq amphores de Saint-Just, partagées entre deux types, restent d'origine incertaine. A notre connaissance, il n'existe pas d'autre exemplaire de ces vases en Occident. Ainsi, sommes-nous tenté de les considérer comme originaires de l'Orient (le nom même qui leur a été donné reflète cette hypothèse) ; il est cependant incontestable que ces amphores nous rappellent, par leurs formes, les amphores hellénistiques des îles égéennes. D'autre part, la finesse de leur pâte et leurs anses de section lenticulaire sont des caractères peu courants en Méditerranée occidentale.

a. Amphore orientale type 85.

Une seule amphore de ce type est conservée (Fig. 8, n° 8), elle a pu être intégralement remontée. La panse est ovoïde, terminée par un petit pilon creux ; le col, très large, est légèrement tronconique. La lèvre est fine, triangulaire ; les anses sont droites et de section lenticulaire. La couleur de la pâte oscille entre rouge et rose. Le col est surdimensionné pour une panse de petite taille qui ne pouvait contenir que 35 ou 36 litres.

b. Les amphores orientales type 86 (Fig. 9, n° 6 à 9).

Ces amphores forment un lot important à Saint-Just avec quatre exemplaires, mais un seul profil complet a pu être dessiné (Fig. 9, n° 6). Contrairement au type précédent, ces amphores sont de grande taille et pouvaient contenir jusqu'à 85 litres.

La panse conique est très large à l'épaule et se rabat brutalement vers le col. La lèvre est un fin bourrelet pendant qui couronne le col cylindrique. Sur tous les exemplaires, le col se bombe à hauteur de l'attache supérieure de l'anse. Les anses se détachent horizontalement du col et rejoignent l'épaule dans un mouvement ample, leur section évoque un trapèze aux angles arrondis. La pâte est rouge ou rouge-orangé, elle est fine, dense et dure.

Bien qu'appartenant au même type, nos amphores présentent néanmoins quelques différences notables : outre des caractères de robustesse et la texture de la pâte, une amphore se distingue des autres par une lèvre non pendante (Fig. 9, n° 7).

V. LES MARQUES D'AMPHORES

De toutes les amphores exhumées à Saint-Just, seules les amphores Dressel 20 ont livré des estampilles (Fig. 10). On en compte 35 pour les 51 amphores de Bétique, ce qui porte le taux de vases estampillés à 70 %. Ce fort pourcentage est comparable au calcul effectué à Saint-Romain-en-Gal pour l'époque flavienne (65 %)[13].

A l'exception d'une marque du II^e^ s. (SCOROBRES) trouvée sur une anse isolée provenant des strates d'abandon du site, toutes les marques recueillies appartiennent au I^er^s. de n.è. ; celles qui sont plus précisément datées en stratigraphie sur d'autres sites sont de la deuxième moitié du I^er^ s. apr. J.-C. Ainsi, la marque la plus fréquente à Saint-Just, MIM, bien étudiée par A. Tchernia, est traditionnellement datée des années 60-80 apr. J.-C.[14]. Nous ne disposons pas d'autre document épigraphique, aucune inscription peinte n'est conservée.

T1 - A.I.S.

Cette estampille, peu répandue, est remarquable par sa position transversale sur l'attache inférieure de l'anse. Elle est connue à Saint-Romain-en-Gal pour la fin du I^er^ s. apr. J.-C. (cf. Callender, n° 56 ; Archaeonautica 4, n° 105).

T2(a-b) - ATITTAE

Deux estampilles de cette marque sont conservées à Saint-Just sous deux formes. Le premier timbre (T2a) abrège le *cognomen* ATITTAE. La deuxième estampille associe au *cognomen* le nom abrégé de RVFINI.

13 Cf. B. DANGREAUX, A. DESBAT, *op. cit.*, p. 133, n° 11.

14 A. TCHERNIA, Amphores et marques d'amphores de Bétique à Pompéi et Stabies, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole Française de Rome*, 76, 1, 1964, p. 419-449.

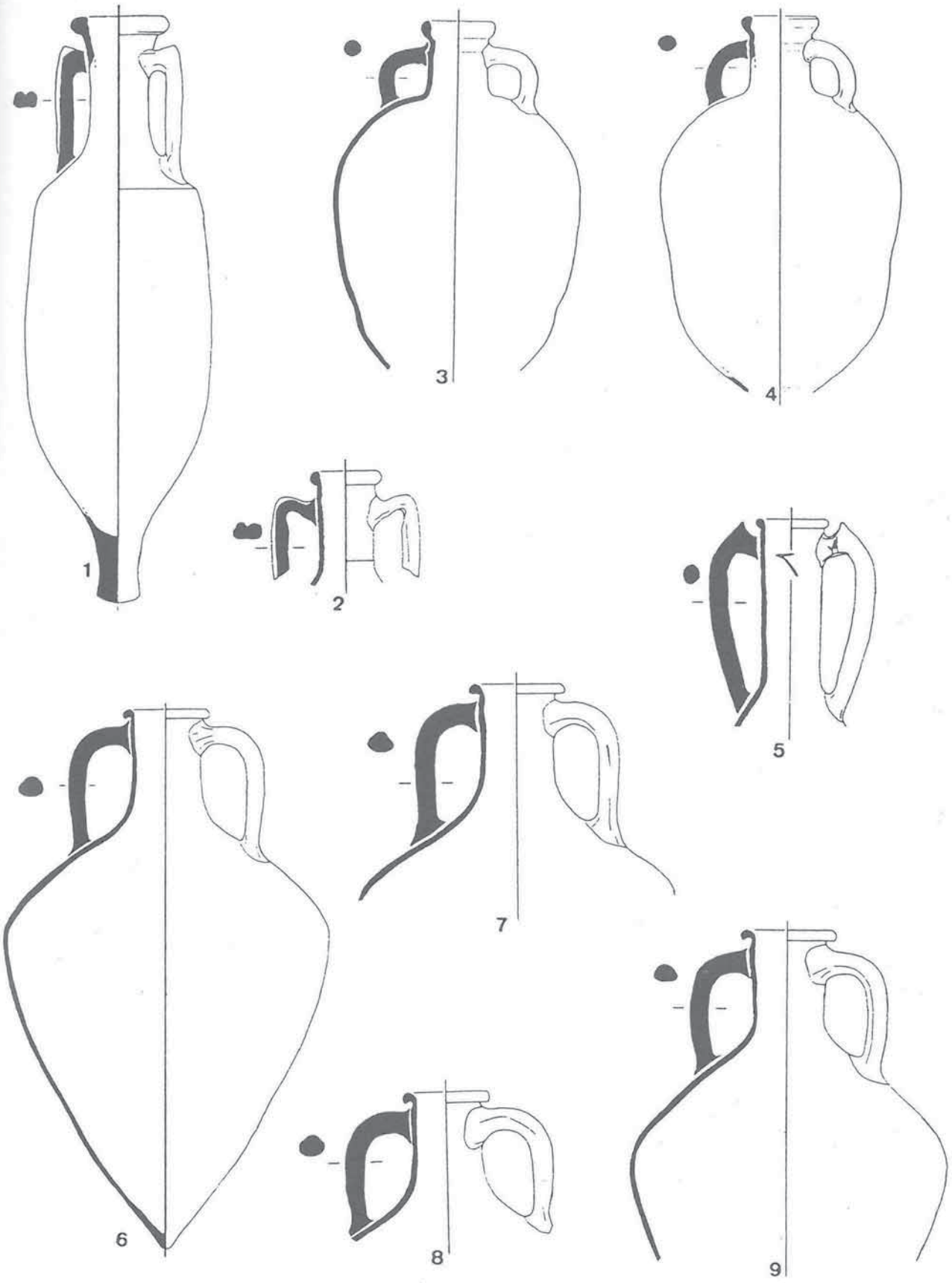

Figure 9 - 1 et 2 : Amphores Dressel 2-4 ; 3 et 4 : "Brindes ; 5 : Rhodienne ; 6 à 9 : orientale type 86 (Ech. 1/10e).

Découverte à Augst et à Saint-Romain-en-Gal, cette marque est active dans la seconde moitié du Ier s. apr. J.-C. (cf. Callender, nº 1547 ; Archaeonautica 4, nº 108 ; Martin-Kilcher ST 20 ; Thévenot, p. 213 ; Ponsich II, p. 62-63 et 91-92).

T3(a-b) - BRO.ODV

Les deux estampilles que nous possédons sont sans doute issues d'une même matrice ou contrematrice. Cette marque est bien datée à Lyon par sa présence dans le dépotoir du Bas-de-Loyasse (70-80 apr. J.-C.). Si le rattachement au *portus* d'Oducia est maintenant bien accepté par tous les auteurs, plusieurs hypothèses subsistent quant à la lecture de la première partie du timbre (cf. Callender, nº 205 ; Archaeonautica 4, nº 111 ; Martin-Kilcher ST 92 ; Ponsich II, p. 34-37).

T4 - CL.C

Il n'existe pas, à notre connaissance, d'exemplaire daté de cette marque. Au regard du point qui sépare le L du C, il peut s'agir d'une estampille comparable à celle qui porte le numéro 373a de l'index de M. H. Callender qui propose comme lecture les *tria nomina* suivants : G. L(ICINI). C(AMPANI) (cf. Callender, nº 373).

T5(a-b) - C. SEMPOLYCL

Cette marque était la plus représentée sur l'épave Port-Vendres II, elle apparaît à l'époque claudienne. Deux estampilles ont été retrouvées à Saint-Just ; le développement de ce timbre en C. SEMP(RONI) POLYCL(ITI) est admis par tous les auteurs. La marque est encore présente à Saint-Romain-en-Gal à la fin du Ier s. apr. J.-C. (cf. Callender, nº 472 ; Archaeonautica 4, nº 130 ; Martin-Kilcher ST 112 ; Remesal, nº 242 ; Rouquette, p. 14).

T6(a-b-c-d) - EROTIS

Avec quatre estampilles, la marque EROTIS forme le deuxième groupe le plus important à Saint-Just derrière celui de la marque MIM. Deux estampilles proches (T6a-b), caractérisées par le renversement du T et l'inversion du S, ont des homologues précoces à Augst (Martin-Kilcher ST 45b : 30-50 apr. J.-C.). A Augst toujours, d'autres timbres sont issus des contextes flaviens (cf. Callender, nº 588 ; Martin-Kilcher ST 45 ; Remesal, nº 89 ; Vassy, p. 4).

T7(a-b) - LATRVS

La présence de cette marque dans le dépotoir du Bas-de-Loyasse à Lyon et sur l'épave Port-Vendres II donne des indications chronologiques précises. Les deux estampilles de Saint-Just sont comparables ; G. Amar et B. Liou proposent le développement suivant : L. AT(TENI) RVS(TICI) (cf. Callender, nº 803 ; Archaeonautica 4, nº 425).

T8 - LCSOL

A Augst comme à Saint-Romain-en-Gal, cette marque est datée de la deuxième moitié du Ier s. apr. J.-C. Les *tria nomina*, abrégés, ne sont pas encore connus (cf. Callender, nº 835 ; Archaeonautica 4, nº 141 ; Ponsich II, p. 38 ; Martin-Kilcher ST 32).

T9 - LVARONIS

Sur l'exemplaire de Saint-Just, il n'apparaît pas de I après le R comme cela est fréquent. La marque est connue en contexte daté à Colchester et Saint-Romain-en-Gal pour la seconde moitié du Ier s. apr. J.-C. (cf. Callender, nº 974).

T10(a-b-c-d-e) - MIM

Avec cinq estampilles, la marque MIM est la plus fréquente à Saint-Just. La firme de M. I(VLI) M(OPSI) est encore représentée par des amphores trouvées au Testaccio au IIe s., mais les estampilles se caractérisent par des points de séparation ou des emblèmes. Tous les exemplaires de Saint-Just sont dépourvus de points de séparation ; des estampilles comparables ont été recensées à Pompéi, Colchester, Augst et Saint-Romain-en-Gal, qui attestent l'apogée de la marque dans le troisième tiers du Ier s. de n.è. (cf. Callender, nº 1114 ; Archaeonautica 4, nº 168 ; Martin-Kilcher ST 64 ; Remesal, nº 138, Ponsich I, p. 155-158 ; Vassy, p. 4).

T11 - OPTATI

Une estampille de cette marque est conservée à Saint-Just ; elle n'est pas suivie, comme cela est parfois le cas, du F de *figlina*. La famille de Q. Aelius Optatus, *mercator*, est bien connue, en particulier à Rome, jusqu'au IIe s.[15] et J. Remesal Rodriguez a pu repérer une estampille (*in ventre*) du IIIe s. à Nida (cf. Callender, nº 1266 ; Remesal, nº 193 ; Ponsich I, p. 192).

T12 - PLOCAMI

L'estampille PLOCAMI de Saint-Just est la deuxième mise au jour en Gaule, la marque n'est pas datée par ailleurs. Les deux exemplaires romains mentionnés par M. H. Callender ont été retrouvés sur des amphores Dressel 2-4 (cf. Callender, nº 1342 ; Archaeonautica 4, nº 174).

T13(a-b) - PONTICI

L'époque flavienne semble marquer l'apogée de cette marque (découverte à Augst, Colonia, Saint-Romain-en-Gal). La lecture de la seconde estampille de Saint-Just (T13b) peut être sujette à caution : la troisième lettre pourrait aussi être un R (cf. Callender, nº 1365d ; Martin-Kilcher ST 91 ; Remesal, nº 211 ; Rouquette, p. 15).

T14 - P.S.AV

Sur une estampille de Nimègue, la marque est développée : P.S. AVIT(I) ; à Rome, Lyon et Augst, cette marque est associée à la marque MAR. Des exemplaires, analogues à celui de Saint-Just, trouvés à Colchester et Saint-Romain-en-Gal appartiennent à la seconde moitié du Ier s. apr. J.-C. (cf. Callender, nº 1395 ; Archaeonautica 4, nº 184 ; Martin-Kilcher ST 97 ; Remesal, nº 228).

T15(a-b) - QVINT

Les deux estampilles trouvées à Saint-Just sont sans doute issues d'un même poinçon. De petite taille, nos deux timbres ont été apposés de la même manière sur deux amphores de typologie identique. La marque est datée, par ailleurs, à Colchester (période VI : 61-65 apr. J.-C.) (cf. Callender, nº 1514 ; Archaeonautica 4, nº 200).

---

15 E. THEVENOT, Una familia de negotiantes de aceite establecida en la Bética en el siglo II, los Aeli Optati, dans *Archivo Espagnol de Arqueologia*, 1952, p. 225-231.

Figure 10 - Estampilles des amphores Dressel 20 (Ech. 1/1).

T16(a-b) - SATVRNINI

Sous une forme abrégée, la marque de SATVRNINVS est déjà présente sur l'épave Port-Vendres II. Sur d'autres sites (Augst, Avenches, Colchester), la marque est encore représentée jusqu'à la fin du Ier s. apr. J.-C. (cf. Callender, nº 1572 ; Archaeonautica 4, nº 208, Martin-Kilcher ST 107 ; Remesal, nº 248 ; Vassy, p. 4).

T17 - SCOROBRES

Cette marque, retrouvée sur une anse isolée, ne provient pas du vide sanitaire lui-même mais, plus sûrement, de couches postérieures endommagées lors de la découverte du site. Tous les auteurs s'accordent pour développer la lecture de l'estampille en (*figlinae*) SCOROBR(ENS)ES, nom d'un atelier plutôt que celui d'une personne. A Ostie, comme à Augst, d'autres estampilles tout à fait identiques sont datées de la première moitié du IIe s. apr. J.-C. (cf. Callender, nº 1581 ; Martin-Kilcher ST 111 ; Ponsich I, p. 209 ; Remesal, nº 252).

En raison de leur état, endommagées ou mal imprimées, quatre estampilles n'ont pu être déchiffrées.

VI. CONCLUSION

Les amphores de Saint-Just nous apprennent peu de choses qui ne soient déjà connues sur la nature des échanges commerciaux à Lyon, dans l'Antiquité. Cependant, la composition du lot nous incite, à nouveau, à soulever un point obscur sur le commerce de l'huile de Bétique en Gaule : tous les vides sanitaires riches en Dressel 20 (y compris Saint-Just), découverts dans la région lyonnaise, appartiennent au Ier s. de n.è. On ne connaît pas vraiment de telles structures employant des amphores pour le IIe s.

De même, les amphores Dressel 20 du IIe s., découvertes sur les sites de consommation en Gaule, sont rares alors qu'elles arrosent le marché romain et que les ateliers de la vallée du Guadalquivir sont à l'apogée de leur production (140-160 apr. J.-C.)[16]. Il faut peut-être imaginer, et cette transformation nous semble encore brutale, l'émergence de produits locaux de substitution. J. Le Gall[17] évoque ce problème pour Alésia : l'éclairage aurait pu être assuré par des lampes à graisse ou des lampes-bougeoirs ; d'autre part, l'huile de noix, le beurre et le saindoux étaient déjà employés dans la cuisine.

Quant aux problèmes de datation, il est nécessaire pour les résoudre de distinguer deux phénomènes archéologiques différents : la mise en terre des amphores, donc la construction de l'édifice, et l'âge des amphores qui ont été choisies. Au regard de la typologie des amphores Dressel 20 dont l'évolution chronologique est bien connue (en particulier grâce aux travaux menés à Augst par S. Martin-Kilcher) et des estampilles qui sont conservées, la mise en fondation des amphores de Saint-Just ne peut avoir eu lieu avant les années 70-80 apr. J.-C. Ce *terminus post quem* nous est donné par les amphores Dressel 20 de profil flavien. D'autre part, le défaut de matériel caractéristique du IIe s. nous engage à situer les travaux de construction entre 70-80 et 100 apr. J.-C. (on pourrait penser à l'absence d'amphores Gauloise 4 qui apparaissent dès 80 apr. J.-C. dans le dépotoir du Bas-de-Loyasse à Lyon ; malheureusement, cette absence ne peut être démontrée statistiquement sur un lot d'amphores aussi réduit et non représentatif).

Pour les amphores, c'est, encore une fois, le problème des objets résiduels qui est ici posé. Les plus récentes du lot, dont nous avons défini les caractères, sont sans doute contemporaines de la construction de l'édifice ; d'autres, en faible quantité, sont peut-être plus anciennes. Nous ne pouvons que replacer l'ensemble du matériel dans la seconde moitié du Ier s. apr J.-C.

L'étude typologique du lot nous a permis, en outre, de découvrir deux nouveaux types d'amphores (types orientaux 85 et 86) pour lesquels nous connaîtrons désormais un lieu de diffusion dans le courant du Ier s. de n.è. Le maigre *corpus* des amphores Dressel 24 est enrichi de deux exemplaires, les premiers trouvés hors d'Italie ; la date de diffusion de ce type, probablement oriental, est confirmée.

BIBLIOGRAPHIE

Archaeonautica 4 : G. AMAR, B. LIOU, Les estampilles sur amphores du Golfe de Fos, dans *Archaeonautica*, 4, 1984, p. 145-211.

Callender : M. H. CALLENDER, *Roman Amphorae with Index of Stamps*, Londres, 1965.

Martin-Kilcher : S. MARTIN-KILCHER, *Die römischen Amphoren aus Ausgt und Kaiseraugst, 1, Die südspanischen Olamphoren (gruppe 1)*, Augst, 1987.

Ponsich I : M. PONSICH, *Implantation rurale antique sur le Bas-Guadalquivir*, Paris, 1974.

Ponsich II : M. PONSICH, *Implantation rurale antique sur le Bas-Guadalquivir*, Paris, 1979.

Remesal : J. REMESAL RODRIGUEZ, *La annona militaris y la exportacion de aceite bético a Germania*, Saalburg-Jahrbuch, 1986.

16 J. LE GALL, La diffusion de l'huile espagnole dans la Gaule du Nord, dans *"Produccio y comercio del aceite en la antigüedad"*, Secundo Congreso Internacional, 1983, p. 216.

17 Ponsich I, p. 293.

Rouquette : D. ROUQUETTE, Estampilles sur amphores à huile de Bétique de la région Vienne-Lyon, dans *Revue Archéologique Sites*, 48, 1992, p. 3-17.

Thévenot : E. THEVENOT, Les amphores de provenance espagnole importées dans le département du Cher, dans *Revue Archéologique du Centre*, 3, 1964, p. 203-216.

Vassy : A. VASSY, Rapport sur la découverte de trois gisements d'amphores romaines à Sainte-Colombe-les-Vienne, dans *Compte rendu de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*, Congrès du Havre, 1914, p. 1-6.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : J. M. GURT i ESPARRAGUERA

***Fanette LAUBENFEIMER** : Cette présentation nouvelle du dépôt de Saint-Just est très intéressante et apporte des éclairages bien différents de ce que l'on connaissait il y a quinze ans.*

Vous rappelez, à juste titre, que les dépôts de ce type, les vides sanitaires, sont fabriqués de toutes pièces, avec des amphores triées, choisies ; d'où, évidemment, un échantillonnage qui n'en est pas un et des amphores qui sont retenues plus pour leur propriété physique et leur ressemblance morphologique que pour autre chose ; d'où, bien entendu, l'absence des Gauloises 4 qui ne sont pas très solides dans ce genre d'opération.

Vous montrez des amphores Haltern 70 et ensuite Longarina 2 ou...

***Eric BERTRAND** : Dressel 10.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Dressel 7/11 variées : on peut les appeler de diverses façons. Je vous rappelle que dans l'épave de la Tour-Sainte-Marie, au large de la Corse, il y a un chargement qui est essentiellement composé de Haltern 70, d'une part, et de ces amphores à fond creux qui leur ressemblent beaucoup ; c'est assez normal de les trouver en même temps.*

Sur ce que vous dites à propos des Dressel 20 qui auraient disparu au IIe s., est-ce que vous pouvez préciser davantage ? Vous dites que la plupart des dépôts de Dressel 20 qui sont connus, le sont pour le Ier s. et que, pour le IIe, on n'en connaît pas.

***Eric BERTRAND** : Je ne connais pas de vides sanitaires, au IIe s., sur Lyon, alors qu'ils sont très courants au Ier s., autant à Saint-Romain-en-Gal, qu'à Vienne et à Lyon.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Et on s'appuie sur combien de vides sanitaires ? La réflexion est intéressante mais ne va-t-il pas falloir la développer davantage et sortir un peu du contexte lyonnais parce que c'est important ce que vous dites : il y a beaucoup d'huile à un certain moment et après, il n'y en a plus ou beaucoup moins.*

***Eric BERTRAND** : Oui, effectivement. Il y a déjà une étude universitaire sur les marques d'amphores de la région lyonnaise et le constat est le même. Les sites d'Arles et de la vallée du Rhône aussi ont été étudiés et on constate une chute considérable du nombre de marques. On se demande où trouver des amphores Dressel 20 du IIe s. en Gaule.*

***Josep M. GURT i ESPARRAGUERA** : Pour la première Dressel 2-4, vous faites référence à la pâte tarraconaise, définie par A. Tchernia, à laquelle on fait, d'ailleurs, toujours référence. Mais il faut faire attention, je crois, parce que les ateliers ne sont toujours pas très bien définis, chez nous, et je vous assure qu'il y a beaucoup de pâtes différentes (et il n'y a pas d'analyses sérieuses pour caractériser la pâte tarraconaise).*

***Eric BERTRAND** : Je sais que M. Pascual Guash a mis en évidence d'autres pâtes, des pâtes brunes, des pâtes jaunes. C'est vrai, elle peut être de Tarraconaise avec une pâte jaune, elle peut être aussi une imitation gauloise. On ne peut pas trancher aujourd'hui.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Frank VERMEULEN[1]

CÉRAMIQUE NON TOURNÉE DU HAUT ET DU BAS-EMPIRE EN FLANDRE SABLONNEUSE (BELGIQUE)

I. RECHERCHES RÉCENTES EN FLANDRE SABLONNEUSE

Cet article est consacré à une catégorie de céramique qui tient une place importante dans le groupe d'ustensiles communs des habitats ruraux dans la partie nord-ouest de la Gaule, c'est-à-dire la poterie faite à la main. Notre étude de ce groupe de céramique n'est qu'un aspect d'un projet en cours à l'Université de Gand depuis le début des années 80[2]. Le but de ce projet à long terme est d'examiner l'occupation gallo-romaine dans la partie septentrionale de la *Civitas Menapiorum,* notamment dans la région sablonneuse située entre la plaine maritime et la basse vallée de l'Escaut (Fig. 1). Dans une première phase, aujourd'hui achevée, j'ai essayé d'étudier cette occupation civile en milieu rural dans une micro-région bien définie. Cette zone-test a une superficie d'environ 180 km^2. Elle se caractérise essentiellement par des sols sablonneux et se situe entre les vallées de la Lys et de l'Escaut, au sud de la ville de Gand. Après une longue période d'inventaire systématique sur le terrain (du type "fieldwalking") et de prospections aériennes, cinq sites d'habitat, bien choisis, ont été fouillés. Ces sites se trouvent dans les communes d'Asper[3], Eke[4], Kruishoutem[5], Sint-Denijs-Westrem[6] et Sint-Martens-Latem[7]. Les données obtenues grâce aux prospections et fouilles nous ont, pour la première fois, informé de manière satisfaisante sur l'histoire de l'occupation rurale et sur le caractère spécifique des différents types d'habitats dans cette partie sablonneuse de la Belgique, pendant la période romaine. La seconde phase de ce projet nous amènera, dans les années à venir, à vérifier et compléter ces données ailleurs, en Flandre septentrionale.

Le système d'occupation rurale dans cette région est assez différent de celui des régions plus méridionales. Il est vrai qu'ici aussi, on rencontre dans le paysage gallo-romain essentiellement deux composantes, le *vicus* avec notamment son rôle central de distributeur et la ferme plus ou moins isolée, surtout productrice de denrées alimentaires (Fig. 2). Mais, contrairement aux régions privilégiées comme la moyenne Belgique avec ses sols limoneux productifs ou la Picardie, ces types d'établissements n'ont rien de classique. Premièrement, les habitats plus ou moins agglomérés, comme par exemple Kruishoutem ou Harelbeke, ne sont qu'un maigre reflet des grands *vici* du nord de la Gaule. Mais encore plus surprenant est que les sites purement ruraux qui, pour des raisons administratives, religieuses et économiques, dépendent de ces petites bourgades, n'ont rien en commun avec les *villae* typiques de style gallo-romain. Ce sont de simples fermes en bois, de tradition indigène, sans aucune trace d'influence romaine sur leur architecture et leur organisa-

---

1 Chercheur Qualifié, Fonds National de la Recherche Scientifique (Belgique), Université de Gand, Blandijnberg 2, B-9000 Gand.

2 Première grande synthèse de ce projet en cours, dans F. VERMEULEN, *Tussen Leie en Schelde. Archeologische inventarisatie en studie van de Romeinse bewoning in het zuiden van de Vlaamse Zandstreek*, Gent, 1992 (= **Archeologische Inventaris Vlaanderen**, buitengewone reeks 1).

3 F. VERMEULEN, *The Roman Settlement and Cemetery at Asper (Gavere, East Flanders)*, Gent, 1986 (= **Scholæ Archaeologicæ**,5).

4 M. ROGGE et F. VERMEULEN, Een Inheems-Romeinse nederzetting te Eke, *Heemkring Scheldeveld*, Jaarboek XII, 1983, p. 35-74.

5 F. VERMEULEN et M. ROGGE, Kruishoutem-Kapellekouter : van Romeins heiligdom tot Roomse bidplaats, *Bijdragen tot de kunstgeschiedenis en oudheidkunde*, XXIX, 1990 (sous presse) ; M. ROGGE et F. VERMEULEN, 1500 bewoning en begraving te Kruishoutem-Kapellekouter : een archeologisch project van het AMZOV en de RUG, *Zottegems Genootschap voor Geschiedenis en Oudheidkunde*, Handelingen V, p. 269-272. Voir aussi note 1.

6 F. VERMEULEN, Ontdekking van een grote nederzetting met begraafplaats uit de Romeinse tijd op het voormalige vliegveld van Sint-Denijs-Westrem, *Heemkring Scheldeveld*, Jaarboek XVI, 1987, p. 19-35. Rapport complet à paraître.

7 F. VERMEULEN, Kelten, Romeinen en Germanen tussen Leie en Schelde. Archeologische vondsten in Sint-Martens-Latem en in het zuiden van de Vlaamse Zandstreek, *Heemkring Scheldeveld*, Jaarboek XVIII, 1989, p. 3-117 (= **Scholae Archaeologicae**, 10).

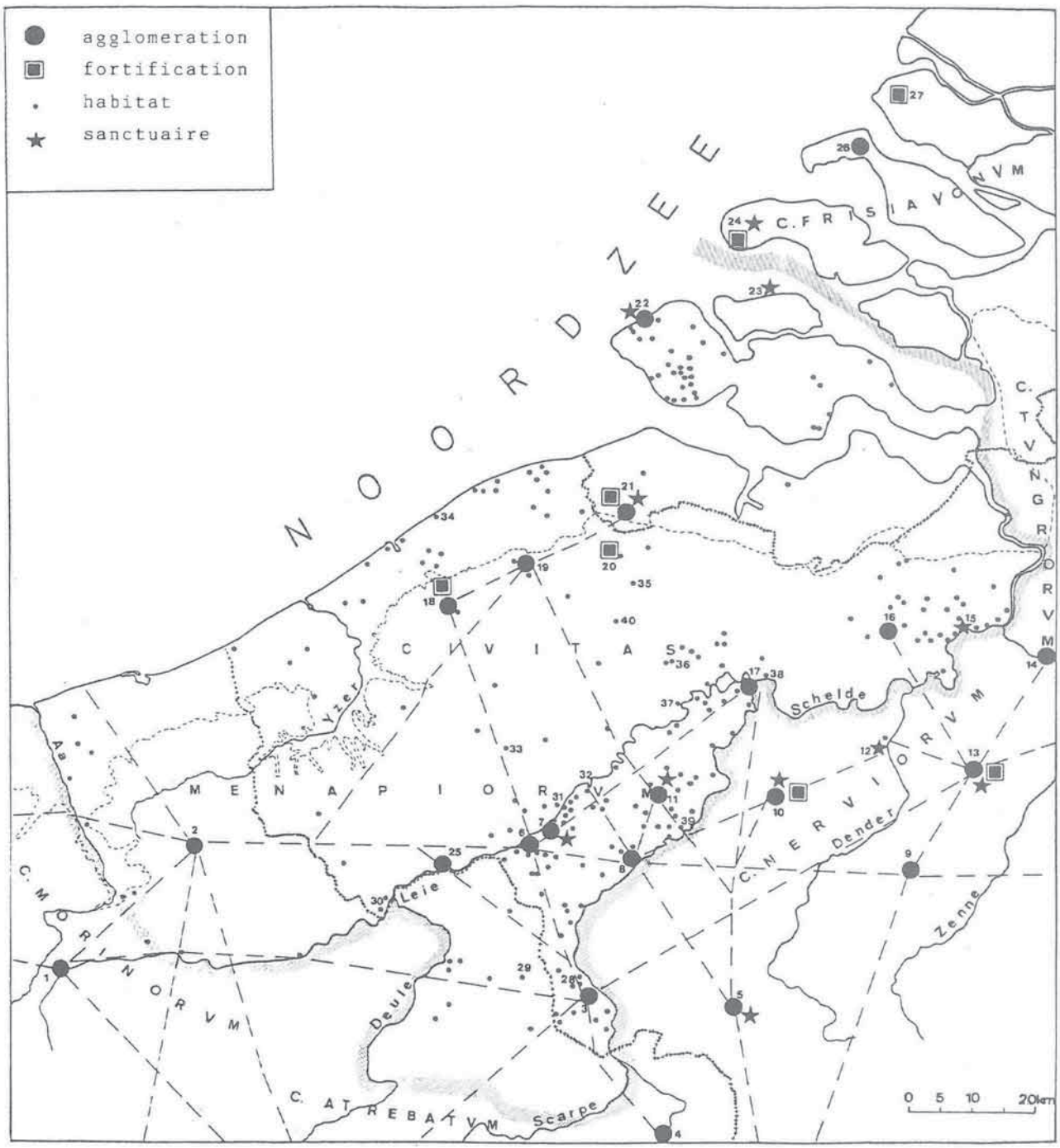

Figure 1 - L'occupation de la cité des Ménapiens pendant le Haut-Empire.
1 : Thérouanne ; 2 : Cassel ; 3 : Tournai ; 4 : Escaupont ; 5 : Blicquy ; 6 : Kortrijk ; 7 : Harelbeke ; 8 : Kerkhove ; 9 : Kester ; 10 : Velzeke ; 11 : Kruishoutem ; 12 : Hofstade ; 13 : Asse ; 14 : Rumst ; 15 : Temse ; 16 : Waasmunster-Pontrave ; 17 : Gent ; 18 : Oudenburg ; 19 : Brugge ; 20 : Maldegem ; 21 : Aardenburg ; 22 : Domburg ; 23 : Colijnsplaat ; 24 : Westerschouwen ; 25 : Wervik ; 26 : Ouddorp ; 27 : Oostvoorne ; 28 : Ramegnies-Chin ; 29 : Villeneuve-d'Ascq ; 30 : Ploegsteert ; 31 : Beveren-Leie ; 32 : Sint-Eloois-Vijve ; 33 : Emelgem ; 34 : Wenduine ; 35 : Ursel ; 36 : Evergem ; 37 : Sint-Martens-Leerne ; 38 : Destelbergen ; 39 : Oudenaarde ; 40 : Aalter.

tion. Normalement l'occupation y débute durant la première moitié du Ier s. et dure en moyenne deux siècles. Grâce à leur situation privilégiée proche de la rivière, quelques sites, comme ceux de Asper et Sint-Denijs-Westrem, se sont, dès l'époque flavienne, agrandis et sont devenus des hameaux de cinq à huit unités d'habitat. Mais, ceux-là aussi sont restés de tradition indigène. En fait, la romanisation de toute cette région est retardée et moins profonde que dans les régions plus méridionales. Ceci est bien visible dans le domaine des techniques agraires, très traditionnelles, les usages funéraires, la religion, la structure des habitats et autres aspects de la culture matérielle. Les causes sont probablement la situation isolée de la Flandre sablon-

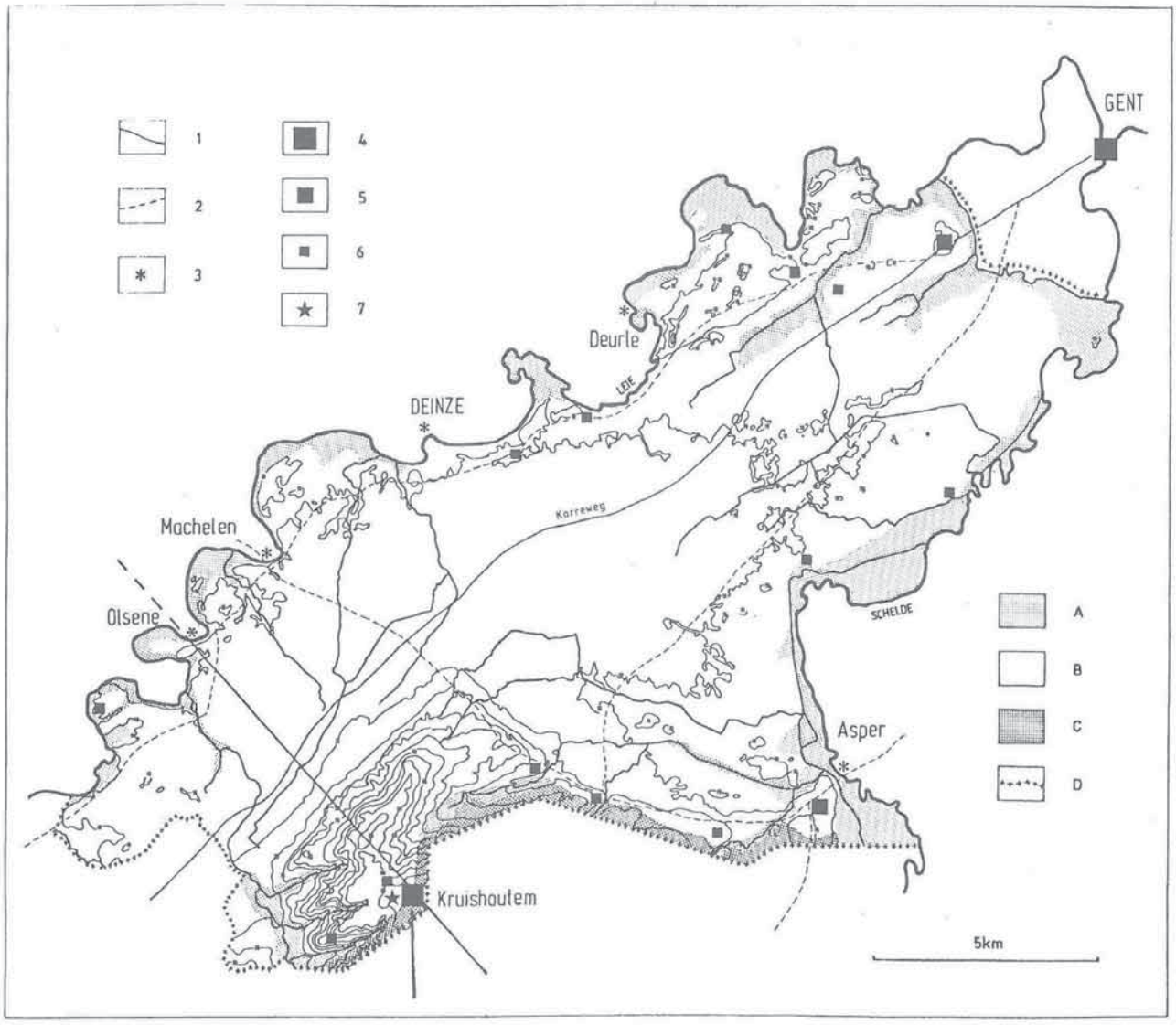

Figure 2 - Les sites d'habitat du Haut-Empire dans la micro-région entre la Lys et l'Escaut.
A : zone alluviale ; B : zone sablonneuse ; C : zone sablo-limoneuse ; D : limite méridionale de la région prospectée ;
1 : route probable ; 2 : route possible ; 3 : passage ; 4 : *vicus* ; 5 : habitat indigène groupé ;
6 : habitat indigène simple ; 7 : sanctuaire.

neuse à l'écart des grands axes commerciaux et stratégiques, ainsi que la faible fertilité et donc la faible productivité des terrains à cultiver. Comme cette région se trouve dans une partie de la Gaule où les premiers envahisseurs et colons germaniques se sont installés, on y remarque un déclin rapide depuis le milieu du III^{e} s. Après une courte période de haute conjoncture dans la première moitié du IV^{e} s., cette région sera occupée par des groupes francs déjà avant le retrait de l'armée officielle en 406.

II. LE HAUT-EMPIRE

1. L'étude de la céramique non tournée.

Déjà durant des fouilles, au XIX^{e} et dans la première moitié du XX^{e} s., des fragments de poterie faite à la main ont été trouvés dans les parties sablonneuses des provinces de la Flandre orientale et de la Flandre occidentale. Cependant, on a dû attendre les fouilles et études plus méticuleuses des années 60 avant qu'on admette qu'il s'agissait bien ici de céramique produite en pleine période romaine et non à La Tène III. Ce n'est qu'à ce moment-là que les chercheurs ont réalisé que les poteries des sites du Haut-Empire n'étaient pas impérativement façonnées au tour rapide. Cependant, ce groupe de céramique traditionnelle restait assez mal défini dans les rapports de fouilles et études de matériel produits pendant les années 60 et 70. Normalement, toute la poterie commune d'origine régionale était groupée, sans qu'on fasse la distinction entre les céramiques tournées et non tournées. Les fouilles des années 80, sur les sites entre Escaut et Lys, ont donné lieu à une étude plus spécifique de cette céramique faite à la main, très bien représentée dans les habitats (cf. *infra*).

Suite à certaines circonstances, il est cependant encore trop tôt pour une synthèse détaillée et définitive de ce groupe. Premièrement, sur le plan typologique, on

manque encore d'exemplaires suffisamment complets ; ceci est dû au peu de fouilles de nécropoles et au fait que le matériel trouvé dans les sites d'habitat est assez incomplet et fragmentaire. Sur le plan chronologique, il nous manque encore beaucoup de contextes bien datés, surtout du début de l'occupation romaine, une période pour laquelle les fossiles directeurs comme la sigillée et les monnaies romaines ont encore du mal à se répandre par ici. Aussi ne dispose-t-on pas encore de trouvailles bien documentées de fours. Il est donc encore impossible de résumer ici, de façon complète, la typologie, les techniques de production, la chronologie et la distribution de cette poterie. Il est cependant déjà possible de résumer quelques données de base sur l'apparition de cette céramique non tournée dans le nord de la *Civitas Menapiorum*.

2. Fréquence et chronologie.

Les comptages des tessons trouvés en fouillant six sites d'habitat du Haut-Empire en Flandre sablonneuse ont comme résultat du moins surprenant que la poterie non tournée est de loin le groupe de céramique le plus fréquent de cette région. Quand on compare avec les groupes de céramique fine ou de luxe, comme la terre sigillée, la céramique belge, la céramique à "enduit rouge pompéien", la céramique engobée, la céramique dorée et la poterie savonneuse, ainsi qu'avec la céramique tournée d'usage commun, à cuisson oxydante (par exemple amphores, cruches, *dolia* et mortiers) ou cuisson réductrice (surtout assiettes, bols et casseroles), la céramique faite à la main est toujours majoritaire. Sur tous les sites ruraux, les valeurs de ce groupe indigène varient entre 38 % et 66 %. A Kruishoutem, une petite bourgade à fonction centrale, la part de ce groupe est moindre, mais même sur ce site plus romanisé, il s'agit encore d'environ 35 %. Il est évident que ces chiffres ne sont que très relatifs et qu'ils sont surtout

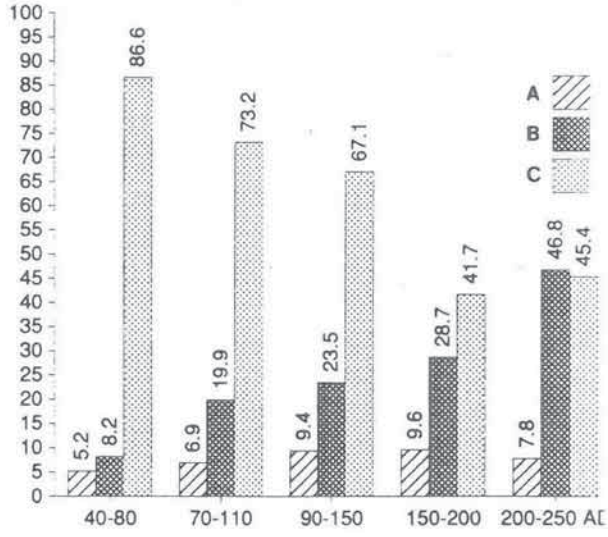

Figure 3 - Evolution chronologique des proportions entre les groupes de céramique sur les sites ruraux de la micro-région. A : céramique fine ; B : céramique commune ; C : céramique non tournée.

influencés par la datation des contextes fouillés. Les vraies proportions entre les groupes, ainsi que leur évolution dans le temps, sont plus correctement visualisées sur la Fig 3. Ici, j'ai additionné, par groupe, le nombre de tessons trouvés dans quelques contextes bien datés de quatre sites ruraux, très proches les uns des autres et j'ai classé les données dans des phases chronologiques successives. Ce tableau montre, entre autres, que la part de la céramique non tournée évolue assez fort dans le temps. Sous les règnes de Claude et de Néron, quand les premières poteries de tradition gallo-romaine entrent dans les habitats de cette région, ainsi que sous Vespasien, ce matériel non tourné représente pas moins de 86 %. Au moins, jusqu'au deuxième quart du II^{e} s, on ne note qu'une faible et graduelle diminution, mais à partir de 150, ce pourcentage élevé chute en dessous de 45 %. La part de ce groupe est visiblement moins élevée dans la bourgade de Kruishoutem (Fig. 4), mais le même mouvement y est perceptible. Ici aussi, la part élevée, en plein III^{e} s., de la céramique façonnée à la main reste remarquable. On se trouve donc devant un phénomène tout à fait important pour la région, qui semble avoir eu quelques parallèles dans d'autres régions moins romanisées de la Gaule du Nord, comme le pays des *Cananefates*[8], situé au sud de l'embouchure des grandes rivières néerlandaises.

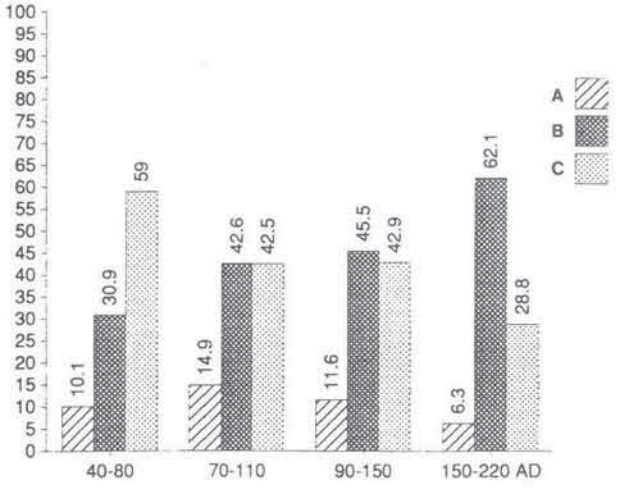

Figure 4 - Evolution chronologique des proportions entre les groupes de céramique du *vicus* de Kruishoutem. A : céramique fine ; B : céramique commune ; C : céramique non tournée.

3. Technique de fabrication et typologie.

Il est temps de parler des caractéristiques techniques de ce groupe de poterie indigène. Cette céramique se distingue par un montage au colombin assez soigné, dans quelques cas suivi d'un finissage très fin du col et de la lèvre sur une tournette. La cuisson irrégulière donne normalement une argile grisâtre, ce qui indique surtout une cuisson réductrice. La couleur irrégulière de la surface, généralement brune, laisse supposer que cette poterie est cuite dans de simples fours ouverts.

8 J.H.F. BLOEMERS, *Rijswijk (Z.H.) "De Bult". Eine Siedlung der Cananefaten*, 1978 (= **Nederlandse Oudheden**, 8).

L'argile contient beaucoup de dégraissant grossier, normalement un mélange de chamotte et d'éléments organiques. A partir du IIe s., on ajoute souvent du sable fin. La surface des vases n'est généralement pas polie et assez rugueuse, mais le polissage du bord et de la partie supérieure de l'épaule se rencontre assez fréquemment, surtout sur les casseroles. La décoration du bord ou de la surface ne semble pas dépasser les 15 % de l'ensemble des vases.

Au point de vue de la typologie, on constate d'un côté une grande homogénéité, du fait que quelques formes se retrouvent dans presque tous les sites de la Flandre sablonneuse[9], et quand même une diversité remarquable avec plusieurs types et variantes qui semblent avoir une distribution très locale ou même limitée à un seul site. La majorité des types de grande dispersion semble avoir été utilisée pendant des siècles et nous procurent donc très peu d'information d'ordre chronologique. Il est évident que leurs racines sont à chercher dans la production "pré-romaine" et celle de l'époque claudienne. En revanche, il est clair que malgré des évolutions et variations, les types les plus courants de cette époque pré-flavienne étaient encore fabriqués en plein IIIe s.

Les formes les plus courantes sont des assiettes, des bols, des casseroles et des gobelets ou petits pots. Les types d'assiettes à grande dispersion ont un bord droit et simple (Fig. 5, nº 1-2), ou des parois verticales ou obliques et un bord rentrant (Fig. 5, nº 3-5). Chez les bols, on remarque surtout des exemplaires à bord oblique et profilé en S (Fig. 6, nº 1-3 et 5), avec une multitude de variantes. Assez fréquents sont aussi des bols à marli ou à bord rentrant (Fig. 6, nº 6-7). Bien que les casseroles fassent la majorité sur presque tous les sites, on ne rencontre souvent qu'une forme de base (Fig. 7A, nº 1A-1B), avec –il faut l'avouer– beaucoup de variantes (Fig. 8). C'est une casserole à lèvre évasée et panse globulaire à cordiforme. Les autres formes courantes sont des gobelets et des petits pots à lèvre droite ou légèrement évasée, panse globulaire ou presque biconique et souvent une épaule légèrement carénée (Fig. 7B, nº 1-5). Moins fréquents sont différents types de couvercles, jarres à provisions, "pots de fleurs", passoires et plats.

Les modes de décoration (Fig. 9), surtout sur les casseroles, présentent généralement une distribution assez large. Ceci est évident pour les quatre types de décoration les plus courants : le décor peigné sur toute la panse, une ou plusieurs séries d'impressions ou incisions courtes au bâtonnet sur l'épaule, des incisions longues, obliques ou verticales couvrant la panse et des incisions horizontales sur l'épaule. Moins courants sont les décors tracés au lissoir (souvent en grille) et les cannelures horizontales.

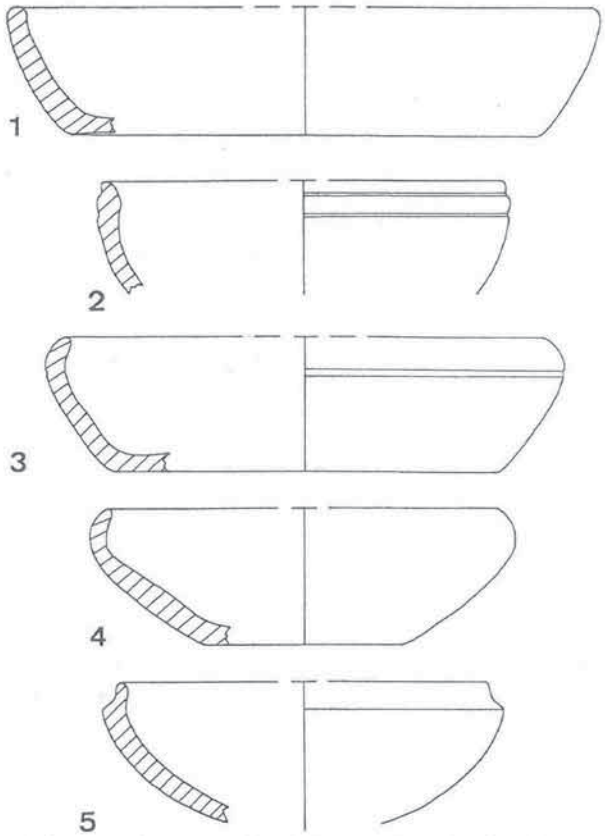

Figure 5 - Les types d'assiettes non tournées les plus courants dans le sud de la Flandre sablonneuse pendant le Haut-Empire (Ech. 1/3).

Tous ces modes de décoration existaient déjà avant la période flavienne et même à La Tène III. La majorité d'entre eux persistera au moins jusqu'au milieu du IIe s. Plus tard, la mode de décorer cette vaisselle diminue fortement et plusieurs décors, comme le décor peigné, disparaissent complètement. Seule l'incision de la panse avec une ligne ondulée est dans cette région probablement d'origine purement gallo-romaine (IIe s.) et semble donc témoigner d'une introduction nouvelle au répertoire indigène local.

4. Production et distribution.

L'uniformité relative, sur les plans technique et typologique, de la céramique faite à la main n'indique pas nécessairement une production limitée à un seul centre. On peut même supposer que cette céramique de tradition indigène a été produite sur différents sites de la Flandre sablonneuse. Les matières premières nécessaires, c'est-à-dire les argiles d'origine tertiaire et surtout holocène, étaient à portée de main des habitats,

9 Il s'agit non seulement des sites déjà mentionnés, mais surtout de Destelbergen (S.J. DE LAET, A. VAN DOORSELAER, M. DESITTERE et H. THOEN, *Oudheidkundige Opgravingen en Vondsten in Oost-Vlaanderen, Kultureel Jaarboek voor de Provincie Oost-Vlaanderen*, Band II, 1969 (1970), p. 3-189), WaasmunsterPontrave (H. THOEN, *De Gallo-Romeinse nederzetting van Waasmunster-Pontrave*, Brussel, 1966 (= **Oudheidkundige Repertoria**, Reeks B : De Verzamelingen, III), Emelgem (H. THOEN et A. VAN DOORSELAER, *Het Gallo-Romeinse grafveld van Emelgem*, Kortrijk, 1980 (= **Westvlaamse Archaeologica**, Monografien I), Beveren-Leie (M. ROGGE et A. VAN DOORSELAER, De Gallo-Romeinse nederzetting op de Tomberg te Beveren-Leie, *Leiegouw*, 18, 1976, p. 353-394) et Courtrai (CH. LEVA et G. COENE, *Het Gallo-Romeins grafveld in de Molenstraat te Kortrijk*, Brussel, 1969 (= **Archaeologia Belgica**, 114).

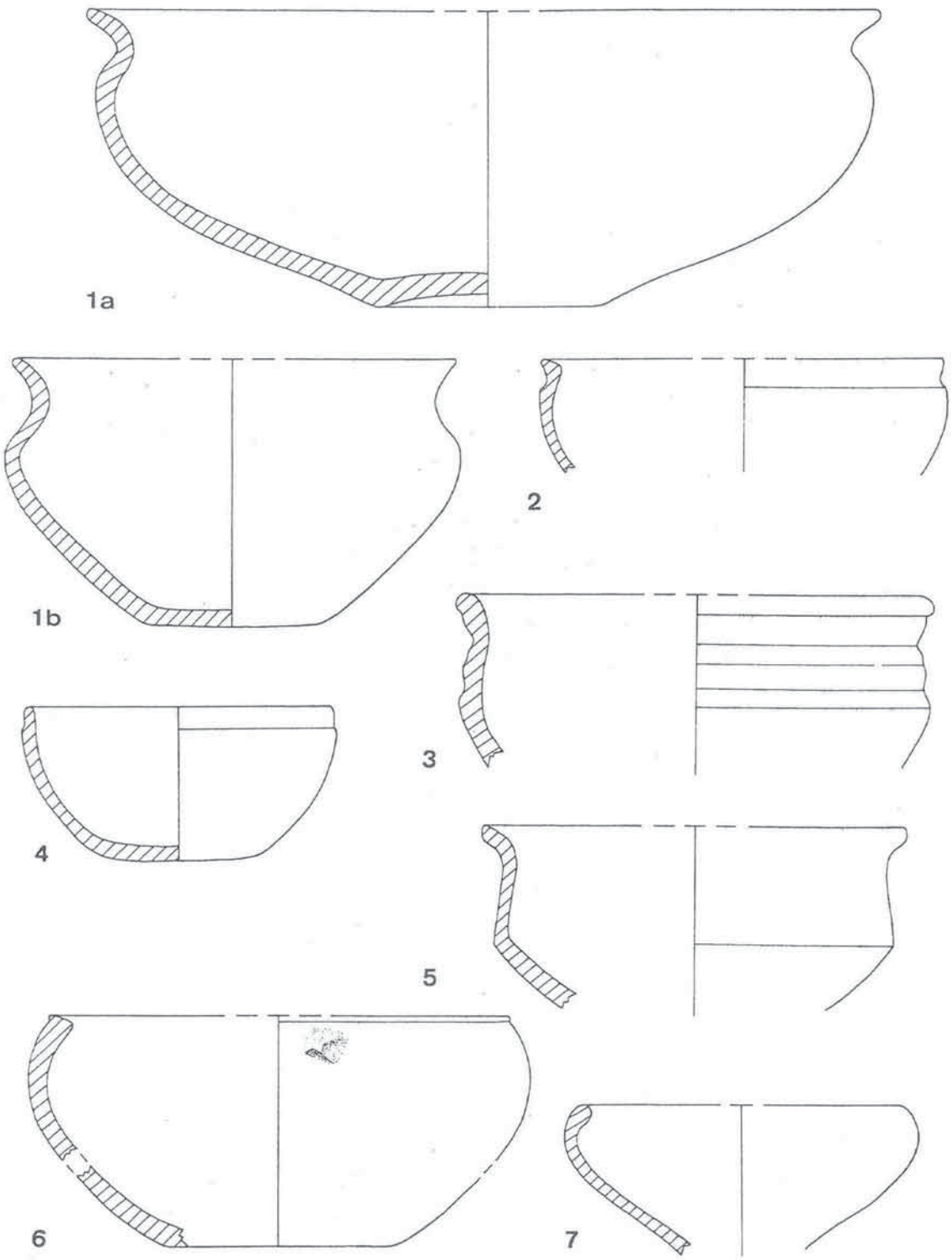

Figure 6 - Les types de bols non tournés les plus courants dans le sud de la Flandre sablonneuse pendant le Haut-Empire (Ech. 1/3).

qui se trouvaient souvent près d'une rivière et sa plaine alluviale. L'eau et les combustibles comme le bois et la tourbe étaient disponibles presque partout. Il est probable que des fours de potiers faisaient partie de plusieurs sites ruraux dans cette région. Pourtant les preuves archéologiques de cette supposition font encore défaut. On peut considérer comme indications indirectes : un four double du type "zweikammerige Grubenofen" trouvé à Eke, dont la fonction exacte reste à établir, et quelques rebuts de cuisson d'époque flavienne (bols, gobelets, casseroles) fouillés à Sint-Denijs-Westrem et Sint-Martens-Latem. Ce manque de traces d'activité de cuisson, ainsi que l'aspect flammé et souvent craquelé des parois de cette céramique,

suggèrent que la majorité des poteries étaient cuites dans des fours primitifs sans excavations importantes et sans séparation entre le foyer et l'aire de cuisson. Comme les quelques rebuts de cuisson pourraient l'indiquer, ces fours étaient situés tout près des habitats. Ceci suggère que, dans ces sites ruraux, la poterie était fermement liée aux activités normales de la ferme. L'activité du potier n'est visiblement pas séparée des pratiques agraires quotidiennes. Cela n'implique pas nécessairement que la poterie était pratiquée au niveau économique le plus bas, c'est-à-dire celui des besoins individuels. La variation des formes et décorations de

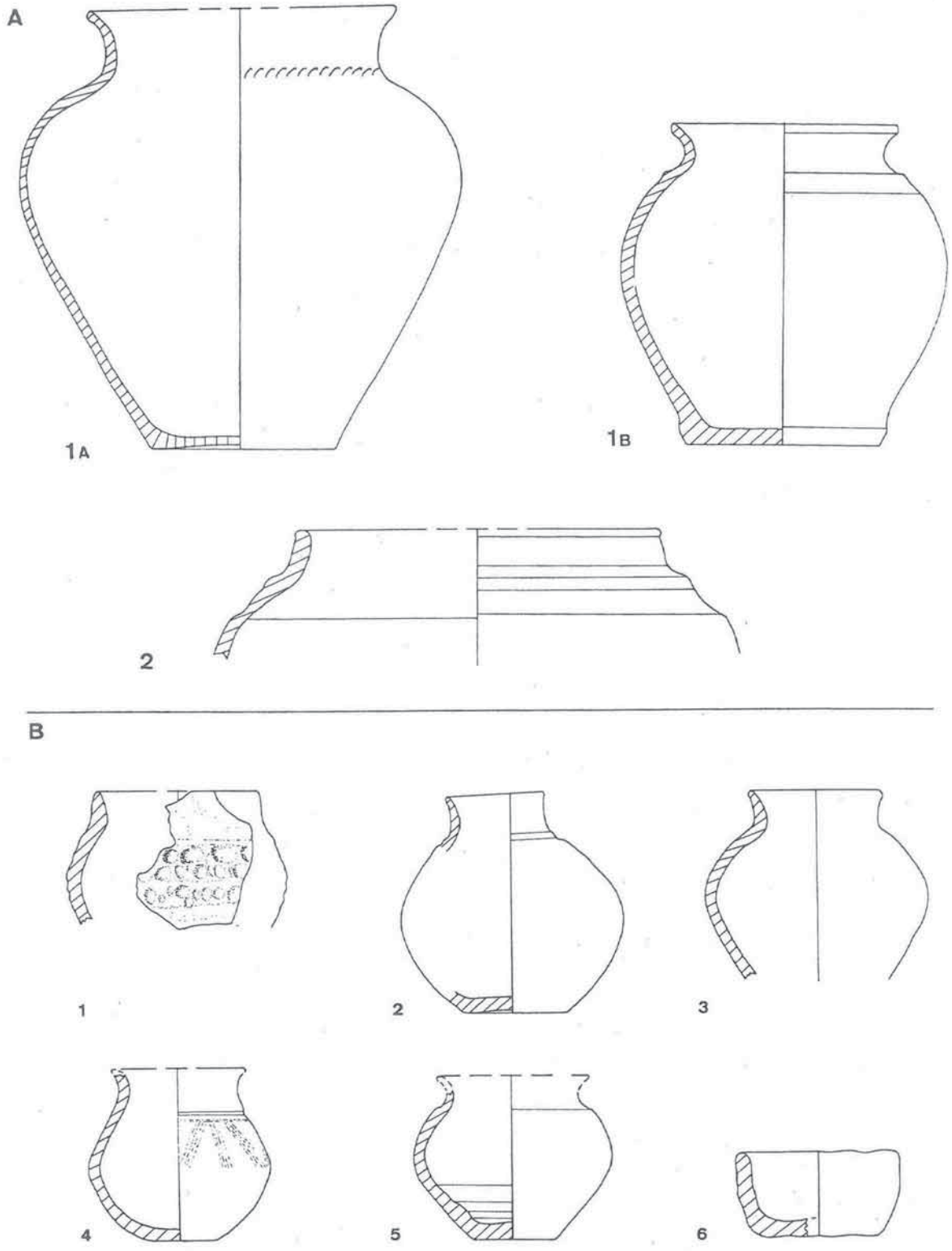

Figure 7 - Les types de casseroles (A) et de petits récipients (B) non tournés les plus courants dans le sud de la Flandre sablonneuse pendant le Haut-Empire (Ech. 1/3).

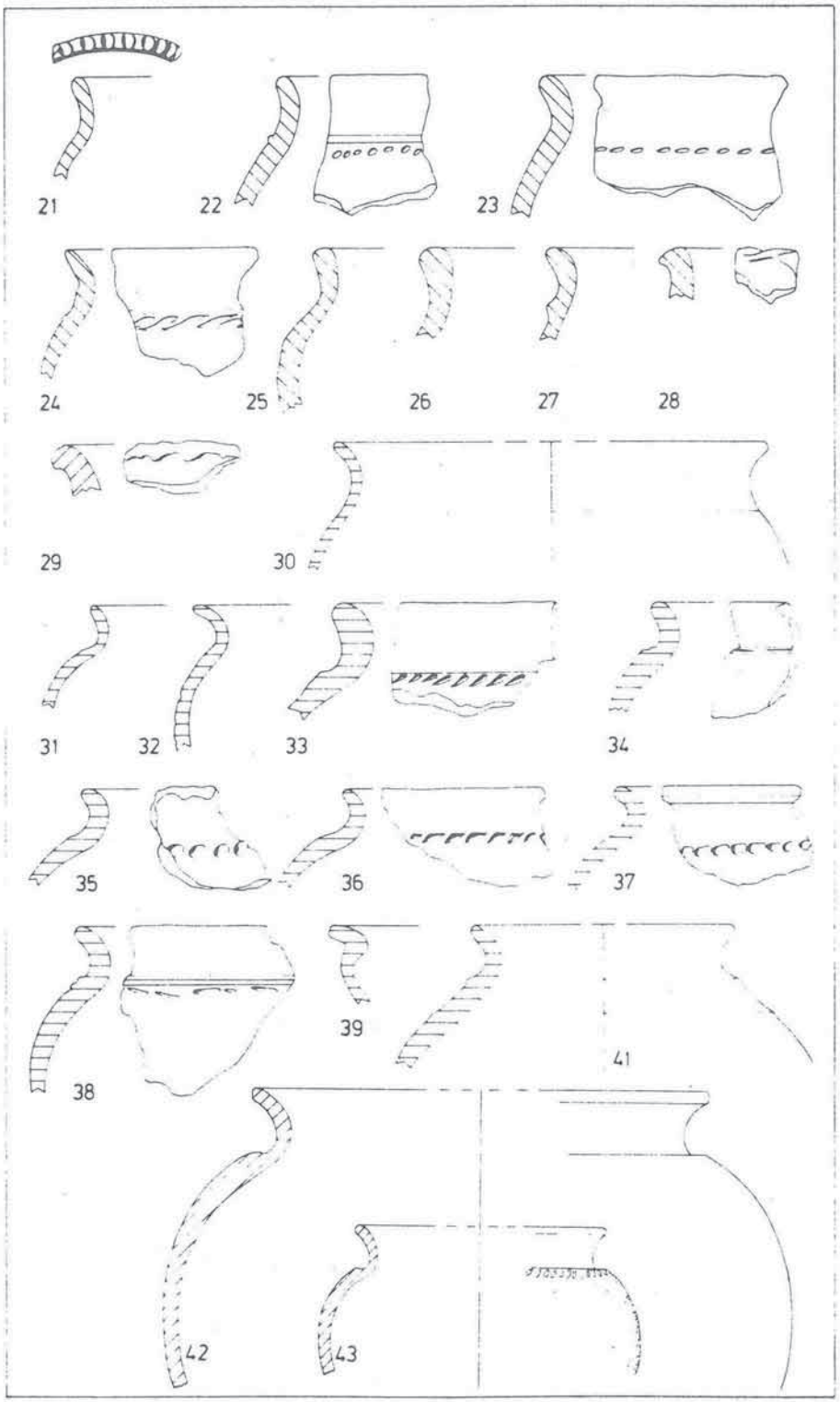

Figure 8 - Variété de cols des casseroles du type 1 à Sint-Martens-Latem (Ech. 1/3).

cette céramique non tournée pourrait même révéler une certaine spécialisation dans cette industrie domestique. Comme une tradition de plusieurs générations qui, pendant longtemps, a bravé les influences romaines, cette activité artisanale a pu avoir une structure assez compliquée. Le caractère relativement peu fertile de la région et les perspectives agraires moins favorables, sont précisément un milieu idéal dans lequel cette main-d'œuvre peut se développer.

La distribution de cette céramique non tournée indique qu'il s'agit ici d'un groupe assez répandu. Surtout pendant la phase initiale qui couvre la transition de La

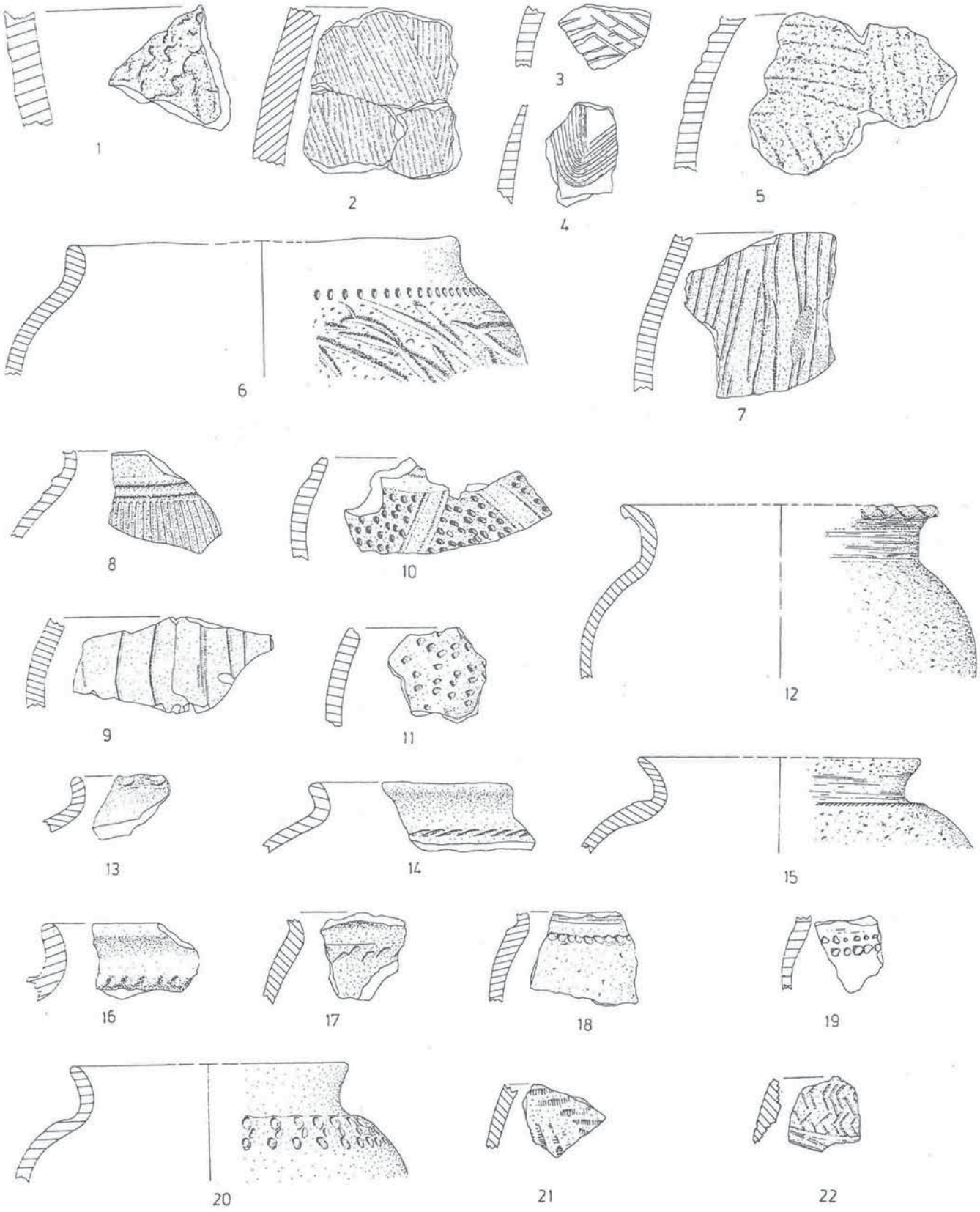

Figure 9 - Quelques types de décorations sur céramique non tournée du sud de la Flandre sablonneuse (Ech. 1/3).

Tène IIIb au romain précoce, on retrouve les mêmes traditions typologiques et techniques sur les sites de la Flandre sablonneuse[10], mais aussi dans les régions avoisinantes comme la Zélande[11], la moyenne Belgique[12] et le nord-ouest de la France[13]. Les similitudes de formes et modes de décoration entre des sites comme Asper et Kruishoutem en Flandre et Seclin, Villeneuve-d'Ascq, Léwarde et les phases récentes de Villeneuve-Saint-Germain sont évidentes. Alors que la céramique faite à la main disparaît graduellement des *vici* et aussi des habitats ruraux de la Gaule du Nord, dans le courant de la deuxième moitié du Ier s. apr. J.-C., ce n'est que dans quelques régions écartées qu'elle semble persister de façon considérable. Les données actuelles indiquent que ce groupe restera très important, jusqu'au IIIe s., dans l'ensemble de la céramique des sites civils situés entre la côte et la vallée de l'Escaut, c'est-à-dire dans le nord-ouest de la Belgique et le sud-ouest des Pays-Bas. Comme la dispersion de ce groupe indigène n'est pas strictement liée au territoire ménapien, il serait inopportun de réintroduire le nom de "poterie ménapienne", déjà mentionné dans la littérature d'avant-guerre[14]. Mais il est clair que cette poterie semble être, en pleine période gallo-romaine, essentiellement produite et distribuée dans le nord de la *Civitas Menapiorum* et surtout dans sa partie sablonneuse. Il est évident qu'il existait des différences régionales qui pourront mener à des groupements géographiques. Ainsi on voit que le matériel de la plaine côtière[15] et des zones sablonneuses avoisinantes forme un groupe assez homogène qui semble plus tributaire de la céramique tournée locale. Dans l'arrière-pays, il est plus difficile de tracer des limites régionales mais, déjà, il se dessine un groupe de sites dans la basse-vallée de la Lys et dans les environs de Gand. Il semble qu'ici la tradition indigène de poterie non tournée a pu, pendant tout le Haut-Empire, bien résister à l'affluence de différents groupes de céramique fine et tournée.

III. LE BAS-EMPIRE

La production et l'utilisation de la céramique non tournée en Flandre sablonneuse durant le Bas-Empire sont encore mal connues. Ceci est dû au manque de découvertes datant de cette période agitée, pendant laquelle de plus en plus de nouveaux venus, d'origine germanique, se sont installés en Flandre, où ils se sont mélangés avec la population gallo-romaine ou se sont installés dans des parties désertées du paysage rural. Seules nos fouilles dans la micro-région entre la Lys et l'Escaut ont apporté d'utiles informations sur l'occurrence de poteries façonnées à la main[16]. Sur les sites de Asper, Kruishoutem et Sint-Martens-Latem sont apparues des traces d'habitations à caractère germanique, datant de la fin du IVe s. et du Ve s. Dans les contextes fouillés, par exemple deux fonds de cabanes à Sint-Martens-Latem, ce sont, à nouveau, les poteries non tournées qui sont majoritaires. Une partie de cette céramique est, aussi bien en ce qui concerne la typologie que la technique, similaire au groupe du Haut-Empire. Comme ces trois sites étaient déjà occupés du Ier au IIIe s., il est cependant possible que les trouvailles dans des contextes du Bas-Empire comprennent aussi du matériel résiduel. Il est plus important de noter qu'une partie de la céramique non tournée a des caractéristiques nettement différentes de ce matériel plus ancien. Ici, une attribution aux IVe et Ve s. est tout à fait légitime, bien que cette céramique romaine tardive soit encore assez mal connue en Gaule du Nord. Ce n'est que grâce aux fouilles sur des sites comme Donk, Neerharen-Rekem, Colmschate et Bennekom, au cours des années 80, que ce groupe de céramique non tournée a été identifié comme un groupe original de la fin de l'Antiquité[17]. Ces céramiques diffèrent des productions indigènes du Haut-Empire non seulement par la typologie mais surtout par l'utilisation d'autres dégraissants. En Flandre sablonneuse, j'ai reconnu différents groupes avec, comme dégraissants nouveaux, de grosses particules de quartz, de la pierre pulvérisée (souvent avec des micas), de l'os brûlé et de l'herbe hachée ("grass-tempering").

La typologie de cette céramique présente surtout des parallèles avec les Pays-Bas transrhénans, en Basse Saxonie et sur quelques sites anglo-saxons du sud de l'Angleterre. Très typiques sont, par exemple, un gobelet biconique décoré de rainures horizontales et d'une carène facettée, trouvé à Sint-Martens-Latem (Fig. 10, n° 10) et un vase imitant le gobelet du type Chenet 342, trouvé à Asper.

Il y a encore des questions à résoudre concernant

10 Voir note 8.

11 J. A. TRIMPE-BURGER, The Islands of Zeeland and South-Holland in Roman Times, *Berichten van de Rijksdienst voor Oudheidkundig Bodemonderzoek*, 23, 1973, p. 135-148.

12 Voir par exemple Velzeke dans : M. ROGGE, Kataloog van devondsten uit de Gallo-Romeinse nederzettingen van Zottegem-Velzeke, *Oudheidkundige Opgravingen en Vondsten in Oost-Vlaanderen, Kultureel Jaarboek van de Provincie Oost-Vlaanderen*, Bijdrage Nieuwe Reeks 6, 1978, p. 107-119.

13 Voir par exemple M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES, La céramique gallo-romaine du Ier siècle dans le sud de l'Atrébatie, *Gallia*, 43, 1985, p. 126-145 ; S. REVILLION, M. TUFFREAU-LIBRE et A. VADET, Le site gallo-romain précoce des Tamaris à Seclin (Nord), *Revue du Nord*, LXVIII, 268, 1986, p. 37-64.

14 Voir à ce sujet : H. THOEN, *De Belgische kustvlakte in de Romeinse tijd. Bijdrage tot de studie van de landelijke bewoningsgeschiedenis*, Brussel, 1978, p. 51-54.

15 *Ibidem.*

16 Voir notes 1, 2, 4 et 6.

17 Voir les articles récents: P. DE PAEPE et L. VAN IMPE, Historical Context and Provenancing of Late Roman Hand-made Pottery from Belgium, The Netherlands and Germany, *Archeologie in Vlaanderen*, I, 1991, p. 145-180 et M. ROGGE et A. VAN DOORSELAER, Handgevormd aarden vaatwerk uit de Laat-Romeinse en de Volksverhuizingstijd in Scheldevallei en kustgebied, *Westvlaamse Archaeologica*, 6, 1990, p. 13-17.

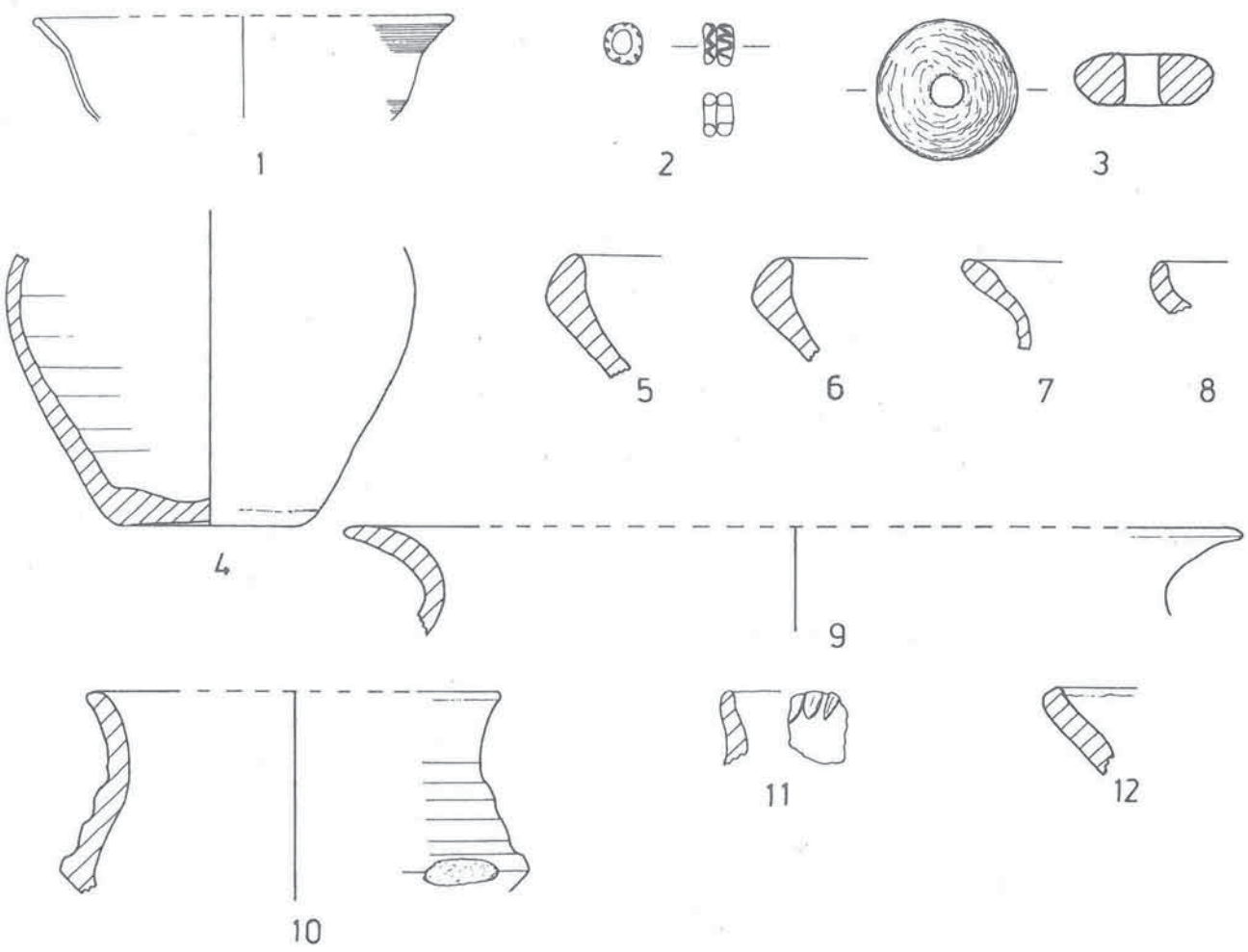

Figure 10 - Le matériel d'un fond de cabane de la fin du IV^{e} s. à Sint-Martens-Latem.
1-2 : verre ; 3 : bois ; 4-8 : céramique tournée de la région de l'Eifel ; 9-12 : céramique non tournée (Ech. 1/2).

l'origine exacte de ces groupes de poteries. Les parallèles typologiques ont amené qu'au début, on a cherché une provenance exclusive en Germanie libre. Des recherches pétrographiques récentes, effectuées par De Paepe et Van Impe sur du matériel non tourné du Bas-Empire trouvé en Belgique, Hollande et Allemagne, ont toutefois démontré qu'il est question tant de groupes du nord de l'Europe importés à l'intérieur de l'Empire, que de groupes à caractère germanique mais de fabrication locale en Gaule du Nord[18]. Il est intéressant de remarquer qu'un des groupes identifiés en Flandre sablonneuse (à Asper et Sint-Martens-Latem) est originaire du nord des Pays-Bas ou de l'Allemagne septentrionale. Les particules de pierre trouvées dans l'argile sont tout à fait typiques pour ces pays de moraines et sont totalement inconnues en Belgique. La poursuite des fouilles sur ces sites à éléments germaniques précoces en Flandre sablonneuse devra apporter des données nouvelles pour expliquer correctement la signification de cette poterie non tournée germanique. Faut-il admettre un commerce de cette céramique plutôt ordinaire ou représente-t-elle l'équipement domestique des premiers colons germains en Gaule du Nord ? Une interprétation correcte est essentielle pour l'étude générale de cette période encore trop mal connue et qui marque la transition vers la civilisation mérovingienne[19].

18 DE PAEPE/VAN IMPE, *op. cit.*

19 Je remercie mon collègue Jean Bourgeois d'avoir corrigé ce manuscrit.

DISCUSSION

Président de séance : J. M. GURT i ESPARRAGUERA

***Xavier DERU** : Pour le Haut-Empire, les "kurkurnen" (casseroles à bord rentrant) ont une typologie assez bien établie : ce sont des vases modelés, cuits dans des fours rudimentaires, avec un décor semblable. Les avez-vous rangés dans la vaisselle non tournée que vous étudiez ou dans la vaisselle commune, s'il en existe en Flandre sablonneuse, bien entendu ?*

***Frank VERMEULEN** : Je n'ai presque pas d'éléments de "kurkurnen" (seulement quelques fragments de col) ; c'est une céramique façonnée à la main mais comme elle est importée, et non locale ou régionale, je l'ai mise à part.*

***Jan Kees HAALEBOS** : Puis-je faire une petite remarque sur l'exportation de cette céramique ; je connais des fragments de marmites avec cette impression sur l'épaule à Zwammerdam, à Woerden, dans les castella du Bas-Rhin et de Nimègue. Il y a une exportation qui est possible par l'Escault et par les bouches du Rhin jusqu'à Nimègue.*

***Frank VERMEULEN** : Mais ce sont des poteries tournées.*

***Jan Kees HAALEBOS** : Non, pas tournées !*

***Frank VERMEULEN** : Parce que j'ai le même type dans les poteries tournées.*

***Jan Kees HAALEBOS** : Il y a deux variantes, une tournée et une faite à la main.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai, 1992.

Wim DIJKMAN

LA DIFFUSION DE LA TERRE SIGILLÉE DÉCORÉE À LA MOLETTE DANS LA VALLÉE MOSANE (IVe-Ve SIÈCLES)

Au Bas-Empire, la terre sigillée décorée à la molette a été fabriquée en Argonne. La dispersion de cette céramique couvre le nord-ouest de l'Europe. Un diagramme (Fig. 1) présente le nombre de fragments de terre sigillée décorée à la molette, trouvés à Namur, Bavay (Blaszkiewicz-Jigan 1991, tab. 1), dans le nord-ouest de la France (Blaszkiewicz-Jigan 1991, p. 385), en Allemagne (renseignement L. Bakker 1986), à Maastricht, en Normandie (Blaszkiewicz-Jigan 1991, p. 385) et à Tongres (Vanderhoeven 1979), suivant des inventaires récents. Actuellement, c'est à Maastricht que, non seulement on a mis au jour la plus grande quantité de fragments de cette catégorie de céramique par mètre carré fouillé (1022 exemplaires), mais également, pour une partie de celle-ci, dans des conditions stratigraphiques favorables.

Au Bas-Empire, une enceinte a été construite à Maastricht sur la rive gauche de la Meuse (Fig. 2). Le site de Mabro se trouve juste hors l'enceinte. Deux profils (E et F) y ont été fouillés stratigraphiquement, très précisément, couche par couche. Sur le site de Derlon, quatre profils (AD) ont été établis de la même façon.

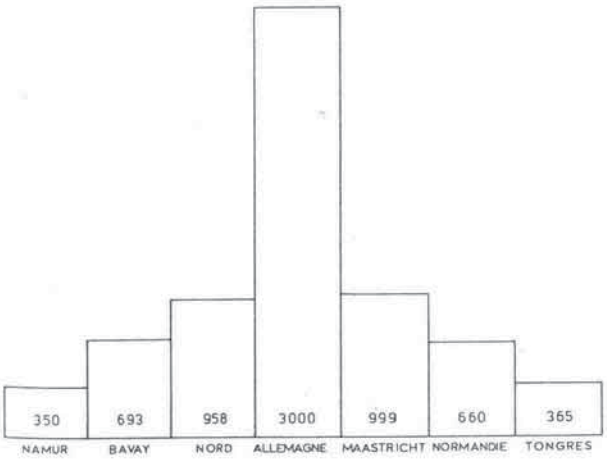

Figure 1 - Diagramme des nombres de fragments en terre sigillée décorée à la molette, trouvés en plusieurs endroits dans le nord-ouest de l'Europe.

Les matrices stratigraphiques de ces six profils montrent une continuité d'occupation à partir du premier quart du IVe jusqu'à la deuxième moitié du Ve s. Tous les quarts de siècle sont représentés par deux à six couches, contenant de la céramique du Bas-Empire (Dijkman 1992, fig. 11). Pour le IVe s., la typochronologie de la céramique est aussi basée sur des données numismatiques. Les ensembles numismatiques ont été utilisés comme *terminus post quem*. L'absence de monnaies dans les couches du Ve s. est un argument pour une succession ininterrompue des couches de l'Antiquité tardive. Le problème des monnaies résiduelles ne se pose pas dans les stratigraphies sélectionnées (Dijkman 1992, fig. 9).

En 1968, W.Hübener a tenté d'établir une division en 9 groupes décoratifs. Cette division a été systématisée dans une typochronologie idéalisée qui suggère une évolution de molettes simples vers des molettes compliquées. Plusieurs auteurs ont déjà critiqué le classement en groupes, de même que les datations de ces groupes (Van Ossel 1984, p. 35, Severs-Dewert 1988, p. 12-13, Feller 1991 et Blaszkiewicz-Jigan 1991). Ceux-ci ont discuté les problèmes de la non-homogénéité des groupes (surtout le groupe 7), de l'attribution des molettes dans des groupes différents (Chenet 104, 114, 187, 224, 232, 234, 260 et 262), de la tentation d'attribuer aux groupes typochronologiques des molettes non classées (un tiers des molettes publiées par Unverzagt/Chenet) et de la chronologie des groupes (par exemple : datation des groupes 4 et 5).

Il convient de signaler aussi les problèmes posés par l'identification de molettes différentes. Les dessins d'Unverzagt/Chenet laissent souvent supposer que des molettes sont identiques (entre autres : 35 = 75, 87 = 88 = 208, 107 = 108 = 342, 150 = 152, 183 = 259, 184 = 276, 185 = 263) ou incomplètes (entre autres : 70, 98 = 213, 215, 216).

La méthode de représentation des molettes reste en effet assez problématique. Le système préconisé par la S.F.E.C.A.G. consiste à "noircir les creux". Cette méthode a l'avantage de rendre plus lisible la différence de largeur des surfaces étroites (Piton-Bayard

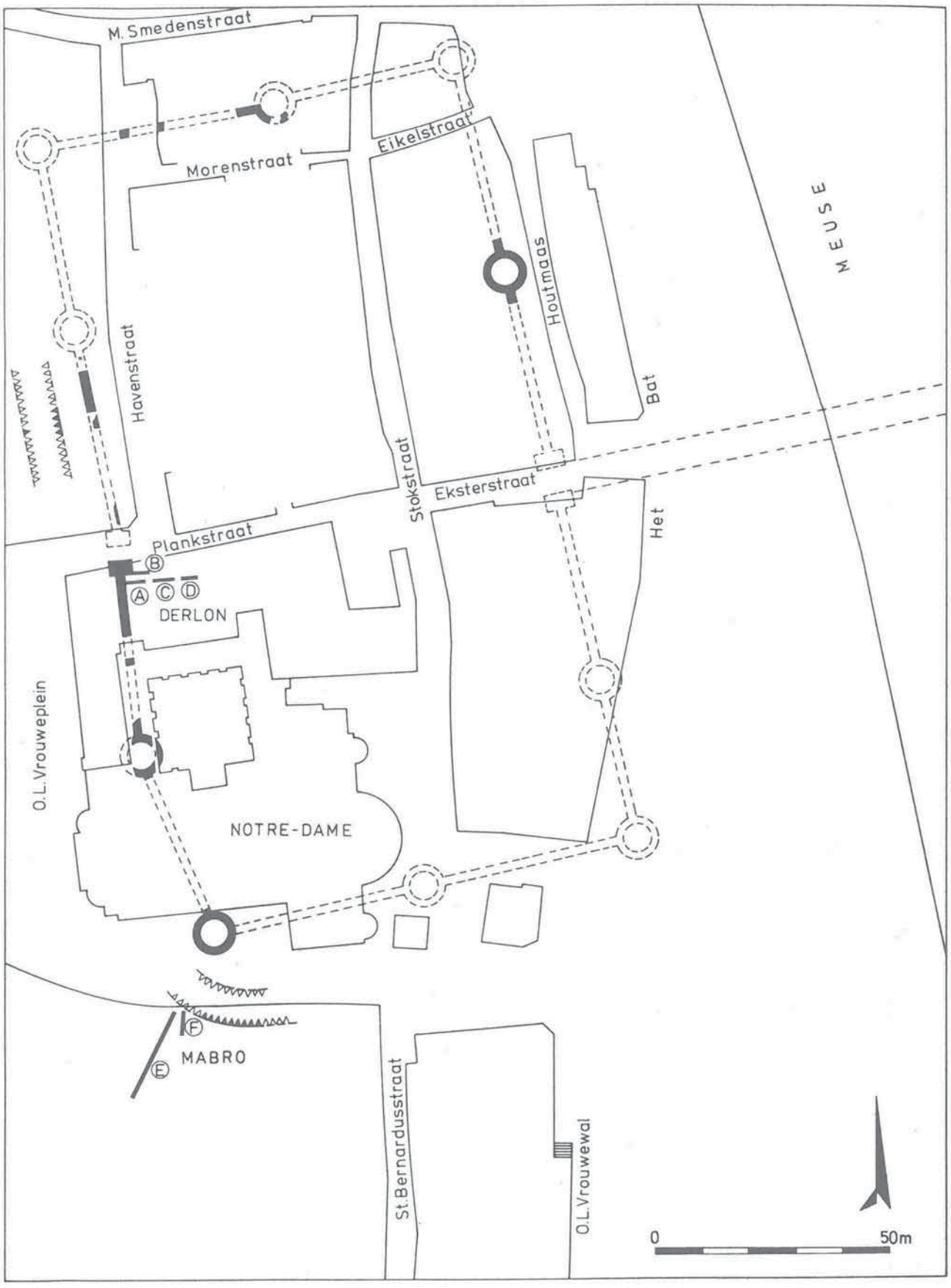

Figure 2 - Maastricht : localisation des sites de Mabro et Derlon par rapport à l'enceinte du Bas-Empire. Indication des coupes A à F.

1977, p. 221). Cependant, dans l'ouvrage de référence principal (Unverzagt/Chenet) et dans la plupart des publications parues après 1941, les dessins des molettes ont été réalisés d'une autre façon : "en positif".

Les exécutions différentes des dessins amplifient les difficultés d'identification. Par exemple, plusieurs molettes identiques ont été publiées comme inédites : Dourbes 9 (Robert 1969, fig. 4, nº 9) = Gelduba 14 (Paar-Rüger 1971, fig. 5, nº 14) = Cuyk 5 (Thijssen 1979) = Augsburg 42/43a (Bakker 1985), ou Chenet 99 = Herstal 27 (Van Ossel 1984, fig. 12, nº 27) = Neef 22, nº 2 (Gilles 1985) ou encore Chenet 129 = Chenet 325 = Tongres 38 (Vanderhoeven 1977) = Hondouville 107 (Blaszkiewicz-Jigan 1991, fig. 27). La seule solution pour échapper à cette confusion est de refaire l'étude de toutes les molettes concernées et de les "redessiner" d'une même façon. Par ailleurs, il a été préconisé de réserver la publication de molettes inédites à un groupe de spécialistes (au sein de la S.F.E.C.A.G. ?), d'accord sur l'unicité d'un exemplaire particulier. Pour éviter des doublures, seules les molettes complètes seraient prises en compte. Le besoin d'une telle coopération a été souligné lors de la table ronde de Metz en 1987, mais le projet n'a pas été mis à exécution.

Les données stratigraphiques de Maastricht ont permis de corriger les datations des différents groupes de Hübener. L'évolution typologique est moins nette : seules les molettes à oves (groupe 1) et les molettes chrétiennes (groupe 8) se présentent comme des groupes avec des limites chronologiques bien différenciées (Dijkman 1992, fig. 19). La terre sigillée ornée de motifs chrétiens peut être considérée comme un indicateur typochronologique important pour le Ve s.

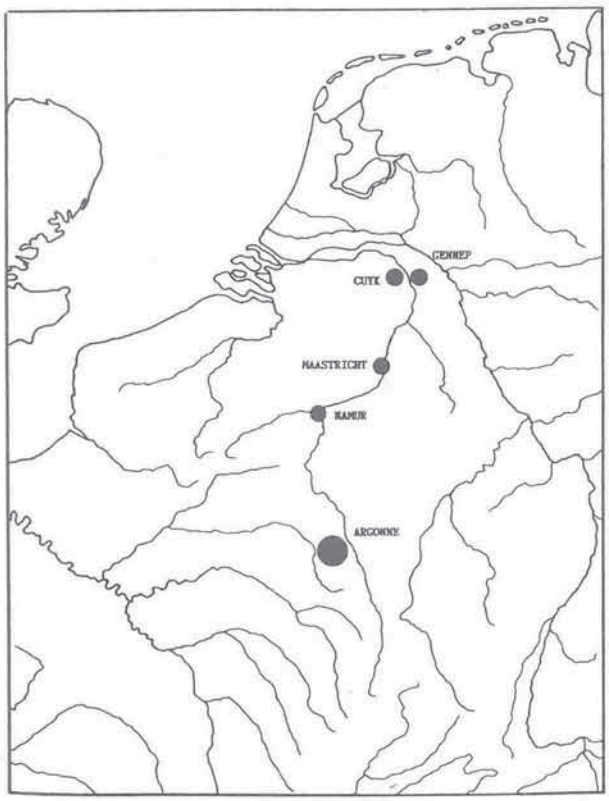

Figure 3 - Localisation de Gennep, Cuyk, Namur et Maastricht dans la vallée mosane.

Pour comparer le matériel à celui des régions limitrophes, j'ai étudié la terre sigillée décorée à la molette de deux autres sites mosans : Namur et Gennep (Fig. 3). J'ai, en outre, ajouté Cuyk sur la rive gauche de la Meuse. La céramique sigillée d'Argonne a par ailleurs fait l'objet d'un mémoire inédit (Thijssen 1979).

A Cuyk, plusieurs instituts archéologiques (Service National de Fouilles : ROB et Université de Groningue : BAI) ont fouillé à diverses occasions. La provenance présumée (selon Chenet 1941) des fragments décorés à la molette est la plus équilibrée de tous les sites étudiés (Fig. 4). L'atelier le mieux représenté, Lavoye, ne domine pas largement (seulement 23,5 % du total).

A Gennep, un site rural de la période de transition entre le Bas-Empire et l'époque mérovingienne a été fouillé par l'Université d'Amsterdam sous la direction de A. Heidinga en 1988 et 1989 (Heidinga-Offenberg 1992). La majorité de la céramique trouvée est en terre rugueuse. Mais environ 50 tessons sont en terre sigillée. Les officines argonnaises reconnues sont Châtel et Vauquois (Fig. 4). L'ensemble de Gennep date du Ve s., donc ces deux ateliers devaient encore fonctionner à cette époque.

A Namur, le Service de Fouilles de la Région Wallonne fouille actuellement, sous la direction de J. Plumier, sur deux sites, au confluent de Sambre et Meuse : l'hospice Saint-Gilles et la place Saint-Hilaire. Les couches du Bas-Empire ne sont malheureusement pas aussi bien stratifiées qu'à Maastricht, mais le nombre de tessons décorés à la molette est fort élevé : environ 300. La plupart datent de la première moitié du Ve s. Pour 33 fragments, l'atelier présumé est identifiable (Fig. 4) : ici, Châtel domine encore comme lieu de provenance (un tiers du total).

Les pourcentages de Maastricht (pour un nombre de 100 fragments) donnent l'impression que la provenance des bols en terre sigillée est plus diversifiée. Ce phénomène peut s'expliquer par la constatation que les tessons maastrichtois peuvent être attribués à tous les groupes de Hübener et datent ainsi du deuxième quart du IVe s. jusqu'à la seconde moitié du Ve s. (Dijkman 1992, fig. 19).

Il est bien évident que ce sont des villes d'une certaine importance au Bas-Empire, comme Maastricht et Tongres (pour les deux villes : un total de 1087 exemplaires connus en septembre 1992), qui ont livré le plus grand nombre de fragments de terre sigillée décorée à la molette. La même observation a été faite par Blaszkiewicz et Jigan (Blaszkiewicz-Jigan 1991, p. 385) pour le nord-ouest de l'Empire. Sept sites (Alet/Saint-Malo, Cherbourg, Bayeux, Evreux, Rouen, Amiens et Bavay) totalisent 1383 tessons, soit un peu plus des trois quarts du matériel étudié pour cette partie de la Gaule.

Au IVe s., les cités situées sur la chaussée romaine Boulogne-sur-Mer/Cologne, comme Bavay et Tongres, ont été approvisionnées en terre sigillée argonnaise dans des quantités considérables. Après la chute de

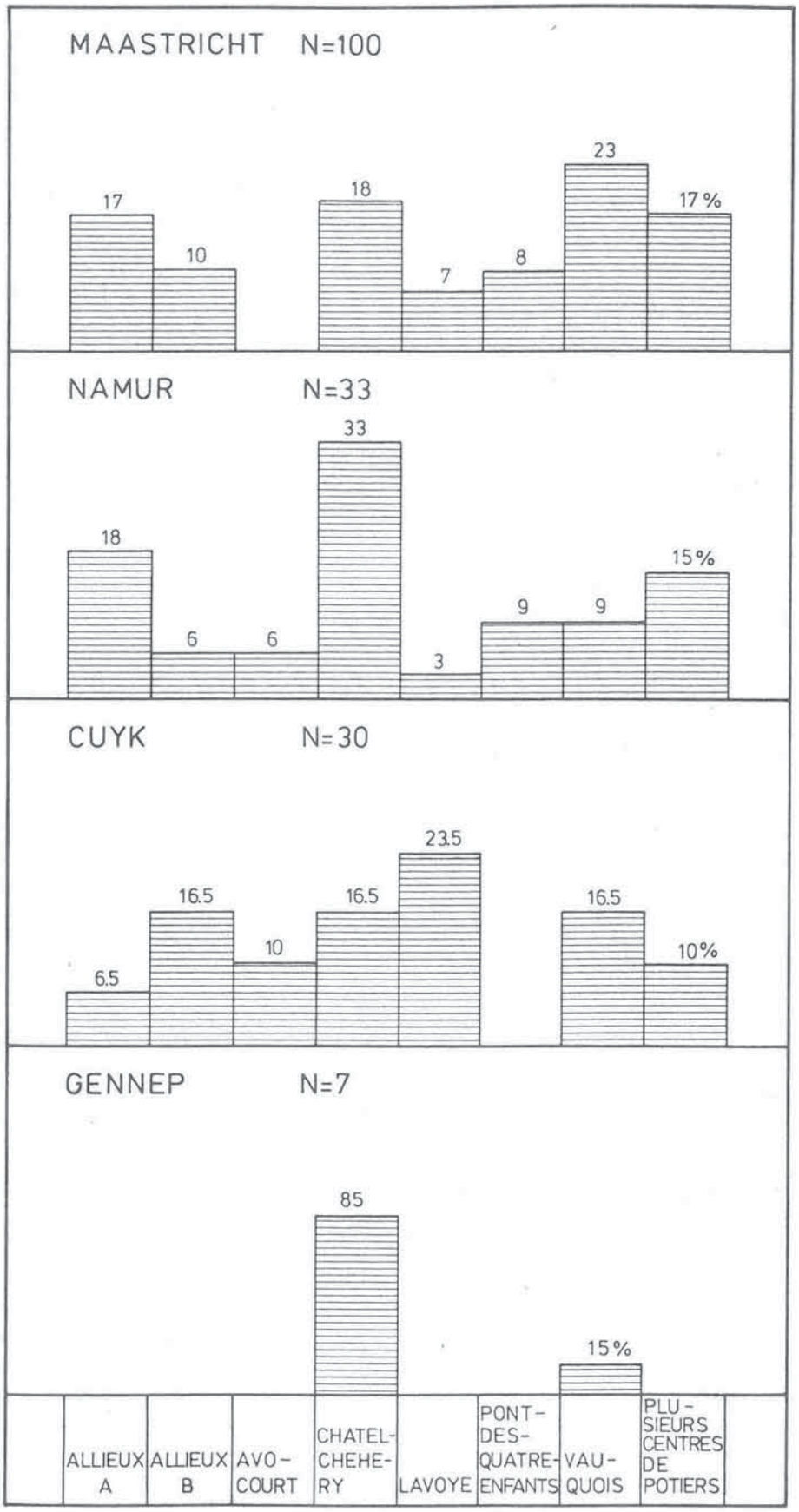

Figure 4 - Diagrammes avec pourcentages des fragments en terre sigillée décorée à la molette attribués aux ateliers argonnais, provenant de Gennep, Cuyk, Namur et Maastricht.

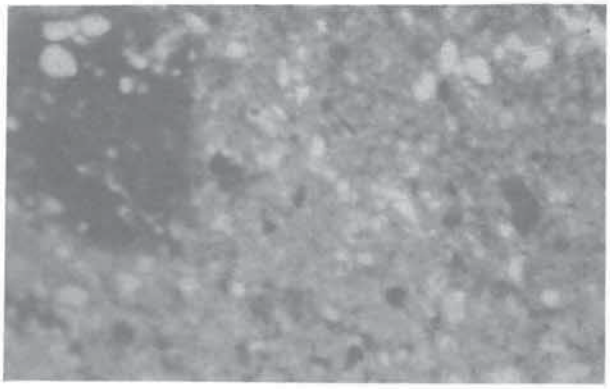

Figure 5 - Lame mince d'un tesson orné à la molette Metz 8 (Bayard 1990) ou Rouen 88 (Blaszkiewicz-Jigan 1991), provenant de Namur (= 9ISG430 : N16).

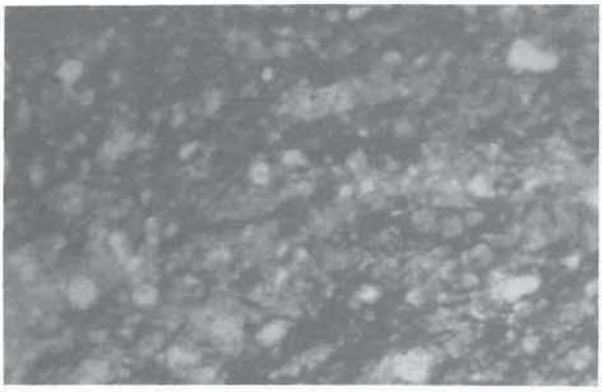

Figure 6 - Lame mince d'un tesson orné à la molette chrétienne, Chenet 182, provenant de Namur (= 9OSG343 : N7).

l'Empire romain, au début du V^{e} s., les routes n'ont plus la même importance pour la distribution de céramique d'Argonne ; la Meuse devient l'axe fluvial par lequel les produits argonnais sont transportés. Dans ce contexte, il est remarquable de constater que la majorité des tessons découverts dans les sites mosans, comme Gennep et Namur, datent du V^{e} s. Pour Maastricht et Cuyk, les trouvailles datent aussi bien du IV^{e} que du V^{e} s., parce que ces deux sites étaient situés tout près d'un pont sur la Meuse, respectivement sur la route Bavay-Cologne et TongresNimègue.

Enfin, dans le cas de Maastricht, on peut expliquer le nombre impressionnant d'exemplaires de terre sigillée ornée à la molette (plus de mille fragments), par sa situation particulièrement privilégiée, au IV^{e} s., sur l'importante chaussée romaine Bavay-Cologne et, au V^{e} s., sur la Meuse. C'est le seul endroit, dans la vallée mosane, où une pareille situation géographique favorable se rencontre à cette époque.

La dispersion de la terre sigillée décorée à la molette de motifs chrétiens confirme cette observation. Ce groupe caractéristique du V^{e} s. est absent à Bavay (Blaszkiewicz-Jigan 1991, tab. 1) comme à Tongres (Vanderhoeven 1979), deux villes sur la route Bavay-Cologne où la terre sigillée du IV^{e} s. est représentée largement (Fig. 1). Sur les sites mosans comme Gennep, Cuyk (Thijssen 1979), Maastricht (Dijkman 1985 et 1992) et Namur, les "molettes chrétiennes" sont typiques dans les ensembles du V^{e} s. Cette présence témoigne de l'importance des axes fluviaux (particulièrement la Meuse, la Seine et l'Aisne) dans la distribution de cette céramique (Dijkman 1992, les cartes de répartition).

Pour Maastricht, les déchets de cuisson trouvés sur le site de Derlon (Van Ossel 1986, p. 65 et Dijkman 1992, fig. 24) montrent qu'au V^{e} s., on a essayé de produire de la terre sigillée hors d'Argonne dans la vallée mosane. Le fragment d'un fond de bol Chenet 320 pouvait été décoré à la molette, même à motifs chrétiens. La concentration de tessons ainsi ornés dans et autour de l'enceinte du Bas-Empire (36 exemplaires connus en septembre 1992) et la datation de la couche de provenance de ces rebuts vers le milieu du V^{e} s. autorisent une telle hypothèse.

Pour aborder les problèmes de provenance, le Prof. G. Raepsaet, de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), a entamé un programme de recherche de laboratoire (avec la collaboration active du Prof. D. Demaiffe du Service de Géologie), portant sur les sigillées argonnaises du Bas-Empire et sur la base d'un échantillonnage d'une centaine de fragments argonnais, issus pour l'essentiel de sites consommateurs mosans (Namur et Maastricht) et de quelques fragments provenant de dépotoirs d'ateliers (Châtel-Chéhéry). Ces échantillons seront examinés dans un premier stade sur lames minces, au microscope pétrographique, ensuite de manière complémentaire et exemplaire en diffraction X et à la microsonde. Ces recherches sont en cours, mais quelques résultats préliminaires peuvent déjà être évoqués. Une lame mince d'un déchet de cuisson de Châtel montre une structure grossière et feuilletée. La structure d'une autre lame mince, de provenance non précisée, est très proche de la précédente ; il s'agit de la molette Metz 8 (Bayard 1990) ou Rouen 88 (Blaszkiewicz-Jigan 1991), inédite de Chenet (Fig. 5). Cette molette est placée par les deux auteurs dans la première moitié du V^{e} s. La provenance pourrait donc en être Châtel-Chéhéry, mais l'hypothèse doit être contrôlée. En ce qui concerne les molettes chrétiennes, on peut évoquer la lame mince d'un tesson orné à la molette Chenet-182 normalement attribuée à Châtel (Fig. 6). La structure du noyau est assez fine et la tourmaline zonée est abondante. Ce dernier phénomène est assez rare et peut donc constituer un critère intéressant de différenciation minéralogique. L'attribution à Châtel-Chéhéry semble dans ce cas moins évidente. Mais ici encore, des analyses complémentaires seront nécessaires.

Pour conclure, je constaterai que l'étude de la terre sigillée décorée à la molette a été par trop négligée depuis les études de Chenet (1941) et Hübener (1968). Durant cette dernière décennie, les fouilles urbaines (par exemple à Maastricht et Namur) et les études approfondies d'ensembles inédits (entre autres Bayard pour Metz et Blaszkiewicz et Jigan pour le nord-ouest de l'Empire) ont apporté de nombreuses données nouvelles permettant d'améliorer la chronologie et de mieux connaître la production et la diffusion de la terre sigillée au Bas-Empire.

BIBLIOGRAPHIE

Bakker 1985 : L. BAKKER, Ausgewählte Gefässkeramik der frühen und späten Kaiserzeit aus Augusta VindelicumAugsburg, dans *Forschungen zur provincialromischen Archäologie in Bayerisch-Schwaben*, Augsburg, 1985, p. 45-77.

Bayard 1990 : D. BAYARD, L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au Vème s., dans *Gallia*, 47, 1990, p. 271-319.

Blaszkiewicz-Jigan 1991 : P. BLASZKIEWICZ et C. JIGAN, Le problème de la diffusion et de la datation de la céramique sigillée d'Argonne décorée à la molette des IVe-Ve siècles dans le nord-ouest de l'Empire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 385-414.

Chenet 1941 : G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941.

Dijkman 1985 : W. DIJKMAN, La terre sigillée tardive décorée à la molette à motifs chrétiens, trouvée dans la vallée mosane, en particulier à Maastricht (Pays-Bas), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 57-61.

Dijkman 1992 : W. DIJKMAN, La terre sigillée décorée à la molette à motifs chrétiens dans la stratigraphie maastrichtoise (Pays-Bas) et dans le nord-ouest de l'Europe, dans *Gallia*, 49, 1992, à paraître.

Feller 1991 : M. FELLER, Classification et datation des molettes d'Argonne : problèmes de méthodes, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 161-169.

Gilles 1985 : K.J. GILLES, Spätrömische Höhensiedlungen in Eifel und Hunsrück, dans *Trierer Zeitschrift, Beiheft 7*, Trier, 1985.

Heidinga-Offenberg 1992 : H. A. HEIDINGA & G. A. M. OFFENBERG, *Op zoek naar de vijfde eeuw. De Franken tussen Rijn en Maas*, Amsterdam, 1992.

Hübener 1968 : W. HÜBENER, Eine Studie zur spätrömischen Rädchensigillata (Argonnensigillata), dans *Bonner Jahrbücher*, 168, 1968, p. 241-298.

Piton-Bayard 1977 : D. PITON et D. BAYARD, La sigillée d'Argonne décorée à la molette dans le nord-ouest de la France, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 4, 1977, p. 221-275.

Robert 1969 : C. ROBERT, La terre sigillée décorée à la molette de La Roche à Lomme, Dourbes (Belgique), dans *Gallia*, 27, 1969, p. 135-147.

Severs-Dewert 1988 : L. SEVERS et J.P. DEWERT, Quelques éléments nouveaux à propos du castellum de Brunehaut à Liberchies (Ht), dans *Vie Archéologique*, 28, mars 1988, p. 522.

Thijssen 1979 : J. R. A. M. THIJSSEN, *De radstempelsigillata uit Cuyk*, thèse inédite, Université de Nijmegen, 1979.

Vanderhoeven 1979 : M. VANDERHOEVEN, *De terra sigillata te Tongeren, V, de radjessigillata*, Tongeren, 1979.

Van Ossel 1984 : P. VAN OSSEL, Epoque romaine et Haut Moyen Age, dans J.P. LENSEN et P. VAN OSSEL, *Le Pré Wigy à Herstal*, Liège, 1984, p. 29-48.

Van Ossel 1986 : P. VAN OSSEL, Céramiques de la fin du IVe et du Ve siècles en Gaule Belgique, dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 79, 2, 1986, p. 63-71.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : J. M. GURT i ESPARRAGUERA

***Raymond BRULET** : Je pense qu'il est dangereux, à l'heure actuelle, de faire une telle répartition parce que, par exemple, des fouilles sont en cours, en Argonne. Les molettes répertoriées par Chenet, d'un atelier à l'autre, constituent un vaste mélange et il me semble que ce type de démarche doit être abandonné pour l'instant. Car au fond, vous vous êtes basé sur la liste des molettes du répertoire de Chenet ?*

***Wim DIJKMAN** : Oui, mais j'ai indiqué qu'il y a des surprises. Les pourcentages sont indicatifs dans la mesure où certaines provenances sont présumées ; ce que je veux prouver c'est que des molettes identiques ont été fabriquées à plusieurs endroits.*

***Raymond BRULET** : Chez Chenet, la même molette se retrouve dans des ateliers très éloignés.*

***Wim DIJKMAN** : Oui, et c'est pour cela qu'il faut faire tout ce qui est possible pour étudier ce que l'on a pour le moment. Je ne sais pas si des lames minces peuvent aider mais des examens sont en cours. Nous sommes au début de cette recherche.*

***Josep M. GURT i ESPARRAGUERA** : Pour la chronologie, vous dites que vous utilisez les monnaies du IVe s. comme terminus post quem et vous dites que, pour le Ve s., vous n'avez pas de monnaies. Qu'avez-vous comme monnaies du IVe s. ?*

***Wim DIJKMAN** : Des monnaies de l'époque constantinienne, jusqu'à la fin du IVe s.*

***Josep M. GURT i ESPARRAGUERA** : Vous avez des follis réduits de la fin de l'époque constantinienne, avec des aes 3 et 4 ; avez-vous des aes 2 de la fin du IVe s. ?*

***Wim DIJKMAN** : Non, je ne crois pas, seulement des aes 3 et 4.*

***Josep M. GURT i ESPARRAGUERA** : Jusqu'à Théodose ?*

***Wim DIJKMAN** : Jusqu'en 388. Pour la dernière décennie du IVe s., comme pour le début du Ve s., nous n'avons plus rien.*

***Josep M. GURT i ESPARRAGUERA** : Je me pose la question, pour la chronologie, de savoir si on peut parler de la fin du IVe s. Ce n'est pas sûr, avec de telles données. On peut avoir un décalage chronologique. L'argument que vous n'avez pas de monnaies postérieures n'est pas valable.*

***Raymond BRULET** : En résumant, les monnaies, comme la céramique, peuvent être résiduelles.*

***Wim DIJKMAN** : Oui, mais les monnaies trouvées avec des tessons abondants –plusieurs milliers– sont synchrones par rapport à ce qu'on connaît d'autres sites.*

***Raymond BRULET** : Sauf pour la fin du IVe s. et le début du Ve s.*

***Wim DIJKMAN** : Oui, mais il s'agit de l'extrême fin du IVe s. ; il n'y a pas de hiatus évident dans les séries monétaires ni dans la céramique.*

***Josep M. GURT i ESPARRAGUERA** : Je ne voulais pas dire exactement cela ; je ne crois pas à la résidualité car je pense qu'il y a une véritable circulation des monnaies du IVe s. dans la période postérieure. Au Ve s., on peut se trouver dans un vrai circuit monétaire avec des monnaies datées jusqu'à Théodose ou Honorius.*

***Wim DIJKMAN** : C'est pousser toutes les séries vers le Haut Moyen Age et cela peut avoir des conséquences...*

***Josep M. GURT i ESPARRAGUERA** : Une autre question concernant la caractérisation de cette céramique ; pour établir les groupes de référence, vous avez parlé de microscopie et de diffraction ; je me demande si cela vaut la peine de faire des analyses chimiques à partir de la fluorescence X.*

***Dominique LADURON** : Justement, je voulais intervenir sur ce point. Il faut passer par des lames minces ! Cela permet de faire un certain nombre d'observations et parfois, au niveau des dégraissants, de pouvoir éventuellement trouver des différences. Au niveau de la texture de la pâte fine, du dégraissant, je suis assez sceptique sur la possibilité de faire des distinctions qui soient significatives. On voit beaucoup de variantes à l'intérieur de la pâte fine, des choses qui sont organisées d'une certaine manière ; on voit, à certains moments, des structures qui sont plutôt fluidales. La question qui se pose est : cela est-il un critère discriminatoire par rapport à un atelier d'origine ? Je suis assez sceptique sur ce point-là, parce que je crois que, dans la fabrication des céramiques, il peut y avoir, dans le même atelier, des variantes instantanées. La cuisson n'était pas encore programmée par ordinateur, avec des montées ou des maintiens de températures tout à fait bien organisés. Tout cela était relativement rudimentaire et, pour chaque cuisson, nous pouvons peut-être avoir des textures différentes. Donc, à mon avis, cela ne peut être discriminatoire pour un atelier.*

Je me pose la question, également, de savoir ce que le microscope à balayage peut apporter de plus : on descend, au niveau de la taille de l'observation, mais qu'en résulte-t-il du point de vue discriminatoire ? Je ne dis pas que certains types d'observations ne sont pas intéressants à certains moments ; cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas le faire, mais ce n'est pas nécessairement la meilleure approche pour discriminer. Et la diffraction X, c'est un peu la même chose. Mais je crois qu'il est important –et je rejoins ce que vous disiez– de reconnaître que, par le biais d'analyses chimiques (par fluorescence X ou d'autres méthodes), c'est peut-être la meilleure manière d'approcher les lieux d'origine. Là-dessus, la minéralogie dépend de la composition chimique. On a très bien vu, tout à l'heure, avec A. Bocquet, que d'un point de vue minéralogique –mais la composition chimique de départ était très différente–, à Trèves, on trouve des choses très différentes. Ce n'est d'ailleurs pas le seul facteur ; il peut s'agir d'effets de température ou d'autres choses. Je crois donc qu'il faut être assez prudent.

* *
*

LISTE DES PARTICIPANTS

ALAVOINE Jean : 35, chaussée de Lannoy, 7503 FROYENNES, **BELGIQUE.**
ALENUS-LECERF Janine : Division des Monuments, Sites et Fouilles de la Région Wallonne, 3, rue Montoyer, 1040 BRUXELLES, **BELGIQUE.**
ALLAVENA Laura : Via le Europa, 10, 39100 BOLZANO, **ITALIE.**
ANSIEAU Cécile : 15, rue de Valenciennes, 7301 HORNU, **BELGIQUE.**
BACQUEZ Georges : 11 bis, rue de Donaumont, 62440 HARNES.
BAEGHE Annie : 3, rue Nottebaert, 7730 BAILLEUL, **BELGIQUE.**
BAILLIEU Michel : 15, rue Saint-Martin, 62400 CHATEAU-THIERRY.
BARAT Yvan : 7, rue Nicolas-Hovel, 75005 PARIS.
BARON Michel : 14, rue Esnault-Pelterie, 91560 CROSNE.
BARON Michelle : 14, rue Esnault-Pelterie, 91560 CROSNE.
BAUDOUX Juliette : 4, rue des Pontonniers, 67000 STRASBOURG.
BAYARD Didier : 26, rue Marcellin-Berthelot, 80090 AMIENS.
BEAUJEAN Robert : Impasse du Chemin de Fer, 2, 4400 AWIRS, **BELGIQUE.**
BEDESCHI-SMITH Christine : Musée de Londres, London Wall, LONDON EC2Y 5HN, **GRANDE-BRETAGNE.**
BELBENOIT Vincent : 12, rue des Ecoles, 28800 BONNEVAL.
BEN REDJEB Tahar : Service Régional de l'Archéologie, 5, rue Henry-Daussy, 80044 AMIENS cedex 01.
BERATO Jacques : Le Colbert B 47, rue Gimelli, 83000 TOULON.
BERATO Nicole : Le Colbert B 47, rue Gimelli, 83000 TOULON.
BERMOND MONTANARI Giovanna : Via E.-Masi, 9, 40137 BOLOGNA, **ITALIE.**
BERNARD Reine : 87, rue Reimond-Styns, 1080 BRUXELLES, **BELGIQUE.**
BERTRAND Eric : 28, rue de Marseille, 69007 LYON.
BESSIERE Fabrice : 11/21, rue Brève, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ.
BET Philippe : Centre Archéologique Duchasseint, 63190 LEZOUX.
BIENVENU Christine : C.R.A.N., Univ. Louvain, Collège Erasme, Place Pascal, 1, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE.**
BLASZKIEWICZ Patrick : Musée de Normandie, Logis des Gouverneurs, Château, 14000 CAEN.
BOCQUET Anne : Lab. de Géologie et Minéralogie, Univ. Louvain, Place Pasteur, 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE.**
BORGARD Philippe : 10, rue Peyssonnel, 13100 AIX-EN-PROVENCE.
BOYARD Lucie : 53, rue de la Gare, 8587 HELCHIN, **BELGIQUE.**
BOURGEOIS Ariane : 18, Passage d'Enfer, 75014 PARIS.
BREYER Catherine : Chemin du Masy, 12, 1325 CORROY-LE-GRAND, **BELGIQUE.**
BRIDGER Clive : Landwerh 47, 4232 XANTEN, **ALLEMAGNE.**
BROCHARD Eric : 16, rue Desnieuls-et-Gastineaux, 44110 CHATEAUBRANT.
BRULET Raymond : C.R.A.N., Univ. Louvain, Collège Erasme, Place Pascal, 1, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE.**
BURETTE Anne : C.R.A.N., Univ. Louvain, Collège Erasme, Place Pascal, 1, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE.**
BUSSEUIL Nathalie : La Combe, 71390 BISSEY-SOUS-CRUCHAUD.
BUXEDA I GARRIGOS Jaume : ERAUB, Dpt. Hist. Ant. i Arqueol. Univ. de Barcelona, C/de Baldiri, s/n, 8028 BARCELONA, **ESPAGNE.**
CABUY Yves : 22, rue Jacques-Manne, 1070 BRUXELLES, **BELGIQUE.**
CARON Bernard : 79, rue du 8-Mai, 62680 MERICOURT.
CATTEDU Isabelle : Rue de l'Ile, 21, 5537 ANHEE, **BELGIQUE.**
CAU I ONTIVEROS Miguel Angel : ERAUB, Dpt. Hist. Ant. i Arqueol. Univ. de Barcelona, C/de Baldiri, s/n, 8028 BARCELONA, **ESPAGNE.**
CHARLOT Françoise : 621, chaussée de Douai, 7500 TOURNAI, **BELGIQUE.**
CLABOTS Daniel : Route de Wasseiges, 185, 5022 COGNELEE, **BELGIQUE.**
CLAYES Françoise : 353, chaussée de Lille, 7500 TOURNAI, **BELGIQUE.**
COLLART Jean-Luc : Résidence Le Hotoie-Tivoli, Bât. E, 80000 AMIENS.
CONCHE Frédéric : La Combe 71390, BISSEY-SOUS-CRUCHAUD.
DARLING Margaret : 3, Club Yard, Harmston, LINCOLN LN5 9SW, **GRANDE-BRETAGNE.**
DAVIES Barbara Joan : 2, Grasmere Road, PURLEY CRS ID4, **GRANDE-BRETAGNE.**
DE BOE Guy : Inst. voor het Arch. Patrimonium, Doornveld 1, 1730 ASSE, **BELGIQUE.**
DE WAELE Eric : 19, Irislaan, 3061 LEEFDAAL, **BELGIQUE.**
DECOCK Suzanne : Joseph-II Straat, 44, 8400 OOSTENDE, **BELGIQUE.**
DEFGNEE Ann : 3, rue V.-Ovart, 1350 ORP-JAUCHE, **BELGIQUE.**
DEGEEST Roland : Alsembergstraat, 50, 3001 HEVERLEE, **BELGIQUE.**
DELAGE Richard : 28, route de Confolens, 16700 RUFFEC.
DELBROUCK Jean : 1, rue des Ecoles, 7522 BLANDAIN, **BELGIQUE.**
DELCOURT-VLAEMINCK Marianne : Musée d'Archéologie, Rue des Carmes, 8, 7500 TOURNAI, **BELGIQUE.**
DELCOURT Jean-Jacques : 21, rue Crombez, 7501 ORCQ, **BELGIQUE.**
DELERIVE Henri : 6, rue Wibault-Bouchard, 7620 BLEHARIES, **BELGIQUE.**
DELERIVE Pauline : 6, rue Wibault-Bouchard, 7620 BLEHARIES, **BELGIQUE.**
DELERIVE Marie : 6, rue Wibault-Bouchard, 7620 BLEHARIES, **BELGIQUE.**
DELPORTE Dominique : Rés. Mottes, 11, 7503 FROYENNES, **BELGIQUE.**
DEMANET Anne : 51, rue d'Alconval, 1420 BRAINE-L'ALLEUD, **BELGIQUE.**
DEMANET Jean-Claude : 51, rue d'Alconval, 1420 BRAINE-L'ALLEUD, **BELGIQUE.**
DEMAREZ Léonce : Domus Romana, 7972 AUBECHIES-BELOEIL, **BELGIQUE.**
DERACHE Michel : 7 bis, rue Fauquer, 62440 HARNES.
DERU Xavier : C.R.A.N., Univ. Louvain, Collège Erasme, Place Pascal, 1, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE.**
DESBAT Armand : 59, rue Benoist-Mary, 69005 LYON.
D'HAYER André : Vieux Marché aux Jambons, 7500 TOURNAI, **BELGIQUE.**
D'HULST Albert : 1, Carrière-Hautem, 7540 KAIN, **BELGIQUE.**
DIJKMAN Wim : Postbus 1115, 6201 BC MAASTRICHT, **PAYS-BAS.**
DORAY Isabelle : 6, chemin des Bouquets, 84140 MONTFAVET.
DURAND Virginie : 36, montée Charlemagne, 38200 VIENNE.
ELAIGNE Sandrine : 15, rue de Moncey, 69003 LYON.
FELLER Marc : 15, rue de la Marne, 57050 LE-BAN-SAINT-MARTIN.
FERAUD Georgette : 11, boulevard Queirel, 13010 MARSEILLE.
FERAUD Jean-Baptiste : 11, boulevard Queyrel, 13010 MARSEILLE.
GENIN Martine : 115, boulevard de la Croix-Rousse, 69004 LYON.
GEOFFROY Jean-François : 301, rue Roger-Salengro, 59260 HELLEMES.
GHENNE-DUBOIS Marie-Jeanne : C.R.A.N., Univ. Louvain, Collège Erasme, Place Pascal, 1, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE.**
GLABEKE Etienne : 77 Molentjestraat, 8510 KOOIGEM, **BELGIQUE.**
GLUSZAK Myriam : Cité Blanc, appt. 131, avenue de Bange, 63500 ISSOIRE.
GODARD Catherine : 13, boulevard Eugène-Deruelle, 69003 LYON.
GOSSELIN André : 11, place Becquerelle, 7500 TOURNAI, **BELGIQUE.**
GUEURY Marie-Claire : Musée Curtius, quai de Maastricht, 13, 4000 LIEGE, **BELGIQUE.**
GUISSET-LEMOINE Catherine : Grand-Chemin, 108 d, 7531 HAVINNES-TOURNAI, **BELGIQUE.**
GURT I ESPARRAGUERA Josep Maria : ERAUB, Dpt. Hist. Ant. i Arqueol. Univ. de Barcelona, C/de Baldiri, s/n, 8028 BARCELONA, **ESPAGNE.**
HAALEBOS Jan Kees : Katholieke Univ. , Fac. der Letteren Vakgroep G.L.T.C., Erasmusplein 1, Postbus 9103, 6500 HD NIJMEGEN, **PAYS-BAS.**
HANOUNE Roger : 54, rue Brûle-Maison, 59000 LILLE.
HARLAY Gabriel : 1, villa Chevreuse, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.
HESSINGS Wilfried : R.O.B. Kerkstraat 7, 3811 CV AMERSFOOT, **PAYS-BAS.**
HOERNER Bertrand : 4, rue du Beau-Site, 57660 LELLING.
HOFMANN Bernard : 5, rue Collette, 75017 PARIS.
HOLVOET Luc : 62, rue Royale, 7500 TOURNAI, **BELGIQUE.**

HOSDEZ Christophe : 17, rue des Fauvettes, 0 ? ?.
HOUBION Francis : 33, rue des Combattants, 7972 ELLIGNIES-SAINTE-ANNE, **BELGIQUE.**
IMBERT Jean : 36 A, rue Abbé-Frère, 7503 FROYENNES, **BELGIQUE.**
JACQUES Alain : Service Archéologique, 12, rue Paul-Doumer, 62000 ARRAS.
JELSKI Georges : 95, avenue de Bretagne, 59000 LILLE.
JOBELOT Nicole : 69, rue Saint-Fargeau, 75020 PARIS.
JOLY Martine : 21310 DAMPIERRE-ET-FLEY.
LADURON Dominique : Lab. de Géologie et Minéralogie, Univ. Louvain, Place Pasteur, 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE.**
LAUBENHEIMER Fanette : 3, rue Brézin, 75014 PARIS.
LAVENDHOMME Marie-Odile : 52, rue Max-Dormoy, 42300 ROANNE.
LEBLANC Odile : 20, rue de Bourgogne, 38200 VIENNE.
LECHANTRE Jacqueline : Rue Saint-Georges, 7, 7500 TOURNAI, **BELGIQUE.**
LEMAN Pierre : 3, rue du Marais, 59152 TRESSIN.
LEMAN-DELERIVE Germaine : 3, rue du Marais, 59152 TRESSIN.
LEPAPE Nicole : 621, chaussée de Doual, 7500 TOURNAI, **BELGIQUE.**
LIMANDAT Christian : 15, rue de Moncey, 69003 LYON.
MAHIEU Georges : 12, rue Saint-Geaorges, 7500 TOURNAI, **BELGIQUE.**
MAHIN Annick : 50 bis, rue de la Station, 6920 WELLIN, **BELGIQUE.**
MAIRESSE Alain : 34, rue Ma Campagne, 59100 ROUBAIX.
MAIRESSE Pierre-Jean : 19, rue du Général-Augereau, 02660 LE CATELET.
MARCOLUNGO Daniel : Rue Sabaré, 88, 4602 CHERATTE, **BELGIQUE.**
MARLIERE Elise : 11/21, rue Brève, 59650 VILLENEUVE-d'ASCQ.
MASSART Claire : Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Parc du Cinquantenaire, 1040 BRUXELLES, **BELGIQUE.**
MATTHYS André : Division des Monuments, Sites et Fouilles de la Région Wallonne, 3, rue Montoyer, 1040 BRUXELLES, **BELGIQUE.**
MERTENS Joseph : ACADEMIA BELGICA, Via omero, 8, 197 ROMA, **ITALIE.**
MESSIAEN Jean-Marie : 49, rue Saint-Martin, 7500 TOURNAI, **BELGIQUE.**
MONCHY Eugène : 20, rue Sulliger, 62680 MERICOURT.
MONTINERI Dominique : "Palais Los Angeles", 31, avenue des Baumettes, 06000 NICE.
MORIN Jean-Michel : 79, rue Michelet, 95320 SAINT-LEU-LA-FORET.
MORISSON Jean-Jacques : Route de la Maurie, 16100 SAINT-BRICE.
MOULIN Joëlle : 5, place communale, 1360 MALEVES-SAINTE-MARIE, **BELGIQUE.**
NYNS Charles-Henri : Tervuursestraat 87, 3000 LEUVEN, **BELGIQUE.**
PAILLARD Francine : 233 Le Corbusier, 280, boulevard Michelet, 13008 MARSEILLE.
PENNANT Béatrice : 37, rue du Chambge, 7500 TOURNAI, **BELGIQUE.**
PERRIN James Robert : 4 Clovely Road, SOUTHSEA PO4 8DL, **GRANDE-BRETAGNE.**
PFERDEHIRT Barbara : Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Ernst-Ludwig-Platz, 2, 6500 MAINZ, **ALLEMAGNE.**
POBLOME Jerom : Blyde Inbanist straat, 21, 3000 LEUVEN, **BELGIQUE.**
POLLET Diane : Rue Albert, 7548 WARCHIN, **BELGIQUE.**
PUSSOT Daniel : 15, avenue des Tilleuls, 41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR.
PUSSOT Simone : 15, avenue des Tilleuls, 41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR.
REINERT François : Musée National d'Histoire et d'Art, Marché aux Poissons, 2345 LUXEMBOURG-Ville, **LUXEMBOURG.**
RIGBY Valery : The British Museum, Dpt. of Prehistoric and Romano-British Antiquities, LONDON WCIB 3DG, **GRANDE-BRETAGNE.**
RIVET Lucien : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE.
RIVET Lucienne : 34, rue Pompadour, 94600 CHOISY-LE-ROI.
ROLLO Lindsay : Edgson House The Lane, Etton, PETERBOROUGH PE6 7DD, **GRANDE-BRETAGNE.**
SAGRISTA I MAS Anna : ERAUB, Dpt. Hist. Ant. i Arqueol. Univ. de Barcelona, C/de Baldiri, s/n, 8028 BARCELONA, **ESPAGNE.**
SAULNIER Sylvie : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE.
SAUZEDDE Gérard : Les Graviers, 63300 THIERS.
SCHUCANY Caty : Zähringerstaat, 78, 3012 BERNE, **SUISSE.**
SELLES Hervé : 7, rue de Guigniers, Le petit Bérou, MESLAY-LE-GRENET, 28120 ILLIERS-COMBRAY.
SIMON Charles : Chaussée de Tournai, 189, 7620 HOLLAIN, **BELGIQUE.**
SIMON Laure : Le Grand Rigné, 44660 ROUGE.
SOUPART Nathalie : 35, rue Vonolenbroeck, 1040 BRUXELLES, **BELGIQUE.**
SIRAUDEAU Jean : 6, rue des Haranchères, 49080 BOUCHEMAINE.
SWAN Vivien : R.C.H.M.E. Shelley House, Acomb Road, YORK YO2 4HB, **GRANDE-BRETAGNE.**
SYMONDS Robin : 16, East Stockwellst, COLCHESTER CO1 1ST, **GRANDE-BRETAGNE.**
THOEN Hugo : Universiteit Gent, Seminarie voor Arch. Blandijnberg, 2, 9000 GENT, **BELGIQUE.**
THOLLARD Patrick : 7, rue de la Santé, 35000 RENNES.
THOQUENNE Virginie : 301, rue Roger-Salengro, 59260 HELLEMES.
THUILLIER Frédy : 2, rue Brève, Apt 635/12, La Braderie, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.
TOGNARELLI Jean-Claude : 27, rue Paul-Doumer, 78540 VERNOUILLET.
TUFFREAU-LIBRE Marie : 12, rue de Bailleulval, 62123 BERLES-AU-BOIS.
TUSET I BERTRAN Francesc : ERAUB, Dpt. Hist. Ant. i Arqueol. Univ. de Barcelona, C/de Baldiri, s/n, 8028 BARCELONA, **ESPAGNE.**
TYSZLER Lubomira : Chaussée de Lannoy, 7503 FROYENNES-TOURNAI, **BELGIQUE.**
VAN BELLINGEN Stephan : 35, avenue Louis-de-Brouckère, 1080 BRUXELLES, **BELGIQUE.**
VAN HEESSEL Nelly : 20, chaussée de Saint-Amand, 7500 TOURNAI, **BELGIQUE.**
VANDERHOEVEN Alain : Inst. voor het Arch. Patrimonium St-Maternuswal, 11, 3700 TONGEREN, **BELGIQUE.**
VANDERHOEVEN Michel : Repenstraat 8, 3700 TONGEREN, **BELGIQUE.**
VANMECHELEN Raphäel : C.R.A.N., Univ. Louvain, Collège Erasme, Place Pascal, 1, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE.**
VERHEYDEN Olivier : Rue Albert Allard, 20, 7500 TOURNAI, **BELGIQUE.**
VERMEERSCH Didier : Ser.Départ.d'Archéologie du Val d'Oise Abbaye de Montbuisson, rue Richard-de-Tour, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.
VERMEULEN Frank : Hooglatemweg 12, 9830 SINT-MARTENS-LATEM, **BELGIQUE.**
VERNOU Christian : Salles-d'Angles, 16130 SEGONZAC.
VERNOU-MAGISTER Claudine : Salles-d'Angles, 16130 SEGONZAC.
VERSLYPE Laurent : C.R.A.N., Univ. Louvain, Collège Erasme, Place Pascal, 1, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE.**
VERTET Hugues : 66, boulevard Saint-Exupéry, 03400 YZEURE.
VIGIN Margot : 29, chaussée de Lannoy, 7503 FOYENNES, **BELGIQUE.**
VILVORDER Fabienne : C.R.A.N., Univ. Louvain, Collège Erasme, Place Pascal, 1, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE.**
VLAEMINCK Jean, 24, rue A.-Asou, 7500 TOURNAI, **BELGIQUE.**
VYNCKIER Geert : Ridderstraat 61, 3000 LEUVEN, **BELGIQUE.**
WADE Sue : Lilac Cottage Triple Road, Bedingham, Woodton, NORFOLK NR35 ZNY, **GRANDE BRETAGNE.**
WAELS Andrée : 3, rue Perdue, 7500 TOURNAI, **BELGIQUE.**
WAUGH Karen : Lorenstraat 33, 3817 XJ AMERSFOORT, **PAYS-BAS.**
WITTMANN Alain : 2, Square Knox, 63170 AUBIERES.
WITVROUW Jacques : Rue Biens-Lefebvre, 2, 4120 NEUPRE, **BELGIQUE.**
WYNIA Simon : Maluslaan 7, 1185 K2 AMESTELVEEN, **PAYS-BAS.**
WYNIA V.L. : Maluslaan 7, 1185 K2S AMSTELVEEN, **PAYS-BAS.**
ZEYER Thérèse : 8, rue de Steinsoultz, 68130 JETTINGEN.

Les Actes des Congrès de la S.F.E.C.A.G. sont livrés aux adhérents à jour de leur cotisation pour l'année.
Cet ouvrage peut être commandé à la S.F.E.C.A.G. : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE.
Informations légales : supplément au numéro 52 de la Revue Archéologique Sites, Ass. Fce. d'Archéologie Métropolitaine, 83590 GONFARON.
Dépôt légal : janvier 1993. Le directeur des publications : Philippe BET, le président de la S.F.E.C.A.G. : Lucien RIVET.